

The Project Gutenberg EBook of Actes et Paroles, vol. I, by Victor Hugo  
#8 in our series by Victor Hugo

Copyright laws are changing all over the world. Be sure to check the  
copyright laws for your country before downloading or redistributing  
this or any other Project Gutenberg eBook.

This header should be the first thing seen when viewing this Project  
Gutenberg file. Please do not remove it. Do not change or edit the  
header without written permission.

Please read the "legal small print," and other information about the  
eBook and Project Gutenberg at the bottom of this file. Included is  
important information about your specific rights and restrictions in  
how the file may be used. You can also find out about how to make a  
donation to Project Gutenberg, and how to get involved.

\*\*Welcome To The World of Free Plain Vanilla Electronic Texts\*\*

\*\*eBooks Readable By Both Humans and By Computers, Since 1971\*\*

\*\*\*\*\*These eBooks Were Prepared By Thousands of Volunteers!\*\*\*\*\*

Title: Actes et Paroles, vol. I

Author: Victor Hugo

Release Date: May, 2005 [EBook #8186]  
[Yes, we are more than one year ahead of schedule]  
[This file was first posted on June 27, 2003]

Edition: 10

Language: French

Character set encoding: ASCII

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ACTES ET PAROLES, VOL. I \*\*\*

Produced by Carlo Traverso, Anne Dreze, Marc D'Hooghe  
and the Online Distributed Proofreading Team

OEUVRES COMPLETES DE VICTOR HUGO

## ACTES ET PAROLES I

### LE DROIT ET LA LOI

I

Toute l'éloquence humaine dans toutes les assemblées de tous les peuples et de tous les temps peut se résumer en ceci: la querelle du droit contre la loi. Cette querelle, et c'est là tout le phénomène du progrès, tend de plus en plus à décroître. Le jour où elle cessera, la civilisation touchera à son apogée, la jonction sera faite entre ce qui doit être et ce qui est, la tribune politique se transformera en tribune scientifique; fin des surprises, fin des calamités et des catastrophes; on aura double le cap des tempêtes; il n'y aura pour ainsi dire plus d'événements; la société se développera majestueusement selon la nature; la quantité d'éternité possible à la terre se mêlera aux faits humains et les apaisera.

Plus de disputes, plus de fictions, plus de parasitismes; ce sera le règne paisible de l'incontestable; on ne fera plus les lois, on les constatera; les lois seront des axiomes, on ne met pas aux voix deux et deux font quatre, le binôme de Newton ne dépend pas d'une majorité, il y a une géométrie sociale; on sera gouverné par l'évidence; le code sera honnête, direct, clair; ce n'est pas pour rien qu'on appelle la vertu la droiture; cette rigidité fait partie de la liberté; elle n'exclut en rien l'inspiration, les souffles et les rayons sont rectilignes. L'humanité a deux pôles, le vrai et le beau; elle sera régie, dans l'un par l'exact, dans l'autre par l'idéal. Grâce à l'instruction substituée à la guerre, le suffrage universel arrivera à ce degré de discernement qu'il saura choisir les esprits; on aura pour parlement le concile permanent des intelligences; l'institut sera le sénat. La Convention, en créant l'institut, avait la vision, confuse, mais profonde, de l'avenir.

Cette société de l'avenir sera superbe et tranquille. Aux batailles succéderont les découvertes; les peuples ne conquerront plus, ils grandiront et s'éclaireront; on ne sera plus des guerriers, on sera des travailleurs; on trouvera, on construira, on inventera; exterminer ne sera plus une gloire. Ce sera le remplacement des tueurs par les créateurs. La civilisation qui était toute d'action sera toute de pensée; la vie publique se composera de l'étude du vrai et de la production du beau; les chefs-d'œuvre seront les incidents; on sera plus ému d'une Iliade que d'un Austerlitz. Les frontières s'effaceront sous la lumière des esprits. La Grèce était très petite, notre presqu'île du Finistère, superposée à la Grèce, la couvrirait; la Grèce était immense pourtant, immense par Homère, par Eschyle, par Phidias et par Socrate. Ces quatre hommes sont quatre mondes. La Grèce

les eut; de la sa grandeur. L'envergure d'un peuple se mesure a son rayonnement. La Sibirie, cette geante, est une naine; la colossale Afrique existe a peine. Une ville, Rome, a ete l'egale de l'univers; qui lui parlait parlait a toute la terre. \_Urbi et orbi\_.

Cette grandeur, la France l'a, et l'aura de plus en plus. La France a cela d'admirable qu'elle est destinee a mourir, mais a mourir comme les dieux, par la transfiguration. La France deviendra Europe. Certains peuples finissent par la sublimation comme Hercule ou par l'ascension comme Jesus-Christ. On pourrait dire qu'a un moment donne un peuple entre en constellation; les autres peuples, astres de deuxieme grandeur, se groupent autour de lui, et c'est ainsi qu'Athenes, Rome et Paris sont pleiades. Lois immenses. La Grece s'est transfiguree, et est devenue le monde paien; Rome s'est transfiguree, et est devenue le monde chretien; la France se transfigurera et deviendra le monde humain. La revolution de France s'appellera l'evolution des peuples. Pourquoi? Parce que la France le merite; parce qu'elle manque d'egoisme, parce qu'elle ne travaille pas pour elle seule, parce qu'elle est creatrice d'esperances universelles, parce qu'elle represente toute la bonne volonte humaine, parce que la ou les autres nations sont seulement des soeurs, elle est mere. Cette maternite de la genereuse France eclate dans tous les phenomenes sociaux de ce temps; les autres peuples lui font ses malheurs, elle leur fait leurs idees. Sa revolution n'est pas locale, elle est generale; elle n'est pas limitee, elle est indefinie et infinie. La France restaure en toute chose la notion primitive, la notion vraie. Dans la philosophie elle retablit la logique, dans l'art elle retablit la nature, dans la loi elle retablit le droit.

L'oeuvre est-elle achevee? Non, certes. On ne fait encore qu'entrevoir la plage lumineuse et lointaine, l'arrivee, l'avenir.

En attendant on lutte.

Lutte laborieuse.

D'un cote l'ideal, de l'autre l'incomplet.

Avant d'aller plus loin, placons ici un mot, qui eclaire tout ce que nous allons dire, et qui va meme au dela.

La vie et le droit sont le meme phenomene. Leur superposition est etroite.

Qu'on jette les yeux sur les etres crees, la quantite de droit est adequate a la quantite de vie.

De la, la grandeur de toutes les questions qui se rattachent a cette notion, le Droit.

Le droit et la loi, telles sont les deux forces; de leur accord naît l'ordre, de leur antagonisme naissent les catastrophes. Le droit parle et commande du sommet des verités, la loi replique du fond des realites; le droit se meut dans le juste, la loi se meut dans le possible; le droit est divin, la loi est terrestre. Ainsi, la liberte, c'est le droit; la societe, c'est la loi. De la deux tribunes; l'une ou sont les hommes dell'idee, l'autre ou sont les hommes du fait; l'une qui est l'absolu, l'autre qui est le relatif. De ces deux tribunes, la premiere est necessaire, la seconde est utile. De l'une a l'autre il y a la fluctuation des consciences. L'harmonie n'est pas faite encore entre ces deux puissances, l'une immuable, l'autre variable, l'une sereine, l'autre passionnee. La loi decoule du droit, mais comme le fleuve decoule de la source, acceptant toutes les torsions et toutes les impuretes des rives. Souvent lapratique contredit la regle, souvent le corollaire trahit le principe, souvent l'effet desobeit a la cause; telle est la fatale condition humaine. Le droit et la loi contestent sans cesse; et de leur debat, frequemment orageux, sortent, tantot les tenebres, tantot la lumiere. Dans le langage parlementaire moderne, on pourrait dire: le droit, chambre haute; la loi, chambre basse.

L'inviolabilite de la vie humaine, la liberte, la paix, rien d'indissoluble, rien d'irrevocable, rien d'irreparable; tel est le droit.

L'echafaud, le glaive et le sceptre, la guerre, toutes les varietes de joug, depuis le mariage sans le divorce dans la famille jusqu'a l'etat de siege dans la cite; telle est la loi.

Le droit: aller et venir, acheter, vendre, echanger.

La loi: douane, octroi, frontiere.

Le droit: l'instruction gratuite et obligatoire, sans empietement sur la conscience de l'homme, embryonnaire dans l'enfant, c'est-a-dire l'instruction laique.

La loi: les ignorantins.

Le droit: la croyance libre.

La loi: les religions d'etat.

Le suffrage universel, le jury universel, c'est le droit; le suffrage restreint, le jury trie, c'est la loi.

La chose jugee, c'est la loi; la justice, c'est le droit.

Mesurez l'intervalle.

La loi a la crue, la mobilite, l'envahissement et l'anarchie de l'eau, souvent trouble; mais le droit est insubmersible.

Pour que tout soit sauve, il suffit que le droit surnage dans une conscience.

On n'engloutit pas Dieu.

La persistance du droit contre l'obstination de la loi; toute l'agitation sociale vient de la.

Le hasard a voulu (mais le hasard existe-t-il?) que les premières paroles politiques de quelque retentissement prononcées à titre officiel par celui qui écrit ces lignes, aient été d'abord, à l'institut, pour le droit, ensuite, à la chambre des pairs, contre la loi.

Le 2 juin 1841, en prenant séance à l'academie française, il glorifia la résistance à l'empire; le 12 juin 1847, il demanda à la chambre des pairs [Footnote: Et obtint. Voir page 151 de \_Avant l'exil\_] la rentrée en France de la famille Bonaparte, bannie.

Ainsi, dans le premier cas, il plaidait pour la liberté, c'est-à-dire pour le droit; et, dans le second cas, il élevait la voix contre la proscription, c'est-à-dire contre la loi.

Des cette époque une des formules de sa vie publique a été: \_Pro jure contra legem\_.

Sa conscience lui a imposé, dans ses fonctions de législateur, une confrontation permanente et perpétuelle de la loi que les hommes font avec le droit qui fait les hommes.

Obeir à sa conscience est sa règle; règle qui n'admet pas d'exception.

La fidélité à cette règle, c'est là, il l'affirme, ce qu'on trouvera dans ces trois volumes, \_Avant l'exil, Pendant l'exil, Depuis l'exil\_.

### III

Pour lui, il le déclare, car tout esprit doit loyalement indiquer son point de départ, la plus haute expression du droit, c'est la liberté.

La formule républicaine a su admirablement ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait; la gradation de l'axiome social est irréprochable. Liberté, Egalité, Fraternité. Rien à ajouter, rien à retrancher. Ce sont les trois marches du perron suprême. La liberté, c'est le droit, l'égalité, c'est le fait, la fraternité, c'est le devoir. Tout l'homme est là.

Nous sommes frères par la vie, égaux par la naissance et par la mort, libres par l'âme.

Otez l'âme, plus de liberté.

Le materialisme est auxiliaire du despotisme.

Remarquons-le en passant, a quelques esprits, dont plusieurs sont meme eleves et genereux, le materialisme fait l'effet d'une liberation.

Etrange et triste contradiction, propre a l'intelligence humaine, et qui tient a un vague desir d'elargissement d'horizon. Seulement, parfois, ce qu'on prend pour elargissement, c'est retrecissement.

Constatons, sans les blamer, ces aberrations sincereres. Lui-meme, qui parle ici, n'a-t-il pas ete, pendant les quarante premieres annees de sa vie, en proie a une de ces redoutables luttes d'idees qui ont pour denouement, tantot l'ascension, tantot la chute?

Il a essaye de monter. S'il a un merite, c'est celui-la.

De la les epreuves de sa vie. En toute chose, la descente est douce et la montee est dure. Il est plus aise d'etre Sieyes que d'etre Condorcet. La honte est facile, ce qui la rend agreable a de certaines ames.

N'etre pas de ces ames-la, voila l'unique ambition de celui qui ecrit ces pages.

Puisqu'il est amene a parler de la sorte, il convient peut-etre qu'avec la sobriete necessaire il dise un mot de cette partie du passe a laquelle a ete melee la jeunesse de ceux qui sont vieux aujourd'hui. Un souvenir peut etre un eclarcissement. Quelquefois l'homme qu'on est s'explique par l'enfant qu'on a ete.

#### IV

Au commencement de ce siecle, un enfant habitait, dans le quartier le plus desert de Paris, une grande maison qu'entourait et qu'isolait un grand jardin. Cette maison s'etait appelee, avant la revolution, le couvent des Feuillantines. Cet enfant vivait la seul, avec sa mere et ses deux freres et un vieux pretre, ancien oratorien, encore tout tremblant de 93, digne vieillard persecute jadis et indulgent maintenant, qui etait leur clement precepteur, et qui leur enseignait beaucoup de latin, un peu de grec et pas du tout d'histoire. Au fond du jardin, il y avait de tres grands arbres qui cachaient une ancienne chapelle a demi ruinee. Il etait defendu aux enfants d'aller jusqu'a cette chapelle. Aujourd'hui ces arbres, cette chapelle et cette maison ont disparu. Les embellissements qui ont sevi sur le jardin du Luxembourg se sont prolonges jusqu'au Val-de-Grace et ont detruit cette humble oasis. Une grande rue assez inutile passe la. Il ne reste plus des Feuillantines qu'un peu d'herbe et un pan de mur decrepit encore visible entre deux hautes batisses neuves; mais cela ne vaut plus la peine d'etre regarde, si ce n'est par l'oeil profond du souvenir. En janvier 1871, une bombe prussienne a choisi ce coin de terre pour y tomber, continuation des embellissements, et M. de Bismark a acheve ce qu'avait commence M. Haussmann. C'est dans cette

maison que grandissaient sous le premier empire les trois jeunes freres. Ils jouaient et travaillaient ensemble, ebauchant la vie, ignorant la destinee, enfances melees au printemps, attentifs aux livres, aux arbres, aux nuages, ecoutant le vague et tumultueux conseil des oiseaux, surveilles par un doux sourire. Sois benie, o ma mere!

On voyait sur les murs, parmi les espaliers vermoulus et decloues, des vestiges de repositors, des niches de madones, des restes de croix, et ca et la cette inscription: \_Propriete nationale\_.

Le digne pretre precepteur s'appelait l'abbe de la Riviere. Que son nom soit prononce ici avec respect.

Avoir ete enseigne dans sa premiere enfance par un pretre est un fait dont on ne doit parler qu'avec calme et douceur; ce n'est ni la faute du pretre ni la votre. C'est, dans des conditions que ni l'enfant ni le pretre n'ont choisies, une rencontre malsaine de deux intelligences, l'une petite, l'autre rapetisee, l'une qui grandit, l'autre qui vieillit. La senilite se gagne. Une ame d'enfant peut se rider de toutes les erreurs d'un vieillard.

En dehors de la religion, qui est une, toutes les religions sont des a peu pres; chaque religion a son pretre qui enseigne a l'enfant son a peu pres. Toutes les religions, diverses en apparence, ont une identite venerable; elles sont terrestres par la surface, qui est le dogme, et celestes par le fond, qui est Dieu. De la, devant les religions, la grave reverie du philosophe qui, sous leur chimere, apercoit leur realite. Cette chimere, qu'elles appellent articles de foi et mysteres, les religions la melent a Dieu, et l'enseignent. Peuvent-elles faire autrement? L'enseignement de la mosquee et de la synagogue est etrange, mais c'est innocemment qu'il est funeste; le pretre, nous parlons du pretre convaincu, n'en est pas coupable; il est a peine responsable; il a ete lui-meme anciennement le patient de cet enseignement dont il est aujourd'hui l'operateur; devenu maitre, il est reste esclave. De la ses lecons redoutables. Quoi de plus terrible que le mensonge sincere? Le pretre enseigne le faux, ignorant le vrai; il croit bien faire.

Cet enseignement a cela de lugubre que tout ce qu'il fait pour l'enfant est fait contre l'enfant; il donne lentement on ne sait quelle courbure a l'esprit; c'est de l'orthopedie en sens inverse; il fait torse ce que la nature a fait droit; il lui arrive, affreux chefs-d'oeuvre, de fabriquer des ames difformes, ainsi Torquemada; il produit des intelligences inintelligentes, ainsi Joseph de Maistre; ainsi tant d'autres, qui ont ete les victimes de cet enseignement avant d'en etre les bourreaux.

Etroite et obscure education de caste et de clerge qui a pese sur nos peres et qui menace encore nos fils!

Cet enseignement inocule aux jeunes intelligences la vieillesse des prejuges, il ote a l'enfant l'aube et lui donne la nuit, et il aboutit

a une telle plénitude du passé que l'âme y est comme noyée, y devient on ne sait quelle éponge de ténèbres, et ne peut plus admettre l'avenir.

Se tirer de l'éducation qu'on a reçue, ce n'est pas aisé. Pourtant l'instruction cléricale n'est pas toujours irremédiable. Preuve, Voltaire.

Les trois écoliers des Feuillantines étaient soumis à ce périlleux enseignement, tempéré, il est vrai, par la tendre et haute raison d'une femme; leur mère.

Le plus jeune des trois frères, quoiqu'on lui fit dès lors épeler Virgile, était encore tout à fait un enfant.

Cette maison des Feuillantines est aujourd'hui son cher et religieux souvenir. Elle lui apparaît couverte d'une sorte d'ombre sauvage. C'est là qu'au milieu des rayons et des roses se faisait en lui la mystérieuse ouverture de l'esprit. Rien de plus tranquille que cette haute mesure fleurie, jadis couvent, maintenant solitude, toujours asile. Le tumulte impérial y retentissait pourtant. Par intervalles, dans ces vastes chambres d'abbaye, dans ces décombres de monastère, sous ces voûtes de cloître démantelées, l'enfant voyait aller et venir, entre deux guerres dont il entendait le bruit, revenant de l'armée et repartant pour l'armée, un jeune général qui était son père et un jeune colonel qui était son oncle; ce charmant fracas paternel l'éblouissait un moment; puis, à un coup de clairon, ces visions de plumets et de sabres s'évanouissaient, et tout redevenait paix et silence dans cette ruine où il y avait une aurore.

Ainsi vivait, déjà sérieux, il y a soixante ans, cet enfant, qui était moi.

Je me rappelle toutes ces choses, ému.

C'était le temps d'Eylau, d'Ulm, d'Auersædt et de Friedland, de l'Elbe forcée, de Spandau, d'Erfurt et de Salzbourg enlevés, des cinquante et un jours de tranchée de Dantzick, des neuf cents bouches à feu vomissant cette victoire énorme, Wagram; c'était le temps des empereurs sur le Niemen, et du czar saluant le César; c'était le temps où il y avait un département du Tibre, Paris chef-lieu de Rome; c'était l'époque du pape détruit au Vatican, de l'inquisition détruite en Espagne, du moyen âge détruit dans l'aggrégation germanique, des sergents faits princes, des postillons faits rois, des archiduchesses épousant des aventuriers; c'était l'heure extraordinaire; à Austerlitz la Russie demandait grâce, à Léna la Prusse s'écroulait, à Essling l'Autriche s'agenouillait, la confédération du Rhin annexait l'Allemagne à la France, le décret de Berlin, formidable, faisait presque succéder à la déroute de la Prusse la faillite de l'Angleterre, la fortune à Potsdam livrait l'épée de Frédéric à Napoléon qui dédaignait de la prendre, disant: *«J'ai la mienne»*. Moi, j'ignorais tout cela, j'étais petit.



Je vivais dans les fleurs.

Je vivais dans ce jardin des Feuillantines, j'y rodais comme un enfant, j'y errais comme un homme, j'y regardais le vol des papillons et des abeilles, j'y cueillais des boutons d'or et des liserons, et je n'y voyais jamais personne que ma mere, mes deux freres et le bon vieux pretre, son livre sous le bras. Parfois, malgre la defense, je m'aventurais jusqu'au hallier farouche du fond du jardin; rien n'y remuait que le vent, rien n'y parlait que les nids, rien n'y vivait que les arbres; et je considerais a travers les branches la vieille chapelle dont les vitres defoncees laissaient voir la muraille interieure bizarrement incrustee de coquillages marins. Les oiseaux entraient et sortaient par les fenetres. Ils etaient la chez eux. Dieu et les oiseaux, cela va ensemble.

Un soir, ce devait etre vers 1809, mon pere etait en Espagne, quelques visiteurs etaient venus voir ma mere, evenement rare aux Feuillantines. On se promenait dans le jardin; mes freres etaient restes a l'ecart. Ces visiteurs etaient trois camarades de mon pere; ils venaient apporter ou demander de ses nouvelles; ces hommes etaient de haute taille; je les suivais, j'ai toujours aime la compagnie des grands; c'est ce qui, plus tard, m'a rendu facile un long tete-a-tete avec l'ocean.

Ma mere les ecoutait parler, je marchais derriere ma mere.

Il y avait fete ce jour-la, une de ces vastes fetes du premier empire. Quelle fete? je l'ignorais. Je l'ignore encore. C'etait un soir d'ete; la nuit tombait, splendide. Canon des Invalides, feu d'artifice, lampions; une rumeur de triomphe arrivait jusqu'a notre solitude; la grande ville celebrait la grande armee et le grand chef; la cite avait une aureole, comme si les victoires etaient une aurore; le ciel bleu devenait lentement rouge; la fete imperiale se reverberait jusqu'au zenith; des deux domes qui dominaient le jardin des Feuillantines, l'un, tout pres, le Val-de-Grace, masse noire, dressait une flamme a son sommet et semblait une tiare qui s'acheve en escarboucle; l'autre, lointain, le Pantheon gigantesque et spectral, avait autour de sa rondeur un cercle d'etoiles, comme si, pour feter un genie, il se faisait une couronne des ames de tous les grands hommes auxquels il est dedie.

La clarte de la fete, clarte superbe, vermeille, vaguement sanglante, etait telle qu'il faisait presque grand jour dans le jardin.

Tout en se promenant, le groupe qui marchait devant moi etait parvenu, peut-etre un peu malgre ma mere, qui avait des velleites de s'arreter et qui semblait ne vouloir pas aller si loin, jusqu'au massif d'arbres ou etait la chapelle.

Ils causaient, les arbres etaient silencieux, au loin le canon de la solennite tirait de quart d'heure en quart d'heure. Ce que je vais dire est pour moi inoubliable.

Comme ils allaient entrer sous les arbres, un des trois interlocuteurs s'arreta, et regardant le ciel nocturne plein de lumiere, s'ecria:

--N'importe! cet homme est grand.

Une voix sortit de l'ombre et dit:

--Bonjour, Lucotte[1], bonjour, Drouet[2], bonjour, Tilly[3].

Et un homme, de haute stature aussi lui, apparut dans le clair-obscur des arbres.

Les trois causeurs leverent la tete.

--Tiens! s'ecria l'un d'eux.

Et il parut pret a prononcer un nom.

Ma mere, pale, mit un doigt sur sa bouche.

Ils se turent.

Je regardais, etonne.

L'apparition, c'en etait une pour moi, reprit:

--Lucotte, c'est toi qui parlais.

--Oui, dit Lucotte.

--Tu disais: cet homme est grand.

--Oui.

--Eh bien, quelqu'un est plus grand que Napoleon.

--Qui?

--Bonaparte.

Il y eut un silence. Lucotte le rompit.

--Apres Marengo?

L'inconnu repondit:

--Avant Brumaire.

Le general Lucotte, qui etait jeune, riche, beau, heureux, tendit la main a l'inconnu et dit:

--Toi, ici! je te croyais en Angleterre.

L'inconnu, dont je remarquais la face severe, l'oeil profond et les cheveux grisonnants, reparti:

--Brumaire, c'est la chute.

--De la republique, oui.

--Non, de Bonaparte.

Ce mot, Bonaparte, m'etonnait beaucoup. J'entendais toujours dire "l'empereur". Depuis, j'ai compris ces familiarites hautaines de la verite. Ce jour-la, j'entendais pour la premiere fois le grand tutoiement de l'histoire.

Les trois hommes, c'etaient trois generaux, ecoutaient stupefaits et serieux.

Lucotte s'ecria:

--Tu as raison. Pour effacer Brumaire, je ferais tous les sacrifices. La France grande, c'est bien; la France libre, c'est mieux.

--La France n'est pas grande si elle n'est pas libre.

--C'est encore vrai. Pour revoir la France libre, je donnerais ma fortune. Et toi?

--Ma vie, dit l'inconnu.

Il y eut encore un silence. On entendait le grand bruit de Paris joyeux, les arbres etaient roses, le reflet de la fete eclairait les visages de ces hommes, les constellations s'effacaient au-dessus de nos tetes dans le flamboiement de Paris illumine, la lueur de Napoleon semblait remplir le ciel.

Tout a coup l'homme si brusquement apparu se tourna vers moi qui avais peur et me cachais un peu, me regarda fixement, et me dit:

--Enfant, souviens-toi de ceci: avant tout, la liberte.

Et il posa sa main sur ma petite epaule, tressaillement que je garde encore.

Puis il repeta:

--Avant tout la liberte.

Et il rentra sous les arbres, d'ou il venait de sortir.

Qui etait cet homme?

Un proscrit.

Victor Fanneau de Lahorie etait un gentilhomme breton rallie a la republique. Il etait l'ami de Moreau, breton aussi. En Vendee, Lahorie connut mon pere, plus jeune que lui de vingt-cinq ans. Plus tard, il fut son ancien a l'armee du Rhin; il se noua entre eux une de ces fraternites d'armes qui font qu'on donne sa vie l'un pour l'autre. En 1801 Lahorie fut implique dans la conspiration de Moreau contre Bonaparte. Il fut proscrit, sa tete fut mise a prix, il n'avait pas d'asile; mon pere lui ouvrit sa maison; la vieille chapelle des Feuillantines, ruine, etait bonne a proteger cette autre ruine, un vaincu. Lahorie accepta l'asile comme il l'eut offert, simplement; et il vecut dans cette ombre, cache.

Mon pere et ma mere seuls savaient qu'il etait la.

Le jour ou il parla aux trois generaux, peut-etre fit-il une imprudence.

Son apparition nous surprit fort, nous les enfants. Quant au vieux pretre, il avait eu dans sa vie une quantite de proscription suffisante pour lui oter l'etonnement. Quelqu'un qui etait cache, c'etait pour ce bonhomme quelqu'un qui savait a quel temps il avait affaire; se cacher, c'etait comprendre.

Ma mere nous recommanda le silence, que les enfants gardent si religieusement. A dater de ce jour, cet inconnu cessa d'etre mysterieux dans la maison. A quoi bon la continuation du mystere, puisqu'il s'etait montre? Il mangeait a la table de famille, il allait et venait dans le jardin, et donnait ca et la des coups de beche, cote a cote avec le jardinier; il nous conseillait; il ajoutait ses lecons aux lecons du pretre; il avait une facon de me prendre dans ses bras qui me faisait rire et qui me faisait peur; il m'elevait en l'air, et me laissait presque retomber jusqu'a terre. Une certaine securite, habituelle a tous les exils prolonges, lui etait venue. Pourtant il ne sortait jamais. Il etait gai. Ma mere etait un peu inquiete, bien que nous fussions entoures de fidelites absolues.

Lahorie etait un homme simple, doux, austere, vieilli avant l'age, savant, ayant le grave heroisme propre aux lettres. Une certaine concision dans le courage distingue l'homme qui remplit un devoir de l'homme qui joue un role; le premier est Phocion, le second est Murat. Il y avait du Phocion dans Lahorie.

Nous les enfants, nous ne savions rien de lui, sinon qu'il etait mon parrain. Il m'avait vu naitre; il avait dit a mon pere: \_Hugo est un mot du nord, il faut l'adoucir par un mot du midi, et completer le germain par le romain\_. Et il me donna le nom de Victor, qui du reste etait le sien. Quant a son nom historique, je l'ignorais. Ma mere lui disait \_general\_, je l'appelais \_mon parrain\_. Il habitait toujours la mesure du fond du jardin, peu soucieux de la pluie et de la neige qui, l'hiver, entraient par les croisees sans vitres; il continuait dans cette chapelle son bivouac. Il avait derriere l'autel un lit de camp, avec ses pistolets dans un coin, et un Tacite qu'il me faisait expliquer.

J'aurai toujours present a la memoire le jour ou il me prit sur ses genoux, ouvrit ce Tacite qu'il avait, un in-octavo relie en parchemin, edition Herhan, et me lut cette ligne: \_Urbem Romam a principio reges habuere\_.

Il s'interrompit et murmura a demi-voix:

--Si Rome eut garde ses rois, elle n'eut pas ete Rome.

Et, me regardant tendrement, il redit cette grande parole:

--Enfant, avant tout la liberte.

Un jour il disparut de la maison. J'ignorais alors pourquoi.[4] Des evenements survinrent, il y eut Moscou, la Beresina, un commencement d'ombre terrible. Nous allames rejoindre mon pere en Espagne. Puis nous revinmes aux Feuillantines. Un soir d'octobre 1812, je passais, donnant la main a ma mere, devant l'eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Une grande affiche blanche etait placardee sur une des colonnes du portail, celle de droite; je vais quelquefois revoir cette colonne. Les passants regardaient obliquement cette affiche, semblaient en avoir un peu peur, et, apres l'avoir entrevue, doublaient le pas. Ma mere s'arreta, et me dit: Lis. Je lus. Je lus ceci: "--Empire francais.--Par sentence du premier conseil de guerre, ont ete fusilles en plaine de Grenelle, pour crime de conspiration contre l'empire et l'empereur, les trois ex-generaux Malet, Guidal et Lahorie."  
--Lahorie, me dit ma mere. Retiens ce nom.

Et elle ajouta:

--C'est ton parrain.

Notes:

[1] Depuis comte de Sopetran.

[2] Depuis comte d'Erlon.

[3] Depuis gouverneur de Segovie.

[4] Voir le livre \_Victor Hugo raconte par un temoin de sa vie\_.

V

Tel est le fantome que j'apercois dans les profondeurs de mon enfance.

Cette figure est une de celles qui n'ont jamais disparu de mon horizon.

Le temps, loin de la diminuer, l'a accrue.

En s'éloignant, elle s'est augmentée, d'autant plus haute qu'elle était plus lointaine, ce qui n'est propre qu'aux grandeurs morales.

L'influence sur moi a été ineffaçable.

Ce n'est pas vainement que j'ai eu, tout petit, de l'ombre de proscrit sur ma tête, et que j'ai entendu la voix de celui qui devait mourir dire ce mot du droit et du devoir: Liberté.

Un mot a été le contre-poids de toute une éducation.

L'homme qui publie aujourd'hui ce recueil, *Actes et Paroles*, et qui dans ces volumes, *Avant l'exil, Pendant l'exil, Depuis l'exil*, ouvre à deux battants sa vie à ses contemporains, cet homme a traversé beaucoup d'erreurs. Il compte, si Dieu lui en accorde le temps, en raconter les péripéties sous ce titre: *Histoire des révolutions intérieures d'une conscience honnête*. Tout homme peut, s'il est sincère, refaire l'itinéraire, variable pour chaque esprit, du chemin de Damas. Lui, comme il l'a dit quelque part, il est fils d'une vendéenne, amie de madame de la Rochejaquelein, et d'un soldat de la révolution et de l'empire, ami de Desaix, de Jourdan et de Joseph Bonaparte; il a subi les conséquences d'une éducation solitaire et complexe ou un proscrit républicain donnait la réplique à un proscrit prêtre. Il y a toujours eu en lui le patriote sous le vendéen; il a été napoléonien en 1813, bourbonnien en 1814; comme presque tous les hommes du commencement de ce siècle, il a été tout ce qu'a été le siècle; illogique et probe, légitimiste et voltairien, chrétien littéraire, bonapartiste libéral, socialiste à tâtons dans la royauté; nuances bizarrement réelles, surprenantes aujourd'hui; il a été de bonne foi toujours; il a eu pour effort de rectifier son rayon visuel au milieu de tous ces mirages; toutes les approximations possibles du vrai ont tenté tour à tour et quelquefois trompé son esprit; ces aberrations successives, ou, disons-le, il n'y a jamais eu un pas en arrière, ont laissé trace dans ses œuvres; on peut en constater ça et là l'influence; mais, il le déclare ici, jamais, dans tout ce qu'il a écrit, même dans ses livres d'enfant et d'adolescent, jamais on ne trouvera une ligne contre la liberté. Il y a eu lutte dans son âme entre la royauté que lui avait imposée le prêtre catholique et la liberté que lui avait recommandée le soldat républicain; la liberté a vaincu.

La est l'unité de sa vie.

Il cherche à faire en tout prévaloir la liberté. La liberté, c'est, dans la philosophie, la Raison, dans l'art, l'Inspiration, dans la politique, le Droit.

VI

En 1848, son parti n'était pas pris sur la forme sociale définitive. Chose singulière, on pourrait presque dire qu'à cette époque la

liberte lui masqua la republique. Sortant d'une serie de monarchies essayees et mises au rebut tour a tour, monarchie imperiale, monarchie legitime, monarchie constitutionnelle, jete dans des faits inattendus qui lui semblaient illogiques, oblige de constater a la fois dans les chefs guerriers qui dirigeaient l'etat l'honnete et l'arbitraire, ayant malgre lui sa part de l'immense dictature anonyme qui est le danger des assemblees uniques, il se decida a observer, sans adhesion, ce gouvernement militaire ou il ne pouvait reconnaitre un gouvernement democratique, se borna a proteger les principes quand ils lui parurent menaces et se retrancha dans la defense du droit meconnu. En 1848, il y eut presque un dix-huit fructidor; les dix-huit fructidor ont cela de funeste qu'ils donnent le modele et le pretexte aux dix-huit brumaire, et qu'ils font faire par la republique des blessures a la liberte; ce qui, prolonge, serait un suicide. L'insurrection de juin fut fatale, fatale par ceux qui l'allumerent, fatale par ceux qui l'eteignirent; il la combattit; il fut un des soixante representants envoyes par l'assemblee aux barricades. Mais, apres la victoire, il dut se separer des vainqueurs. Vaincre, puis tendre la main aux vaincus, telle est la loi de sa vie. On fit le contraire. Il y a bien vaincre et mal vaincre. L'insurrection de 1848 fut mal vaincue. Au lieu de pacifier, on envenima; au lieu de relever, on foudroya; on acheva l'ecrasement; toute la violence soldatesque se deploya; Cayenne, Lambessa, deportation sans jugement; il s'indigna; il prit fait et cause pour les accables; il eleva la voix pour toutes ces pauvres familles desesperes; il repoussa cette fausse republique de conseils de guerre et d'etat de siege. Un jour, a l'assemblee, le representant Lagrange, homme vaillant, l'aborda et lui dit: "Avec qui etes-vous ici? il repondit: Avec la liberte.--Et que faites-vous? reprit Lagrange; il repondit: J'attends."

Apres juin 1848, il attendait; mais, apres juin 1849, il n'attendit plus.

L'eclair qui jaillit des evenements lui entra dans l'esprit. Ce genre d'eclair, une fois qu'il a brille, ne s'efface pas. Un éclair qui reste, c'est la la lumiere du vrai dans la conscience.

En 1849, cette clarte definitive se fit en lui.

Quand il vit Rome terrasee au nom de la France, quand il vit la majorite, jusqu'alors hypocrite, jeter tout a coup le masque par la bouche duquel, le 4 mai 1848, elle avait dix-sept fois crie: Vive la republique! quand il vit, apres le 13 juin, le triomphe de toutes les coalitions ennemies du progres, quand il vit cette joie cynique, il fut triste, il comprit, et, au moment ou toutes les mains des vainqueurs se tendaient vers lui pour l'attirer dans leurs rangs, il sentit dans le fond de son ame qu'il etait un vaincu. Une morte etait a terre, on criait: c'est la republique! il alla a cette morte, et reconnut que c'etait la liberte. Alors il se pencha vers ce cadavre, et il l'epousa. Il vit devant lui la chute, la defaite, la ruine, l'affront, la proscription, et il dit: C'est bien.

Tout de suite, le 15 juin, il monta a la tribune, et il protesta.

A partir de ce jour, la jonction fut faite dans son ame entre la republique et la liberte. A partir de ce jour, sans treve, sans relache, presque sans reprise d'haleine, opiniatement, pied a pied, il lutta pour ces deux grandes calomniees. Enfin, le 2 decembre 1851, ce qu'il attendait, il l'eut; vingt ans d'exil.

Telle est l'histoire de ce qu'on a appele son apostasie.

VII

1849. Grande date pour lui.

Alors commencerent les luttes tragiques.

Il y eut de memorables orages; l'avenir attaquait, le passe resistait.

A cette etrange epoque le passe etait tout-puissant. Il etait omnipotent, ce qui ne l'empechait pas d'etre mort. Effrayant fantome combattant.

Toutes les questions se presenterent; independance nationale, liberte individuelle, liberte de conscience, liberte de pensee, liberte de parole, liberte de tribune et de presse, question du mariage dans la femme, question de l'education dans l'enfant, droit au travail a propos du salaire, droit a la patrie a propos de la deportation, droit a la vie a propos de la reforme du code, penalite decroissante par l'education croissante, separation de l'eglise et de l'etat, la propriete des monuments, eglises, musees, palais dits royaux, rendue a la nation, la magistrature restreinte, le jury augmente, l'armee europeenne licenciee par la federation continentale, l'impot de l'argent diminue, l'impot du sang aboli, les soldats retires au champ de bataille et restitues au sillon comme travailleurs, les douanes supprimees, les frontieres effacees, les isthmes coupes, toutes les ligatures disparues, aucune entrave a aucun progres, les idees circulant dans la civilisation comme le sang dans l'homme. Tout cela fut debattu, propose, impose parfois. On trouvera ces luttes dans ce livre.

L'homme qui esquisse en ce moment sa vie parlementaire, entendant un jour les membres de la droite exagerer le droit du pere, leur jeta ce mot inattendu, le droit de l'enfant. Un autre jour, sans cesse preoccupe du peuple et du pauvre, il les stupefia par cette affirmation: On peut detruire la misere.

C'est une vie violente que celle des orateurs. Dans les assemblees ivres de leur triomphe et de leur pouvoir, les minorites etant les trouble-fete sont les souffre-douleurs. C'est dur de rouler cet inexorable rocher de Sisyphe, le droit; on le monte, il retombe. C'est la l'effort des minorites.

La beaute du devoir s'impose; une fois qu'on l'a comprise, on lui obeit, plus d'hesitation; le sombre charme du devouement attire les



consciences, et l'on accepte les épreuves avec une joie sévère. L'approche de la lumière a cela de terrible qu'elle devient flamme. Elle éclaire d'abord, rechauffe ensuite, et devore enfin. N'importe, on s'y précipite. On s'y ajoute. On augmente cette clarté du rayonnement de son propre sacrifice; brûler, c'est briller; quiconque souffre pour la vérité la démontre.

Huer avant de proscrire, c'est le procédé ordinaire des majorités furieuses; elles préludent à la persécution matérielle par la persécution morale, l'imprecation commence ce que l'ostracisme achevera; elles parent la victime pour l'immolation avec toute la rhétorique de l'injure; et elles l'outragent, c'est leur façon de la couronner.

Celui qui parle ici traversa ces diverses façons d'agir, et n'eut qu'un mérite, le dédain. Il fit son devoir, et, ayant pour salaire l'affront, il s'en contenta.

Ce qu'étaient ces affronts, on le verra en lisant ce recueil de vérités insultées.

En veut-on quelques exemples?

Un jour, le 17 juillet 1851, il dénonça à la tribune la conspiration de Louis Bonaparte, et déclara que le président voulait se faire empereur. Une voix lui cria:

--Vous êtes un infame calomniateur!

Cette voix a depuis prêté serment à l'empire moyennant trente mille francs par an.

Une autre fois, comme il combattait la féroce loi de déportation, une voix lui jeta cette interruption:

--Et dire que ce discours coûtera vingt-cinq francs à la France!

Cet interrupteur-là aussi a été sénateur de l'empire.

Une autre fois, on ne sait qui, sénateur également plus tard, l'apostropha ainsi:

--Vous êtes l'adorateur du soleil levant!

Du soleil levant de l'exil, oui.

Le jour où il dit à la tribune ce mot que personne encore n'y avait prononcé: les États-Unis d'Europe, M. Mole fut remarquable. Il leva les yeux au ciel, se dressa debout, traversa toute la salle, fit signe aux membres de la majorité de le suivre, et sortit. On ne le suivit pas, il rentra. Indigne.

Parfois les huées et les éclats de rire duraient un quart d'heure.

L'orateur qui parle ici en profitait pour se recueillir.

Pendant l'insulte, il s'adossait au mur de la tribune et meditait.

Ce meme 17 juillet 1851 fut le jour ou il prononca le mot: "Napoleon le Petit". Sur ce mot, la fureur de la majorite fut telle et eclata en de si menacantes rumeurs, que cela s'entendait du dehors et qu'il y avait foule sur le pont de la Concorde pour ecouter ce bruit d'orage.

Ce jour-la, il monta a la tribune, croyant y rester vingt minutes, il y resta trois heures.

Pour avoir entrevu et annonce le coup d'etat, tout le futur senat du futur empire le declara "calomniateur". Il eut contre lui tout le parti de l'ordre et toutes les nuances conservatrices, depuis M. de Falloux, catholique, jusqu'a M. Vieillard, athee.

Etre un contre tous, cela est quelquefois laborieux.

Il ripostait dans l'occasion, tachant de rendre coup pour coup.

Une fois a propos d'une loi d'education clericale cachant l'asservissement des etudes sous cette rubrique, \_liberte de l'enseignement\_, il lui arriva de parler du moyen age, de l'inquisition, de Savonarole, de Giordano Bruno, et de Campanella applique vingt-sept fois a la torture pour ses opinions philosophiques, les hommes de la droite lui crierent:

--A la question!

Il les regarda fixement, et leur dit:

--Vous voudriez bien m'y mettre.

Cela les fit taire.

Un autre jour, je repliquais a je ne sais quelle attaque d'un Montalembert quelconque, la droite entiere s'associa a l'attaque, qui etait, cela va sans dire, un mensonge, quel mensonge? je l'ai oublie, on trouvera cela dans ce livre; les cinq cents myopes de la majorite s'ajouterent a leur orateur, lequel n'etait pas du reste sans quelque valeur, et avait l'espece de talent possible a une ame mediocre; on me donna l'assaut a la tribune, et j'y fus quelque temps comme aboye par toutes les vociferations folles et pardonnables de la colere inconsciente; c'etait un vacarme de meute; j'ecoutais ce tumulte avec indulgence, attendant que le bruit cessat pour continuer ce que j'avais a dire; subitement, il y eut un mouvement au banc des ministres; c'etait le duc de Montebello, ministre de la marine, qui se levait; le duc quitta sa place, ecarta frenetiquement les huissiers, s'avanca vers moi et me jeta une phrase qu'il comprenait peut-etre et qui avait evidemment la volonte d'etre hostile; c'etait quelque chose comme: \_Vous etes un empoisonneur public!\_ Ainsi caracterise a bout portant et effleure par cette intention de meurtrissure, je fis un

signe de la main, les clameurs s'interrompirent, on est furieux mais curieux, on se tut, et, dans ce silence d'attente, de ma voix la plus polie, je dis:

--Je ne m'attendais pas, je l'avoue, a recevoir le coup de pied de....

Le silence redoubla et j'ajoutai:

--....monsieur de Montebello.

Et la tempete s'acheva par un rire qui, cette fois, ne fut pas contre moi.

Ces choses-la ne sont pas toujours au \_Moniteur\_. Habituellement la droite avait beaucoup de verve.

--Vous ne parlez pas francais!--Portez cela a la Porte-Saint-Martin!-- Imposteur!--Corrupteur! --Apostat!--Renegat!--Buveur de sang!--Bete feroce!--Poete!

Tel etait le crescendo.

Injure, ironie, sarcasme, et ca et la la calomnie, S'en facher, pourquoi? Washington, traite par la presse hostile d'\_escroc\_ et de \_filou\_ (pick-pocket), en rit dans ses lettres. Un jour, un celebre ministre anglais; eclabousse a la tribune de la meme facon, donna une chiquenaude a sa manche, et dit: \_Cela se brosse\_. Il avait raison. Les haines, les noirceurs, les mensonges, boue aujourd'hui, poussiere demain.

Ne repondons pas a la colere par la colere.

Ne soyons pas severes pour des cecites.

"Ils ne savent ce qu'ils font", a dit quelqu'un sur le calvaire. "Ils ne savent ce qu'ils disent", n'est pas moins melancolique ni moins vrai. Le crieur ignore son cri. L'insulteur est-il responsable de l'insulte? A peine.

Pour etre responsable il faut etre intelligent.

Les chefs comprenaient jusqu'a un certain point les actions qu'ils commettaient; les autres, non. La main est responsable, la fronde l'est peu, la pierre ne l'est pas.

Fureurs, injustices, calomnies, soit.

Oublions ces brouhaha.

VIII

Et puis, car il faut tout dire, c'est si bon la bonne foi, dans les

collisions d'assemblée rappellees ici, l'orateur n'a-t-il rien a se reprocher? Ne lui est-il jamais arrive de se laisser conduire par le mouvement de la parole au dela de sa pensee? Avouons-le, c'est dans la parole qu'il y a du hasard. On ne sait quel trepied est mele a la tribune, ce lieu sonore est un lieu mysterieux, on y sent l'effluve inconnu, le vaste esprit de tout un peuple vous enveloppe et s'infiltrer dans votre esprit, la colere des irrites vous gagne, l'injustice des injustes vous penetre, vous sentez monter en vous la grande indignation sombre, la parole va et vient de la conviction fixe et sereine a la revolte plus ou moins mesuree contre l'incident inattendu. De la des oscillations redoutables. On se laisse entrainer, ce qui est un danger, et emporter, ce qui est un tort. On fait des fautes de tribune. L'orateur qui se confesse ici n'y a point echappe.

En dehors des discours purement de replique et de combat, tous les discours de tribune qu'on trouvera dans ce livre ont ete ce qu'on appelle improvises. Expliquons-nous sur l'improvisation. L'improvisation, dans les graves questions politiques, implique la premeditation, *„provisam rem\_*, dit Horace. La premeditation fait que, lorsqu'on parle, les mots ne viennent pas malgre eux; la longue incubation de l'idee facilite l'eclosion immediate de l'expression. L'improvisation n'est pas autre chose que l'ouverture subite et a volonte de ce reservoir, le cerveau, mais il faut que le reservoir soit plein. De la plenitude de la pensee resulte l'abondance de la parole. Au fond, ce que vous improvisez semble nouveau a l'auditoire, mais est ancien chez vous. Celui-la parle bien qui depense la meditation d'un jour, d'une semaine, d'un mois, de toute sa vie parfois, en une parole d'une heure. Les mots arrivent aisement surtout a l'orateur qui est ecrivain, qui a l'habitude de leur commander et d'etre servi par eux, et qui, lorsqu'il les sonne, les fait venir. L'improvisation, c'est la veine piquee, l'idee jaillit. Mais cette facilite meme est un peril. Toute rapidite est dangereuse. Vous avez chance et vous courez risque de mettre la main sur l'exageration et de la lancer a vos ennemis. Le premier mot venu est quelquefois un projectile. De la l'excellence des discours ecrits.

Les assemblees y reviendront peut-etre.

Est-ce qu'on peut etre orateur avec un discours ecrit? On a fait cette question. Elle est etrange. Tous les discours de Demosthene et de Ciceron sont des discours ecrits. *„Ce discours sent l'huile\_*, disait le zoile quelconque de Demosthene. Royer-Collard, ce pedant charmant, ce grand esprit etroit, etait un orateur; il n'a prononce que des discours ecrits; il arrivait, et posait son cahier sur la tribune. Les trois quarts des harangues de Mirabeau sont des harangues ecrites, qui parfois meme, et nous le blamons de ceci, ne sont pas de Mirabeau; il debitait a la tribune, comme de lui, tel discours qui etait de Talleyrand, tel discours qui etait de Malouet, tel discours qui etait de je ne sais plus quel suisse dont le nom nous echappe. Danton ecrivait souvent ses discours; on en a retrouve des pages, toutes de sa main, dans son logis de la cour du Commerce. Quant a Robespierre, sur dix harangues, neuf sont ecrites. Dans les nuits qui precedaient son apparition a la tribune, il ecrivait ce qu'il devait dire,

lentement, correctement, sur sa petite table de sapin, avec un Racine ouvert sous les yeux.

L'improvisation a un avantage, elle saisit l'auditoire; elle saisit aussi l'orateur, c'est la son inconvenient; Elle le pousse a ces exces de polemique oratoire qui sont comme le pugilat de la tribune. Celui qui parle ici, reserve faite de la meditation prealable, n'a prononce dans les assemblees que des discours improvises. De la des violences de paroles, de la des fautes. Il s'en accuse.

## IX

Ces hommes des anciennes majorites ont fait tout le mal qu'ils ont pu. Voulaient-ils faire le mal? Non; ils trompaient, mais ils se trompaient, c'est la leur circonstance attenuante. Ils croyaient avoir la verite, et ils mentaient au service de la verite. Leur pitie pour la societe etait impitoyable pour le peuple. De la tant de lois et tant d'actes aveuglement ferores. Ces hommes, plutot cohue que senat, assez innocents au fond, criaient pele-mele sur leurs bancs, ayant des ressorts qui les faisaient mouvoir, huant ou applaudissant selon le fil tire, proscrivant au besoin, pantins pouvant mordre. Ils avaient pour chefs les meilleurs d'entre eux, c'est-a-dire les pires. Celui-ci, ancien liberal rallie aux servitudes, demandait qu'il n'y eut plus qu'un seul journal, *le Moniteur*, ce qui faisait dire a son voisin l'evêque Parisis: *Et encore!* Cet autre, pesamment leger, academicien de l'espece qui parle bien et ecrit mal. Cet autre, habit noir, cravate blanche, cordon rouge, gros souliers, president, procureur, tout ce qu'on veut, qui eut pu etre Ciceron s'il n'avait ete Guy-Patin, jadis avocat spirituel, le dernier des laches. Cet autre, homme de simarre et grand juge de l'empire a trente ans, remarquable maintenant par son chapeau gris et son pantalon de nankin, senile dans sa jeunesse, juvenile dans sa vieillesse, ayant commence comme Lamoignon et finissant comme Brummel. Cet autre, ancien heros deforme, interrupteur injurieux, vaillant soldat devenu clerical trembleur, general devant Abd-el-Kader, caporal derriere Nonotte et Patouillet, se donnant, lui si brave, la peine d'etre bravache, et ridicule par ou il eut du etre admire, ayant reussi a faire de sa tres reelle renommee militaire un epouvantail postiche, lion qui coupe sa criniere et s'en fait une perruque. Cet autre, faux orateur, ne sachant que lapider avec des grossieretes, et n'ayant de ce qui etait dans la bouche de Demosthene que les cailloux. Celui-ci, deja nomme, d'ou etait sortie l'odieuse parole *Expedition de Rome a l'interieur*, vanite du premier ordre, parlant du nez par elegance, jargonnant, le lorgnon a l'oeil, une petite eloquence impertinente, homme de bonne compagnie un peu poissard, melant la halle a l'hotel de Rambouillet, jesuite longtemps echappe dans la demagogie, abhorrant le czar en Pologne et voulant le knout a Paris, poussant le peuple a l'eglise et a l'abattoir, berger de l'espece bourreau. Cet autre, insulteur aussi, et non moins zele serviteur de Rome, intrigant du bon Dieu, chef paisible des choses souterraines, figure sinistre et douce avec le sourire de la rage. Cet autre ...--Mais je m'arrete. A quoi bon ce denombrement? *Et caetera*, dit l'histoire. Tous ces masques sont deja

des inconnus. Laissons tranquille l'oubli reprenant ce qui est a lui. Laissons la nuit tomber sur les hommes de nuit. Le vent du soir emporte de l'ombre, laissons-le faire. En quoi cela nous regarde-t-il, un effacement de silhouette a l'horizon?

Passons.

Oui, soyons indulgents. S'il y a eu pour plusieurs d'entre nous quelque labeur et quelque epreuve, une tempete plus ou moins longue, quelques jets d'ecume sur l'ecueil, un peu de ruine, un peu d'exil, qu'importe si la fin est bonne pour toi, France, pour toi, peuple! qu'importe l'augmentation de souffrance de quelques-uns s'il y a diminution de souffrance pour tous! La proscription est dure, la calomnie est noire, la vie loin de la patrie est une insomnie lugubre, mais qu'importe si l'humanite grandit et se delivre! qu'importe nos douleurs si les questions avancent, si les problemes se simplifient, si les solutions murissent, si a travers la claire-voie des impostures et des illusions on apercoit de plus en plus distinctement la verite! qu'importe dix-neuf ans de froide bise a l'etranger, qu'importe l'absence mal recue au retour, si devant l'ennemi Paris charmant devient Paris sublime, si la majeste de la grande nation s'accroit par le malheur, si la France mutilée laisse couler par ses plaies de la vie pour le monde entier! qu'importe si les ongles repoussent a cette mutilée, et si l'heure de la restitution arrive! qu'importe si, dans un prochain avenir, deja distinct et visible, chaque nationalite reprend sa figure naturelle, la Russie jusqu'a l'Inde, l'Allemagne jusqu'au Danube, l'Italie jusqu'aux Alpes, la France jusqu'au Rhin, l'Espagne ayant Gibraltar, et Cuba ayant Cuba; rectifications necessaires a l'immense amitie future des nations! C'est tout cela que nous avons voulu. Nous l'aurons.

Il y a des saisons sociales, il y a pour la civilisation des traversees climateriques, qu'importe notre fatigue dans l'ouragan! et qu'est-ce que cela fait que nous ayons ete malheureux si c'est pour le bien, si deciderement le genre humain passe de son decembre a son avril, si l'hiver des despotismes et des guerres est fini, s'il ne nous neige plus de superstitions et de prejuges sur la tete, et si, apres toutes les nuees evanouies, feodalites, monarchies, empires, tyrannies, batailles et carnages, nous voyons enfin poindre a l'horizon rose cet eblouissant floreal des peuples, la paix universelle!

X

Dans tout ce que nous disons ici, nous n'avons qu'une pretention, affirmer l'avenir dans la mesure du possible.

Prevoir ressemble quelquefois a errer; le vrai trop lointain fait sourire.

Dire qu'un oeuf a des ailes, cela semble absurde, et cela est pourtant veritable.

L'effort du penseur, c'est de mediter utilement.

Il y a la meditation perdue qui est reverie, et la meditation feconde qui est incubation. Le vrai penseur couve.

C'est de cette incubation que sortent, a des heures voulues, les diverses formes du progres destinees a s'envoler dans le grand possible humain, dans la realite, dans la vie.

Arrivera-t-on a l'extremite du progres?

Non.

Il ne faut pas rendre la mort inutile. L'homme ne sera complet qu'apres la vie.

Approcher toujours, n'arriver jamais; telle est la loi. La civilisation est une asymptote.

Toutes les formes du progres sont la Revolution.

La Revolution, c'est la ce que nous faisons, c'est la ce que nous pensons, c'est la ce que nous parlons, c'est la ce que nous avons dans la bouche, dans la poitrine, dans l'ame,

La Revolution, c'est la respiration nouvelle de l'humanite.

La Revolution, c'est hier, c'est aujourd'hui, et c'est demain.

De la, disons-le, la necessite et l'impossibilite d'en faire l'histoire.

Pourquoi?

Parce qu'il est indispensable de raconter hier et parce qu'il est impossible de raconter demain.

On ne peut que le deduire et le preparer. C'est ce que nous tachons de faire.

Insistons, cela n'est jamais inutile, sur cette immensite de la Revolution.

XI

La Revolution tente tous les puissants esprits, et c'est a qui s'en approchera, les uns, comme Lamartine, pour la peindre, les autres, comme Michelet, pour l'expliquer, les autres, comme Quinet, pour la juger, les autres, comme Louis Blanc, pour la feconder.

Aucun fait humain n'a eu de plus magnifiques narrateurs, et pourtant cette histoire sera toujours offerte aux historiens comme a faire.

Pourquoi? Parce que toutes les histoires sont l'histoire du passe, et que, repetons-le, l'histoire de la Revolution est l'histoire de l'avenir. La Revolution a conquis en avant, elle a decouvert et annonce le grand Chanaan de l'humanite, il y a dans ce qu'elle nous a apporte encore plus de terre promise que de terrain gagne, et a mesure qu'une de ces conquetes faites d'avance entrera dans le domaine humain, a mesure qu'une de ces promesses se realisera, un nouvel aspect de la Revolution se revelera, et son histoire sera renouvelee. Les histoires actuelles n'en seront pas moins definitives, chacune a son point de vue, les historiens contemporains domineront meme l'historien futur, comme Moise domine Cuvier, mais leurs travaux se mettront en perspective et feront partie de l'ensemble complet. Quand cet ensemble sera-t-il complet? Quand le phenomene sera termine, c'est-a-dire quand la revolution de France sera devenue, comme nous l'avons indique dans les premieres pages de cet escrit, d'abord revolution d'Europe, puis revolution de l'homme; quand l'utopie se sera consolidee en progres, quand l'ebauche aura abouti au chef-d'oeuvre; quand a la coalition fratricide des rois aura succede la federation fraternelle des peuples, et a la guerre contre tous, la paix pour tous. Impossible, a moins d'y ajouter le reve, de completer des aujourd'hui ce qui ne se completera que demain, et d'achever l'histoire d'un fait inacheve, surtout quand ce fait contient une telle vegetation d'evenements futurs. Entre l'histoire et l'historien la disproportion est trop grande.

Rien de plus colossal. Le total echappe. Regardez ce qui est deja derriere nous. La Terreur est un cratere, la Convention est un sommet. Tout l'avenir est en fermentation dans ces profondeurs. Le peintre est effare par l'inattendu des escarpements. Les lignes trop vastes dépassent l'horizon. Le regard humain a des limites, le procede divin n'en a pas. Dans ce tableau a faire vous vous borneriez a un seul personnage, prenez qui vous voudrez, que vous y sentiriez l'infini. D'autres horizons sont moins demesures. Ainsi, par exemple, a un moment donne de l'histoire, il y a d'un cote Tibere et de l'autre Jesus. Mais le jour ou Tibere et Jesus font leur jonction dans un homme et s'amalgament dans un etre formidable ensanglantant la terre et sauvant le monde, l'historien romain lui-meme aurait un frisson, et Robespierre deconcerterait Tacite. Par moments on craint de finir par etre force d'admettre une sorte de loi morale mixte qui semble se degager de tout cet inconnu. Aucune des dimensions du phenomene ne s'ajuste a la notre. La hauteur est inouie et se derobe a l'observation. Si grand que soit l'historien, cette enormite le deborde. La Revolution francaise racontee par un homme, c'est un volcan explique par une fourmi.

XII

Que conclure? Une seule chose. En presence de cet ouragan enorme, pas encore fini, entr'aidons-nous les uns les autres.

Nous ne sommes pas assez hors de danger pour ne point nous tendre la



main.

O mes freres, reconcilions-nous.

Prenons la route immense de l'apaisement. On s'est assez hai. Treve.  
Oui, tendons-nous tous la main. Que les grands aient pitie des petits,  
et que les petits fassent grace aux grands. Quand donc comprendra-t-on  
que nous sommes sur le meme navire, et que le naufrage est  
indivisible? Cette mer qui nous menace est assez grande pour tous, il  
y a de l'abime pour vous comme pour moi. Je l'ai dit deja ailleurs,  
et je le repete. Sauver les autres, c'est se sauver soi-meme. La  
solidarite est terrible, mais la fraternite est douce. L'une engendre  
l'autre. O mes freres, soyons freres!

Voulons-nous terminer notre malheur? renoncons a notre colere.  
Reconcilions-nous. Vous verrez comme ce sourire sera beau.

Envoyons aux exils lointains la flotte lumineuse du retour, restituons  
les maris aux femmes, les travailleurs aux ateliers, les familles aux  
foyers, restituons-nous a nous-memes ceux qui ont ete nos ennemis.  
Est-ce qu'il n'est pas enfin temps de s'aimer? Voulez-vous qu'on ne  
recommence pas? finissez. Finir, c'est absoudre. En sevrissant, on  
perpetue. Qui tue son ennemi fait vivre la haine. Il n'y a qu'une  
facon d'achever les vaincus, leur pardonner. Les guerres civiles  
s'ouvrent par toutes les portes et se ferment par une seule, la  
clemence. La plus efficace des repressions, c'est l'amnistie. O femmes  
qui pleurez, je voudrais vous rendre vos enfants.

Ah! je songe aux exiles. J'ai par moments le coeur serre. Je songe  
au mal du pays. J'en ai eu ma part peut-etre. Sait-on de quelle nuit  
tombante se compose la nostalgie? Je me figure la sombre ame d'un  
pauvre enfant de vingt ans qui sait a peine ce que la societe lui  
veut, qui subit pour ou ne sait quoi, pour un article de journal, pour  
une page fievreuse ecrite dans la folie, ce supplice demesure, l'exil  
eternel, et qui, apres une journee de baigne, le crepuscule venu,  
s'assied sur la falaise severe, accable sous l'enormite de la guerre  
civile et sous la serenite des etoiles! Chose horrible, le soir et  
l'ocean a cinq mille lieues de sa mere!

Ah! pardonnons!

Ce cri de nos ames n'est pas seulement tendre, il est raisonnable. La  
douceur n'est pas seulement la douceur, elle est l'habilete. Pourquoi  
condamner l'avenir au grossissement des vengeances gonflees de pleurs  
et a la sinistre repercussion des rancunes! Allez dans les bois,  
ecoutez les echos, et songez aux represailles; cette voix obscure et  
lointaine qui vous repond, c'est votre haine qui revient contre vous.  
Prenez garde, l'avenir est bon debiteur, et votre colere, il vous la  
rendra. Regardez les berceaux, ne leur noircissez pas la vie qui les  
attend. Si nous n'avons pas pitie des enfants, des autres, ayons pitie  
de nos enfants. Apaisement! apaisement! Helas! nous ecouterait-on?

N'importe, persistons, nous qui voulons qu'on promette et non qu'on

menace, nous qui voulons qu'on guerisse et non qu'on mutile, nous qui voulons qu'on vive et non qu'on meure. Les grandes lois d'en haut sont avec nous. Il y a un profond parallelisme entre la lumiere qui nous vient du soleil et la clemence qui nous vient de Dieu. Il y aura une heure de pleine fraternite, comme il y a une heure de plein midi. Ne perds pas courage, o pitie! Quant a moi, je ne me laisserai pas, et ce que j'ai ecrit dans tous mes livres, ce que j'ai atteste par tous mes actes, ce que j'ai dit a tous les auditoires, a la tribune des pairs comme dans le cimetiere des proscrits, a l'assemblee nationale de France comme a la fenetre lapidee de la place des Barricades de Bruxelles, je l'attesterai, je l'ecrirai, et je le dirai sans cesse: il faut s'aimer, s'aimer, s'aimer! Les heureux doivent avoir pour malheur les malheureux. L'egoisme social est un commencement de sepulcre. Voulons-nous vivre, melons nos coeurs, et soyons l'immense genre humain. Marchons en avant, remorquons en arriere. La prosperite materielle n'est pas la felicite morale, l'etourdissement n'est pas la guerison, l'oubli n'est pas le paiement. Aidons, protegeons, secourons, avouons la faute publique et reparons-la. Tout ce qui souffre accuse, tout ce qui pleure dans l'individu saigne dans la societe, personne n'est tout seul, toutes les fibres vivantes tressaillent ensemble et se confondent, les petits doivent etre sacres aux grands, et c'est du droit de tous les faibles que se compose le devoir de tous les forts. J'ai dit.

Paris, juin 1875.

## ACTES ET PAROLES

### AVANT L'EXIL

1841-1851

\_Institut.--Chambre des Pairs Reunions electorales.--Enterrements.--  
Cour d'assises Conseils de guerre.--Congres de la Paix Assemblee  
constituante.--Assemblee legislative Le Deux decembre 1851\_.

### ACADEMIE FRANCAISE

1841-1844

### DISCOURS DE RECEPTION

2 JUIN 1841.

[Note: M. Victor Hugo fut nomme membre de l'academie francaise, par 18  
voix contre 16, le 7 janvier 1841. Il prit seance le 2 juin.]

Messieurs,

Au commencement de ce siècle, la France était pour les nations un magnifique spectacle. Un homme la remplissait alors et la faisait si grande qu'elle remplissait l'Europe. Cet homme, sorti de l'ombre, fils d'un pauvre gentilhomme corse, produit de deux républiques, par sa famille de la république de Florence, par lui-même de la république française, était arrivé en peu d'années à la plus haute royauté qui jamais peut-être ait étonné l'histoire. Il était prince par le génie, par la destinée et par les actions. Tout en lui indiquait le possesseur légitime d'un pouvoir providentiel. Il avait eu pour lui les trois conditions suprêmes, l'événement, l'acclamation et la consécration. Une révolution l'avait enfanté, un peuple l'avait choisi, un pape l'avait couronné. Des rois et des généraux, marqués eux-mêmes par la fatalité, avaient reconnu en lui, avec l'instinct que leur donnait leur sombre et mystérieux avenir, l'élu du destin. Il était l'homme auquel Alexandre de Russie, qui devait périr à Taganrog, avait dit: «Vous êtes prédestiné du ciel»; auquel Kleber, qui devait mourir en Égypte, avait dit: «Vous êtes grand comme le monde»; auquel Desaix, tombé à Marengo, avait dit: «Je suis le soldat et vous êtes le général»; auquel Valhubert, expirant à Austerlitz, avait dit: «Je vais mourir, mais vous allez régner». Sa renommée militaire était immense, ses conquêtes étaient colossales.

Chaque année il reculait les frontières de son empire au-delà même des limites majestueuses et nécessaires que Dieu a données à la France. Il avait effacé les Alpes comme Charlemagne, et les Pyrénées comme Louis XIV; il avait passé le Rhin comme César, et il avait failli franchir la Manche comme Guillaume le Conquérant. Sous cet homme, la France avait cent trente départements; d'un côté elle touchait aux bouches de l'Elbe, de l'autre elle atteignait le Tibre. Il était le souverain de quarante-quatre millions de Français et le protecteur de cent millions d'Européens. Dans la composition hardie de ses frontières, il avait employé comme matériaux deux grands-duchés souverains, la Savoie et la Toscane, et cinq anciennes républiques, Gênes, les États romains, les États vénitiens, le Valais et les Provinces-Unies. Il avait construit son état au centre de l'Europe comme une citadelle, lui donnant pour bastions et pour ouvrages avancés dix monarchies qu'il avait fait entrer à la fois dans son empire et dans sa famille. De tous les enfants, ses cousins et ses frères, qui avaient joué avec lui dans la petite cour de la maison natale d'Ajaccio, il avait fait des têtes couronnées. Il avait marié son fils adoptif à une princesse de Bavière et son plus jeune frère à une princesse de Wurtemberg. Quant à lui, après avoir ôté à l'Autriche l'empire d'Allemagne qu'il s'était à peu près arrogé sous le nom de Confédération du Rhin, après lui avoir pris le Tyrol pour l'ajouter à la Bavière et l'Illyrie pour la réunir à la France, il avait daigné épouser une archiduchesse. Tout dans cet homme était démesure et splendide. Il était au-dessus de l'Europe comme une vision extraordinaire. Une fois on le vit au milieu de quatorze personnes souveraines, sacrées et couronnées, assis entre le César et le Czar sur un fauteuil plus élevé que le leur. Un jour il donna à Talma le spectacle d'un parterre de rois. N'étant encore qu'à l'aube de sa puissance, il lui avait pris fantaisie de toucher au nom de

Bourbon dans un coin de l'Italie et de l'agrandir a sa maniere; de Louis, duc de Parme, il avait fait un roi d'Etrurie. A la meme epoque, il avait profite d'une treve, puissamment imposee par son influence et par ses armes, pour faire quitter aux rois de la Grande-Bretagne ce titre de \_rois de France\_ qu'ils avaient usurpe quatre cents ans, et qu'ils n'ont pas ose reprendre depuis, tant il leur fut alors bien arrache. La revolution avait efface les fleurs de lys de l'ecusson de France; lui aussi, il les avait effacees, mais du blason d'Angleterre; trouvant ainsi moyen de leur faire honneur de la meme maniere dont on leur avait fait affront. Par decret imperial il divisait la Prusse en quatre departements, il mettait les Iles Britanniques en etat de blocus, il declarait Amsterdam troisieme ville de l'empire,--Rome n'etait que la seconde,--ou bien il affirmait au monde que la maison de Bragance avait cesse de regner. Quand il passait le Rhin, les electeurs d'Allemagne, ces hommes qui avaient fait des empereurs, venaient au-devant de lui jusqu'a leurs frontieres dans l'esperance qu'il les ferait peut-etre rois. L'antique royaume de Gustave Wasa, manquant d'heritier et cherchant un maitre, lui demandait pour prince un de ses marechaux. Le successeur de Charles-Quint, l'arriere-petit-fils de Louis XIV, le roi des Espagnes et des Indes, lui demandait pour femme une de ses soeurs. Il etait compris, gronde et adore de ses soldats, vieux grenadiers familiers avec leur empereur et avec la mort. Le lendemain des batailles, il avait avec eux de ces grands dialogues qui commentent superbement les grandes actions et qui transforment l'histoire en epopée. Il entrait dans sa puissance comme dans sa majeste quelque chose de simple, de brusque et de formidable. Il n'avait pas, comme les empereurs d'Orient, le doge de Venise pour grand echanson, ou, comme les empereurs d'Allemagne, le duc de Baviere pour grand ecuyer; mais il lui arrivait parfois de mettre aux arrêts le roi qui commandait sa cavalerie. Entre deux guerres, il creusait des canaux, il percait des routes, il dotait des theatres, il enrichissait des academies, il provoquait des decouvertes, il fondait des monuments grandioses, ou bien il redigeait des codes dans un salon des Tuileries, et il querellait ses conseillers d'etat jusqu'a ce qu'il eut reussi a substituer, dans quelque texte de loi, aux routines de la procedure, la raison supreme et naive du genie. Enfin, dernier trait qui complete a mon sens la configuration singuliere de cette grande gloire, il etait entre si avant dans l'histoire par ses actions qu'il pouvait dire et qu'il disait: \_Mon predecesseur l'empereur Charlemagne\_; et il s'etait par ses alliances tellement mele a la monarchie, qu'il pouvait dire et qu'il disait: \_Mon oncle le roi Louis XVI\_.

Cet homme etait prodigieux. Sa fortune, messieurs, avait tout surmonte. Comme je viens de vous le rappeler, les plus illustres princes sollicitaient son amitie, les plus anciennes races royales cherchaient son alliance, les plus vieux gentilshommes briguaient son service. Il n'y avait pas une tete, si haute ou si fiere qu'elle fut, qui ne saluat ce front sur lequel la main de Dieu, presque visible, avait pose deux couronnes, l'une qui est faite d'or et qu'on appelle la royauté, l'autre qui est faite de lumiere et qu'on appelle le genie. Tout dans le continent s'inclinait devant Napoleon, tout,--excepte six poetes, messieurs,--permettez-moi de le dire et d'en etre fier dans

cette enceinte,--excepte six penseurs restes seuls debout dans l'univers agenouille; et ces noms glorieux, j'ai hate de les prononcer devant vous, les voici: DUCIS, DELILLE, Mme DE STAEL, BENJAMIN CONSTANT, CHATEAUBRIAND, LEMERCIER.

Que signifiait cette resistance? Au milieu de cette France qui avait la victoire, la force, la puissance, l'empire, la domination, la splendeur; au milieu de cette Europe émerveillée et vaincue qui, devenue presque française, participait elle-même du rayonnement de la France, que représentaient ces six esprits rebelles contre un génie, ces six renommées indignées contre la gloire, ces six poètes irrités contre un héros? Messieurs, ils représentaient en Europe la seule chose qui manquait alors à l'Europe, l'indépendance; ils représentaient en France la seule chose qui manquait alors à la France, la liberté.

A Dieu ne plaise que je prétende jeter ici le blame sur les esprits moins sévères qui entouraient alors le maître du monde de leurs acclamations! Cet homme, après avoir été l'étoile d'une nation, en était devenu le soleil. On pouvait sans crime se laisser éblouir. Il était plus malaisé peut-être qu'on ne pense, pour l'individu que Napoléon voulait gagner, de défendre sa frontière contre cet envahisseur irrésistible qui savait le grand art de subjuguier un peuple et qui savait aussi le grand art de séduire un homme. Que suis-je, d'ailleurs, messieurs, pour m'arroger ce droit de critique suprême? Quel est mon titre? N'ai-je pas bien plutôt besoin moi-même de bienveillance et d'indulgence à l'heure où j'entre dans cette compagnie, ému de toutes les émotions ensemble, fier des suffrages qui m'ont appelé, heureux des sympathies qui m'accueillent, trouble par cet auditoire si imposant et si charmant, triste de la grande perte que vous avez faite et dont il ne me sera pas donné de vous consoler, confus enfin d'être si peu de chose dans ce lieu vénérable que remplissent à la fois de leur éclat serein et fraternel d'augustes morts et d'illustres vivants? Et puis, pour dire toute ma pensée, en aucun cas je ne reconnaitrais aux générations nouvelles ce droit de blame rigoureux envers nos anciens et nos aînés. Qui n'a pas combattu a-t-il le droit de juger? Nous devons nous souvenir que nous étions enfants alors, et que la vie était légère et insouciant pour nous lorsqu'elle était si grave et si laborieuse pour d'autres. Nous arrivons après nos pères; ils sont fatigués, soyons respectueux. Nous profitons à la fois des grandes idées qui ont lutté et des grandes choses qui ont prévalu. Soyons justes envers tous, envers ceux qui ont accepté l'empereur pour maître comme envers ceux qui l'ont accepté pour adversaire. Comprendons l'enthousiasme et honorons la résistance. L'un et l'autre ont été légitimes.

Pourtant, redisons-le, messieurs, la résistance n'était pas seulement légitime; elle était glorieuse.

Elle affligeait l'empereur. L'homme qui, comme il l'a dit plus tard à Sainte-Hélène, \_eut fait Pascal sénateur et Corneille ministre\_, cet homme-là, messieurs, avait trop de grandeur en lui-même pour ne pas comprendre la grandeur dans autrui. Un esprit vulgaire, appuyé sur la toute-puissance, eut dédaigné peut-être cette rébellion du talent;

Napoleon s'en preoccupait. Il se savait trop historique pour ne point avoir souci de l'histoire; il se sentait trop poetique pour ne pas s'inquieter des poetes. Il faut le reconnaitre hautement, c'etait un vrai prince que ce sous-lieutenant d'artillerie qui avait gagne sur la jeune republique francaise la bataille du dix-huit brumaire et sur les vieilles monarchies europeennes la bataille d'Austerlitz. C'etait un victorieux, et, comme tous les victorieux, c'etait un ami des lettres. Napoleon avait tous les gouts et tous les instincts du trone, autrement que Louis XIV sans doute, mais autant que lui. Il y avait du grand roi dans le grand empereur. Rallier la litterature a son sceptre, c'etait une de ses premieres ambitions. Il ne lui suffisait pas d'avoir musele les passions populaires, il eut voulu soumettre Benjamin Constant; il ne lui suffisait pas d'avoir vaincu trente armees, il eut voulu vaincre Lemercier; il ne lui suffisait pas d'avoir conquis dix royaumes, il eut voulu conquerir Chateaubriand.

Ce n'est pas, messieurs, que tout en jugeant le premier consul ou l'empereur chacun sous l'influence de leurs sympathies particulieres, ces hommes-la contestassent ce qu'il y avait de genereux, de rare et d'illustre dans Napoleon. Mais, selon eux, le politique ternissait le victorieux, le heros etait double d'un tyran, le Scipion se compliquait d'un Cromwell; une moitie de sa vie faisait a l'autre moitie des repliques ameres. Bonaparte avait fait porter aux drapeaux de son armee le deuil de Washington; mais il n'avait pas imite Washington. Il avait nomme La Tour d'Auvergne premier grenadier de la republique; mais il avait aboli la republique. Il avait donne le dome des Invalides pour sepulcre au grand Turenne; mais il avait donne le fosse de Vincennes pour tombe au petit-fils du grand Conde.

Malgre leur fiere et chaste attitude, l'empereur n'hesita devant aucune avance. Les ambassades, les dotations, les hauts grades de la legion d'honneur, le senat, tout fut offert, disons-le a la gloire de l'empereur, et, disons-le a la gloire de ces nobles refractaires, tout fut refuse.

Apres les caresses, je l'ajoute a regret, vinrent les persecutions. Aucun ne ceda. Grace a ces six talents, grace a ces six caracteres, sous ce regne qui supprima tant de libertes et qui humilia tant de couronnes, la dignite royale de la pensee libre fut maintenue.

Il n'y eut pas que cela, messieurs, il y eut aussi service rendu a l'humanite. Il n'y eut pas seulement resistance au despotisme, il y eut aussi resistance a la guerre. Et qu'on ne se meprenne pas ici sur le sens et sur la portee de mes paroles, je suis de ceux qui pensent que la guerre est souvent bonne. A ce point de vue superieur d'ou l'on voit toute l'histoire comme un seul groupe et toute la philosophie comme une seule idee, les batailles ne sont pas plus des plaies faites au genre humain que les sillons ne sont des plaies faites a la terre. Depuis cinq mille ans, toutes les moissons s'ebauchent par la charrue et toutes les civilisations par la guerre. Mais lorsque la guerre tend a dominer, lorsqu'elle devient l'etat normal d'une nation, lorsqu'elle passe a l'etat chronique, pour ainsi dire, quand il y a, par exemple, treize grandes guerres en quatorze ans, alors, messieurs, quelque

magnifiques que soient les resultats ulterieurs, il vient un moment ou l'humanite souffre. Le cote delicat des moeurs s'use et s'amoindrit au frottement des idees brutales; le sabre devient le seul outil de la societe; la force se forge un droit a elle; le rayonnement divin de la bonne foi, qui doit toujours eclairer la face des nations, s'eclipse a chaque instant dans l'ombre ou s'elaborent les traites et les partages de royaumes; le commerce, l'industrie, le developpement radieux des intelligences, toute l'activite pacifique disparaît; la sociabilite humaine est en peril. Dans ces moments-la, messieurs, il sied qu'une imposante reclamation s'eleve; il est moral que l'intelligence dise hardiment son fait a la force; il est bon qu'en presence meme de leur victoire et de leur puissance, les penseurs fassent des remontrances aux heros, et que les poetes, ces civilisateurs sereins, patients et paisibles, protestent contre les conquerants, ces civilisateurs violents.

Parmi ces illustres protestants, il etait un homme que Bonaparte avait aime, et auquel il aurait pu dire, comme un autre dictateur a un autre republicain: *«Tu quoque!»* Cet homme, messieurs, c'etait M. Lemerrier. Nature probe, reservee et sobre; intelligence droite et logique; imagination exacte et, pour ainsi dire, algebrique jusque dans ses fantaisies; ne gentilhomme, mais ne croyant qu'a l'aristocratie du talent; ne riche, mais ayant la science d'etre noblement pauvre; modeste d'une sorte de modestie hautaine; doux, mais ayant dans sa douceur je ne sais quoi d'obstine, de silencieux et d'inflexible; austere dans les choses publiques, difficile a entrainer, offusque de ce qui eblouit les autres, M. Lemerrier, detail remarquable dans un homme qui avait livre tout un cote de sa pensee aux theories, M. Lemerrier n'avait laisse construire son opinion politique que par les faits. Et encore voyait-il les faits a sa maniere. C'etait un de ces esprits qui donnent plus d'attention aux causes qu'aux effets, et qui critiqueraient volontiers la plante sur sa racine et le fleuve sur sa source. Ombrageux et sans cesse pret a se cabrer, plein d'une haine secrete et souvent vaillante contre tout ce qui tend a dominer, il paraissait avoir mis autant d'amour-propre a se tenir toujours de plusieurs annees en arriere des evenements que d'autres en mettent a se precipiter en avant. En 1789, il etait royaliste, ou, comme on parlait alors, *«monarchien»*, de 1785; en 93 il devint, comme il l'a dit lui-meme, liberal de 89; en 1804, au moment ou Bonaparte se trouva mur pour l'empire, Lemerrier se sentit mur pour la republique.

Comme vous le voyez, messieurs, son opinion politique, dedaigneuse de ce qui lui semblait le caprice du jour, etait toujours mise a la mode de l'an passe.

Veillez me permettre ici quelques details sur le milieu dans lequel s'ecoula la jeunesse de M. Lemerrier. Ce n'est qu'en explorant les commencements d'une vie qu'on peut etudier la formation d'un caractere. Or, quand on veut connaitre a fond ces hommes qui repandent de la lumiere, il ne faut pas moins s'eclairer de leur caractere que de leur genie. Le genie, c'est le flambeau du dehors; le caractere, c'est la lampe interieure.

En 1793, au plus fort de la terreur, M. Lemerrier, tout jeune homme alors, suivait avec une assiduité remarquable les séances de la Convention nationale. C'était là, messieurs, un sujet de contemplation sombre, lugubre, effrayant, mais sublime. Soyons justes, nous le pouvons sans danger aujourd'hui, soyons justes envers ces choses augustes et terribles qui ont passé sur la civilisation humaine et qui ne reviendront plus! C'est, à mon sens, une volonté de la providence que la France ait toujours à sa tête quelque chose de grand. Sous les anciens rois, c'était un prince; sous l'empire, ce fut un homme; pendant la révolution, ce fut une assemblée. Assemblée qui a brisé le trône et qui a sauvé le pays, qui a eu un duel avec la royauté comme Cromwell et un duel avec l'univers comme Annibal, qui a eu à la fois du génie comme tout un peuple et du génie comme un seul homme, en un mot, qui a commis des attentats et qui a fait des prodiges, que nous pouvons détester, que nous pouvons maudire, mais que nous devons admirer!

Reconnaissons-le néanmoins, il se fit en France, dans ce temps-là, une diminution de lumière morale, et par conséquent,--remarquons-le, messieurs,--une diminution de lumière intellectuelle. Cette espèce de demi-jour ou de demi-obscurité qui ressemble à la tombée de la nuit et qui se répand sur de certaines époques, est nécessaire pour que la providence puisse, dans l'intérêt ultérieur du genre humain, accomplir sur les sociétés vieillies ces effrayantes voies de fait qui, si elles étaient commises par des hommes, seraient des crimes, et qui, venant de Dieu, s'appellent des révolutions.

Cette ombre, c'est l'ombre même que fait la main du Seigneur quand elle est sur un peuple.

Comme je l'indiquais tout à l'heure, 93 n'est pas l'époque de ces hautes individualités que leur génie isole. Il semble, en ce moment-là, que la providence trouve l'homme trop petit pour ce qu'elle veut faire, qu'elle le relegue sur le second plan, et qu'elle entre en scène elle-même. Eu effet, en 93, des trois géants qui ont fait de la révolution française, le premier, un fait social, le deuxième, un fait géographique, le dernier, un fait européen, l'un, Mirabeau, était mort; l'autre, Sieyès, avait disparu dans l'éclipse, il \_réussissait à vivre\_, comme ce lâche grand homme l'a dit plus tard; le troisième, Bonaparte, n'était pas encore à la vie historique. Sieyès laisse dans l'ombre et Danton peut-être excepté, il n'y avait donc pas d'hommes du premier ordre, pas d'intelligences capitales dans la Convention, mais il y avait de grandes passions, de grandes luttes, de grands éclairs, de grands fantômes. Cela suffisait, certes, pour l'éblouissement du peuple, redoutable spectateur incliné sur la fatale assemblée. Ajoutons qu'à cette époque ou chaque jour était une journée, les choses marchaient si vite, l'Europe et la France, Paris et la frontière, le champ de bataille et la place publique avaient tant d'aventures, tout se développait si rapidement, qu'à la tribune de la Convention nationale l'événement croissait pour ainsi dire sous l'orateur à mesure qu'il parlait, et, tout en lui donnant le vertige, lui communiquait sa grandeur. Et puis, comme Paris, comme la France, la Convention se mouvait dans cette clarté crépusculaire de la fin du



siècle qui attachait des ombres immenses aux plus petits hommes, qui prêtait des contours indéfinis et gigantesques aux plus chétives figures, et qui, dans l'histoire même, repand sur cette formidable assemblée je ne sais quoi de sinistre et de surnaturel.

Ces monstrueuses réunions d'hommes ont souvent fasciné les poètes comme l'hydre fascine l'oiseau. Le Long-Parlement absorbait Milton, la Convention attirait Lemerrier. Tous deux plus tard ont illuminé l'intérieur d'une sombre épopée avec je ne sais quelle vague réverbération de ces deux pandémoniums. On sent Cromwell dans *le Paradis perdu*, et 93 dans la *Panhypocrisie*. La Convention, pour le jeune Lemerrier, c'était la révolution faite vision et réunie tout entière sous son regard. Tous les jours il venait voir la, comme il l'a dit admirablement, *mettre les lois hors la loi*. Chaque matin il arrivait à l'ouverture de la séance et s'asseyait à la tribune publique parmi ces femmes étranges qui mêlaient je ne sais quelle besogne domestique aux plus terribles spectacles, et auxquelles l'histoire conservera leur hideux surnom de *tricoteuses*. Elles le connaissaient, elles l'attendaient et lui gardaient sa place. Seulement il y avait dans sa jeunesse, dans le désordre de ses vêtements, dans son attention égarée, dans son anxiété pendant les discussions, dans la fixité profonde de son regard, dans les paroles entrecoupées qui lui échappaient par moments, quelque chose de si singulier pour elles, qu'elles le croyaient privé de raison. Un jour, arrivant plus tard qu'à l'ordinaire, il entendit une de ces femmes dire à l'autre: *Ne te mets pas là, c'est la place de l'idiot*.

Quatre ans plus tard, en 1797, l'idiot donnait à la France *Agamemnon*.

Est-ce que par hasard cette assemblée aurait fait faire au poète cette tragédie? Qu'y a-t-il de commun entre Egisthe et Danton, entre Argos et Paris, entre la barbarie homérique et la démoralisation voltairienne? Quelle étrange idée de donner pour miroir aux attentats d'une civilisation décrépite et corrompue les crimes naïfs et simples d'une époque primitive, de faire errer, pour ainsi dire, à quelques pas des échafauds de la révolution française, les spectres grandioses de la tragédie grecque, et de confronter au régicide moderne, tel que l'accomplissent les passions populaires, l'antique régicide tel que le font les passions domestiques! Je l'avouerai, messieurs, en songeant à cette remarquable époque du talent de M. Lemerrier, entre les discussions de la Convention et les querelles des Atrides, entre ce qu'il voyait et ce qu'il revait, j'ai souvent cherché un rapport, je n'ai trouvé tout au plus qu'une harmonie. Pourquoi, par quelle mystérieuse transformation de la pensée dans le cerveau, *Agamemnon* est-il né ainsi? C'est là un de ces sombres caprices de l'inspiration dont les poètes seuls ont le secret. Quoi qu'il en soit, *Agamemnon* est une œuvre, une des plus belles tragédies de notre théâtre, sans contredit, par l'horreur et par la pitié à la fois, par la simplicité de l'élément tragique, par la gravité austère du style. Ce sévère poème a vraiment le profil grec. On sent, en le considérant, que c'est l'époque où David donne la couleur aux bas-reliefs d'Athènes et où Talma leur donne la parole et le mouvement. On y sent plus que

l'époque, on y sent l'homme. On devine que le poète a souffert en écrivant. En effet, une mélancolie profonde, mêlée à je ne sais quelle terreur presque révolutionnaire, couvre toute cette grande œuvre. Examinez-la,--elle le mérite, messieurs,--voyez l'ensemble et les détails, Agamemnon et Strophus, la galère qui aborde au port, les acclamations du peuple, le tutoiement héroïque des rois. Contemplez surtout Clytemnestre, la pâle et sanglante figure, l'adultère dévouée au parricide, qui regarde à côté d'elle sans les comprendre et, chose terrible! sans en être épouvantée, la captive Cassandre et le petit Oreste; deux êtres faibles en apparence, en réalité formidables! L'avenir parle dans l'un et vit dans l'autre. Cassandre, c'est la menace sous la forme d'une esclave; Oreste, c'est le chatiment sous les traits d'un enfant.--

Comme je viens de le dire, à l'âge où l'on ne souffre pas encore et où l'on rêve à peine, M. Lemerrier souffrit et créa. Cherchant à composer sa pensée, curieux de cette curiosité profonde qui attire les esprits courageux aux spectacles effrayants, il s'approcha le plus près qu'il put de la Convention, c'est-à-dire de la révolution. Il se pencha sur la fournaise pendant que la statue de l'avenir y bouillonnait encore, et il y vit flamboyer et il y entendit rugir, comme la lave dans le cratère, les grands principes révolutionnaires, ce bronze dont sont faites aujourd'hui toutes les bases de nos idées, de nos libertés et de nos lois. La civilisation future était alors le secret de la providence, M. Lemerrier n'essaya pas de le deviner. Il se borna à recevoir en silence, avec une résignation stoïque, son contrecoup de toutes les calamités. Chose digne d'attention, et sur laquelle je ne puis m'empêcher d'insister, si jeune, si obscur, si inaperçu encore, perdu dans cette foule qui, pendant la terreur, regardait les événements traverser la rue conduits par le bourreau, il fut frappé dans toutes ses affections les plus intimes par les catastrophes publiques. Sujet dévoué et presque serviteur personnel de Louis XVI, il vit passer le fiacre du 21 janvier; filleul de madame de Lamballe, il vit passer la pique du 2 septembre; ami d'André Chenier, il vit passer la charrette du 7 thermidor. Ainsi, à vingt ans, il avait déjà vu décapiter, dans les trois êtres les plus sacrés pour lui après son père, les trois choses de ce monde les plus rayonnantes après Dieu, la royauté, la beauté et le génie!

Quand ils ont subi de pareilles impressions, les esprits tendres et faibles restent tristes toute leur vie, les esprits élevés et fermes demeurent sérieux. M. Lemerrier accepta donc la vie avec gravité. Le 9 thermidor avait ouvert pour la France cette ère nouvelle qui est la seconde phase de toute révolution. Après avoir regardé la société se dissoudre, M. Lemerrier la regarda se reformer. Il mena la vie mondaine et littéraire. Il étudia et partagea, en souriant parfois, les mœurs de cette époque du directoire qui est après Robespierre ce que la régence est après Louis XIV, le tumulte joyeux d'une nation intelligente échappée à l'ennui ou à la peur, l'esprit, la gaieté et la licence protestant par une orgie, ici, contre la tristesse d'un despotisme dévot, là, contre l'abrutissement d'une tyrannie puritaine. M. Lemerrier, célèbre alors par le succès d'\_Agamemnon\_, rechercha tous les hommes d'élite de ce temps, et en fut recherché. Il connut

Ecouchard-Lebrun chez Ducis, comme il avait connu Andre Chenier chez madame Pourat. Lebrun l'aima tant, qu'il n'a pas fait une seule epigramme contre lui. Le duc de Fitz-James et le prince de Talleyrand, madame de Lameth et M. de Florian, la duchesse d'Aiguillon et madame Tallien, Bernardin de Saint-Pierre et madame de Stael lui firent fete et l'accueillirent. Beaumarchais voulut etre son editeur, comme vingt ans plus tard Dupuytren voulut etre son professeur. Deja place trop haut pour descendre aux exclusions de partis, de plain-pied avec tout ce qui etait superieur, il devint en meme temps l'ami de David qui avait juge le roi et de Delille qui l'avait pleure. C'est ainsi qu'en ces annees-la, de cet echange d'idees avec tant de natures diverses, de la contemplation des moeurs et de l'observation des individus, naquirent et se developperent dans M. Lemercier, pour faire face a toutes les rencontres de la vie, deux hommes,--deux hommes libres,--un homme politique independant, un homme litteraire original.

Un peu avant cette epoque, il avait connu l'officier de fortune qui devait succeder plus tard au directoire. Leur vie se cotoya pendant quelques annees. Tous deux etaient obscurs. L'un etait ruine, l'autre etait pauvre. On reprochait a l'un sa premiere tragedie qui etait un essai d'ecolier, et a l'autre sa premiere action qui etait un exploit de jacobin. Leurs deux renommées commencerent en meme temps par un sobriquet. On disait M. Mercier-Meleagre au meme instant ou l'on disait le general Vendemiaire. Loi etrange qui veut qu'en France le ridicule s'essaye un moment a tous les hommes superieurs! Quand madame de Beauharnais songea a epouser le protege de Barras, elle consulta M. Lemercier sur cette mesalliance. M. Lemercier, qui portait interet au jeune artilleur de Toulon, la lui conseilla. Puis tous deux, l'homme de lettres et l'homme de guerre, grandirent presque parallelement. Ils remporterent en meme temps leurs premieres victoires. M. Lemercier fit jouer Agamemnon dans l'annee d'Arcole et de Lodi, et Pinto dans l'annee de Marengo. Avant Marengo, leur liaison etait deja etroite. Le salon de la rue Chantereine avait vu M. Lemercier lire sa tragedie egyptienne d'Ophis au general en chef de l'armee d'Egypte; Kleber et Desaix ecoutaient assis dans un coin. Sous le consulat, la liaison devint de l'amitie. A la Malmaison, le premier consul, avec cette gaité d'enfant propre aux vrais grands hommes, entra brusquement la nuit dans la chambre ou veillait le poete, et s'amusait a lui eteindre sa bougie, puis il s'echappait en riant aux eclats. Josephine avait confie a M. Lemercier son projet de mariage; le premier consul lui confia son projet d'empire. Ce jour-la, M. Lemercier sentit qu'il perdait un ami. Il ne voulut pas d'un maitre. On ne renonce pas aisement a l'egalite avec un pareil homme. Le poete s'eloigna fierement. On pourrait dire que, le dernier en France, il tutoya Napoleon. Le 14 floreal an XII, le jour meme ou le senat donnait pour la premiere fois a l'elu de la nation le titre imperial: Sire, M. Lemercier, dans une lettre memorable, l'appelait encore familierement de ce grand nom: Bonaparte!

Cette amitie, a laquelle la lutte dut succeder, les honorait l'un et l'autre. Le poete n'etait pas indigne du capitaine. C'etait un rare et beau talent que M. Lemercier. On a plus de raisons que jamais de le dire aujourd'hui que son monument est termine, aujourd'hui que

l'edifice construit par cet esprit a recu cette fatale derniere pierre que la main de Dieu pose toujours sur tous les travaux de l'homme. Vous n'attendez certes pas de moi, messieurs, que j'examine ici page a page cette oeuvre immense et multiple qui, comme celle de Voltaire, embrasse tout, l'ode, l'epitre, l'apologue, la chanson, la parodie, le roman, le drame, l'histoire et le pamphlet, la prose et le vers, la traduction et l'invention, l'enseignement politique, l'enseignement philosophique et l'enseignement litteraire; vaste amas de volumes et de brochures que couronnent avec quelque majeste dix poemes, douze comedies et quatorze tragedies; riche et fantasque architecture, parfois tenebreuse, parfois vivement eclairee, sous les arceaux de laquelle apparaissent, etrangement meles dans un clair-obscur singulier, tous les fantomes imposants de la fable, de la bible et de l'histoire, Atride, Ismael, le levite d'Ephraim, Lycurgue, Camille, Clovis, Charlemagne, Baudouin, saint Louis, Charles VI, Richard III, Richelieu, Bonaparte, domines tous par ces quatre colosses symboliques sculptes sur le fronton de l'oeuvre, Moise, Alexandre, Homere et Newton; c'est-a-dire par la legislation, la guerre, la poesie et la science. Ce groupe de figures et d'idees que le poete avait dans l'esprit et qu'il a pose largement dans notre litterature, ce groupe, messieurs, est plein de grandeur. Apres avoir degage la ligne principale de l'oeuvre, permettez-moi d'en signaler quelques details saillants et caracteristiques; cette comedie de la revolution portugaise, si vive, si spirituelle, si ironique et si profonde; ce Plaute, qui differe de l'Harpagon de Moliere en ce que, comme le dit ingenieusement l'auteur lui-meme, le sujet de Moliere, c'est un avare qui perd un tresor; mon sujet a moi, c'est Plaute qui trouve un avare.; ce Christophe Colomb, ou l'unite de lieu est tout a la fois si rigoureusement observee, car l'action se passe sur le pont d'un vaisseau, et si audacieusement violee, car ce vaisseau--j'ai presque dit ce drame--va de l'ancien monde au nouveau; cette Fredegonde, concue comme un reve de Crebillon, executee comme une pensee de Corneille; cette Atlantiade, que la nature penetre d'un assez vif rayon, quoiqu'elle y soit plutot interpretee peut-etre selon la science que selon la poesie; enfin, ce dernier poeme, l'homme donne par Dieu en spectacle aux demons, cette Panhypocrisiade qui est tout ensemble une epopée, une comedie et une satire, sorte de chimere litteraire, espece de monstre a trois tetes qui chante, qui rit et qui aboie.

Apres avoir traverse tous ces livres, apres avoir monte et descendu la double echelle, construite par lui-meme pour lui seul peut-etre, a l'aide de laquelle ce penseur plongeait dans l'enfer ou penetrerait dans le ciel, il est impossible, messieurs, de ne pas se sentir au coeur une sympathie sincere pour cette noble et travailleuse intelligence qui, sans se rebuter, a courageusement essaye tant d'idees a ce superbe gout francais si difficile a satisfaire; philosophe selon Voltaire, qui a ete parfois un poete selon Shakespeare;crivain precurseur qui dediait des epopées a Dante a l'epoque ou Dorat refleurissait sous le nom de Demoustier; esprit a la vaste envergure, qui a tout a la fois une aile dans la tragedie primitive et une aile dans la comedie revolutionnaire, qui touche par Agamemnon au poete de Promethee et par Pinto au poete de Figaro.

Le droit de critique, messieurs, parait au premier abord decouler naturellement du droit d'apologie. L'oeil humain--est-ce perfection? est-ce infirmité?--est ainsi fait qu'il cherche toujours le cote defectueux de tout. Boileau n'a pas loue Moliere sans restriction.

Cela est-il a l'honneur de Boileau? Je l'ignore, mais cela est. Il y a deux cent trente ans que l'astronome Jean Fabricius a trouve des taches dans le soleil; il y a deux mille deux cents ans que le grammairien Zoile en avait trouve dans Homere. Il semble donc que je pourrais ici, sans offenser vos usages et sans manquer a la respectable memoire qui m'est confiee, meler quelques reproches a mes louanges et prendre de certaines precautions conservatoires dans l'interet de l'art. Je ne le ferai pourtant pas, messieurs. Et vous-memes, en reflechissant que si, par hasard, moi qui ne peux etre que fidele a des convictions hautement proclamees toute ma vie, j'articulais une restriction au sujet de M. Lemercier, cette restriction porterait peut-etre principalement sur un point delicat et supreme, sur la condition qui, selon moi, ouvre ou ferme aux ecrivains les portes de l'avenir, c'est-a-dire sur le style, en songeant a ceci, je n'en doute pas, messieurs, vous comprendrez ma reserve et vous approuverez mon silence. D'ailleurs, et ce que je disais en commençant, ne dois-je pas le repeter ici surtout? qui suis-je? qui m'a donne qualite pour trancher des questions si complexes et si graves? Pourquoi la certitude que je crois sentir en moi se resoudrait-elle en autorite pour autrui? La posterite seule--et c'est la encore une de mes convictions a le droit definitif de critique et de jugement envers les talents superieurs. Elle seule, qui voit leur oeuvre dans son ensemble, dans sa proportion et dans sa perspective, peut dire ou ils ont erre et decider ou ils ont failli. Pour prendre ici devant vous le role auguste de la posterite, pour adresser un reproche ou un blame a un grand esprit, il faudrait au moins etre ou se croire un contemporain eminent. Je n'ai ni le bonheur de ce privilege, ni le malheur de cette pretention.

Et puis, messieurs, et c'est toujours la qu'il en faut revenir quand on parle de M. Lemercier, quel que soit son eclat litteraire, son caractere etait peut-etre plus complet encore que son talent.

Du jour ou il crut de son devoir de lutter contre ce qui lui semblait l'injustice faite gouvernement, il immola a cette lutte sa fortune, qu'il avait retrouvee apres la revolution et que l'empire lui reprit, son loisir, son repos, cette securite exterieure qui est comme la muraille du bonheur domestique, et, chose admirable dans un poete, jusqu'au succes de ses ouvrages. Jamais poete n'a fait combattre des tragedies et des comedies avec une plus heroique bravoure. Il envoyait ses pieces a la censure comme un general envoie ses soldats a l'assaut. Un drame supprime etait immediatement remplace par un autre qui avait le meme sort. J'ai eu, messieurs, la triste curiosite de chercher et d'evaluer le dommage cause par cette lutte a la renommee de l'auteur d'\_Agamemnon\_. Voulez-vous savoir le resultat?--Sans compter \_le Levite d'Ephraim\_ proscrit par le comite de salut public, comme dangereux pour la philosophie, \_le Tartuffe revolutionnaire\_

proscrit par la Convention, comme contraire a la republique, \_la Demence de Charles VI\_ proscrite par la restauration, comme hostile a la royauté; sans m'arreter au \_Corrupteur\_, siffle, dit-on, en 1823, par les gardes du corps; en me bornant aux actes de la censure imperiale, voici ce que j'ai trouve: \_Pinto\_, joue vingt fois, puis defendu; \_Plaute\_, joue sept fois, puis defendu; \_Christophe Colomb\_, joue onze fois militairement devant les bayonnettes, puis defendu; \_Charlemagne\_, defendu; \_Camille\_, defendu. Dans cette guerre, honteuse pour le pouvoir, honorable pour le poete, M. Lemerrier eut en dix ans cinq grands drames tues sous lui.

Il plaida quelque temps pour son droit et pour sa pensee par d'energiqes reclamations directement adressees a Bonaparte lui-meme. Un jour, au milieu d'une discussion delicate et presque blessante, le maitre, s'interrompant, lui dit brusquement: \_Qu'avez-vous donc? vous devenez tout rouge.--\_Et vous tout pale\_, repliqua fierement M. Lemerrier; \_c'est notre maniere a tous deux quand quelque chose nous irrite, vous ou moi. Je rougis et vous palissez\_. Bientot il cessa tout a fait de voir l'empereur. Une fois pourtant, en janvier 1812, a l'epoque culminante des prosperites de Napoleon, quelques semaines apres la suppression arbitraire de son \_Camille\_, dans un moment ou il desesperait de jamais faire représenter aucune de ses pieces tant que l'empire durerait, il dut, comme membre de l'institut, se rendre aux Tuileries. Des que Napoleon l'aperçut, il vint droit a lui.--\_Eh bien, monsieur Lemerrier, quand nous donnerez-vous une belle tragedie\_? M. Lemerrier regarda l'empereur fixement et dit ce seul-mot: \_Bientot. J'attends\_. Mot terrible! mot de prophete plus encore que de poete! mot qui, prononce au commencement de 1812, contient Moscou, Waterloo et Sainte-Helene!

Tout sentiment sympathique pour Bonaparte n'etait cependant pas eteint dans ce coeur silencieux et severe. Vers ces derniers temps, l'age avait plutot rallume qu'etouffe l'etincelle. L'an passe, presque a pareille epoque, par une belle matinee de mai, le bruit se repandit dans Paris que l'Angleterre, honteuse enfin de ce qu'elle a fait a Sainte-Helene, rendait a la France le cercueil de Napoleon. M. Lemerrier, deja souffrant et malade depuis pres d'un mois, se fit apporter le journal. Le journal, en effet, annonçait qu'une fregate allait mettre a la voile pour Sainte-Helene. Pale et tremblant, le vieux poete se leva, une larme brilla dans son oeil, et au moment ou on lui lut que "le general Bertrand irait chercher l'empereur son maitre...."--\_Et moi\_, s'ecria-t-il, \_si j'allais chercher mon ami le premier consul!\_

Huit jours apres, il etait parti.

\_Helas!\_ me disait sa respectable veuve en me racontant ces douloureux details, \_il ne l'est pas alle chercher, il a fuit davantage, il l'est alle rejoindre\_.

Nous venons de parcourir du regard toute cette noble vie; tirons-en maintenant l'enseignement qu'elle renferme.

M. Lemerrier est un de ces hommes rares qui obligent l'esprit a se poser et aident la pensee a resoudre ce grave et beau probleme:--Quelle doit etre l'attitude de la litterature vis-a-vis de la societe, selon les epoques, selon les peuples et selon les gouvernements?

Aujourd'hui, vieux trone de Louis XIV, gouvernement des assemblees, despotisme de la gloire, monarchie absolue, republique tyrannique, dictature militaire, tout cela s'est evanoui. A mesure que nous, generations nouvelles, nous voguons d'annee en annee vers l'inconnu, les trois objets immenses que M. Lemerrier rencontra sur sa route, qu'il aima, contempla et combattit tour a tour, immobiles et morts desormais, s'enfoncent peu a peu dans la brume epaisse du passe. Les rois de la branche ainee ne sont plus que des ombres, la Convention n'est plus qu'un souvenir, l'empereur n'est plus qu'un tombeau.

Seulement, les idees qu'ils contenaient leur ont survécu. La mort et l'ecroulement ne servent qu'a degager cette valeur intrinseque et essentielle des choses qui en est comme l'ame. Dieu met quelquefois des idees dans certains faits et dans certains hommes comme des parfums dans des vases. Quand le vase tombe, l'idee se repand.

Messieurs, la race ainee contenait la tradition historique, la Convention contenait l'expansion revolutionnaire, Napoleon contenait l'unite nationale. De la tradition nait la stabilite, de l'expansion nait la liberte, de l'unite nait le pouvoir. Or la tradition, l'unite et l'expansion, en d'autres termes, la stabilite, le pouvoir et la liberte, c'est la civilisation meme. La racine, le tronc et le feuillage, c'est tout l'arbre.

La tradition, messieurs, importe a ce pays. La France n'est pas une colonie violemment faite nation; la France n'est pas une Amerique. La France fait partie integrante de l'Europe. Elle ne peut pas plus briser avec le passe que rompre avec le sol. Aussi, a mon sens, c'est avec un admirable instinct que notre derniere revolution, si grave, si forte, si intelligente, a compris que, les familles couronnees etant faites pour les nations souveraines, a de certains ages des races royales, il fallait substituer a l'heredite de prince a prince l'heredite de branche a branche; c'est avec un profond bon sens qu'elle a choisi pour chef constitutionnel un ancien lieutenant de Dumouriez et de Kellermann qui etait petit-fils de Henri IV et petit-neveu de Louis XIV; c'est avec une haute raison qu'elle a transforme en jeune dynastie une vieille famille, monarchique et populaire a la fois, pleine de passe par son histoire et pleine d'avenir par sa mission.

Mais si la tradition historique importe a la France, l'expansion liberale ne lui importe pas moins. L'expansion des idees, c'est le mouvement qui lui est propre. Elle est par la tradition et elle vit par l'expansion. A Dieu ne plaise, messieurs, qu'en vous rappelant tout a l'heure combien la France etait puissante et superbe il y a trente ans, j'aie eu un seul moment l'intention impie d'abaisser, d'humilier ou de decourager, par le sous-entendu d'un pretendu

contraste, la France d'a present! Nous pouvons le dire avec calme, et nous n'avons pas besoin de hausser la voix pour une chose si simple et si vraie, la France est aussi grande aujourd'hui qu'elle l'a jamais ete. Depuis cinquante annees qu'en commençant sa propre transformation elle a commence le rajeunissement de toutes les societes vieillies, la France semble avoir fait deux parts egales de sa tache et de son temps. Pendant vingt-cinq ans elle a impose ses armes a l'Europe; depuis vingt-cinq ans elle lui impose ses idees. Par sa presse, elle gouverne les peuples; par ses livres, elle gouverne les esprits. Si elle n'a plus la conquete, cette domination par la guerre, elle a l'initiative, cette domination par la paix. C'est elle qui redige l'ordre du jour de la pensee universelle. Ce qu'elle propose est a l'instant meme mis en discussion par l'humanite tout entiere; ce qu'elle conclut fait loi. Son esprit s'introduit peu a peu dans les gouvernements, et les assainit. C'est d'elle que viennent toutes les palpitations genereuses des autres peuples, tous les changements insensibles du mal au bien qui s'accomplissent parmi les hommes en ce moment et qui epargnent aux etats des secousses violentes. Les nations prudentes et qui ont souci de l'avenir tachent de faire penetrer dans leur vieux sang l'utile fievre des idees francaises, non comme une maladie, mais, permettez-moi cette expression, comme une vaccine qui inocule le progres et qui preserve des revolutions. Peut-etre les limites materielles de la France sont-elles momentanement restreintes, non, certes, sur la mappemonde eternelle dont Dieu a marque les compartiments avec des fleuves, des oceans et des montagnes, mais sur cette carte ephemere, bariolee de rouge et de bleu, que la victoire ou la diplomatie refont tous les vingt ans. Qu'importe! Dans un temps donne, l'avenir remet toujours tout dans le moule de Dieu. La forme de la France est fatale. Et puis, si les coalitions, les reactions et les congres ont bati une France, les poetes et les ecrivains en ont fait une autre. Outre ses frontieres visibles, la grande nation a des frontieres invisibles qui ne s'arretent que la ou le genre humain cesse de parler sa langue, c'est-a-dire aux bornes memes du monde civilise.

Encore quelques mots, messieurs, encore quelques instants de votre bienveillante attention, et j'ai fini.

Vous le voyez, je ne suis pas de ceux qui desesperent. Qu'on me pardonne cette faiblesse, j'admire mon pays et j'aime mon temps. Quoi qu'on en puisse dire, je ne crois pas plus a l'affaiblissement graduel de la France qu'a l'amoidrissage progressif de la race humaine. Il me semble que cela ne peut etre dans les desseins du Seigneur, qui successivement a fait Rome pour l'homme ancien et Paris pour l'homme nouveau. Le doigt eternel, visible, ce me semble, en toute chose, ameliore perpetuellement l'univers par l'exemple des nations choisies et les nations choisies par le travail des intelligences elues. Oui, messieurs, n'en deplaise a l'esprit de diatribe et de denigrement, cet aveugle qui regarde, je crois en l'humanite et j'ai foi en mon siecle; n'en deplaise a l'esprit de doute et d'examen, ce sourd qui ecoute, je crois en Dieu et j'ai foi en sa providence.

Rien donc, non, rien n'a degene chez nous. La France tient toujours



le flambeau des nations. Cette époque est grande, je le pense,--moi qui ne suis rien, j'ai le droit de le dire!--elle est grande par la science, grande par l'industrie, grande par l'éloquence, grande par la poésie et par l'art. Les hommes des nouvelles générations, que cette justice tardive leur soit du moins rendue par le moindre et le dernier d'entre eux, les hommes des nouvelles générations ont pieusement et courageusement continué l'œuvre de leurs pères. Depuis la mort du grand Goethe, la pensée allemande est rentrée dans l'ombre; depuis la mort de Byron et de Walter Scott, la poésie anglaise s'est éteinte; il n'y a plus à cette heure dans l'univers qu'une seule littérature allumée et vivante, c'est la littérature française. On ne lit plus que des livres français de Petersbourg à Cadix, de Calcutta à New-York. Le monde s'en inspire, la Belgique en vit. Sur toute la surface des trois continents, partout où germe une idée un livre français a été semé. Honneur donc aux travaux des jeunes générations! Les puissants écrivains, les nobles poètes, les maîtres éminents qui sont parmi vous, regardent avec douceur et avec joie de belles renommées surgir de toutes parts dans le champ éternel de la pensée. Oh! qu'elles se tournent avec confiance vers cette enceinte! Comme vous le disait il y a onze ans, en prenant séance parmi vous, mon illustre ami. M. de Lamartine, \_vous n'en laisserez aucune sur le seuil!\_

Mais que ces jeunes renommées, que ces beaux talents, que ces continuateurs de la grande tradition littéraire française ne l'oublient pas: à temps nouveaux, devoirs nouveaux. La tâche de l'écrivain aujourd'hui est moins périlleuse qu'autrefois, mais n'est pas moins auguste. Il n'a plus la royauté à défendre contre l'échafaud comme en 93, ou la liberté à sauver du baillon comme en 1810, il a la civilisation à propager. Il n'est plus nécessaire qu'il donne sa tête, comme André Chenier, ni qu'il sacrifie son œuvre, comme Lemercier, il suffit qu'il devoue sa pensée.

Devouer sa pensée,--permettez-moi de répéter ici solennellement ce que j'ai dit toujours, ce que j'ai écrit partout, ce qui, dans la proportion restreinte de mes efforts, n'a jamais cessé d'être ma règle, ma loi, mon principe et mon but;--devouer sa pensée au développement continu de la sociabilité humaine; avoir les peuples en dédain et le peuple en amour; respecter dans les partis, tout en s'écartant d'eux quelquefois, les innombrables formes qu'a le droit de prendre l'initiative multiple et féconde de la liberté; ménager dans le pouvoir, tout en lui résistant au besoin, le point d'appui, divin selon les uns, humain selon les autres, mystérieux et salutaire selon tous, sans lequel toute société chancelle; confronter de temps en temps les lois humaines avec la loi chrétienne et la pénalité avec l'évangile; aider la presse par le livre toutes les fois qu'elle travaille dans le vrai sens du siècle; répandre largement ses encouragements et ses sympathies sur ces générations encore couvertes d'ombre qui languissent faute d'air et d'espace, et que nous entendons heurter tumultueusement de leurs passions, de leurs souffrances et de leurs idées les portes profondes de l'avenir; verser par le théâtre sur la foule, à travers le rire et les pleurs, à travers les solennelles leçons de l'histoire, à travers les hautes fantaisies de l'imagination, cette émotion tendre et poignante qui se résout dans

l'ame, des spectateurs en pitié pour la femme et en vénération pour le vieillard; faire pénétrer la nature dans l'art comme la sève même de Dieu; en un mot, civiliser les hommes par le calme rayonnement de la pensée sur leurs têtes, voilà aujourd'hui, messieurs, la mission, la fonction et la gloire du poète.

Ce que je dis du poète solitaire, ce que je dis de l'écrivain isolé, si j'osais, je le dirais de vous-mêmes, messieurs. Vous avez sur les cœurs et sur les âmes une influence immense. Vous êtes un des principaux centres de ce pouvoir spirituel qui s'est déplacé depuis Luther et qui, depuis trois siècles, a cessé d'appartenir exclusivement à l'église. Dans la civilisation actuelle deux domaines relèvent de vous, le domaine intellectuel et le domaine moral. Vos prix et vos couronnes ne s'arrêtent pas au talent, ils atteignent jusqu'à la vertu. L'Académie française est en perpétuelle communion avec les esprits spéculatifs par ses philosophes, avec les esprits pratiques par ses historiens, avec la jeunesse, avec les penseurs et avec les femmes par ses poètes, avec le peuple par la langue qu'il fait et qu'elle constate en la rectifiant. Vous êtes placés entre les grands corps de l'état et à leur niveau pour compléter leur action, pour rayonner dans toutes les ombres sociales, et pour faire pénétrer la pensée, cette puissance subtile et, pour ainsi dire, respirable, là où ne peut pénétrer le code, ce texte rigide et matériel. Les autres pouvoirs assurent et règlent la vie extérieure de la nation, vous gouvernez la vie intérieure. Ils font les lois, vous faites les mœurs.

Cependant, messieurs, n'allons pas au-delà du possible. Ni dans les questions religieuses, ni dans les questions sociales, ni même dans les questions politiques, la solution définitive n'est donnée à personne. Le miroir de la vérité s'est brisé au milieu des sociétés modernes. Chaque parti en a ramassé un morceau. Le penseur cherche à rapprocher ces fragments, rompus la plupart selon les formes les plus étranges, quelques-uns souillés de boue, d'autres, hélas! tachés de sang. Pour les rajuster tant bien que mal et y retrouver, à quelques lacunes près, la vérité totale, il suffit d'un sage; pour les souder ensemble et leur rendre l'unité, il faudrait Dieu.

Nul n'a plus ressemblé à ce sage,--souffrez, messieurs, que je prononce en terminant un nom vénérable pour lequel j'ai toujours eu une piété particulière,--nul n'a plus ressemblé à ce sage que ce noble Malesherbes qui fut tout à la fois un grand lettré, un grand magistrat, un grand ministre et un grand citoyen. Seulement il est venu trop tôt. Il était plutôt l'homme qui ferme les révolutions que l'homme qui les ouvre. L'absorption insensible des commotions de l'avenir par les progrès du présent, l'adoucissement des mœurs, l'éducation des masses par les écoles, les ateliers et les bibliothèques, l'amélioration graduelle de l'homme par la loi et par l'enseignement, voilà le but sérieux que doit se proposer tout bon gouvernement et tout vrai penseur; voilà la tâche que s'était donnée Malesherbes durant ses trop courts ministères. Des 1776, sentant venir la tourmente qui, dix-sept ans plus tard, a tout arraché, il s'était hâté de rattacher la monarchie chancelante à ce fond solide. Il eut

ainsi sauve l'état et le roi si le cable n'avait pas cassé. Mais--et que ce courage quiconque voudra l'imiter--si Malherbes lui-même a péri, son souvenir du moins est resté indestructible dans la mémoire orageuse de ce peuple en révolution qui oubliait tout, comme reste au fond de l'océan, à demi enfouie sous le sable, la vieille ancre de fer d'un vaisseau disparu dans la tempête!

REPONSE DE M. VICTOR HUGO

DIRECTEUR DE L'ACADEMIE FRANCAISE

AU DISCOURS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

16 janvier 1845.

Monsieur,

Votre pensée a devancé la mienne. Au moment où j'éleve la voix dans cette enceinte pour vous répondre, je ne puis maîtriser une profonde et douloureuse émotion. Vous la comprenez, monsieur; vous comprenez que mon premier mouvement ne saurait se porter d'abord vers vous, ni même vers le confrère honorable et regretté auquel vous succédez. En cet instant où je parle au nom de l'académie entière, comment pourrais-je voir une place vide dans ses rangs sans songer à l'homme éminent et rare qui devrait y être assis, à cet intégral serviteur de la patrie et des lettres, épuisé par ses travaux mêmes, hier en butte à tant de haines, aujourd'hui entouré de cette respectueuse et universelle sympathie, qui n'a qu'un tort, c'est de toujours attendre, pour se déclarer en faveur des hommes illustres, l'heure suprême du malheur? Laissez-moi, monsieur, vous parler de lui un moment. Ce qu'il est dans l'estime de tous, ce qu'il est dans cette académie, vous le savez, le maître de la critique moderne, l'écrivain élevé, éloquent, gracieux et sévère, le juste et sage esprit dévoué à la ferme et droite raison, le confrère affectueux, l'ami fidèle et sûr; et il m'est impossible de le sentir absent d'auprès de moi aujourd'hui sans un inexprimable serrement de cœur. Cette absence, n'en doutons pas, aura un terme; il nous reviendra. Confions-nous à Dieu, qui tient dans sa main nos intelligences et nos destinées, mais qui ne crée pas de pareils hommes pour qu'ils laissent leur tâche inachevée. Homme excellent et cher! il partageait sa vie noble et sérieuse entre les plus hautes affaires et les soins les plus touchants. Il avait l'âme aussi inépuisable que l'esprit. Son éloge, on pourrait le faire avec un mot. Le jour où cela fut nécessaire, il se trouva que dans ce grand lettré, dans cet homme public, dans cet orateur, dans ce ministre, il y avait une mère!

Au milieu de ces regrets unanimes qui se tournent vers lui, je sens plus vivement que jamais toute sa valeur et toute mon insuffisance. Que ne me remplace-t-il à cette heure! S'il avait pu être donné à

l'academie, s'il avait pu etre donne a cet auditoire si illustre et si charmant qui m'environne, de l'entendre en cette occasion parler de la place ou je suis, avec quelle surete degout, avec quelle elevation de langage, avec quelle autorite de bon sens il aurait su apprecier vos merites, monsieur, et rendre hommage au talent de M. Campenon!

M. Campenon, en effet, avait une de ces natures d'esprit qui reclament le coup d'oeil du critique le plus exerce et le plus delicat. Ce travail d'analyse intelligente et attentive, vous me l'avez rendu facile, monsieur, en le faisant vous-meme, et, apres votre excellent discours, il me reste peu de chose a dire de l'auteur de *l'Enfant Prodigue* et de *la Maison des Champs*. Etudier M. Campenon comme je l'ai fait, c'est l'aimer; l'expliquer comme vous l'avez fait, c'est le faire aimer. Pour le bien lire, il faut le bien connaitre. Chez lui, comme dans toutes les natures franches et sinceres, l'ecrivain derive du philosophe, le poete derive de l'homme, simplement, aisement, sans deviation, sans effort. De son caractere on peut conclure sa poesie, et de sa vie ses poemes. Ses ouvrages sont tout ce qu'est son esprit. Il etait doux, facile, calme, bienveillant, plein de grace dans sa personne et d'amenite dans sa parole, indulgent a tout homme, resigne a toute chose; il aimait la famille, la maison, le foyer domestique, le toit paternel; il aimait la retraite, les livres, le loisir comme un poete, l'intimite comme un sage; il aimait les champs, mais comme il faut aimer les champs, pour eux-memes, plutot pour les fleurs qu'il y trouvait que pour les vers qu'il y faisait, plutot en bonhomme qu'en academicien, plutot comme La Fontaine que comme Delille. Rien ne dépassait l'excellence de son esprit, si ce n'est l'excellence de son coeur. Il avait le gout de l'admiration; il recherchait les grandes amities litteraires, et s'y plaisait. Le ciel ne lui avait pas donne sans doute la splendeur du genie, mais il lui avait donne ce qui l'accompagne presque toujours, ce qui en tient lieu quelquefois, la dignite de l'ame. M. Campenon etait sans envie devant les grandes intelligences comme sans ambition devant les grandes destinees. Il etait, chose admirable et rare, du petit nombre de ces hommes du second rang qui aiment les hommes du premier.

Je le repete, son caractere une fois connu, on connait son talent, et en cela il participait de ce noble privilege de revelation de soi-meme qui semble n'appartenir qu'au genie. Chacune de ses oeuvres est comme une production necessaire, dont on retrouve la racine dans quelque coin de son coeur. Son amour pour la famille engendre ce doux et touchant poeme de *l'Enfant Prodigue*; son gout pour la campagne fait naitre *la Maison des Champs*, cette gracieuse idylle; son culte pour les esprits eminents determine les *Etudes sur Ducis*, livre curieux et interessant au plus haut degre, par tout ce qu'il fait voir et par tout ce qu'il laisse entrevoir; portrait fidele et soigneux d'une figure isolee, peinture involontaire de toute une epoque.

Vous le voyez, le lettre refletant l'homme, le talent, miroir de l'ame, le coeur toujours etroitement mele a l'imagination, tel fut M. Campenon. Il aima, il songea, il ecrivit. Il fut reveur dans sa jeunesse, il devint pensif dans ses vieux jours. Maintenant, a ceux qui nous demanderaient s'il fut grand et s'il fut illustre, nous

repondrons: il fut bon et il fut heureux!

Un des caracteres du talent de M. Campenon, c'est la presence de la femme dans toutes ses oeuvres. En 1810, il ecrivait dans une lettre a M. Legouve, auteur du *Merite des femmes*, ces paroles remarquables:--"Quand donc les gens de lettres comprendront-ils le parti qu'ils pourraient tirer dans leurs vers des qualites infinies et des graces de la femme, qui a tant de soucis et si peu de veritable bonheur ici-bas? Ce serait honorable pour nous, litterateurs et philosophes, de chercher dans nos ouvrages a eveiller l'interet en faveur des femmes, un peu desheritees par les hommes, convenons-en, dans l'ordre de societe que nous avons fait pour nous plutot que pour elles. Vous avez dedie aux femmes tout un poeme; je leur dedierais volontiers toute ma poesie." Il y a, dans ce peu de lignes, une lumiere jete sur cette nature tendre, compatissante et affectueuse. Toutes ses compositions, en effet, sont pour ainsi dire doucement eclairees par une figure de femme, belle et lumineuse, penchee comme une muse sur le front souffrant et douloureux du poete. C'est Eleonore dans son poeme du *Tasse*, malheureusement inacheve; c'est, dans ses elegies, la jeune fille malade, la juive de Cambrai, Marie Stuart, mademoiselle de la Valliere; ailleurs, madame de Sevigne. Toi, Sevigne, dit-il,

Toi qui fus mere et ne fus pas auteur.

C'est, dans la parabole de *l'Enfant Prodigue*, cette intervention de la mere que vous lui avez d'ailleurs, monsieur, justement reprochee; anachronisme d'un coeur irreflechi et bon, qui se montre chretien et moderne la ou il faudrait etre juif et antique; et qui reste indulgent dans un sujet severe; faute reelle, mais charmante.

Quant a moi, je ne puis, je l'avoue, lire sans un certain attendrissement ce voeu touchant de M. Campenon en faveur de la femme *qui a*, je redis ses propres paroles, *tant de soucis et si peu de bonheur ici-bas*. Cet appel aux ecrivains vient, on le sent, du plus profond de son ame. Il l'a souvent repete ca et la, sous des formes variees, dans tous ses ouvrages, et chaque fois qu'on retrouve ce sentiment, il plait et il emeut, car rien ne charme comme de rencontrer dans un livre des choses douces qui sont en meme temps des choses justes.

Oh! que ce voeu soit entendu! que cet appel ne soit pas fait en vain! Que le poete et le penseur achevent de rendre de plus en plus sainte et venerable aux yeux de la foule, trop prompte a l'ironie et trop disposee a l'insouciance, cette pure et noble compagne de l'homme, si forte quelquefois, souvent si accablee, toujours si resignee, presque egale a l'homme par la pensee, superieure a l'homme par tous les instincts mysterieux de la tendresse et du sentiment, n'ayant pas a un aussi haut degre, si l'on veut, la faculte virile de creer par l'esprit, mais sachant mieux aimer, moins grande intelligence peut-etre, mais a coup sur plus grand coeur. Les esprits legers la blament et la raillent aisement; le vulgaire est encore païen dans tout ce qui la touche, meme dans le culte grossier qu'il lui rend;

les lois sociales sont rudes et avares pour elle; pauvre, elle est condamnée au labeur; riche, a la contrainte; les préjugés, même en ce qu'ils ont de bon et d'utile, pesent plus durement sur elle que sur l'homme; son cœur même, si élevé et si sublime, n'est pas toujours pour elle une consolation et un asile; comme elle aime mieux, elle souffre davantage; il semble que Dieu ait voulu lui donner en ce monde tous les martyres, sans doute parce qu'il lui réserve ailleurs toutes les couronnes. Mais aussi quel rôle elle joue dans l'ensemble des faits providentiels d'où résulte l'amélioration continue du genre humain! Comme elle est grande dans l'enthousiasme sérieux des contemplateurs et des poètes, la femme de la civilisation chrétienne; figure angélique et sacrée, belle à la fois de la beauté physique et de la beauté morale, car la beauté extérieure n'est que la révélation et le rayonnement de la beauté intérieure; toujours prête à développer, selon l'occasion ou une grâce qui nous charme ou une perfection qui nous conseille; acceptant tout du malheur, excepté le fiel, devenant plus douce à mesure qu'elle devient plus triste; sanctifiée enfin, à chaque âge de la vie, jeune fille, par l'innocence, épouse, par le devoir, mère, par le dévouement!

M. Campenon faisait partie de l'université; l'académie, pour le remplacer, a cherché ce que l'université pouvait lui offrir de plus distingué; son choix, monsieur, s'est naturellement fixé sur vous. Vos travaux littéraires sur l'Allemagne, vos recherches sur l'état de l'instruction intermédiaire dans ce grand pays, vous recommandaient hautement aux suffrages de l'académie. Déjà un *Tableau de la littérature française au seizième siècle*, plein d'aperçus ingénieux, un remarquable *Eloge de Bossuet*, écrit d'un style vigoureux, vous avaient mérité deux de ses couronnes. L'académie vous avait compté parmi ses lauréats les plus brillants; aujourd'hui elle vous admet parmi les juges.

Dans cette position nouvelle, votre horizon, monsieur, s'agrandira. Vous embrasserez d'un coup d'oeil à la fois plus ferme et plus étendu de plus vastes espaces. Les esprits comme le votre se fortifient en s'élevant. À mesure que leur point de vue se hausse, leur pensée monte. De nouvelles perspectives, dont peut-être vous serez surpris vous-même, s'ouvriront à votre regard. C'est ici, monsieur, une région sereine. En entrant dans cette compagnie séculaire que tant de grands noms ont honorée, ou il y a tant de gloire et par conséquent tant de calme, chacun dépose sa passion personnelle, et prend la passion de tous, la vérité. Soyez le bienvenu, monsieur. Vous ne trouverez pas ici l'écho des controverses qui émeuvent les esprits au dehors, et dont le bruit n'arrive pas jusqu'à nous. Les membres de cette académie habitent la sphère des idées pures. Qu'il me soit permis de leur rendre cette justice, à moi, l'un des derniers d'entre eux par le mérite et par l'âge. Ils ignorent tout sentiment qui pourrait troubler la paix inaltérable de leur pensée. Bientôt, monsieur, appelé à leurs assemblées intérieures, vous les connaîtrez, vous les verrez tels qu'ils sont, affectueux, bienveillants, paisibles, tous dévoués aux mêmes travaux et aux mêmes goûts; honorant les lettres, cultivant les lettres, les uns avec plus de penchant pour le passé, les autres avec plus de foi dans l'avenir; ceux-ci soigneux surtout de pureté,

d'ornement et de correction, préférant Racine, Boileau et Fenelon; ceux-la, préoccupés de philosophie et d'histoire, feuilletant Descartes, Pascal, Bossuet et Voltaire; ceux-la encore, épris des beautés hardies et mâles du génie libre, admirant avant tout la Bible, Homère, Eschyle, Dante, Shakespeare et Molière; tous d'accord, quoique divers; mettant en commun leurs opinions avec cordialité et bonne foi; cherchant le parfait, méditant le grand; vivant ensemble enfin, frères plus encore que confrères, dans l'étude des livres et de la nature, dans la religion du beau et de l'idéal, dans la contemplation des maîtres éternels.

Ce sera pour vous-même, monsieur, un enseignement intérieur qui profitera, n'en doutez pas, à votre enseignement du dehors. Même votre intelligence si cultivée, même votre parole si vive, si variée, si spirituelle et si justement applaudie, pourront se nourrir et se fortifier au commerce de tant d'esprits hauts et tranquilles, et en particulier de ces nobles vieillards, vos anciens et vos maîtres, qui sont tout à la fois pleins d'autorité et de douceur, de gravité et de grâce, qui savent le vrai et qui veulent le bien.

Vous, monsieur, vous apporterez aux délibérations de l'académie vos lumières, votre érudition, votre esprit ingénieux, votre riche mémoire, votre langage élégant. Vous recevrez et vous donnerez.

Félicitez-vous des forces nouvelles que vous acquerrez ainsi près de vos vénérables confrères pour votre délicate et difficile mission. Quoi de plus efficace et de plus élevé qu'un enseignement littéraire pénètre de l'esprit si impartial, si sympathique et si bienveillant, qui anime à l'heure où nous sommes cette antique et illustre compagnie! Quoi de plus utile qu'un enseignement littéraire, docte, large, désintéressé, digne d'un grand corps comme l'institut et d'un grand peuple comme la France, sujet d'étude pour les intelligences neuves, sujet de méditation pour les talents faits et les esprits murs! Quoi de plus fécond que des leçons pareilles qui seraient composées de sagesse autant que de science, qui apprendraient tout aux jeunes gens, et quelque chose aux vieillards!

Ce n'est pas une médiocre fonction, monsieur, de porter le poids d'un grand enseignement public dans cette mémorable et illustre époque, où de toutes parts l'esprit humain se renouvelle. À une génération de soldats ce siècle a vu succéder une génération d'écrivains. Il a commencé par les victoires de l'épée, il continue par les victoires de la pensée. Grand spectacle!

À tout prendre, en jugeant d'un point de vue élevé l'immense travail qui s'opère de tous côtés, toutes critiques faites, toutes restrictions admises, dans le temps où nous sommes, ce qui est au fond des intelligences est bon. Tous font leur tâche et leur devoir, l'industriel comme le lettré, l'homme de presse comme l'homme de tribune, tous, depuis l'humble ouvrier, bienveillant et laborieux, qui se lève avant le jour dans sa cellule obscure, qui accepte la société et qui la sert, quoique placé en bas, jusqu'au roi, sage couronné, qui du haut de son trône laisse tomber sur toutes les nations les graves

et saintes paroles de la concorde universelle!

A une époque aussi sérieuse, il faut de sérieux conseils. Quoiqu'il soit presque téméraire d'entreprendre une pareille tâche, permettez-moi, monsieur, à moi qui n'ai jamais eu le bonheur d'être du nombre de vos auditeurs, et qui le regrette, de me représenter, tel qu'il doit être, tel qu'il est sans nul doute, et d'essayer de faire parler un moment en votre présence, ainsi que je le comprendrais, du moins à son point de départ, ce haut enseignement de l'état, toujours recueilli, j'insiste sur ce point, comme une leçon par la foule studieuse et par les jeunes générations, parfois même méritant l'insigne honneur d'être acceptée comme un avertissement par l'érudit, par le savant, par le publiciste, par le talent qui fertilise le vieux sillon littéraire, même par ces hommes éminents et solitaires qui dominent toute une époque, appuyés à la fois sur l'idée dont Dieu a composé leur siècle et sur l'idée dont Dieu a composé leur esprit.

Lettres! vous êtes l'élite des générations, l'intelligence des multitudes résumée en quelques hommes, la tête même de la nation. Vous êtes les instruments vivants, les chefs visibles d'un pouvoir spirituel redoutable et libre. Pour n'oublier jamais quelle est votre responsabilité, n'oubliez jamais quelle est votre influence. Regardez vos aïeux, et ce qu'ils ont fait; car vous avez pour ancêtres tous les génies qui depuis trois mille ans ont guidé ou égare, éclairé ou trouble le genre humain. Ce qui se dégage de tous leurs travaux, ce qui résulte de toutes leurs épreuves, ce qui sort de toutes leurs œuvres, c'est l'idée de leur puissance. Homère a fait plus qu'Achille, il a fait Alexandre; Virgile a calmé l'Italie après les guerres civiles; Dante l'a agitée; Lucain était l'insomnie de Néron; Tacite a fait de Caprée le pilori de Tibère. Au moyen âge, qui était, après Jésus-Christ, la loi des intelligences? Aristote. Cervantes a détruit la chevalerie; Molière a corrigé la noblesse par la bourgeoisie, et la bourgeoisie par la noblesse; Corneille a versé de l'esprit romain dans l'esprit français; Racine, qui pourtant est mort d'un regard de Louis XIV, a fait descendre Louis XIV du théâtre; on demandait au grand Frédéric quel roi il craignait en Europe, il répondit: \_Le roi Voltaire\_. Les lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle, Voltaire en tête, ont battu en brèche et jeté bas la société ancienne; les lettres du XIX<sup>e</sup> peuvent consolider ou ébranler la nouvelle. Que vous dirai-je enfin? le premier de tous les livres et de tous les codes, la Bible, est un poème. Partout et toujours ces grands rêveurs qu'on nomme les penseurs et les poètes se mêlent à la vie universelle, et, pour ainsi parler, à la respiration même de l'humanité. La pensée n'est qu'un souffle, mais ce souffle remue le monde.

Que les écrivains donc se prennent au sérieux. Dans leur action publique, qu'ils soient graves, modérés, indépendants et dignes. Dans leur action littéraire, dans les libres caprices de leur inspiration, qu'ils respectent toujours les lois radicales de la langue qui est l'expression du vrai, et du style qui est la forme du beau. En l'état où sont aujourd'hui les esprits, le lettré doit sa sympathie à tous les malaises individuels, sa pensée à tous les problèmes sociaux, son respect à toutes les énigmes religieuses. Il appartient à ceux qui



souffrent, a ceux qui errent, a ceux qui cherchent. Il faut qu'il laisse aux uns un conseil, aux autres une solution, a tous une parole. S'il est fort, qu'il pese et qu'il juge; s'il est plus fort encore, qu'il examine et qu'il enseigne; s'il est le plus grand de tous, qu'il console. Selon ce que vaut l'écrivain, la table ou il s'accoude, et d'ou il parle aux intelligences, est quelquefois un tribunal, quelquefois une chaire. Le talent est une magistrature; le genie est un sacerdoce.

Ecrivains qui voulez etre dignes de ce noble titre et de cette fonction severe, augmentez chaque jour, s'il vous est possible, la gravite de votre raison; descendez dans les entrailles de toutes les grandes questions humaines; posez sur votre pensee, comme des fardeaux sublimes, l'art, l'histoire, la science, la philosophie. C'est beau, c'est louable, et c'est utile. En devenant plus grands, vous devenez meilleurs. Par une sorte de double travail divin et mysterieux, il se trouve qu'en ameliorant en vous ce qui pense, vous ameliorerez aussi ce qui aime.

La hauteur des sentiments est en raison directe de la profondeur de l'intelligence. Le coeur et l'esprit sont les deux plateaux d'une balance. Plongez l'esprit dans l'etude, vous elevez le coeur dans les cieus.

Vivez dans la meditation du beau moral, et, par la secrete puissance de transformation qui est dans votre cerveau, faites-en, pour les yeux de tous, le beau poetique et litteraire, cette chose rayonnante et splendide! N'entendez pas ces mots, le \_beau moral\_, dans le sens etroit et petit, comme les interprete la pedanterie scolastique ou la pedanterie devote; entendez-les grandement, comme les entendaient Shakespeare et Moliere, ces genies si libres a la surface, au fond si austeres.

Encore un mot, et j'ai fini.

Soit que sur le theatre vous rendiez visible, pour l'enseignement de la foule, la triple lutte, tantot ridicule, tantot terrible, des caracteres, des passions et des evenements; soit que dans l'histoire vous cherchiez, glaneur attentif et courbe, quelle est l'idee qui germe sous chaque fait; soit que, par la poesie pure, vous repandiez votre ame dans toutes les ames pour sentir ensuite tous les coeurs se verser dans votre coeur; quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, rapportez tout a Dieu. Que dans votre intelligence, ainsi que dans la creation, tout commence a Dieu, \_ab Jove\_. Croyez en lui comme les femmes et comme les enfants. Faites de cette grande foi toute simple le fond et comme le sol de toutes vos oeuvres. Qu'on les sente marcher fermement sur ce terrain solide. C'est Dieu, Dieu seul! qui donne au genie ces profondes lueurs du vrai qui nous eblouissent. Sachez-le bien, penseurs! depuis quatre mille ans qu'elle reve, la sagesse humaine n'a rien trouve hors de lui. Parce que, dans le sombre et inextricable reseau des philosophies inventees par l'homme, vous voyez rayonner ca et la quelques verites eternelles, gardez-vous d'en conclure qu'elles ont meme origine, et que ces verites sont nees de

ces philosophies. Ce serait l'erreur de gens qui apercevraient les étoiles à travers des arbres, et qui s'imagineraient que ce sont là les fleurs de ces noirs rameaux.

REPONSE DE M. VICTOR HUGO

DIRECTEUR DE L'ACADEMIE FRANCAISE

AU DISCOURS DE M. SAINTE-BEUVE

27 février 1845.

Monsieur,

Vous venez de rappeler avec de dignes paroles un jour que n'oubliera aucun de ceux qui l'ont vu. Jamais regrets publics ne furent plus vrais et plus unanimes que ceux qui accompagnerent jusqu'à sa dernière demeure le poète éminent dont vous venez aujourd'hui occuper la place. Il faut avoir bien vécu, il faut avoir bien accompli son œuvre et bien rempli sa tâche pour être pleuré ainsi. Ce serait une chose grande et morale que de rendre à jamais présentes à tous les esprits ces graves et touchantes funérailles. Beau et consolant spectacle, en effet! cette foule qui encombrait les rues, aussi nombreuse qu'un jour de fête, aussi désolée qu'un jour de calamité publique; l'affliction royale manifestée en même temps que l'attendrissement populaire; toutes les têtes nues sur le passage du poète, malgré le ciel pluvieux, malgré la froide journée d'hiver; la douleur partout, le respect partout; le nom d'un seul homme dans toutes les bouches, le deuil d'une seule famille dans tous les cœurs!

C'est qu'il nous était cher à tous! c'est qu'il y avait dans son talent cette dignité sérieuse, c'est qu'il y avait dans ses œuvres cette empreinte de méditation sévère qui appelle la sympathie, et qui frappe de respect quiconque a une conscience, depuis l'homme du peuple jusqu'à l'homme de lettres, depuis l'ouvrier jusqu'au penseur, cet autre ouvrier! C'est que tous, nous qui étions enfants lorsque M. Delavigne était homme, nous qui étions obscurs lorsqu'il était célèbre, nous qui luttions lorsqu'on le couronnait, quelle que fut l'école, quel que fut le parti, quel que fut le drapeau, nous l'estimions et nous l'aimions! C'est que, depuis ses premiers jours jusqu'aux derniers, sentant qu'il honorait les lettres, nous avions, même en restant fidèles à d'autres idées que les siennes, applaudi du fond du cœur à tous ses pas dans sa radieuse carrière, et que nous l'avions suivi de triomphe en triomphe avec cette joie profonde qu'éprouve toute âme élevée et honnête à voir le talent monter au succès et le génie monter à la gloire!

Vous avez apprécié, monsieur, selon la variété d'aperçus et l'excellent tour d'esprit qui vous est propre, cette riche nature,

ce rare et beau talent. Permettez-moi de le glorifier a mon tour, quoiqu'il soit dangereux d'en parler apres vous.

Dans M. Casimir Delavigne il y avait deux poetes, le poete lyrique et le poete dramatique. Ces deux formes du meme esprit se completaient l'une par l'autre. Dans tous ses poemes, dans toutes ses messeniennes, il y a de petits drames; dans ses tragedies, comme chez tous les grands poetes dramatiques, on sent a chaque instant passer le souffle lyrique. Disons-le a cette occasion, ce cote par lequel le drame est lyrique, c'est tout simplement le cote par lequel il est humain. C'est, en presence des fatalites qui viennent d'en haut, l'amour qui se plaint, la terreur qui se recrie, la haine qui blaspheme, la pitie qui pleure, l'ambition qui aspire, la virilite qui lutte, la jeunesse qui reve, la vieillesse qui se resigne; c'est le moi de chaque personnage qui parle. Or, je le repete, c'est la le cote humain du drame. Les evenements sont dans la main de Dieu; les sentiments et les passions sont dans le coeur de l'homme. Dieu frappe le coup, l'homme pousse le cri. Au theatre, c'est le cri surtout que nous voulons entendre. Cri humain et profond qui emeut une foule comme une seule ame; douloureux dans Moliere quand il se fait jour a travers les rires, terrible dans Shakespeare quand il sort du milieu des catastrophes!

Nul ne saurait calculer ce que peut, sur la multitude assemblee et palpitante, ce cri de l'homme qui souffre sous la destinee. Extraire une lecon utile de cette emotion poignante, c'est le devoir rigoureux du poete. Cette premiere loi de la scene, M. Casimir Delavigne l'avait comprise ou, pour mieux dire, il l'avait trouvee en lui-meme. Nous devenons artistes ou poetes par les choses que nous trouvons en nous. M. Delavigne etait du nombre de ces hommes vrais ou probes, qui savent que leur pensee peut faire le mal ou le bien, qui sont fiers parce qu'ils se sentent libres, et serieux parce qu'ils se sentent responsables. Partout, dans les treize pieces qu'il a donnees au theatre, on sent le respect profond de son art et le sentiment profond de sa mission. Il sait que tout lecteur commente, et que tout spectateur interprete; il sait que, lorsqu'un poete est universel, illustre et populaire, beaucoup d'hommes en portent au fond de leur pensee un exemplaire qu'ils traduisent dans les conseils de leur conscience et dans les actions de leur vie. Aussi lui, le poete integre et attentif, il tire de chaque chose un enseignement et une explication; Il donne un sens philosophique et moral a la fantaisie, dans *la Princesse Aurelie* et *le Conseiller rapporteur*; a l'observation, dans *les Comediens*; aux recits legendaires, dans *la Fille du Cid*; aux faits historiques, dans *les Vepres siciliennes*, dans *Louis XI*, dans *les Enfants d'Edouard*, dans *Don Juan d'Autriche*, dans *la Famille au temps de Luther*. Dans *le Paria*, il conseille les castes; dans *la Popularite*, il conseille le peuple. Frappe de tout ce que l'age peut amener de disproportion et de perils dans la lutte de l'homme avec la vie, de l'ame avec les passions, preoccupe un jour du cote ridicule des choses et le lendemain de leur cote terrible, il fit deux fois *l'Ecole des Vieillards*; la premiere fois il l'appela *l'Ecole des Vieillards*, la seconde fois il l'intitula *Marino Faliero*.

Je n'analyse pas ces compositions excellentes, je les cite. A quoi bon analyser ce que tous ont lu et applaudi? Enumerer simplement ces titres glorieux, c'est rappeler a tous les esprits de beaux ouvrages et a toutes les memoires de grands triomphes.

Quoique la faculte du beau et de l'ideal fut developpee a un rare degre chez M. Delavigne, l'essor de la grande ambition litteraire, en ce qu'il peut avoir parfois de temeraire et de supreme, etait arrete en lui et comme limite par une sorte de reserve naturelle, qu'on peut louer ou blamer, selon qu'on prefere dans les productions de l'esprit le gout qui circonscrit ou le genie qui entreprend, mais qui etait une qualite aimable et gracieuse, et qui se traduisait en modestie dans son caractere et en prudence dans ses ouvrages. Son style avait toutes les perfections de son esprit, l'elevation, la precision, la maturite, la dignite, l'elegance habituelle, et, par instants, la grace, la clarte continue, et, par moments, l'eclat. Sa vie etait mieux que la vie d'un philosophe, c'etait la vie d'un sage. Il avait, pour ainsi dire, trace un cercle autour de sa destinee, comme il en avait trace un autour de son inspiration. Il vivait comme il pensait, abrite. Il aimait son champ, son jardin, sa maison, sa retraite; le soleil d'avril sur ses roses, le soleil d'aout sur ses treilles. Il tenait sans cesse pres de son coeur, comme pour le rechauffer, sa famille, son enfant, ses freres, quelques amis. Il avait ce gout charmant de l'obscurite qui est la soif de ceux qui sont celebres. Il composait dans la solitude ces poemes qui plus tard remuaient la foule. Aussi tous ses ouvrages, tragedies, comedies, messeniennes, eclos dans tant de calme, couronnes de tant de succes, conservent-ils toujours, pour qui les lit avec attention, je ne sais quelle fraicheur d'ombre et de silence qui les suit meme dans la lumiere et dans le bruit. Appartenant a tous et se reservant pour quelques-uns, il partageait son existence entre son pays, auquel il dediait toute son intelligence, et sa famille, a laquelle il donnait toute son ame. C'est ainsi qu'il a obtenu la double palme, l'une bien eclatante, l'autre bien douce; comme poete, la renommee, comme homme, le bonheur.

Cette vie pourtant, si sereine au dedans, si brillant eau dehors, ne fut ni sans epreuves, ni sans traverses. Tout jeune encore, M. Casimir Delavigne eut a lutter par le travail contre la gene. Ses premieres annees furent rudes et severes. Plus tard son talent lui fit des amis, son succes lui fit un public, son caractere lui fit une autorite. Par la hauteur de son esprit, il etait, des sa jeunesse meme, au niveau des plus illustres amities. Deux hommes eminents, vous l'avez dit, monsieur, le rechercherent et eurent la joie, qui est aujourd'hui une gloire, de l'aider et de le servir, M. Francais de Nantes sous l'empire, M. Pasquier sous la restauration. Il put ainsi se livrer paisiblement a ses travaux, sans inquietude, sans trop de souci de la vie materielle, heureux, admire, entoure de l'affection publique, et, en particulier, de l'affection populaire. Un jour arriva cependant ou une injuste et impolitique defaveur vint frapper ce poete dont le nom europeen faisait tant d'honneur a la France; il fut alors noblement recueilli et soutenu par le prince dont Napoleon a dit: Le duc d'Orleans est toujours reste national; grand et juste esprit qui

comprenait des lors comme prince, et qui depuis a reconnu comme roi, que la pensée est une puissance et que le talent est une liberté.

Quand la méditation se fixe sur M. Casimir Delavigne, quand on étudie attentivement cette heureuse nature, on est frappé du rapport étroit et intime qui existe entre la qualité propre de son esprit, qui était la clarté, et le principal trait de son caractère, qui était la douceur. La douceur, en effet, est une clarté de l'âme qui se répand sur les actions de la vie. Chez M. Delavigne, cette douceur ne s'est jamais démentie. Il était doux à toute chose, à la vie, au succès, à la souffrance; doux à ses amis, doux à ses ennemis. En butte, surtout dans ses dernières années, à de violentes critiques, à un dénigrement amer et passionné, il semblait, c'est son frère qui nous l'apprend dans une intéressante biographie, il semblait ne pas s'en douter. Sa sérénité n'en était pas altérée un instant. Il avait toujours le même calme, la même expansion, la même bienveillance, le même sourire. Le noble poète avait cette candide ignorance de la haine qui est propre aux âmes délicates et fières. Il savait d'ailleurs que tout ce qui est bon, grand, fécond, élevé, utile, est nécessairement attaqué; et il se souvenait du proverbe arabe: *«On ne jette de pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or.»*

Tel était, monsieur, l'homme justement admiré que vous remplacez dans cette compagnie.

Succéder à un poète que toute une nation regrette, quand cette nation s'appelle la France et quand ce poète s'appelle Casimir Delavigne, c'est plus qu'un honneur qu'on accepte, c'est un engagement qu'on prend. Grave engagement envers la littérature, envers la renommée, envers le pays! Cependant, monsieur, j'ai hâte de rassurer votre modestie. L'académie peut le proclamer hautement, et je suis heureux de le dire en son nom, et le sentiment de tous sera ici pleinement d'accord avec elle, en vous appelant dans son sein, elle a fait un utile et excellent choix. Peu d'hommes ont donné plus de gages que vous aux lettres et aux graves labeurs de l'intelligence. Poète, dans ce siècle où la poésie est si haute, si puissante et si féconde, entre la messénienne épique et l'élegie lyrique, entre Casimir Delavigne qui est si noble et Lamartine qui est si grand, vous avez su dans le demi-jour découvrir un sentier qui est le votre et créer une élégie qui est vous-même. Vous avez donné à certains épanchements de l'âme un accent nouveau. Votre vers, presque toujours douloureux, souvent profond, va chercher tous ceux qui souffrent, quels qu'ils soient, honorés ou déçus, bons ou méchants. Pour arriver jusqu'à eux, votre pensée se voile, car vous ne voulez pas troubler l'ombre où vous allez les trouver. Vous savez, vous poète, que ceux qui souffrent se retirent et se cachent avec je ne sais quel sentiment farouche et inquiet qui est de la honte dans les âmes tombées et de la pudeur dans les âmes pures. Vous le savez, et, pour être un des leurs, vous vous enveloppez comme eux. De là, une poésie pénétrante et timide à la fois, qui touche discrètement les fibres mystérieuses du cœur. Comme biographe, vous avez, dans vos *«Portraits de femmes»*, mêlé le charme à l'érudition, et laisse entrevoir un moraliste qui égale parfois la délicatesse de Vauvenargues et ne rappelle jamais la cruauté de La

Rochefoucauld. Comme romancier, vous avez sondé des cotes inconnues de la vie possible, et dans vos analyses patientes et neuves on sent toujours cette force secrète qui se cache dans la grâce de voire talent. Comme philosophe vous avez confronté tous les systèmes; comme critique, vous avez étudié toutes les littératures. Un jour vous complétez et vous couronnerez ces derniers travaux qu'on ne peut juger aujourd'hui, parce que, dans votre esprit même, ils sont encore inachevés; vous constaterez, du même coup d'oeil, comme conclusion définitive, que, s'il y a toujours, au fond de tous les systèmes philosophiques, quelque chose d'humain, c'est-à-dire de vague et d'indécis, en même temps il y a toujours dans l'art, quel que soit le siècle, quelle que soit la forme, quelque chose de divin, c'est-à-dire de certain et d'absolu; de sorte que, tandis que l'étude de toutes les philosophies mène au doute, l'étude de toutes les poésies conduit à l'enthousiasme.

Par vos recherches sur la langue, par la souplesse et la variété de votre esprit, par la vivacité de vos idées toujours fines, souvent fécondes, par ce mélange d'érudition et d'imagination qui fait qu'en vous le poète ne disparaît jamais tout à fait sous la critique, et le critique ne dépouille jamais entièrement le poète, vous rappelez à l'académie un de ses membres les plus chers et les plus regrettés, ce bon et charmant Nodier, qui était si supérieur et si-doux. Vous lui ressemblez par le côté ingénieux, comme lui-même ressemblait à d'autres grands esprits par le côté insouciant. Nodier nous rendait quelque chose de La Fontaine; vous nous rendez quelque chose de Nodier.

Il était impossible, monsieur, que, par la nature de vos travaux et la pente de votre talent enclin surtout à la curiosité biographique et littéraire, vous n'en vinssiez pas à arrêter quelque jour vos regards sur deux groupes célèbres de grands esprits qui donnent au dix-septième siècle ses deux aspects les plus originaux, l'hôtel de Rambouillet et Port-Royal. L'un a ouvert le dix-septième siècle, l'autre l'a accompagné et fermé. L'un a introduit l'imagination dans la langue, l'autre y a introduit l'austérité. Tous deux, placés pour ainsi dire aux extrémités opposées de la pensée humaine, ont répandu une lumière diverse. Leurs influences se sont combattues heureusement, et combinées plus heureusement encore; et dans certains chefs-d'oeuvre de notre littérature, placés en quelque sorte à égale distance de l'un et de l'autre, dans quelques ouvrages immortels qui satisfont tout ensemble l'esprit dans son besoin d'imagination et l'âme dans son besoin de gravité, on voit se mêler et se confondre leur double rayonnement.

De ces deux grands faits qui caractérisent une époque illustre et qui ont si puissamment agi en France sur les lettres et sur les moeurs, le premier, l'hôtel de Rambouillet, a obtenu de vous, ça et là, quelques coups de pinceau vifs et spirituels; le second, Port-Royal, a éveillé et fixé votre attention. Vous lui avez consacré un excellent livre, qui, bien que non terminé, est sans contredit le plus important de vos ouvrages. Vous avez bien fait, monsieur. C'est un digne sujet de méditation et d'étude que cette grave famille de solitaires qui a

traverse le dix-septieme siecle, persecutee et honoree, admiree et haie, recherchee par les grands et poursuivie par les puissants, trouvant moyen d'extraire de sa faiblesse et de son isolement meme je ne sais quelle imposante et inexplicable autorite, et faisant servir les grandeurs de l'intelligence a l'agrandissement de la foi. Nicole, Lancelot, Lemaistre, Sacy, Tillemont, les Arnauld, Pascal, gloires tranquilles, noms venerables, parmi lesquels brillent chastement trois femmes, anges austeres, qui ont dans la saintete cette majeste que les femmes romaines avaient dans l'heroisme! Belle et savante ecole qui substituait, comme maitre et docteur de l'intelligence, saint Augustin a Aristote, qui conquist la duchesse de Longueville, qui forma le president de Harlay, qui convertit Turenne, et qui avait puise tout ensemble dans saint Francois de Sales l'extreme douceur et dans l'abbe de Saint-Cyran l'extreme severite! A vrai dire, et qui le sait mieux que vous, monsieur (car dans tout ce que je dis en ce moment, j'ai votre livre present a l'esprit)? l'oeuvre de Port-Royal ne fut litteraire que par occasion, et de cote, pour ainsi parler; le veritable but de ces penseurs attristes et rigides etait purement religieux. Resserrer le lien de l'eglise au dedans et a l'exterieur par plus de discipline chez le pretre et plus de croyance chez le fidele; reformer Rome en lui obeissant; faire a l'interieur et avec amour ce que Luther avait tente au dehors et avec colere; creer en France, entre le peuple souffrant et ignorant et la noblesse voluptueuse et corrompue, une classe intermediaire, saine, stoique et forte, une haute bourgeoisie intelligente et chretienne; fonder une eglise modele dans l'eglise, une nation modele dans la nation, telle etait l'ambition secrete, tel etait le reve profond de ces hommes qui etaient illustres alors par la tentative religieuse et qui sont illustres aujourd'hui par le resultat litteraire. Et pour arriver a ce but, pour fonder la societe selon la foi, entre les verites necessaires, la plus necessaire a leurs yeux, la plus lumineuse, la plus efficace, celle que leur demontraient le plus invinciblement leur croyance et leur raison, c'etait l'infirmité de l'homme prouvee par la tache originelle, la necessite d'un Dieu redempteur, la divinite du Christ. Tous leurs efforts se tournaient de ce cote, comme s'ils devinaient que la etait le peril. Ils entassaient livres sur livres, preuves sur preuves, demonstrations sur demonstrations. Merveilleux instinct de prescience qui n'appartient qu'aux serieux esprits! Comment ne pas insister sur ce point? Ils batissaient cette grande forteresse a la hate, comme s'ils pressentaient une grande attaque. On eut dit que ces hommes du dix-septieme siecle prevoyaient les hommes du dix-huitieme. On eut dit que, penches sur l'avenir, inquiets et attentifs, sentant a je ne sais quel ebranlement sinistre qu'une legion inconnue etait en marche dans les tenebres, ils entendaient de loin venir dans l'ombre la sombre et tumultueuse armee de l'Encyclopedie, et qu'au milieu de cette rumeur obscure ils distinguaient deja confusement la parole triste et fatale de Jean-Jacques et l'effrayant eclat de rire de Voltaire!

On les persecutait, mais ils y songeaient a peine. Ils etaient plus occupes des perils de leur foi dans l'avenir que des douleurs de leur communaute dans le present. Ils ne demandaient rien, ils ne voulaient rien, ils n'ambitionnaient rien; ils travaillaient et ils

contemplaient. Ils vivaient dans l'ombre du monde et dans la clarte de l'esprit. Spectacle auguste et qui emeut l'ame en frappant la pensee! Tandis que Louis XIV domptait l'Europe, que Versailles émerveillait Paris, que la cour applaudissait Racine, que la ville applaudissait Moliere; tandis que le siecle retentissait d'un bruit de fete et de victoire; tandis que tous les yeux admiraient le grand roi et tous les esprits le grand regne, eux, ces reveurs, ces solitaires, promis a l'exil, a la captivite, a la mort obscure et lointaine, enfermes dans un cloitre devoue a la ruine et dont la charrue devait effacer les derniers vestiges, perdus dans un desert a quelques pas de ce Versailles, de ce Paris, de ce grand regne, de ce grand roi, laboureurs et penseurs, cultivant la terre, etudiant les textes, ignorant ce que faisaient la France et l'Europe, cherchant dans l'écriture sainte les preuves de la divinite de Jesus, cherchant dans la creation la glorification du createur, l'oeil fixe uniquement sur Dieu, meditaient les livres sacres et la nature eternelle, la bible ouverte dans l'eglise et le soleil epanoui dans les cieux!

Leur passage n'a pas ete inutile. Vous l'avez dit, monsieur, dans le livre remarquable qu'ils vous ont inspire, ils ont laisse leur trace dans la theologie, dans la philosophie, dans la langue, dans la litterature, et, aujourd'hui encore, Port-Royal est, pour ainsi dire, la lumiere interieure et secrete de quelques grands esprits. Leur maison a ete demolie, leur champ a ete ravage, leurs tombes ont ete violees, mais leur memoire est sainte, mais leurs idees sont debout, mais des choses qu'ils ont semees, beaucoup ont germe dans les ames, quelques-unes ont germe dans les coeurs. Pourquoi cette victoire a travers ces calamites? Pourquoi ce triomphe malgre cette persecution? Ce n'est pas seulement parce qu'ils etaient superieurs, c'est aussi, c'est surtout parce qu'ils etaient sincerés! C'est qu'ils croyaient, c'est qu'ils etaient convaincus, c'est qu'ils allaient a leur but pleins d'une volonte unique et d'une foi profonde. Apres avoir lu et medite leur histoire, on serait tente de s'ecrier:--Qui que vous soyez, voulez-vous avoir de grandes idees et faire de grandes choses? Croyez! ayez foi! Ayez une foi religieuse, une foi patriotique, une foi litteraire. Croyez a l'humanite, au genie, a l'avenir, a vous-memes. Sachez d'ou vous venez pour savoir ou vous allez. La foi est bonne et saine a l'esprit. Il ne suffit pas de penser, il faut croire. C'est de foi et de conviction que sont faites en morale les actions saintes et en poesie les idees sublimes.

Nous ne sommes plus, monsieur, au temps de ces grands devouements a une pensee purement religieuse. Ce sont la de ces enthousiasmes sur lesquels Voltaire et l'ironie ont passe. Mais, disons-le bien haut, et ayons quelque fierte de ce qui nous reste, il y a place encore dans nos ames pour des croyances efficaces, et la flamme genereuse n'est pas eteinte en nous. Ce don, une conviction, constitue aujourd'hui comme autrefois l'identite meme de l'ecrivain. Le penseur, en ce siecle, peut avoir aussi sa foi sainte, sa foi utile, et croire, je le repete, a la patrie, a l'intelligence, a la poesie, a la liberte. Le sentiment national, par exemple, n'est-il pas a lui seul toute une religion? Telle heure peut sonner ou la foi au pays, le sentiment patriotique, profondement exalte, fait tout a coup, d'un jeune homme



qui s'ignorait lui-meme, un Tyrtee, rallie d'innombrables ames avec le cri d'une seule, et donne a la parole d'un adolescent l'etrange puissance d'emouvoir tout un peuple.

Et a ce propos, puisque j'y suis naturellement amene par mon sujet, permettez-moi, au moment de terminer, de rappeler, apres vous, monsieur, un souvenir.

Il est une epoque, une epoque fatale, que n'ont pu effacer de nos memoires quinze ans de luttes pour la liberte, quinze ans de luttes pour la civilisation, trente annees d'une paix feconde. C'est le moment ou tomba celui qui etait si grand que sa chute parut etre la chute meme de la France. La catastrophe fut decisive et complete. En un jour tout fut consume. La Rome moderne fut livree aux hommes du nord comme l'avait ete la Rome ancienne; l'armee de l'Europe entra dans la capitale du monde; les drapeaux de vingt nations flotterent deployes au milieu des fanfares sur nos places publiques; naguere ils venaient aussi chez nous, mais ils changeaient de maitres en route. Les chevaux des cosaques brouterent l'herbe des Tuileries. Voila ce que nos yeux ont vu! Ceux d'entre nous qui etaient des hommes se souviennent de leur indignation profonde; ceux d'entre nous qui etaient des enfants se souviennent de leur etonnement douloureux.

L'humiliation etait poignante. La France courbait la tete dans le sombre silence de Niobe. Elle venait de voir tomber, a quatre journees de Paris, sur le dernier champ de bataille de l'empire, les veterans jusque-la invincibles qui rappelaient au monde ces legions romaines qu'a glorifiees Cesar et cette infanterie espagnole dont Bossuet a parle. Ils etaient morts d'une mort sublime, ces vaincus heroiques, et nul n'osait prononcer leurs noms. Tout se taisait; pas un cri de regret; pas une parole de consolation. Il semblait qu'on eut peur du courage et qu'on eut honte de la gloire.

Tout a coup, au milieu de ce silence, une voix s'eleva, une voix inattendue, une voix inconnue, parlant a toutes les ames avec un accent sympathique, pleine de foi pour la patrie et de religion pour les heros. Cette voix honorait les vaincus, et disait:

Parmi des tourbillons de flamme et de fumees,  
O douleur! quel spectacle a mes yeux vient s'offrir?  
Le bataillon sacre, seul devant une armee,  
S'arrete pour mourir!

Cette voix relevait la France abattue, et disait:

Malheureux de ses maux et fier de ses victoires,  
Je depose a ses pieds ma joie et mes douleurs;  
J'ai des chants pour toutes ses gloires,  
Des larmes pour tous ses malheurs!

Qui pourrait dire l'inexprimable effet de ces douces et fieres paroles? Ce fut dans toutes les ames un enthousiasme electrique et puissant, dans toutes les bouches une acclamation fremissante qui

saisit ces nobles strophes au passage avec je ne sais quel melange de colere et d'amour, et qui fit en un jour d'un jeune homme inconnu un poete national. La France redressa la tete, et, a dater de ce moment, en ce pays qui fait toujours marcher de front sa grandeur militaire et sa grandeur litteraire, la renommee du poete se rattacha dans la pensee de tous a la catastrophe meme, comme pour la voiler et l'amoinrir. Disons-le, parce que c'est glorieux a dire, le lendemain du jour ou la France inscrivit dans son histoire ce mot nouveau et funebre, \_Waterloo\_, elle grava dans ses fastes ce nom jeune et eclatant, \_Casimir Delavigne\_.

Oh! que c'est la un beau souvenir pour le genereux poete, et une gloire digne d'envie! Quel homme de genie ne donnerait pas sa plus belle oeuvre pour cet insigne honneur d'avoir fait battre alors d'un mouvement de joie et d'orgueil le coeur de la France accablee et desesperee? Aujourd'hui que la belle ame du poete a disparu derriere l'horizon d'ou elle nous envoie encore tant de lumiere, rappelons-nous avec attendrissement son aube si eblouissante et si pure. Qu'une pieuse reconnaissance s'attache a jamais a cette noble poesie qui fut une noble action! Qu'elle suive Casimir Delavigne, et qu'apres avoir fait une couronne a sa vie, elle fasse une aureole a son tombeau! Envions-le et aimons-le! Heureux le fils dont on peut dire: Il a console sa mere! Heureux le poete dont on peut dire: Il a console la patrie!

## CHAMBRE DES PAIRS

1845-1848

I

## LA POLOGNE

[Note: Dans la discussion du projet de loi relatif aux depenses secretes M. de Montalembert vint plaider la cause de la Pologne et adjurer le Gouvernement de sortir de sa politique egoiste. M. Guizot repondit que le gouvernement du roi persistait et persisterait dans les deux regles de conduite qu'il s'etait imposees: la non-intervention dans les affaires de Pologne; les secours, l'asile offert aux malheureux polonais. "L'opposition, disait M. Guizot, peut tenir le langage qui lui plait; elle peut, sans rien faire, sans rien proposer, donner a ses reproches toute l'amertume, a ses esperances toute la latitude qui lui conviennent. Il y a, croyez-moi, bien autant, et c'est par egard que je ne dis pas bien plus, de moralite, de dignite, de vraie charite meme envers les polonais, a ne promettre et a ne dire que ce qu'on fait reellement."--En somme, M. Guizot tenait le debat engage pour inutile et ne pensait pas que la discussion des droits de la Pologne, que l'expression du jugement de

la France pussent produire aucun effet heureux pour la reconstitution de la nationalite polonaise. Le gouvernement francais, selon M. Guizot, devait remplir son devoir de neutralite \_en contenant, pour obeir a l'interet legitime de son pays, les sentiments qui s'elevaient aussi dans son ame\_--Apres M. le prince de la Moskowa qui repondit a M. Guizot, M. Victor Hugo monta a la tribune. Ce discours, le premier discours politique qu'ait prononce Victor Hugo, fut tres froidement accueilli. (\_Note de l'editeur\_.)]

19 mars 1846.

Messieurs,

Je dirai tres peu de mots. Je cede a un sentiment irresistible qui m'appelle a cette tribune.

La question qui se debat en ce moment devant cette noble assemblee n'est pas une question ordinaire, elle depasse la portee habituelle des questions politiques; elle reunit dans une commune et universelle adhesion les dissidences les plus declarees, les opinions les plus contraires, et l'on peut dire, sans craindre d'etre dementi, que personne dans cette enceinte, personne, n'est etranger a ces nobles emotions, a ces profondes sympathies.

D'ou vient ce sentiment unanime? Est-ce que vous ne sentez pas tous qu'il y a une certaine grandeur dans la question qui s'agite? C'est la civilisation meme qui est compromise, qui est offensee par certains actes que nous avons vu s'accomplir dans un coin de l'Europe. Ces actes, messieurs, je ne veux pas les qualifier, je n'envenimerai pas une plaie vive et saignante. Cependant je le dis, et je le dis tres haut, la civilisation europeenne recevrait une serieuse atteinte, si aucune protestation ne s'elevait contre le procede du gouvernement autrichien envers la Gallicie.

Deux nations entre toutes, depuis quatre siecles, ont joue dans la civilisation europeenne un role desinteresse; ces deux nations sont la France et la Pologne. Notez ceci, messieurs: la France dissipait les tenebres, la Pologne repoussait la barbarie; la France repandait les idees, la Pologne couvrait la frontiere. Le peuple francais a ete le missionnaire de la civilisation en Europe; le peuple polonais en a ete le chevalier.

Si le peuple polonais n'avait pas accompli son oeuvre, le peuple francais n'aurait pas pu accomplir la sienne. A un certain jour, a une certaine heure, devant une invasion formidable de la barbarie, la Pologne a eu Sobieski comme la Grece avait eu Leonidas.

Ce sont la, messieurs, des faits qui ne peuvent s'effacer de la memoire des nations. Quand un peuple a travaille pour les autres peuples, il est comme un homme qui a travaille pour les autres hommes, la reconnaissance de tous l'entoure, la sympathie de tous lui est acquise, il est glorifie dans sa puissance, il est respecte dans son

malheur, et si, par la dureté des temps, ce peuple, qui n'a jamais eu l'égoïsme pour loi, qui n'a jamais consulté que sa générosité, que les nobles et puissants instincts qui le portaient à défendre la civilisation, si ce peuple devient un petit peuple, il reste une grande nation.

C'est là, messieurs, la destinée de la Pologne. Mais la Pologne, messieurs les pairs, est grande encore parmi vous; elle est grande dans les sympathies de la France; elle est grande dans les respects de l'Europe! Pourquoi? C'est qu'elle a servi la communauté européenne; c'est qu'à certains jours, elle a rendu à toute l'Europe de ces services qui ne s'oublient pas.

Aussi, lorsque, il y a quatrevingts ans, cette nation a été rayée du nombre des nations, un sentiment douloureux, un sentiment de profond respect s'est manifesté dans l'Europe entière.

En 1773, la Pologne est condamnée; quatrevingts ans ont passé, et personne ne pourrait dire que ce fait soit accompli. Au bout de quatrevingts ans, ce grave fait de la radiation d'un peuple, non, ce n'est point un fait accompli! Avoir démembré la Pologne, c'était le remords de Frédéric II; n'avoir pas relevé la Pologne, c'était le regret de Napoléon.

Je le répète, lorsqu'une nation a rendu au groupe des autres nations de ces services éclatants, elle ne peut plus disparaître; elle vit, elle vit à jamais! Opprimée ou heureuse, elle rencontre la sympathie; elle la trouve toutes les fois qu'elle se lève.

Certes, je pourrais presque me dispenser de le dire, je ne suis pas de ceux qui appellent les conflits des puissances et les conflagrations populaires. Les écrivains, les artistes, les poètes, les philosophes, sont les hommes de la paix. La paix fait fructifier les idées en même temps que les intérêts. C'est un magnifique spectacle depuis trente ans que cette immense paix européenne, que cette union profonde des nations dans le travail universel de l'industrie, de la science et de la pensée. Ce travail, c'est la civilisation même.

Je suis heureux de la part que mon pays prend à cette paix féconde, je suis heureux de sa situation libre et prospère sous le roi illustre qu'il s'est donné; mais je suis fier aussi des frémissements généreux qui l'agitent quand l'humanité est violée, quand la liberté est opprimée sur un point quelconque du globe; je suis fier de voir, au milieu de la paix de l'Europe, mon pays prendre et garder une attitude à la fois sereine et redoutable, sereine parce qu'il espère, redoutable parce qu'il se souvient.

Ce qui fait qu'aujourd'hui j'éleve la parole, c'est que le frémissement généreux de la France, je le sens comme vous tous; c'est que la Pologne ne doit jamais appeler la France en vain; c'est que je sens la civilisation offensée par les actes récents du gouvernement autrichien. Dans ce qui vient de se faire en Galicie, les paysans n'ont pas été payés, on le nie du moins; mais ils ont été provoqués

et encourages, cela est certain. J'ajoute que cela est fatal. Quelle imprudence! s'abriter d'une revolution politique dans une revolution sociale! Redouter des rebelles et creer des bandits!

Que faire maintenant? Voila la question qui nait des faits eux-memes et qu'on s'adresse de toutes parts. Messieurs les pairs, cette tribune a un devoir. Il faut qu'elle le remplisse. Si elle se taisait, M. le ministre des affaires etrangeres, ce grand esprit, serait le premier, je n'en doute pas, a deplorer son silence.

Messieurs, les elements du pouvoir d'une grande nation ne se composent pas seulement de ses flottes, de ses armees, de la sagesse de ses lois, de l'etendue de son territoire. Les elements du pouvoir d'une grande nation sont, outre ce que je viens de dire, son influence morale, l'autorite de sa raison et de ses lumieres, son ascendant parmi les nations civilisatrices.

Eh bien, messieurs, ce qu'on vous demande, ce n'est pas de jeter la France dans l'impossible et dans l'inconnu; ce qu'on vous demande d'engager dans cette question, ce ne sont pas les armees et les flottes de la France, ce n'est pas sa puissance continentale et militaire, c'est son ascendant moral, c'est l'autorite qu'elle a si legitimement parmi les peuples, cette grande nation qui fait au profit du monde entier depuis trois siecles toutes les experiences de la civilisation et du progres.

Mais qu'est-ce que c'est, dira-t-on, qu'une intervention morale? Peut-elle avoir des resultats materiels et positifs?

Pour toute reponse, un exemple.

Au commencement du dernier siecle, l'inquisition espagnole etait encore toute-puissante. C'etait un pouvoir formidable qui dominait la royaute elle-meme, et qui, des lois, avait presque passe dans les moeurs. Dans la premiere moitie du dix-huitieme siecle, de 1700 a 1750, le saint-office n'a pas fait moins de douze mille victimes, dont seize cents moururent sur le bucher. Eh bien, eoutez ceci. Dans la seconde moitie du meme siecle, cette meme inquisition n'a fait que quatrevingt-dix-sept victimes. Et, sur ce nombre, combien de buchets a-t-elle dresses? Pas un seul. Pas un seul! Entre ces deux chiffres, douze mille et quatrevingt-dix-sept, seize cents buchets et pas un seul, qu'y a-t-il? Y a-t-il une guerre? y a-t-il intervention directe et armee d'une nation? y a-t-il effort de nos flottes et de nos armees, ou meme simplement de notre diplomatie? Non, messieurs, il n'y a eu que ceci, une intervention morale. Voltaire et la France ont parle, l'inquisition est morte.

Aujourd'hui comme alors une intervention morale peut suffire. Que la presse et la tribune francaises elevent la voix, que la France parle, et, dans un temps donne, la Pologne renaitra.

Que la France parle, et les actes sauvages que nous deplorons seront impossibles, et l'Autriche et la Russie seront contraintes d'imiter

le noble exemple de la Prusse, d'accepter les nobles sympathies de l'Allemagne pour la Pologne.

Messieurs, je ne dis plus qu'un mot. L'unité des peuples s'incarne de deux façons, dans les dynasties et dans les nationalités. C'est de cette manière, sous cette double forme, que s'accomplit ce difficile labeur de la civilisation, oeuvre commune de l'humanité; c'est de cette manière que se produisent les rois illustres et les peuples puissants. C'est en se faisant nationalité ou dynastie que le passé d'un empire devient fécond et peut produire l'avenir. Aussi c'est une chose fatale quand les peuples brisent des dynasties; c'est une chose plus fatale encore quand les princes brisent des nationalités.

Messieurs, la nationalité polonaise était glorieuse; elle eut du être respectée. Que la France avertisse les princes, qu'elle mette un terme et qu'elle fasse obstacle aux barbaries. Quand la France parle, le monde écoute; quand la France conseille, il se fait un travail mystérieux dans les esprits, et les idées de droit et de liberté, d'humanité et de raison, germent chez tous les peuples.

Dans tous les temps, à toutes les époques, la France a joué dans la civilisation ce rôle considérable, et ceci n'est que du pouvoir spirituel, c'est le pouvoir qu'exerçait Rome au moyen âge. Rome était alors un état de quatrième rang, mais une puissance de premier ordre. Pourquoi? C'est que Rome s'appuyait sur la religion des peuples, sur une chose d'où toutes les civilisations découlent.

Voilà, messieurs, ce qui a fait Rome catholique puissante, à une époque où l'Europe était barbare.

Aujourd'hui la France a hérité d'une partie de cette puissance spirituelle de Rome; la France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait et a encore dans les choses de la religion.

Ne vous étonnez pas, messieurs, de m'entendre mêler ces mots, civilisation et religion; la civilisation, c'est la religion appliquée.

La France a été et est encore plus que jamais la nation qui préside au développement des autres peuples.

Que de cette discussion il résulte au moins ceci: les princes qui possèdent des peuples ne les possèdent pas comme maîtres, mais comme pères; le seul maître, le vrai maître est ailleurs; la souveraineté n'est pas dans les dynasties, elle n'est pas dans les princes, elle n'est pas dans les peuples non plus, elle est plus haut; la souveraineté est dans toutes les idées d'ordre et de justice, la souveraineté est dans la vérité.

Quand un peuple est opprimé, la justice souffre, la vérité, la souveraineté du droit, est offensée; quand un prince est injustement outragé ou précipité du trône, la justice souffre également, la civilisation souffre également. Il y a une éternelle solidarité entre

les idées de justice qui font le droit des peuples et les idées de justice qui font le droit des princes. Dites-le aujourd'hui aux têtes couronnées comme vous le diriez aux peuples dans l'occasion.

Que les hommes qui gouvernent les autres hommes le sachent, le pouvoir moral de la France est immense. Autrefois, la malédiction de Rome pouvait placer un empire en dehors du monde religieux; aujourd'hui l'indignation de la France peut jeter un prince en dehors du monde civilisé.

Il faut donc, il faut que la tribune française, à cette heure, élève en faveur de la nation polonaise une voix désintéressée et indépendante; qu'elle proclame, en cette occasion, comme en toutes, les éternelles idées d'ordre et de justice, et que ce soit au nom des idées de stabilité et de civilisation qu'elle défende la cause de la Pologne opprimée. Après toutes nos discordes et toutes nos guerres, les deux nations dont je parlais en commençant, cette France qui a élevé et muri la civilisation de l'Europe, cette Pologne qui l'a défendue, ont subi des destinées diverses; l'une a été amoindrie, mais elle est restée grande; l'autre a été enchaînée, mais elle est restée fière. Ces deux nations aujourd'hui doivent s'entendre, doivent avoir l'une pour l'autre cette sympathie profonde de deux sœurs qui ont lutté ensemble. Toutes deux, je l'ai dit et je le répète, ont beaucoup fait pour l'Europe; l'une s'est prodiguée, l'autre s'est dévouée.

Messieurs, je me résume et je finis par un mot. L'intervention de la France dans la grande question qui nous occupe, cette intervention ne doit pas être une intervention matérielle, directe, militaire, je ne le pense pas. Cette intervention doit être une intervention purement morale; ce doit être l'adhésion et la sympathie hautement exprimées d'un grand peuple, heureux et prospère, pour un autre peuple opprimé et abattu. Rien de plus, mais rien de moins.

II

## CONSOLIDATION ET DÉFENSE DU LITTORAL

[Note: Dans la séance du 27 juin, un incident fut soulevé, par M. de Boissy, sur l'ordre du jour. La chambre avait à discuter deux projets de loi: le premier était relatif à des travaux à exécuter dans différents ports de commerce, le second décrétait le rachat du havre de Courseulles. M. de Boissy voulait que la discussion du premier de ces projets, qui emportait 13 millions de dépense, fut remise après le vote du budget des recettes. La proposition de M. de Boissy, combattue par M. Dumon, le ministre des travaux publics et par M. Tupinier, rapporteur de la commission qui avait examiné les projets de loi, fut rejetée après ce discours de M. Victor Hugo. La discussion eut lieu dans la séance du 29. (\_Note de l'éditeur\_.)]

27 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1846.

Messieurs,

Je me réunis aux observations présentées par M. le ministre des travaux publics. Les dégradations auxquelles il s'agit d'obvier marchent, il faut le dire, avec une effrayante rapidité. Il y a pour moi, et pour ceux qui ont étudié cette matière, il y a urgence. Dans mon esprit même, le projet de loi a une portée plus grande que dans la pensée de ses auteurs. La loi qui vous est présentée n'est qu'une parcelle d'une grande loi, d'une grande loi possible, d'une grande loi nécessaire; cette loi, je la provoque, je déclare que je voudrais la voir discuter par les chambres, je voudrais la voir présenter et soutenir par l'excellent esprit et l'excellente parole de l'honorable ministre qui tient en ce moment le portefeuille des travaux publics.

L'objet de cette grande loi dont je déplore l'absence, le voici: maintenir, consolider et améliorer au double point de vue militaire et commercial la configuration du littoral de la France. (\_Mouvement d'attention.\_)

Messieurs, si on venait vous dire: Une de vos frontières est menacée; vous avez un ennemi qui, à toute heure, en toute saison, nuit et jour, investit et assiège une de vos frontières, qui l'envahit sans cesse, qui empiète sans relâche, qui aujourd'hui vous dérobe une langue de terre, demain une bourgade, après-demain une ville frontière; si l'on vous disait cela, à l'instant même cette chambre se leverait et trouverait que ce n'est pas trop de toutes les forces du pays pour le défendre contre un pareil danger. Eh bien, messieurs les pairs, cette frontière, elle existe, c'est votre littoral; cet ennemi, il existe, c'est l'océan. (\_Mouvement.\_) Je ne veux rien exagérer. M. le ministre des travaux publics sait comme moi que les dégradations des côtes de France sont nombreuses et rapides; il sait, par exemple, que cette immense falaise, qui commence à l'embouchure de la Somme et qui finit à l'embouchure de la Seine, est dans un état de démolition perpétuelle. Vous n'ignorez pas que la mer agit incessamment sur les côtes; de même que l'action de l'atmosphère use les montagnes, l'action de la mer use les côtes. L'action atmosphérique se complique d'une multitude de phénomènes. Je demande pardon à la chambre si j'entre dans ces détails, mais je crois qu'ils sont utiles pour démontrer l'urgence du projet actuel et l'urgence d'une plus grande loi sur cette matière. (\_De toutes parts: Parlez! parlez!\_)

Messieurs, je viens de le dire, l'action de l'atmosphère qui agit sur les montagnes se complique d'une multitude de phénomènes; il faut des milliers d'années à l'action atmosphérique pour démolir une muraille comme les Pyrénées, pour créer une ruine comme le cirque de Gavarnie, ruine qui est en même temps le plus merveilleux des édifices. Il faut très peu de temps aux flots de la mer pour dégrader une côte; un siècle ou deux suffisent, quelquefois moins de cinquante ans, quelquefois un coup d'équinoxe. Il y a la destruction continue et la destruction brusque.

Depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'embouchure de la Seine, si



l'on voulait compter toutes les dégradations quotidiennes qui ont lieu, on serait effrayé. Etretat s'écroule sans cesse; le Bourgdault avait deux villages il y a un siècle, le village du bord de la mer, et le village du haut de la côte. Le premier a disparu, il n'existe aujourd'hui que le village du haut de la côte. Il y avait une église, l'église d'en bas, qu'on voyait encore il y a trente ans, seule et debout au milieu des flots comme un navire échoué; un jour l'ouragan a soufflé, un coup de mer est venu, l'église a sombré. (\_Mouvement.\_) Il ne reste rien aujourd'hui de cette population de pêcheurs, de ce petit port si utile. Messieurs, vous ne l'ignorez pas, Dieppe s'encombre tous les jours; vous savez que tous nos ports de la Manche sont dans un état grave, et pour ainsi dire atteints d'une maladie sérieuse et profonde.

Vous parlerai-je du Havre, dont l'état doit vous préoccuper au plus haut degré? J'insiste sur ce point; je sais que ce port n'a pas été mis dans la loi, je voudrais cependant qu'il fixât l'attention de M. le ministre des travaux publics. Je prie la chambre de me permettre de lui indiquer rapidement quels sont les phénomènes qui amèneront, dans un temps assez prochain, la destruction de ce grand port, qui est à l'Océan ce que Marseille est à la Méditerranée. (\_Parlez! parlez!\_)

Messieurs, il y a quelques jours on discutait devant vous, avec une remarquable lucidité de vues, la question de la marine; cette question a été traitée dans une autre enceinte avec une égale supériorité. La puissance maritime d'une nation se fonde sur quatre éléments: les vaisseaux, les matelots, les colonies et les ports; je cite celui-ci le dernier, quoiqu'il soit le premier. Eh bien, la question des vaisseaux et des matelots a été approfondie, la question des colonies a été effleurée; la question des ports n'a pas été traitée, elle n'a pas même été entrevue. Elle se présente aujourd'hui, c'est le moment sinon de la traiter à fond, au moins de l'effleurer aussi. (\_Oui! oui!\_)

C'est du gouvernement que doivent venir les grandes impulsions; mais c'est des chambres, c'est de cette chambre en particulier, que doivent venir les grandes indications. (\_Très bien!\_)

Messieurs, je touche ici à un des plus grands intérêts de la France, je prie la chambre de s'en pénétrer. Je le répète et j'y insiste, maintenir, consolider et améliorer, au profit de notre marine militaire et marchande, la configuration de notre littoral, voilà le but qu'on doit se proposer. (\_Oui, très bien!\_) La loi actuelle n'a qu'un défaut, ce n'est pas un manque d'urgence, c'est un manque de grandeur. (\_Sensation.\_)

Je voudrais que la loi fut un système, qu'elle fit partie d'un ensemble, que le ministre nous l'eût présentée dans un grand but et dans une grande vue, et qu'une foule de travaux importants, sérieux, considérables fussent entrepris dans ce but par la France. C'est là, je le répète, un immense intérêt national. (\_Vif assentiment.\_)

Voici, puisque la chambre semble m'encourager, ce qui me paraît devoir

frapper son attention. Le courant de la Manche....

M. LE CHANCELIER.--J'invite l'orateur a se renfermer dans le projet en discussion.

M. VICTOR HUGO.--Voici ce que j'aurai l'honneur de faire remarquer a M. le chancelier. Une loi contient toujours deux points de vue, le point de vue special et le point de vue general; le point de vue special, vous venez de l'entendre traiter; le point de vue general, je l'aborde.

Eh bien! lorsqu'une loi souleve des questions aussi graves, vous voudriez que ces questions passassent devant la chambre sans etre traitees, sans etre examinees par elle! (\_Bruit.\_)

A l'heure qu'il est, la question d'urgence se discute; je crois qu'il ne s'agit que de cette question, et c'est elle que je traite, je suis donc dans la question. (\_Plusieurs voix: Oui! oui!\_) Je crois pouvoir demontrer a cette noble chambre qu'il y a urgence pour cette loi, parce qu'il y a urgence pour tout le littoral.

Maintenant si, au nombre des arguments dont je dois me servir, je presente le fait d'une grande imminence, d'un peril demontre, constate, evident pour tous, et en particulier pour M. le ministre des travaux publics, il me semble que je puis, que je dois invoquer cette grande urgence, signaler ce grand peril, et que si je puis reussir a montrer qu'il y a la un serieux interet public, je n'aurai pas mal employe le temps que la chambre aura bien voulu m'accorder. (\_Adhesion sur plusieurs bancs.\_)

Si la question d'ordre du jour s'oppose a ce que je continue un developpement que je croyais utile, je prierai la chambre de vouloir bien me reserver la parole au moment de la discussion de cette loi (\_Sans doute! sans doute!\_), car je crois necessaire de dire a la chambre certaines choses; mais dans ce moment-ci je ne parle que pour soutenir l'urgence du projet de loi. J'approuve l'insistance de M. le ministre des travaux publics; je l'appuie, je l'appuie energiquement.

Vous nous mettez en presence d'une petite loi; je la vote, je la vote avec empressement; mais j'en provoque une grande.

Vous nous apportez des travaux partiels, je les approuve; mais je voudrais des travaux d'ensemble.

J'insiste sur l'importance de la question. (\_Parlez! parlez!\_)

Messieurs, toute nation a la fois continentale et maritime comme la France a toujours trois questions qui dominant toutes les autres, et d'ou toutes les autres decoulent. De ces trois questions, la premiere, la voici: ameliorer la condition de la population. Voici la seconde: maintenir et defendre l'integrite du territoire. Voici la troisieme: maintenir et consolider la configuration du littoral.

Maintenir le territoire, c'est-a-dire surveiller l'etranger.

Consolider le littoral, c'est-a-dire surveiller l'océan.

Ainsi, trois questions de premier ordre: le peuple, le territoire, le littoral. De ces trois questions, les deux premières apparaissent fréquemment sous toutes les formes dans les délibérations des assemblées. Lorsque l'imprevoyance des hommes les retire de l'ordre du jour, la force des choses les y remet. La troisième question, le littoral, semble préoccuper moins vivement les corps délibérants. Est-elle plus obscure que les deux autres? Elle se complique, à la vérité, d'un élément politique et d'un élément géologique, elle exige de certaines études spéciales; cependant elle est, comme les deux autres, un sérieux intérêt public.

Chaque fois que cette question du littoral, du littoral de la France en particulier, se présente à l'esprit, voici ce qu'elle offre de grave et d'inquietant: la dégradation de nos dunes et de nos falaises, la ruine des populations riveraines, l'encombrement de nos ports, l'ensablement des embouchures de nos fleuves, la création des barres et des traverses, qui rendent la navigation si difficile, la fréquence des sinistres, la diminution de la marine militaire et de la marine marchande; enfin, messieurs, notre côte de France, nue et désarmée, en présence de la côte d'Angleterre, armée, gardée et formidable! (\_Emotion\_)

Vous le voyez, messieurs, vous le sentez, et ce mouvement de la chambre me le prouve, cette question a de la grandeur, elle est digne d'occuper au plus haut point cette noble assemblée.

Ce n'est pas cependant à la dernière heure d'une session, à la dernière heure d'une législature, qu'un pareil sujet peut être abordé dans tous ses détails, examiner dans toute son étendue. On n'explore pas au dernier moment un si vaste horizon, qui nous apparaît tout à coup. Je me bornerai à un coup d'oeil. Je me bornerai à quelques considérations générales pour fixer l'attention de la chambre, l'attention de M. le ministre des travaux publics, l'attention du pays, s'il est possible. Notre but, aujourd'hui, mon but à moi, le voici en deux mots; je l'ai dit en commençant: voter une petite loi, et en ébaucher une grande.

Messieurs les pairs, il ne faut pas se dissimuler que l'état du littoral de la France est en général alarmant; le littoral de la France est entamé sur un très grand nombre de points, menacé sur presque tous. Je pourrais citer des faits nombreux, je me bornerai à un seul; un fait sur lequel j'ai commencé à appeler vos regards à l'une des précédentes séances; un fait d'une gravité considérable, et qui fera comprendre par un seul exemple de quelle nature sont les phénomènes qui menacent de ruiner une partie de nos ports et de déformer la configuration des côtes de France.

Ici, messieurs, je réclame beaucoup d'attention et un peu de bienveillance, car j'entreprends une chose très difficile; j'entreprends d'expliquer à la chambre en peu de mots, et en le

depouillant des termes techniques, un phenomene a l'explication duquel la science depense des volumes. Je serai court et je tacherai d'etre clair.

Vous connaissez tous plus ou moins vaguement la situation grave du Havre; vous rendez-vous tous bien compte du phenomene qui produit cette situation, et de ce qu'est cette situation? Je vais tacher de le faire comprendre a la chambre.

Les courants de la Manche s'appuient sur la grande falaise de Normandie, la battent, la minent, la degradent perpetuellement; cette colossale demolition tombe dans le flot, le flot s'en empare et l'emporte; le courant de l'Ocean longe la cote en charriant cette enorme quantite de matieres, toute la ruine de la falaise; chemin faisant, il rencontre le Treport, Saint-Valery-en-Caux, Fecamp, Dieppe, Etretat, tous vos ports de la Manche, grands et petits, il les encombre et passe outre. Arrive au cap de la Heve, le courant rencontre, quoi? la Seine qui debouche dans la mer. Voila deux forces en presence, le fleuve qui descend, la mer qui passe et qui monte.

Comment ces deux forces vont-elles se comporter? Une lutte s'engage; la premiere chose que font ces deux courants qui luttent, c'est de deposer les fardeaux qu'ils apportent; le fleuve depose ses alluvions, le courant depose les ruines de la cote. Ce depot se fait, ou? Precisement a l'endroit ou la providence a place le Havre-de-Grace.

Ce phenomene a depuis longtemps eveille la sollicitude des divers gouvernements qui se sont succede en France. En 1784 un sondage a ete ordonne, et execute par l'ingenieur Degaule. Cinquante ans plus tard, en 1834, un autre sondage a ete execute par les ingenieurs de l'etat. Les cartes speciales de ces deux sondages existent, on peut les confronter. Voici ce que ces deux cartes demontrent. (\_Attention marquee\_.)

A l'endroit precis ou les deux courants se rencontrent, devant le Havre meme, sous cette mer qui ne dit rien au regard, un immense edifice se batit, une construction invisible, sous-marine, une sorte de cirque gigantesque qui s'accroit tous les jours, et qui enveloppe et enferme silencieusement le port du Havre. En cinquante ans, cet edifice s'est accru d'une hauteur deja considerable. En cinquante ans! Et a l'heure ou nous sommes, on peut entrevoir le jour ou ce cirque sera ferme, ou il apparaitra tout entier a la surface de la mer, et ce jour-la, messieurs, le plus grand port commercial de la France, le port du Havre n'existera plus. (\_Mouvement\_.)

Notez ceci: dans ce meme lieu quatre ports ont existe et ont disparu, Granville, Sainte-Adresse, Harfleur, et un quatrieme, dont le nom m'echappe en ce moment.

Oui, j'appelle sur ce point votre attention, je dis plus, votre inquietude. Dans un temps donne le Havre est perdu, si le gouvernement, si la science ne trouvent pas un moyen d'arreter dans leur operation redoutable et mysterieuse ces deux infatigables

ouvriers qui ne dorment pas, qui ne se reposent pas, qui travaillent nuit et jour, le fleuve et l'océan!

Messieurs, ce phénomène alarmant se reproduit dans des proportions différentes sur beaucoup de points de notre littoral. Je pourrais citer d'autres exemples, je me borne à celui-ci. Que pourrais-je vous citer de plus frappant qu'un si grand port en proie à un si grand danger?

Lorsqu'on examine l'ensemble des causes qui amènent la dégradation de notre littoral ...--Je demande pardon à la chambre d'introduire ici une parenthèse, mais j'ai besoin de lui dire que je ne suis pas absolument étranger à cette matière. J'ai fait dans mon enfance, étant destiné à l'école polytechnique, les études préliminaires; j'ai depuis, à diverses reprises, passé beaucoup de temps au bord de la mer; j'ai de plus, pendant plusieurs années, parcouru tout notre littoral de l'Océan et de la Méditerranée, en étudiant, avec le profond intérêt qu'éveillent en moi les intérêts de la France et les choses de la nature, la question qui vous est, à cette heure, partiellement soumise.

Je reprends maintenant.

Ce phénomène, que je viens de tâcher d'expliquer à la chambre, ce phénomène qui menace le port du Havre, qui, dans un temps donné, enlèvera à la France ce grand port, son principal port sur la Manche, ce phénomène se produit aussi, je le répète, sous diverses formes, sur divers points du littoral.

Le choc de la vague! au milieu de tout ce désordre de causes mêlées, de toute cette complication, voilà un fait plein d'unité, un fait qu'on peut saisir; la science a essayé de le faire.

Amortissez, détruisez le choc de la vague, vous sauvez la configuration du littoral.

C'est là un vaste problème digne de rencontrer une magnifique solution.

Et d'abord, qu'est-ce que le choc de la vague? Messieurs, l'agitation de la vague est un fait superficiel, la cloche a plongeur l'a prouvé, la science l'a reconnu. Le fond de la mer est toujours tranquille. Dans les redoutables ouragans de l'équinoxe, vous avez à la surface la plus violente tempête, à trois toises au-dessous du flot, le calme le plus profond.

Ensuite, qu'est-ce que la force de la vague? La force de la vague se compose de sa masse. Divisez la masse, vous n'avez plus qu'une immense pluie; la force s'évanouit.

Partant de ces deux faits capitaux, l'agitation superficielle, la force dans la masse, un anglais, d'autres disent un français, a pensé qu'il suffirait, pour briser le choc de la vague, de lui opposer, à

la surface de la mer, un obstacle a claire-voie, a la fois fixe et flottant. De la l'invention du brise-lame du capitaine Taylor, car, dans mon impartialite, je crois et je dois le dire, que l'inventeur est anglais. Ce brise-lame n'est autre chose qu'une carcasse de navire, une sorte de corbeille de charpente qui flotte a la surface du flot, retenue au fond de la mer par un ancrage puissant. La vague vient, rencontre cet appareil, le traverse, s'y divise, et la force se disperse avec l'ecume.

Vous le voyez, messieurs, si la pratique est d'accord avec la theorie, le probleme est bien pres d'etre resolu. Vous pouvez arreter la degradation de vos cotes. Le choc de la vague est le danger, le brise-lame serait le remede.

Messieurs les pairs, je n'ai aucune competence ni aucune pretention pour decider de l'excellence de cette invention; mais je rends ici un veritable, un sincere hommage a M. le ministre des travaux publics qui a provoque dans un port de France une experience considerable du brise-lame flottant. Cette experience a eu lieu a la Ciotat. M. le ministre des travaux publics a autorise au port de la Ciotat, port ouvert aux vents du sud-est qui viennent y briser les navires jusque sur le quai, il a autorise dans ce port la construction d'un brise-lame flottant a huit sections.

L'experience parait avoir reussi. D'autres essais ont ete faits en Angleterre, et, sans qu'on puisse rien affirmer encore d'une facon decisive, voici ce qui s'est produit jusqu'a ce jour. Toutes les fois qu'un brise-lame flottant est installe dans un port, dans une localite quelconque, meme en pleine mer, si l'on examine dans les gros temps de quelle facon la mer se comporte aupres de ce brise-lame, la tempete est au dela, le calme est en deca.

Le probleme du choc de la vague est donc bien pres d'etre resolu. Feconder l'invention du brise-lame, la perfectionner, voila, a mon sens, un grand interet public que je recommande au gouvernement.

Je ne veux pas abuser de l'attention si bienveillante de l'assemblee (\_Parlez! tout ceci est nouveau!\_), je ne veux pas entrer dans des considerations plus etendues encore auxquelles donnerait lieu le projet de loi. Je ferai remarquer seulement, et j'appelle sur ce point encore l'attention de M. le ministre des travaux publics, qu'une grande partie de notre littoral est depourvue de ports de refuge. Vous savez ce que c'est que le golfe de Gascogne, c'est un lieu redoutable, c'est une sorte de fond de cuve ou s'accumulent, sous la pression colossale des vagues, tous les sables arraches depuis le pole au littoral europeen. Eh bien, le golfe de Gascogne n'a pas un seul port de refuge. La cote de la Mediterranee n'en a que deux, Bouc et Cette. Le port de Cette a perdu une grande partie de son efficacite par l'etablissement d'un brise-lame en maconnerie qui, en retrecissant la passe, a rendu l'entree extremement difficile. M. le ministre des travaux publics le sait comme moi et le reconnait. Il serait possible d'etablir a Agde un port de refuge qui semble indique par la nature elle-meme. Ceci est d'autant plus important que les sinistres abondent

dans ces parages. De 1836 a 1844, en sept ans, quatrevingt-douze navires se sont perdus sur cette cote; un port de refuge les eut sauves.

Voila donc les divers points sur lesquels j'appelle la sollicitude du gouvernement: premierement, etudier dans son ensemble la question du littoral que je n'ai pu qu'effleurer; deuxiemement, examiner le systeme propose par M. Bernard Fortin, ingenieur de l'etat, pour l'embouchure des fleuves et notamment pour le Havre; troisiemement, etudier et generaliser l'application du brise-lame; quatriemement, creer des ports de refuge.

Je voudrais qu'un bon sens ferme et ingenieux comme celui de l'honorable M. Dumon s'appliquat a l'etude et a la solution de ces diverses questions. Je voudrais qu'il nous fut presente a la session prochaine un ensemble de mesures qui regulariserait toutes celles qu'on a prises jusqu'a ce jour et a l'efficacite desquelles je m'associe en grande partie. Je suis loin de meconnaître tout ce qui a ete fait, pourvu qu'on reconnaisse tout ce qui peut etre fait encore; et pour ma part j'appuie le projet de loi. Une somme de cent cinquante millions a ete depensee depuis dix ans dans le but d'ameliorer les ports; cette somme aurait pu etre utilisee dans un systeme plus grand et plus vaste; cependant cette depense a ete localement utile et a obvie a de grands inconvenients, je suis loin de le nier. Mais ce que je demande a M. le ministre des travaux publics, c'est l'examen approfondi de toutes ces questions. Nous sommes en presence de deux phenomenes contraires sur notre double littoral. Sur l'un, nous avons l'Ocean qui s'avance; sur l'autre, la Mediterranee qui se retire. Deux perils egalemeut graves. Sur la cote de l'Ocean, nos ports perissent par l'encombrement; sur la cote de la Mediterranee, ils perissent par l'atterrissement.

Je ne dirai plus qu'un mot, messieurs. La nature nous a fait des dons magnifiques; elle nous a donne ce double littoral sur l'Ocean et sur la Mediterranee. Elle nous a donne des rades nombreuses sur les deux mers, des havres de commerce, des ports de guerre. Eh bien, il semble, quand on examine certains phenomenes, qu'elle veuille nous les retirer. C'est a nous de nous defendre, c'est a nous de lutter. Par quels moyens? Par tous les moyens que l'art, que la science, que la pensee, que l'industrie mettent a notre service. Ces moyens, je les ignore, ce n'est pas moi qui peux utilement les indiquer; je ne peux que provoquer, je ne peux que desirer un travail serieux sur la matiere, une grande impulsion de l'etat. Mais ce que je sais, ce que vous savez comme moi, ce que j'affirme, c'est que ces forces, ces marees qui montent, ces fleuves qui descendent, ces forces qui detruisent, peuvent aussi creer, reparer, feconder; elles enfantent le desordre, mais, dans les vues eternelles de la providence, c'est pour l'ordre qu'elles sont faites. Secondons ces grandes vues; peuple, chambres, legislatureurs, savants, penseurs, gouvernants, ayons sans cesse presente a l'esprit cette haute et patriotique idee, fortifier, fortifier dans tous les sens du mot, le littoral de la France, le fortifier contre l'Angleterre, le fortifier contre l'Ocean! Dans ce grand but, stimulons l'esprit de decouverte et de nouveaute, qui est

comme l'ame de notre époque. C'est la mission d'un peuple comme la France. Dans ce monde, c'est la mission de l'homme lui-même, Dieu l'a voulu ainsi; partout où il y a une force, il faut qu'il y ait une intelligence pour la dompter. La lutte de l'intelligence humaine avec les forces aveugles de la matière est le plus beau spectacle de la nature; c'est par là que la création se subordonne à la civilisation et que l'oeuvre complète de la providence s'exécute.

Je vote donc pour le projet de loi; mais je demande à M. le ministre des travaux publics un examen approfondi de toutes les questions qu'il souleve. Je demande que les points que je n'ai pu parcourir que très rapidement, j'en ai indiqué les motifs à la chambre, soient étudiés avec tous les moyens dont le gouvernement dispose, grâce à la centralisation. Je demande qu'à l'une des sessions prochaines un travail général, un travail d'ensemble, soit apporté aux chambres. Je demande que la question grave du littoral soit mise désormais à l'ordre du jour pour les pouvoirs comme pour les esprits. Ce n'est pas trop de toute l'intelligence de la France pour lutter contre toutes les forces de la mer. (\_Approbation sur tous les bancs\_)

III

#### LA FAMILLE BONAPARTE

[Note: Une pétition de Jérôme-Napoléon Bonaparte, ancien roi de Westphalie, demandait aux chambres la rentrée de sa famille en France, M. Charles Dupin proposait le dépôt de cette pétition au bureau des renseignements; il disait dans son rapport: "C'est à la couronne qu'il appartient de choisir le moment pour accorder, suivant le caractère et les mérites des personnes, les faveurs qu'une tolérance éclairée peut conseiller; faveurs accordées plusieurs fois à plusieurs membres de l'ancienne famille impériale, et toujours avec l'assentiment de la générosité nationale." La pétition fut renvoyée au bureau des renseignements. Le soir de ce même jour, 14 juin, le roi Louis-Philippe, après avoir pris connaissance du discours de M. Victor Hugo, déclara au maréchal Soult, président du conseil des ministres, qu'il entendait autoriser la famille Bonaparte à rentrer en France. (\_Note de l'éditeur\_.)]

14 juin 1847.

Messieurs les pairs, en présence d'une pétition comme celle-ci, je le déclare sans hésiter, je suis du parti des exilés et des proscrits. Le gouvernement de mon pays peut compter sur moi, toujours, partout, pour l'aider et pour le servir dans toutes les occasions graves et dans toutes les causes justes. Aujourd'hui même, dans ce moment, je le sers, je crois le servir du moins, en lui conseillant de prendre une noble initiative, d'oser faire ce qu'aucun gouvernement, j'en conviens, n'aurait fait avant l'époque où nous sommes, d'oser, en un mot, être magnanime et intelligent. Je lui fais cet honneur de le



croire assez fort pour cela.

D'ailleurs, laisser rentrer en France des princes bannis, ce serait de la grandeur, et depuis quand cesse-t-on d'être assez fort parce qu'on est grand?

Oui, messieurs, je le dis hautement, dut la candeur de mes paroles faire sourire ceux qui ne reconnaissent dans les choses humaines que ce qu'ils appellent la nécessité politique et la raison d'état, à mon sens, l'honneur de notre gouvernement de juillet, le triomphe de la civilisation, la couronne de nos trente-deux années de paix, ce serait de rappeler purement et simplement dans leur pays, qui est le notre, tous ces innocents illustres dont l'exil fait des prétendants et dont l'air de la patrie ferait des citoyens. (\_Tres bien! tres bien!\_)

Messieurs, sans même invoquer ici, comme l'a fait si dignement le noble prince de la Moskowa, toutes les considérations spéciales qui se rattachent au passé militaire, si national et si brillant, du noble pétitionnaire, le frère d'armes de beaucoup d'entre vous, soldat après le 18 brumaire, général à Waterloo, roi dans l'intervalle, sans même invoquer, je le répète, toutes ces considérations pourtant si décisives, ce n'est pas, disons-le, dans un temps comme le notre, qu'il peut être bon de maintenir les proscriptions et d'associer indéfiniment la loi aux violences du sort et aux réactions de la destinée.

Ne l'oublions pas, car de tels événements sont de hautes leçons, en fait d'élevations comme en fait d'abaissments, notre époque a vu tous les spectacles que la fortune peut donner aux hommes. Tout peut arriver, car tout est arrivé. Il semble, permettez-moi cette figure, que la destinée, sans être la justice, ait une balance comme elle; quand un plateau monte, l'autre descend. Tandis qu'un sous-lieutenant d'artillerie devenait empereur des Français, le premier prince du sang de France devenait professeur de mathématiques. Cet auguste professeur est aujourd'hui le plus éminent des rois de l'Europe. Messieurs, au moment de statuer sur cette pétition, ayez ces profondes oscillations des existences royales présentes à l'esprit. (\_Adhesion\_.)

Non, ce n'est pas après tant de révolutions, ce n'est pas après tant de vicissitudes qui n'ont épargné aucune tête, qu'il peut être impolitique de donner solennellement l'exemple du saint respect de l'adversité. Heureuse la dynastie dont on pourra dire: Elle n'a exilé personne! elle n'a pros crit personne! elle a trouvé les portes de la France fermées à des français, elle les a ouvertes et elle a dit: entrez!

J'ai été heureux, je l'avoue, que cette pétition fut présentée. Je suis de ceux qui aiment l'ordre d'idées qu'elle soulève et qu'elle ramène. Gardez-vous de croire, messieurs, que de pareilles discussions soient inutiles! elles sont utiles entre toutes. Elles font reparaitre à tous les yeux, elles éclairent d'une vive lumière pour tous les esprits ce côté noble et pur des questions humaines qui ne devrait jamais s'obscurcir ni s'effacer. Depuis quinze ans, on a traité avec

quelque dedain et quelque ironie tout cet ordre de sentiments; on a ridiculise l'enthousiasme. Poesie! disait-on. On a raille ce qu'on a appele la politique sentimentale et chevaleresque, on a diminue ainsi dans les coeurs la notion, l'eternelle notion du vrai, du juste et du beau, et l'on a fait prevaloir les considerations d'utilite et de profit, les hommes d'affaires, les interets materiels. Vous savez, messieurs, ou cela nous a conduits. (\_Mouvement\_.)

Quant a moi, en voyant les consciences qui se degradent, l'argent qui regne, la corruption qui s'etend, les positions les plus hautes envahies par les passions les plus basses (\_mouvement prolonge\_), en voyant les miseres du temps present, je songe aux grandes choses du temps passe, et je suis, par moments, tente de dire a la chambre, a la presse, a la France entiere: Tenez, parlons un peu de l'empereur, cela nous fera du bien! (\_Vive et profonde adhesion\_.)

Oui, messieurs, remettons quelquefois a l'ordre du jour, quand l'occasion s'en presente, les genereuses idees et les genereux souvenirs. Occupons-nous un peu, quand nous le pouvons, de ce qui a ete et de ce qui est noble et pur, illustre, fier, heroique, desinteresse, national, ne fut-ce que pour nous consoler d'etre si souvent forces de nous occuper d'autre chose. (\_Tres bien!\_)

J'aborde maintenant le cote purement politique de la question. Je serai tres court; je prie la chambre de trouver bon que je l'effleure rapidement en quelques mots.

Tout a l'heure, j'entendais dire a cote de moi: Mais prenez garde! on ne provoque pas legerement l'abrogation d'une loi de bannissement politique; il y a danger; il peut y avoir danger. Danger! quel danger? Quoi? Des menees? des intrigues? des complots de salon? la generosite payee en conspirations et en ingratitude? Y a-t-il la un serieux peril? Non, messieurs Le danger, aujourd'hui, n'est pas du cote des princes. Nous ne sommes, grace a Dieu, ni dans le siecle ni dans le pays des revolutions de caserne et de palais. C'est peu de chose qu'un pretendant en presence d'une nation libre qui travaille et qui pense. Rappelez-vous l'avortement de Strasbourg suivi de l'avortement de Boulogne.

Le danger aujourd'hui, messieurs, permettez-moi de vous le dire en passant, voulez-vous savoir ou il est? Tournez vos regards, non du cote des princes, mais du cote des masses,--du cote des classes nombreuses et laborieuses, ou il y a tant de courage, tant d'intelligence, tant de patriotisme, ou il y a tant de germes utiles et en meme temps, je le dis avec douleur, tant de ferments redoutables. C'est au gouvernement que j'adresse cet avertissement austere. Il ne faut pas que le peuple souffre! il ne faut pas que le peuple ait faim! La est la question serieuse, la est le danger. La seulement, la, messieurs, et point ailleurs! (\_Oui!\_) Toutes les intrigues de tous les pretendants ne feront point changer de cocarde au moindre de vos soldats, les coups de fourche de Buzancais peuvent ouvrir brusquement un abime! (\_Mouvement\_.)

J'appelle sur ce que je dis en ce moment les meditations de cette sage et illustre assemblee.

Quant aux princes bannis, sur lesquels le debat s'engage, voici ce que je dirai au gouvernement; j'insiste sur ceci, qui est ma conviction, et aussi, je crois, celle de beaucoup de bons esprits: j'admets que, dans des circonstances donnees, des lois de bannissement politique, lois de leur nature toujours essentiellement revolutionnaires, peuvent etre momentanement necessaires. Mais cette necessite cesse; et, du jour ou elles ne sont plus necessaires, elles ne sont pas seulement illiberales et iniques, elles sont maladroites.

L'exil est une designation a la couronne, les exiles sont des en-cas. (\_Mouvement\_) Tout au contraire, rendre a des princes bannis, sur leur demande, leur droit de cite, c'est leur oter toute importance, c'est leur declarer qu'on ne les craint pas, c'est leur demontrer par le fait que leur temps est fini. Pour me servir d'expressions precises, leur restituer leur qualite civique, c'est leur retirer leur signification politique. Cela me parait evident. Replacez-les donc dans la loi commune; laissez-les, puisqu'ils vous le demandent, laissez-les rentrer en France comme de simples et nobles francais qu'ils sont, et vous ne serez pas seulement justes, vous serez habiles.

Je ne veux remuer ici, cela va sans dire, aucune passion. J'ai le sentiment que j'accomplis un devoir en montant a cette tribune. Quand j'apporte au roi Jerome-Napoleon, exile, mon faible appui, ce ne sont pas seulement toutes les convictions de mon ame, ce sont tous les souvenirs de mon enfance qui me sollicitent. Il y a, pour ainsi dire, de l'heredite dans ce devoir, et il me semble que c'est mon pere, vieux soldat de l'empire, qui m'ordonne de me lever et de parler. (\_Sensation\_) Aussi je vous parle, messieurs les pairs, comme on parle quand on accomplit un devoir. Je ne m'adresse, remarquez-le, qu'a ce qu'il y a de plus calme, de plus grave, de plus religieux dans vos consciences. Et c'est pour cela que je veux vous dire et que je vais vous dire, en terminant, ma pensee tout entiere sur l'odieuse iniquite de cette loi dont je provoque l'abrogation. (\_Marques d'attention\_)

Messieurs les pairs, cet article d'une loi francaise qui bannit a perpetuite du sol francais la famille de Napoleon me fait eprouver je ne sais quoi d'inouï et d'inexprimable. Tenez, pour faire comprendre ma pensee, je vais faire une supposition presque impossible. Certes, l'histoire des quinze premieres annees de ce siecle, cette histoire que vous avez faite, vous, generaux, veterans venerables devant qui je m'incline et qui m'ecoutez dans cette enceinte ... (\_mouvement\_), cette histoire, dis-je, est connue du monde entier, et il n'est peut-etre pas, dans les pays les plus lointains, un etre humain qui n'en ait entendu parler. On a trouve en Chine, dans une pagode, le buste de Napoleon parmi les figures des dieux! Eh bien! je suppose, c'est la ma supposition a peu pres impossible, mais vous voulez bien me l'accorder, je suppose qu'il existe dans un coin quelconque de l'univers un homme qui ne sache rien de cette histoire, et qui n'ait

jamais entendu prononcer le nom de l'empereur, je suppose que cet homme vienne en France, et qu'il lise ce texte de loi qui dit: "La famille de Napoleon est bannie a perpetuite du territoire francais." Savez-vous ce qui se passerait dans l'esprit de cet etranger? En presence d'une penalite si terrible, il se demanderait ce que pouvait etre ce Napoleon, il se dirait qu'a coup sur c'etait un grand criminel, que sans doute une honte indelebile s'attachait a son nom, que probablement il avait renie ses dieux, vendu son peuple, trahi son pays, que sais-je? ... Il se demanderait, cet etranger, avec une sorte d'effroi, par quels crimes monstrueux ce Napoleon avait pu meriter d'etre ainsi frappe a jamais dans toute sa race. (\_Mouvement\_.)

Messieurs, ces crimes, les voici; c'est la religion relevee, c'est le code civil redige, c'est la France augmentee au dela meme de ses frontieres naturelles, c'est Marengo, Iena, Wagram, Austerlitz, c'est la plus magnifique dot de puissance et de gloire qu'un grand homme ait jamais apportee a une grande nation! (\_Tres bien! Approbation\_.)

Messieurs les pairs, le frere de ce grand homme vous implore a cette heure. C'est un vieillard, c'est un ancien roi aujourd'hui suppliant. Rendez-lui la terre de la patrie! Jerome-Napoleon, pendant la premiere moitie de sa vie, n'a eu qu'un desir, mourir pour la France. Pendant la derniere, il n'a eu qu'une pensee, mourir en France. Vous ne repousserez pas un pareil voeu. (\_Approbation prolongee sur tous les bancs\_.)

IV

LE PAPE PIE IX

[Note: Ce discours, du reste assez mal accueilli, fut prononce dans la discussion de l'adresse en reponse au discours de la couronne, a propos du paragraphe 6 de cette adresse, qui etait ainsi concu: "Nous croyons, avec votre majeste, que la paix du monde est assuree. Elle est essentielle a tous les gouvernements et a tous les peuples. Cet universel besoin est la garantie des bons rapports qui existent entre les etats. Nos voeux accompagneront les progres que chaque pays pourra accomplir, dans son action propre et independante. Une ere nouvelle de civilisation et de liberte s'ouvre pour les etats italiens. Nous secondons de toute notre sympathie et de toutes nos esperances le pontife magnanime qui l'inaugure avec autant de sagesse que de courage, et les souverains qui suivent, comme lui, cette voie de reformes pacifiques ou marchent de concert les gouvernements et les peuples." Le paragraphe ainsi redige fut adopte a l'unanimité. A cette epoque, l'Italie criait: \_Vivo, Pio nono!\_ Pie IX etait revolutionnaire. On a pu mesurer depuis la distance qu'il y avait entre le pape des Droits de l'homme et le pape du \_Syllabus\_. (\_Note de l'editeur\_.)]

13 janvier 1848.

Messieurs,

Les années 1846 et 1847 ont vu se produire un événement considérable.

Il y a, à l'heure où nous parlons, sur le trône de saint Pierre un homme, un pape, qui a subitement aboli toutes les haines, toutes les défiances, je dirais presque toutes les hérésies et tous les schismes; qui s'est fait admirer à la fois, j'adopte sur ce point pleinement les paroles de notre noble et éloquent collègue M. le comte de Montalembert, qui s'est fait admirer à la fois, non seulement des populations qui vivent dans l'église romaine, mais de l'Angleterre non catholique, mais de la Turquie non chrétienne, qui a fait faire, enfin, en un jour, pourrait-on dire, un pas à la civilisation humaine. Et cela comment? De la façon la plus calme, la plus simple et la plus grande, en communiant publiquement, lui pape, avec les idées des peuples, avec les idées d'émancipation et de fraternité. Contrat auguste; utile et admirable alliance de l'autorité et de la liberté, de l'autorité sans laquelle il n'y a pas de société, de la liberté sans laquelle il n'y a pas de nation. (\_Mouvement\_.)

Messieurs les pairs, ceci est digne de vos méditations. Approfondissez cette grande chose.

Cet homme qui tient dans ses mains les clefs de la pensée de tant d'hommes, il pouvait fermer les intelligences, il les a ouvertes. Il a posé l'idée d'émancipation et de liberté sur le plus haut sommet où l'homme puisse poser une lumière. Ces principes éternels que rien n'a pu souiller et que rien ne pourra détruire, qui ont fait notre révolution et lui ont survécu, ces principes de droit, d'égalité, de devoir réciproque, qui, il y a cinquante ans, étaient un moment apparus au monde, toujours grands sans doute, mais farouches, formidables et terribles sous le bonnet rouge, Pie IX les a transfigurés, il vient de les montrer à l'univers rayonnants de mansuétude, doux et vénérables sous la tiare. C'est que c'est la leur véritable couronne en effet! Pie IX enseigne la route bonne et sûre aux rois, aux peuples, aux hommes d'état, aux philosophes, à tous. Grâces lui soient rendues! Il s'est fait l'auxiliaire évangélique, l'auxiliaire suprême et souverain, de ces hautes vérités sociales que le continent, à notre grand et sérieux honneur, appelle les idées françaises. Lui, le maître des consciences, il s'est fait le serviteur de la raison. Il est venu, révolutionnaire rassurant, faire voir aux nations, à la fois éblouies et effrayées par les événements tragiques, les conquêtes, les prodiges militaires et les guerres de géants qui ont rempli la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, il est venu, dis-je, faire voir aux nations que, pour féconder le sillon ou germe l'avenir des peuples libres, il n'est pas nécessaire de verser le sang, il suffit de répandre les idées; que l'évangile contient toutes les chartes; que la liberté de tous les peuples comme la délivrance de tous les esclaves était dans le cœur du Christ et doit être dans le cœur de l'évêque; que, lorsqu'il le veut, l'homme de paix est un plus grand conquérant que l'homme de guerre, et un conquérant meilleur; que celui-là qui a dans l'âme la vraie

charite divine, la vraie fraternite humaine, a en meme temps dans l'intelligence le vrai genie politique, et qu'en un mot, pour qui gouverne les hommes, c'est la meme chose d'etre saint et d'etre grand. (\_Adhesion\_.)

Messieurs, je ne parlerai jamais de l'ancienne papaute, de l'antique papaute, qu'avec veneration et respect; mais je dis cependant que l'apparition d'un tel pape est un evenement immense. (\_Interruption\_.)

Oui, j'y insiste, un pape qui adopte la revolution francaise (\_bruit\_), qui en fait la revolution chretienne, et qui la mele a cette benediction qu'il repand du haut du balcon Quirinal sur Rome et sur l'univers, \_urbi et orbi\_, un pape qui fait cette chose extraordinaire et sublime, n'est pas seulement un homme, il est un evenement.

Evenement social, evenement politique. Social, car il en sortira toute une phase de civilisation nouvelle; politique, car il en sortira une nouvelle Italie.

Ou plutot, je le dis, le coeur plein de reconnaissance et de joie, il en sortira la vieille Italie.

Ceci est l'autre aspect de ce grand fait europeen. (\_Interruption. Beaucoup de pairs protestent\_.)

Oui, messieurs, je suis de ceux qui tressaillent en songeant que Rome, cette vieille et feconde Rome, cette metropole de l'unite, apres avoir enfante l'unite de la foi, l'unite du dogme, l'unite de la chretiente, entre en travail encore une fois, et va enfanter peut-etre, aux acclamations du monde, l'unite de l'Italie. (\_Mouvements divers\_.)

Ce nom merveilleux, ce mot magique, l'Italie, qui a si longtemps exprime parmi les hommes la gloire des armes, le genie conquerant et civilisateur, la grandeur des lettres, la splendeur des arts, la double domination par le glaive et par l'esprit, va reprendre, avant un quart de siecle peut-etre, sa signification sublime, et redevenir, avec l'aide de Dieu et de celui qui n'aura jamais ete mieux nomme son vicaire, non-seulement le resume d'une grande histoire morte, mais le symbole d'un grand peuple vivant!

Aidons de toutes nos forces a ce desirable resultat. (\_Interruption. Les protestations redoublent\_.) Et puis, en outre, comme une pensee patriotique est toujours bonne, ayons ceci present a l'esprit, que nous, les mutilés de 1815, nous n'avons rien a perdre a ces remaniements providentiels de l'Europe, qui tendent a rendre aux nations leur forme naturelle et necessaire. (\_Mouvement\_.)

Je ne veux pas faire rentrer la chambre dans le detail de toutes ces questions. Au point ou la discussion est arrivee, avec la fatigue de l'assemblee, ce qu'on aurait pu dire hier n'est plus possible aujourd'hui; je le regrette, et je me borne a indiquer l'ensemble de la question, et a en marquer le point culminant. Il importe qu'il

parte de la tribune française un encouragement grave, sérieux, puissant, à ce noble pape, et à cette noble nation! un encouragement aux princes intelligents qui suivent le prêtre inspire, un découragement aux autres, s'il est possible! (\_Agitation\_)

Ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, la civilisation du monde a une aïeule qui s'appelle la Grèce, une mère qui s'appelle l'Italie, et une fille aînée qui s'appelle la France. Ceci nous indique, à nous chambres françaises, notre droit qui ressemble beaucoup à notre devoir.

Messieurs les pairs, en d'autres temps nous avons tendu la main à la Grèce, tendons aujourd'hui la main à l'Italie. (\_Mouvements divers.--Aux voix! aux voix!\_)

## REUNIONS ELECTORALES

1848-1849

I

## LETTRE AUX ELECTEURS

20 juin 1848.

Des électeurs écrivent à M. Victor Hugo pour lui proposer la candidature à l'assemblée nationale constituante. Il répond:

Messieurs,

J'appartiens à mon pays, il peut disposer de moi.

J'ai un respect, exagéré peut-être, pour la liberté du choix; trouvez bon que je pousse ce respect jusqu'à ne pas m'offrir.

J'ai écrit trente-deux volumes, j'ai fait jouer huit pièces de théâtre; j'ai parlé six fois à la chambre des pairs, quatre fois en 1846, le 14 février, le 20 mars, le 1<sup>er</sup> avril, le 5 juillet, une fois en 1847, le 14 juin, une fois en 1848, le 13 janvier. Mes discours sont au Moniteur.

Tout cela est au grand jour. Tout cela est livre à tous. Je n'ai rien à y retrancher, rien à y ajouter.

Je ne me présente pas. À quoi bon? Tout homme qui a écrit une page en sa vie est naturellement présenté par cette page s'il y a mis sa conscience et son cœur.

Mon nom et mes travaux ne sont peut-être pas absolument inconnus de

mes concitoyens. Si mes concitoyens jugent a propos, dans leur liberte et dans leur souverainete, de m'appeler a sieger, comme leur representant, dans l'assemblee qui va tenir en ses mains les destinees de la France et de l'Europe, j'accepterai avec recueillement cet austere mandat. Je le remplirai avec tout ce que j'ai en moi de devouement, de desinterressement et de courage.

S'ils ne me designent pas, je remercierai le ciel, comme ce spartiate, qu'il se soit trouve dans ma patrie neuf cents citoyens meilleurs que moi.

En ce moment, je me tais, j'attends et j'admire les grandes actions que fait la providence.

Je suis pret,--si mes concitoyens songent a moi et m'imposent ce grand devoir public, a rentrer dans la vie politique;--sinon, a rester dans la vie litteraire.

Dans les deux cas, et quel que soit le resultat, je continuerai a donner, comme je le fais depuis vingt-cinq ans, mon coeur, ma pensee, ma vie et mon ame a mon pays.

Recevez, messieurs, l'assurance fraternelle de mon devouement et de ma cordialite.

II

## PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTE

### PLACE DES VOSGES

C'est avec joie que je me rends a l'appel de mes concitoyens et que je viens saluer au milieu d'eux les esperances d'emancipation, d'ordre et de paix qui vont germer, melees aux racines de cet arbre de la liberte. C'est un beau et vrai symbole pour la liberte qu'un arbre! La liberte a ses racines dans le coeur du peuple, comme l'arbre dans le coeur de la terre; comme l'arbre, elle eleve et deploie ses rameaux dans le ciel; comme l'arbre, elle grandit sans cesse et couvre les generations de son ombre. (\_Acclamations\_.)

Le premier arbre de la liberte a ete plante, il y a dix-huit cents ans, par Dieu meme sur le Golgotha. (\_Acclamations\_.) Le premier arbre de la liberte, c'est cette croix sur laquelle Jesus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberte, l'egalite et la fraternite du genre humain. (\_Bravos et longs applaudissements\_.)

La signification de cet arbre n'a point change depuis dix-huit siecles; seulement, ne l'oublions pas, a temps nouveaux devoirs nouveaux. La revolution que nos peres ont faite il y a soixante ans a ete grande par la guerre, la revolution que vous faites aujourd'hui doit etre grande par la paix. La premiere a detruit, la seconde doit organiser. L'oeuvre d'organisation est le complement necessaire de



l'oeuvre de destruction; c'est la ce qui rattache intimement 1848 a 1789. Fonder, creer, produire, pacifier; satisfaire a tous les droits, developper tous les grands instincts de l'homme, pourvoir a tous les besoins des societes; voila la tache de l'avenir. Or, dans les temps ou nous sommes, l'avenir vient vite. (\_Applaudissements\_)

On pourrait presque dire que l'avenir n'est plus demain, il commence des aujourd'hui. (\_Bravo!\_) A l'oeuvre donc, a l'oeuvre, travailleurs par le bras, travailleurs par l'intelligence, vous tous qui m'ecoutez et qui m'entourez! mettez a fin cette grande oeuvre de l'organisation fraternele de tous les peuples, conduits au meme but, rattaches a la meme idee, et vivant du meme coeur. Soyons tous des hommes de bonne volonte, ne menageons ni notre peine ni nos sueurs. Repandons sur le peuple qui nous entoure, et de la sur le monde entier, la sympathie, la charite et la fraternite. Depuis trois siecles, le monde imite la France. Depuis trois siecles, la France est la premiere des nations. Et savez-vous ce que veut dire ce mot, la premiere des nations? Ce mot veut dire, la plus grande; ce mot veut dire aussi, la meilleure. (\_Acclamations\_)

Mes amis, mes freres, mes concitoyens, etablissons dans le monde entier, par la grandeur de nos exemples, l'empire de nos idees! Que chaque nation soit heureuse et fiere de ressembler a la France! (\_Bravo!\_)

Unissons-nous dans une pensee commune, et repetez avec moi ce cri: Vive la liberte universelle! Vive la republique universelle! (\_Vive la republique! Vive Victor Hugo!--Longues acclamations\_)

III

#### REUNION DES AUTEURS DRAMATIQUES

Je suis profondement touche des sympathies qui m'entourent. Des voix aimees, des confreres celebres m'ont glorifie bien au dela du peu que je vaudrais. Permettez-moi de les remercier de cette cordiale eloquence a laquelle je dois les applaudissements qui ont accueilli mon nom; permettez-moi, en meme temps, de m'abstenir de tout ce qui pourrait ressembler a une sollicitation de suffrages. Puisque la nation est en train de chercher son ideal, voici quel serait le mien en fait d'elections. Je voudrais les elections libres et pures; libres, en ce qui touche les electeurs; pures, en ce qui touche les candidats.

Personnellement, je ne me presente pas. Mes raisons, vous les connaissez, je les ai publiees; elles sont toutes puisees dans mon respect pour la liberte electorale. Je dis aux electeurs: Choisissez qui vous voudrez et comme vous voudrez; quant a moi, j'attends, et j'applaudirai au resultat quel qu'il soit. Je serai fier d'etre choisi, satisfait d'etre oublie. (\_Approbation\_)

Ce n'est pas que je n'aie aussi, moi, mes ambitions. J'ai une ambition pour mon pays,--c'est qu'il soit puissant, heureux, riche, prospere,

glorieux, sous cette simple formule, *Liberte, egalite, fraternite*; c'est qu'il soit le plus grand dans la paix, comme il a ete le plus grand dans la guerre. (*Bravo! bravo!*) Et puis, j'ai une ambition pour moi,--c'est de rester ecrivain libre et simple citoyen.

Maintenant, s'il arrive que mon pays, connaissant ma pensee et ma conscience qui sont publiques depuis vingt-cinq ans, m'appelle, dans sa confiance, a l'assemblee nationale et m'assigne un poste ou il faudra veiller et peut-etre combattre, j'accepterai son vote comme un ordre et j'irai ou il m'enverra. Je suis a la disposition de mes concitoyens. Je suis candidat a l'assemblee nationale comme tout soldat est candidat au champ de bataille. (*Acclamations*.)

Le mandat de representant du peuple sera a la fois un honneur et un danger; il suffit que ce soit un honneur pour que je ne le sollicite pas, il suffit que ce soit un danger pour que je ne le refuse pas. (*Longues acclamations*.)

Vous m'avez compris. Maintenant je vais vous parler de vous.

Il y a, en ce moment, en France, a Paris, deux classes d'ouvriers qui, toutes deux, ont droit a etre representees dans l'assemblee nationale. L'une ... a Dieu ne plaise que je parle autrement qu'avec la plus cordiale effusion de ces braves ouvriers qui ont fait de si grandes choses et qui en feront de plus grandes encore. Je ne suis pas de ceux qui les flattent, mais je suis de ceux qui les aiment. Ils sauront completer la haute idee qu'ils ont donnee au monde de leur bon sens et de leur vertu. Ils ont montre le courage pendant le combat, ils montreront la patience apres la victoire. Cette classe d'ouvriers, dis-je, a fait de grandes choses, elle sera noblement et largement representee a l'assemblee constituante, et, pour ma part, je reserve aux ouvriers de Paris dix places sur mon bulletin.

Mais je veux, je veux pour l'honneur de la France, que l'autre classe d'ouvriers, les ouvriers de l'intelligence, soit aussi noblement et largement representee. Le jour ou l'on pourrait dire: Les ecrivains, les poetes, les artistes, les hommes de la pensee, sont absents de la representation nationale, ce serait une sombre et fatale eclipse, et l'on verrait diminuer la lumiere de la France! (*Bravo!*)

Il faut que tous les ouvriers aient leurs representants a l'assemblee nationale, ceux qui font la richesse du pays et ceux qui font sa grandeur; ceux qui remuent les pavés et ceux qui remuent les esprits! (*Acclamations*.)

Certes, c'est quelque chose que d'avoir construit les barricades de fevrier sous la mousqueterie et la fusillade, mais c'est quelque chose aussi que d'etre sans cesse, sans treve, sans relache, debout sur les barricades de la pensee, expose aux haines du pouvoir et a la mitraille des partis. (*Applaudissements*.) Les ouvriers, nos freres, ont lutte trois jours; nous, travailleurs de l'intelligence, nous avons lutte vingt ans.

Avisez donc a ce grand interet. Que l'un de vous parle pour vous, que votre drapeau, qui est le drapeau meme de la civilisation, soit tenu au milieu de la melee par une main ferme et illustre. Faites prevaloir les idees! Montrez que la gloire est une force! (\_Bravo!\_) Meme quand les revolutions ont tout renverse, il y a une puissance qui reste debout, la pensee. Les revolutions brisent les couronnes, mais n'eteignent pas les aureoles. (\_Longs applaudissements\_.)

Un des auteurs presents ayant demande a M. Victor Hugo ce qu'il ferait si un club marchait sur l'assemblee constituante, M. Victor Hugo replique:

Je prie M. Theodore Muret de ne point oublier que je ne me presente pas; je vais lui repondre cependant, mais je lui repondrai comme electeur et non comme candidat. (\_Mouvement d'attention\_.) Dans un moment ou le systeme electoral le plus large et le plus liberal que les hommes aient jamais pu, je ne dis pas realiser, mais rever, appelle tous les citoyens a deposer leur vote, tous, depuis le premier jusqu'au dernier,--je me trompe, il n'y a plus maintenant ni premier, ni dernier,--tous, veux-je dire, depuis ce qu'on appelait autrefois le premier jusqu'a ce qu'on appelait autrefois le dernier; dans un moment ou de tous ces votes reunis va sortir l'assemblee definitive, l'assemblee supreme qui sera, pour ainsi dire, la majeste visible de la France, s'il etait possible qu'a l'heure ou ce senat prendra possession de la plenitude legitime de son autorite souveraine, il existat dans un coin quelconque de Paris une fraction, une coterie, un groupe d'hommes, je ne dirai pas assez coupables, mais assez insenses, pour oser, dans un paroxysme d'orgueil, mettre leur petite volonte face a face et de front avec la volonte auguste de cette assemblee qui sera le pays meme, je me precipiterais au-devant d'eux, et je leur crierais: Malheureux! arretez-vous, vous allez devenir de mauvais citoyens! (\_Bravo! bravo!\_) Et s'il ne m'etait pas donne de les retenir, s'ils persistaient dans leur tentative d'usurpation impie, oh! alors je donnerais, s'il le fallait, tout le sang que j'ai dans les veines, et je n'aurais pas assez d'imprecations dans la voix, pas assez d'indignation dans l'ame, pas assez de colere dans le coeur, pour ecraser l'insolence des dictatures sous la souverainete de la nation! (\_Immenses acclamations\_.)

IV

#### VICTOR HUGO A SES CONCITOYENS

Mes concitoyens,

Je reponds a l'appel des soixante mille electeurs qui m'ont spontanement honore de leurs suffrages aux elections de la Seine. Je me presente a votre libre choix.

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensee. La voici:

Deux republiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoleon et dressera la statue de Marat, detruira l'institut, l'ecole polytechnique et la legion d'honneur, ajoutera a l'auguste devise: \_Liberte, Egalite, Fraternite\_, l'option sinistre: \_ou la Mort\_; fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, aneantira le credit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun, abolira la propriete et la famille, promenera des tetes sur des piques, remplira les prisons par le soupcon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des tenebres, egorgera la liberte, etouffera les arts, decapitera la pensee, niera Dieu; remettra en mouvement ces deux, machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, apres l'horrible dans le grand que nos peres ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous les francais des a present, et de tous les peuples un jour, dans le principe democratique; fondera une liberte sans usurpations et sans violences, une egalite qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternite, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres; donnera a tous l'enseignement comme le soleil donne la lumiere, gratuitement; introduira la clemence dans la loi penale et la conciliation dans la loi civile; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en defrichera une autre, decuplera la valeur du sol; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriete, assurera en consequence la propriete comme la representation du travail accompli, et le travail comme l'element de la propriete future; respectera l'heritage, qui n'est autre chose que la main du pere tendue aux enfants a travers le mur du tombeau; combinera pacifiquement, pour resoudre le glorieux probleme du bien-etre universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensee; poursuivra, sans quitter terre pourtant et sans sortir du possible et du vrai, la realisation sereine de tous les grands reves des sages; batira le pouvoir sur la meme base que la liberte, c'est-a-dire sur le droit; subordonnera la force a l'intelligence; dissoudra l'emeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations; vivra et rayonnera; grandira la France, conquerra le monde; sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux republiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-la s'appelle la terre. Je suis pret a devouer ma vie pour etabli l'une et empecher l'autre.

## SEANCE DES CINQ ASSOCIATIONS

### D'ART ET D'INDUSTRIE

29 mai 1848.

M. VICTOR HUGO.--Il y a un mois, j'avais cru devoir, par respect pour l'initiative electorale, m'abstenir de toute candidature personnelle; mais en meme temps, vous vous le rappelez, j'ai declare que, le jour ou le danger apparaitrait sur l'assemblee nationale, je me presenterais. Le danger s'est montre, je me presente. (\_On applaudit\_.)

Il y a un mois, l'un de vous me fit cette question que j'acceptai avec douleur:--S'il arrivait que des insenses osassent violer l'assemblee nationale, que pensez-vous qu'il faudrait faire? J'acceptai, je le repete, la question avec douleur, et je repondis sans hesiter, sur-le-champ: Il faudrait se lever tous comme un seul homme, et--ce furent mes propres paroles--\_ecraser l'insolence des dictatures sous la souverainete de la nation.\_

Ce que je demandais il y a un mois, trois cent mille citoyens armes l'ont fait il y a quinze jours.

Avant cet evenement, qui est un attentat et qui est une catastrophe, s'offrir a la candidature, ce n'etait qu'un droit, et l'on peut toujours s'abstenir d'un droit. Aujourd'hui c'est un devoir, et l'on n'abdique pas le devoir. Abdiquer le devoir, c'est deserter. Vous le voyez, je ne deserte pas. (\_Adhesion\_.)

Depuis l'epoque dont je vous parle, en quelques semaines, les lineaments confus des questions politiques se sont eclaircis, les evenements ont brusquement eclaire d'un jour providentiel l'interieur de toutes les pensees, et, a l'heure qu'il est, la situation est d'une eclatante simplicité. Il n'y a plus que deux questions: la vie ou la mort. D'un cote, il y a les hommes qui veulent la liberte, l'ordre, la paix, la famille, la propriete, le travail, le credit, la securite commerciale, l'industrie florissante, le bonheur du peuple, la grandeur de la patrie, en un mot, la prosperite de tous composee du bien-etre de chacun. De l'autre cote, il y a les hommes qui veulent l'abime. Il y a les hommes qui ont pour reve et pour ideal d'embarquer la France sur une espece de radeau de la Meduse ou l'on se devorerait en attendant la tempete et la nuit! (\_Mouvement\_.)

Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis pas de ces hommes-la, que je n'en serai jamais! (\_Non! non!\_ \_nous le savons!\_) Je lutterai de front jusqu'a mon dernier souffle contre ces mauvais citoyens qui voudraient imposer la guerre a la France par l'emeute et la dictature au peuple par la terreur. Ils me trouveront toujours la, debout, devant eux, comme citoyen a la tribune, ou comme soldat dans la rue. (\_Tres bien! tres bien!\_)

Ce que je veux, vous le savez. Je l'ai dit il y a peu de jours. Je

l'ai dit a mon pays tout entier. Je l'ai dit en prenant toutes mes convictions dans mon ame, en essayant d'arracher du coeur de tous les honnetes gens la parole que chacun pense et que personne n'ose dire. Eh bien, cette parole, je l'ai dite! Mon choix est fait; vous le connaissez. Je veux une republique qui fasse envie a tous les peuples, et non une republique qui leur fasse horreur! Je veux, moi, et vous aussi vous voulez une republique si noble, si pure, si honnete, si fraternele, si pacifique que toutes les nations soient tentees de l'imiter et de l'adopter. Je veux une republique si sainte et si belle que, lorsqu'on la comparera a toutes les autres formes de gouvernement, elle les fasse evanouir rien que par la comparaison. Je veux une republique telle que toutes les nations en regardant la France ne disent pas seulement: Qu'elle est grande! mais disent encore: Qu'elle est heureuse! (\_Applaudissements\_)

Ne vous y trompez pas,--et je voudrais que mes paroles dépassassent cette enceinte étroite, et peut-être la dépasseront-elles,--la propagande de la republique est toute dans la beauté de son développement regulier, et la propagande de la republique, c'est sa vie même. Pour que la republique s'établisse a jamais en France, il faut qu'elle s'établisse hors de France, et pour qu'elle s'établisse hors de France il faut qu'elle se fasse accepter par la conscience du genre humain. (\_Bravo! bravo!\_)

Vous connaissez maintenant le fond de mon coeur. Toute ma pensée, je pourrais la resumer en un seul mot; ce mot, le voici: haine vigoureuse de l'anarchie, tendre et profond amour du peuple. (\_Vive et unanime adhesion\_) J'ajoute ceci, et tout ce que j'ai écrit, et tout ce que j'ai fait dans ma vie publique est la pour le prouver, pas une page n'est sortie de ma plume depuis que j'ai l'age d'homme, pas un mot n'est sorti de ma bouche qui ne soit d'accord avec les paroles que je prononce en ce moment. (\_Oui! oui! c'est vrai!\_) Vous le savez tous, vous, mes amis, mes confreres, mes freres, je suis aujourd'hui l'homme que j'étais hier, l'avocat devoue de cette grande famille populaire qui a souffert trop longtemps; le penseur ami des travailleurs, le travailleur ami des penseurs; l'écrivain qui veut pour l'ouvrier, non l'aumone qui degrade, mais le travail qui honore. (\_Tres bien!\_) Je suis l'homme qui, hier, defendait le peuple au milieu des riches, et qui, demain, defendrait, s'il le fallait, les riches au milieu du peuple. (\_Nouvelle adhesion\_) C'est ainsi que je comprends, avec tous les devoirs qu'il contient, ce mot sublime qui m'apparait écrit par la main de Dieu même, au-dessus de toutes les nations, dans la lumiere éternelle des cieus, FRATERNITE! (\_Acclamations\_)

M. PAULIN regrette que le citoyen Victor Hugo, dont il admire l'immense talent, ait cru devoir signaler le danger de l'anarchie sans parler du danger de la reaction. Il pense que la revolution de fevrier n'est pas une revolution politique, mais une revolution sociale. Il demande au citoyen Victor Hugo s'il est d'avis que le proletariat doit disparaître de la société.

M. VICTOR HUGO.--Disparaître, comme l'esclavage a disparu! disparaître a jamais! mais non en ramenant, sous une autre forme, le servage et la

mainmorte! (\_Sensation\_)

Je n'ai pas deux paroles; je disais tout a l'heure que je suis aujourd'hui l'homme que j'étais hier. Mon Dieu! bien avant de faire partie d'un corps politique, il y a quinze ans, je disais ceci dans un livre imprimé: "Si, a moi qui ne suis rien dans l'état, la parole m'était donnée sur les affaires du pays, je la demanderais seulement sur l'ordre du jour, et je sommerais les gouvernements de substituer les questions sociales aux questions politiques."

Il y a quinze ans que j'imprimais cela. Quelques années après la publication des paroles que je viens de rappeler, j'ai fait partie d'un corps politique ... Je m'interromps, permettez-moi d'être sobre d'apologies retrospectives, je ne les aime pas. Je pense d'ailleurs que lorsqu'un homme, depuis vingt-cinq ans, a jeté sur douze ou quinze cent mille feuilles sa pensée au vent, il est difficile qu'il ajoute quelque chose a cette grande profession de foi, et quand je rappelle ce que j'ai dit, je le fais avec une candeur entière, avec la certitude que rien dans mon passé ne peut démentir ce que je dis a présent. Cela bien établi, je continue.

Lorsque je faisais partie de la chambre des pairs, il arriva, un jour, qu'a propos des falsifications commerciales, dans un bureau où je siégeais, plusieurs des questions qui viennent d'être soulevées furent agitées. Voici ce que je dis alors; je cite:

"Qui souffre de cet état de choses? la France au dehors, le peuple au dedans; la France blessée dans sa prospérité et dans son honneur, le peuple froissé dans son existence et dans son travail. En ce moment, messieurs, j'emploie ce mot, le peuple, dans une de ses acceptions les plus restreintes et les plus usitées, pour désigner spécialement la classe nombreuse et laborieuse qui fait la base même de la société, cette classe si digne d'intérêt parce qu'elle travaille, si digne de respect parce qu'elle souffre. Je ne le cache pas, messieurs, et je sais bien qu'en vous parlant ainsi je ne fais qu'éveiller vos plus généreuses sympathies, j'éprouve pour l'homme de cette classe un sentiment cordial et fraternel. Ce sentiment, tout esprit qui pense le partage. Tous, a des degrés divers, nous sommes des ouvriers dans la grande oeuvre sociale. Eh bien! je le déclare, ceux qui travaillent avec le bras et avec la main sont sous la garde de ceux qui travaillent avec la pensée." (\_Applaudissements\_)

Voilà de quelle manière je parlais a la chambre aristocratique dont j'avais l'honneur de faire partie. (\_Mouvements en sens divers\_) Ce mot, \_j'avais l'honneur\_, ne saurait vous choquer. Vous n'attendez pas de moi un autre langage; lorsque ce pouvoir était debout, j'ai pu le combattre; aujourd'hui qu'il est tombé, je le respecte. (\_Très bien! Profonde sensation\_)

Toutes les questions qui intéressent le bien-être du peuple, la dignité du peuple, l'éducation due au peuple, ont occupé ma vie entière. Tenez, entrez dans le premier cabinet de lecture venu, lisez quinze pages intitulées \_Claude Gueux\_, que je publiais il y a

quatorze ans, en 1834, et vous y verrez ce que je suis pour le peuple, et ce que le peuple est pour moi.

Oui, le proletariat doit disparaître; mais je ne suis pas de ceux qui pensent que la propriété disparaîtra. Savez-vous, si la propriété était frappée, ce qui serait tué? Ce serait le travail.

Car, qu'est-ce que c'est que le travail? C'est l'élément générateur de la propriété. Et qu'est-ce que c'est que la propriété? C'est le résultat du travail. (\_Oui! oui!\_) Il m'est impossible de comprendre la manière dont certains socialistes ont posé cette question. Ce que je veux, ce que j'entends, c'est que l'accès de la propriété soit rendu facile à l'homme qui travaille, c'est que l'homme qui travaille soit sacré pour celui qui ne travaille plus. Il vient une heure où l'on se repose. Qu'à l'heure où l'on se repose, on se souvienne de ce qu'on a souffert lorsqu'on travaillait, qu'on s'en souvienne pour améliorer sans cesse le sort des travailleurs! Le but d'une société bien faite, le voici: élargir et adoucir sans cesse la montée, autrefois si rude, qui conduit du travail à la propriété, de la condition pénible à la condition heureuse, du proletariat à l'émancipation, des ténèbres où sont les esclaves à la lumière où sont les hommes libres. Dans la civilisation vraie, la marche de l'humanité est une ascension continue vers la lumière et la liberté! (\_Acclamation\_)

M. PAULIN n'a jamais songé à attaquer les sentiments de M. Victor Hugo, mais il aurait voulu entendre sortir de sa bouche le grand mot, \_Association\_, le mot qui sauvera la république et fera des hommes une famille de frères. (\_On applaudit\_)

M. VICTOR HUGO.--Ici encore, à beaucoup d'égards, nous pouvons nous entendre. Je n'attache pas aux mots autant d'efficacité que vous. Je ne crois pas qu'il soit donné à un mot de sauver le monde; cela n'est donné qu'aux choses, et, entre les choses, qu'aux idées. (\_C'est vrai! très bien!\_)

Je prends donc l'association, non comme un mot, mais comme une idée, et je vais vous dire ce que j'en pense.

J'en pense beaucoup de bien; pas tout le bien qu'on en dit, parce qu'il n'est pas donné à l'homme, je le répète, de rencontrer ni dans le monde physique, ni dans le monde moral, ni dans le monde politique, une panacée. Cela serait trop vite fini si, avec une idée ou le mot qui la représente, on pouvait résoudre toutes les questions et dire: embrassons-nous. Dieu impose aux hommes un plus sévère labeur. Il ne suffit pas d'avoir l'idée, il faut encore en extraire le fait. C'est la grande et douloureuse enfantement. Pendant qu'il s'accomplit, il s'appelle révolution; quand il est accompli, l'enfantement de la société, comme l'enfantement de la femme, s'appelle délivrance. (\_Sensation\_) En ce moment, nous sommes dans la révolution; mais, je le pense comme vous, la délivrance viendra! (\_Bravo!\_)

Maintenant, entendons-nous.



Remarquez que, si je n'ai pas prononcé le mot association, j'ai souvent prononcé le mot société. Or, au fond de ces deux mots, société, association, qu'y a-t-il? La même idée: fraternité.

Je veux l'association comme vous, vous voulez la société comme moi. Nous sommes d'accord.

Oui, je veux que l'esprit d'association pénètre et vivifie toute la cité. C'est la mon idéal; mais il y a deux manières de comprendre cet idéal.

Les uns veulent faire de la société humaine une immense famille.

Les autres veulent en faire un immense monastère.

Je suis contre le monastère et pour la famille. (Mouvement. Applaudissements.)

Il ne suffit pas que les hommes soient associés, il faut encore qu'ils soient sociables.

J'ai lu les écrits de quelques socialistes célèbres, et j'ai été surpris de voir que nous avons, au dix-neuvième siècle, en France, tant de fondateurs de couvents. (On rit.)

Mais, ce que je n'aurais jamais cru ni rêvé, c'est que ces fondateurs de couvents eussent la prétention d'être populaires.

Je n'accorde pas que ce soit un progrès pour un homme de devenir un moine, et je trouve étrange qu'après un demi-siècle de révolutions faites contre les idées monastiques et féodales, nous y revenions tout doucement, avec les interprétations du mot association. (Tres bien!) Oui, l'association, telle que je la vois expliquée dans les écrits accrédités de certains socialistes,--moi écrivain un peu benedictin, qui ai feuilleté le moyen âge, je la connais; elle existait à Cluny, à Cîteaux, elle existe à la Trappe. Voulez-vous en venir là? Regardez-vous comme le dernier mot des sociétés humaines le monastère de l'abbé de Rance? Ah! c'est un spectacle admirable! Rien au monde n'est plus beau; c'est l'abnégation à la plus haute puissance, ces hommes ne faisant rien pour eux-mêmes, faisant tout pour le prochain, mieux encore, faisant tout pour Dieu! Je ne sache rien de plus beau. Je ne sache rien de moins humain. (Sensation.) Si vous voulez trancher de cette manière héroïque les questions humaines, soyez sûrs que vous n'atteindrez pas votre but. Quoique cela soit beau, je crois que cela est mauvais. Oui, une chose peut à la fois être belle et mauvaise! et je vous invite, vous tous penseurs, à réfléchir sur ce point. Les meilleurs esprits, les plus sages en apparence, peuvent se tromper, et, voyant une chose belle, dire: elle est bonne. Eh bien! non, le couvent, qui est beau, n'est pas bon! non, la vie monastique, qui est sublime, n'est pas applicable! Il ne faut pas rêver l'homme autrement que Dieu ne l'a fait. Pour lui donner des perfections impossibles, vous lui ôteriez ses qualités naturelles.

( \_Bravo!\_ ) Pensez-y bien, l'homme devenu un moine, perdant son nom, sa tradition de famille, tous ses liens de nature, ne comptant plus que comme un chiffre, ce n'est plus un homme, car ce n'est plus un esprit, car ce n'est plus une liberte! Vous croyez l'avoir fait monter bien haut, regardez, vous l'avez fait tomber bien bas. Sans doute, il faut limiter l'egoisme; mais, dans la vie telle que la providence l'a faite a notre infirmité, il ne faut pas exagerer l'oubli de soi-meme. L'oubli de soi-meme, bien compris, s'appelle abnegation; mal compris, il s'appelle abrutissement. Socialistes, songez-y! les revolutions peuvent changer la societe, mais elles ne changent pas le coeur humain. Le coeur humain est a la fois ce qu'il y a de plus tendre et ce qu'il y a de plus resistant. Prenez garde a votre etrange progres! il va droit contre la volonte de Dieu. N'otez pas au peuple la famille pour lui donner le monastere! (Applaudissements prolonges\_.)

M. TAYLOR fait remarquer que M. Victor Hugo sera, sans nul doute, d'autant plus dispose a defendre ce fecond principe de l'association, que c'est l'association qui l'a d'abord choisi pour son candidat, qu'il parlait tout a l'heure devant une association des associations, et que c'est, en realite, de l'association qu'il tiendra le mandat que les artistes et les ouvriers veulent lui confier, au nom de l'art et du travail.

M. AUBRY.--Beaucoup de personnes que je connais, qui sont loin d'avoir l'instruction necessaire pour juger les causes et les effets, m'ont demande,--lorsque je proposais le grand nom de M. Victor Hugo, que je verrais avec bonheur a la chambre,--m'ont demande pourquoi, en promettant de combattre les hommes qui veulent etre, il n'avait pas parle de combattre les hommes qui ont ete. Dans ce moment, la classe ouvriere craint plus les individus qui se cachent que les individus qui se sont montres ... Les republicains qui ont attente a l'assemblee le 15 mai ... je me trompe, ce ne sont pas des republicains! ( \_Bravo! bravo! Applaudissements\_ ); les individus qui se montrent, on les ecrase sous le poids du mepris; pour ceux qui se cachent, nous desirons que nos representants viennent dire: Nous les combattons. ( \_Approbaton\_ )

M. VICTOR HUGO.--J'ai ecoute avec attention, et, chose remarquable, chez un orateur si jeune qui parle avec une facilite si distinguee, qui dit si clairement sa pensee, je n'ai pu la saisir tout entiere. Je vais toutefois essayer de la preciser. Il va voir avec quelle sincerite j'aborde toutes les hypotheses.

Il m'a semble qu'il designait comme dangereux, j'emprunte ses propres expressions, non-seulement ceux qui veulent etre, mais ceux qui ont ete.

Je commence par lui dire: Entendez-vous parler de la famille qui vient d'etre brisee par un mouvement populaire? Si vous dites oui, rien ne m'est plus facile que de repondre; remarquez que vous ne me genez pas du tout en disant oui.

M. AUBRY.--En parlant ainsi, je n'ai pas voulu parler des personnes,

mais des systemes; non de M. Louis-Philippe, ni de M. Blanqui (\_sourires\_), mais du systeme de Louis-Philippe et du systeme de Blanqui.

M. VICTOR HUGO.--Vous me mettez trop a mon aise. S'il ne s'agit que des systemes, je repondrai par des faits.

J'ai ete trois ans pair de France; j'ai parle six fois comme pair; j'ai donne, dans une lettre que les journaux ont publiee, les dates de mes discours. Pourquoi ai-je donne ces dates? C'est afin que chacun put recourir au \_Moniteur\_. Pourquoi ai-je donne avec une tranquillite profonde ces six dates aux millions de lecteurs des journaux de Paris et de la France? C'est que je savais que pas une des paroles que j'ai prononcees alors ne serait hors de propos aujourd'hui; c'est que les six discours que j'ai prononces devant les pairs de France, je pourrais les redire tous demain devant l'assemblee nationale. La etait le secret de ma tranquillite.

Voulez-vous plus de details? Voulez-vous que je vous dise quels ont ete les sujets de ces six discours?

(\_De toutes parts: Oui! oui!\_)

Le premier discours, prononce le 14 fevrier 1846, a ete consacre aux ouvriers, au peuple, dont nous voyons ici une honorable et grave deputation. Une loi avait ete presentee qui tendait a nier le droit que l'artiste industriel a sur son oeuvre. J'ai combattu la disposition mauvaise que cette loi contenait; je l'ai fait rejeter.

Le second discours a ete prononce le 20 mars de la meme annee, les journaux l'ont cite il y a quelques jours; c'etait pour la Pologne. Le 1er avril suivant, j'ai parle pour la troisieme fois. C'etait encore pour le peuple; c'etait sur la question de la probite commerciale, sur les marques de fabrique. Deux mois apres, les 2 et 5 juillet, j'ai repris la parole; c'etait pour la defense et la protection de notre littoral; je signalais aux chambres ce fait grave que les cotes d'Angleterre sont herissees de canons, et que les cotes de France sont desarmees.

Le cinquieme discours date du 14 juin 1847. Ce jour-la, a propos de la petition d'un proscrit, je me suis leve pour dire au gouvernement du roi Louis-Philippe ce que je regrette de n'avoir pu dire ces jours passes au gouvernement de la republique: que c'est une chose odieuse de bannir et de proscrire ceux que la destinee a frapper. J'ai demande hautement--il n'y a pas encore un an de cela--que la famille de l'empereur rentrat en France. La chambre me l'a refuse, la providence me l'a accorde. (\_Mouvement prolonge\_)

Le sixieme discours, prononce le 13 janvier dernier, etait sur l'Italie, sur l' unite de l'Italie, sur la revolution francaise, mere de la revolution italienne. Je parlais a trois heures de l'apres-midi; j'affirmais qu'une grande revolution allait s'accomplir dans la peninsule italienne. La chambre des pairs disait non, et, a la meme

minute, le 13 janvier, a trois heures, pendant que je parlais, le premier tocsin de l'insurrection sonnait a Palerme. (\_Nouveau mouvement.\_) C'est la derniere fois que j'ai parle.

L'independance de ma pensee s'est produite sous bien d'autres formes encore; je rappelle un souvenir que les auteurs dramatiques n'ont peut-etre pas oublie. Dans une circonstance memorable pour moi, c'etait la premiere fois que je recueillais des gages de la sympathie populaire, dans un proces intente a propos du drame \_le Roi s'amuse\_, dont le gouvernement avait suspendu les representations, je pris la parole. Personne n'a attaque avec plus d'energie et de resolution le gouvernement d'alors; vous pouvez relire mon discours.

Voila des faits. Passerons-nous aux personnes? Vous me donnez bien de la force. Non, je n'attaquerai pas les personnes; non, je ne ferai pas cette lachete de tourner le dos a ceux qui s'en vont, et de tourner le visage a ceux qui arrivent; jamais, jamais! personne ne me verra suivre, comme un vil courtisan, les flatteurs du peuple, moi qui n'ai pas suivi les flatteurs des rois! (\_Explosion de bravos.\_) Flatteurs de rois, flatteurs du peuple, vous etes les memes hommes, j'ai pour vous un mepris profond.

Je voudrais que ma voix fut entendue sur le boulevard, je voudrais que ma parole parvint aux oreilles de tout ce loyal peuple repandu en ce moment dans les carrefours, qui ne veut pas de proscription, lui qui a ete proscrit si longtemps! Depuis un mois, il y a deux jours ou j'ai regrette de ne pas etre de l'assemblee nationale; le 15 mai, pour m'opposer au crime de lese-majeste populaire commis par l'emeute, a la violation du domicile de la nation; et le 25 mai, pour m'opposer au decret de bannissement. Je n'etais pas la lorsque cette loi inique et inutile a ete votee par les hommes memes qui soutenaient la dynastie il y a quatre mois! Si j'y avais ete, vous m'auriez vu me lever, l'indignation dans l'ame et la paleur au front. J'aurais dit: Vous faites une loi de proscription! mais votre loi est invalide! mais votre loi est nulle! Et, tenez, la providence met la, sous vos yeux, la preuve eclatante de la misere de cette espece de lois. Vous avez ici deux princes,--je dis princes a dessein,--vous avez deux princes de la famille Bonaparte, et vous etes forces de les appeler a voter sur cette loi, eux qui sont sous le coup d'une-loi pareille! et, en votant sur la loi nouvelle, ils violent, Dieu soit loue, la loi ancienne! Et ils sont la au milieu de vous comme une protestation vivante de la toute-puissance divine contre cette chose faible et violente qu'on appelle la toute-puissance humaine! (\_Acclamation.\_)

Voila ce que j'aurais dit. Je regrette de n'avoir pu le dire; et, soyez tranquilles, si l'occasion se represente, je la saisirai; j'en prends a la face du peuple l'engagement. Je ne permettrai pas qu'en votre nom on fasse des actions honteuses. Je fletrirai les actes et je demasquerai les hommes. (\_Bravo!\_) Non, je n'attaquerai jamais les personnes d'aucun parti malheureux! Je n'attaquerai jamais les vaincus! J'ai l'habitude de traiter les questions par l'amour et non par la haine. (\_Sensation.\_) J'ai l'instinct de chercher le cote noble, doux et conciliant, et non le cote irritant des choses. Je n'ai

jamais manque a cette habitude de ma vie entiere, je n'y manquerai pas aujourd'hui. Et pourquoi y manquerais-je? dans quel but? Dans un but de candidature! Est-ce que vous croyez que j'ai l'ambition d'etre depute a l'assemblee nationale? J'ai l'ambition du pompier qui voit une maison qui brule, et qui dit: Donnez-moi un seau d'eau! (\_Bravo! bravo!\_)

M. AUBRAY.--Ce que mes amis demandent, c'est precisement de voir stigmatiser ces memes individus qui ont vote la loi de proscription, dont nous ne voulons pas. S'ils ont proscrit la famille de Louis-Philippe, c'est qu'ils craignent de la voir revenir, eux qui lui doivent tout, et qui se sont montres si ingrats. Ces hommes devraient etre marques d'un fer rouge a l'epaule. Nous n'en voulons pas, parce qu'ils ont un systeme tenebreux. Ils en ont donne la preuve en votant cette loi.

M. VICTOR HUGO.--Je ferai ce que j'ai fait, toujours fait, je resterai independant, dusse-je rester isole. Je ne suis rien qu'un esprit pensif, solitaire et serieux. L'homme qui aime la solitude ne craint pas l'isolement.

Je suis resolu a toujours agir selon cette lumiere qui est dans mon ame, et qui me montre le juste et le vrai. Soyez tranquilles, je ne serai jamais ni dupe ni complice des folies d'aucun parti. J'ai bien assez, nous avons tous bien assez des fautes personnelles qui tiennent a notre humanite, sans prendre encore le fardeau et la responsabilite des fautes d'autrui. Ce que je sais de pire au monde, c'est la faute en commun. Vous me verrez me jeter sans le moindre calcul tantot au-devant des nouveaux partis qui veulent refaire un mauvais passe, tantot au-devant des vieux partis qui veulent, eux aussi, refaire un passe pire encore! (\_Emotion et adhesion\_.)

Je ne veux pas plus d'une politique qui a abaisse la France, que je ne veux d'une politique qui l'a ensanglantee. Je combattrai l'intrigue comme la violence, de quelque part qu'elles viennent; et, quant a ce que vous appelez la reaction, je repousse la reaction comme je repousse l'anarchie. (\_Applaudissements\_.)

En ce moment, les veritables ennemis de la chose publique sont ceux qui disent: Il faut entretenir l'agitation dans la rue, faire une emeute desarmee et indefinie, que le marchand ne vende plus, que l'acheteur n'achete plus, que le consommateur ne consomme plus, que les faillites privees amenant la faillite publique, que les boutiques se ferment, que l'ouvrier chome, que le peuple soit sans travail et sans pain, qu'il mendie, qu'il traine sa detresse sur le pave des rues; alors tout s'ecroulera!--Non, ce plan affreux ne reussira pas! non, la France ne perira pas de misere! un tel sort n'est pas fait pour elle! Non, la grande nation qui a survécu a Waterloo n'expirera pas dans une banqueroute! (\_Emotion profonde. Bravo! bravo!\_)

UN MEMBRE.--Que M. Victor Hugo dise: Je ne suis pas un republicain rouge, ni un republicain blanc, mais un republicain tricolore.

M. VICTOR HUGO.--Ce que vous me dites, je l'ai imprimé il y a trois jours.

Il me semble qu'il est impossible d'être plus clair et plus net que dans cette publication. Je ne voudrais pas qu'un seul de vous écrive mon nom sur son bulletin et dit le lendemain: je me suis trompé. Savez-vous pourquoi je ne crie pas bien haut: je suis républicain? C'est parce que beaucoup trop de gens le crient. Savez-vous pourquoi j'ai une sorte de pudeur et de scrupule à faire cet étalage de républicanisme? C'est que je vois des gens qui ne sont rien moins que républicains faire plus de bruit que vous qui êtes convaincus. Il y a une chose sur laquelle je défie qui que ce soit, c'est le sentiment démocratique. Il y a vingt ans que je suis démocrate. Je suis un démocrate de la veille. Est-ce que vous aimeriez mieux le mot que la chose? Moi, je vous donne la chose, qui vaut mieux que le mot! (\_Applaudissements\_)

M. MARLET, au nom des artistes-peintres, demande l'appui de M. Victor Hugo dans toutes les questions qui intéressent l'élection, le concours, les droits des artistes et les franchises de l'art.

M. VICTOR HUGO déclare qu'ici encore son passé répond de son avenir, et que pour défendre les libertés et les droits de l'art et des artistes depuis vingt ans il n'a pas attendu qu'on le lui demandât. Il continuera d'être ce qu'il a toujours été, le défenseur et l'ami des artistes. Ils peuvent compter sur lui.

L'assemblée proclame, à l'unanimité, Victor Hugo candidat des associations réunies.

VI

SEANCE DES ASSOCIATIONS

APRES LE MANDAT ACCOMPLI

Mai 1849.

Je vous rapporte un double mandat, le mandat de président de l'association que vous voulûtes bien, il y a un an, me confier à l'unanimité, le mandat de représentant que vos votes, également unanimes, m'ont conféré à la même époque. Je rappelle cette unanimité qui est pour moi un cher et glorieux souvenir.

Messieurs, nous venons de traverser une année laborieuse. Grâce à la toute-puissante volonté de la nation, nettement signifiée aux partis par le suffrage universel, un gouvernement sérieux, régulier, normal, fonctionnant selon la liberté et la loi, peut désormais tout faire reflourir parmi nous, le travail, la paix, le commerce, l'industrie, l'art; c'est-à-dire remettre la France en pleine possession de tous les éléments de la civilisation.

C'est la, messieurs, un grand pas en avant; mais ce pas ne s'est point accompli sans peine et sans labeur. Il n'est pas un bon citoyen qui n'ait poussé à la roue dans ce retour à la vie sociale; tous l'ont fait, avec des forces inégales sans doute, mais avec une égale bonne volonté. Quant à moi, l'humble part que j'ai prise dans les grands événements survenus depuis un an, je ne vous la dirai pas; vous la savez, votre bienveillance même se l'exagère. Ce sera ma gloire, un jour, de n'avoir pas été étranger à ces grands faits, à ces grands actes. Toute ma conduite politique depuis une année peut se résumer en un seul mot; j'ai défendu énergiquement, résolument, de ma poitrine comme de ma parole, dans les douloureuses batailles de la rue comme dans les luttes amères de la tribune, j'ai défendu l'ordre contre l'anarchie, et la liberté contre l'arbitraire. (\_Oui! oui! c'est vrai!\_)

Cette double loi, qui, pour moi, est une loi unique, cette double loi de ma conduite, dont je n'ai pas dévié un seul instant, je l'ai puisée dans ma conscience, et il me semble aussi, messieurs, que je l'ai puisée dans la votre! (\_Unanime adhésion\_) Permettez-moi de dire cela, car l'unanimité de vos suffrages il y a un an, et l'unanimité de vos adhésions en ce moment, nous fait en quelque sorte, à vous, les mandants, et à moi, le mandataire, une âme commune. (\_Oui! oui!\_) Je vous rapporte mon mandat rempli loyalement. J'ai fait de mon mieux, j'ai fait, non tout ce que j'ai voulu, mais tout ce que j'ai pu, et je reviens au milieu de vous avec la grave et austère sérénité du devoir accompli. (\_Applaudissements\_)

## ASSEMBLEE CONSTITUANTE

1848

I

## ATELIERS NATIONAUX

[Note: Ce discours fut prononcé quatre jours avant la fatale insurrection du 24 juin. Il ouvrit la discussion sur le décret suivant, qui fut adopté par l'assemblée.

ART. 1. L'allocation de 3 millions demandée par M. le ministre des travaux publics pour les ateliers nationaux lui est accordée d'urgence.

ART. 2. Chaque allocation nouvelle affectée au même emploi ne pourra excéder le chiffre de 1 million.

ART. 3. Les pouvoirs de la commission chargée de l'examen du présent décret sont continués jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par

l'assemblee.]

20 juin 1848.

Messieurs,

Je ne monte pas a cette tribune pour ajouter de la passion aux debats qui vous agitent, ni de l'amertume aux contestations qui vous divisent. Dans un moment ou tout est difficile, ou tout peut etre danger, je rougirais d'apporter volontairement des embarras au gouvernement de mon pays. Nous assistons a une solennelle et decisive experience; j'aurais honte de moi s'il pouvait entrer dans ma pensee de troubler par des chicanes, dans l'heure si difficile de son etablissement, cette majestueuse forme sociale, la republique, que nos peres ont vue grande et terrible dans le passe, et que nous voulons tous voir grande et bienfaisante dans l'avenir. Je tacherai donc, dans le peu que j'ai a dire a propos des ateliers nationaux, de ne point perdre de vue cette verite, qu'a l'epoque delicate et grave ou nous sommes, s'il faut de la fermete dans les actes, il faut de la conciliation dans les paroles.

La question des ateliers nationaux a deja ete traitee a diverses reprises devant vous avec une remarquable elevation d'aperçus et d'idees. Je ne reviendrai pas sur ce qui a ete dit. Je m'abstiendrai des chiffres que vous connaissez tous. Dans mon opinion, je le declare franchement, la creation des ateliers nationaux a pu etre, a ete une necessite; mais le propre des hommes d'etat veritables, c'est de tirer bon parti des necessites, et de convertir quelquefois les fatalites memes d'une situation en moyens de gouvernement. Je suis oblige de convenir qu'on n'a pas tire bon parti de cette necessite-ci.

Ce qui me frappe au premier abord, ce qui frappe tout homme de bon sens dans cette institution des ateliers nationaux, telle qu'on l'a faite, c'est une enorme force depensee en pure perte. Je sais que M. le ministre des travaux publics annonce des mesures; mais, jusqu'a ce que la realisation de ces mesures ait serieusement commence, nous sommes bien obliges de parler de ce qui est, de ce qui menace d'etre peut-etre longtemps encore; et, dans tous les cas, notre controle a le droit de remonter aux fautes faites, afin d'empecher, s'il se peut, les fautes a faire.

Je dis donc que ce qu'il y a de plus clair jusqu'a ce jour dans les ateliers nationaux, c'est une enorme force depensee en pure perte; et a quel moment? Au moment ou la nation epuisee avait besoin de toutes ses ressources, de la ressource des bras autant que de la ressource des capitaux. En quatre mois, qu'ont produit les ateliers nationaux? Rien.

Je ne veux pas entrer dans la nomenclature des travaux qu'il etait urgent d'entreprendre, que le pays reclamait, qui sont presents a tous vos esprits; mais examinez ceci. D'un cote une quantite immense de travaux possibles, de l'autre cote une quantite immense de



travailleurs disponibles. Et le resultat? neant! (\_Mouvement\_.)

Neant, je me trompe; le resultat n'a pas ete nul, il a ete facheux; facheux doublement, facheux au point de vue des finances, facheux au point de vue de la politique.

Toutefois, ma severite admet des temperaments; je ne vais pas jusqu'au point ou vont ceux qui disent avec une rigueur trop voisine peut-etre de la colere pour etre tout a fait la justice:--Les ateliers nationaux sont un expedient fatal. Vous avez abatardi les vigoureux enfants du travail, vous avez ote a une partie du peuple le gout du labeur, gout salubre qui contient la dignite, la fierte, le respect de soi-meme et la sante de la conscience. A ceux qui n'avaient connu jusqu'alors que la force genereuse du bras qui travaille, vous avez appris la honteuse puissance de la main tendue; vous avez deshabitué les epaules de porter le poids glorieux du travail honnete, et vous avez accoutume les consciences a porter le fardeau humiliant de l'aumone. Nous connaissions deja le desoeuvre de l'opulence, vous avez cree le desoeuvre de la misere, cent fois plus dangereux pour lui-meme et pour autrui. La monarchie avait les oisifs, la republique aura les faineants.--(\_Assentiment marque\_.)

Ce langage rude et chagrin, je ne le tiens pas precisement, je ne vais pas jusque-la. Non, le glorieux peuple de juillet et de fevrier ne s'abatardira pas. Cette faineantise fatale a la civilisation est possible en Turquie; en Turquie et non pas en France. Paris ne copiera pas Naples; jamais, jamais Paris ne copiera Constantinople. Jamais, le voulut-on, jamais on ne parviendra a faire de nos dignes et intelligents ouvriers qui lisent et qui pensent, qui parlent et qui ecoutent, des lazzaroni en temps de paix et des janissaires pour le combat. Jamais! (\_Sensation\_.)

Ce mot \_le voulut-on\_, je viens de le prononcer; il m'est echappe. Je ne voudrais pas que vous y vissiez une arriere-pensee, que vous y vissiez une accusation par insinuation. Le jour ou je croirai devoir accuser, j'accuserai, je n'insinuerai pas. Non, je ne crois pas, je ne puis croire, et je le dis en toute sincerite, que cette pensee monstrueuse ait pu germer dans la tete de qui que ce soit, encore moins d'un ou de plusieurs de nos gouvernants, de convertir l'ouvrier parisien en un condottiere, et de creer dans la ville la plus civilisee du monde, avec les elements admirables dont se compose la population ouvriere, des pretoriens de l'emeute au service de la dictature. (\_Mouvement prolonge\_.)

Cette pensee, personne ne l'a eue, cette pensee serait un crime de lese-majeste populaire! (\_C'est vrai!\_) Et malheur a ceux qui la concevraient jamais! malheur a ceux qui seraient tentes de la mettre a execution! car le peuple, n'en doutez pas, le peuple, qui a de l'esprit, s'en apercevrait bien vite, et ce jour-la il se leverait comme un seul homme contre ces tyrans masques en flatteurs, contre ces despotes deguises en courtisans, et il ne serait pas seulement severe, il serait terrible. (\_Tres bien! tres bien!\_)

Je rejette cet ordre d'idées, et je me borne à dire qu'indépendamment de la funeste perturbation que les ateliers nationaux font peser sur nos finances, les ateliers nationaux tels qu'ils sont, tels qu'ils menacent de se perpétuer, pourraient, à la longue,--danger qu'on vous a déjà signalé, et sur lequel j'insiste,--altérer gravement le caractère de l'ouvrier parisien.

Eh bien, je suis de ceux qui ne veulent pas qu'on altère le caractère de l'ouvrier parisien; je suis de ceux qui veulent que cette noble race d'hommes conserve sa pureté; je suis de ceux qui veulent qu'elle conserve sa dignité virile, son goût du travail, son courage à la fois plebeien et chevaleresque; je suis de ceux qui veulent que cette noble race, admirée du monde entier, reste admirable.

Et pourquoi est-ce que je le veux? Je ne le veux pas seulement pour l'ouvrier parisien, je le veux pour nous; je le veux à cause du rôle que Paris remplit dans l'œuvre de la civilisation universelle.

Paris est la capitale actuelle du monde civilisé....

UNE VOIX.--C'est connu! (\_On rit\_.)

M. VICTOR HUGO.--Sans doute, c'est connu! J'admire l'interruption! il serait rare et curieux que Paris fut la capitale du monde et que le monde n'en sût rien. (\_Tres bien!--On rit\_.) Je poursuis. Ce que Rome était autrefois, Paris l'est aujourd'hui. Ce que Paris conseille, l'Europe le médite; ce que Paris commence, l'Europe le continue. Paris a une fonction dominante parmi les nations. Paris a le privilège d'établir à certaines époques, souverainement, brusquement quelquefois, de grandes choses: la liberté de 89, la république de 92, juillet 1830, février 1848; et ces grandes choses, qui est-ce qui les fait? Les penseurs de Paris qui les préparent, et les ouvriers de Paris qui les exécutent. (\_Interruptions diverses\_.)

Voilà pourquoi je veux que l'ouvrier de Paris reste ce qu'il est, un noble et courageux travailleur, soldat de l'idée au besoin, de l'idée et non de l'émeute (\_sensation\_), l'improvisateur quelquefois téméraire des révolutions, mais l'initiateur généreux, sensible, intelligent et désintéressé des peuples. C'est là le grand rôle de l'ouvrier parisien. J'écarte donc de lui avec indignation tout ce qui peut le corrompre.

De la mon opposition aux ateliers nationaux.

Il est nécessaire que les ateliers nationaux se transforment promptement d'une institution nuisible en une institution utile.

QUELQUES VOIX.--Les moyens?

M. VICTOR HUGO.--Tout à l'heure, en commençant, ces moyens, je vous les ai indiqués; le gouvernement les énumérerait hier, je vous demande la permission de ne pas vous les répéter.

PLUSIEURS MEMBRES.--Continuez! continuez!

M. VICTOR HUGO.--Trop de temps déjà a été perdu; il importe que les mesures annoncées soient le plus tôt possible des mesures accomplies. Voilà ce qui importe. J'appelle sur ce point l'attention de l'assemblée et de ses délégués au pouvoir exécutif.

Je voterai le crédit sous le bénéfice de ces observations.

Que demain il nous soit annoncé que les mesures dont a parlé M. le ministre des travaux publics sont en pleine exécution, que cette voie soit largement suivie, et mes critiques disparaissent. Est-ce que vous croyez qu'il n'est pas de la plus haute importance de stimuler le gouvernement lorsque le temps se perd, lorsque les forces de la France s'épuisent?

En terminant, messieurs, permettez-moi d'adresser du haut de cette tribune, à propos des ateliers nationaux...--ceci est dans le sujet, grand Dieu! et les ateliers nationaux ne sont qu'un triste détail d'un triste ensemble...--permettez-moi d'adresser du haut de cette tribune quelques paroles à cette classe de penseurs sévères et convaincus qu'on appelle les socialistes (\_Oh! oh!--Écoutez! écoutez!\_) et de jeter avec eux un coup d'œil rapide sur la question générale qui trouble, à cette heure, tous les esprits et qui envenime tous les événements, c'est-à-dire sur le fond réel de la situation actuelle.

La question, à mon avis, la grande question fondamentale qui saisit la France en ce moment et qui emplira l'avenir, cette question n'est pas dans un mot, elle est dans un fait. On aurait tort de la poser dans le mot \_république\_, elle est dans le fait \_démocratie\_; fait considérable, qui doit engendrer l'état définitif des sociétés modernes et dont l'avènement pacifique est, je le déclare, le but de tout esprit sérieux.

C'est parce que la question est dans le fait \_démocratie\_ et non dans le mot \_république\_, qu'on a eu raison de dire que ce qui se dresse aujourd'hui devant nous avec des menaces selon les uns, avec des promesses selon les autres, ce n'est pas une question politique, c'est une question sociale.

Représentants du peuple, la question est dans le peuple. Je le disais il y a un an à peine dans une autre enceinte, j'ai bien le droit de le redire aujourd'hui ici; la question, depuis longues années déjà, est dans les détresses du peuple, dans les détresses des campagnes qui n'ont point assez de bras, et des villes qui en ont trop, dans l'ouvrier qui n'a qu'une chambre ou il manque d'air, et une industrie où il manque de travail, dans l'enfant qui va pieds nus, dans la malheureuse jeune fille que la misère ronge et que la prostitution dévore, dans le vieillard sans asile, à qui l'absence de la providence sociale fait nier la providence divine; la question est dans ceux qui souffrent, dans ceux qui ont froid et qui ont faim. La question est là. (\_Oui! oui!\_)

Eh bien,--socialiste moi-meme, c'est aux socialistes impatientes que je m'adresse,--est-ce que vous croyez que ces souffrances ne nous prennent pas le coeur? est-ce que vous croyez qu'elles nous laissent insensibles? est-ce que vous croyez qu'elles n'eveillent pas en nous le plus tendre respect, le plus profond amour, la plus ardente et la plus poignante sympathie? Oh! comme vous vous tromperiez! (\_Sensation.\_) Seulement, en ce moment, au moment ou nous sommes, voici ce que nous vous disons.

Depuis le grand evenement de fevrier, par suite de ces ebranlements profonds qui ont amene des ecroulements necessaires, il n'y a plus seulement la detresse de cette portion de la population qu'on appelle plus specialement le peuple, il y a la detresse generale de tout le reste de la nation. Plus de confiance, plus de credit, plus d'industrie, plus de commerce; la demande a cesse, les debouches se ferment, les faillites se multiplient, les loyers et les fermages ne se payent plus, tout a flechi a la fois; les familles riches sont genees, les familles aisees sont pauvres, les familles pauvres sont affamees.

A mon sens, le pouvoir revolutionnaire s'est mepris. J'accuse les fausses mesures, j'accuse aussi et surtout la fatalite des circonstances.

Le probleme social etait pose. Quant a moi, j'en comprenais ainsi la solution: n'effrayer personne, rassurer tout le monde, appeler les classes jusqu'ici desheritees, comme on les nomme, aux jouissances sociales, a l'education, au bien-etre, a la consommation abondante, a la vie a bon marche, a la propriete rendue facile....

PLUSIEURS MEMBRES.--Tres bien!

DE TOUTES PARTS.--Nous sommes d'accord, mais par quels moyens?

M. VICTOR HUGO.--En un mot, faire descendre la richesse. On a fait le contraire; on a fait monter la misere.

Qu'est-il resulte de la? Une situation sombre ou tout ce qui n'est pas en perdition est en peril, ou tout ce qui n'est pas en peril est en question; une detresse generale, je le repete, dans laquelle la detresse populaire n'est plus qu'une circonstance aggravante, qu'un episode dechirant du grand naufrage.

Et ce qui ajoute encore a mon inexprimable douleur, c'est que d'autres jouissent et profitent de nos calamites. Pendant que Paris se debat dans ce paroxysme, que nos ennemis, ils se trompent! prennent pour l'agonie, Londres est dans la joie, Londres est dans les fetes, le commerce y a triple, le luxe, l'industrie, la richesse s'y sont refugies. Oh! ceux qui agitent la rue, ceux qui jettent le peuple sur la place publique, ceux qui poussent au desordre et a l'insurrection, ceux qui font fuir les capitaux et fermer les boutiques, je puis bien croire que ce sont de mauvais logiciens, mais je ne puis me resigner a penser que ce sont decidement de mauvais francais, et je leur dis, et

je leur crie: En agitant Paris, en remuant les masses, en provoquant le trouble et l'emeute, savez-vous ce que vous faites? Vous construisez la force, la grandeur, la richesse, la puissance, la prosperite et la preponderance de l'Angleterre. (\_Mouvement prolonge\_.)

Oui, l'Angleterre, a l'heure ou nous sommes, s'assied en riant au bord de l'abime ou la France tombe. (\_Sensation\_) Oh! certes, les miseres du peuple nous touchent; nous sommes de ceux qu'elles emeuvent le plus douloureusement. Oui, les miseres du peuple nous touchent, mais les miseres de la France nous touchent aussi! Nous avons une pitie profonde pour l'ouvrier avarement et durement exploite, pour l'enfant sans pain, pour la femme sans travail et sans appui, pour les familles proletaires depuis si longtemps lamentables et accablees; mais nous n'avons pas une pitie moins grande pour la patrie qui saigne sur la croix des revolutions, pour la France, pour notre France sacree qui, si cela durait, perdrait sa puissance, sa grandeur et sa lumiere, aux yeux de l'univers. (\_Tres bien!\_) Il ne faut pas que cette agonie se prolonge; il ne faut pas que la ruine et le desastre saisissent tour a tour et renversent toutes les existences dans ce pays.

UNE VOIX.--Le moyen?

M. VICTOR HUGO.--Le moyen, je viens de le dire, le calme dans la rue, l'union dans la cite, la force dans le gouvernement, la bonne volonte dans le travail, la bonne foi dans tout. (\_Oui! c'est vrai!\_)

Il ne faut pas, dis-je, que cette agonie se prolonge; il ne faut pas que toutes les existences soient tour a tour renversees. Et a qui cela profiterait-il chez nous? Depuis quand la misere du riche est-elle la richesse du pauvre? Dans un tel resultat je pourrais bien voir la vengeance des classes longtemps souffrantes, je n'y verrais pas leur bonheur. (\_Tres bien!\_)

Dans cette extremite, je m'adresse du plus profond et du plus sincere de mon coeur aux philosophes initiateurs, aux penseurs democrates, aux socialistes, et je leur dis: Vous comptez parmi vous des coeurs genereux, des esprits puissants et bienveillants, vous voulez comme nous le bien de la France et de l'humanite. Eh bien, aidez-nous! aidez-nous! Il n'y a plus seulement la detresse des travailleurs, il y a la detresse de tous. N'irritez pas la ou il faut concilier, n'armez pas une misere contre une misere, n'ameutez pas un desespoir contre un desespoir. (\_Tres bien!\_)

Prenez garde! deux fleaux sont a votre porte, deux monstres attendent et rugissent la, dans les tenebres, derriere nous et derriere vous, la guerre civile et la guerre servile (\_agitation\_), c'est-a-dire le lion et le tigre; ne les dechainez pas! Au nom du ciel, aidez-nous!

Toutes les fois que vous ne mettez pas en question la famille et la propriete, ces bases saintes sur lesquelles repose toute civilisation, nous admettons avec vous les instincts nouveaux de l'humanite; admettez avec nous les necessites momentanees des societes.

( \_Mouvement\_ )

M. FLOCON, \_ministre de l'agriculture et du commerce\_--Dites les necessites permanentes.

UNE VOIX.--Les necessites eternelles.

M. VICTOR HUGO.--J'entends dire les necessites eternelles. Mon opinion, ce me semble, etait assez claire pour etre comprise. ( \_Oui! oui!\_ ) Il va sans dire que l'homme qui vous parle n'est pas un homme qui nie et met en doute les necessites eternelles des societes. J'invoque la necessite momentanee d'un peril immense et imminent, et j'appelle autour de ce grand peril tous les bons citoyens, quelle que soit leur nuance, quelle que soit leur couleur, tous ceux qui veulent le bonheur de la France et la grandeur du pays, et je dis a ces penseurs auxquels je m'adressais tout a l'heure: Puisque le peuple croit en vous, puisque vous avez ce doux et cher bonheur d'etre aimes et ecoutes de lui, oh! je vous en conjure, dites-lui de ne point se hater vers la rupture et la colere, dites-lui de ne rien precipiter, dites-lui de revenir a l'ordre, aux idees de travail et de paix, car l'avenir est pour tous, car l'avenir est pour le peuple! Il ne faut qu'un peu de patience et de fraternite; et il serait horrible que, par une revolte d'equipage, la France, ce premier navire des nations, sombrat en vue de ce port magnifique que nous apercevons tous dans la lumiere et qui attend le genre humain. ( \_Tres bien! tres bien!\_ )

II

POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE

CONTRE L'ARRESTATION DES ECRIVAINS

[Note: M. Crespel-Delatouche avait interpelle le gouvernement sur la suppression de onze journaux frappes d'interdit le 25 juin, sur l'arrestation et la detention au secret, dix jours durant, du directeur de l'un des journaux supprimees, M. Emile de Girardin, etc. Les mesures attaquées furent defendues par le ministre de la justice; elles furent combattues par les representants Vesin, Valette, Dupont (de Bussac), Germain Sarrut et Lenglet. Le general Cavaignac, apres le discours de Victor Hugo, declara qu'il ne voulait entrer dans aucune explication et qu'il laissait a l'assemblee le soin de le defendre ou de l'accuser. L'assemblee declara la discussion close et passa a l'ordre du jour. (Note de l'editeur.)]

M. VICTOR HUGO.--Je sens que l'assemblee est impatiente de clore le debat, aussi ne dirai-je que quelques mots. ( \_Parlez! parlez!\_ )

Je suis de ceux qui pensent aujourd'hui plus que jamais, depuis hier surtout, que le devoir d'un bon citoyen, dans les circonstances actuelles, est de s'abstenir de tout ce qui peut affaiblir le pouvoir

dont l'ordre social a un tel besoin. (\_Tres bien!\_)

Je renonce donc a entrer dans ce que cette discussion pourrait avoir d'irritant, et ce sacrifice m'est d'autant plus facile que j'ai le meme but que vous, le meme but que le pouvoir executif; ce but que vous comprenez, il peut se resumer en deux mots, armer l'ordre social et desarmer ses ennemis. (\_Adhesion\_)

Ma pensee est, vous le voyez, parfaitement claire, et je demande au gouvernement la permission de lui adresser une question; car il est resulte un doute dans mon esprit des paroles de M. le ministre de la justice.

Sommes-nous dans l'etat de siege, ou sommes-nous dans la dictature? C'est la, a mon sens, la question.

Si nous sommes dans l'etat de siege, les journaux supprimes ont le droit de reparaitre en se conformant aux lois. Si nous sommes dans la dictature, il en est autrement.

M. DEMOSTHENE OLLIVIER.--Qui donc aurait donne la dictature?

M. VICTOR HUGO.--Je demande au chef du pouvoir executif de s'expliquer.

Quant a moi, je pense que la dictature a dure justement, legitiment, par l'imperieuse necessite des circonstances, pendant quatre jours. Ces quatre jours passes, l'etat de siege suffisait.

L'etat de siege, je le declare, est necessaire, mais l'etat de siege est une situation legale et definie, et il me parait impossible de conceder au pouvoir executif la dictature indefinie, lorsque vous n'avez pretendu lui donner que l'etat de siege.

Maintenant, si le pouvoir executif ne croit pas l'autorite dont l'assemblee l'a investi suffisante, qu'il le declare et que l'assemblee avise. Quant a moi, dans une occasion ou il s'agit de la premiere et de la plus essentielle de nos libertes, je ne manquerai pas a la defense de cette liberte. Defendre aujourd'hui la societe, demain la liberte, les defendre l'une avec l'autre, les defendre l'une par l'autre, c'est ainsi que je comprends mon mandat comme representant, mon droit comme citoyen et mon devoir comme ecrivain. (\_Mouvement\_)

Si le pouvoir donc desire etre investi d'une autorite dictatoriale, qu'il le dise, et que l'assemblee decide.

LE GENERAL CAVAIGNAC, \_chef du pouvoir executif, president du conseil\_.--Ne craignez rien, monsieur, je n'ai pas besoin de tant de pouvoir; j'en ai assez, j'en ai trop de pouvoir; calmez vos craintes. (\_Marques d'approbation\_)

M. VICTOR HUGO.--Dans votre interet meme, permettez-moi de vous

le dire, a vous homme du pouvoir, moi homme de la pensee....  
( \_Interruption prolongee\_ )

J'ai besoin d'expliquer une expression sur laquelle l'assemblee  
pourrait se meprendre.

Quand je dis homme de la pensee, je veux dire homme de la presse, vous  
l'avez tous compris. ( \_Oui! oui!\_ )

Eh bien, dans l'interet de l'avenir encore plus que dans l'interet du  
present, quoique l'interet du present me preoccupa autant qu'aucun  
de vous, croyez-le bien, je dis au pouvoir executif: Prenez garde!  
l'immense autorite dont vous etes investi....

LE GENERAL CAVAINAC.--Mais non!

UN MEMBRE A GAUCHE.--Faites une proposition. ( \_Rumeurs diverses\_ )

M. LE PRESIDENT.--Il est impossible de continuer a discuter si l'on se  
livre a des interpellations particulieres.

M. VICTOR HUGO.--Que le pouvoir me permette de le lui dire,--je  
reponds a l'interruption de l'honorable general Cavaignac,--dans les  
circonstances actuelles, avec la puissance considerable dont il est  
investi, qu'il prenne garde a la liberte de la presse, qu'il respecte  
cette liberte! Que le pouvoir se souvienne que la liberte de la presse  
est l'arme de cette civilisation que nous defendons ensemble.  
La liberte de la presse etait avant vous, elle sera apres vous.  
( \_Agitation\_ )

Voila ce que je voulais repondre a l'interruption de l'honorable  
general Cavaignac.

Maintenant je demande au pouvoir de se prononcer sur la maniere dont  
il entend user de l'autorite que nous lui avons confiee. Quant a moi,  
je crois que les lois existantes, energiquement appliquees, suffisent.  
Je n'adopte pas l'opinion de M. le ministre de la justice, qui semble  
penser que nous nous trouvons dans une sorte d'interregne legal, et  
qu'il faut attendre, pour user de la repression judiciaire, qu'une  
nouvelle loi soit faite par vous. Si ma memoire ne me trompe pas, le  
24 juin, l'honorable procureur general pres la cour d'appel de Paris a  
declare obligatoire la loi sur la presse du 16 juillet 1828. Remarquez  
cette contradiction. Y a-t-il pour la presse une legislation en  
vigueur? Le procureur general dit oui, le ministre de la justice dit  
non. ( \_Mouvement\_ ) Je suis de l'avis du procureur general.

La presse, a l'heure qu'il est, et jusqu'au vote d'une loi nouvelle,  
est sous l'empire de la legislation de 1828. Dans ma pensee, si l'etat  
de siege seul existe, si nous ne sommes pas en pleine dictature, les  
journaux supprimes ont le droit de reparaitre en se conformant a cette  
legislation. ( \_Agitation\_ ) Je pose la question ainsi et je demande  
qu'on s'explique sur ce point. Je repete que c'est une question de  
liberte, et j'ajoute que les questions de liberte doivent etre dans



une assemblée nationale, dans une assemblée populaire comme celle-ci, traitées, je ne dis pas avec ménagement, je dis avec respect.

( \_Adhesion\_ )

Quant aux journaux, je n'ai pas à m'expliquer sur leur compte, je n'ai pas d'opinion à exprimer sur eux, cette opinion serait peut-être pour la plupart d'entre eux très sévère. Vous comprenez que plus elle est sévère, plus je dois la taire; je ne veux pas prendre la parole pour les attaquer quand ils n'ont pas la parole pour se défendre.

( \_Mouvement\_ ) Je me sers à regret de ces termes, \_les journaux supprimés\_ ; l'expression \_supprimés\_ ne me paraît ni juste, ni politique; \_suspendus\_ était le véritable mot dont le pouvoir exécutif aurait dû se servir. ( \_Signe d'assentiment de M. le ministre de la justice\_ ) Je n'attaque pas en ce moment le pouvoir exécutif, je le conseille. J'ai voulu et je veux rester dans les limites de la discussion la plus modérée. Les discussions modérées sont les discussions utiles. ( \_Très bien!\_ )

J'aurais pu dire, remarquez-le, que le pouvoir avait attendu à la propriété, à la liberté de la pensée, à la liberté de la personne d'un écrivain; qu'il avait tenu cet écrivain neuf jours au secret, onze jours dans un état de détention qui est resté inexplicable. ( \_Mouvements divers\_ )

Je n'ai pas voulu entrer et je n'entrerai pas dans ce côté irritant, je le répète, de la question. Je désire simplement obtenir une explication, afin que les journaux puissent savoir, à l'issue de cette séance, ce qu'ils peuvent attendre du pouvoir qui gouverne le pays.

Dans ma conviction, les laisser reparaitre sous l'empire rigide de la loi, ce serait à la fois une mesure de vraie justice et une mesure de bonne politique; de justice, cela n'a pas besoin d'être démontré; de bonne politique, car il est évident pour moi qu'en présence de l'état de siège, et sous la pression des circonstances actuelles, ces journaux modéreraient d'eux-mêmes la première explosion de leur liberté. Or c'est cette explosion qu'il serait utile d'amortir dans l'intérêt de la paix publique. L'ajourner, ce n'est que la rendre plus dangereuse par la longueur même de la compression. ( \_Mouvement\_ )  
Pesez ceci, messieurs.

Je demande formellement à l'honorable général Cavaignac de vouloir bien nous dire s'il entend que les journaux interdits peuvent reparaitre immédiatement sous l'empire des lois existantes, ou s'ils doivent, en attendant une législation nouvelle, rester dans l'état où ils sont, ni vivants ni morts, non pas seulement entravés par l'état de siège, mais confisqués par la dictature. ( \_Mouvement prolongé\_ )

III

L'ETAT DE SIEGE

[Note: Le représentant Lichtenberger avait fait une proposition relative a la levee de l'etat de siege avant la discussion sur le projet de constitution. Le comite de la justice, par l'organe de son rapporteur, disait qu'il n'y avait pas lieu de prendre en consideration la proposition. Le représentant Ledru-Rollin la defendit, le représentant Saureau la defendit egalement, le représentant Demanet parla dans le meme sens. Le general Cavaignac, president du conseil, presenta dans ce debat des considerations a la suite desquelles Victor Hugo demanda la parole. La discussion fut close apres son discours. La proposition du représentant Lichtenberger ne fut pas adoptee. (\_Note de l'editeur\_.)]

2 septembre 1848.

M. VICTOR HUGO.--Au point ou la discussion est arrivee, il semblerait utile de remettre la continuation dela discussion a lundi. (\_Non! non! Parlez! parlez!\_) Je crois que l'assemblee ne voudra pas fermer la discussion avant qu'elle soit epuisee. (\_Non! non!\_)

Je ne veux, dis-je, repondre qu'un mot au chef du pouvoir executif, mais il me parait impossible de ne pas replacer la question sur son veritable terrain.

Pour que la constitution soit sainement discutee, il faut deux choses: que l'assemblee soit libre, et que la presse soit libre. (\_Interruption\_.)

Ceci est, a mon avis, le veritable point de la question; l'etat de siege implique-t-il la suppression de la liberte de la presse? Le pouvoir executif dit oui; je dis non. Qui a tort? Si l'assemblee hesite a prononcer, l'histoire et l'avenir jugeront.

L'assemblee nationale a donne au pouvoir executif l'etat de siege pour comprimer l'insurrection, et des lois pour reprimer la presse. Lorsque le pouvoir executif confond l'etat de siege avec la suspension des lois, il est dans une erreur profonde, et il importe qu'il soit averti. (\_A gauche: Tres bien!\_)

Ce que nous avons a dire au pouvoir executif, le voici:

L'assemblee nationale a pretendu empecher la guerre civile, mais non interdire la discussion; elle a voulu desarmer les bras, mais non baillonner les consciences. (\_Approbation a gauche\_.)

Pour pacifier la rue, vous avez l'etat de siege; pour contenir la presse, vous avez les tribunaux. Mais ne vous servez pas de l'etat de siege contre la presse; vous vous trompez d'arme, et, en croyant defendre la societe, vous blessez la liberte. (\_Mouvement\_.)

Vous combattez pour des principes sacres, pour l'ordre, pour la famille, pour la propriete; nous vous suivrons, nous vous aiderons dans le combat; mais nous voulons que vous combattiez avec les lois.

Une voix.--Qui, nous?

M. VICTOR HUGO.--Nous, l'assemblee tout entiere. (\_A gauche: Tres bien! tres bien!\_)

Il m'est impossible de ne pas rappeler que la distinction a ete faite plusieurs fois et comprise et accueillie par vous tous, entre l'etat de siege et la suspension des lois.

L'etat de siege est un etat defini et legal, on l'a dit deja; la suspension des lois est une situation monstrueuse dans laquelle la chambre ne peut pas vouloir placer la France (\_mouvement\_), dans laquelle une grande assemblee ne voudra jamais placer un grand peuple! (\_Nouveau mouvement\_.)

Je ne puis admettre que le pouvoir executif comprenne ainsi son mandat. Quant a moi, je le declare, j'ai pretendu lui donner l'etat de siege, je l'ai arme de toute la force sociale pour la defense de l'ordre, je lui ai donne toute la somme de pouvoir que mon mandat me permettait de lui conferer; mais je ne lui ai pas donne la dictature, mais je ne lui ai pas livre la liberte de la pensee, mais je n'ai pas pretendu lui attribuer la censure et la confiscation! (\_Approbation sur plusieurs bancs. Reclamations sur d'autres\_.) C'est la censure et la confiscation qui, a l'heure qu'il est, pesent sur les organes de la pensee publique. (\_Oui! tres bien!\_) C'est la une situation incompatible avec la discussion de la constitution. Il importe, je le repete, que la presse soit libre, et la liberte de la presse n'importe pas moins a la bonte et a la duree de la constitution que la liberte de l'assemblee elle-meme.

Pour moi, ces deux points sont indivisibles, sont inseparables, et je n'admettrais pas que l'assemblee elle-meme fut suffisamment libre, c'est-a-dire suffisamment eclairee (\_exclamations\_) si la presse n'etait pas libre a cote d'elle, et si la liberte des opinions exterieures ne melait pas sa lumiere a la liberte de vos deliberations.

Je demande que M. le president du conseil vienne nous dire de quelle facon il entend definitivement l'etat de siege (\_Il l'a dit!\_); que l'on sache si M. le president du conseil entend par etat de siege la suspension des lois. Quant a moi, qui crois l'etat de siege necessaire, si cependant il etait defini de cette facon, je voterais a l'instant meme contre son maintien, car je crois qu'a la pla d'un peril passager, l'emeute, nous mettrions un immense malheur, l'abaissement de la nation. (\_Mouvement\_.) Que l'etat de siege soit maintenu et que la loi soit respectee, voila ce que je demande, voila ce que veut la societe qui entend conserver l'ordre, voila ce que veut la conscience publique qui entend conserver la liberte. (\_Aux voix! La cloture!\_)

## LA PEINE DE MORT

[Note: Ce discours fut prononcé dans la discussion de l'article 5 du projet de constitution. Cet article était ainsi conçu: «La peine de mort est abolie en matière politique». Les représentants Coquerel, Koenig et Buvignier proposaient par amendement de rédiger ainsi cet article 5: «La peine de mort est abolie». Dans la séance du 18 septembre cet amendement fut repoussé par 498 voix contre 216.]

15 septembre 1848.

Je regrette que cette question, la première de toutes peut-être, arrive au milieu de vos délibérations presque à l'improviste, et surprenne les orateurs non préparés.

Quant à moi, je dirai peu de mots, mais, ils partiront du sentiment d'une conviction profonde et ancienne.

Vous venez de consacrer l'inviolabilité du domicile, nous vous demandons de consacrer une inviolabilité plus haute et plus sainte encore, l'inviolabilité de la vie humaine.

Messieurs, une constitution, et surtout une constitution faite par la France et pour la France, est nécessairement un pas dans la civilisation. Si elle n'est point un pas dans la civilisation, elle n'est rien. ( «Tres bien! tres bien!» )

Eh bien, songez-y, qu'est-ce que la peine de mort? La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. ( «Mouvement.» ) Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. ( «Sensation.» )

Messieurs, ce sont là des faits incontestables. L'adoucissement de la pénalité est un grand et sérieux progrès. Le dix-huitième siècle, c'est la une partie de sa gloire, a aboli la torture; le dix-neuvième siècle abolira la peine de mort. ( «Vive adhésion. Oui! oui!» )

Vous ne l'abolirez pas peut-être aujourd'hui; mais, n'en doutez pas, demain vous l'abolirez, ou vos successeurs l'aboliront. ( «Nous l'abolirons!--Agitation.» )

Vous écrivez en tête du préambule de votre constitution: «En présence de Dieu», et vous commenceriez par lui dérober, à ce Dieu, ce droit qui n'appartient qu'à lui, le droit de vie et de mort. ( «Tres bien! tres bien!» ) Messieurs, il y a trois choses qui sont à Dieu et qui n'appartiennent pas à l'homme: l'irrévocable, l'irréparable, l'indissoluble. Malheur à l'homme s'il les introduit dans ses lois! ( «Mouvement.» ) Tot ou tard elles font plier la société sous leur poids, elles dérangent l'équilibre nécessaire des lois et des mœurs, elles ôtent à la justice humaine ses proportions; et alors il arrive

ceci, réfléchissez-y, messieurs, que la loi épouvante la conscience.

( \_Sensation\_ )

Je suis monte a cette tribune pour vous dire un seul mot, un mot décisif, selon moi; ce mot, le voici. ( \_Ecoutez! écoutez!\_ )

Après février, le peuple eut une grande pensée, le lendemain du jour ou il avait brûlé le trône, il voulut brûler l'échafaud. ( \_Tres bien!--D'autres voix: Tres mal!\_ )

Ceux qui agissaient sur son esprit alors ne furent pas, je le regrette profondément, à la hauteur de son grand cœur. ( \_A gauche: Tres bien!\_ ) On l'empêcha d'exécuter cette idée sublime.

Eh bien, dans le premier article de la constitution que vous votez, vous venez de consacrer la première pensée du peuple, vous avez renversé le trône. Maintenant consacrez l'autre, renversez l'échafaud. ( \_Applaudissements à gauche. Protestations à droite\_ )

Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort.

V

## POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET CONTRE L'ÉTAT DE SIÈGE

[Note: L'état de siège fut levé le lendemain de ce discours.]

11 octobre 1848.

Si je monte à la tribune, malgré l'heure avancée, malgré les signes d'impatience d'une partie de l'assemblée ( \_Non! non! Parlez!\_ ), c'est que je ne puis croire que, dans l'opinion de l'assemblée, la question soit jugée. ( \_Non! elle ne l'est pas!\_ ) En outre, l'assemblée considérera le petit nombre d'orateurs qui soutiennent en ce moment la liberté de la presse, et je ne doute pas que ces orateurs ne soient protégés, dans cette discussion, par ce double respect que ne peuvent manquer d'éveiller, dans une assemblée généreuse, un principe si grand et une minorité si faible. ( \_Tres bien!\_ )

Je rappellerai à l'honorable ministre de la justice que le comité de législation avait émis le vœu que l'état de siège fut levé, afin que la presse fut ce que j'appelle mise en liberté.

M. ABBATUCCI.--Le comité n'a pas dit cela.

M. VICTOR HUGO.--Je n'irai pas aussi loin que votre comité de législation, et je dirai à M. le ministre de la justice qu'il serait, à mon sens, d'une bonne politique d'alléger peu à peu l'état de siège, et de le rendre de jour en jour moins pesant, afin de préparer la transition, et d'amener par degrés insensibles l'heure où l'état

de sieg e pourrait etre leve sans danger. (\_Adhesion sur plusieurs bancs\_.)

Maintenant, j'entre dans la question de la liberte de la presse, et je dirai a M. le ministre de la justice que, depuis la derniere discussion, cette question a pris des aspects nouveaux. Pour ma part, plus nous avancons dans l'oeuvre de la constitution, plus je suis frappe de l'inconvenient de discuter la constitution en l'absence de la liberte de la presse. (\_Bruit et interruptions diverses\_.)

Je dis dans l'absence de la liberte de la presse, et je ne puis caracteriser autrement une situation dans laquelle les journaux ne sont point places et maintenus sous la surveillance et la sauvegarde des lois, mais laissez a la discretion du pouvoir executif. (\_C'est vrai!\_)

Eh bien, messieurs, je crains que, dans l'avenir, la constitution que vous discutez ne soit moralement amoindrie. (\_Denegation. Adhesion sur plusieurs bancs\_.)

M. DUPIN (de la Nievre).--Ce ne sera pas faute d'amendements et de critiques.

M. VICTOR HUGO.--Vous avez pris, messieurs, deux resolutions graves dans ces derniers temps; par l'une, a laquelle je ne me suis point associe, vous avez soumis la republique a cette perilleuse epreuve d'une assemblee unique; par l'autre, a laquelle je m'honore d'avoir concouru, vous avez consacre la plenitude de la souverainete du peuple, et vous avez laisse au pays le droit et le soin de choisir l'homme qui doit diriger le gouvernement du pays. (\_Rumeurs\_.) Eh bien, messieurs, il importait dans ces deux occasions que l'opinion publique, que l'opinion du dehors put prendre la parole, la prendre hautement et librement, car c'etaient la, a coup sur, des questions qui lui appartenaient. (\_Tres bien!\_) L'avenir, l'avenir immediat de votre constitution amene d'autres questions graves. Il serait malheureux qu'on put dire que, tandis que tous les interets du pays elevent la voix pour reclamer ou pour se plaindre, la presse est baillonnee. (\_Agitation\_.)

Messieurs, je dis que la liberte de la presse importe a la bonne discussion de votre constitution. Je vais plus loin (\_Ecoutez! ecoutez!\_), je dis que la liberte de la presse importe a la liberte meme de l'assemblee. (\_Tres bien!\_) C'est la une verite.... (\_Interruption\_.)

LE PRESIDENT.--Ecoutez, messieurs, la question est des plus graves.

M. VICTOR HUGO.--Il me semble que, lorsque je cherche a demontrer a l'assemblee que sa liberte, que sa dignite meme sont interessees a la plenitude de la liberte de la presse, les interrupteurs pourraient faire silence. (\_Tres bien!\_)

Je dis que la liberte de la presse importe a la liberte de cette

assemblee, et je vous demande la permission d'affirmer cette verite comme on affirme une verite politique, en la generalisant.

Messieurs, la liberte de la presse est la garantie de la liberte des assemblees. (\_Oui! oui!\_)

Les minorites trouvent dans la presse libre l'appui qui leur est souvent refuse dans les deliberations interieures. Pour prouver ce que j'avance, les raisonnements abondent, les faits abondent egalement. (\_Bruit\_.)

VOIX A GAUCHE.--Attendez le silence! C'est un parti pris!

M. VICTOR HUGO.--Je dis que les minorites trouvent dans la presse libre ...--et, messieurs, permettez-moi de vous rappeler que toute majorite peut devenir minorite, ainsi respectons les minorites (\_vive adhesion\_.)--les minorites trouvent dans la presse libre l'appui qui leur manque souvent dans les deliberations interieures. Et voulez-vous un fait? Je vais vous en citer un qui est certainement dans la memoire de beaucoup d'entre vous.

Sous la restauration, un jour, un orateur energique de la gauche, Casimir Perier, osa jeter a la chambre des deputes cette parole hardie: Nous sommes six dans cette enceinte et trente millions au dehors. (\_Mouvement\_.)

Messieurs, ces paroles memorables, ces paroles qui contenaient l'avenir, furent couvertes, au moment ou l'orateur les prononca, par les murmures de la chambre entiere, et le lendemain par les acclamations de la presse unanime. (\_Tres bien! tres bien! Mouvement prolonge\_.)

Eh bien, voulez-vous savoir ce que la presse libre a fait pour l'orateur libre? (\_Ecoutez!\_) Ouvrez les lettres politiques de Benjamin Constant, vous y trouverez ce passage remarquable:

"En revenant a son banc, le lendemain du jour ou il avait parle ainsi, Casimir Perier me dit: "Si l'unanimité de la presse n'avait pas fait contre-poids a l'unanimité de la chambre, j'aurais peut-etre ete decourage."

Voila ce que peut la liberte de la presse, voila l'appui qu'elle peut donner! c'est peut-etre a la liberte de la presse que vous avez du cet homme courageux qui, le jour ou il le fallut, sut etre bon serviteur de l'ordre parce qu'il avait ete bon serviteur de la liberte.

Ne souffrez pas les empietements du pouvoir; ne laissez pas se faire autour de vous cette espece de calme faux qui n'est pas le calme, que vous prenez pour l'ordre et qui n'est pas l'ordre; faites attention a cette verite que Cromwell n'ignorait pas, et que Bonaparte savait aussi: Le silence autour des assemblees, c'est bientot le silence dans les assemblees. (\_Mouvement\_.)

Encore un mot.

Quelle etait la situation de la presse a l'epoque de la terreur?...  
( \_Interruption\_ )

Il faut bien que je vous rappelle des analogies, non dans les epoques, mais dans la situation de la presse. La presse alors etait, comme aujourd'hui, libre de droit, esclave de fait. Alors, pour faire taire la presse, on menacait de mort les journalistes; aujourd'hui on menace de mort les journaux. ( \_Mouvement\_ ) Le moyen est moins terrible, mais il n'est pas moins efficace.

Qu'est-ce que c'est que cette situation? c'est la censure.  
( \_Agitation\_ ) C'est la censure, c'est la pire, c'est la plus miserable de toutes les censures; c'est celle qui attaque l'ecrivain dans ce qu'il a de plus precieux au monde, dans sa dignite meme; celle qui livre l'ecrivain aux tatonnements, sans le mettre a l'abri des coups d'etat. ( \_Agitation croissante\_ ) Voila la situation dans laquelle vous placez la presse aujourd'hui.

M. FLOCON.--Je demande la parole.

M. VICTOR HUGO.--Eh quoi! messieurs, vous raturez la censure dans votre constitution et vous la maintenez dans votre gouvernement! A une epoque comme celle ou nous sommes, ou il y a tant d'indecision dans les esprits.... ( \_Bruit\_ )

LE PRESIDENT.--Il s'agit d'une des libertes les plus cheres au pays; je reclame pour l'orateur le silence et l'attention de l'assemblee.  
( \_Tres bien! tres bien!\_ )

M. VICTOR HUGO.--Je fais remarquer aux honorables membres qui m'interrompent en ce moment qu'ils outragent deux libertes a la fois, la liberte de la presse, que je defends, et la liberte de la tribune, que j'invoque.

Comment! il n'est pas permis de vous faire remarquer qu'au moment ou vous venez de declarer que la censure etait abolie, vous la maintenez!  
( \_Bruit. Parlez! parlez!\_ ) Il n'est pas permis de vous faire remarquer qu'au moment ou le peuple attend des solutions, vous lui donnez des contradictions! Savez-vous ce que c'est que les contradictions en politique? Les contradictions sont la source des malentendus, et les malentendus sont la source des catastrophes. ( \_Mouvement\_ )

Ce qu'il faut en ce moment aux esprits divises, incertains de tout, inquiets de tout, ce ne sont pas des hypocrisies, des mensonges, de faux semblants politiques, la liberte dans les theories, la censure dans la pratique; non, ce qu'il faut a tous dans ce doute et dans cette ombre ou sont les consciences, c'est un grand exemple en haut, c'est dans le gouvernement, dans l'assemblee nationale, la grande et fiere pratique de la justice et de la verite! ( \_Agitation prolongee\_ )

M. le ministre de la justice invoquait tout a l'heure la necessite.



Je prends la liberte de lui faire observer que la necessite est l'argument des mauvaises politiques; que, dans tous les temps, sous tous les regimes, les hommes d'etat, condammes par une insuffisance, qui ne venait pas d'eux quelquefois, qui venait des circonstances memes, se sont appuyes sur cet argument de la necessite. Nous avons vu deja, et souvent, sous le regime anterieur, les gouvernants recourir a l'arbitraire, au despotisme, aux suspensions de journaux, aux incarcerations d'ecrivains. Messieurs, prenez garde! vous faites respirer a la republique le meme air qu'a la monarchie. Souvenez-vous que la monarchie en est morte. (\_Mouvement\_)

Messieurs, je ne dirai plus qu'un mot.... (\_Interruption\_)

L'assemblee me rendra cette justice que des interruptions systematiques ne m'ont pas empeche de protester jusqu'au bout en faveur de la liberte de la presse.

Messieurs, des temps inconnus s'approchent; preparons-nous a les recevoir avec toutes les ressources reunies de l'etat, du peuple, de l'intelligence, de la civilisation francaise, et de la bonne conscience des gouvernants. Toutes les libertes sont des forces; ne nous laissons pas plus depouiller de nos libertes que nous ne nous laisserions depouiller de nos armes la veille du combat.

Prenons garde aux exemples que nous donnons! Les exemples que nous donnons sont inevitablement, plus tard, nos ennemis ou nos auxiliaires; au jour du danger, ils se levent et ils combattent pour nous ou contre nous.

Quant a moi, si le secret de mes votes valait la peine d'etre explique, je vous dirais: J'ai vote l'autre jour contre la peine de mort; je vote aujourd'hui pour la liberte.

Pourquoi? C'est que je ne veux pas revoir 93! c'est qu'en 93 il y avait l'echafaud, et il n'y avait pas la liberte.

J'ai toujours ete, sous tous les regimes, pour la liberte, contre la compression. Pourquoi? C'est que la liberte reglee par la loi produit l'ordre, et que la compression produit l'explosion. Voila pourquoi je ne veux pas de la compression et je veux de la liberte. (\_Mouvement. Longue agitation\_).

VI

## QUESTION DES ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES ET AUX ARTS

10 novembre 1848.

M. LE PRESIDENT.--L'ordre du jour appelle la discussion du budget rectifie de 1848.

M. VICTOR HUGO.--Personne plus que moi, messieurs (\_Plus haut! plus

haut!\_), n'est penetrer de la necessite, de l'urgente necessite d'alléger le budget; seulement, a mon avis, le remede a l'embarras de nos finances n'est pas dans quelques economies chetives et detestables; ce remede serait, selon moi, plus haut et ailleurs; il serait dans une politique intelligente et rassurante, qui donnerait confiance a la France, qui ferait renaitre l'ordre, le travail et le credit ... (\_agitation\_) et qui permettrait de diminuer, de supprimer meme les enormes depenses speciales qui resultent des embarras de la situation. C'est la, messieurs, la veritable surcharge du budget, surcharge qui, si elle se prolongeait et s'aggravait encore, et si vous n'y preniez garde, pourrait, dans un temps donne, faire crouler l'edifice social.

Ces reserves faites, je partage, sur beaucoup de points, l'avis de votre comite des finances.

J'ai deja vote, et je continuerai de voter la plupart des reductions proposees, a l'exception de celles qui me paraissent tarir les sources memes de la vie publique, et de celles qui, a cote d'une amelioration financiere douteuse, me presenteraient une faute politique certaine.

C'est dans cette derniere categorie que je range les reductions proposees par le comite des finances sur ce que j'appellerai le budget special des lettres, des sciences et des arts.

Ce budget devrait, pour toutes les raisons ensemble, etre reuni dans une seule administration et tenu dans une seule main. C'est un vice de notre classification administrative que ce budget soit reparti entre deux ministeres, le ministere de l'instruction publique et le ministere de l'interieur.

Ceci m'obligera, dans le peu que j'ai a dire, d'effleurer quelquefois le ministere de l'interieur. Je pense que l'assemblee voudra bien me le permettre, pour la clarte meme de la demonstration. Je le ferai, du reste, avec une extreme reserve.

Je dis, messieurs, que les reductions proposees sur le budget special des sciences, des lettres et des arts sont mauvaises doublement. Elles sont insignifiantes au point de vue financier, et nuisibles a tous les autres points de vue.

Insignifiantes au point de vue financier. Cela est d'une telle evidence, que c'est a peine si j'ose mettre sous les yeux de l'assemblee le resultat d'un calcul de proportion que j'ai fait. Je ne voudrais pas eveiller le rire de l'assemblee dans une question serieuse; cependant, il m'est impossible de ne pas lui soumettre une comparaison bien triviale, bien vulgaire, mais qui a le merite d'eclairer la question et de la rendre pour ainsi dire visible et palpable.

Que penseriez-vous, messieurs, d'un particulier qui aurait 1,500 francs de revenu, qui consacrerait tous les ans a sa culture

intellectuelle, pour les sciences, les lettres et les arts, une somme bien modeste, 5 francs, et qui, dans un jour de reforme, voudrait economiser sur son intelligence six sous? (\_Rire approbatif\_.)

Voila, messieurs, la mesure exacte de l'economie proposee. (\_Nouveau rire\_.) Eh bien! ce que vous ne conseilleriez pas a un particulier, au dernier des habitants d'un pays civilise, on ose le conseiller a la France. (\_Mouvement\_.)

Je viens de vous montrer a quel point l'economie serait petite; je vais vous montrer maintenant combien le ravage serait grand.

Pour vous edifier sur ce point, je ne sache rien de plus eloquent que la simple nomenclature des institutions, des etablissements, des interets que les reductions proposees atteignent dans le present et menacent dans l'avenir.

J'ai dresse cette nomenclature; je demande a l'assemblee la permission de la lui lire, cela me dispensera de beaucoup de developpements. Les reductions proposees atteignent:

Le college de France,  
Le museum,  
Les bibliotheques,  
L'ecole des chartes,  
L'ecole des langues orientales,  
La conservation des archives nationales,  
La surveillance de la librairie a l'etranger ... (Ruine complete de notre librairie, le champ livre a la contrefacon!)  
L'ecole de Rome,  
L'ecole des beaux-arts de Paris,  
L'ecole de dessin de Dijon,  
Le conservatoire,  
Les succursales de province,  
Les musees des Thermes et de Cluny,  
Nos musees de peinture et de sculpture,  
La conservation des monuments historiques.  
Les reformes menacent pour l'annee prochaine:  
Les facultes des sciences et des lettres,  
Les souscriptions aux livres,  
Les subventions aux societes savantes,  
Les encouragements aux beaux-arts.

En outre,--ceci touche au ministere de l'interieur, mais la chambre me permettra de le dire, pour que le tableau soit complet,--les reductions atteignent des a present et menacent pour l'an prochain les theatres. Je ne veux vous en dire qu'un mot en passant. On propose la suppression d'un commissaire sur deux; j'aimerais mieux la suppression d'un censeur et meme de deux censeurs. (\_On rit\_.)

UN MEMBRE.--Il n'y a plus de censure!

UN MEMBRE, a gauche.--Elle sera bientot retablie!

M. VICTOR HUGO.--Enfin le rapport reserve ses plus dures paroles et ses menaces les plus serieuses pour les indemnites et secours litteraires. Oh! voila de monstrueux abus! Savez-vous, messieurs, ce que c'est que les indemnites et les secours litteraires? C'est l'existence de quelques familles pauvres entre les plus pauvres, honorables entre les plus honorables.

Si vous adoptiez les reductions proposees, savez-vous ce qu'on pourrait dire? On pourrait dire: Un artiste, un poete, un ecrivain celebre travaille toute sa vie, il travaille sans songer a s'enrichir, il meurt, il laisse a son pays beaucoup de gloire a la seule condition de donner a sa veuve et a ses enfants un peu de pain. Le pays garde la gloire et refuse le pain. (\_Sensation\_.)

Voila ce qu'on pourrait dire, et voila ce qu'on ne dira pas; car, a coup sur, vous n'entrerez pas dans ce systeme d'economies qui consternerait l'intelligence et qui humilierait la nation. (\_C'est vrai!\_)

Vous le voyez, ce systeme, comme vous le disait si bien notre honorable collegue M. Charles Dupin, ce systeme attaque tout; ce systeme ne respecte rien, ni les institutions anciennes, ni les institutions modernes; pas plus les fondations liberales de Francois Ier que les fondations liberales de la Convention. Ce systeme d'economies ebranle d'un seul coup tout cet ensemble d'institutions civilisatrices qui est, pour ainsi dire, la base du developpement de la pensee francaise.

Et quel moment choisit-on? C'est ici, a mon sens, la faute politique grave que je vous signalais en commençant; quel moment choisit-on pour mettre en question toutes ces institutions a la fois? Le moment ou elles sont plus necessaires que jamais, le moment ou, loin de les restreindre, il faudrait les etendre et les elargir.

Eh! quel est, en effet, j'en appelle a vos consciences, j'en appelle a vos sentiments a tous, quel est le grand peril de la situation actuelle? L'ignorance. L'ignorance encore plus que la misere. (\_Adhesion\_.)

L'ignorance qui nous deborde, qui nous assiege, qui nous investit de toutes parts. C'est a la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des theoriciens dans le cerveau confus des multitudes. Le communisme n'est qu'une forme de l'ignorance. Le jour ou l'ignorance disparaissait, les sophismes s'evanouiraient. Et c'est dans un pareil moment, devant un pareil danger, qu'on songerait a attaquer, a mutiler, a ebranler toutes ces institutions qui ont pour but special de poursuivre, de combattre, de detruire l'ignorance!

Sur ce point, j'en appelle, je le repete, au sentiment de l'assemblee. Quoi! d'un cote la barbarie dans la rue, et de l'autre le vandalisme dans le gouvernement! (\_Mouvement\_.) Messieurs, il n'y a pas que

la prudence materielle au monde, il y a autre chose que ce que j'appellerai la prudence brutale. Les precautions grossieres, les moyens de police ne sont pas, Dieu merci, le dernier mot des societes civilisees.

On pourvoit a l'eclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait tres bien, des reverberes dans les carrefours, dans les places publiques; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire aussi dans le monde moral, et qu'il faut allumer des flambeaux pour les esprits? (\_Approbation et rires\_)

Puisque l'assemblee m'a interrompu, elle me permettra d'insister sur ma pensee.

Oui, messieurs, j'y insiste. Un mal moral, un mal moral profond nous travaille et nous tourmente. Ce mal moral, cela est etrange a dire, n'est autre chose que l'exces des tendances materielles. Eh bien, comment combattre le developpement des tendances materielles? Par le developpement des tendances intellectuelles. Il faut oter au corps et donner a l'ame. (\_Oui! oui! Sensation\_)

Quand je dis: il faut oter au corps et donner a l'ame, vous ne vous meprenez pas sur mon sentiment. (\_Non! non!\_) Vous me comprenez tous; je souhaite passionnement, comme chacun de vous, l'amelioration du sort materiel des classes souffrantes; c'est la, selon moi, le grand, l'excellent progres auquel nous devons tous tendre de tous nos vœux comme hommes et de tous nos efforts comme legislatureurs.

Mais si je veux ardemment, passionnement, le pain de l'ouvrier, le pain du travailleur, qui est mon frere, a cote du pain de la vie je veux le pain de la pensee, qui est aussi le pain de la vie. Je veux multiplier le pain de l'esprit comme le pain du corps. (\_Interruption au centre\_)

Il me semble, messieurs, que ce sont la les questions que souleve naturellement ce budget de l'instruction publique discute en ce moment. (\_Oui! oui!\_)

Eh bien, la grande erreur de notre temps, c'a ete de pencher, je dis plus, de courber, l'esprit des hommes vers la recherche du bien-etre materiel, et de le detourner par consequent du bien-etre religieux et du bien-etre intellectuel. (\_C'est vrai!\_) La faute est d'autant plus grande que le bien-etre materiel, quoi qu'on fasse, quand meme tous les progres qu'on reve, et que je reve aussi, moi, seraient realises, le bien-etre materiel ne peut et ne pourra jamais etre que le partage de quelques-uns, tandis que le bien-etre religieux, c'est-a-dire la croyance, le bien-etre intellectuel, c'est-a-dire l'education, peuvent etre donnes a tous.

D'ailleurs le bien-etre materiel ne pourrait etre le but supreme de l'homme en ce monde qu'autant qu'il n'y aurait pas d'autre vie, et c'est la une affirmation desolante, c'est la un mensonge affreux qui ne doit pas sortir des institutions sociales. (\_Tres bien!--Mouvement

prolonge\_.)

Il importe, messieurs, de remédier au mal; il faut redresser, pour ainsi dire, l'esprit de l'homme; il faut, et c'est la grande mission, la mission spéciale du ministère de l'instruction publique, il faut relever l'esprit de l'homme, le tourner vers Dieu, vers la conscience, vers le beau, le juste et le vrai, vers le désintéressé et le grand. C'est là, et seulement là, que vous trouverez la paix de l'homme avec lui-même, et par conséquent la paix de l'homme avec la société. (\_Tres bien!\_)

Pour arriver à ce but, messieurs, que faudrait-il faire? Précisément tout le contraire de ce qu'ont fait les précédents gouvernements; précisément tout le contraire de ce que vous propose votre comité des finances. Outre l'enseignement religieux, qui tient le premier rang parmi les institutions libérales, il faudrait multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies.

Il faudrait multiplier les maisons d'études pour les enfants, les maisons de lecture pour les hommes, tous les établissements, tous les asiles où l'on médite, où l'on s'instruit, où l'on se recueille, où l'on apprend quelque chose, où l'on devient meilleur; en un mot, il faudrait faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple; car c'est par les ténèbres qu'on le perd. (\_Tres bien!\_)

Ce résultat, vous l'aurez quand vous voudrez. Quand vous le voudrez, vous aurez en France un magnifique mouvement intellectuel; ce mouvement, vous l'avez déjà; il ne s'agit que de l'utiliser et de le diriger; il ne s'agit que de bien cultiver le sol.

La question de l'intelligence, j'appelle sur ce point l'attention de l'assemblée, la question de l'intelligence est identiquement la même que la question de l'agriculture.

L'époque où vous êtes est une époque riche et féconde; ce ne sont pas, messieurs, les intelligences qui manquent, ce ne sont pas les talents, ce ne sont pas les grandes aptitudes; ce qui manque, c'est l'impulsion sympathique, c'est l'encouragement enthousiaste d'un grand gouvernement. (\_C'est vrai!\_)

Ce gouvernement, j'aurais souhaité que la monarchie le fut; elle n'a pas su l'être. Eh bien, ce conseil affectueux que je donnais loyalement à la monarchie, je le donne loyalement à la république. (\_Mouvement\_)

Je voterai contre toutes les réductions que je viens de vous signaler, et qui amoindriront l'éclat utile des lettres, des arts et des sciences.

Je ne dirai plus qu'un mot aux honorables auteurs du rapport. Vous êtes tombés dans une méprise regrettable; vous avez cru faire une économie d'argent, c'est une économie de gloire que vous faites.

( \_Nouveau mouvement.\_) Je la repousse pour la dignite de la France, je la repousse pour l'honneur de la republique. ( \_Tres bien! Tres bien!\_)

VII

## LA SEPARATION DE L'ASSEMBLEE

[Note: L'assemblee constituante discutait sur les propositions relatives soit a la convocation de l'assemblee legislative, soit a la modification du decret du 15 decembre concernant les lois organiques. Jules Favre venait de prononcer un discours tres eloquent, tres vehement, pour prouver que l'assemblee constituante avait droit et devoir de rester reunie, quand Victor Hugo monta a la tribune. La dissolution fut votee.]

29 janvier 1849.

J'entre immediatement dans le debat, et je le prends au point ou le dernier orateur l'a laisse.

L'heure s'avance, et j'occuperai peu de temps cette tribune.

Je ne suivrai pas l'honorable orateur dans les considerations politiques de diverse nature qu'il a successivement parcourues; je m'enfermerai dans la discussion du droit de cette assemblee a se maintenir ou a se dissoudre. Il a cherche a passionner le debat, je chercherai a le calmer. ( \_Chuchotements a gauche.\_)

Mais si, chemin faisant, je rencontre quelques-unes des questions politiques qui touchent a celles qu'il a soulevees, l'honorable et eloquent orateur peut etre assure que je ne les eviterai pas.

N'en deplaise a l'honorable orateur, je suis de ceux qui pensent que cette assemblee a recu un mandat tout a la fois illimite et limite. ( \_Exclamations.\_)

M. LE PRESIDENT.--J'invite tous les membres de l'assemblee au silence. On doit ecouter M. Victor Hugo comme on a ecoute M. Jules Favre.

M. VICTOR HUGO.--Illimite quant a la souverainete, limite quant a l'oeuvre a accomplir. ( \_Tres bien! Mouvement.\_) Je suis de ceux qui pensent que l'achevement de la constitution epuise le mandat, et que le premier effet de la constitution votee doit etre, dans la logique politique, de dissoudre la constituante.

Et, en effet, messieurs, qu'est-ce que c'est qu'une assemblee constituante? c'est une revolution agissant et deliberant avec un horizon indefini devant elle. Et qu'est-ce que c'est qu'une constitution? C'est une revolution accomplie et desormais circonscrite. Or peut-on se figurer une telle chose: une revolution a

la fois terminée par le vote de la constitution et continuant par la présence de la constituante? C'est-à-dire, en d'autres termes, le définitif proclamé et le provisoire maintenu; l'affirmation et la négation en présence? Une constitution qui régit la nation et qui ne régit pas le parlement! Tout cela se heurte et s'exclut.

(Sensation.)

Je sais qu'aux termes de la constitution vous vous êtes attribuée la mission de voter ce qu'on a appelé les lois organiques. Je ne dirai donc pas qu'il ne faut pas les faire; je dirai qu'il faut en faire le moins possible. Et pourquoi? Les lois organiques font-elles partie de la constitution? participent-elles de son privilège et de son inviolabilité? Oh! alors votre droit et votre devoir est de les faire toutes. Mais les lois organiques ne sont que des lois ordinaires; les lois organiques ne sont que des lois comme toutes les autres, qui peuvent être modifiées, changées, abrogées sans formalités spéciales, et qui, tandis que la constitution, armée par vous, se défendra, peuvent tomber au premier choc de la première assemblée législative. Cela est incontestable. A quoi bon les multiplier, alors, et les faire toutes dans des circonstances où il est à peine possible de les faire viables? Une assemblée constituante ne doit rien faire qui ne porte le caractère de la nécessité. Et, ne l'oublions pas, là où une assemblée comme celle-ci n'imprime pas le sceau de sa souveraineté, elle imprime le sceau de sa faiblesse.

Je dis donc qu'il faut limiter à un très petit nombre les lois organiques que la constitution vous impose le devoir de faire.

J'aborde, pour la traverser rapidement, car, dans les circonstances où nous sommes, il ne faut pas irriter un tel débat, j'aborde la question délicate que j'appellerai la question d'amour-propre, c'est-à-dire le conflit qu'on cherche à élever entre le ministère et l'assemblée à l'occasion de la proposition Rateau. Je répète que je traverse cette question rapidement; vous en comprenez tous le motif, il est puisé dans mon patriotisme et dans le votre. Je dis seulement, et je me borne à ceci, que cette question ainsi posée, que ce conflit, que cette susceptibilité, que tout cela est au-dessous de vous.

(Oui! oui!--Adhésion.) Les grandes assemblées comme celle-ci ne compromettent pas la paix du pays par susceptibilité, elles se meuvent et se gouvernent par des raisons plus hautes. Les grandes assemblées, messieurs, savent envisager l'heure de leur abdication politique avec dignité et liberté; elles n'obéissent jamais, soit au jour de leur avènement, soit au jour de leur retraite, qu'à une seule impulsion, l'utilité publique. C'est là le sentiment que j'invoque et que je voudrais éveiller dans vos âmes.

J'écarte donc comme renversées par la discussion les trois arguments puisés, l'un dans la nature de notre mandat, l'autre dans la nécessité de voter les lois organiques, et le troisième dans la susceptibilité de l'assemblée en face du ministère.

J'arrive à une dernière objection qui, selon moi, est encore entière, et qui est au fond du discours remarquable que vous venez d'entendre.



Cette objection, la voici:

Pour dissoudre l'assemblée, nous invoquons la nécessité politique. Pour la maintenir, on nous oppose la nécessité politique. On nous dit: Il faut que l'assemblée constituante reste à son poste; il faut qu'elle veille sur son œuvre; il importe qu'elle ne livre pas la démocratie organisée par elle, qu'elle ne livre pas la constitution à ce courant qui emporte les esprits vers un avenir inconnu.

Et là-dessus, messieurs, on évoque je ne sais quel fantôme d'une assemblée menaçante pour la paix publique; on suppose que la prochaine assemblée législative (car c'est là le point réel de la question, j'y insiste, et j'y appelle votre attention), on suppose que la prochaine assemblée législative apportera avec elle les bouleversements et les calamités, qu'elle perdra la France au lieu de la sauver.

C'est là toute la question, il n'y en a pas d'autre; car si vous n'aviez pas cette crainte et cette anxiété, vous mes collègues de la majorité, que j'honore et auxquels je m'adresse, si vous n'aviez pas cette crainte et cette anxiété, si vous étiez tranquilles sur le sort de la future assemblée, à coup sûr votre patriotisme vous conseillerait de lui céder la place.

C'est donc là, à mon sens, le point véritable de la question. Eh bien, messieurs, j'aborde cette objection. C'est pour la combattre que je suis monté à cette tribune. On nous dit: Savez-vous ce que sera, savez-vous ce que fera la prochaine assemblée législative? Et l'on conclut, des inquiétudes qu'on manifeste, qu'il faut maintenir l'assemblée constituante.

Eh bien, messieurs, mon intention est de vous montrer ce que valent ces arguments comminatoires; je le ferai en très peu de paroles, et par un simple rapprochement, qui est maintenant de l'histoire, et qui, à mon sens, éclaire singulièrement tout ce côté de la question. (\_Ecoutez! Ecoutez!--Profond silence\_.)

Messieurs, il y a moins d'un an, en mars dernier, une partie du gouvernement provisoire semblait croire à la nécessité de se perpétuer. Des publications officielles, placardées au coin des rues, affirmaient que l'éducation politique de la France n'était pas faite, qu'il était dangereux de livrer au pays, dans l'état des choses, l'exercice de sa souveraineté, et qu'il était indispensable que le pouvoir qui était alors debout prolongeât sa durée. En même temps, un parti, qui se disait le plus avancé, une opinion qui se proclamait exclusivement républicaine, qui déclarait avoir fait la république, et qui semblait penser que la république lui appartenait, cette opinion jetait le cri d'alarme, demandait hautement l'ajournement des élections, et dénonçait aux patriotes, aux républicains, aux bons citoyens, l'approche d'un danger immense et imminent. Cet immense danger qui approchait, messieurs,--c'était vous. (\_Très bien! très bien!\_) C'était l'assemblée nationale à laquelle je parle en ce moment. (\_Nouvelle approbation\_.)

Ces elections fatales, qu'il fallait ajourner a tout prix pour le salut public, et qu'on a ajournees, ce sont les elections dont vous etes sortis. (\_Profonde sensation\_.)

Eh bien, messieurs, ce qu'on disait, il y a dix mois, de l'assemblee constituante, on le dit aujourd'hui de l'assemblee legislative.

Je laisse vos esprits conclure, je vous laisse interroger vos consciences, et vous demander a vous-memes ce que vous avez ete, et ce que vous avez fait. Ce n'est pas ici le lieu de detailler tous vos actes; mais ce que je sais, c'est que la civilisation, sans vous, eut ete perdue, c'est que la civilisation a ete sauvee par vous. Or sauver la civilisation, c'est sauver la vie a un peuple. Voila ce que vous avez fait, voila comment vous avez repondu aux propheties sinistres qui voulaient retarder votre avenement. (\_Vive et universelle approbation\_.)

Messieurs, j'insiste. Ce qu'on disait, avant, de vous, on le dit aujourd'hui de vos successeurs; aujourd'hui, comme alors, on fait de l'assemblee future un peril; aujourd'hui, comme alors, on se defie de la France, on se defie du peuple, on se defie du souverain. D'apres ce que valaient les craintes du passe, jugez ce que valent les craintes du present. (\_Mouvement\_.)

On peut l'affirmer hautement, l'assemblee legislative repondra aux previsions mauvaises comme vous y avez repondu vous-memes, par son devouement au bien public.

Messieurs, dans les faits que je viens de citer, dans le rapprochement que je viens de faire, dans beaucoup d'autres actes que je ne veux pas rappeler, car j'apporte a cette discussion une moderation profonde (\_C'est vrai\_.), dans beaucoup d'autres actes, qui sont dans toutes les memoires, il n'y a pas seulement la refutation d'un argument, il y a une evidence, il y a un enseignement. Cette evidence, cet enseignement, les voici: c'est que depuis onze mois, chaque fois qu'il s'agit de consulter le pays, on hesite, on recule, on cherche des faux-fuyants. (\_Oui! oui! non! non!\_.)

M. DE LAROCHEJAQUELEIN.--On insulte constamment au suffrage universel.

UN MEMBRE.--Mais on a avance l'epoque de l'election du president.

M. VICTOR HUGO.--Je suis certain qu'en ce moment je parle a la conscience de l'assemblee.

Et savez-vous ce qu'il y a au fond de ces hesitations? Je le dirai. (\_Rumeurs.--Parlez! parlez!\_) Mon Dieu, messieurs, ces murmures ne m'etonnent ni ne m'intimident. (\_Exclamations\_.)

Ceux qui sont a cette tribune y sont pour entendre des murmures, de meme que ceux qui sont sur ces bancs y sont pour entendre des verites. Nous avons ecoute vos verites, ecoutez les notres. (\_Mouvement prolonge\_.)

Messieurs, je dirai ce qu'il y avait au fond de ces hésitations, et je le dirai hautement, car la liberté de la tribune n'est rien sans la franchise de l'orateur. Ce qu'il y a au fond de tout cela, de tous ces actes que je rappelle, ce qu'il y a, c'est une crainte secrète du suffrage universel.

Et, je vous le dis, à vous qui avez fondé le gouvernement républicain sur le suffrage universel, à vous qui avez été longtemps le pouvoir tout entier, je vous le dis: il n'y a rien de plus grave en politique qu'un gouvernement qui tient en défiance son principe. (\_Profonde sensation\_.)

Il vous appartient et il est temps de faire cesser cet état de choses. Le pays veut être consulté. Montrez de la confiance au pays, le pays vous rendra de la confiance. C'est par ces mots de conciliation que je veux finir. Je puis dans mon mandat le droit et la force vous conjurer, au nom de la France qui attend et s'inquiète ... (\_exclamations diverses\_), au nom de ce noble et généreux peuple de Paris, qu'on entraîne de nouveau aux agitations politiques....

UNE VOIX.--C'est le gouvernement qui l'agite!

M. VICTOR HUGO.--Au nom de ce bon et généreux peuple de Paris, qui a tant souffert et qui souffre encore, je vous conjure de ne pas prolonger une situation qui est l'agonie du crédit, du commerce, de l'industrie et du travail. (\_C'est vrai!\_) Je vous conjure de fermer vous-mêmes, en vous retirant, la phase révolutionnaire, et d'ouvrir la période légale. Je vous conjure de convoquer avec empressement, avec confiance, vos successeurs. Ne tombez pas dans la faute du gouvernement provisoire. L'injure que les partis passionnés vous ont faite avant votre arrivée, ne la faites pas, vous législateurs, à l'assemblée législative! Ne soupçonnez pas, vous qui avez été soupçonnés; n'ajournez pas, vous qui avez été ajournés! (\_Mouvement\_.) La majorité comprendra, je n'en doute pas, que le moment est enfin venu où la souveraineté de cette assemblée doit rentrer et s'évanouir dans la souveraineté de la nation.

S'il en était autrement, messieurs, s'il était possible, ce que dans mon respect pour l'assemblée je suis loin de conjecturer, s'il était possible que cette assemblée se décidât à prolonger indéfiniment son mandat ... (\_rumeurs et dénégations\_); s'il était possible, dis-je, que l'assemblée prolongeât--vous ne voulez pas indéfiniment, soit!--prolongeât un mandat désormais discuté; s'il était possible qu'elle ne fixât pas de date et de terme à ses travaux; s'il était possible qu'elle se maintînt dans la situation où elle est aujourd'hui vis-à-vis du pays,--il est temps encore de vous le dire, l'esprit de la France, qui anime et vivifie cette assemblée, se retirerait d'elle. (\_Reclamations\_.) Cette assemblée ne sentirait plus battre dans son sein le cœur de la nation. Il pourrait lui être encore donné de durer, mais non de vivre. La vie politique ne se décrète pas. (\_Mouvement prolongé\_.)

LA LIBERTE DU THEATRE

[Note: Ce discours fut prononcé dans la discussion du budget, après un discours dans lequel le représentant Jules Favre demanda pour les théâtres l'abolition de toute censure.]

3 avril 1849.

Je regrette que cette grave question, qui divise les meilleurs esprits, surgisse d'une manière si inopinée. Pour ma part, je l'avoue franchement, je ne suis pas prêt à la traiter et à l'approfondir comme elle devrait être approfondie; mais je croirais manquer à un de mes plus sérieux devoirs, si je n'apportais ici ce qui me paraît être la vérité et le principe.

Je n'étonnerai personne dans cette enceinte en déclarant que je suis partisan de la liberté du théâtre.

Et d'abord, messieurs, expliquons-nous sur ce mot. Qu'entendons-nous par là? Qu'est-ce que c'est que la liberté du théâtre?

Messieurs, à proprement parler, le théâtre n'est pas et ne peut jamais être libre. Il n'échappe à une censure que pour retomber sous une autre, car c'est là le véritable noeud de la question, c'est sur ce point que j'appelle spécialement l'attention de M. le ministre de l'intérieur. Il existe deux sortes de censures. L'une, qui est ce que je connais au monde de plus respectable et de plus efficace, c'est la censure exercée au nom des idées éternelles d'honneur, de décence et d'honnêteté, au nom de ce respect qu'une grande nation a toujours pour elle-même, c'est la censure exercée par les mœurs publiques. (\_Mouvements en sens divers. Agitation\_.)

L'autre censure, qui est, je ne veux pas me servir d'expressions trop sévères, qui est ce qu'il y a de plus malheureux et de plus maladroit, c'est la censure exercée par le pouvoir.

Eh bien! quand vous détruisez la liberté du théâtre, savez-vous ce que vous faites? Vous enlevez le théâtre à la première de ces deux censures, pour le donner à la seconde.

Croyez-vous y avoir gagné?

Au lieu de la censure du public, de la censure grave, austère, redoutée, obéie, vous avez la censure du pouvoir, la censure déconsidérée et bravée. Ajoutez-y le pouvoir compromis. Grave inconvénient.

Et savez-vous ce qui arrive encore? C'est que, par une réaction toute

naturelle, l'opinion publique, qui serait si severe pour le theatre libre, devient tres indulgente pour le theatre censure. Le theatre censure lui fait l'effet d'un opprime. (\_C'est vrai! c'est vrai!\_)

Il ne faut pas se dissimuler qu'en France, et je le dis a l'honneur de la generosite de ce pays, l'opinion publique finit toujours tot ou tard par prendre parti pour ce qui lui parait etre une liberte en souffrance.

Eh bien, je ne dis pas seulement il n'est pas moral, je dis il n'est pas adroit, il n'est pas habile, il n'est pas politique de mettre le public du cote des licences theatrales; le public, mon Dieu! il a toujours dans l'esprit un fonds d'opposition, l'allusion lui plait, l'epigramme l'amuse; le public se met en riant de moitie dans les licences du theatre.

Voila ce que vous obtenez avec la censure. La censure, en retirant au public sa juridiction naturelle sur le theatre, lui retire en meme temps le sentiment de son autorite et de sa responsabilite; du moment ou il cesse d'etre juge, il devient complice. (\_Mouvement\_.)

Je vous invite, messieurs, a reflechir sur les inconvenients de la censure ainsi consideree. Il arrive que le public finit tres promptement par ne plus voir dans les exces du theatre que des malices presque innocentes, soit contre l'autorite, soit contre la censure elle-meme; il finit par adopter ce qu'il aurait reprouve, et par proteger ce qu'il aurait condamne. (\_C'est vrai!\_)

J'ajoute ceci: la repression penale n'est plus possible, la societe est desarmee, son droit est epuise, elle ne peut plus rien contre les delits qui peuvent se commettre pour ainsi dire a travers la censure. Il n'y a plus, je le repete, de repression penale. Le propre de la censure, et ce n'est pas la son moindre inconvenient, c'est de briser la loi en s'y substituant. Le manuscrit une fois censure, tout est dit, tout est fini. Le magistrat n'a rien a faire ou le censeur a travaille. La loi ne passe pas ou la police a passe.

Quant a moi, ce que je veux, pour le theatre comme pour la presse, c'est la liberte, c'est la legalite.

Je resume mon opinion en un mot que j'adresse aux gouvernants et aux legislatureurs: par la liberte, vous placez les licences et les exces du theatre sous la censure du public; par la censure, vous les mettez sous sa protection. Choisissez. (\_Longue agitation\_.)

## LA MISERE

[Note: M. de Melun avait propose a l'assemblee legislative, au debut de ses travaux, de "nommer dans les bureaux une commission de trente membres, pour preparer et examiner les lois relatives a la prevoyance et a l'assistance publique". Le rapport sur cette proposition fut depose a la seance du 23 juin 1849. La discussion s'ouvrit le 9 juillet suivant.

Victor Hugo prit le premier la parole. Il parla en faveur de la proposition, et demanda que la pensee en fut elargie et etendue.

Ce debat fut caracterise par un incident utile a rappeler. Victor Hugo avait dit: "Je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut detruire la misere." Son assertion souleva de nombreuses denegations sur les bancs du cote droit. M. Poujoulat interrompit l'orateur: "C'est une erreur profonde!" s'ecria-t-il. Et M. Benoit d'Azy soutint, aux applaudissements de la droite et du centre, qu'il etait impossible de faire disparaitre la misere.

La proposition de M. de Melun fut votee a l'unanimité. (Note de l'editeur.)]

9 juillet 1849.

Messieurs, je viens appuyer la proposition de l'honorable M. de Melun. Je commence par declarer qu'une proposition qui embrasserait l'article 13 de la constitution tout entier serait une oeuvre immense sous laquelle succomberait la commission qui voudrait l'entreprendre; mais ici, il ne s'agit que de preparer une legislation qui organise la prevoyance et l'assistance publique, c'est ainsi que l'honorable rapporteur a entendu la proposition, c'est ainsi que je la comprends moi-meme, et c'est a ce titre que je viens l'appuyer.

Qu'on veuille bien me permettre, a propos des questions politiques que souleve cette proposition, quelques mots d'eclaircissement.

Messieurs, j'entends dire a tout instant, et j'ai entendu dire encore tout a l'heure autour de moi, au moment ou j'allais monter a cette tribune, qu'il n'y a pas deux manieres de retablir l'ordre. On disait que dans les temps d'anarchie il n'y a de remede souverain que la force, qu'en dehors de la force tout est vain et sterile, et que la proposition de l'honorable M. de Melun et toutes autres propositions analogues doivent etre tenues a l'ecart, parce qu'elles ne sont, je repete le mot dont on se servait, que du socialisme deguise. (\_Interruption a droite\_)

Messieurs, je crois que des paroles de cette nature sont moins dangereuses dites en public, a cette tribune, que murmurees sourdement; et si je cite ces conversations, c'est que j'espere amener a la tribune, pour s'expliquer, ceux qui ont exprime les idees que je viens de rapporter. Alors, messieurs, nous pourrons les combattre au

grand jour. (\_Murmures a droite\_)

J'ajouterai, messieurs, qu'on allait encore plus loin.

(\_Interruption\_)

VOIX A DROITE.--Qui? qui? Nommez qui a dit cela!

M. VICTOR HUGO.--Que ceux qui ont ainsi parle se nomment eux-memes, c'est leur affaire. Qu'ils aient a la tribune le courage de leurs opinions de couloirs et de commissions. Quant a moi, ce n'est pas mon role de reveler des noms qui se cachent. Les idees se montrent, je combats les idees; quand les hommes se montreront, je combattrai les hommes. (\_Agitation.\_) Messieurs, vous le savez, les choses qu'on ne dit pas tout haut sont souvent celles qui font le plus de mal. Ici les paroles publiques sont pour la foule, les paroles secretes sont pour le vote. Eh bien, je ne veux pas, moi, de paroles secretes quand il s'agit de l'avenir du peuple et des lois de mon pays. Les paroles secretes, je les devoile; les influences cachees, je les demasque; c'est mon devoir. (\_L'agitation redouble.\_) Je continue donc. Ceux qui parlaient ainsi ajoutaient que "faire esperer au peuple un surcroit de bien-etre et une diminution de malaise, c'est promettre l'impossible; qu'il n'y a rien a faire, en un mot, que ce qui a deja ete fait par tous les gouvernements dans toutes les circonstances semblables; que tout le reste est declamation et chimere, et que la repression suffit pour le present et la compression pour l'avenir". (\_Violents murmures.--De nombreuses interpellations sont adressees a l'orateur par des membres de la droite et du centre, parmi lesquels nous remarquons MM. Denis Benoist et de Dampierre.\_)

Je suis heureux, messieurs, que mes paroles aient fait eclater une telle unanimité de protestations.

M. LE PRESIDENT DUPIN.--L'assemblee a en effet manifeste son sentiment. Le president n'a rien a ajouter. (\_Tres bien! tres bien!\_)

M. VICTOR HUGO.--Ce n'est pas la ma maniere de comprendre le retablissement de l'ordre.... (\_Interruption a droite\_)

UNE VOIX.--Ce n'est la maniere de personne.

M. NOEL PARFAIT.--On l'a dit dans mon bureau. (\_Cris a droite\_)

M. DUFOURNEL, \_a M. Parfait\_--Citez! dites qui a parle ainsi!

M. DE MONTALEMBERT.--Avec la permission de l'honorable M. Victor Hugo, je prends la liberte de declarer.... (\_Interruption\_)

VOIX NOMBREUSES.--A la tribune! a la tribune!

M. DE MONTALEMBERT, \_a la tribune\_--Je prends la liberte de declarer que l'assertion de l'honorable M. Victor Hugo est d'autant plus mal fondee que la commission a ete unanime pour approuver la proposition de M. de Melun, et la meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est

qu'elle a choisi pour rapporteur l'auteur meme de la proposition.  
( \_Tres bien! tres bien!\_ )

M. VICTOR HUGO.--L'honorable M. de Montalembert repond a ce que je n'ai pas dit. Je n'ai pas dit que la commission n'eut pas ete unanime pour adopter la proposition; j'ai seulement dit, et je le maintiens, que j'avais entendu souvent, et notamment au moment ou j'allais monter a la tribune, les paroles auxquelles j'ai fait allusion, et que, comme pour moi les objections occultes sont les plus dangereuses, j'avais le droit et le devoir d'en faire des objections publiques, fut-ce en depit d'elles-memes, afin de pouvoir les mettre a neant. Vous voyez que j'ai eu raison, car des le premier mot, la honte les prend et elles s'evanouissent. ( \_Bruyantes reclamations a droite. Plusieurs membres interpellent vivement l'orateur au milieu du bruit.\_ )

M. LE PRESIDENT.--L'orateur n'a nomme personne en particulier, mais ses paroles ont quelque chose de personnel pour tout le monde, et je ne puis voir dans l'interruption qui se produit qu'un dementi universel de cette assemblee. Je vous engage a rentrer dans la question meme.

M. VICTOR HUGO.--Je n'accepterai le dementi de l'assemblee que lorsqu'il me sera donne par les actes et non par les paroles. Nous verrons si l'avenir me donne tort; nous verrons si l'on fera autre chose que de la compression et de la repression; nous verrons si la pensee qu'on desavoue aujourd'hui ne sera pas la politique qu'on arborera demain. En attendant et dans tous les cas, il me semble que l'unaninite meme que je viens de provoquer dans cette assemblee est une chose excellente.... ( \_Bruit.--Interruption.\_ )

Eh bien, messieurs, transportons cette nature d'objections au dehors de cette enceinte, et desinteressons les membres de cette assemblee. Et maintenant, ceci pose, il me sera peut-etre permis de dire que, quant a moi, je ne crois pas que le systeme qui combine la repression avec la compression, et qui s'en tient la, soit l'unique maniere, soit la bonne maniere de retablir l'ordre. ( \_Nouveaux murmures.\_ )

J'ai dit que je desinteresse completement les membres de l'assemblee.... ( \_Bruit.\_ )

M. LE PRESIDENT.--L'assemblee est desinteressee; c'est une objection que l'orateur se fait a lui-meme et qu'il va refuter.  
( \_Rires.--Rumeurs.\_ )

M. VICTOR HUGO.--M. le president se trompe. Sur ce point encore j'en appelle a l'avenir. Nous verrons. Du reste, comme ce n'est pas la le moins du monde une objection que je me fais a moi-meme, il me suffit d'avoir provoque la manifestation unanime de l'assemblee, en esperant que l'assemblee s'en souviendra, et je passe a un autre ordre d'idees.

J'entends dire egalement tous les jours.... ( \_Interruption.\_ )  
Ah! messieurs, sur ce cote de la question, je ne crains aucune interruption, car vous reconnaitrez vous-memes que c'est la



aujourd'hui le grand mot de la situation; j'entends dire de toutes parts que la société vient encore une fois de vaincre,--et qu'il faut profiter de la victoire. (\_Mouvement\_) Messieurs, je ne surprendrai personne dans cette enceinte en disant que c'est aussi la mon sentiment.

Avant le 13 juin, une sorte de tourmente agitait cette assemblée; votre temps si précieux se perdait en de stériles et dangereuses luttes de paroles; toutes les questions, les plus sérieuses, les plus fécondes, disparaissaient devant la bataille à chaque instant livrée à la tribune et offerte dans la rue. (\_C'est vrai!\_) Aujourd'hui le calme s'est fait, le terrorisme s'est évanoui, la victoire est complète. Il faut en profiter. Oui, il faut en profiter! Mais savez-vous comment?

Il faut profiter du silence imposé aux passions anarchiques pour donner la parole aux intérêts populaires. (\_Sensation\_) Il faut profiter de l'ordre reconquis pour relever le travail, pour créer sur une vaste échelle la prévoyance sociale, pour substituer à l'aumône qui dégrade (\_dénégations à droite\_) l'assistance qui fortifie, pour fonder de toutes parts, et sous toutes les formes, des établissements de toute nature qui rassurent le malheureux et qui encouragent le travailleur, pour donner cordialement, en améliorations de toutes sortes aux classes souffrantes, plus, cent fois plus que leurs faux amis ne leur ont jamais promis! Voilà comment il faut profiter de la victoire. (\_Oui! oui! Mouvement prolongé\_)

Il faut profiter de la disparition de l'esprit de révolution pour faire réparaître l'esprit de progrès! Il faut profiter du calme pour rétablir la paix, non pas seulement la paix dans les rues, mais la paix véritable, la paix définitive, la paix faite dans les esprits et dans les cœurs! Il faut, en un mot, que la défaite de la démagogie soit la victoire du peuple! (\_Vive adhésion\_)

Voilà ce qu'il faut faire de la victoire, et voilà comment il faut en profiter. (\_Très bien! très bien!\_)

Et, messieurs, considérez le moment où vous êtes. Depuis dix-huit mois, on a vu le néant de bien des rêves. Les chimères qui étaient dans l'ombre en sont sorties, et le grand jour les a éclairées; les fausses théories ont été sommées de s'expliquer, les faux systèmes ont été mis au pied du mur; qu'ont-ils produit? Rien. Beaucoup d'illusions se sont évanouies dans les masses, et, en s'évanouissant, ont fait crouler les popularités sans base et les haines sans motif. L'éclaircissement vient peu à peu; le peuple, messieurs, a l'instinct du vrai comme il a l'instinct du juste, et, dès qu'il s'apaise, le peuple est le bon sens même; la lumière pénètre dans son esprit; en même temps la fraternité pratique, la fraternité qu'on ne décrète pas, la fraternité qu'on n'écrit pas sur les murs, la fraternité qui naît du fond des choses et de l'identité réelle des destinées humaines, commence à germer dans toutes les âmes, dans l'âme du riche comme dans l'âme du pauvre; partout, en haut, en bas, on se penche les uns vers les autres avec cette inexprimable soif de concorde qui marque la fin

des dissensions civiles. (\_Oui! oui!\_) La société veut se remettre en marche après cette halte au bord d'un abîme. Eh bien! messieurs, jamais, jamais moment ne fut plus propice, mieux choisi, plus clairement indiqué par la providence pour accomplir, après tant de colères et de malentendus, la grande œuvre qui est votre mission, et qui peut, tout entière, s'exprimer dans un seul mot: Réconciliation. (\_Sensation prolongée\_)

Messieurs, la proposition de M. de Melun va droit à ce but.

Voilà, selon moi, le sens vrai et complet de cette proposition, qui peut, du reste, être modifiée en bien et perfectionnée.

Donner à cette assemblée pour objet principal l'étude du sort des classes souffrantes, c'est-à-dire le grand et obscur problème posé par Fevrier, environner cette étude de solennité, tirer de cette étude approfondie toutes les améliorations pratiques et possibles; substituer une grande et unique commission de l'assistance et de la prévoyance publique à toutes les commissions secondaires qui ne voient que le détail et auxquelles l'ensemble échappe; placer cette commission très haut, de manière à ce qu'on l'aperçoive du pays entier (\_mouvement\_); réunir les lumières éparses, les expériences disséminées, les efforts divergents, les dévouements, les documents, les recherches partielles, les enquêtes locales, toutes les bonnes volontés en travail, et leur créer ici un centre, un centre où aboutiront toutes les idées et d'où rayonneront toutes les solutions; faire sortir pièce à pièce, loi à loi, mais avec ensemble, avec maturité, des travaux de la législature actuelle le code coordonné et complet, le grand code chrétien de la prévoyance et de l'assistance publique; en un mot, étouffer les chimères d'un certain socialisme sous les réalités de l'évangile (\_vive approbation\_); voilà, messieurs, le but de la proposition de M. de Melun, voilà pourquoi je l'appuie énergiquement. (\_M. de Melun fait un signe d'adhésion à l'orateur.\_)

Je viens de dire: les chimères d'un certain socialisme, et je ne veux rien retirer de cette expression, qui n'est pas même sévère, qui n'est que juste. Messieurs, expliquons-nous cependant. Est-ce à dire que, dans cet amas de notions confuses, d'aspirations obscures, d'illusions inouïes, d'instincts irreflexifs, de formules incorrectes, qu'on désigne sous ce nom vague et d'ailleurs fort peu compris de \_socialisme\_, il n'y ait rien de vrai, absolument rien de vrai?

Messieurs, s'il n'y avait rien de vrai, il n'y aurait aucun danger. La société pourrait dédaigner et attendre. Pour que l'imposture ou l'erreur soient dangereuses, pour qu'elles pénètrent dans les masses, pour qu'elles puissent percer jusqu'au cœur même de la société, il faut qu'elles se fassent une arme d'une partie quelconque de la réalité. La vérité ajustée aux erreurs, voilà le péril. En pareille matière, la quantité de danger se mesure à la quantité de vérité contenue dans les chimères. (\_Mouvement\_)

Eh bien, messieurs, disons-le, et disons-le précisément pour trouver

le remede, il y a au fond du socialisme une partie des realites  
douloureuses de notre temps et de tous les temps (\_chuchotements\_);  
il y a le malaise eternel propre a l'infirmité humaine; il y a  
l'aspiration a un sort meilleur, qui n'est pas moins naturelle a  
l'homme, mais qui se trompe souvent de route en cherchant dans ce  
monde ce qui ne peut etre trouve que dans l'autre. (\_Vive et unanime  
adhesion.\_) Il y a des detresses tres vives, tres vraies, tres  
poignantes, tres guerissables. Il y a enfin, et ceci est tout a fait  
propre a notre temps, il y a cette attitude nouvelle donnee a l'homme  
par nos revolutions, qui ont constate si hautement et place si haut la  
dignite humaine et la souverainete populaire; de sorte que l'homme du  
peuple aujourd'hui souffre avec le sentiment double et contradictoire  
de sa misere resultant du fait et de sa grandeur resultant du droit.  
(\_Profonde sensation.\_)

C'est tout cela, messieurs, qui est dans le socialisme, c'est tout  
cela qui s'y mele aux passions mauvaises, c'est tout cela qui en fait  
la force, c'est tout cela qu'il faut en oter.

VOIX NOMBREUSES.--Comment?

M. VICTOR HUGO.--En eclairant ce qui est faux, en satisfaisant ce  
qui est juste. (\_C'est vrai!\_) Une fois cette operation faite, faite  
consciencieusement, loyalement, honnetement, ce que vous redoutez dans  
le socialisme disparaît. En lui retirant ce qu'il a de vrai, vous lui  
retirez ce qu'il a de dangereux. Ce n'est plus qu'un informe nuage  
d'erreurs que le premier souffle emportera. (\_Mouvements en sens  
divers.\_)

Trouvez bon, messieurs, que je complete ma pensee. Je vois a  
l'agitation de l'assemblee que je ne suis pas pleinement compris. La  
question qui s'agite est grave. C'est la plus grave de toutes celles  
qui peuvent etre traitees devant vous.

Je ne suis pas, messieurs, de ceux qui croient qu'on peut supprimer la  
souffrance en ce monde, la souffrance est une loi divine, mais je suis  
de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut detruire la misere.  
(\_Reclamations.--Violentes denegations a droite.\_)

Remarquez-le bien, messieurs, je ne dis pas diminuer, amoindrir,  
limiter, circonscrire, je dis detruire. (\_Nouveaux murmures a  
droite.\_) La misere est une maladie du corps social comme la lepre  
etait une maladie du corps humain; la misere peut disparaître comme la  
lepre a disparu. (\_Oui! oui! a gauche.\_) Detruire la misere! oui, cela  
est possible. Les legislatureurs et les gouvernants doivent y songer  
sans cesse; car, en pareille matiere, tant que le possible n'est pas  
fait, le devoir n'est pas rempli. (\_Sensation universelle.\_)

La misere, messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous  
savoir ou elle en est, la misere? Voulez-vous savoir jusqu'ou elle  
peut aller, jusqu'ou elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas  
au moyen age, je dis en France, je dis a Paris, et au temps ou nous  
vivons? Voulez-vous des faits?

Il y a dans Paris ... (\_L'orateur s'interrompt.\_)

Mon Dieu, je n'hésite pas à les citer, ces faits. Ils sont tristes, mais nécessaires à révéler; et tenez, s'il faut dire toute ma pensée, je voudrais qu'il sortit de cette assemblée, et au besoin j'en ferais la proposition formelle, une grande et solennelle enquête sur la situation vraie des classes laborieuses et souffrantes en France. Je voudrais que tous les faits éclatassent au grand jour. Comment veut-on guérir le mal si l'on ne sonde pas les plaies? (\_Très bien! très bien!\_)

Voici donc ces faits.

Il y a dans Paris, dans ces faubourgs de Paris que le vent de l'émeute soulevait naguère si aisément, il y a des rues, des maisons, des cloaques, ou des familles, des familles entières, vivent pelemêle, hommes, femmes, jeunes filles, enfants, n'ayant pour lits, n'ayant pour couvertures, j'ai presque dit pour vêtements, que des monceaux infects de chiffons en fermentation, ramassés dans la fange du coin des bornes, espèce de fumier des villes, ou des créatures humaines s'enfouissent toutes vivantes pour échapper au froid de l'hiver. (\_Mouvement.\_)

Voilà un fait. En voici d'autres. Ces jours derniers, un homme, mon Dieu, un malheureux homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un malheureux homme est mort de faim, mort de faim à la lettre, et l'on a constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours. (\_Longue interruption.\_) Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore? Le mois passé, pendant la recrudescence du choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon! (\_Sensation.\_)

Eh bien, messieurs, je dis que ce sont là des choses qui ne doivent pas être; je dis que la société doit dépenser toute sa force, toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que de telles choses ne soient pas! Je dis que de tels faits, dans un pays civilisé, engagent la conscience de la société tout entière; que je m'en sens, moi qui parle, complice et solidaire (\_mouvement\_), et que de tels faits ne sont pas seulement des torts envers l'homme, que ce sont des crimes envers Dieu! (\_Sensation prolongée.\_)

Voilà pourquoi je suis pénétré, voilà pourquoi je voudrais pénétrer tous ceux qui m'écoutent de la haute importance de la proposition qui vous est soumise. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est décisif. Je voudrais que cette assemblée, majoritaire et minoritaire, n'importe, je ne connais pas, moi, de majoritaire et de minoritaire en de telles questions; je voudrais que cette assemblée n'eût qu'une seule âme pour marcher à ce grand but, à ce but magnifique, à ce but sublime, l'abolition de la misère! (\_Bravo!--Applaudissements.\_)

Et, messieurs, je ne m'adresse pas seulement a votre generosite, je m'adresse a ce qu'il y a de plus serieux dans le sentiment politique d'une assemblee de legislatureurs. Et, a ce sujet, un dernier mot, je terminerai par la.

Messieurs, comme je vous le disais tout a l'heure, vous venez, avec le concours de la garde nationale, de l'armee et de toutes les forces vives du pays, vous venez de raffermir l'etat ebranle encore une fois. Vous n'avez recule devant aucun peril, vous n'avez hesite devant aucun devoir. Vous avez sauve la societe reguliere, le gouvernement legal, les institutions, la paix publique, la civilisation meme. Vous avez fait une chose considerable ... Eh bien! vous n'avez rien fait!  
( \_Mouvement\_ )

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre materiel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolide! ( \_Tres bien! tres bien!--Vive et unanime adhesion\_ ) Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre! ( \_Bravos a gauche\_ ) Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui desesperere! Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'age et qui travaillent peuvent etre sans pain! tant que ceux qui sont vieux, et qui ont travaille peuvent etre sans asile! tuant que l'usure devore nos campagnes, tant qu'on meurt de faim dans nos villes ( \_mouvement prolonge\_ ), tant qu'il n'y a pas des lois fraternelles, des lois evangeliques qui viennent de toutes parts en aide aux pauvres familles honnetes, aux bons paysans, aux bons ouvriers, aux gens de coeur! ( \_Acclamation\_ ) Vous n'avez rien fait, tant que l'esprit de revolution a pour auxiliaire la souffrance publique! Vous n'avez rien fait, rien fait, tant que, dans cette oeuvre de destruction et de tenebres qui se continue souterrainement, l'homme mechant a pour collaborateur fatal l'homme malheureux!

Vous le voyez, messieurs, je le repete en terminant, ce n'est pas seulement a votre generosite que je m'adresse, c'est a votre sagesse, et je vous conjure d'y reflechir. Messieurs, songez-y, c'est l'anarchie qui ouvre les abimes, mais c'est la misere qui les creuse. ( \_C'est vrai! c'est vrai!\_ ) Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misere! ( \_Mouvement prolonge sur tous les bancs.--L'orateur descend de la tribune et recoit les felicitations de ses collegues.\_ )

II

## L'EXPEDITION DE ROME

[Note: Le triste episode de l'expedition contre Rome est trop connu pour qu'il soit necessaire de donner un long sommaire a ce discours. Tout le monde se rappelle que l'assemblee constituante avait vote un credit de 1,200,000 francs pour les premieres depenses d'un corps expeditionnaire en destination de l'Italie, sur la declaration expresse du pouvoir executif que cette force devait proteger la

peninsule contre les envahissements de l'Autriche. On se rappelle aussi qu'en apprenant l'attaque de Rome par les troupes francaises sous les ordres du general Oudinot, l'assemblee constituante vota un ordre du jour qui prescrivait au pouvoir executif de ramener a sa pensee primitive l'expedition detournee de son but.

Des que l'assemblee legislative, dont la majorite etait sympathique a la destruction de la republique romaine, fut reunie, ordre fut donne au general Oudinot d'attaquer Rome et de l'enlever \_coute que coute\_--La ville fut prise, et le pape restaure.

Le president de la Republique francaise ecrivit a son aide de camp, M. Edgar Ney, une lettre, qui fut rendue publique, ou il manifestait son desir d'obtenir du pape des institutions en faveur de la population des Etats romains.

Le pape ne tint aucun compte de la recommandation de son restaurateur, et publia une bulle qui consacrait le despotisme le plus absolu du gouvernement clerical dans son domaine temporel.

La question romaine, deja debattue plusieurs fois dans le sein de l'assemblee legislative, y fut agitee de nouveau, a propos d'une demande de credits supplementaires, dans les seances du 18 et du 19 octobre 1849.

C'est dans cette discussion que M. Thuriot de la Rosiere soutint que Rome et la papaute etaient \_la propriete indivise de la catholicite.\_

Victor Hugo soutint, au contraire, la these "si chere a l'Italie, dit-il, de la secularisation et de la nationalite". (Note de l'editeur.)]

15 octobre 1849.

M. VICTOR HUGO. (\_Profond silence.\_)--Messieurs, j'entre tout de suite dans la question.

Une parole de M. le ministre des affaires etrangeres qui interpretait hier, en dehors de la realite, selon moi, le vote de l'assemblee constituante, m'impose le devoir, a moi qui ai vote l'expedition romaine, de retablir d'abord les faits. Aucune ombre ne doit etre laissee par nous, volontairement du moins, sur ce vote qui a entraine et qui entrainera encore tant d'evenements. Il importe d'ailleurs, dans une affaire aussi grave, et je pense en cela comme l'honorable rapporteur de la commission, de bien preciser le point d'ou nous sommes partis, pour faire mieux juger le point ou nous sommes arrives.

Messieurs, apres la bataille de Novare, le projet de l'expedition de Rome fut apporte a l'assemblee constituante. M. le general de Lamoriciere monta a cette tribune, et nous dit: L'Italie vient de perdre sa bataille de Waterloo,--je cite ici en substance des paroles que tous vous pouvez retrouver dans \_le Moniteur\_,--l'Italie vient de

perdre sa bataille de Waterloo, l'Autriche est maitresse de l'Italie, maitresse de la situation; l'Autriche va marcher sur Rome comme elle a marche sur Milan, elle va faire a Rome ce qu'elle a fait a Milan, ce qu'elle a fait partout, proscrire, emprisonner, fusiller, executer. Voulez-vous que la France assiste les bras croises a ce spectacle? Si vous ne le voulez pas, devancez l'Autriche, allez a Rome.--M. le president du conseil s'ecria: La France doit aller a Rome pour y sauvegarder la liberte et l'humanite. --M. le general de Lamoriciere ajouta: Si nous ne pouvons y sauver la republique, sauvons-y du moins la liberte.--L'expedition romaine fut votee.

L'assemblee constituante n'hesita pas, messieurs. Elle vota l'expedition de Rome dans ce but d'humanite et de liberte que lui montrait M. le president du conseil; elle vota l'expedition romaine afin de faire contre-poids a la bataille de Novare; elle vota l'expedition romaine afin de mettre l'epee de la France la ou allait tomber le sabre de l'Autriche (\_mouvement\_); elle vota l'expedition romaine....--j'insiste sur ce point, pas une autre explication ne fut donnee, pas un mot de plus ne fut dit; s'il y eut des votes avec restriction mentale, je les ignore (\_on rit\_);--...l'assemblee constituante vota, nous votames l'expedition romaine, afin qu'il ne fut pas dit que la France etait absente, quand, d'une part, l'interet de l'humanite, et, d'autre part, l'interet de sa grandeur l'appelaient, afin d'abriter en un mot contre l'Autriche Rome et les hommes engages dans la republique romaine, contre l'Autriche qui, dans cette guerre qu'elle fait aux revolutions, a l'habitude de deshoner, toutes ses victoires, si cela peut s'appeler des victoires, par d'inqualifiables indignites! (\_Longs applaudissements a gauche. Violents murmures a droite.--L'orateur, se tournant vers la droite\_).

Vous murmurez! Cette expression trop faible, vous la trouvez trop forte! Ah! de telles interruptions me font sortir du coeur l'indignation que j'y refoulais! Comment! la tribune anglaise a fletri ces indignites aux applaudissements de tous les partis, et la tribune de France serait moins libre que la tribune d'Angleterre! (\_Ecoutez! ecoutez!\_) Eh bien! je le declare, et je voudrais que ma parole, en ce moment, empruntat a cette tribune un retentissement europeen, les exactions, les extorsions d'argent, les spoliations, les fusillades, les executions en masse, la potence dressee pour des hommes heroiques, la bastonnade donnee a des femmes, toutes ces infamies mettent le gouvernement autrichien au pilori de l'Europe! (\_Tonnerre d'applaudissements\_)

Quant a moi, soldat obscur, mais devoue, de l'ordre et de la civilisation, je repousse de toutes les forces de mon coeur indigne ces sauvages auxiliaires, ces Radetzki et ces Haynau (\_mouvement\_), qui pretendent, eux aussi, servir cette sainte cause, et qui font a la civilisation cette abominable injure de la defendre par les moyens de la barbarie! (\_Nouvelles acclamations\_)

Je viens de vous rappeler, messieurs, dans quel sens l'expedition de Rome fut votee. Je le repete, c'est un devoir que j'ai rempli. L'assemblee constituante n'existe plus, elle n'est plus la pour se

defendre; son vote est, pour ainsi dire, entre vos mains, a votre discretion; vous pouvez attacher a ce vote telles consequences qu'il vous plaira. Mais s'il arrivait, ce qu'a Dieu ne plaise, que ces consequences fussent deciderement fatales a l'honneur de mon pays, j'aurais du moins retabli, autant qu'il etait en moi, l'intention purement humaine et liberale de l'assemblee constituante, et la pensee de l'expedition protesterait contre le resultat de l'expedition. (\_Bravos\_)

Maintenant, comment l'expedition a devie de son but, vous le savez tous; je n'y insiste pas, je traverse rapidement des faits accomplis que je deplore, et j'arrive a la situation.

La situation, la voici:

Le 2 juillet, l'armee est entree dans Rome. Le pape a ete restaure purement et simplement; il faut bien que je le dise. (\_Mouvement\_) Le gouvernement clerical, que pour ma part je distingue profondement du gouvernement pontifical tel que les esprits eleves le comprennent, et tel que Pie IX un moment avait semble le comprendre, le gouvernement clerical a ressaisi Rome. Un triumvirat en a remplace un autre. Les actes de ce gouvernement clerical, les actes de cette commission des trois cardinaux, vous les connaissez, je ne crois pas devoir les detailler ici; il me serait difficile de les enumerer sans les caracteriser, et je ne veux pas irriter cette discussion. (\_Rires ironiques a droite\_)

Il me suffira de dire que des ses premiers pas l'autorite clericale, acharnee aux reactions, animee du plus aveugle, du plus funeste et du plus ingrat esprit, blessa les coeurs genereux et les hommes sages, et alarma tous les amis intelligents du pape et de la papaute. Parmi nous l'opinion s'emut. Chacun des actes de cette autorite fanatique, violente, hostile a nous-memes, froissa dans Rome l'armee et en France la nation. On se demanda si c'etait pour cela que nous etions alles a Rome, si la France jouait la un role digne d'elle, et les regards irrites de l'opinion commencerent a se tourner vers notre gouvernement. (\_Sensation\_)

C'est en ce moment qu'une lettre parut, lettre ecrite par le president de la republique a l'un de ses officiers d'ordonnance envoye par lui a Rome en mission.

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRE.--Je demande la parole. (\_On rit\_)

M. VICTOR HUGO.--Je vais, je crois, satisfaire l'honorable M. de Givre. Messieurs, pour dire ma pensee tout entiere, j'aurais prefere a cette lettre un acte de gouvernement delibere en conseil.

M. DESMOUSSEAUX DE GIVRE.--Non pas! non pas! Ce n'est pas la ma pensee! (\_Nouveaux rires prolonges\_)

M. VICTOR HUGO.--Eh bien! je dis ma pensee et non la votre. J'aurais donc prefere a cette lettre un acte du gouvernement.--Quant a la



lettre en elle-meme, je l'aurais voulue plus murie et plus meditee, chaque mot devait y etre pese; la moindre trace de legerete dans un acte grave cree un embarras; mais, telle qu'elle est, cette lettre, je le constate, fut un evenement. Pourquoi? Parce que cette lettre n'etait autre chose qu'une traduction de l'opinion, parce qu'elle donnait une issue au sentiment national, parce qu'elle rendait a tout le monde le service de dire tres haut ce que chacun pensait, parce qu'enfin cette lettre, meme dans sa forme incomplete, contenait toute une politique. (\_Nouveau mouvement\_.)

Elle donnait une base aux negociations pendantes; elle donnait au saint-siege, dans son interet, d'utiles conseils et des indications genereuses; elle demandait les reformes et l'amnistie; elle tracait au pape, auquel nous avons rendu le service, un peu trop grand peut-etre, de le restaurer sans attendre l'acclamation de son peuple... (\_sensation prolongee\_) elle tracait au pape le programme serieux d'un gouvernement de liberte. Je dis gouvernement de liberte, car, moi, je ne sais pas traduire autrement le mot \_gouvernement liberal\_. (\_Rires d'approbation\_.)

Quelques jours apres cette lettre, le gouvernement clerical, ce gouvernement que nous avons rappele, retabli, releve, que nous protegeons et que nous gardons a l'heure qu'il est, qui nous doit d'etre en ce moment, le gouvernement clerical publiait sa reponse.

Cette reponse, c'est le \_Motu proprio\_, avec l'amnistie pour post-scriptum.

Maintenant, qu'est-ce que c'est que le \_Motu proprio\_? (\_Profond silence\_.)

Messieurs, je ne parlerai, en aucun cas, du chef de la chretiente autrement qu'avec un respect profond; je n'oublie pas que, dans une autre enceinte, j'ai glorifie son avenement; je suis de ceux qui ont cru voir en lui, a cette epoque, le don le plus magnifique que la providence puisse faire aux nations, un grand homme dans un pape. J'ajoute que maintenant la pitie se joint au respect. Pie IX, aujourd'hui, est plus malheureux que jamais; dans ma conviction, il est restaure, mais il n'est pas libre. Je ne lui impute pas l'acte inqualifiable emane de sa chancellerie, et c'est ce qui me donne le courage de dire a cette tribune, sur le \_Motu proprio\_, toute ma pensee. Je le ferai en deux mots.

L'acte de la chancellerie romaine a deux faces, le cote politique qui regle les questions de liberte, et ce que j'appellerai le cote charitable, le cote chretien, qui regle la question de clemence. En fait de liberte politique, le saint-siege n'accorde rien. En fait de clemence, il accorde moins encore; il octroie une proscription en masse. Seulement il a la bonte de donner a cette proscription le nom d'amnistie. (\_Rires et longs applaudissements\_.)

Voila, messieurs, la reponse faite par le gouvernement clerical a la lettre du president de la republique.

Un grand eveque a dit, dans un livre fameux, que le pape a ses deux mains toujours ouvertes, et que de l'une decoule incessamment sur le monde la liberte, et de l'autre la misericorde. Vous le voyez, le pape a ferme ses deux mains. (\_Sensation prolongee\_)

Telle est, messieurs, la situation. Elle est toute dans ces deux faits, la lettre du president et le \_Motu proprio\_, c'est-a-dire la demande de la France et la reponse du saint-siege.

C'est entre ces deux faits que vous allez prononcer. Quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise pour attenuer la lettre du president, pour elargir le \_Motu proprio\_, un intervalle immense les separe. L'une dit oui, l'autre dit non. (\_Bravo! bravo!--On rit.\_) Il est impossible de sortir du dilemme pose par la force des choses, il faut absolument donner tort a quelqu'un. Si vous sanctionnez la lettre, vous reprouvez le \_Motu proprio\_; si vous acceptez le \_Motu proprio\_, vous desavouez la lettre. (\_C'est cela!\_) Vous avez devant vous, d'un cote, le president de la republique reclamant la liberte du peuple romain au nom de la grande nation qui, depuis trois siecles, repand a flots la lumiere et la pensee sur le monde civilise; vous avez, de l'autre, le cardinal Antonelli refusant au nom du gouvernement clerical. Choisissez!

Selon le choix que vous ferez, je n'hesite pas a le dire, l'opinion de la France se separera de vous ou vous suivra. (\_Mouvement\_.) Quant a moi, je ne puis croire que votre choix soit douteux. Quelle que soit l'attitude du cabinet, quoi que dise le rapport de la commission, quoi que semblent penser quelques membres influents de la majorite, il est bon d'avoir present a l'esprit que le \_Motu proprio\_ a paru peu liberal au cabinet autrichien lui-meme, et il faut craindre de se montrer plus satisfait que le prince de Schwarzenberg. (\_Longs eclats de rire\_.) Vous etes ici, messieurs, pour resumer et traduire en actes et en lois le haut bon sens de la nation; vous ne voudrez pas attacher un avenir mauvais a cette grave et obscure question d'Italie; vous ne voudrez pas que l'expedition de Rome soit, pour le gouvernement actuel, ce que l'expedition d'Espagne a ete pour la restauration. (\_Sensation\_.)

Ne l'oublions pas, de toutes les humiliations, celles que la France supporte le plus malaisement, ce sont celles qui lui arrivent a travers la gloire de notre armee. (\_Vive emotion\_.) Dans tous les cas, je conjure la majorite d'y reflechir, c'est une occasion decisive pour elle et pour le pays, elle assumera par son vote une haute responsabilite politique.

J'entre plus avant dans la question, messieurs. Reconcilier Rome avec la papaute, faire rentrer, avec l'adhesion populaire, la papaute dans Rome, rendre cette grande ame a ce grand corps, ce doit etre la desormais, dans l'etat ou les faits accomplis ont amene la question, l'oeuvre de notre gouvernement, oeuvre difficile, sans nul doute, a cause des irritations et des malentendus, mais possible, et utile a la paix du monde. Mais pour cela, il faut que la papaute, de son cote, nous aide et s'aide elle-meme. Voila trop longtemps deja qu'elle

s'isole de la marche de l'esprit humain et de tous les progres du continent. Il faut qu'elle comprenne son peuple et son siecle....  
( \_Explosion de murmures a droite.--Longue et violente interruption\_.)

M. VICTOR HUGO.--Vous murmurez! vous m'interrompez....

A DROITE.--Oui! Nous nions ce que vous dites.

M. VICTOR HUGO.--Eh bien! je vais dire ce que je voulais taire! A vous la faute! ( \_Fremissement d'attention dans l'assemblee.\_) Comment! mais, messieurs, dans Rome, dans cette Rome qui a si longtemps guide les peuples lumineusement, savez-vous ou en est la civilisation? Pas de legislation, ou, pour mieux dire, pour toute legislation, je ne sais quel chaos de lois feodales et monacales, qui produisent fatalement la barbarie des juges criminels et la venalite des juges civils. Pour Rome seulement, quatorze tribunaux d'exception. ( \_Applaudissements.--Parlez! parlez!\_) Devant ces tribunaux, aucune garantie d'aucun genre pour qui que ce soit! les debats sont secrets, la defense orale est interdite. Des juges ecclesiastiques jugent les causes laiques et les personnes laiques. ( \_Mouvement prolonge\_.)

Je continue.

La haine du progres en toute chose. Pie VII avait cree une commission de vaccine, Leon XII l'a abolie. Que vous dirai-je? La confiscation loi de l'etat, le droit d'asile en vigueur, les juifs parques et enfermes tous les soirs comme au quinzieme siecle, une confusion inouie, le clerge mele a tout! Les cures font des rapports de police. Les comptables des deniers publics, c'est leur regle, ne doivent pas de compte au tresor, \_mais a Dieu seul\_. ( \_Longs eclats de rire.\_) Je continue. ( \_Parlez! parlez!\_)

Deux censures pesent sur la pensee, la censure politique et la censure clericale; l'une garrotte l'opinion, l'autre baillonne la conscience. ( \_Profonde sensation.\_) On vient de retablir l'inquisition. Je sais bien qu'on me dira que l'inquisition n'est plus qu'un nom; mais c'est un nom horrible et je m'en defie, car a l'ombre d'un mauvais nom il ne peut y avoir que de mauvaises choses! ( \_Explosion d'applaudissements\_.) Voila la situation de Rome. Est-ce que ce n'est pas la un etat de choses monstrueux? ( \_Oui! oui! oui!\_)

Messieurs, si vous voulez que la reconciliation si desirable de Rome avec la papaute se fasse, il faut que cet etat de choses finisse; il faut que le pontificat, je le repete, comprenne son peuple, comprenne son siecle; il faut que l'esprit vivant de l'evangile penetre et brise la lettre morte de toutes ces institutions devenues barbares. Il faut que la papaute arbore ce double drapeau cher a l'Italie: \_Secularisation\_ et \_nationalite!\_

Il faut que la papaute, je ne dis pas prepare des a present, mais du moins ne se comporte pas de facon a repousser a jamais les hautes destinees qui l'attendent le jour, le jour inevitable, de l'affranchissement et de l'unite de l'Italie. ( \_Explosion de bravos\_.)

Il faut enfin qu'elle se garde de son pire ennemi; or, son pire ennemi, ce n'est pas l'esprit revolutionnaire, c'est l'esprit clerical. L'esprit revolutionnaire ne peut que la rudoyer, l'esprit clerical peut la tuer. (\_Rumeurs a droite.--Bravos a gauche\_)

Voila, selon moi, messieurs, dans quel sens le gouvernement francais doit influencer sur les determinations du gouvernement romain. Voila dans quel sens je souhaiterais une eclatante manifestation de l'assemblee, qui, repoussant le \_Motu proprio\_ et adoptant la lettre du president, donnerait a notre diplomatie un inebriable point d'appui. Apres ce qu'elle a fait pour le saint-siege, la France a quelque droit d'inspirer ses idees. Certes, on aurait a moins le droit de les imposer. (\_Protestation a droite.--Voix diverses: Imposer vos idees! Ah! ah! essayez!\_)

Ici l'on m'arrete encore. Imposer vos idees! me dit-on; y pensez-vous? Vous voulez donc contraindre le pape? Est-ce qu'on peut contraindre le pape? Comment vous y prendrez-vous pour contraindre le pape?

Messieurs, si nous voulions contraindre et violenter le pape en effet, l'enfermer au chateau Saint-Ange ou l'amener a Fontainebleau ... (\_longue interruption, chuchotements\_) ... l'objection serait serieuse et la difficulte considerable.

Oui, j'en conviens sans nulle hesitation, la contrainte est malaisee vis-a-vis d'un tel adversaire; la force materielle echoue et avorte en presence de la puissance spirituelle. Les bataillons ne peuvent rien contre les dogmes; je dis ceci pour un cote de l'assemblee, et j'ajoute, pour l'autre cote, qu'ils ne peuvent rien non plus contre les idees. (\_Sensation\_) Il y a deux chimeres egalement absurdes, c'est l'oppression d'un pape et la compression d'un peuple. (\_Nouveau mouvement\_)

Certes, je ne veux pas que nous essayions la premiere de ces chimeres; mais n'y a-t-il pas moyen d'empêcher le pape de tenter la seconde?

Quoi! messieurs, le pape livre Rome au bras seculier! L'homme qui dispose de l'amour et de la foi a recours a la force brutale, comme s'il n'etait qu'un malheureux prince temporel! Lui, l'homme de lumiere, il veut replonger son peuple dans la nuit! Ne pouvez-vous l'avertir? On pousse le pape dans une voie fatale; on le conseille aveuglement pour le mal; ne pouvons-nous le conseiller energiquement pour le bien? (\_C'est vrai!\_)

Il y a des occasions, et celle-ci en est une, ou un grand gouvernement doit parler haut. Serieusement, est-ce la contraindre le pape? est-ce la le violenter? (\_Non! non! a gauche.--Si! si! a droite\_)

Mais vous-memes, vous qui nous faites l'objection, vous n'etes contents qu'a demi, apres tout; le rapport de la commission en convient, il vous reste beaucoup de choses a demander au saint-pere. Les plus satisfaits d'entre vous veulent une amnistie. S'il refuse, comment vous y prendrez-vous? Exigerez-vous cette amnistie?

l'imposerez-vous, oui ou non? (\_Sensation\_)

UNE VOIX A DROITE.--Non! (\_Mouvement\_)

M. VICTOR HUGO.--Non? Alors vous laisserez les gibets se dresser dans Rome, vous presents, a l'ombre du drapeau tricolore? (\_Fremissement sur toits les bancs.--A la droite\_) Eh bien! je le dis a votre honneur, vous ne le ferez pas! Cette parole imprudente, je ne l'accepte pas; elle n'est pas sortie de vos coeurs. (\_Violent tumulte a droite\_)

LA MEME VOIX.--Le pape fera ce qu'il voudra, nous ne le contraindrons pas!

M. VICTOR HUGO.--Eh bien! alors, nous le contraindrons, nous! Et s'il refuse l'amnistie, nous la lui imposerons. (\_Longs applaudissements a gauche\_)

Permettez-moi, messieurs, de terminer par une consideration qui vous touchera, je l'espere, car elle est puisee uniquement dans l'interet francais. Independamment du soin de notre honneur, independamment du bien que nous voulons faire, selon le parti ou nous inclinons, soit au peuple romain, soit a la papaute, nous avons un interet a Rome, un interet serieux, pressant, sur lequel nous serons tous d'accord, et cet interet, le voici: c'est de nous en aller le plus tot possible. (\_Denegations a droite\_)

Nous avons un interet immense a ce que Rome ne devienne pas pour la France une espece d'Algerie (\_Mouvement.--A droite: Bah!\_), avec tous les inconvenients de l'Algerie sans la compensation d'etre une conquete et un empire a nous; une espece d'Algerie, dis-je, ou nous enverrions indefiniment nos soldats et nos millions, nos soldats, que nos frontieres reclament, nos millions, dont nos miseres ont besoin (\_Bravo! a gauche.--Murmures a droite\_), et ou nous serions forces de bivouaquer, jusques a quand? Dieu le sait! toujours en eveil, toujours en alerte, et a demi paralyses au milieu des complications europeennes. Notre interet, je le repete, sitot que l'Autriche aura quitte Bologne, est de nous en aller de Rome le plus tot possible. (\_C'est vrai! c'est vrai! a gauche.--Denegations a droite\_)

Eh bien! pour pouvoir evacuer Rome, quelle est la premiere condition? C'est d'etre surs que nous n'y laissons pas une revolution derriere nous. Qu'y a-t-il donc a faire pour ne pas laisser la revolution derriere nous? C'est de la terminer pendant que nous y sommes. Or comment termine-t-on une revolution? Je vous l'ai deja dit une fois et je vous le repete, c'est en l'acceptant dans ce qu'elle a de vrai, en la satisfaisant dans ce qu'elle a de juste. (\_Mouvement\_)

Notre gouvernement l'a pense, et je l'en loue, et c'est dans ce sens qu'il a pese sur le gouvernement du pape. De la la lettre du president. Le saint-siege pense le contraire; il veut, lui aussi, terminer la revolution, mais par un autre moyen, par la compression, et il a donne le \_Motu proprio\_. Or qu'est-il arrive? Le \_Motu

proprio\_ et l'amnistie, ces calmants si efficaces, ont soulevé l'indignation du peuple romain; à l'heure qu'il est, une agitation profonde trouble Rome, et, M. le ministre des affaires étrangères ne me démentira pas, demain, si nous quittons Rome, sitôt la porte refermée derrière le dernier de nos soldats, savez-vous ce qui arriverait? Une révolution éclaterait, plus terrible que la première, et tout serait à recommencer. (\_Oui! oui! à gauche.--Non! non! à droite\_.)

Voilà, messieurs, la situation que le gouvernement clerical s'est faite et nous a faite.

Vraiment! est-ce que vous n'avez pas le droit d'intervenir, et d'intervenir énergiquement, encore un coup, dans une situation qui est la votre après tout? Vous voyez que le moyen employé par le saint-siège pour terminer les révolutions est mauvais; prenez-en un meilleur, prenez le seul bon, je viens de vous l'indiquer. C'est à vous de voir si vous êtes d'humeur et si vous vous sentez de force à avoir hors de chez vous, indéfiniment, un état de siège sur les bras! C'est à vous de voir s'il vous convient que la France soit au Capitole pour y recevoir la consigne du parti prêtre!

Quant à moi, je ne le veux pas, je ne veux ni de cette humiliation pour nos soldats, ni de cette ruine pour nos finances, ni de cet abaissement pour notre politique. (\_Sensation\_.)

Messieurs, deux systèmes sont en présence: le système des concessions sages, qui vous permet de quitter Rome; le système de compression, qui vous condamne à y rester. Lequel préférez-vous?

Un dernier mot, messieurs. Songez-y, l'expédition de Rome, irréprochable à son point de départ, je crois l'avoir démontré, peut devenir coupable par le résultat. Vous n'avez qu'une manière de prouver que la constitution n'est pas violée, c'est de maintenir la liberté du peuple romain. (\_Mouvement prolongé\_.)

Et, sur ce mot liberté, pas d'équivoque. Nous devons laisser dans Rome, en nous retirant, non pas telle ou telle quantité de franchises municipales, c'est-à-dire ce que presque toutes les villes d'Italie avaient au moyen âge, le beau progrès vraiment! (\_On rit.--Bravo\_!) mais la liberté vraie, la liberté sérieuse, la liberté propre au dix-neuvième siècle, la seule qui puisse être dignement garantie par ceux qui s'appellent le peuple français à ceux qui s'appellent le peuple romain, cette liberté qui grandit les peuples debout et qui relève les peuples tombés, c'est-à-dire la liberté politique. (\_Sensation\_.)

Et qu'on ne nous dise pas, en se bornant à des affirmations et sans donner de preuves, que ces transactions libérales, que ce système de concessions sages, que cette liberté fonctionnant en présence du pontificat, souverain dans l'ordre spirituel, limitée dans l'ordre temporel, que tout cela n'est pas possible!

Car alors je repondrai: Messieurs, ce qui n'est pas possible, ce n'est pas cela! ce qui n'est pas possible, je vais vous le dire. Ce qui n'est pas possible, c'est qu'une expedition entreprise, rrous disait-on, dans un but d'humanite et de liberte, aboutisse au retablissement du saint-office! Ce qui n'est pas possible, c'est que nous n'ayons pas meme secoue sur Rome ces idees genereuses et liberales que la France porte partout avec elle dans les plis de son drapeau! Ce qui n'est pas possible, c'est qu'il ne sorte de notre sang verse ni un droit ni un pardon! c'est que la France soit allee a Rome, et qu'aux gibets pres, ce soit comme si l'Autriche y avait passe! Ce qui n'est pas possible, c'est d'accepter le \_Motu proprio\_ et l'amnistie du triumvirat des cardinaux! c'est de subir cette ingratitude, cet avortement, cet affront! c'est de laisser souffleter la France par la main qui devait la benir! (\_Longs applaudissements\_.)

Ce qui n'est pas possible, c'est que cette France ait engage une des choses les plus grandes et les plus sacrees qu'il y ait dans le monde, son drapeau; c'est qu'elle ait engage ce qui n'est pas moins grand ni moins sacre, sa responsabilite morale devant les nations; c'est qu'elle ait prodigue son argent, l'argent du peuple qui souffre; c'est qu'elle ait verse, je le repete, le glorieux sang de ses soldats; c'est qu'elle ait fait tout cela pour rien!... (\_Sensation inexprimable.\_) Je me trompe, pour de la honte!

Voila ce qui n'est pas possible!

(\_Explosion de bravos et d'applaudissements. L'orateur descend de la tribune et recoit les felicitations d'une foule de representants, parmi lesquels on remarque MM. Dupin, Cavaignac et Larochejaquelein. La seance est suspendue vingt minutes.\_)

III

REPONSE A M. DE MONTALEMBERT

20 octobre 1849.

M. VICTOR HUGO. (\_Un profond silence s'etablit.\_)--Messieurs, hier, dans un moment ou j'etais absent, l'honorable M. de Montalembert a dit que les applaudissements d'une partie de cette assemblee, des applaudissements sortis de coeurs emus par les souffrances d'un noble et malheureux peuple, que ces applaudissements etaient mon chatiment. Ce chatiment, je l'accepte (\_sensation\_), et je m'en honore. (\_Longs applaudissements a gauche.\_)

Il est d'autres applaudissements que je laisse a qui veut les prendre. (\_Mouvement a droite.\_) Ce sont ceux des bourreaux de la Hongrie et des oppresseurs de l'Italie. (\_Bravo! bravo! a gauche.\_)

Il fut un temps, que M. de Montalembert me permette de le lui dire avec un profond regret pour lui-meme, il fut un temps ou il employait mieux son beau talent. (\_Denegations a droite.\_) Il defendait la

Pologne comme je defends l'Italie. J'etais avec lui alors; il est contre moi aujourd'hui. Cela tient a une raison bien simple, c'est qu'il a passe du cote de ceux qui oppriment, et que, moi, je reste du cote de ceux qui sont opprimes. (\_Applaudissements a gauche\_)

IV

## LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT

[Note: Le parti catholique, en France, avait obtenu de M. Louis Bonaparte que le ministere de l'instruction publique fut confie a M. de Falloux.

L'assemblee legislative, ou le parti du passe arrivait en majorite, etait a peine reunie que M. de Falloux presentait un projet de loi sur l'enseignement. Ce projet, sous pretexte d'organiser la liberte d'enseigner, etablissait, en realite, le monopole de l'instruction publique en faveur du clerge. Il avait ete prepare par une commission extra-parlementaire choisie par le gouvernement, et ou dominait l'element catholique. Une commission de l'assemblee, inspiree du meme esprit, avait combine les innovations de la loi de telle facon que l'enseignement laique disparaissait devant l'enseignement catholique.

La discussion sur le principe general de la loi s'ouvrit le 14 janvier 1850.--Toute la premiere seance et la moitie de la seconde journee du debat furent occupees par un tres habile discours de M. Barthelemy Saint-Hilaire.

Apres lui, M. Parisis, eveque de Langres, vint a la tribune donner son assentiment a la loi proposee, sous quelques reserves toutefois, et avec certaines restrictions.

M. Victor Hugo, dans cette meme seance, repondit au representant du parti catholique.

C'est dans ce discours que le mot \_droit de l'enfant\_ a ete prononce pour la premiere fois. (\_Note de l'editeur\_)

15 janvier 1850.

Messieurs, quand une discussion est ouverte qui touche a ce qu'il y a de plus serieux dans les destinees du pays, il faut aller tout de suite, et sans hesiter, au fond de la question.

Je commence par dire ce que je voudrais, je dirai tout a l'heure ce que je ne veux pas.

Messieurs, a mon sens, le but, difficile a atteindre et lointain sans doute, mais auquel il faut tendre dans cette grave question de



l'enseignement, le voici. (\_Plus haut! plus haut!\_)

Messieurs, toute question a son ideal. Pour moi, l'ideal de cette question de l'enseignement, le voici. L'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degre seulement, gratuite a tous les degres. (\_Murmures a droite.--Applaudissements a gauche,\_)  
L'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant, (\_mouvement\_) qui, ne vous y trompez pas, est plus sacre encore que le droit du pere et qui se confond avec le droit de l'etat.

Je reprends. Voici donc, selon moi, l'ideal de la question.

L'instruction gratuite et obligatoire dans la mesure que je viens de marquer. Un grandiose enseignement public, donne et regle par l'etat, partant de l'ecole de village et montant de degre en degre jusqu'au college de France, plus haut encore, jusqu'a l'institut de France. Les portes de la science toutes grandes ouvertes a toutes les intelligences. Partout ou il y a un champ, partout ou il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une ecole, pas une ville sans un college, pas un chef-lieu sans une faculte. Un vaste ensemble, ou, pour mieux dire, un vaste reseau d'ateliers intellectuels, lycees, gymnases, colleges, chaires, bibliotheques, melant leur rayonnement sur la surface du pays, eveillant partout les aptitudes et echauffant partout les vocations. En un mot, l'echelle de la connaissance humaine dressee fermement par la main de l'etat, posee dans l'ombre des masses les plus profondes et les plus obscures, et aboutissant a la lumiere. Aucune solution de continuite. Le coeur du peuple mis en communication avec le cerveau de la France. (\_Longs applaudissements\_)

Voila comme je comprendrais l'education publique nationale. Messieurs, a cote de cette magnifique instruction gratuite, sollicitant les esprits de tout ordre, offerte par l'etat, donnant a tous, pour rien, les meilleurs maitres et les meilleures methodes, modele de science et de discipline, normale, francaise, chretienne, liberale, qui eleverait, sans nul doute, le genie national a sa plus haute somme d'intensite, je placerais sans hesiter la liberte d'enseignement, la liberte d'enseignement pour les instituteurs prives, la liberte d'enseignement pour les corporations religieuses, la liberte d'enseignement pleine, entiere, absolue, soumise aux lois generales comme toutes les autres libertes, et je n'aurais pas besoin de lui donner le pouvoir inquiet de l'etat pour surveillant, parce que je lui donnerais l'enseignement gratuit de l'etat pour contre-poids. (\_Bravo! a gauche.--Murmures a droite\_.)

Ceci, messieurs, je le repete, est l'ideal de la question. Ne vous en troublez pas, nous ne sommes pas pres d'y atteindre, car la solution du probleme contient une question financiere considerable, comme tous les problemes sociaux du temps present.

Messieurs, cet ideal, il etait necessaire de l'indiquer, car il faut toujours dire ou l'on tend. Il offre d'innombrables points de vue, mais l'heure n'est pas venue de le developper. Je menage les instants de l'assemblee, et j'aborde immediatement la question dans sa realite

positive actuelle. Je la prends ou elle en est aujourd'hui au point relatif de maturité ou les événements d'une part, et d'autre part la raison publique, l'ont amenée.

A ce point de vue restreint, mais pratique, de la situation actuelle, je veux, je le déclare, la liberté de l'enseignement, mais je veux la surveillance de l'état, et comme je veux cette surveillance effective, je veux l'état laïque, purement laïque, exclusivement laïque. L'honorable M. Guizot l'a dit avant moi, en matière d'enseignement, l'état n'est pas et ne peut pas être autre chose que laïque.

Je veux, dis-je, la liberté de l'enseignement sous la surveillance de l'état, et je n'admets, pour personnifier l'état dans cette surveillance si délicate et si difficile, qui exige le concours de toutes les forces vives du pays, que des hommes appartenant sans doute aux carrières les plus graves, mais n'ayant aucun intérêt, soit de conscience, soit de politique, distinct de l'unité nationale. C'est vous dire que je n'introduis, soit dans le conseil supérieur de surveillance, soit dans les conseils secondaires, ni évêques, ni délégués d'évêques. J'entends maintenir, quant à moi, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'église et de l'état qui était l'utopie de nos pères, et cela dans l'intérêt de l'église comme dans l'intérêt de l'état. (\_Acclamation à gauche.--Protestation à droite\_)

Je viens de vous dire ce que je voudrais. Maintenant, voici ce que je ne veux pas:

Je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte.

Pourquoi?

Messieurs, cette loi est une arme.

Une arme n'est rien par elle-même, elle n'existe que par la main qui la saisit.

Or quelle est la main qui se saisira de cette loi?

La est toute la question. Messieurs, c'est la main du parti clérical. (\_C'est vrai!--Longue agitation\_)

Messieurs, je redoute cette main, je veux briser cette arme, je repousse ce projet.

Cela dit, j'entre dans la discussion.

J'aborde tout de suite, et de front, une objection qu'on fait aux opposants placés à mon point de vue, la seule objection qui ait une apparence de gravité.

On nous dit: Vous excluez le clergé du conseil de surveillance de l'état; vous voulez donc proscrire l'enseignement religieux?

Messieurs, je m'explique. Jamais on ne se meprendra, par ma faute, ni sur ce que je dis, ni sur ce que je pense.

Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, entendez-vous bien? il est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Plus il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu. (\_Mouvement\_)

Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. (\_Sensation\_) En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. (\_Long mouvement\_) De là de profondes convulsions sociales. (\_Oui! oui!\_)

Certes je suis de ceux qui veulent, et personne n'en doute dans cette enceinte, je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur, et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent; mais la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. (\_Bravos à droite\_) Combien s'amoindrissent nos misères finies quand il s'y mêle une espérance infinie! (\_Très bien! très bien!\_)

Notre devoir à tous, quel que nous soyons, les législateurs comme les évêques, les prêtres comme les écrivains, c'est de répandre, c'est de dépenser, c'est de prodiguer, sous toutes les formes, toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère (\_Bravo! à gauche\_), et en même temps de faire lever toutes les têtes vers le ciel (\_Bravo! à droite\_), de diriger toutes les âmes, de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite et où justice sera rendue. Disons-le bien haut, personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. (\_Très bien! à droite.--Mouvement\_) La loi du monde matériel, c'est l'équilibre; la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous, il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entiers. Ce qui allège le labeur, ce qui sanctifie le travail, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. (\_Vive et unanime approbation\_)

Quant à moi, puisque le hasard veut que ce soit moi qui parle en ce moment et met de si graves paroles dans une bouche de peu d'autorité, qu'il me soit permis de le dire ici et de le déclarer, je le proclame du haut de cette tribune, j'y crois profondément, à ce monde meilleur; il est pour moi bien plus réel que cette misérable chimère que nous

devorons et que nous appelons la vie; il est sans cesse devant mes yeux; j'y crois de toutes les puissances de ma conviction, et, apres bien des luttes, bien des etudes et bien des epreuves, il est la supreme certitude de ma raison, comme il est la supreme consolation de mon ame. (\_Profonde sensation\_)

Je veux donc, je veux sincerement, fermement, ardemment, l'enseignement religieux, mais je veux l'enseignement religieux de l'eglise et non l'enseignement religieux d'un parti. Je le veux sincere et non hypocrite. (\_Bravo! bravo!\_) Je le veux ayant pour but le ciel et non la terre. (\_Mouvement\_) Je ne veux pas qu'une chaire envahisse l'autre, je ne veux pas meler le pretre au professeur. Ou, si je consens a ce melange, moi legislateur, je le surveille, j'ouvre sur les seminaires et sur les congregations enseignantes l'oeil de l'etat, et, j'y insiste, de l'etat laique, jaloux uniquement de sa grandeur et de son unite.

Jusqu'au jour, que j'appelle de tous mes voeux, ou la liberte complete de l'enseignement pourra etre proclamee, et en commençant je vous ai dit a quelles conditions, jusqu'a ce jour-la, je veux l'enseignement de l'eglise en dedans de l'eglise et non au dehors. Surtout je considere comme une derision de faire surveiller, au nom de l'etat, par le clerge l'enseignement du clerge. En un mot, je veux, je le repete, ce que voulaient nos peres, l'eglise chez elle et l'etat chez lui. (\_Oui! oui!\_)

L'assemblee voit deja clairement pourquoi je repousse le projet de loi; mais j'acheve de m'expliquer.

Messieurs, comme je vous l'indiquais tout a l'heure, ce projet est quelque chose de plus, de pire, si vous voulez, qu'une loi politique, c'est une loi strategique. (\_Chuchotements\_)

Je m'adresse, non, certes, au venerable eveque de Langres, non a quelque personne que ce soit dans cette enceinte, mais au parti qui a, sinon redige, du moins inspire le projet de loi, a ce parti a la fois eteint et ardent, au parti clerical. Je ne sais pas s'il est dans le gouvernement, je ne sais pas s'il est dans l'assemblee (\_mouvement\_); mais je le sens un peu partout. (\_Nouveau mouvement\_) Il a l'oreille fine, il m'entendra. (\_On rit\_) Je m'adresse donc au parti clerical, et je lui dis: Cette loi est votre loi. Tenez, franchement, je me defie de vous. Instruire, c'est construire. (\_Sensation\_) Je me defie de ce que vous construisez. (\_Tres bien! tres bien!\_)

Je ne veux pas vous confier l'enseignement de la jeunesse, l'ame des enfants, le developpement des intelligences neuves qui s'ouvrent a la vie, l'esprit des generations nouvelles, c'est-a-dire l'avenir de la France. Je ne veux pas vous confier l'avenir de la France, parce que vous le confier, ce serait vous le livrer. (\_Mouvement\_)

Il ne me suffit pas que les generations nouvelles nous succedent, j'entends qu'elles nous continuent. Voila pourquoi je ne veux ni de votre main, ni de votre souffle sur elles. Je ne veux pas que ce qui a

ete fait par nos peres soit defait par vous. Apres cette gloire, je ne veux pas de cette honte. (\_Mouvement prolonge\_)

Votre loi est une loi qui a un masque. (\_Bravo!\_)

Elle dit une chose et elle en ferait une autre. C'est une pensee d'asservissement qui prend les allures de la liberte. C'est une confiscation intitulee donation. Je n'en veux pas. (\_Applaudissements a gauche\_)

C'est votre habitude. Quand vous forgez une chaine, vous dites: Voici une liberte! Quand vous faites une proscription, vous criez: Voila une amnistie! (\_Nouveaux applaudissements\_)

Ah! je ne vous confonds pas avec l'eglise, pas plus que je ne confonds le gui avec le chene. Vous etes les parasites de l'eglise, vous etes la maladie de l'eglise. (\_On rit\_) Ignace est l'ennemi de Jesus. (\_Vive approbation a gauche\_) Vous etes, non les croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas. Vous etes les metteurs en scene de la saintete. Ne melez pas l'eglise a vos affaires, a vos combinaisons, a vos strategies, a vos doctrines, a vos ambitions. Ne l'appelez pas votre mere pour en faire votre servante. (\_Profonde sensation\_) Ne la tourmentez pas sous le pretexte de lui apprendre la politique. Surtout ne l'identifiez pas avec vous. Voyez le tort que vous lui faites. M. l'evêque de Langres vous l'a dit. (\_On rit\_)

Voyez comme elle deperit depuis qu'elle vous a! Vous vous faites si peu aimer que vous finiriez par la faire hair! En verite, je vous le dis (\_on rit\_), elle se passera fort bien de vous. Laissez-la en repos. Quand vous n'y serez plus, on y reviendra. Laissez-la, cette venerable eglise, cette venerable mere, dans sa solitude, dans son abnegation, dans son humilite. Tout cela compose sa grandeur! Sa solitude lui attirera la foule, son abnegation est sa puissance, son humilite est sa majeste. (\_Vive adhesion\_)

Vous parlez d'enseignement religieux! Savez-vous quel est le veritable enseignement religieux, celui devant lequel il faut se prosterner, celui qu'il ne faut pas troubler? C'est la soeur de charite au chevet du mourant. C'est le frere de la Merci rachetant l'esclave. C'est Vincent de Paul ramassant l'enfant trouve. C'est l'evêque de Marseille au milieu des pestiferes. C'est l'archeveque de Paris abordant avec un sourire ce formidable faubourg Saint-Antoine, levant son crucifix au-dessus de la guerre civile, et s'inquietant peu de recevoir la mort, pourvu qu'il apporte la paix. (\_Bravo!\_) Voila le veritable enseignement religieux, l'enseignement religieux reel, profond, efficace et populaire, celui qui, heureusement pour la religion et l'humanite, fait encore plus de chretiens que vous n'en defaites! (\_Longs applaudissements a gauche\_)

Ah! nous vous connaissons! nous connaissons le parti clerical. C'est un vieux parti qui a des etats de service. (\_On rit\_) C'est lui qui monte la garde a la porte de l'orthodoxie. (\_On rit\_) C'est lui qui

a trouve pour la verite ces deux etais merveilleux, l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait defense a la science et au genie d'aller au dela du missel et qui veut cloitrer la pensee dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgre lui. Son histoire est ecrite dans l'histoire du progres humain, mais elle est ecrite au verso. (\_Sensation.\_) Il s'est oppose a tout. (\_On rit.\_)

C'est lui qui a fait battre de verges Prinelli pour avoir dit que les etoiles ne tomberaient pas. C'est lui qui a applique Campanella vingt-sept fois a la question pour avoir affirme que le nombre des mondes etait infini et entrevu le secret de la creation. C'est lui qui a persecute Harvey pour avoir prouve que le sang circulait. De par Josue, il a enferme Galilee; de par saint Paul, il a emprisonne Christophe Colomb. (\_Sensation.\_) Decouvrir la loi du ciel, c'etait une impiete; trouver un monde, c'etait une heresie. C'est lui qui a anathematise Pascal au nom de la religion, Montaigne au nom de la morale, Moliere au nom de la morale et de la religion. Oh! oui, certes, qui que vous soyez, qui vous appelez le parti catholique et qui etes le parti clerical, nous vous connaissons. Voila longtemps deja que la conscience humaine se revolte contre vous et vous demande: Qu'est-ce que vous me voulez? Voila longtemps deja que vous essayez de mettre un baillon a l'esprit humain. (\_Acclamations a gauche.\_)

Et vous voulez etre les maitres de l'enseignement! Et il n'y a pas un poete, pas un ecrivain, pas un philosophe, pas un penseur, que vous acceptiez! Et tout ce qui a ete ecrit, trouve, reve, deduit, illumine, imagine, invente par les genies, le tresor de la civilisation, l'heritage seculaire des generations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez! Si le cerveau de l'humanite etait la devant vos yeux, a votre discretion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures! (\_Oui! oui!\_) Convenez-en! (\_Mouvement prolonge.\_)

Enfin, il y a un livre, un livre qui semble d'un bout a l'autre une emanation superieure, un livre qui est pour l'univers ce que le koran est pour l'islamisme, ce que les vedas sont pour l'Inde, un livre qui contient toute la sagesse humaine eclairee par toute la sagesse divine, un livre que la veneration des peuples appelle le Livre, la Bible! Eh bien! votre censure a monte jusque-la! Chose inouie! des papes ont proscrit la Bible! Quel etonnement pour les esprits sages, quelle epouvante pour les coeurs simples, de voir l'index de Rome pose sur le livre de Dieu! (\_Vive adhesion a gauche.\_)

Et vous reclamez la liberte d'enseigner! Tenez, soyons sincerés, entendons-nous sur la liberte que vous reclamez; c'est la liberte de ne pas enseigner. (\_Applaudissements a gauche.--Vives reclamations a droite.\_)

Ah! vous voulez qu'on vous donne des peuples a instruire! Fort bien.--Voyons vos eleves. Voyons vos produits. (\_On rit.\_) Qu'est-ce que vous avez fait de l'Italie? Qu'est-ce que vous avez fait de l'Espagne? Depuis des siecles vous tenez dans vos mains, a votre

discretion, a votre école, sous votre ferule, ces deux grandes nations, illustres parmi les plus illustres; qu'en avez-vous fait? (\_Mouvement\_)

Je vais vous le dire. Grâce à vous, l'Italie, dont aucun homme qui pense ne peut plus prononcer le nom qu'avec une inexprimable douleur filiale, l'Italie, cette mère des génies et des nations, qui a répandu sur l'univers toutes les plus éblouissantes merveilles de la poésie et des arts, l'Italie, qui a appris à lire au genre humain, l'Italie aujourd'hui ne sait pas lire! (\_Profonde sensation\_)

Oui, l'Italie est de tous les états de l'Europe celui où il y a le moins de natifs sachant lire! (\_Reclamations à droite.--Cris violents\_)

L'Espagne, magnifiquement dotée, l'Espagne, qui avait reçu des romains sa première civilisation, des arabes sa seconde civilisation, de la providence, et malgré vous, un monde, l'Amérique; l'Espagne a perdu, grâce à vous, grâce à votre joug d'abrutissement, qui est un joug de dégradation et d'amoindrissement (\_applaudissements à gauche\_), l'Espagne a perdu ce secret de la puissance qu'elle tenait des romains, ce génie des arts qu'elle tenait des arabes, ce monde qu'elle tenait de Dieu, et, en échange de tout ce que vous lui avez fait perdre, elle a reçu de vous l'inquisition. (\_Mouvement\_)

L'inquisition, que certains hommes du parti essayent aujourd'hui de réhabiliter avec une timidité pudique dont je les honore. (\_Longue hilarité à gauche.--Reclamations à droite\_) L'inquisition, qui a brûlé sur le bûcher ou étouffé dans les cachots cinq millions d'hommes! (\_Denégations à droite\_) Lisez l'histoire! L'inquisition, qui exhumait les morts pour les brûler comme hérétiques (\_C'est vrai!\_), témoin Urgel et Arnault, comte de Forcalquier. L'inquisition, qui déclarait les enfants des hérétiques, jusqu'à la deuxième génération, infames et incapables d'aucuns honneurs publics, en exceptant seulement, ce sont les propres termes des arrêts, \_ceux qui auraient dénoncé leur père! (\_Long mouvement\_) L'inquisition, qui, à l'heure où je parle, tient encore dans la bibliothèque vaticane les manuscrits de Galilée clos et scellés sous le sceau de l'index! (\_Agitation\_) Il est vrai que, pour consoler l'Espagne de ce que vous lui otiez et de ce que vous lui donniez, vous l'avez surnommée la Catholique! (\_Rumeurs à droite\_)

Ah! savez-vous? vous avez arraché à l'un de ses plus grands hommes ce cri douloureux qui vous accuse: "J'aime mieux qu'elle soit la Grande que la Catholique!" (\_Cris à droite. Longue interruption.--Plusieurs membres interpellent violemment l'orateur\_)

Voilà vos chefs-d'œuvre! Ce foyer qu'on appelait l'Italie, vous l'avez éteint. Ce colosse qu'on appelait l'Espagne, vous l'avez miné. L'une est en cendres, l'autre est en ruine. Voilà ce que vous avez fait de deux grands peuples. Qu'est-ce que vous voulez faire de la France? (\_Mouvement prolongé\_)

Tenez, vous venez de Rome; je vous fais compliment. Vous avez eu la un beau succes, (\_Rires et bravos a gauche\_) Vous venez de baillonner le peuple romain; maintenant vous voulez baillonner le peuple francais. Je comprends, cela est encore plus beau, cela tente. Seulement, prenez garde! c'est malaise. Celui-ci est un lion tout a fait vivant. (\_Agitation\_)

A qui en voulez-vous donc? Je vais vous le dire. Vous en voulez a la raison humaine. Pourquoi? Parce qu'elle fait le jour. (\_Oui! oui! Non! non!\_)

Oui, voulez-vous que je vous dise ce qui vous importune? C'est cette enorme quantite de lumiere libre que la France degage depuis trois siecles, lumiere toute faite de raison, lumiere aujourd'hui plus eclatante que jamais, lumiere qui fait de la nation francaise la nation eclairante, de telle sorte qu'on aperçoit la clarte de la France sur la face de tous les peuples de l'univers. (\_Sensation\_) Eh bien, cette clarte de la France, cette lumiere libre, cette lumiere directe, cette lumiere qui ne vient pas de Rome, qui vient de Dieu, voila ce que vous voulez eteindre, voila ce que nous voulons conserver! (\_Oui! oui!--Bravos a gauche\_)

Je repousse votre loi. Je la repousse parce qu'elle confisque l'enseignement primaire, parce qu'elle degrade l'enseignement secondaire, parce qu'elle abaisse le niveau de la science, parce qu'elle diminue mon pays. (\_Sensation\_)

Je la repousse, parce que je suis de ceux qui ont un serrement de coeur et la rougeur au front toutes les fois que la France subit, pour une cause quelconque, une diminution, que ce soit une diminution de territoire, comme par les traites de 1815, ou une diminution de grandeur intellectuelle, comme par votre loi! (\_Vifs applaudissements a gauche\_)

Messieurs, avant de terminer, permettez-moi d'adresser ici, du haut de la tribune, au parti clerical, au parti qui nous envahit (\_Ecoutez! ecoutez!\_), un conseil serieux. (\_Rumeurs a droite\_)

Ce n'est pas l'habilete qui lui manque. Quand les circonstances l'aident, il est fort, tres fort, trop fort! (\_Mouvement\_) Il sait l'art de maintenir une nation dans un etat mixte et lamentable, qui n'est pas la mort, mais qui n'est plus la vie. (\_C'est vrai!\_) Il appelle cela gouverner. (\_Rires\_) C'est le gouvernement par la lethargie. (\_Nouveaux rires\_)

Mais qu'il y prenne garde, rien de pareil ne convient a la France. C'est un jeu redoutable que de lui laisser entrevoir, seulement entrevoir, a cette France, l'ideal que voici: la sacristie souveraine, la liberte trahie, l'intelligence vaincue et liee, les livres dechires, le prone remplant la presse, la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, et les genies mates par les bedeaux! (\_Acclamations a gauche.--Denegations furieuses a droite\_)



C'est vrai, le parti clerical est habile; mais cela ne l'empêche pas d'être naïf. (\_Hilarité.\_) Quoi! il redoute le socialisme! Quoi! il voit monter le flot, à ce qu'il dit, et il lui oppose, à ce flot qui monte, je ne sais quel obstacle à claire-voie! Il voit monter le flot, et il s'imagine que la société sera sauvée parce qu'il aura combiné, pour la défendre, les hypocrisies sociales avec les résistances matérielles, et qu'il aura mis un jésuite partout où il n'y a pas un gendarme! (\_Rires et applaudissements.\_) Quelle pitié!

Je le répète, qu'il y prenne garde, le dix-neuvième siècle lui est contraire. Qu'il ne s'obstine pas, qu'il renonce à maîtriser cette grande époque pleine d'instincts profonds et nouveaux, sinon il ne réussira qu'à la courroucer, il développera imprudemment le côté redoutable de notre temps, et il fera surgir des éventualités terribles. Oui, avec ce système qui fait sortir, j'y insiste, l'éducation de la sacristie et le gouvernement du confessionnal.... (\_Longue interruption. Cris: À l'ordre! Plusieurs membres de la droite se lèvent. M. le président et M. Victor Hugo échangent un colloque qui ne parvient pas jusqu'à nous. Violent tumulte. L'orateur reprend, en se tournant vers la droite:\_)

Messieurs, vous voulez beaucoup, dites-vous, la liberté de l'enseignement; tâchez de vouloir un peu la liberté de la tribune. (\_On rit. Le bruit s'apaise.\_)

Avec ces doctrines qu'une logique inflexible et fatale entraîne, malgré les hommes eux-mêmes, et féconde pour le mal, avec ces doctrines qui font horreur quand on les regarde dans l'histoire.... (\_Nouveaux cris: À l'ordre. L'orateur s'interrompant:\_) Messieurs, le parti clerical, je vous l'ai dit, nous envahit. Je le combats, et au moment où ce parti se présente une loi à la main, c'est mon droit de législateur d'examiner cette loi et d'examiner ce parti. Vous ne m'empêcherez pas de le faire. (\_Très bien!\_) Je continue.

Oui, avec ce système-là, cette doctrine-là et cette histoire-là, que le parti clerical le sache, partout où il sera, il engendra des révolutions; partout, pour éviter Torquemada, on se jettera dans Robespierre. (\_Sensation.\_) Voilà ce qui fait du parti qui s'intitule parti catholique un sérieux danger public. Et ceux qui, comme moi, redoutent également pour les nations le bouleversement anarchique et l'assoupissement sacerdotal, jettent le cri d'alarme. Pendant qu'il en est temps encore, qu'on y songe bien! (\_Clameurs à droite.\_)

Vous m'interrompez. Les cris et les murmures couvrent ma voix. Messieurs, je vous parle, non en agitateur, mais en honnête homme! (\_Écoutez! écoutez!\_) Ah ça, messieurs, est-ce que je vous serais suspect, par hasard?

CRIS À DROITE.--Oui! oui!

M. VICTOR HUGO.--Quoi! je vous suis suspect! Vous le dites?

CRIS À DROITE.--Oui! oui!

( \_Tumulte inexprimable. Une partie de la droite se leve et interpelle l'orateur impassible a la tribune\_.)

Eh bien! sur ce point, il faut s'expliquer. ( \_Le silence se retablit\_.) C'est en quelque sorte un fait personnel. Vous ecoutez, je le pense, une explication que vous avez provoquee vous-memes. Ah! je vous suis suspect! Et de quoi? Je vous suis suspect! Mais l'an dernier, je defendais l'ordre en peril comme je defends aujourd'hui la liberte menacee! comme je defendrai l'ordre demain, si le danger revient de ce cote-la. ( \_Mouvement\_.)

Je vous suis suspect! Mais vous etais-je suspect quand j'accomplissais mon mandat de representant de Paris, en prevenant l'effusion du sang dans les barricades de juin? ( \_Bravos a gauche. Nouveaux cris a droite. Le tumulte recommence\_.)

Eh bien! vous ne voulez pas meme entendre une voix qui defend resoluement la liberte! Si je vous suis suspect, vous me l'etes aussi. Entre nous le pays jugera. ( \_Tres bien! tres bien!\_.)

Messieurs, un dernier mot. Je suis peut-etre un de ceux qui ont eu le bonheur de rendre a la cause de l'ordre, dans les temps difficiles, dans un passe recent, quelques services obscurs. Ces services, on a pu les oublier, je ne les rappelle pas. Mais au moment ou je parle, j'ai le droit de m'y appuyer. ( \_Non! non!--Si! si!\_.)

Eh bien! appuye sur ce passe, je le declare, dans ma conviction, ce qu'il faut a la France, c'est l'ordre, mais l'ordre vivant, qui est le progres; c'est l'ordre tel qu'il resulte de la croissance normale, paisible, naturelle du peuple; c'est l'ordre se faisant a la fois dans les faits et dans les idees par le plein rayonnement de l'intelligence nationale. C'est tout le contraire de votre loi! ( \_Vive adhesion a gauche\_.)

Je suis de ceux qui veulent pour ce noble pays la liberte et non la compression, la croissance continue et non l'amoindrissement, la puissance et non la servitude, la grandeur et non le neant! ( \_Bravo! a gauche\_.) Quoi! voila les lois que vous nous apportez! Quoi! vous gouvernants, vous legislatureurs, vous voulez vous arreter! vous voulez arreter la France! Vous voulez petrifier la pensee humaine, etouffer le flambeau divin, materialiser l'esprit! ( \_Oui! oui! Non! non!\_.) Mais vous ne voyez donc pas les elements memes du temps ou vous etes. Mais vous etes donc dans votre siecle comme des etrangers! ( \_Profonde sensation\_.)

Quoi! c'est dans ce siecle, dans ce grand siecle des nouveautes, des avenements, des decouvertes, des conquetes, que vous revez l'immobilite! ( \_Tres bien!\_.) C'est dans le siecle de l'esperance que vous proclamez le desespoir! ( \_Bravo!\_.) Quoi! vous jetez a terre, comme des hommes de peine fatigues, la gloire, la pensee, l'intelligence, le progres, l'avenir, et vous dites: C'est assez! n'allons pas plus loin; arretons-nous! ( \_Denegations a droite\_.) Mais

vous ne voyez donc pas que tout va, vient, se meut, s'accroît, se transforme et se renouvelle autour de vous, au-dessus de vous, au-dessous de vous! (\_Mouvement\_.)

Ah! vous voulez vous arrêter! Eh bien! je vous le répète avec une profonde douleur, moi qui hais les catastrophes et les écroulements, je vous avertis la mort dans l'âme (\_on rit à droite\_), vous ne voulez pas du progrès? vous aurez les révolutions! (\_Profonde agitation\_.)  
Aux hommes assez insensés pour dire: L'humanité ne marchera pas, Dieu répond par la terre qui tremble!

(\_Longs applaudissements à gauche. L'orateur, descendant de la tribune, est entouré par une foule de membres qui le félicitent. L'assemblée se sépare en proie à une vive émotion\_.)

V

## LA DEPORTATION

[Note: Par son message du 31 octobre 1849, M. Louis Bonaparte avait congédié un ministère indépendant et chargé un ministère subalterne de l'exécution de sa pensée.

Quelques jours après, M. Rouher, ministre de la justice, présenta un projet de loi sur la déportation.

Ce projet contenait deux dispositions principales, la déportation simple dans l'île de Pamanzi et les Marquises, et la déportation compliquée de la détention dans une enceinte fortifiée, la citadelle de Zaoudzi, près l'île Mayotte.

La commission nommée par l'assemblée adopta la pensée du projet, l'emprisonnement dans l'exil. Elle l'aggrava même en ce sens qu'elle autorisait l'application rétroactive de la loi aux condamnés antérieurement à sa promulgation. Elle substitua l'île de Noukahiva à l'île de Pamanzi, et la forteresse de Vaithau, îles Marquises, à la citadelle de Zaoudzi.

C'était bien là ce que le déporté Troncon-Ducoudray avait qualifié \_la guillotine sèche\_.

M. Victor Hugo prit la parole contre cette loi dans la séance du 5 avril 1850.

Le lendemain du jour où ce discours fut prononcé, une souscription fut faite pour le répandre dans toute la France. M. Emile de Girardin demanda qu'une médaille fut frappée à l'effigie de l'orateur, et portât pour inscription la date, \_5 avril 1850\_, et ces paroles extraites du discours:

"Quand les hommes mettent dans une loi l'injustice, Dieu y met la

justice, et il frappe avec cette loi ceux qui l'ont faite."

Le gouvernement permit la medaille, mais defendit l'inscription.  
( \_Note de l'editeur.\_ )]

5 avril 1850.

Messieurs, parmi les journees de fevrier, journees qu'on ne peut comparer a rien dans l'histoire, il y eut un jour admirable, ce fut celui ou cette voix souveraine du peuple qui, a travers les rumeurs confuses de la place publique, dictait les decrets du gouvernement provisoire, prononca cette grande parole: La peine de mort est abolie en matiere politique. ( \_Tres bien!\_ ) Ce jour-la, tous les coeurs genereux, tous les esprits serieux tressaillirent. Et en effet, voir le progres sortir immediatement, sortir calme et majestueux d'une revolution toute fremissante; voir surgir au-dessus des masses emues le Christ vivant et couronne; voir du milieu de cet immense ecroulement de lois humaines se degager dans toute sa splendeur la loi divine ( \_Bravo!\_ ); voir la multitude se comporter comme un sage; voir toutes ces passions, toutes ces intelligences, toutes ces ames, la veille encore pleines de colere, toutes ces bouches qui venaient de dechirer des cartouches, s'unir et se confondre dans un seul cri, le plus beau qui puisse etre pousse par la voix humaine: Clemence! c'etait la, messieurs, pour les philosophes, pour les publicistes, pour l'homme chretien, pour l'homme politique, ce fut pour la France et pour l'Europe un magnifique spectacle. Ceux memes que les evenements de fevrier froissaient dans leurs interets, dans leurs sentiments, dans leurs affections, ceux memes qui gemissaient, ceux memes qui tremblaient, applaudirent et reconnurent que les revolutions peuvent meler le bien a leurs explosions les plus violentes, et qu'elles ont cela de merveilleux qu'il leur suffit d'une heure sublime pour effacer toutes les heures terribles. ( \_Sensation\_ )

Du reste, messieurs, ce triomphe subit et eblouissant, quoique partiel, du dogme qui prescrit l'inviolabilite de la vie humaine, n'etonna pas ceux qui connaissent la puissance des idees. Dans les temps ordinaires, dans ce qu'on est convenu d'appeler les temps calmes, faute d'apercevoir le mouvement profond qui se fait sous l'immobilite apparente de la surface, dans les epoques dites epoques paisibles, on dedaigne volontiers les idees; il est de bon gout de les railler. Reve, declamation, utopie! s'ecrie-t-on. On ne tient compte que des faits, et plus ils sont materiels, plus ils sont estimes. On ne fait cas que des gens d'affaires, des esprits \_pratiques\_, comme on dit dans un certain jargon ( \_Tres bien!\_ ), et de ces hommes positifs, qui ne sont, apres tout, que des hommes negatifs. ( \_C'est vrai!\_ )

Mais qu'une revolution eclate, les hommes d'affaires, les gens habiles, qui semblaient des colosses, ne sont plus que des nains; toutes les realites qui n'ont plus la proportion des evenements nouveaux s'ecroulent et s'evanouissent; les faits materiels tombent, et les idees grandissent jusqu'au ciel. ( \_Mouvement\_ )

C'est ainsi, par cette soudaine force d'expansion que les idées acquièrent en temps de révolution, que s'est faite cette grande chose, l'abolition de la peine de mort en matière politique.

Messieurs, cette grande chose, ce décret fécond qui contient en germe tout un code, ce progrès, qui était plus qu'un progrès, qui était un principe, l'assemblée constituante l'a adopté et consacré. Elle l'a placé, je dirais presque au sommet de la constitution, comme une magnifique avance faite par l'esprit de la révolution à l'esprit de la civilisation, comme une conquête, mais surtout comme une promesse, comme une sorte de porte ouverte qui laisse pénétrer, au milieu des progrès obscurs et incomplets du présent, la lumière sereine de l'avenir.

Et en effet, dans un temps donné, l'abolition de la peine capitale en matière politique doit amener et amènera nécessairement, par la toute-puissance de la logique, l'abolition pure et simple de la peine de mort! (\_Oui! oui!\_)

Eh bien, messieurs, cette promesse, il s'agit aujourd'hui de la retirer! cette conquête, il s'agit d'y renoncer! ce principe, c'est-à-dire la chose qui ne recule pas, il s'agit de le briser! cette journée mémorable de février, marquée par l'enthousiasme d'un grand peuple et par l'enfantement d'un grand progrès, il s'agit de la rayer de l'histoire! Sous le titre modeste de \_loi sur la déportation\_, le gouvernement nous apporte et votre commission vous propose d'adopter un projet de loi que le sentiment public, qui ne se trompe pas, a déjà traduit et résumé en une seule ligne, que voici: \_La peine de mort est rétablie en matière politique.\_ (\_Bravos à gauche.--Dénégations à droite.--Il n'est pas question de cela!--On comble une lacune\_\_ du code! voilà tout.--C'est pour remplacer la peine capitale!\_)

Vous l'entendez, messieurs, les auteurs du projet, les membres de la commission, les honorables chefs de la majorité se recroient et disent:--Il n'est pas question de cela le moins du monde. Il y a une lacune dans le code pénal, on veut la remplir, rien de plus; on veut simplement remplacer la peine de mort.--N'est-ce pas? C'est bien la ce qu'on a dit? On veut donc simplement remplacer la peine de mort, et comment s'y prend-on? On combine le climat ... Oui, quoi que vous fassiez, messieurs, vous aurez beau chercher, choisir, explorer, aller des Marquises à Madagascar, et revenir de Madagascar aux Marquises, aux Marquises, que M. l'amiral Bruat appelle \_le tombeau des européens\_, le climat du lieu de déportation sera toujours, comparé à la France, un climat meurtrier, et l'acclimatement, déjà très difficile pour des personnes libres, satisfaites, placées dans les meilleures conditions d'activité et d'hygiène, sera impossible, entendez-vous bien? absolument impossible pour de malheureux détenus. (\_C'est vrai!\_)

Je reprends. On veut donc simplement remplacer la peine de mort. Et que fait-on? On combine le climat, l'exil et la prison. Le climat donne sa malignité, l'exil son accablement, la prison son désespoir; au lieu d'un bourreau on en a trois. La peine de mort est remplacée.

( \_Profonde sensation.\_) Ah! quittez ces precautions de paroles, quittez cette phraseologie hypocrite; soyez du moins sincerés, et dites avec nous: La peine de mort est retablie! ( \_Bravo! a gauche.\_)

Oui, retablie; oui, c'est la peine de mort! et, je vais vous le prouver tout a l'heure, moins terrible en apparence, plus horrible en realite! ( \_C'est vrai! c'est cela.\_)

Mais, voyons, discutons froidement. Apparemment vous ne voulez pas faire seulement une loi severe, vous voulez faire aussi une loi executable, une loi qui ne tombe pas en desuetude le lendemain de sa promulgation? Eh bien! pesez ceci:

Quand vous deposez un exces de severite dans la loi, vous y deposez l'impuissance. ( \_Oui! oui! c'est vrai!\_) Vouloir faire rendre trop a la severite de la loi, c'est le plus sur moyen de ne lui faire rendre rien. Savez-vous pourquoi? C'est parce que la peine juste a, au fond de toutes les consciences, de certaines limites qu'il n'est pas au pouvoir du legislateur de deplacer. Le jour ou, par votre ordre, la loi veut transgresser cette limite, cette limite sacree, cette limite tracee dans l'equite de l'homme par le doigt meme de Dieu, la loi rencontre la conscience qui lui defend de passer outre. D'accord avec l'opinion, avec l'etat des esprits, avec le sentiment public, avec les moeurs, la loi peut tout. En lutte avec ces forces vives de la societe et de la civilisation, elle ne peut rien. Les tribunaux hesitent, les jurys acquittent, les textes defaillent et meurent sous l'oeil stupefait des juges. ( \_Mouvement.\_) Songez-y, messieurs, tout ce que la penalite construit en dehors de la justice s'ecroule promptement, et, je le dis pour tous les partis, eussiez-vous bati vos iniquites en granit, a chaux et a ciment, il suffira pour les jeter a terre d'un souffle ( \_Oui! oui!\_), de ce souffle qui sort de toutes les bouches et qu'on appelle l'opinion. ( \_Sensation.\_) Je le repete, et voici la formule du vrai dans cette matiere: Toute loi penale a de moins en puissance ce qu'elle a de trop en severite. ( \_C'est vrai!\_)

Mais je suppose que je me trompe dans mon raisonnement, raisonnement, remarquez-le bien, que je pourrais appuyer d'une foule de preuves. J'admets que je me trompe. Je suppose que cette nouveaute penale ne tombera pas immediatement en desuetude. Je vous accorde qu'apres avoir vote une pareille loi, vous aurez ce grand malheur de la voir executee. C'est bien. Maintenant, permettez-moi deux questions: Ou est l'opportunité d'une telle loi? ou en est la necessite? L'opportunité? nous dit-on. Oubliez-vous les attentats d'hier, de tous les jours, le 15 mai, le 23 juin, le 13 juin? La necessite? Mais est-ce qu'il n'est pas necessaire d'opposer a ces attentats, toujours possibles, toujours flagrants, une repression enorme, une immense intimidation? La revolution de fevrier nous a ote la guillotine. Nous faisons comme nous pouvons pour la remplacer; nous faisons de notre mieux. ( \_Mouvement prolonge\_.)

Je m'en apercois. ( \_On rit.\_)

Avant d'aller plus loin, un mot d'explication.

Messieurs, autant que qui que ce soit, et j'ai le droit de le dire, et je crois l'avoir prouvé, autant que qui que ce soit, je repousse et je condamne, sous un régime de suffrage universel, les actes de rébellion et de désordre, les recours à la force brutale. Ce qui convient à un grand peuple souverain de lui-même, à un grand peuple intelligent, ce n'est pas l'appel aux armes, c'est l'appel aux idées. (\_Sensation\_)  
Pour moi, et ce doit être, du reste, l'axiome de la démocratie, le droit de suffrage abolit le droit d'insurrection. C'est en cela que le suffrage universel résout et dissout les révolutions.  
(\_Applaudissements\_)

Voilà le principe, principe incontestable et absolu; j'y insiste.  
Pourtant, je dois le dire, dans l'application pénale, les incertitudes naissent. Quand de funestes et déplorables violations de la paix publique donnent lieu à des poursuites juridiques, rien n'est plus difficile que de préciser les faits et de proportionner la peine au délit. Tous nos procès politiques l'ont prouvé.

Quoi qu'il en soit, la société doit se défendre. Je suis sur ce point pleinement d'accord avec vous. La société doit se défendre, et vous devez la protéger. Ces troubles, ces émeutes, ces insurrections, ces complots, ces attentats, vous voulez les empêcher, les prévenir, les réprimer. Soit; je le veux comme vous.

Mais est-ce que vous avez besoin d'une pénalité nouvelle pour cela?  
Lisez le code. Voyez-y la définition de la déportation. Quel immense pouvoir pour l'intimidation et pour le châtiment!

Tournez-vous donc vers la pénalité actuelle! remarquez tout ce qu'elle remet de terrible entre vos mains!

Quoi! voilà un homme, un homme que le tribunal spécial a condamné!  
un homme frappé pour le plus incertain de tous les délits, un délit politique, par la plus incertaine de toutes les justices, la justice politique!.... (\_Rumeurs à droite.--Longue interruption\_)

Messieurs, je m'étonne de cette interruption. Je respecte toutes les juridictions légales et constitutionnelles; mais quand je qualifie la justice politique en général comme je viens de le faire, je ne fais que répéter ce qu'a dit dans tous les siècles la philosophie de tous les peuples, et je ne suis que l'écho de l'histoire.

Je poursuis.

Voilà un homme que le tribunal spécial a condamné.

Cet homme, un arrêt de déportation vous le livre. Remarquez ce que vous pouvez en faire, remarquez le pouvoir que la loi vous donne! Je dis le code pénal actuel, la loi actuelle, avec sa définition de la déportation.

Cet homme, ce condamné, ce criminel selon les uns, ce héros selon les

autres, car c'est la le malheur des temps.... (\_Explosion de murmures a droite.\_)

M. LE PRESIDENT.--Quand la justice a prononce, le criminel est criminel pour tout le monde, et ne peut etre un heros que pour ses complices. (\_Bravos a droite.\_)

M. VICTOR HUGO.--Je ferai remarquer ceci a monsieur le president Dupin: le marechal Ney, juge en 1815, a ete declare criminel par la justice. Il est un heros, pour moi, et je ne suis pas son complice. (\_Longs applaudissements a gauche.\_)

Je reprends. Ce condamne, ce criminel selon les uns, ce heros selon les autres, vous le saisissez; vous le saisissez au milieu de sa renommee, de son influence, de sa popularite; vous l'arrachez a tout, a sa femme, a ses enfants, a ses amis, a sa famille, a sa patrie; vous le deracinez violemment de tous ses interets et de toutes ses affections; vous le saisissez encore tout plein du bruit qu'il faisait et de la clarte qu'il repandait, et vous le jetez dans les tenebres, dans le silence, a on ne sait quelle distance effrayante du sol natal. (\_Sensation.\_) Vous le tenez la, seul, en proie a lui-meme, a ses regrets, s'il croit avoir ete un homme necessaire a son pays; a ses remords, s'il reconnait avoir ete un homme fatal. Vous le tenez la, libre, mais garde, nul moyen d'evasion, garde par une garnison qui occupe l'ile, garde par un stationnaire qui surveille la cote, garde par l'ocean, qui ouvre entre cet homme et la patrie un gouffre de quatre mille lieues. Vous tenez cet homme la, incapable de nuire, sans echos autour de lui, rongé par l'isolement, par l'impuissance et par l'oubli, decouronne, desarme, brise, aneanti!

Et cela ne vous suffit pas! (\_Mouvement.\_)

Ce vaincu, ce proscrit, ce condamne de la fortune, cet homme politique detruit, cet homme populaire terrasse, vous voulez l'enfermer! Vous voulez faire cette chose sans nom qu'aucune legislation n'a encore faite, joindre aux tortures de l'exil les tortures de la prison! multiplier une rigueur par une cruaute! (\_C'est vrai!\_) Il ne vous suffit pas d'avoir mis sur cette tete la voute du ciel tropical, vous voulez y ajouter encore le plafond du cabanon! Cet homme, ce malheureux homme, vous voulez le murer vivant dans une forteresse qui, a cette distance, nous apparait avec un aspect si funebre, que vous qui la construisez, oui, je vous le dis, vous n'etes pas surs de ce que vous batissez la, et que vous ne savez pas vous-memes si c'est un cachot ou si c'est un tombeau! (\_Mouvement prolonge.\_)

Vous voulez que lentement, jour par jour, heure par heure, a petit feu, cette ame, cette intelligence, cette activite,--cette ambition, soit!--ensevelie toute vivante, toute vivante, je le repete, a quatre mille lieues de la patrie, sous ce soleil etouffant, sous l'horrible pression de cette prison-sepulcre, se torde, se creuse, se devore, desesperé, demande grace, appelle la France, implore l'air, la vie, la liberte, et agonise et expire miserablement! Ah! c'est monstrueux! (\_Profonde sensation.\_) Ah! je proteste d'avance au nom de l'humanite!



Ah! vous etes sans pitie et sans coeur! Ce que vous appelez une expiation, je l'appelle un martyr; et ce que vous appelez une justice, je l'appelle un assassinat! (\_Acclamations a gauche.\_)

Mais levez-vous donc, catholiques, pretres, eveques, hommes de la religion qui siegez dans cette assemblee et que je vois au milieu de nous! levez-vous, c'est votre role! Qu'est-ce que vous faites sur vos bancs? Montez a cette tribune, et venez, avec l'autorite de vos saintes croyances, avec l'autorite de vos saintes traditions, venez dire a ces inspireurs de mesures cruelles, a ces applaudisseurs de lois barbares, a ceux qui poussent la majorite dans cette voie funeste, dites-leur que ce qu'ils font la est mauvais, que ce qu'ils font la est detestable, que ce qu'ils font la est impie! (\_Oui! oui!\_) Rappelez-leur que c'est une loi de mansuetude que le Christ est venu apporter au monde, et non une loi de cruaute; dites-leur que le jour ou l'Homme-Dieu a subi la peine de mort, il l'a abolie (\_Bravo! a gauche\_); car il a montre que la folle justice humaine pouvait frapper plus qu'une tete innocente, qu'elle pouvait frapper une tete divine! (\_Sensation\_.)

Dites aux auteurs, dites aux defenseurs de ce projet, dites a ces grands politiques que ce n'est pas en faisant agoniser des miserables dans une cellule, a quatre mille lieues de leur pays, qu'ils apaiseront la place publique; que, bien au contraire, ils creent un danger, le danger d'exasperer la pitie du peuple et de la changer en colere. (\_Oui! oui!\_) Dites a ces hommes d'etre humains; ordonnez-leur de redevenir chretiens; enseignez-leur que ce n'est pas avec des lois impitoyables qu'on defend les gouvernements et qu'on sauve les societes; que ce qu'il faut aux temps douloureux que nous traversons, aux coeurs et aux esprits malades, ce qu'il faut pour resoudre une situation qui resulte surtout de beaucoup de malentendus et de beaucoup de definitions mal faites, ce ne sont pas des mesures de represailles, de reaction, de rancune et d'acharnement, mais des lois genereuses, des lois cordiales, des lois de concorde et de sagesse, et que le dernier mot de la crise sociale ou nous sommes, je ne me lasserai pas de le repeter, non! ce n'est pas la compression, c'est la fraternite; car la fraternite, avant d'etre la pensee du peuple, etait la pensee de Dieu! (\_Nouvelles acclamations\_.)

Vous vous taisez!--Eh bien! je continue. Je m'adresse a vous, messieurs les ministres, je m'adresse a vous, messieurs les membres de la commission. Je presse de plus pres encore l'idee de votre citadelle, ou de votre forteresse, puisqu'on choque votre sensibilite en appelant cela une citadelle. (\_On rit\_.)

Quand vous aurez institue ce penitencier des deportes, quand vous aurez cree ce cimetiere, avez-vous essaye de vous imaginer ce qui arriverait la-bas? Avez-vous la moindre idee de ce qui s'y passera? Vous etes-vous dit que vous livriez les hommes frappees par la justice politique a l'inconnu et a ce qu'il y a de plus horrible dans l'inconnu? Etes-vous entres avec vous-memes dans le detail de tout ce que renferme d'abominable cette idee, cette affreuse idee de la reclusion dans la deportation? (\_Murmures a droite\_.)

Tenez, en commençant, j'ai essayé de vous indiquer et de caractériser d'un mot ce que serait ce climat, ce que serait cet exil, ce que serait ce cabanon. Je vous ai dit que ce seraient trois bourreaux. Il y en a un quatrième que j'oubliais, c'est le directeur du pénitencier. Vous êtes-vous rappelé Jeannet, le bourreau de Sinnamari? Vous êtes-vous rendu compte de ce que serait, je dirais presque nécessairement, l'homme quelconque qui acceptera, à la face du monde civilisé, la charge morale de cet odieux établissement des îles Marquises, l'homme qui consentira à être le fossoyeur de cette prison et le geolier de cette tombe? (\_Long mouvement\_)

Vous êtes-vous figure, si loin de tout contrôle et de tout redressement, dans cette irresponsabilité complète, avec une autorité sans limite et des victimes sans défense, la tyrannie possible d'une âme méchante et basse? Messieurs, les Sainte-Hélène produisent les Hudson Lowe. (\_Bravo!\_) Eh bien! vous êtes-vous représenté toutes les tortures, tous les raffinements, tous les désespoirs qu'un homme qui aurait le tempérament de Hudson Lowe pourrait inventer pour des hommes qui n'auraient pas l'aureole de Napoléon?

Ici, du moins, en France, à Doullens, au Mont-Saint-Michel....  
(\_L'orateur s'interrompt. Mouvement d'attention\_)

Et puisque ce nom m'est venu à la bouche, je saisis cette occasion pour annoncer à M. le ministre de l'intérieur que je compte prochainement lui adresser une question sur des faits monstrueux qui se seraient accomplis dans cette prison du Mont-Saint-Michel. (\_Chuchotements.--A gauche: Très bien!--L'orateur reprend.\_) Dans nos prisons de France, à Doullens, au Mont-Saint-Michel, qu'un abus se produise, qu'une iniquité se tente, les journaux s'inquiètent, l'assemblée s'élève, et le cri du prisonnier parvient au gouvernement et au peuple, repercuté par le double écho de la presse et de la tribune. Mais dans votre citadelle des îles Marquises, le patient sera réduit à soupirer douloureusement:

Ah! si le peuple le savait! (\_Très bien!\_) Oui, là, là-bas, à cette épouvantable distance, dans ce silence, dans cette solitude muette, où n'arrivera et d'où ne sortira aucune voix humaine, à qui se plaindra le misérable prisonnier? qui l'entendra? Il y aura entre sa plainte et vous le bruit de toutes les vagues de l'océan. (\_Sensation profonde\_)

Messieurs, l'ombre et le silence de la mort peseront sur cet effroyable bagne politique.

Rien n'en transpirera, rien n'en arrivera jusqu'à vous, rien! ... si ce n'est de temps en temps, par intervalles, une nouvelle lugubre qui traversera les mers, qui viendra frapper en France et en Europe, comme un glas funèbre, sur le timbre vivant et douloureux de l'opinion, et qui vous dira: Tel condamné est mort! (\_Agitation\_)

Ce condamné, ce sera, car à cette heure suprême on ne voit plus que le mérite d'un homme, ce sera un publiciste célèbre, un historien

renomme, un écrivain illustre, un orateur fameux. Vous prêterez l'oreille à ce bruit sinistre, vous calculerez le petit nombre de mois écoulés, et vous frissonnerez! (\_Long mouvement.--A gauche: Ils riront!\_)

Ah! vous le voyez bien! c'est la peine de mort! la peine de mort désespérée! c'est quelque chose de pire que l'échafaud! c'est la peine de mort sans le dernier regard au ciel de la patrie! (\_Bravos répétés à gauche.\_)

Vous ne le voudrez pas! vous rejetterez la loi! (\_Mouvement.\_) Ce grand principe, l'abolition de la peine de mort en matière politique, ce généreux principe tombe de la large main du peuple, vous ne voudrez pas le ressaisir! Vous ne voudrez pas le reprendre furtivement à la France, qui, loin d'en attendre de vous l'abolition, en attend de vous le complément! Vous ne voudrez pas raturer ce décret, l'honneur de la révolution de février! Vous ne voudrez pas donner un démenti à ce qui était plus même que le cri de la conscience populaire, à ce qui était le cri de la conscience humaine! (\_Vive adhésion à gauche.--Murmures à droite.\_)

Je sais, messieurs, que toutes les fois que nous tirons de ce mot, la conscience, tout ce qu'on en doit tirer, selon nous, nous avons le malheur de faire sourire de bien grands politiques. (\_A droite: C'est vrai!--A gauche: Ils en conviennent!\_) Dans le premier moment, ces grands politiques ne nous croient pas incurables, ils prennent pitié de nous, ils consentent à traiter cette infirmité dont nous sommes atteints, la conscience, et ils nous opposent avec bonté la raison d'état. Si nous persistons, oh! alors ils se fâchent, ils nous déclarent que nous n'entendons rien aux affaires, que nous n'avons pas le sens politique, que nous ne sommes pas des hommes sérieux, et ... comment vous dirai-je cela? ma foi! ils nous disent un gros mot, la plus grosse injure qu'ils puissent trouver, ils nous appellent poètes! (\_On rit.\_)

Ils nous affirment que tout ce que nous croyons trouver dans notre conscience, la foi au progrès, l'adoucissement des lois et des mœurs, l'acceptation des principes dégagés par les révolutions, l'amour du peuple, le dévouement à la liberté, le fanatisme de la grandeur nationale, que tout cela, bon en soi sans doute, mène, dans l'application, droit aux déceptions et aux chimères, et que, sur toutes ces choses, il faut s'en rapporter, selon l'occasion et la conjoncture, à ce que conseille la raison d'état. La raison d'état! ah! c'est la le grand mot! et tout à l'heure je le distinguais au milieu d'une interruption.

Messieurs, j'examine la raison d'état, je me rappelle tous les mauvais conseils qu'elle a déjà donnés. J'ouvre l'histoire, je vois dans tous les temps toutes les bassesses, toutes les indignités, toutes les turpitudes, toutes les lâchetés, toutes les cruautés que la raison d'état a autorisées ou qu'elle a faites. Marat l'invoquait aussi bien que Louis XI; elle a fait le deux septembre après avoir fait la Saint-Barthélemy; elle a laissé sa trace dans les Cévennes, et elle

l'a laissée à Sinnamari; c'est elle qui a dressé les guillotines de Robespierre, et c'est elle qui dresse les potences de Haynau! (\_Mouvement\_.)

Ah! mon cœur se soulève! Ah! je ne veux, je ne veux, moi, ni de la politique de la guillotine, ni de la politique de la potence, ni de Marat, ni de Haynau, ni de votre loi de déportation! (\_Bravos prolonges\_.) Et quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive, toutes les fois qu'il s'agira de chercher une inspiration ou un conseil, je suis de ceux qui n'hésiteront jamais entre cette vierge qu'on appelle la conscience et cette prostituée qu'on appelle la raison d'état. (\_Immense acclamation à gauche\_.)

Je ne suis qu'un poète, je le vois bien!

Messieurs, s'il était possible, ce qu'à Dieu ne plaise, ce que j'éloigne pour ma part de toutes mes forces, s'il était possible que cette assemblée adoptât la loi qu'on lui propose, il y aurait, je le dis à regret, il y aurait un spectacle douloureux à mettre en regard de la mémorable journée que je vous rappelais en commençant. Ce serait une époque de calme défaisant à loisir ce qu'a fait de grand et de bon, dans une sorte d'improvisation sublime, une époque de tempête. (\_Très bien!\_) Ce serait la violence dans le sénat, contrastant avec la sagesse dans la place publique. (\_Bravo à gauche\_.) Ce serait les hommes d'état se montrant aveugles et passionnés là où les hommes du peuple se sont montrés intelligents et justes! (\_Murmures à droite\_.) Oui, intelligents et justes! Messieurs, savez-vous ce que faisait le peuple de février en proclamant la clémence? Il fermait la porte des révolutions. Et savez-vous ce que vous faites en décrétant les vengeances? Vous la rouvrez. (\_Mouvement prolongé\_.)

Messieurs, cette loi, dit-on, n'aura pas d'effet rétroactif et est destinée à ne régir que l'avenir. Ah! puisque vous prononcez ce mot, l'avenir, c'est précisément sur ce mot et sur ce qu'il contient que je vous engage à réfléchir. Voyons, pour qui faites-vous cette loi? Le savez-vous? (\_Agitation sur tous les bancs\_.)

Messieurs de la majorité, vous êtes victorieux en ce moment, vous êtes les plus forts, mais êtes-vous sûrs de l'être toujours? (\_Longue rumeur à droite\_.)

Ne l'oubliez pas, le glaive de la pénalité politique n'appartient pas à la justice, il appartient au hasard. (\_L'agitation redouble\_.) Il passe au vainqueur avec la fortune. Il fait partie de ce hideux mobilier révolutionnaire que tout coup d'état heureux, que toute émeute triomphante trouve dans la rue et ramasse le lendemain de la victoire, et il a cela de fatal, ce terrible glaive, que chaque parti est destiné tour à tour à le tenir dans sa main et à le sentir sur sa tête. (\_Sensation générale\_.)

Ah! quand vous combinez une de ces lois de vengeance (\_Non! non! à droite\_), que les partis vainqueurs appellent lois de justice dans la bonne foi de leur fanatisme (\_mouvement\_), vous êtes bien imprudents

d'aggraver les peines et de multiplier les rigueurs. (\_Nouveau mouvement\_) Quant a moi, je ne sais pas moi-meme, dans cette epoque de trouble, l'avenir qui m'est reserve. Je plains d'une pitie fraternelle toutes les victimes actuelles, toutes les victimes possibles de nos temps revolutionnaires. Je hais et je voudrais briser tout ce qui peut servir d'arme aux violences. Or cette loi que vous faites est une loi redoutable qui peut avoir d'etranges contre-coups, c'est une loi perfide dont les retours sont inconnus. Et peut-etre, au moment ou je vous parle, savez-vous qui je defends contre vous? C'est vous! (\_Profonde sensation\_)

Oui, j'y insiste, vous ne savez pas vous-memes ce qu'a un jour donne, ce que, dans des circonstances possibles, votre propre loi fera de vous! (\_Agitation inexprimable. Les interruptions se croisent\_)

Vous vous recriez de ce cote, vous ne croyez pas a mes paroles. (\_A droite: Non! non!\_) Voyons. Vous pouvez fermer les yeux a l'avenir; mais les fermerez-vous au passe? L'avenir se conteste, le passe ne se recuse pas. Eh bien! tournez la tete, regardez a quelques annees en arriere. Supposez que les deux revolutions survenues depuis vingt ans aient ete vaincues par la royaute, supposez que votre loi de deportation eut existe alors, Charles X aurait pu l'appliquer a M. Thiers, et Louis-Philippe a M. Odilon Barrot. (\_Applaudissements a gauche\_)

M. ODILON BARROT, se levant.--Je demande a l'orateur la permission de l'interrompre.

M. VICTOR HUGO.--Volontiers.

M. ODILON BARROT.--Je n'ai jamais conspire; j'ai soutenu le dernier la monarchie; je ne conspirerai jamais, et aucune justice ne pourra pas plus m'atteindre dans l'avenir qu'elle n'aurait pu m'atteindre dans le passe. (\_Tres bien! a droite\_)

M. VICTOR HUGO.--M. Odilon Barrot, dont j'honore le noble caractere, s'est mepris sur le sens de mes paroles. Il a oublie qu'au moment ou je parlais, je ne parlais pas de la justice juste, mais de la justice injuste, de la justice politique, de la justice des partis. Or la justice injuste frappe l'homme juste, et pouvait et peut encore frapper M. Odilon Barrot. C'est ce que j'ai dit, et c'est ce que je maintiens. (\_Reclamations a droite\_)

Quand je vous parle des revanches de la destinee et de tout ce qu'une pareille loi peut contenir de contrecoups, vous murmurez. Eh bien! j'insiste encore! et je vous previens seulement que, si vous murmurez maintenant, vous murmurerez contre l'histoire. (\_Le silence se retablit.--Ecoutez!\_)

De tous les hommes qui ont dirige le gouvernement ou domine l'opinion depuis soixante ans, il n'en est pas un, pas un, entendez-vous bien? qui n'ait ete precipite, soit avant, soit apres. Tous les noms qui rappellent des triomphes rappellent aussi des catastrophes; l'histoire

les designe par des synonymes ou sont empreintes leurs disgraces, tous, depuis le captif d'Olmütz, qui avait été La Fayette, jusqu'au déporté de Sainte-Hélène, qui avait été Napoléon. (\_Mouvement.\_)

Voyez et réfléchissez. Qui a repris le trône de France en 1814? L'exilé de Hartwell. Qui a régné après 1830? Le proscrit de Reichenau, redevenu aujourd'hui le banni de Claremont. Qui gouverne en ce moment? Le prisonnier de Ham. (\_Profonde sensation.\_) Faites des lois de proscription maintenant! (\_Bravo! à gauche.\_)

Ah! que ceci vous instruisse! Que la leçon des uns ne soit pas perdue pour l'orgueil des autres!

L'avenir est un édifice mystérieux que nous bâtissons nous-mêmes de nos propres mains dans l'obscurité, et qui doit plus tard nous servir à tous de demeure. Un jour vient où il se referme sur ceux qui l'ont bâti. Ah! puisque nous le construisons aujourd'hui pour l'habiter demain, puisqu'il nous attend, puisqu'il nous saisira sans nul doute, composons-le donc, cet avenir, avec ce que nous avons de meilleur dans l'âme, et non avec ce que nous avons de pire; avec l'amour, et non avec la colère!

Faisons-le rayonnant et non ténébreux! faisons-en un palais et non une prison!

Messieurs, la loi qu'on vous propose est mauvaise, barbare, inique. Vous la repousserez. J'ai foi dans votre sagesse et dans votre humanité. Songez-y au moment du vote. Quand les hommes mettront dans une loi l'injustice, Dieu y met la justice, et il frappe avec cette loi ceux qui l'ont faite. (\_Mouvement général et prolongé.\_)

Un dernier mot, ou, pour mieux dire, une dernière prière, une dernière supplication.

Ah! croyez-moi, je m'adresse à vous tous, hommes de tous les partis qui siègez dans cette enceinte, et parmi lesquels il y a sur tous ces bancs tant de cœurs élevés et tant d'intelligences généreuses, croyez-moi, je vous parle avec une profonde conviction et une profonde douleur, ce n'est pas un bon emploi de notre temps que de faire des lois comme celle-ci! (\_Très bien! c'est vrai!\_) Ce n'est pas un bon emploi de notre temps que de nous tendre les uns aux autres des embûches dans une pénalité terrible et obscure, et de creuser pour nos adversaires des abîmes de misère et de souffrance où nous tomberons peut-être nous-mêmes! (\_Agitation.\_)

Mon Dieu! quand donc cesserons-nous de nous menacer et de nous déchirer? Nous avons pourtant autre chose à faire! Nous avons autour de nous les travailleurs qui demandent des ateliers, les enfants qui demandent des écoles, les vieillards qui demandent des asiles, le peuple qui demande du pain, la France qui demande de la gloire! (\_Bravo! à gauche.--On rit à droite.\_)

Nous avons une société nouvelle à faire sortir des entrailles de la

societe ancienne, et, quant a moi, je suis de ceux qui ne veulent sacrifier ni l'enfant ni la mere. (\_Mouvement.\_) Ah! nous n'avons pas le temps de nous hair! (\_Nouveau mouvement.\_)

La haine depense de la force, et, de toutes les manieres de depenser de la force, c'est la plus mauvaise. (\_Tres bien! bravo!\_) Reunissons fraternellement tous nos efforts, au contraire, dans un but commun, le bien du pays. Au lieu d'echafauder peniblement des lois d'irritation et d'animosite, des lois qui calomnient ceux qui les font (\_mouvement\_), cherchons ensemble, et cordialement, la solution du redoutable probleme de civilisation qui nous est pose, et qui contient, selon ce que nous en saurons faire, les catastrophes les plus fatales ou le plus magnifique avenir. (\_Bravo! a gauche.\_)

Nous sommes une generation predestinee, nous touchons a une crise decisive, et nous avons de bien plus grands et de bien plus effrayants devoirs que nos peres. Nos peres n'avaient que la France a servir; nous, nous avons la France a sauver. Non, nous n'avons pas le temps de nous hair! (\_Mouvement prolonge.\_) Je vote contre le projet de loi! (\_Acclamations a gauche et longs applaudissements.--La seance est suspendue, pendant que tout le cote gauche en masse descend et vient feliciter l'orateur au pied de la tribune.\_)

VI

## LE SUFFRAGE UNIVERSEL

[Note: Ce discours fut prononce durant la discussion du projet qui devint la funeste loi du 31 mai 1850. Ce projet avait ete prepare, de complicité avec M. Louis Bonaparte, par une commission speciale de dix-sept membres. (\_Note de l'editeur.\_)]

20 mai 1850.

Messieurs, la revolution de fevrier, et, pour ma part, puisqu'elle semble vaincue, puisqu'elle est calomniee, je chercherai toutes les occasions de la glorifier dans ce qu'elle a fait de magnanime et de beau (\_Tres bien! tres bien!\_), la revolution de fevrier avait eu deux magnifiques pensees. La premiere, je vous la rappelais l'autre jour, ce fut de monter jusqu'aux sommets de l'ordre politique et d'en arracher la peine de mort; la seconde, ce fut d'elever subitement les plus humbles regions de l'ordre social au niveau des plus hautes et d'y installer la souverainete.

Double et pacifique victoire du progres qui, d'une part, relevait l'humanite, qui, d'autre part, constituait le peuple, qui emplissait de lumiere en meme temps le monde politique et le monde social, et qui les regenerait et les consolidait tous deux a la fois, l'un par la clemence, l'autre par l'egalite. (\_Bravo! a gauche.\_)

Messieurs, le grand acte, tout ensemble politique et chretien, par

lequel la revolution de fevrier fit penetrer son principe jusque dans les racines memes de l'ordre social, fut l'etablissement du suffrage universel, fait capital, fait immense, evenement considerable qui introduisit dans l'etat un element nouveau, irrevocable, definitif. Remarquez-en, messieurs, toute la portee. Certes, ce fut une grande chose de reconnaitre le droit de tous, de composer l'autorite universelle de la somme des libertes individuelles, de dissoudre ce qui restait des castes dans l'unite auguste d'une souverainete commune, et d'emplir du meme peuple tous les compartiments du vieux monde social; certes, cela fut grand. Mais, messieurs, c'est surtout dans son action sur les classes qualifiees jusqu'alors classes inferieures qu'eclate la beaute du suffrage universel. (\_Rires ironiques a droite.\_)

Messieurs, vos rires me contraignent d'y insister. Oui, le merveilleux cote du suffrage universel, le cote efficace, le cote politique, le cote profond, ce ne fut pas de lever le bizarre interdit electoral qui pesait, sans qu'on put deviner pourquoi,--mais c'etait la sagesse des grands hommes d'etat de ce temps-la (\_on rit a gauche\_),--qui sont les memes que ceux de ce temps-ci...--(\_nouveaux rires approba a gauche\_); ce ne fut pas, dis-je, de lever le bizarre interdit electoral qui pesait sur une partie de ce qu'on nommait la classe moyenne, et meme de ce qu'on nommait la classe elevee; ce ne fut pas de restituer son droit a l'homme qui etait avocat, medecin, lettre, administrateur, officier, professeur, pretre, magistrat, et qui n'etait pas electeur; a l'homme qui etait jure, et qui n'etait pas electeur; a l'homme qui etait membre de l'institut, et qui n'etait pas electeur; a l'homme qui etait pair de France, et qui n'etait pas electeur; non, le cote merveilleux, je le repete, le cote profond, efficace, politique du suffrage universel, ce fut d'aller chercher dans les regions douloureuses de la societe, dans les bas-fonds, comme vous dites, l'etre courbe sous le poids des negations sociales, l'etre froisse qui, jusqu'alors, n'avait eu d'autre espoir que la revolte, et de lui apporter l'esperance sous une autre forme (\_Tres bien!\_), et de lui dire: Vote! ne te bats plus! (\_Mouvement.\_) Ce fut de rendre sa part de souverainete a celui qui jusque-la n'avait eu que sa part de souffrance! Ce fut d'aborder dans ses tenebres materielles et morales l'infortune qui, dans les extremités de sa detresse, n'avait d'autre arme, d'autre defense, d'autre ressource que la violence, et de lui retirer la violence, et de lui remettre dans les mains, a la place de la violence, le droit! (\_Bravos prolonges.\_)

Oui, la grande sagesse de cette revolution de fevrier qui, prenant pour base de la politique l'evangile (\_a droite: Quelle impiete!\_), institua le suffrage universel, sa grande sagesse, et en meme temps sa grande justice, ce ne fut pas seulement de confondre et de dignifier dans l'exercice du meme pouvoir souverain le bourgeois et le proletaire; ce fut d'aller chercher dans l'accablement, dans le delaissement, dans l'abandon, dans cet abaissement qui conseille si mal, l'homme de desespoir, et de lui dire: Espere! l'homme de colere, et de lui dire: Raisonne! le mendiant, comme on l'appelle, le vagabond, comme on l'appelle, le pauvre, l'indigent, le desherite, le malheureux, le miserable, comme on l'appelle, et de le sacrer citoyen!



( \_Acclamation a gauche.\_)

Voyez, messieurs, comme ce qui est profondément juste est toujours en meme temps profondément politique. Le suffrage universel, en donnant un bulletin a ceux qui souffrent, leur ote le fusil. En leur donnant la puissance, il leur donne le calme. Tout ce qui grandit l'homme l'apaise. ( \_Mouvement.\_)

Le suffrage universel dit a tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique: Soyez tranquilles, vous etes souverains. ( \_Sensation.\_)

Il ajoute: Vous souffrez? eh bien! n'aggravez pas vos souffrances, n'aggravez pas les detresses publiques par la revolte. Vous souffrez? eh bien! vous allez travailler vous-memes, des a present, au grand oeuvre de la destruction de la misere, par des hommes qui seront a vous, par des hommes en qui vous mettrez votre ame, et qui seront, en quelque sorte, votre main. Soyez tranquilles.

Puis, pour ceux qui seraient tentes d'etre recalcitrants, il dit:

--Avez-vous vote? Oui. Vous avez epuise votre droit, tout est dit. Quand le vote a parle, la souverainete a prononce. Il n'appartient pas a une fraction de defaire ni de refaire l'oeuvre collective. Vous etes citoyens, vous etes libres, votre heure reviendra, sachez l'attendre. En attendant, parlez, ecrivez, discutez, enseignez, eclairez; eclairez-vous, eclairez les autres. Vous avez a vous, aujourd'hui, la verite, demain la souverainete, vous etes forts. Quoi! deux modes d'action sont a votre disposition, le droit du souverain et le role du rebelle, vous choisiriez le role du rebelle! ce serait une sottise et ce serait un crime. ( \_Applaudissements a gauche.\_)

Voila les conseils que donne aux classes souffrantes le suffrage universel. ( \_Oui! oui! a gauche--Rires a droite.\_) Messieurs, dissoudre les animosites, desarmer les haines, faire tomber la cartouche des mains de la misere, relever l'homme injustement abaisse et assainir l'esprit malade par ce qu'il y a de plus pur au monde, le sentiment du droit librement exerce, reprendre a chacun le droit de force, qui est le fait naturel, et lui rendre en echange la part de souverainete, qui est le fait social, montrer aux souffrances une issue vers la lumiere et le bien-etre, eloigner les echeances revolutionnaires et donner a la societe, avertie, le temps de s'y preparer, inspirer aux masses cette patience forte qui fait les grands peuples, voila l'oeuvre du suffrage universel ( \_sensation profonde\_), oeuvre eminentement sociale au point de vue de l'etat, eminentement morale au point de vue de l'individu.

Meditez ceci, en effet: sur cette terre d'egalite et de liberte, tous les hommes respirent le meme air et le meme droit. ( \_Mouvement.\_) Il y a dans l'annee un jour ou celui qui vous obeit se voit votre pareil, ou celui qui vous sert se voit votre egal, ou chaque citoyen, entrant dans la balance universelle, sent et constate la pesanteur specifique du droit de cite, et ou le plus petit fait equilibre au plus grand.

( \_Bravo! a gauche.--On rit a droite.\_) Il y a un jour dans l'annee ou le gagne-pain, le journalier, le manoeuvre, l'homme qui traîne des fardeaux, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, juge le senat, prend dans sa main, durcie par le travail, les ministres, les representants, le president de la republique, et dit: La puissance, c'est moi! Il y a un jour dans l'annee ou le plus imperceptible citoyen, ou l'atome social participe a la vie immense du pays tout entier, ou la plus etroite poitrine se dilate a l'air vaste des affaires publiques; un jour ou le plus faible sent en lui la grandeur de la souverainete nationale, ou le plus humble sent en lui l'ame de la patrie! ( \_Applaudissements a gauche.--Rires et bruit a droite.\_) Quel accroissement de dignite pour l'individu, et par consequent de moralite! Quelle satisfaction, et par consequent quel apaisement! Regardez l'ouvrier qui va au scrutin. Il y entre, avec le front triste du proletaire accable, il en sort avec le regard d'un souverain. ( \_Acclamations a gauche.--Murmures a droite.\_)

Or qu'est-ce que tout cela, messieurs? C'est la fin de la violence, c'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'emeute, c'est la fin du fait materiel, et c'est le commencement du fait moral. ( \_Mouvement\_) C'est, si vous permettez que je rappelle mes propres paroles, le droit d'insurrection aboli par le droit de suffrage. ( \_Sensation.\_)

Eh bien! vous, legislatureurs charges par la providence de fermer les abimes et non de les ouvrir, vous qui etes venus pour consolider et non pour ebranler, vous, representants de ce grand peuple de l'initiative et du progres, vous, hommes de sagesse et de raison, qui comprenez toute la saintete de votre mission, et qui, certes, n'y faillirez pas, savez-vous ce que vient faire aujourd'hui cette loi fatale, cette loi aveugle qu'on ose si imprudemment vous presenter? ( \_Profond silence.\_)

Elle vient, je le dis avec un fremissement d'angoisse, je le dis avec l'anxiete douloureuse du bon citoyen epouvante des aventures ou l'on precipite la patrie, elle vient proposer a l'assemblee l'abolition du droit de suffrage pour les classes souffrantes, et, par consequent, je ne sais quel retablissement abominable et impie du droit d'insurrection. ( \_Mouvement prolonge.\_)

Voila toute la situation en deux mots. ( \_Nouveau mouvement.\_)

Oui, messieurs, ce projet, qui est toute une politique, fait deux choses, il fait une loi, et il cree une situation.

Une situation grave, inattendue, nouvelle, menacante, compliquee, terrible.

Allons au plus presse. Le tour de la loi, consideree en elle-meme, viendra. Examinons d'abord la situation.

Quoi! apres deux annees d'agitation et d'epreuves, inseparables, il faut bien le dire, de toute grande commotion sociale, le but etait

atteint!

Quoi! la paix etait faite! Quoi! le plus difficile de la solution, le procede, etait trouve, et, avec le procede, la certitude. Quoi! le mode de creation pacifique du progres etait substitue au mode violent; les impatiences et les coleres avaient desarme; l'echange du droit de revolte contre le droit de suffrage etait consommé; l'homme des classes souffrantes avait accepte, il avait doucement et noblement accepte. Nulle agitation, nulle turbulence. Le malheureux s'etait senti rehausse par la confiance sociale. Ce nouveau citoyen, ce souverain restaure, etait entre dans la cite avec une dignite sereine. (\_Applaudissements a gauche.--Depuis quelques instants, un bruit presque continuel, venant de certains bancs de la droite, se mele a la voix de l'orateur. M. Victor Hugo s'interrompt et se tourne vers la droite.\_)

Messieurs, je sais bien que ces interruptions calculees et systematiques (\_denegations a droite.--Oui! oui! a gauche\_) ont pour but de deconcerter la pensee de l'orateur (\_C'est vrai!\_) et de lui oter la liberte d'esprit, ce qui est une maniere de lui oter la liberte de la parole. (\_Tres bien!\_) Mais c'est la vraiment un triste jeu, et peu digne d'une grande assemblee. (\_Denegations a droite.\_) Quant a moi, je mets le droit de l'orateur sous la sauvegarde de la majorite vraie, c'est-a-dire de tous les esprits genereux et justes qui siegent sur tous les bancs et qui sont toujours les plus nombreux parmi les elus d'un grand peuple. (\_Tres bien! a gauche. --Silence a droite.\_)

Je reprends. La vie publique avait saisi le proletaire sans l'etonner ni l'enivrer. Les jours d'election etaient pour le pays mieux que des jours de fete, c'etaient des jours de calme. (\_C'est vrai!\_) En presence de ce calme, le mouvement des affaires, des transactions, du commerce, de l'industrie, du luxe, des arts, avait repris; les pulsations de la vie reguliere revenaient. Un admirable resultat etait obtenu. Un imposant traite de paix etait signe entre ce qu'on appelle encore le haut et le bas de la societe. (\_Oui! oui!\_)

Et c'est la le moment que vous choisissez pour tout remettre en question! Et ce traite signe, vous le dechirez! (\_Mouvement.\_) Et c'est precisement cet homme, le dernier sur l'echelle de vie, qui, maintenant, esperait remonter, peu a peu et tranquillement, c'est ce pauvre, c'est ce malheureux, naguere redoutable, maintenant reconcilie, apaise, confiant, fraternel, c'est lui que votre loi va chercher! Pourquoi? Pour faire une chose insensee, indigne, odieuse, anarchique, abominable! pour lui reprendre son droit de suffrage! pour l'arracher aux idees de paix, de conciliation, d'esperance, de justice, de concorde, et, par consequent, pour le rendre aux idees de violence! Mais quels hommes de desordre etes-vous donc? (\_Nouveau mouvement.\_)

Quoi! le port etait trouve, et c'est vous qui recommencez les aventures! Quoi! le pacte etait conclu, et c'est vous qui le violez!

Et pourquoi cette violation du pacte? pourquoi cette agression en pleine paix? pourquoi ces emportements? pourquoi cet attentat? pourquoi cette folie? Pourquoi? je vais vous le dire. C'est parce qu'il a plu au peuple, apres avoir nomme qui vous vouliez, ce que vous avez trouve fort bon, de nommer qui vous ne vouliez pas, ce que vous trouvez mauvais. C'est parce qu'il a juge dignes de son choix des hommes que vous jugiez dignes de vos insultes. C'est parce qu'il est presumable qu'il a la hardiesse de changer d'avis sur votre compte depuis que vous etes le pouvoir, et qu'il peut comparer les actes aux programmes, et ce qu'on avait promis avec ce qu'on a tenu. (\_C'est cela!\_) C'est parce qu'il est probable qu'il ne trouve pas votre gouvernement completement sublime. (\_Tres bien!--On rit.\_) C'est parce qu'il semble se permettre de ne pas vous admirer comme il convient. (\_Tres bien! tres bien!--Mouvement.\_) C'est parce qu'il ose user de son vote a sa fantaisie, ce peuple, parce qu'il parait avoir cette audace inouie de s'imaginer qu'il est libre, et que, selon toute apparence, il lui passe par la tete cette autre idee etrange qu'il est souverain. (\_Tres bien!\_) C'est, enfin, parce qu'il a l'insolence de vous donner un avis sous cette forme pacifique du scrutin et de ne pas se prosterner purement et simplement a vos pieds. (\_Mouvement.\_) Alors vous vous indignez, vous vous mettez en colere, vous declarez la societe en danger, vous vous ecriez: Nous allons te chatier, peuple! Nous allons te punir, peuple! Tu vas avoir affaire a nous, peuple!--Et comme ce maniaque de l'histoire, vous battez de verges l'ocean! (\_Acclamation a gauche.\_)

Que l'assemblee me permette ici une observation qui, selon moi, eclaire jusqu'au fond, et d'un jour vrai et rassurant, cette grande question du suffrage universel.

Quoi! le gouvernement veut restreindre, amoindrir, emonder, mutiler le suffrage universel! Mais y a-t-il bien reflechi? Mais voyons, vous, ministres, hommes serieux, hommes politiques, vous rendez-vous bien compte de ce que c'est que le suffrage universel? le suffrage universel vrai, le suffrage universel sans restrictions, sans exclusions, sans defiances, comme la revolution de fevrier l'a etabli, comme le comprennent et le veulent les hommes de progres? (\_Au banc des ministres: C'est de l'anarchie. Nous ne voulons pas de ca!\_)

Je vous entends, vous me repondez:--Nous n'en voulons pas! c'est le mode de creation de l'anarchie!--(\_Oui! oui! a droite.\_) Eh bien! c'est precisement tout le contraire. C'est le mode de creation du pouvoir. (\_Bravo! a gauche.\_) Oui, il faut le dire et le dire bien haut, et j'y insiste, ceci, selon moi, devrait eclairer toute cette discussion: ce qui sort du suffrage universel, c'est la liberte, sans nul doute, mais c'est encore plus le pouvoir que la liberte!

Le suffrage universel, au milieu de toutes nos oscillations orageuses, cree un point fixe. Ce point fixe, c'est la volonte nationale legalement manifestee; la volonte nationale, robuste amarre de l'etat, ancre d'airain qui ne casse pas et que viennent battre vainement tour a tour le flux des revolutions et le reflux des reactions! (\_Profonde sensation.\_)

Et, pour que le suffrage universel puisse créer ce point fixe, pour qu'il puisse dégager la volonté nationale dans toute sa plénitude souveraine, il faut qu'il n'ait rien de contestable (\_C'est vrai! c'est cela!\_); il faut qu'il soit bien réellement le suffrage universel, c'est-à-dire qu'il ne laisse personne, absolument personne en dehors du vote; qu'il fasse de la chose de tous, sans exception; car, en pareille matière, faire une exception, c'est commettre une usurpation (\_Bravo! à gauche\_); il faut, en un mot, qu'il ne laisse à qui que ce soit le droit redoutable de dire à la société: Je ne te connais pas! (\_Mouvement prolongé.\_)

À ces conditions, le suffrage universel produit le pouvoir, un pouvoir colossal, un pouvoir supérieur à tous les assauts, même les plus terribles; un pouvoir qui pourra être attaqué, mais qui ne pourra être renversé, témoin le 15 mai, témoin le 23 juin (\_C'est vrai! c'est vrai!\_); un pouvoir invincible parce qu'il pose sur le peuple, comme Antée parce qu'il pose sur la terre! (\_Applaudissements à gauche.\_) Oui, grâce au suffrage universel, vous créez et vous mettez au service de l'ordre un pouvoir où se condense toute la force de la nation; un pouvoir pour lequel il n'y a qu'une chose qui soit impossible, c'est de détruire son principe, c'est de tuer ce qui l'a engendré. (\_Nouveaux applaudissements à gauche.\_)

Grâce au suffrage universel, dans notre époque où flottent et s'écroulent toutes les fictions, vous trouvez le fond solide de la société. Ah! vous êtes embarrassés du suffrage universel, hommes d'état! ah! vous ne savez que faire du suffrage universel! Grand Dieu! c'est le point d'appui, l'inebranlable point d'appui qui suffirait à un Archimède politique pour soulever le monde! (\_Longue acclamation à gauche.\_)

Ministres, hommes qui nous gouvernez, en détruisant le caractère intégral du suffrage universel, vous attendez au principe même du pouvoir, du seul pouvoir possible aujourd'hui! Comment ne voyez-vous pas cela?

Tenez, voulez-vous que je vous le dise? Vous ne savez pas vous-mêmes ce que vous êtes ni ce que vous faites. Je n'accuse pas vos intentions, j'accuse votre aveuglement. Vous vous croyez, de bonne foi, des conservateurs, des reconstituteurs de la société, des organisateurs? Eh bien! je suis fâché de détruire votre illusion; à votre insu, candidement, innocemment, vous êtes des révolutionnaires! (\_Longue et universelle sensation.\_)

Oui! et des révolutionnaires de la plus dangereuse espèce, des révolutionnaires de l'espèce naïve! (\_Hilarité générale.\_) Vous avez, et plusieurs d'entre vous l'ont déjà prouvé, ce talent merveilleux de faire des révolutions sans le voir, sans le vouloir et sans le savoir (\_nouvelle hilarité\_), en voulant faire autre chose! (\_On rit.--Très bien! très bien!\_) Vous nous dites: Soyez tranquilles! Vous saisissez dans vos mains, sans vous douter de ce que cela pèse, la France, la société, le présent, l'avenir, la civilisation, et vous les laissez

tomber sur le pave par maladresse! Vous faites la guerre a l'abime en vous y jetant tete baissee! (\_Long mouvement.--M. d'Hautpoul rit.\_)

Eh bien! l'abime ne s'ouvrira pas! (\_Sensation.\_) Le peuple ne sortira pas de son calme! Le peuple calme, c'est l'avenir sauve. (\_Applaudissements a gauche.--Rumeurs a droite.\_)

L'intelligente et genereuse population parisienne sait cela, voyez-vous, et, je le dis sans comprendre que de telles paroles puissent eveiller des murmures, Paris offrira ce grand et instructif spectacle que si le gouvernement est revolutionnaire, le peuple sera conservateur. (\_Bravo! bravo!--Rires a droite.\_)

Il a a conserver, en effet, ce peuple, non-seulement l'avenir de la France, mais l'avenir de toutes les nations! Il a a conserver le progres humain dont la France est l'ame, la democratie dont la France est le foyer, et ce travail magnifique que la France fait et qui, des hauteurs de la France, se repand sur le monde, la civilisation par la liberte! (\_Explosion de bravos.\_) Oui, le peuple sait cela, et quoi qu'on fasse, je le repete, il ne remuera pas. Lui qui a la souverainete, il saura aussi avoir la majeste. (\_Mouvement.\_) Il attendra, impassible, que son jour, que le jour infaillible, que le jour legal se leve! Comme il le fait deja depuis huit mois, aux provocations quelles qu'elles soient, aux agressions quelles qu'elles soient, il opposera la formidable tranquillite de la force, et il regardera, avec le sourire indigne et froid du dedain, vos pauvres petites lois, si furieuses et si faibles, defier l'esprit du siecle, defier le bon sens public, defier la democratie, et enfoncer leurs malheureux petits ongles dans le granit du suffrage universel! (\_Acclamation prolongee a gauche.\_)

Messieurs, un dernier mot. J'ai essaye de caracteriser la situation. Avant de descendre de cette tribune, permettez-moi de caracteriser la loi.

Cette loi, comme brandon revolutionnaire, les hommes du progres pourraient la redouter; comme moyen electoral, ils la dedaignent.

Ce n'est pas qu'elle soit mal faite, au contraire. Tout inefficace qu'elle est et qu'elle sera, c'est une loi savante, c'est une loi construite dans toutes les regles de l'art. Je lui rends justice. (\_On rit.\_)

Tenez, voyez, chaque detail est une habilete. Passons, s'il vous plait, cette revue instructive. (\_Nouveaux rires.--Tres bien!\_)

A la simple residence decretee par la constituante, elle substitue sournoisement le domicile. Au lieu de six mois, elle ecrit trois ans, et elle dit: C'est la meme chose. (\_Denegations a droite.\_) A la place du principe de la permanence des listes, necessaire a la sincerite de l'election, elle met, sans avoir l'air d'y toucher (\_on rit\_), le principe de la permanence du domicile, attentatoire au droit de l'electeur. Sans en dire un mot, elle biffe l'article 104 du code

civil, qui n'exige pour la constatation du domicile qu'une simple declaration, et elle remplace cet article 104 par le cens indirectement retabli, et, a defaut du cens, par une sorte d'assujettissement electoral mal deguise de l'ouvrier au patron, du serviteur au maitre, du fils au pere. Elle cree ainsi, imprudence melee a tant d'habilites, une sourde guerre entre le patron et l'ouvrier, entre le domestique et le maitre, et, chose coupable, entre le pere et le fils. (\_Mouvement.--C'est vrai!\_)

Ce droit de suffrage, qui, je crois l'avoir demontre, fait partie de l'entite du citoyen, ce droit de suffrage sans lequel le citoyen n'est pas, ce droit qui fait plus que le suivre, qui s'incorpore a lui, qui respire dans sa poitrine, qui coule dans ses veines avec son sang, qui va, vient et se meut avec lui, qui est libre avec lui, qui naît avec lui pour ne mourir qu'avec lui, ce droit imperdable, essentiel, personnel, vivant, sacre (\_on rit a droite\_), ce droit, qui est le souffle, la chair et l'ame d'un homme, votre loi le prend a l'homme et le transporte a quoi? A la chose inanimee, au logis, au tas de pierres, au numero de la maison! Elle attache l'electeur a la glebe! (\_Bravos a gauche.--Murmures a droite.\_)

Je continue.

Elle entreprend, elle accomplit, comme la chose la plus simple du monde, cette enormite, de faire supprimer par le mandataire le titre du mandant. (\_Mouvement.\_) Quoi encore? Elle chasse de la cite legale des classes entieres de citoyens, elle proscrit en masse de certaines professions liberales, les artistes dramatiques, par exemple, que l'exercice de leur art contraint a changer de residence a peu pres tous les ans.

A DROITE.--Les comediens dehors! Eh bien! tantmieux.

M. VICTOR HUGO.--Je constate, et le \_Moniteur\_ constatera que, lorsque j'ai deplore l'exclusion d'une classe de citoyens digne entre toutes d'estime et d'interet, de ce cote on a ri et on a dit: Tant mieux!

A DROITE.--Oui! oui!

M. TH. BAC.--C'est l'excommunication qui revient. Vos peres jetaient les comediens hors de l'eglise, vous faites mieux, vous les jetez hors de la societe. (\_Tres bien! a gauche.\_)

A DROITE.--Oui! oui!

M. VICTOR HUGO.--Passons. Je continue l'examen de votre loi. Elle assimile, elle identifie l'homme condamne pour delit commun et l'ecrivain frappe pour delit de presse. (\_A droite: Elle fait bien!\_) Elle les confond dans la meme indignite et dans la meme exclusion. (\_A droite: Elle a raison!\_) De telle sorte que si Voltaire vivait, comme le present systeme, qui cache sous un masque d'austerite transparente son intolerance religieuse et son intolerance politique (\_mouvement\_), ferait certainement condamner Voltaire pour offense a la morale

publique et religieuse.... (\_A droite: Oui! oui! et l'on ferait tres bien!...--M. Thiers et M. de Montalembert s'agitent sur leur banc.\_)

M. TH. BAC.--Et Beranger! il serait indigne!

AUTRES voix.--Et M. Michel Chevalier!

M. VICTOR HUGO.--Je n'ai voulu citer aucun vivant. J'ai pris un des plus grands et des plus illustres noms qui soient parmi les peuples, un nom qui est une gloire de la France, et je vous dis: Voltaire tomberait sous votre loi, et vous auriez sur la liste des exclusions et des indignites le repris de justice Voltaire. (\_Long mouvement.\_)

A DROITE.--Et ce serait tres bien! (\_Inexprimable agitation sur tous les bancs.\_)

M. VICTOR HUGO \_reprend\_:--Ce serait tres bien, n'est-ce pas? Oui, vous auriez sur vos listes d'exclus et d'indignes le repris de justice Voltaire (\_nouveau mouvement\_), ce qui ferait grand plaisir a Loyola! (\_Applaudissements a gauche et longs eclats de rire.\_)

Que vous dirai-je? Cette loi construit, avec une adresse funeste, tout un systeme de formalites et de delais qui entrainent des decheances. Elle est pleine de pieges et de trappes ou se perdra le droit de trois millions d'hommes! (\_Vive sensation.\_) Messieurs, cette loi viole, ceci resume tout, ce qui est anterieur et superieur a la constitution, la souverainete de la nation. (\_Oui! oui!\_)

Contrairement au texte formel de l'article premier de cette constitution, elle attribue a une fraction du peuple l'exercice de la souverainete qui n'appartient qu'a l'universalite des citoyens, et elle fait gouverner feodalement trois millions d'exclus par six millions de privileges. Elle institue des ilotes (\_mouvement\_), fait monstrueux! Enfin, par une hypocrisie qui est en meme temps une supreme ironie, et qui, du reste, complete admirablement l'ensemble des sincerites regnantes, lesquelles appellent les proscriptions romaines amnisties, et la servitude de l'enseignement liberte (\_Bravo!\_), cette loi continue de donner a ce suffrage restreint, a ce suffrage inutile, a ce suffrage privilegie, a ce suffrage des domicilies, le nom de suffrage universel! Ainsi, ce que nous discutons en ce moment, ce que je discute, moi, a cette tribune, c'est la loi du suffrage universel! Messieurs, cette loi, je ne dirai pas, a Dieu ne plaise! que c'est Tartuffe qui l'a faite, mais j'affirme que c'est Escobar qui l'a baptisee. (\_Vifs applaudissements et hilarite sur tous les bancs.\_)

Eh bien! j'y insiste, avec toute cette complication de finesses, avec tout cet enchevêtrement de pieges, avec tout cet entassement de ruses, avec tout cet echafaudage de combinaisons et d'expedients, savez-vous si, par impossible, elle est jamais appliquee, quel sera le resultat de cette loi? Neant. (\_Sensation.\_)

Neant pour vous qui la faites. (\_A droite: C'est notre affaire!\_)



C'est que, comme je vous le disais tout a l'heure, votre projet de loi est temeraire, violent, monstrueux, mais il est chetif. Rien n'egale son audace, si ce n'est son impuissance. (\_Oui! c'est vrai!\_) Ah! s'il ne faisait pas courir a la paix publique l'immense risque que je viens de signaler a cette grande assemblee, je vous dirais: Mon Dieu! qu'on le vote! il ne pourra rien et il ne fera rien. Les electeurs maintenus vengeront les electeurs supprimes. La reaction aura recrute pour l'opposition. Comptez-y. Le souverain mutile sera un souverain indigne. (\_Vive approbation a gauche.\_)

Allez, faites! retranchez trois millions d'electeurs, retranchez-en quatre, retranchez-en huit millions sur neuf. Fort bien! Le resultat sera le meme pour vous, sinon pire. (\_Oui! oui!\_) Ce que vous ne retranchez pas, ce sont vos fautes (\_mouvement\_); ce sont tous les contre-sens de votre politique de compression; c'est votre incapacite fatale (\_rires au banc des ministres\_); c'est votre ignorance du pays actuel; c'est l'antipathie qu'il vous inspire et l'antipathie que vous lui inspirez. (\_Nouveau mouvement.\_) Ce que vous ne retranchez pas, c'est le temps qui marche, c'est l'heure qui sonne, c'est la terre qui tourne, c'est le mouvement ascendant des idees, c'est la progression decroissante des prejuges, c'est l'ecartement de plus en plus profond entre le siecle et vous, entre les jeunes generations et vous, entre l'esprit de liberte et vous, entre l'esprit de philosophie et vous. (\_Tres bien! tres bien!\_)

Ce que vous ne retranchez pas, c'est ce fait invincible, que, pendant que vous allez d'un cote, la nation va de l'autre, que ce qui est pour vous l'orient est pour elle le couchant, et que vous tournez le dos a l'avenir, tandis que ce grand peuple de France, la face tout inondee de lumiere par l'aube de l'humanite nouvelle qui se leve, tourne le dos au passe! (\_Explosion de bravos a gauche.\_)

Tenez, faites-en votre sacrifice! que cela vous plaise ou non, le passe est le passe. (\_Bravos.\_) Essayez de raccommoder ses vieux essieux et ses vieilles roues, attelez-y dix-sept hommes d'etat si vous voulez. (\_Rire universel.\_) Dix-sept hommes d'etat de renfort! (\_Nouveaux rires prolonges.\_) Trainez-le au grand jour du temps present, eh bien! quoi! ce sera toujours le passe! On verra mieux sa decrepitude, voila tout. (\_Rires et applaudissements a gauche.--Murmures a droite.\_)

Je me resume et je finis.

Messieurs, cette loi est invalide, cette loi est nulle, cette loi est morte meme avant d'etre nee. Et savez-vous ce qui la tue? C'est qu'elle ment! (\_Profonde sensation.\_) C'est qu'elle est hypocrite dans le pays de la franchise, c'est qu'elle est deloyale dans le pays de l'honnetete! C'est qu'elle n'est pas juste, c'est qu'elle n'est pas vraie, c'est qu'elle cherche en vain a creer une fausse justice et une fausse verite sociales! Il n'y a pas deux justices et deux verites. Il n'y a qu'une justice, celle qui sort de la conscience, et il n'y a qu'une verite, celle qui vient de Dieu! Hommes qui nous gouvernez,

savez-vous ce qui tue votre loi? C'est qu'au moment ou elle vient furtivement dérober le bulletin, voler la souverainete dans la poche du faible et du pauvre, elle rencontre le regard severe, le regard terrible de la probite nationale! lumiere foudroyante sous laquelle votre oeuvre de tenebres s'évanouit. (\_Mouvement prolonge.\_)

Tenez, prenez-en votre parti. Au fond de la conscience de tout citoyen, du plus humble comme du plus grand, au fond de l'ame--j'accepte vos expressions--du dernier mendiant, du dernier vagabond, il y a un sentiment sublime, sacre, indestructible, incorruptible, eternel, le droit! (\_sensation\_) ce sentiment, qui est l'element de la raison de l'homme; ce sentiment, qui est le granit de la conscience humaine; le droit, voila le rocher sur lequel viennent echouer et se briser les iniquites, les hypocrisies, les mauvais desseins, les mauvaises lois, les mauvais gouvernements! Voila l'obstacle cache, invisible, obscurément perdu au plus profond des esprits, mais incessamment present et debout, auquel vous vous heurterez toujours, et que vous n'userez jamais, quoi que vous fassiez! (\_Non! non!\_) Je vous le dis, vous perdez vos peines. Vous ne le deracinez pas! vous ne l'ébranlez pas! Vous arracheriez plutot l'ecueil du fond de la mer que le droit du coeur du peuple! (\_Acclamations a gauche.\_)

Je vote contre le projet de loi. (\_La seance est suspendue au milieu d'une inexprimable agitation.\_)

VII

REPLIQUE A M. DE MONTALEMBERT

23 mai 1850.

M. VICTOR HUGO.--Je demande la parole pour un fait personnel. (\_Mouvement.\_)

M. LE PRESIDENT.--M. Victor Hugo a la parole.

M. VICTOR HUGO, \_a la tribune\_. (\_Profond silence.\_)

--Messieurs, dans des circonstances graves comme celles que nous traversons, les questions personnelles ne sont bonnes, selon moi, qu'a faire perdre du temps aux assemblees, et si trois honorables orateurs, M. Jules de Lasteyrie, un deuxieme dont le nom m'échappe (\_on rit a gauche, tous les regards se portent sur M. Bechard\_), et M. de Montalembert, n'avaient pas tous les trois, l'un apres l'autre, dirige contre moi, avec une persistance singuliere, la meme etrange allegation, je ne serais certes pas monte a cette tribune.

J'y monte en ce moment pour n'y dire qu'un mot. Je laisse de cote les attaques passionnees qui m'ont fait sourire. L'honorable general Cavaignac a dit noblement hier qu'il dedaignait de certains eloges; je dedaigne, moi, de certaines injures (\_sensation\_), et je vais purement

et simplement au fait.

L'honorable M. de Lasteyrie a dit, et les deux honorables orateurs ont repete apres lui, avec des formes variees, que j'avais glorifie plus d'un pouvoir, et que par consequent mes opinions etaient mobiles, et que j'etais aujourd'hui en contradiction avec moi-meme.

Si mes honorables adversaires entendent faire allusion par la aux vers royalistes, inspire du reste par le sentiment le plus candide et le plus pur, que j'ai faits dans mon adolescence, dans mon enfance meme, quelques-uns avant l'age de quinze ans, ce n'est qu'une puerilite, et je n'y reponds pas. (\_Mouvement.\_) Mais si c'est aux opinions de l'homme qu'ils s'adressent, et non a celles de l'enfant (\_Tres bien! a gauche.--Rires a droite\_), voici ma reponse (\_Ecoutez! ecoutez!\_):

Je vous livre a tous, a tous mes adversaires, soit dans cette assemblee, soit hors de cette assemblee, je vous livre, depuis l'annee 1827, epoque ou j'ai eu age d'homme, je vous livre tout ce que j'ai ecrit, vers ou prose; je vous livre tout ce que j'ai dit a toutes les tribunes, non seulement a l'assemblee legislative, mais a l'assemblee constituante, mais aux reunions electorales, mais a la tribune de l'institut, mais a la tribune de la chambre des pairs. (\_Mouvement.\_)

Je vous livre, depuis cette epoque, tout ce que j'ai ecrit partout ou j'ai ecrit, tout ce que j'ai dit partout ou j'ai parle, je vous livre tout, sans rien retenir, sans rien reserver, et je vous porte a tous, du haut de cette tribune, le defi de trouver dans tout cela, dans ces vingt-trois annees de l'ame, de la vie et de la conscience d'un homme, toutes grandes ouvertes devant vous, une page, une ligne, un mot, qui, sur quelque question de principes que ce soit, me mette en contradiction avec ce que je dis et avec ce que je suis aujourd'hui! (\_Bravo! bravo!--Mouvement prolonge.\_)

Explorez, fouillez, cherchez, je vous ouvre tout, je vous livre tout; imprimez mes anciennes opinions en regard de mes nouvelles, je vous en defie. (\_Nouveau mouvement.\_)

Si ce defi n'est pas releve, si vous reculez devant ce defi, je le dis et je le declare une fois pour toutes, je ne repondrai plus a cette nature d'attaques que par un profond dedain, et je les livrerai a la conscience publique, qui est mon juge et le votre! (\_Acclamations a gauche.\_)

M. de Montalembert a dit,--en verite j'eprouve quelque pudeur a repeter de telles paroles,--il a dit que j'avais flatte toutes les causes et que je les avais toutes reniees. Je le somme de venir dire ici quelles sont les causes que j'ai flattees et quelles sont les causes que j'ai reniees.

Est-ce Charles X dont j'ai honore l'exil au moment de sa chute, en 1830, et dont j'ai honore la tombe apres sa mort, en 1836? (\_Sensation.\_)

VOIX A DROITE.--Antithese!

M. VICTOR HUGO.--Est-ce madame la duchesse de Berry, dont j'ai fletri le vendeur et condamne l'acheteur? (\_Tous les yeux se tournent vers M. Thiers.\_)

M. LE PRESIDENT, \_s'adressant a la gauche\_--Maintenant, vous etes satisfaits; faites silence. (\_Exclamations a gauche.\_)

M. VICTOR HUGO.--Monsieur Dupin, vous n'avez pas dit cela a la droite hier, quand elle applaudissait.

M. LE PRESIDENT.--Vous trouvez mauvais quand on rit, mais vous trouvez bon quand on applaudit. L'un et l'autre sont contraires au reglement. (\_Les applaudissements de la gauche redoublent.\_)

M. DE LA MOSKOWA.--Monsieur le president, rappelez-vous le principe de la libre defense des accuses.

M. VICTOR HUGO.--Je continue l'examen des causes que j'ai flattees et que j'ai reniees.

Est-ce Napoleon, pour la famille duquel j'ai demande la rentree sur le sol de la patrie, au sein de la chambre des pairs, contre des amis actuels de M. de Montalembert, que je ne veux pas nommer, et qui, tout couverts des bienfaits de l'empereur, levaient la main contre le nom de l'empereur? (\_Tous les regards cherchent M. de Montebello.\_)

Est-ce, enfin, madame la duchesse d'Orleans dont j'ai, l'un des derniers, le dernier peut-etre, sur la place de la Bastille, le 24 fevrier, a deux heures de l'apres-midi, en presence de trente mille hommes du peuple armes, proclame la regence, parce que je me souvenais de mon serment de pair de France? (\_Mouvement.\_) Messieurs, je suis en effet un homme etrange, je n'ai prete dans ma vie qu'un serment, et je l'ai tenu! (\_Tres bien! tres bien!\_)

Il est vrai que depuis que la republique est etablie, je n'ai pas conspire contre la republique; est-ce la ce qu'on me reproche? (\_Applaudissements a gauche.\_) Messieurs, je dirai a l'honorable M. de Montalembert: Dites donc quelles sont les causes que j'ai reniees; et, quant a vous, je ne dirai pas quelles sont les causes que vous avez flattees et que vous avez reniees, parce que je ne me sers pas legerement de ces mots-la. Mais je vous dirai quels sont les drapeaux que vous avez, tristement pour vous, abandonnes. Il y en a deux: le drapeau de la Pologne et le drapeau de la liberte. (\_A gauche: Tres bien! tres bien!\_)

M. JULES DE LASTEYRIE.--Le drapeau de la Pologne, nous l'avons abandonne le 15 mai.

M. VICTOR HUGO.--Un dernier mot.

L'honorable M. de Montalembert m'a reproche hier amerement le crime

d'absence. Je lui reponds:--Oui, quand je serai epuise de fatigue par une heure et demie de lutttes contre MM. les interrupteurs ordinaires de la majorite (\_cris a droite\_), qui recommencent, comme vous voyez! (\_Rires a gauche.\_)

Quand j'aurai la voix eteinte et brisee, quand je ne pourrai plus prononcer une parole, et vous voyez que c'est a peine si je puis parler aujourd'hui (\_la voix de l'orateur est, en effet, visiblement alteree\_); quand je jugerai que ma presence muette n'est pas necessaire a l'assemblee; surtout quand il ne s'agira que de lutttes personnelles, quand il ne s'agira que de vous et de moi, oui, monsieur de Montalembert, je pourrai vous laisser la satisfaction de me foudroyer a votre aise, moi absent, et je me reposerai pendant ce temps-la.

(\_Longs eclats de rire a gauche et applaudissements.\_) Oui, je pourrai n'etre pas present! Mais attaquez, par votre politique, vous et le parti clerical (\_mouvement\_), attaquez les nationalites opprimees, la Hongrie suppliciee, l'Italie garrottee, Rome crucifiee (\_profonde sensation\_); attaquez le genie de la France par votre loi d'enseignement; attaquez le progres humain par votre loi de deportation; attaquez le suffrage universel par votre loi de mutilation; attaquez la souverainete du peuple, attaquez la democratie, attaquez la liberte, et vous verrez, ces jours-la, si je suis absent!

(\_Explosion de bravos.--L'orateur, en descendant de la tribune, est entoure d'une foule de membres qui le felicitent, et regagne sa place, suivi par les applaudissements de toute la gauche.--La seance est un moment suspendue.\_)

VIII

## LA LIBERTE DE LA PRESSE

[Note: Depuis le 24 fevrier 1848, les journaux etaient affranchis de l'impot du timbre.

Dans l'espoir de tuer, sous une loi d'impot, la presse republicaine, M. Louis Bonaparte fit presenter a l'assemblee une loi fiscale, qui retablissait le timbre sur les feuilles periodiques.

Une entente cordiale, scellee par la loi du 31 mai, regnait alors entre le president de la republique et la majorite de la legislative. La commission nommee par la droite donna un assentiment complet a la loi proposee.

Sous l'apparence d'une simple disposition fiscale, le projet soulevait la grande question de la liberte de la presse.

C'est l'epoque ou M. Rouher disait: \_la catastrophe de Fevrier.\_

(\_Note de l'editeur.\_)]

9 juillet 1850.

Messieurs, quoique les verites fondamentales, qui sont la base de toute democratie, et en particulier de la grande democratie francaise, aient recu le 31 mai dernier une grave atteinte, comme l'avenir n'est jamais ferme, il est toujours temps de les rappeler a une assemblee legislative. Ces verites, selon moi, les voici:

La souverainete du peuple, le suffrage universel, la liberte de la presse, sont trois choses identiques, ou, pour mieux dire, c'est la meme chose sous trois noms differents. A elles trois, elles constituent notre droit public tout entier; la premiere en est le principe, la seconde en est le mode, la troisieme en est le verbe. La souverainete du peuple, c'est la nation a l'etat abstrait, c'est l'ame du pays. Elle se manifeste sous deux formes; d'une main, elle ecrit, c'est la liberte de la presse; de l'autre, elle vote, c'est le suffrage universel.

Ces trois choses, ces trois faits, ces trois principes, lies d'une solidarite essentielle, faisant chacun leur fonction, la souverainete du peuple vivifiant, le suffrage universel gouvernant, la presse eclairant, se confondent dans une etroite et indissoluble unite, et cette unite, c'est la republique.

Et voyez comme toutes les verites se retrouvent et se rencontrent, parce qu'ayant le meme point de depart elles ont necessairement le meme point d'arrivee! La souverainete du peuple cree la liberte, le suffrage universel cree l'egalite, la presse, qui l'ait le jour dans les esprits, cree la fraternite. Partout ou ces trois principes, souverainete du peuple, suffrage universel, liberte de la presse, existent dans leur puissance et dans leur plenitude, la republique existe, meme sous le mot monarchie. La, ou ces trois principes sont amoindris dans leur developpement, opprimes dans leur action, meconnus dans leur solidarite, contestes dans leur majeste, il y a monarchie ou oligarchie, meme sous le mot republique.

Et c'est alors, comme rien n'est plus dans l'ordre, qu'on peut voir ce phenomene monstrueux d'un gouvernement renie par ses propres fonctionnaires. Or, d'etre renie a etre trahi il n'y a qu'un pas.

Et c'est alors que les plus fermes coeurs se prennent a douter des revolutions, ces grands evenements maladroits qui font sortir de l'ombre en meme temps de si hautes idees et de si petits hommes (\_applaudissements\_) des revolutions, que nous proclamons des bienfaits quand nous voyons leurs principes, mais qu'on peut, certes, appeler des catastrophes quand on voit leurs ministres! (\_Acclamations\_)

Je reviens, messieurs, a ce que je disais.

Prenons-y garde et ne l'oublions jamais, nous législateurs, ces trois principes, peuple souverain, suffrage universel, presse libre, vivent d'une vie commune. Aussi voyez comme ils se défendent réciproquement! La Liberté de la presse est-elle en péril, le suffrage universel se lève et la protège. Le suffrage universel est-il menacé, la presse accourt et le défend. Messieurs, toute atteinte à la liberté de la presse, toute atteinte au suffrage universel est un attentat contre la souveraineté nationale. La liberté mutilée, c'est la souveraineté paralysée. La souveraineté du peuple n'est pas, si elle ne peut agir et si elle ne peut parler. Or, entraver le suffrage universel, c'est lui ôter l'action; entraver la liberté de la presse, c'est lui ôter la parole.

Eh bien, messieurs, la première moitié de cette entreprise redoutable (le mouvement) a été faite le 31 mai dernier. On veut aujourd'hui faire la seconde. Tel est le but de la loi proposée. C'est le procès de la souveraineté du peuple qui s'instruit, qui se poursuit et qu'on veut mener à fin. (Oui! oui! c'est cela!) Il m'est impossible, pour ma part, de ne pas avertir l'assemblée.

Messieurs, je l'avouerai, j'ai cru un moment que le cabinet renoncerait à cette loi.

Il me semblait, en effet, que la liberté de la presse était déjà toute livrée au gouvernement. La jurisprudence aidant, on avait contre la pensée tout un arsenal d'armes parfaitement inconstitutionnelles, c'est vrai, mais parfaitement légales. Que pouvait-on désirer de plus et de mieux? La liberté de la presse n'était-elle pas saisie au collet par des sergents de ville dans la personne du colporteur? traquée dans la personne du crieur et de l'afficheur? mise à l'amende dans la personne du vendeur? persécutée dans la personne du libraire? destituée dans la personne de l'imprimeur? emprisonnée dans la personne du gérant? Il ne lui manquait qu'une chose, malheureusement notre siècle incroyant se refuse à ce genre de spectacles utiles, c'était d'être brûlée vive en place publique, sur un bon bucher orthodoxe, dans la personne de l'écrivain. (Mouvement.)

Mais cela pouvait venir. (Rire approbatif à gauche.)

Voyez, messieurs, ou nous en étions, et comme c'était bien arrangé! De la loi des brevets d'imprimerie, sagement comprise, on faisait une muraille entre le journaliste et l'imprimeur. Écrivez votre journal, soit; on ne l'imprimera pas. De la loi sur le colportage, dument interprétée, on faisait une muraille entre le journal et le public. Imprimez votre journal, soit; on ne le distribuera pas. (Très bien!)

Entre ces deux murailles, double enceinte construite autour de la pensée, on disait à la presse: Tu es libre! (On rit.) Ce qui ajoutait aux satisfactions de l'arbitraire les joies de l'ironie. (Nouveaux rires.)

Quelle admirable loi en particulier que cette loi des brevets d'imprimeur! Les hommes opiniâtres qui veulent absolument que les

constitutions aient un sens, qu'elles portent un fruit, et qu'elles contiennent une logique quelconque, ces hommes-la se figuraient que cette loi de 1814 etait virtuellement abolie par l'article 8 de la constitution, qui proclame ou qui a l'air de proclamer la liberte de la presse. Ils se disaient, avec Benjamin Constant, avec M. Eusebe Salverte, avec M. Firmin Didot, avec l'honorable M. de Tracy, que cette loi des brevets etait desormais un non-sens; que la liberte d'ecrire, c'etait la liberte d'imprimer ou ce n'etait rien; qu'en affranchissant la pensee, l'esprit de progres avait necessairement affranchi du meme coup tous les procedes materiels dont elle se sert, l'encrier dans le cabinet de l'ecrivain, la mecanique dans l'atelier de l'imprimeur; que, sans cela, ce pretendu affranchissement de la pensee serait une derision. Ils se disaient que toutes les manieres de mettre l'encre en contact avec le papier appartiennent a la liberte; que l'ecritoire et la presse, c'est la meme chose; que la presse, apres tout, n'est que l'ecritoire elevee a sa plus haute puissance; ils se disaient que la pensee a ete creee par Dieu pour s'envoler en sortant du cerveau de l'homme, et que les presses ne font que lui donner ce million d'ailes dont parle l'Ecriture. Dieu l'a faite aigle, et Gutenberg l'a faite legion. (\_Applaudissements.\_) Que si cela est un malheur, il faut s'y resigner; car, au dix-neuvieme siecle, il n'y a plus pour les societes humaines d'autre air respirable que la liberte. Ils se disaient enfin, ces hommes obstines, que, dans un temps qui doit etre une epoque d'enseignement universel, que, pour le citoyen d'un pays vraiment libre,--a la seule condition de mettre a son oeuvre la marque d'origine, avoir une idee dans son cerveau, avoir une ecritoire sur sa table, avoir une presse dans sa maison, c'etaient la trois droits identiques; que nier l'un, c'etait nier les deux autres; que sans doute tous les droits s'exercent sous la reserve de se conformer aux lois, mais que les lois doivent etre les tutrices et non les geolieres de la liberte. (\_Vive approbation a gauche.\_)

Voila ce que se disaient les hommes qui ont cette infirmité de s'entêter aux principes, et qui exigent que les institutions d'un pays soient logiques et vraies. Mais, si j'en crois les lois que vous votez, j'ai bien peur que la verité ne soit une demagogue, que la logique ne soit une rouge (\_rires\_), et que ce ne soient la des opinions et un langage d'anarchistes et de factieux.

Voyez eu regard le systeme contraire! Comme tout s'y enchaîne et s'y tient! Quelle bonne loi, j'y insiste, que cette loi des brevets d'imprimeur, entendue comme on l'entend, et pratiquée comme on la pratique! Quelle excellente chose que de proclamer en meme temps la liberte de l'ouvrier et la servitude de l'outil, de dire: La plume est a l'ecrivain, mais l'ecritoire est a la police; la presse est libre, mais l'imprimerie est esclave!

Et, dans l'application, quels beaux resultats! quels phenomenes d'equite! Jugez-en. Voici un exemple:

Il y a un an, le 13 juin, une imprimerie est saccagee. (\_Mouvement d'attention.\_) Par qui? Je ne l'examine pas en ce moment, je cherche plutot a atténuer le fait qu'a l'aggraver; il y a eu deux imprimeries



visitees de cette facon, mais pour l'instant je me borne a une seule. Une imprimerie donc est mise a sac, devastee, ravagee de fond en comble.

Une commission, nommee par le gouvernement, commission dont l'homme qui vous parle etait membre, verifie les faits, entend des rapports d'experts, declare qu'il y a lieu a indemnite, et propose, si je ne me trompe, pour cette imprimerie specialement, un chiffre de 75,000 francs. La decision reparatrice se fait attendre. Au bout d'un an, l'imprimeur victime du desastre recoit enfin une lettre du ministre. Que lui apporte cette lettre? L'allocation de son indemnite? Non, le retrait de son brevet. (\_Sensation\_.)

Admirez ceci, messieurs! Des furieux devastent une imprimerie. Compensation: le gouvernement ruine l'imprimeur. (\_Nouveau mouvement.--En ce moment l'orateur s'interrompt. Il est tres pale et semble souffrant. On lui crie de toutes parts: Reposez-vous! M. de Larochejaquelein lui passe un flacon. Il le respire, et reprend au bout de quelques instants\_.)

Est-ce que tout cela n'etait pas merveilleux? Est-ce qu'il ne se degageait pas, de l'ensemble de tous ces moyens d'action places dans la main du pouvoir, toute l'intimidation possible? Est-ce que tout n'etait pas epuise la en fait d'arbitraire et de tyrannie, et y avait-il quelque chose au dela?

Oui, il y avait cette loi.

Messieurs, je l'avoue, il m'est difficile de parler avec sang-froid de ce projet de loi. Je ne suis rien, moi, qu'un homme accoutume, depuis qu'il existe, a tout devoir a cette sainte et laborieuse liberte de la pensee, et, quand je lis cet inqualifiable projet de loi, il me semble que je vois frapper ma mere. (\_Mouvement\_.)

Je vais essayer pourtant d'analyser cette loi froidement.

Ce projet, messieurs, c'est la son caractere, cherche a faire obstacle de toute part a la pensee. Il fait peser sur la presse politique, outre le cautionnement ordinaire, un cautionnement d'un nouveau genre, le cautionnement eventuel, le cautionnement discretionnaire, le cautionnement de bon plaisir (\_pires et bravos\_), lequel, a la fantaisie du ministere public, pourra brusquement s'elever a des sommes monstrueuses, exigibles dans les trois jours. Au rebours de toutes les regles du droit criminel, qui presume toujours l'innocence, ce projet presume la culpabilite, et il condamne d'avance a la ruine un journal qui n'est pas encore juge. Au moment ou la feuille incriminee franchit le passage de la chambre d'accusation a la salle des assises, le cautionnement eventuel est la comme une sorte de muet aposte qui l'etrangle entre les deux portes. (\_Sensation profonde\_.) Puis, quand le journal est mort, il le jette aux jures, et leur dit: Jugez-le! (\_Tres bien\_!)

Ce projet favorise une presse aux depens de l'autre, et met

cyniquement deux poids et deux mesures dans la main de la loi.

En dehors de la politique, ce projet fait ce qu'il peut pour diminuer la gloire et la lumiere de la France. Il ajoute des impossibilites materielles, des impossibilites d'argent, aux difficultes innombrables deja qui genent en France la production et l'avenement des talents. Si Pascal, si La Fontaine, si Montesquieu, si Voltaire, si Diderot, si Jean-Jacques, sont vivants, il les assujettit au timbre. Il n'est pas une page illustre qu'il ne fasse salir par le timbre. Messieurs, ce projet, quelle honte! pose la griffe malpropre du fisc sur la litterature! sur les beaux livres! sur les chefs-d'oeuvre! Ah! ces beaux livres, au siecle dernier, le bourreau les brulait, mais il ne les tachait pas. Ce n'etait plus que de la cendre; mais cette cendre immortelle, le vent venait la chercher sur les marches du palais de justice, et il l'emportait, et il la jetait dans toutes les ames, comme une semence de vie et de liberte! (\_Mouvement prolonge.\_)

Desormais les livres ne seront plus brules, mais marques. Passons.

Sous peine d'amendes folles, d'amendes dont le chiffre, calcule par le \_Journal des Debats\_ lui-meme, peut varier de 2,500,000 francs a 10 millions pour une seule contravention (\_violentes denegations au banc de la commission et au banc des ministres\_); je vous repete que ce sont les calculs memes du \_Journal des Debats\_, que vous pouvez les retrouver dans la petition des libraires, et que ces calculs, les voici. (\_L'orateur montre un papier qu'il tient a la main.\_) Cela n'est pas croyable, mais cela est!--Sous la menace de ces amendes extravagantes (\_nouvelles denegations au banc de la commission:--Vous calomniez la loi\_), ce projet condamne au timbre toute edition publiee par livraisons, quelle qu'elle soit, de quelque ouvrage que ce soit, de quelque auteur que ce soit, mort ou vivant; en d'autres termes, il tue la librairie. Entendons-nous, ce n'est que la librairie francaise qu'il tue, car, du contrecoup, il enrichit la librairie belge. Il met sur le pave notre imprimerie, notre librairie, notre fonderie, notre papeterie, il detruit nos ateliers, nos manufactures, nos usines; mais il fait les affaires de la contre-facon; il ote a nos ouvriers leur pain et il le jette aux ouvriers etrangers. (\_Sensation profonde.\_)

Je continue.

Ce projet, tout empreint de certaines rancunes, timbre toutes les pieces de theatre sans exception, Corneille aussi bien que Moliere. Il se venge du \_Tartuffe\_ sur Polyeucte. (Rires et applaudissements\_)

Oui, remarquez-le bien, j'y insiste, il n'est pas moins hostile a la production litteraire qu'a la polemique politique, et c'est la ce qui lui donne son cachet de loi clericale. Il poursuit le theatre autant que le journal, et il voudrait briser dans la main de Beaumarchais le miroir ou Basile s'est reconnu. (\_Bravos a gauche\_)

Je poursuis.

Il n'est pas moins maladroit que malfaisant. Il supprime d'un coup, a

Paris seulement, environ trois cents recueils speciaux, inoffensifs et utiles, qui poussaient les esprits vers les etudes sereines et calmantes. (\_C'est vrai! c'est vrai!\_)

Enfin, ce qui complete et couronne tous ces actes de lese-civilisation, il rend impossible cette presse populaire des petits livres, qui est le pain a bon marche des intelligences. (\_Bravo! a gauche.--A droite: Plus de petits livres! tant mieux! tant mieux!\_)

En revanche, il cree un privilege de circulation au profit de cette miserable coterie ultramontaine a laquelle est livree desormais l'instruction publique. (\_Oui! oui!\_) Montesquieu sera entrave, mais le pere Loriquet sera libre.

Messieurs, la haine pour l'intelligence, c'est la le fond de ce projet. Il se crispe, comme une main d'enfant en colere, sur quoi? Sur la pensee du publiciste, sur la pensee du philosophe, sur la pensee du poete, sur le genie de la France. (\_Bravo! bravo!\_)

Ainsi, la pensee et la presse opprimees sous toutes les formes, le journal traque, le livre persecute, le theatre suspect, la litterature suspecte, les talents suspects, la plume brisee entre les doigts de l'ecrivain, la librairie tuee, dix ou douze grandes industries nationales detruites, la France sacrifiee a l'etranger, la contrefacon belge protegee, le pain ote aux ouvriers, le livre ote aux intelligences, le privilege de lire vendu aux riches et retire aux pauvres (\_mouvement\_), l'eteignoir pose sur tous les flambeaux du peuple, les masses arretees, chose impie! dans leur ascension vers la lumiere, toute justice violee, le jury destitue et remplace par les chambres d'accusation, la confiscation retablie par l'enormite des amendes, la condamnation et l'execution avant le jugement, voila ce projet! (\_Longue acclamation.\_)

Je ne le qualifie pas, je le raconte. Si j'avais a le caracteriser, je le ferais d'un mot: c'est tout le bucher possible aujourd'hui. (\_Mouvement.--Protestations a droite.\_)

Messieurs, apres trente-cinq annees d'education du pays par la liberte de la presse; alors qu'il est demontre par l'eclatant exemple des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la Belgique, que la presse libre est tout a la fois le plus evident symptome et l'element le plus certain de la paix publique; apres trente-cinq annees, dis-je, de possession de la liberte de la presse; apres trois siecles de toute-puissance intellectuelle et litteraire, c'est la que nous en sommes! Les expressions me manquent, toutes les inventions de la restauration sont depassees; en presence d'un projet pareil, les lois de censure sont de la clemence, \_la loi de justice et d'amour\_ est un bienfait, je demande qu'on eleve une statue a M. de Peyronnet! (\_Rires et bravos a gauche.--Murmures a droite.\_)

Ne vous meprenez pas! ceci n'est pas une injure, c'est un hommage. M. de Peyronnet a ete laisse en arriere de bien loin par ceux qui ont

signe sa condamnation, de meme que M. Guizot a ete bien depasse par ceux qui l'ont mis en accusation. (\_Oui, c'est vrai! a gauche.\_) M. de Peyronnet, dans cette enceinte, je lui rends cette justice, et je n'en doute pas, voterait contre cette loi avec indignation, et, quant a M. Guizot, dont le grand talent honorerait toutes les assemblees, si jamais il fait partie de celle-ci, ce sera lui, je l'espere, qui deposera sur cette tribune l'acte d'accusation de M. Baroche. (\_Acclamation prolongee.\_)

Je reprends.

Voila donc ce projet, messieurs, et vous appelez cela une loi! Non! ce n'est pas la une loi! Non! et j'en prends a temoin l'honneur des consciences qui m'ecoutent, ce ne sera jamais la une loi de mon pays! C'est trop, c'est deciderement trop de choses mauvaises et trop de choses funestes! Non! non! cette robe de jesuite jetee sur tant d'iniquites, vous ne nous la ferez pas prendre pour la robe de la loi! (\_Bravos.\_)

Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que cela, messieurs? c'est une protestation de notre gouvernement contre nous-memes, protestation qui est dans le coeur de la loi, et que vous avez entendue hier sortir du coeur du ministre! (\_Sensation.\_) Une protestation du ministere et de ses conseillers contre l'esprit de notre siecle et l'instinct de notre pays; c'est-a-dire une protestation du fait contre l'idee, de ce qui n'est que la matiere du gouvernement contre ce qui en est la vie, de ce qui n'est que le pouvoir contre ce qui est la puissance, de ce qui doit passer contre ce qui doit rester; une protestation de quelques hommes chetifs, qui n'ont pas meme a eux la minute qui s'ecoule, contre la grande nation et contre l'immense avenir! (\_Applaudissements.\_)

Encore si cette protestation n'etait que puerile, mais c'est qu'elle est fatale! Vous ne vous y associez pas, messieurs, vous en comprendrez le danger, vous rejetterez cette loi!

Je veux l'esperer, quant a moi. Les clairvoyants de la majorite,--et, le jour ou ils voudront se compter serieusement, ils s'apercevront qu'ils sont les plus nombreux,--les clairvoyants de la majorite finiront par l'emporter sur les aveugles, ils retiendront a temps un pouvoir qui se perd; et, tot ou tard, de cette grande assemblee, destinee a se retrouver un jour face a face avec la nation, on verra sortir le vrai gouvernement du pays.

Le vrai gouvernement du pays, ce n'est pas celui qui nous propose de telles lois. (\_Non! non!--A droite: Si! si!\_)

Messieurs, dans un siecle comme le notre, pour une nation comme la France, apres trois revolutions qui ont fait surgir une foule de questions capitales de civilisation dans un ordre inattendu, le vrai gouvernement, le bon gouvernement est celui qui accepte toutes les conditions du developpement social, qui observe, etudie, explore, experimente, qui accueille l'intelligence comme un auxiliaire et

non comme une ennemie, qui aide la verite a sortir de la melee des systemes, qui fait servir toutes les libertes a feconder toutes les forces, qui aborde de bonne foi le probleme de l'education pour l'enfant et du travail pour l'homme! Le vrai gouvernement est celui auquel la lumiere qui s'accroit ne fait pas mal, et auquel le peuple qui grandit ne fait pas peur! (\_Acclamation a gauche.\_)

Le vrai gouvernement est celui qui met loyalement a l'ordre du jour, pour les approfondir et pour les resoudre sympathiquement, toutes ces questions si pressantes et si graves de credit, de salaire, de chomage, de circulation, de production et de consommation, de colonisation, de desarmement, de malaise et de bien-etre, de richesse et de misere, toutes les promesses de la constitution, la grande question du peuple, en un mot!

Le vrai gouvernement est celui qui organise, et non celui qui comprime! celui qui se met a la tete de toutes les idees, et non celui qui se met a la suite de toutes les rancunes! Le vrai gouvernement de la France au dix-neuvieme siecle, non, ce n'est pas, ce ne sera jamais celui qui va en arriere! (\_Sensation.\_)

Messieurs, en des temps comme ceux-ci, prenez garde aux pas en arriere!

On vous parle beaucoup de l'abime, de l'abime qui est la, beant, ouvert, terrible, de l'abime ou la societe peut tomber.

Messieurs, il y a un abime, en effet; seulement il n'est pas devant vous, il est derriere vous.

Vous n'y marchez pas, vous y reculez. (\_Applaudissements a gauche.\_)

L'avenir ou une reaction insensee nous conduit est assez prochain et assez visible pour qu'on puisse en indiquer des a present les redoutables lineaments. Ecoutez! il est temps encore de s'arreter. En 1829, on pouvait eviter 1830. En 1847, on pouvait eviter 1848. Il suffisait d'ecouter ceux qui disaient aux deux monarchies entrainees: Voila le gouffre!

Messieurs, j'ai le droit de parler ainsi. Dans mon obscurite, j'ai ete de ceux qui ont fait ce qu'ils ont pu, j'ai ete de ceux qui ont averti les deux monarchies, qui l'ont fait loyalement, qui l'ont fait inutilement, mais qui l'ont fait avec le plus ardent et le plus sincere \_desir de les sauver\_. (\_Clameurs et denegations a droite.\_)

Vous le niez! Eh bien! je vais vous citer une date. Lisez mon discours du 12 juin 1847 a la chambre des pairs; M. de Montebello, lui, doit s'en souvenir.

(\_M. de Montebello baisse la tete et garde le silence. Le calme se retablit.\_)

C'est la troisieme fois que j'avertis; sera-ce la troisieme fois que

j'échouerais? Helas! je le crains.

Hommes qui nous gouvernez, ministres!--et en parlant ainsi je m'adresse non-seulement aux ministres publics que je vois la sur ce banc, mais aux ministres anonymes, car en ce moment il y a deux sortes de gouvernants, ceux qui se montrent et ceux qui se cachent (\_rires et bravos\_), et nous savons tous que M. le president de la republique est un Numa qui a dix-sept Egeries (\_explosion de rires\_), [Note: La commission qui proposait la loi, de connivence avec le president, se composait de dix-sept membres.]--ministres! ce que vous faites, le savez-vous? Ou vous allez, le voyez-vous? Non!

Je vais vous le dire.

Ces lois que vous nous demandez, ces lois que vous arrachez a la majorite, avant trois mois, vous vous apercevrez d'une chose, c'est qu'elles sont inefficaces, que dis-je inefficaces? aggravantes pour la situation.

La premiere election que vous tenterez, la premiere epreuve que vous ferez de votre suffrage remanie, tournera, on peut vous le predire, et de quelque facon que vous vous y preniez, a la confusion de la reaction. Voila pour la question electorale.

Quant a la presse, quelques journaux ruines ou morts enrichiront de leurs depouilles ceux qui survivront. Vous trouvez les journaux trop irrites et trop forts. Admirable effet de votre loi! dans trois mois, vous aurez double leur force. Il est vrai que vous aurez double aussi leur colere. (\_Oui! oui!--Profonde sensation.\_) O hommes d'etat! (\_On rit.\_)

Voila pour les journaux.

Quant au droit de reunion, fort bien! les assemblees populaires seront resorbees par les societes secretes. Vous ferez rentrer ce qui veut sortir. Repercussion inevitable. Au lieu de la salle Martel et de la salle Valentino, ou vous etes presents dans la personne de votre commissaire de police, au lieu de ces reunions en plein air ou tout s'evapore, vous aurez partout de mysterieux foyers de propagande ou tout s'aigrira, ou ce qui n'etait qu'une idee deviendra une passion, ou ce qui n'etait que de la colere deviendra de la haine.

Voila pour le droit de reunion.

Ainsi, vous vous serez frappees avec vos propres lois, vous vous serez blessees avec vos propres armes!

Les principes se dresseront de toutes parts contre vous; persecutes, ce qui les fera forts; indignes, ce qui les fera terribles!  
(\_Mouvement.\_)

Vous direz: Le peril s'aggrave.

Vous direz: Nous avons frappe le suffrage universel, cela n'a rien fait. Nous avons frappe le droit de reunion, cela n'a rien fait. Nous avons frappe la liberte de la presse, cela n'a rien fait. Il faut extirper le mal dans sa racine.

Et alors, poussees irresistiblement, comme de malheureux hommes possedes, subjugues, traines par la plus implacable de toutes les logiques, la logique des fautes qu'on a faites (\_Bravo!\_), sous la pression de cette voix fatale qui vous crierait: Marchez! marchez toujours!--que ferez-vous?

Je m'arrete. Je suis de ceux qui avertissent, mais je m'impose silence quand l'avertissement peut sembler une injure. Je ne parle en ce moment que par devoir et avec affliction. Je ne veux pas sonder un avenir qui n'est peut-etre que trop prochain. (\_Sensation.\_) Je ne veux pas presser douloureusement et jusqu'a l'epuisement des conjectures les consequences de toutes vos fautes commencees. Je m'arrete. Mais je dis que c'est une epouvante pour les bons citoyens de voir le gouvernement s'engager sur une pente connue au bas de laquelle il y a le precipice.

Je dis qu'on a deja vu plus d'un gouvernement descendre cette pente, mais qu'on n'en a vu aucun la remonter. Je dis que nous en avons assez, nous qui ne sommes pas le gouvernement, qui ne sommes que la nation, des imprudences, des provocations, des reactions, des maladresses qu'on fait par exces d'habilete et des folies qu'on fait par exces de sagesse! Nous en avons assez des gens qui nous perdent sous pretexte qu'ils sont des sauveurs! Je dis que nous ne voulons plus de revolutions nouvelles. Je dis que, de meme que tout le monde a tout a gagner au progres, personne n'a plus rien a gagner aux revolutions. (\_Vive et profonde adhesion.\_)

Ah! il faut que ceci soit clair pour tous les esprits! il est temps d'en finir avec ces eternelles declamations qui servent de pretexte a toutes les entreprises contre nos droits, contre le suffrage universel, contre la liberte de la presse, et meme, temoin certaines applications du reglement, contre la liberte de la tribune. Quant a moi, je ne me laisserai jamais de le repeter, et j'en saisirai toutes les occasions, dans l'etat ou est aujourd'hui la question politique, s'il y a des revolutionnaires dans l'assemblee, ce n'est pas de ce cote. (\_L'orateur montre la gauche.\_)

Il est des verites sur lesquelles il faut toujours insister et qu'on ne saurait remettre trop souvent sous les yeux du pays; a l'heure ou nous sommes, les anarchistes, ce sont les absolutistes; les revolutionnaires, ce sont les reactionnaires! (\_Oui! oui! a gauche.--Une inexprimable agitation regne dans l'assemblee.\_)

Quant a nos adversaires jesuites, quant a ces zelateurs de l'inquisition, quant a ces terroristes de l'eglise (\_applaudissements\_), qui ont pour tout argument d'objecter 93 aux hommes de 1850, voici ce que j'ai a leur dire:

Cessez de nous jeter a la tete la terreur et ces temps ou l'on disait:  
Divin coeur de Marat! divin coeur de Jesus! Nous ne confondons pas plus Jesus avec Marat que nous ne le confondons avec vous! Nous ne confondons pas plus la Liberte avec la Terreur que nous ne confondons le christianisme avec la societe de Loyola; que nous ne confondons la croix du Dieu-agneau et du Dieu-colombe avec la sinistre banniere de saint Dominique; que nous ne confondons le divin supplicie du Golgotha avec les bourreaux des Cevennes et de la Saint-Barthelemy, avec les dresseurs de gibets de la Hongrie, de la Sicile et de la Lombardie (\_agitation\_); que nous ne confondons la religion, notre religion de paix et d'amour, avec cette abominable secte, partout deguisee et partout devoilee, qui, apres avoir preche le meurtre des rois, preche l'oppression des nations (\_Bravo! bravo!\_); qui assortit ses infamies aux epoques qu'elle traverse, faisant aujourd'hui par la calomnie ce qu'elle ne peut plus faire par le bucher, assassinant les renommees parce qu'elle ne peut bruler les hommes, diffamant le siecle parce qu'elle ne peut plus decimer le peuple, odieuse ecole de despotisme, de sacrilege et d'hypocrisie, qui dit beatement des choses horribles, qui mele des maximes de mort a l'evangile et qui empoisonne le benitier! (\_Mouvement prolonge.--Une voix a droite: Envoyez l'orateur a Bicetre!\_)

Messieurs, reflechissez dans votre patriotisme, reflechissez dans votre raison. Je m'adresse en ce moment a cette majorite vraie, qui s'est plus d'une fois fait jour sous la fausse majorite, a cette majorite qui n'a pas voulu de la citadelle ni de la retroactivite dans la loi de deportation, a cette majorite qui vient de mettre a neant la loi des maires. C'est a cette majorite qui peut sauver le pays que je parle. Je ne cherche pas a convaincre ici ces theoriciens du pouvoir qui l'exagerent, et qui, en l'exagerant, le compromettent, qui font de la provocation en artistes, pour avoir le plaisir de faire ensuite de la compression (\_rires et bravos\_); et qui, parce qu'ils ont arrache quelques peupliers du pave de Paris, s'imaginent etre de force a deraciner la presse du coeur du peuple! (\_Bravo! bravo!\_)

Je ne cherche pas a convaincre ces hommes d'etat du passe, infiltrés depuis trente ans de tous les vieux virus de la politique, ni ces personnages fervents qui excommunient la presse en masse, qui ne daignent meme pas distinguer la bonne de la mauvaise, et qui affirment que le meilleur des journaux ne vaut pas le pire des predicateurs. (\_Rires.\_)

Non, je me detourne de ces esprits extremes et fermes. C'est vous que j'adjure, vous legislatureurs nes du suffrage universel, et qui, malgre la funeste loi recemment votee, sentez la majeste de votre origine, et je vous conjure de reconnaitre et de proclamer par un vote solennel, par un vote qui sera un arret, la puissance et la saintete de la pensee. Dans cette tentative contre la presse, tout le peril est pour la societe. (\_Oui! oui!\_) Quel coup pretend-on porter aux idees avec une telle loi, et que leur veut-on? Les comprimer? Elles sont incompressibles. Les circonscire? Elles sont infinies. Les etouffer? Elles sont immortelles. (\_Longue sensation.\_) Oui! elles sont immortelles! Un orateur de ce cote l'a nie un jour, vous vous en



souvenez, dans un discours ou il me repondait; il s'est ecrie que ce n'etaient pas les idees qui etaient immortelles, que c'etaient les dogmes, parce que les idees sont humaines, disait-il, et que les dogmes sont divins. Ah! les idees aussi sont divines! et, n'en deplaise a l'orateur clerical.... (\_Violente interruption a droite.--M. de Montalembert s'agite.\_)

A DROITE.--A l'ordre! c'est intolerable. (\_Cris.\_)

M. LE PRESIDENT.--Est-ce que vous pretendez que M. de Montalembert n'est pas representant au meme titre que vous? (\_Bruit.\_) Les personnalites sont defendues.

UNE VOIX A GAUCHE.--M. le president s'est reveille.

M. CHARRAS.--Il ne dort que lorsqu'on attaque la revolution.

UNE VOIX A GAUCHE.--Vous laissez insulter la republique!

M. LE PRESIDENT.--La republique ne souffre pas et ne se plaint pas.

M. VICTOR HUGO.--Je n'ai pas suppose un instant, messieurs, que cette qualification put sembler une injure a l'honorable orateur auquel je l'adressais. Si elle lui semble une injure, je m'empresse de la retirer.

M. LE PRESIDENT.--Elle m'a paru inconvenante.

(\_M. de Montalembert se leve pour repondre.\_)

VOIX A DROITE.--Parlez! parlez!

A GAUCHE.--Ne vous laissez pas interrompre, monsieur Victor Hugo!

M. LE PRESIDENT.--Monsieur de Montalembert, laissez achever le discours; n'interrompez pas. Vous parlerez apres.

VOIX A DROITE.--Parlez! parlez!

VOIX A GAUCHE.--Non! non!

M. LE PRESIDENT, \_a M. Victor Hugo\_.--Consentez-vous a laisser parler M. de Montalembert?

M. VICTOR HUGO.--J'y consens.

M. LE PRESIDENT.--M. Victor Hugo y consent.

M. CHARRAS, \_et autres membres\_.--A la tribune!

M. LE PRESIDENT.--Il est en face de vous!

M. DE MONTALEMBERT, \_de sa place\_.--J'accepte pour moi, monsieur le

president, ce que vous disiez tout a l'heure de la republique. A travers tout ce discours, dirige surtout contre moi, je ne souffre de rien et ne me plains de rien. (\_Approbation a droite.--Reclamations a gauche.\_)

M. VICTOR HUGO.--L'honorable M. de Montalembert se trompe quand il suppose que c'est a lui que s'adresse ce discours. Ce n'est pas a lui personnellement que je m'adresse; mais, je n'hesite pas a le dire, c'est a son parti; et quant a son parti, puisqu'il me provoque lui-meme a cette explication, il faut bien que je le lui dise.... (\_Rires bruyants a droite.\_)

M. PISCATORY.--Il n'a pas provoque.

M. LE PRESIDENT.--Il n'a pas provoque du tout.

M. VICTOR HUGO.--Vous ne voulez donc pas que je reponde?... (\_A gauche: Non! ils ne veulent pas! c'est leur tactique.\_)

M. VICTOR HUGO.--Combien avez-vous de poids et de mesures? Voulez-vous, oui ou non, que je reponde? (\_Parlez!\_) Eh! bien, alors, écoutez!

VOIX DIVERSES A DROITE.--On ne vous a rien dit, et nous ne voulons pas que vous disiez qu'on vous a provoque.

A GAUCHE.--Si! si! parlez, monsieur Victor Hugo!

M. VICTOR HUGO.--Non, je n'apercois pas M. de Montalembert au milieu des dangers de ma patrie, j'apercois son parti tout au plus; et, quant a son parti, puisqu'il veut que je le lui dise, il faut bien qu'il sache.... (\_Interruption a droite.\_)

QUELQUES VOIX A DROITE.--Il ne vous l'a pas demande.

M. VICTOR HUGO.--Puisqu'il veut que je le lui dise, il faut bien qu'il sache.... (\_Nouvelle interruptions.\_)

M. LE PRESIDENT.--M. de Montalembert n'a rien demande, vous n'avez donc rien a repondre!

A GAUCHE.--Les voila qui reculent maintenant! ils ont peur que vous ne repondiez. Parlez!

M. VICTOR HUGO.--Comment! je consens a etre interrompu, et vous ne me laissez pas repondre? Mais c'est un abus de majorite, et rien de plus.

Que m'a dit M. de Montalembert? Que c'etait contre lui que je parlais. (\_Interruption a droite.\_)

Eh bien! je lui reponds, j'ai le droit de lui repondre, et vous, vous avez le devoir de m'écouter.

VOIX A DROITE.--Comment donc!

M. VICTOR HUGO.--Sans aucun doute, c'est votre devoir. (\_Marques d'assentiment de tous les cotes\_.)

J'ai le droit de lui repondre que ce n'est pas a lui que je m'adressais, mais a son parti; et, quant a son parti, il faut bien qu'il le sache, les temps ou il pouvait etre un danger public sont passes.

VOIX A DROITE.--Eh bien! alors, laissez-le tranquille.

M. LE PRESIDENT, \_a l'orateur\_.--Vous n'etes plus du tout dans la discussion de la loi.

UN MEMBRE A L'EXTRÊME GAUCHE.--Le president trouble l'orateur.

M. LE PRESIDENT.--Le president fait ce qu'il peut pour ramener l'orateur a la question. (\_Vives denegations a gauche\_.)

M. VICTOR HUGO.--C'est une oppression! La majorite m'a invite a repondre; veut-elle, oui ou non, que je reponde? (\_Parlez donc!\_) Ce serait deja fait.

Il m'est impossible d'accepter la question posee ainsi. Que j'aie fait un discours contre M. de Montalembert, non. Je veux et je dois expliquer que ce n'est pas contre M. de Montalembert que j'ai parle, mais contre son parti.

Maintenant, je dois dire, puisque j'y suis provoque....

A DROITE.--Non! non!--A GAUCHE.--Si! si!

M. VICTOR HUGO.--Je dois dire, puisque j'y suis provoque....

A DROITE.--Non! non!--A GAUCHE.--Si! si!

M. LE PRESIDENT, \_s'adressant a la droite\_.--Ca ne finira pas! Il est evident que c'est vous qui etes dans ce moment-ci les indisciplinables de l'assemblee. Vous etes intolerables de ce cote-ci maintenant.

PLUSIEURS MEMBRES A DROITE.--Non! non!

M. VICTOR HUGO, \_s'adressant a la droite\_.--Exigez-vous, oui ou non, que je reste sous le coup d'une inculpation de M. de Montalembert?

A DROITE.--Il n'a rien dit!

M. VICTOR HUGO.--Je repete pour la troisieme, pour la quatrieme fois que je ne veux pas accepter cette situation que M. de Montalembert veut me faire. Si vous voulez m'empêcher, de force, de repondre, il le faudra bien, je subirai la violence et je descendrai de cette tribune; mais autrement, vous devez me laisser m'expliquer, et ce n'est pas une

minute de plus ou de moins qui importe.

Eh bien! j'ai dit a M. de Montalembert que ce n'était pas a lui que je m'adressais, mais a son parti. Et quant a ce parti.... (\_Nouvelle interruption a droite.\_)--Vous tairez-vous?

(\_Le silence se retablit. L'orateur reprend:\_)

Et quant au parti jesuite, puisque je suis provoque a m'expliquer sur son compte (\_bruit a droite\_); quant a ce parti qui, a l'insu meme de la reaction, est aujourd'hui l'ame de la reaction; a ce parti aux yeux duquel la pensee est une contravention, la lecture un delit, l'ecriture un crime, l'imprimerie un attentat (\_bruit\_)! quant a ce parti qui ne comprend rien a ce siecle, dont il n'est pas; qui appelle aujourd'hui la fiscalite sur notre presse, la censure sur nos theatres, l'anatheme sur nos livres, la reprobation sur nos idees, la repression sur nos progres, et qui, en d'autres temps, eut appele la proscription sur nos tetes (\_C'est cela! bravo!\_), a ce parti d'absolutisme, d'immobilite, d'imbecillite, de silence, de tenebres, d'abrutissement monacal; a ce parti qui reve pour la France, non l'avenir de la France, mais, le passe de l'Espagne; il a beau rappeler complaisamment ses titres historiques a l'execration des hommes; il a beau remettre a neuf ses vieilles doctrines rouillees de sang humain; il a beau etre parfaitement capable de tous les guet-apens sur tout ce qui est la justice et le droit; il a beau etre le parti qui a toujours fait les besognes souterraines et qui a toujours accepte dans tous les temps et sur tous les echafauds la fonction de bourreau masque; il a beau se glisser traitreusement dans notre gouvernement, dans notre diplomatie, dans nos ecoles, dans notre urne electorale, dans nos lois, dans toutes nos lois, et en particulier dans celle qui nous occupe; il a beau etre tout cela et faire tout cela, qu'il le sache bien, et je m'etonne d'avoir pu moi-meme croire un moment le contraire, oui, qu'il le sache bien, les temps ou il pouvait etre un danger public sont passes! (\_Oui! oui!\_).

Oui, enerve comme il l'est, reduit a la ressource des petits hommes et a la misere des petits moyens, oblige d'user pour nous attaq de cette liberte de la presse qu'il voudrait tuer, et qui le tue (\_applaudissements\_)! heretique lui-meme dans les moyens qu'il emploie, condamne a s'appuyer, dans la politique, sur des voltairiens qui le raillent, et dans la banque sur des juifs qu'il brulerait de si bon coeur (\_explosion de rire et d'applaudissements\_)! balbutiant en plein dix-neuvieme siecle son infame eloge de l'inquisition, au milieu des haussements d'epaules et des eclats de rire, le parti jesuite ne peut plus etre parmi nous qu'un objet d'etonnement, un accident, un phenomene, une curiosite (\_rires\_), un miracle, si c'est la le mot qui lui plait (\_rire universel\_), quelque chose d'etrange et de hideux comme une orfraie qui volerait en plein midi (\_vive sensation\_), rien de plus. Il fait horreur, soit; mais il ne fait pas peur! Qu'il sache cela, et qu'il soit modeste! Non, il ne fait pas peur! Non, nous ne le craignons pas! Non, le parti jesuite n'egorgera pas la liberte, il fait trop grand jour pour cela. (\_Longs applaudissements.\_)

Ce que nous craignons, ce dont nous tremblons, ce qui nous fait peur, c'est le jeu redoutable que joue le gouvernement, qui n'a pas les memes interets que ce parti et qui le sert, et qui emploie contre les tendances de la societe toutes les forces de la societe.

Messieurs, au moment de voter sur ce projet insense, considerez ceci.

Tout, aujourd'hui, les arts, les sciences, les lettres, la philosophie, la politique, les royaumes qui se font republiques, les nations qui tendent a se changer en familles, les hommes d'instinct, les hommes de foi, les hommes de genie, les masses, tout aujourd'hui va dans le meme sens, au meme but, par la meme route, avec une vitesse sans cesse accrue, avec une sorte d'harmonie terrible qui revele l'impulsion directe de Dieu. (\_Sensation.\_)

Le mouvement au dix-neuvieme siecle, dans ce grand dix-neuvieme siecle, n'est pas seulement le mouvement d'un peuple, c'est le mouvement de tous les peuples. La France va devant, et les nations la suivent. La providence nous dit: Allez! et sait ou nous allons.

Nous passons du vieux monde au monde nouveau. Ah! nos gouvernants, ah! ceux qui revent d'arreter l'humanite dans sa marche et de barrer le chemin a la civilisation, ont-ils bien reflechi a ce qu'ils font? Se sont-ils rendu compte de la catastrophe qu'ils peuvent amener, de l'effroyable Fampoux [Note: On se rappelle la catastrophe de chemin de fer a Fampoux.] social qu'ils preparent, quand, au milieu du plus prodigieux mouvement d'idees qui ait encore emporte le genre humain, au moment ou l'immense et majestueux convoi passe a toute vapeur, ils viennent furtivement, chetivement, miserablement mettre de pareilles lois dans les roues de la presse, cette formidable locomotive de la pensee universelle! (\_Profonde emotion.\_)

Messieurs, croyez-moi, ne nous donnez pas le spectacle de la lutte des lois contre les idees. (\_Bravo! a gauche.--Une voix a droite: Et ce discours coutera 25 francs a la France!\_)

Et, a ce propos, comme il faut que vous connaissiez pleinement quelle est la force a laquelle s'attaque et se heurte le projet de loi, comme il faut que vous puissiez juger des chances de succes que peut avoir, dans ses entreprises contre la liberte, le parti de la peur,--car il y a en France et en Europe un parti de la peur (\_sensation\_), c'est lui qui inspire la politique de compression, et, quant a moi, je ne demande pas mieux que de n'avoir pas a le confondre avec le parti de l'ordre,--comme il faut que vous sachiez ou l'on vous mene, a quel duel impossible on vous entraine, et contre quel adversaire, permettez-moi un dernier mot.

Messieurs, dans la crise que nous traversons, crise salutare, apres tout, et qui se denouera bien, c'est ma conviction, on s'ecrie de tous les cotes: Le desordre moral est immense, le peril social est imminent.

On cherche autour de soi avec anxiete, on se regarde, et l'on se

demande:

Qui est-ce qui fait tout ce ravage? Qui est-ce qui fait tout le mal?  
quel est le coupable? qui faut-il punir? qui faut-il frapper?

Le parti de la peur, en Europe, dit: C'est la France. En France, il dit: C'est Paris. A Paris, il dit: C'est la presse. L'homme froid qui observe et qui pense dit: Le coupable, ce n'est pas la presse, ce n'est pas Paris, ce n'est pas la France; le coupable, c'est l'esprit humain! (\_Mouvement.\_)

C'est l'esprit humain. L'esprit humain qui a fait les nations ce qu'elles sont; qui, depuis l'origine des choses, scrute, examine, discute, debat, doute, contredit, approfondit, affirme et poursuit sans relache la solution du probleme eternellement pose a la creature par le createur. C'est l'esprit humain qui, sans cesse persecute, combattu, comprime, refoule, ne disparaît que pour reparaitre, et, passant d'une besogne a l'autre, prend successivement de siecle en siecle la figure de tous les grands agitateurs! C'est l'esprit humain qui s'est nomme Jean Huss, et qui n'est pas mort sur le bucher de Constance (\_Bravo!\_); qui s'est nomme Luther, et qui a ebranle l'orthodoxie; qui s'est nomme Voltaire, et qui a ebranle la foi; qui s'est nomme Mirabeau, et qui a ebranle la royauté! (\_Longue sensation.\_) C'est l'esprit humain qui, depuis que l'histoire existe, a transforme les societes et les gouvernements selon une loi de plus en plus acceptable par la raison, qui a ete la theocratie, l'aristocratie, la monarchie, et qui est aujourd'hui la democratie. (\_Applaudissements.\_) C'est l'esprit humain qui a ete Babylone, Tyr, Jerusalem, Athenes, Rome, et qui est aujourd'hui Paris; qui a ete tour a tour, et quelquefois tout ensemble, erreur, illusion, heresie, schisme, protestation, verite; c'est l'esprit humain qui est le grand pasteur des generations, et qui, en somme, a toujours marche vers le juste, le beau et le vrai, éclairant les multitudes, agrandissant les ames, dressant de plus en plus la tete du peuple vers le droit et la tete de l'homme vers Dieu. (\_Explosion de bravos.\_)

Eh bien! je m'adresse au parti de la peur, non dans cette chambre, mais partout ou il est en Europe, et je lui dis: Regardez bien ce que vous voulez faire; reflexionnez a l'oeuvre que vous entreprenez, et, avant de la tenter, mesurez-la. Je suppose que vous reussissiez. Quand vous aurez detruit la presse, il vous restera quelque chose a detruire, Paris. Quand vous aurez detruit Paris, il vous restera quelque chose a detruire, la France. Quand vous aurez detruit la France, il vous restera quelque chose a tuer, l'esprit humain. (\_Mouvement prolonge.\_)

Oui, je le dis, que le grand parti europeen de la peur mesure l'immensite de la tache que, dans son heroisme, il veut se donner. (\_Rires et bravos.\_) Il aurait aneanti la presse jusqu'au dernier journal, Paris jusqu'au dernier pave, la France jusqu'au dernier hameau, il n'aurait rien fait. (\_Mouvement.\_) Il lui resterait encore a detruire quelque chose qui est toujours debout, au-dessus des generations et en quelque sorte entre l'homme et Dieu, quelque chose

qui a écrit tous les livres, inventé tous les arts, découvert tous les mondes, fondé toutes les civilisations; quelque chose qui reprend toujours, sous la forme révolution, ce qu'on lui refuse sous la forme progrès; quelque chose qui est insaisissable comme la lumière et inaccessible comme le soleil, et qui s'appelle l'esprit humain!  
(Acclamations prolongées.)

(Un grand nombre de membres de la gauche quittent leurs places et viennent féliciter l'orateur. La séance est suspendue.)

IX

## REVISION DE LA CONSTITUTION

[Note: M. Louis Bonaparte, voulant se perpétuer, proposait la révision de la constitution. M. Victor Hugo la combattit.

Ce discours fut prononcé après la belle harangue de M. Michel (de Bourges) sur la même question.

Les débats semblaient épuisés par le discours du représentant du Cher; M. Victor Hugo les ranima en imprimant un nouveau tour à la discussion. M. Michel (de Bourges) avait usé de ménagements infinis; il avait été écouté avec calme. M. Victor Hugo, laissant de côté les précautions oratoires, entra dans le vif de la question. Il attaqua la réaction de face. Après lui, la discussion, détournée de son terrain par M. Baroche, fut close.

La proposition de révision fut rejetée. (Note de l'éditeur.)]

17 juillet 1851.

M. Victor Hugo (profond silence).--Messieurs, avant d'accepter ce débat, il m'est impossible de ne pas renouveler les réserves déjà faites par d'autres orateurs. Dans la situation actuelle, la loi du 31 mai étant debout, plus de quatre millions d'électeurs étant rayés,--résultat que je ne veux pas qualifier à cette tribune, car tout ce que je dirais serait trop faible pour moi et trop fort pour vous, mais qui finira, nous l'espérons, par inquiéter, par éclairer votre sagesse,--le suffrage universel, toujours vivant de droit, étant supprimé de fait, nous ne pouvons que dire aux auteurs des diverses propositions qui investissent en ce moment la tribune:

Que nous voulez-vous?

Quelle est la question?

Que demandez-vous?

La révision de la constitution?

Par qui?

Par le souverain!

Où est-il?

Nous ne le voyons pas. Qu'en a-t-on fait? (\_Mouvement.\_)

Quoi! une constitution a été faite par le suffrage universel, et vous voulez la faire défaire par le suffrage restreint!

Quoi! ce qui a été édifié par la nation souveraine, vous voulez le faire renverser par une fraction privilégiée!

Quoi! cette fiction d'un pays légal, témérairement posée en face de la majestueuse réalité du peuple souverain, cette fiction chétive, cette fiction fatale, vous voulez la rétablir, vous voulez la restaurer, vous voulez vous y confier de nouveau!

Un pays légal, avant 1848, c'était imprudent. Après 1848, c'est insensé! (\_Sensation.\_)

Et puis, un mot.

Quel peut être, dans la situation présente, tant que la loi du 31 mai n'est pas abrogée, purement et simplement abrogée, entendez-vous bien, ainsi que toutes les autres lois de même nature et de même portée qui lui font cortège et qui lui prêtent main-forte, loi du colportage, loi contre le droit de réunion, loi contre la liberté de la presse,--quel peut être le succès de vos propositions?

Qu'en attendez-vous?

Qu'en espérez-vous?

Quoi! c'est avec la certitude d'échouer devant le chiffre immuable de la minorité, gardienne inflexible de la souveraineté du peuple, de la minorité, cette fois constitutionnellement souveraine et investie de tous les droits de la majorité, de la minorité, pour mieux dire, devenue elle-même majorité! quoi! c'est sans aucun but réalisable devant les yeux, car personne ne suppose la violation de l'article 111, personne ne suppose le crime ... (\_mouvements divers\_) quoi! c'est sans aucun résultat parlementaire possible que vous, qui vous dites des hommes pratiques, des hommes positifs, des hommes sérieux, qui faites à votre modestie cette violence de vous décerner à vous-mêmes, et à vous seuls, le titre d'hommes d'état; c'est sans aucun résultat parlementaire possible, je le répète, que vous vous obstinez à un débat si orageux et si redoutable! Pourquoi? pour les orages du débat! (\_Bravo! bravo!\_) Pour agiter la France, pour faire bouillonner les masses, pour réveiller les colères, pour paralyser les affaires, pour multiplier les faillites, pour tuer le commerce et l'industrie! Pour le plaisir! (\_Profonde sensation.\_)



Fort bien! le parti de l'ordre a la fantaisie de faire du desordre, c'est un caprice qu'il se passe. Il est le gouvernement, il a la majorite dans l'assemblee, il lui plait de troubler le pays, il veut quereller, il veut discuter, il est le maitre!

Soit! Nous protestons; c'est du temps perdu, un temps precieux; c'est la paix publique gravement troublee. Mais puisque cela vous plait, puisque vous le voulez, que la faute retombe sur qui s'obstine a la commettre. Soit, discutons.

J'entre immediatement dans le debat. (\_Rumeur a droite. Cris: La cloture! M. Mole, assis au fond de la salle, se leve, traverse tout l'hemicycle, fait signe a la droite, et sort. On ne le suit pas. Il rentre. On rit a gauche. L'orateur continue.\_)

Messieurs, je commence par le declarer, quelles que soient les protestations de l'honorable M. de Falloux, les protestations de l'honorable M. Berryer, les protestations de l'honorable M. de Broglie, quelles que soient ces protestations tardives, qui ne peuvent suffire pour effacer tout ce qui a ete dit, ecrit et fait depuis deux ans,--je le declare, a mes yeux, et, je le dis sans crainte d'etre dementi, aux yeux de la plupart des membres qui siegent de ce cote (\_l'orateur designe la gauche\_), votre attaque contre la republique francaise est une attaque contre la revolution francaise!

Contre la revolution francaise tout entiere, entendez-vous bien; depuis la premiere heure qui a sonne en 1789 jusqu'a l'heure ou nous sommes! (\_A gauche: Oui! oui! c'est cela!\_)

Nous ne distinguons pas, nous. A moins qu'il n'y ait pas de logique au monde, la revolution et la republique sont indivisibles. L'une est la mere, l'autre est la fille. L'une est le mouvement humain qui se manifeste, l'autre est le mouvement humain qui se fixe. La republique, c'est la revolution fondee. (\_Vive approbation.\_).

Vous vous debattez vainement contre ces realites; on ne separe pas 89 de la republique, on ne separe pas l'aube du soleil. (\_Interruption a droite.--Bravos a gauche.\_) Nous n'acceptons donc pas vos protestations. Votre attaque contre la republique, nous la tenons pour une attaque contre la revolution, et c'est ainsi, quant a moi, que j'entends la qualifier a la face du pays. Non, nous ne prenons pas le change! Je ne sais pas si, comme on l'a dit, il y a des masques dans cette enceinte [note: Mot de M. de Morny.], mais j'affirme qu'il n'y aura pas de dupes! (\_Rumeurs a droite.\_)

Cela dit, j'aborde la question.

Messieurs, en admettant que les choses, depuis 1848, eussent suivi un cours naturel et regulier dans le sens vrai et pacifique de la democratie s'elargissant de jour en jour et du progres, apres trois annees d'essai loyal de la constitution, j'aurais compris qu'on dit:

--La constitution est incomplete. Elle fait timidement ce qu'il fallait faire resolutement. Elle est pleine de restrictions et de definitions obscures. Elle ne declare aucune liberte entiere. Elle n'a fait faire, en matiere penale, de progres qu'a la penalite politique elle n'a aboli qu'une moitie de la peine de mort. Elle contient en germe les empietements du pouvoir executif, la censure pour certains travaux de l'esprit, la police entravant le penseur et genant le citoyen. Elle ne degage pas nettement la liberte individuelle. Elle ne degage pas nettement la liberte de l'industrie. (\_A gauche: C'est cela!--Murmures a droite.\_)

Elle a maintenu la magistrature inamovible et nommee par le pouvoir executif, c'est-a-dire la justice sans racines dans le peuple. (\_Rumeurs a droite.\_)

Que signifient ces murmures? Comment! vous discutez la republique, et nous ne pourrions pas discuter la magistrature! Vous discutez le peuple, vous discutez le superieur, et nous ne pourrions pas discuter l'inferieur! vous discutez le souverain, nous ne pourrions pas discuter le juge!

M. LE PRESIDENT.--Je fais remarquer que ce qui est permis cette semaine ne le sera pas la semaine prochaine; mais c'est la semaine de la tolerance. (\_Rires d'approbation a droite.\_)

M. DE PANAT.--C'est la semaine des saturnales!

M. VICTOR HUGO.--Monsieur le president, ce que vous venez de dire n'est pas serieux. (\_A gauche: Tres bien!\_)

Je reprends, et j'insiste.

J'aurais donc compris qu'on dit: La constitution a des fautes et des lacunes; elle maintient la magistrature inamovible et nommee par le pouvoir executif, c'est-a-dire, je le repete, la justice sans racines dans le peuple. Or il est de principe que toute justice emane du souverain.

En monarchie, la justice emane du roi; en republique, la justice doit emaner du peuple. (\_Sensation.\_)

Par quel procede? Par le suffrage universel choisissant librement les magistrats parmi les licenciés en droit. J'ajoute qu'en republique il est aussi impossible d'admettre le juge inamovible que le legislateur inamovible. (\_Mouvement prolonge.\_)

J'aurais compris qu'on dit: La constitution s'est bornee a affirmer la democratie; il faut la fonder. Il faut que la republique soit en surete dans la constitution, comme dans une citadelle. Il faut au suffrage universel des extensions et des applications nouvelles. Ainsi, par exemple, la constitution cree l'omnipotence d'une assemblee unique, c'est-a-dire d'une majorite, et nous en voyons aujourd'hui le redoutable inconvenient, sans donner pour contre-poids a cette

omnipotence la faculte laissée à la minorité de déférer, dans certains cas graves et selon des formes faciles à régler d'avance, une sorte d'arbitrage décisive entre elle et la majorité au suffrage universel directement invoqué, directement consulté; mode d'appel au peuple beaucoup moins violent et beaucoup plus parfait que l'ancien procédé monarchique constitutionnel, qui consistait à briser le parlement.

J'aurais compris qu'on dit.... (\_Interruption et rumeurs à droite.\_)

Messieurs, il m'est impossible de ne pas faire une remarque que je soumetts à la conscience de tous. Votre attitude, en ce moment, contraste étrangement avec l'attitude calme et digne de ce côté de l'assemblée (\_la gauche\_). (\_Vives réclamations sur les bancs de la majorité.--Allons donc! Allons donc!--La clôture! La clôture!--Le silence se rétablit. L'orateur reprend:\_)

J'aurais compris qu'on dit: Il faut proclamer plus complètement et développer plus logiquement que ne le fait la constitution les quatre droits essentiels du peuple: Le droit à la vie matérielle, c'est-à-dire, dans l'ordre économique, le travail assuré....

M. GRESLAN.--C'est le droit au travail!

M. VICTOR HUGO \_continuant\_--... L'assistance organisée, et, dans l'ordre pénal, la peine de mort abolie;

Le droit à la vie intellectuelle et morale, c'est-à-dire l'enseignement gratuit, la conscience libre, la presse libre, la parole libre, l'art et la science libres (\_Bravos\_);

Le droit à la liberté, c'est-à-dire l'abolition de tout ce qui est entrave au mouvement et au développement moral, intellectuel, physique et industriel de l'homme;

Enfin, le droit à la souveraineté, c'est-à-dire le suffrage universel dans toute sa plénitude, la loi faite et l'impôt voté par des législateurs élus et temporaires, la justice rendue par des juges élus et temporaires.... (\_Exclamations à droite.\_)

A GAUCHE.--Écoutez! écoutez!

PLUSIEURS MEMBRES À DROITE.--Parlez! parlez!

M. VICTOR HUGO \_reprenant\_--... La commune administrée par des magistrats élus et temporaires; le jury progressivement étendu, élargi et développé; le vote direct du peuple entier, par oui ou par non, dans de certaines grandes questions politiques ou sociales, et cela après discussion préalable et approfondie de chaque question au sein de l'assemblée nationale plaidant alternativement, par la voix de la majorité et par la voix de la minorité, le oui et le non devant le peuple, juge souverain. (\_Rumeurs à droite.--Longue et vive approbation à gauche.\_)

Messieurs, en supposant que la nation et son gouvernement fussent vis-a-vis l'un de l'autre dans les conditions correctes et normales que j'indiquais tout a l'heure, j'aurais compris qu'on dit cela, et qu'on ajoutat:

La constitution de la republique francaise doit etre la charte meme du progres humain au dix-neuvieme siecle, le testament immortel de la civilisation, la bible politique des peuples. Elle doit approcher aussi pres que possible de la verite sociale absolue. Il faut reviser la constitution.

Oui, cela, je l'aurais compris.

Mais qu'en plein dix-neuvieme siecle, mais qu'en face des nations civilisees, mais qu'en presence de cet immense regard du genre humain, qui est fixe de toutes parts sur la France, parce que la France porte le flambeau, on vienne dire: Ce flambeau que la France porte et qui eclaire le monde, nous allons l'eteindre!.... (\_Denegations a droite.\_)

Qu'on vienne dire: Le premier peuple du monde a fait trois revolutions comme les dieux d'Homere faisaient trois pas. Ces trois revolutions qui n'en font qu'une, ce n'est pas une revolution locale, c'est la revolution humaine; ce n'est pas le cri egoiste d'un peuple, c'est la revendication de la sainte equite universelle, c'est la liquidation des griefs generaux de l'humanite depuis que l'histoire existe (\_Vive approbation a gauche.--Rires a droite\_); c'est, apres les siecles de l'esclavage, du servage, de la theocratie, de la feodalite, de l'inquisition, du despotisme sous tous les noms, du supplice humain sous toutes les formes, la proclamation auguste des droits de l'homme! (\_Acclamation.\_)

Apres de longues epreuves, cette revolution a enfante en France la republique; en d'autres termes, le peuple francais, en pleine possession de lui-meme et dans le majestueux exercice de sa toute-puissance, a fait passer de la region des abstractions dans la region des faits, a constitue et institue, et definitivement et absolument etabli la forme de gouvernement la plus logique et la plus parfaite, la republique, qui est pour le peuple une sorte de droit naturel comme la liberte pour l'homme. (\_Murmures a droite.--Approbation a gauche.\_) Le peuple francais a taille dans un granit indestructible et pose au milieu meme du vieux continent monarchique la premiere assise de cet immense edifice de l'avenir, qui s'appellera un jour les Etats-Unis d'Europe! (\_Mouvement. Long eclat de rire a droite.)

[Note: Ce mot, les \_Etats-Unis d'Europe\_, fit un effet d'etonnement. Il etait nouveau. C'etait la premiere fois qu'il etait prononce a la tribune. Il indigna la droite, et surtout l'egaya. Il y eut une explosion de rires, auxquels se melaient des apostrophes de toutes sortes. Le representant Bancel en saisit au passage quelques-unes, et

les nota. Les voici:

\_M. de Montalembert\_--Les Etats-Unis d'Europe! C'est trop fort. Hugo est fou.

\_M. Mole\_--Les Etats-Unis d'Europe! Voila une idee! Quelle extravagance!

\_M. Quentin-Bauchard\_--Ces poetes! (\_Note de l'editeur.\_)]

Cette revolution, inouie dans l'histoire, c'est l'ideal des grands philosophes realise par un grand peuple, c'est l'education des nations par l'exemple de la France. Son but, son but sacre, c'est le bien universel, c'est une sorte de redemption humaine. C'est l'ere entrevue par Socrate, et pour laquelle il a bu la cigue; c'est l'oeuvre faite par Jesus-Christ, et pour laquelle il a ete mis en croix! (\_Vives reclamations a droite.--Cris: A l'ordre!--Applaudissements repetes a gauche. Longue et generale agitation.\_)

M. DE FONTAINE ET PLUSIEURS AUTRES.--C'est un blaspheme!

M. DE HEECKEREN [Note: Plus tard senateur de l'empire, a 30,000 francs par an].--On devrait avoir le droit de siffler, si on applaudit des choses comme celles-la!

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, qu'on dise ce que je viens de dire ou du moins qu'on le voie,--car il est impossible de ne pas le voir, la revolution francaise, la republique francaise, Bonaparte l'a dit, c'est le soleil!--qu'on le voie donc et qu'on ajoute: Eh bien! nous allons detruire tout cela, nous allons supprimer cette revolution, nous allons jeter bas cette republique, nous allons arracher des mains de ce peuple le livre du progres et y raturer ces trois dates: 1792, 1830, 1848; nous allons barrer le passage a cette grande insensee, qui fait toutes ces choses sans nous demander conseil, et qui s'appelle la providence. Nous allons faire reculer la liberte, la philosophie, l'intelligence, les generations; nous allons faire reculer la France, le siecle, l'humanite en marche; nous allons faire reculer Dieu! (\_Profonde sensation.\_) Messieurs, qu'on dise cela, qu'on reve cela, qu'on s' imagine cela, voila ce que j'admire jusqu'a la stupeur, voila ce que je ne comprends pas. (\_A gauche: Tres bien! tres bien!--Rires a droite.\_)

Et qui etes-vous pour faire de tels reves? Qui etes-vous pour tenter de telles entreprises? Qui etes-vous pour livrer de telles batailles? Comment vous nommez-vous? Qui etes-vous?

Je vais vous le dire.

Vous vous appelez la monarchie, et vous etes le passe.

La monarchie!

Quelle monarchie? (\_Rires et bruit a droite.\_)

M. EMILE DE GIRARDIN, \_au pied de la tribune\_--Ecoutez donc, messieurs! nous vous avons ecoutes hier.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, me voici dans la realite ardente du debat.

Ce debat, ce n'est pas nous qui l'avons voulu, c'est vous. Vous devez, dans votre loyauté, le vouloir entier, complet, sincere. La question republique ou monarchie est posee. Personne n'a plus le pouvoir, personne n'a plus le droit de l'eluder. Depuis plus de deux ans, cette question, sourdement et audacieusement agitee, fatigue la republique; elle pese sur le present, elle obscurcit l'avenir. Le moment est venu de s'en delivrer. Oui, le moment est venu de la regarder en face, le moment est venu de voir ce qu'elle contient. Cartes sur table! Disons tout. (\_Ecoutez! ecoutez!--Profond silence.\_)

Deux monarchies sont en presence. Je laisse de cote tout ce qui, aux yeux memes de ceux qui le proposent ou le sous-entendent, ne serait que transition et expedient. La fusion a simplifie la question. Deux monarchies sont en presence.--Deux monarchies seulement se croient en posture de demander la revision a leur benefice, et d'escamoter a leur profit la souverainete du peuple.

Ces deux monarchies sont: la monarchie de principe, c'est-a-dire la legitimité; et la monarchie de gloire, comme parlent certains journaux privilegies (\_rires et chuchotements\_), c'est-a-dire l'empire.

Commencons par la monarchie de principe. A l'anciennete d'abord.

Messieurs, avant d'aller plus loin, je le dis une fois pour toutes, quand je prononce, dans cette discussion, ce mot monarchie, je mets a part et hors du debat les personnes, les princes, les exiles, pour lesquels je n'ai au fond du coeur que la sympathie qu'on doit a des francais et le respect qu'on doit a des proscrits; sympathie et respect qui seraient bien plus profonds encore, je le declare, si ces exiles n'etaient pas un peu proscrits par leurs amis. (\_Tres bien! tres bien!\_)

Je reprends. Dans cette discussion, donc, c'est uniquement de la monarchie principe, de la monarchie dogme, que je parle; et une fois les personnes mises a part, n'ayant plus en face de moi que le dogme royauté, j'entends le qualifier, moi legislateur, avec toute la liberte de la philosophie et toute la severite de l'histoire.

Et d'abord, entendons-nous sur ces mots, dogme et principe. Je nie que la monarchie soit ni puisse etre un principe ni un dogme. Jamais la monarchie n'a ete qu'un fait. (\_Rumeurs sur plusieurs bancs.\_)

Oui, je le repete en depit des murmures, jamais la possession d'un peuple par un homme ou par une famille n'a ete et n'a pu etre autre chose qu'un fait. (\_Nouvelles rumeurs.\_)

Jamais,--et, puisque les murmures persistent, j'insiste,--jamais ce soi-disant dogme en vertu duquel,--et ce n'est pas l'histoire du moyen age que je vous cite, c'est l'histoire presque contemporaine, celle sur laquelle un siecle n'a pas encore passe,--jamais ce soi-disant dogme en vertu duquel il n'y a pas quatrevingts ans de cela, un electeur de Hesse vendait des hommes tant par tete au roi d'Angleterre pour les faire tuer dans la guerre d'Amerique (\_denegations irritees\_), les lettres existent, les preuves existent, on vous les montrera quand vous voudrez ... (\_le silence se retablit\_) jamais, dis-je, ce pretendu dogme n'a pu etre autre chose qu'un fait, presque toujours violent, souvent monstrueux. (\_A gauche: C'est vrai! c'est vrai!\_)

Je le declare donc, et je l'affirme au nom de l'eternelle moralite humaine, la monarchie est un fait, rien de plus. Or, quand le fait n'est plus, il n'en survit rien, et tout est dit. Il en est autrement du droit. Le droit, meme quand il ne s'appuie plus sur le fait, meme quand il n'a plus l'autorite materielle, conserve l'autorite morale, et il est toujours le droit. C'est ce qui fait que d'une republique etouffee il reste un droit, tandis que d'une monarchie ecroulee il ne reste qu'une ruine. (\_Applaudissements.\_) Cessez donc, vous legitimistes, de nous adjurer au point de vue du droit. Vis-a-vis du droit du peuple, qui est la souverainete, il n'y pas d'autre droit que le droit de l'homme, qui est la liberte. (\_Tres bien!\_) Hors de la, tout est chimere. Dire \_le droit du roi\_, dans le grand siecle ou nous sommes, et a cette grande tribune ou nous parlons, c'est prononcer un mot vide de sens.

Mais, si vous ne pouvez parler au nom du droit, parlerez-vous au nom du fait? Invoquerez-vous l'utilite? C'est beaucoup moins superbe, c'est quitter le langage du maitre pour le langage du serviteur; c'est se faire bien petit. Mais soit! Examinons. Direz-vous que la stabilite politique nait de l'heredite royale? Direz-vous que la democratie est mauvaise pour un etat, et que la royaute est meilleure? Voyons, je ne vais pas me mettre a feuilleter ici l'histoire, la tribune n'est pas un pupitre a in-folio;--je reste dans les faits vivants, actuels, presents a toutes les memoires. Parlez, quels sont vos griefs contre la republique de 1848? Les emeutes? Mais la monarchie avait les siennes. L'etat des finances? Mon Dieu! je n'examine pas, ce n'est pas le moment, si depuis trois ans les finances de la republique ont ete bien democratiquement conduites....

A DROITE.--Non! fort heureusement pour elles!

M. VICTOR HUGO.--... Mais la monarchie constitutionnelle coutait fort cher; mais les gros budgets, c'est la monarchie constitutionnelle qui les a inventes. Je dis plus, car il faut tout dire, la monarchie proprement dite, la monarchie de principe, la monarchie legitime, qui se croit ou se pretend synonyme de stabilite, de securite, de prosperite, de propriete, la vieille monarchie historique de quatorze siecles, messieurs, faisait quelquefois, faisait volontiers banqueroute! (\_Rires et applaudissements.\_)

Sous Louis XIV, je vous cite la belle époque, le grand siècle, le grand règne, sous Louis XIV, on voit de temps en temps \_palir\_, c'est Boileau qui le dit, \_le rentier\_

A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Or, quels que soient les euphémismes d'un écrivain satirique qui flatte un roi, un arrêt qui retranche un quartier aux rentiers, messieurs, c'est la banqueroute. (\_A gauche: Très bien!--Rumeurs à droite.--Et les assignats?\_)

Sous le régent, la monarchie épuisée, ce n'est pas le mot noble, c'est le mot vrai (\_on rit\_), épuisée trois cent cinquante millions par l'altération des monnaies; c'était le temps où on pendait une servante pour cinq sous. Sous Louis XV, neuf banqueroutes en soixante ans.

UNE VOIX AU FOND À DROITE.--Et les pensions des poètes!

\_M. Victor Hugo s'arrête.\_

A GAUCHE.--Méprisez cela! Dédaignez! Ne répondez pas!

M. VICTOR HUGO.--Je répondrai à l'honorable interrupteur que, trompé par certains journaux, il fait allusion à une pension qui m'a été offerte par le roi Charles X, et que j'ai refusée.

M. DE FALLOUX.--Je vous demande pardon, vous l'aviez sur la cassette du roi. (\_Rumeurs à gauche.\_)

M. BAC.--Méprisez ces injures!

M. DE FALLOUX.--Permettez-moi de dire un mot.

M. VICTOR HUGO.--Vous voulez que je raconte le fait? Il m'honore; je le veux bien.

M. DE FALLOUX.--Je vous demande pardon.... (\_A gauche: C'est de la personnalité!--On cherche le scandale!--Laissez parler!--N'interrompez pas!--A l'ordre! à l'ordre!\_)

M. DE FALLOUX.--L'assemblée a pu observer que je n'ai pas cessé, depuis le commencement de la séance, de garder moi-même le plus profond silence, et même, de temps en temps, d'engager mes amis à le garder comme moi. Je demande seulement la permission de rectifier un fait matériel.

M. VICTOR HUGO.--Parlez!

M. DE FALLOUX.--L'honorable M. Victor Hugo a dit: "Je n'ai jamais touché de pension de la monarchie....".

M. VICTOR HUGO.--Non, je n'ai pas dit cela. (\_Vives réclamations à droite, mêlées d'applaudissements et de rires ironiques.\_)



PLUSIEURS MEMBRES A GAUCHE, \_a M. Victor Hugo\_--Ne repondez pas!

M. SOUBIES, \_a la droite\_--Attendez les explications, au moins; vos applaudissements sont indecents!

M. FRICHON, \_a M. de Falloux\_--Ancien ministre de la republique, vous la trahissez.

M. LAMARQUE.--C'est le venin des jesuites!

M. VICTOR HUGO, \_s'adressant a M. de Falloux, au milieu du bruit\_--Je prie M. de Falloux d'obtenir de ses amis qu'ils veuillent bien permettre qu'on lui reponde. (\_Bruit confus.\_)

M. DE FALLOUX.--Je fais ce que je puis.

A L'EXTREME GAUCHE.--Faites donc faire silence a droite, monsieur le president!

M. LE PRESIDENT.--On fait du bruit des deux cotes. (\_A l'orateur.\_)  
Vous voulez toujours tirer parti, a votre avantage, des interruptions; je les condamne, mais je constate qu'il y a autant de bruit a gauche qu'a droite. (\_Violentes reclamations et protestations a l'extreme gauche.--Les membres assis sur les bancs inferieurs de la gauche font des efforts pour ramener le silence.\_)

UN MEMBRE A GAUCHE.--Vous n'avez d'oreilles que pour notre cote.

M. LE PRESIDENT.--On interrompt des deux cotes. (\_Non! non!--Si! si!\_)  
Je vois, je constate.... (\_Nouvelles exclamations bruyantes sur les memes bancs a gauche.\_)

Je constate que, depuis cinq minutes, M. Schoelcher et M. Grevy reclament le silence. (\_Exclamations et protestations nouvelles a gauche.--M. Schoelcher prononce quelques mots que le bruit nous empeche de saisir.\_)

Je constate que vous-memes reclamez le silence depuis plusieurs minutes, monsieur Schoelcher et monsieur Grevy, je vous rends cette justice.

M. SCHOELCHER.--Nous le reclamons, parce que nous nous sommes promis de tout entendre.

UN MEMBRE A L'EXTREME GAUCHE.--Le \_Moniteur\_ repondra a M. le president.

M. LE PRESIDENT.--On peut nier un fait qui se passe dans un bureau, mais on ne peut pas nier un fait qui se passe a la face de l'assemblee. (\_De vives apostrophes sont adressees de la gauche a M. le president.\_)

Il vous tarde de prendre vos allures accoutumées! ( \_Exclamations a l'extrême gauche.\_)

UN MEMBRE.--C'est à vous qu'il tarde de reprendre les vôtres....

D'AUTRES MEMBRES.--Ce sont des provocations.

M. LE PRESIDENT.--Je demande le silence des deux cotes.

M. ARNAUD (de l'Ariège).--Ce sont des personnalités.

M. SAVATIER-LAROCHE.--Ce sont des provocations qu'on cherche à rendre injurieuses.

M. LE PRESIDENT.--Voulez-vous faire silence et écouter l'orateur? ( \_Le silence se rétablit.\_)

M. VICTOR HUGO.--Je remercie l'honorable M. de Falloux. Je ne cherchais pas l'occasion de parler de moi. Il me la donne à propos d'un fait qui m'honore. ( \_A la droite.\_) Écoutez ce que j'ai à vous dire. Vous avez ri les premiers; vous êtes loyaux, je le pense, et je vous prédis que vous ne rirez pas les derniers. ( \_Sensation.\_)

UN MEMBRE A L'EXTREME DROITE.--Si!

M. VICTOR HUGO, \_à l'interrompéur\_.--En ce cas vous ne serez pas loyal. ( \_Bravos à gauche.--Un profond silence s'établit.\_)

J'avais dix-neuf ans....

UN MEMBRE A DROITE.--Ah! bon, j'étais si jeune! ( \_Longs murmures à gauche.--Cris: C'est indécent!\_)

M. VICTOR HUGO, \_se tournant vers l'interrompéur\_.--L'homme capable d'une si inqualifiable interruption doit avoir le courage de se nommer. Je le somme de se nommer. ( \_Applaudissements à gauche.--Silence à droite.--Personne ne se nomme.\_)

Il se tait. Je le constate.

( \_Les applaudissements de la gauche redoublent.--Silence consterné à droite.\_)

M. VICTOR HUGO, \_reprenant\_.--J'avais dix-neuf ans; je publiai un volume en vers. Louis XVIII, qui était un roi lettré, vous le savez, le lut et m'envoya une pension de deux mille francs. Cet acte fut spontané de la part du roi, je le dis à son honneur et au mien; je recus cette pension sans l'avoir demandée. La lettre que vous avez dans les mains, monsieur de Falloux, le prouve. ( \_M. de Falloux fait un signe d'assentiment.--Mouvement à droite.\_)

M. DE LAROCHEJAQUELEIN.--C'est très bien, monsieur Victor Hugo!

M. VICTOR HUGO.--Plus tard, quelques années après, Charles X regnait, je fis une pièce de théâtre, *Marion de Lorme*; la censure interdit la pièce, j'allai trouver le roi, je lui demandai de laisser jouer ma pièce, il me recut avec bonté, mais refusa de lever l'interdit. Le lendemain, rentre chez moi, je recus de la part du roi l'avis que, pour me dédommager de cet interdit, ma pension était élevée de deux mille francs à six mille. Je refusai. (*Long mouvement.*) J'écrivis au ministre que je ne voulais rien que ma liberté de poète mon indépendance d'écrivain. (*Applaudissements prolongés à gauche.--Sensation même à droite.*)

C'est là la lettre que vous tenez entre les mains. (*Bravo! bravo!*) Je dis dans cette lettre que je n'offenserai jamais le roi Charles X. J'ai tenu parole, vous le savez. (*Profonde sensation.*)

M. DE LAROCHEJAQUELEIN.--C'est vrai! dans de bien admirables vers!

M. VICTOR HUGO, *à la droite*.--Vous voyez, messieurs, que vous ne riez plus et que j'avais raison de remercier M. de Falloux. (*Oui! oui! Long mouvement.--Un membre rit au fond de la salle.*)

A GAUCHE.--Allons donc! c'est indécent!

PLUSIEURS MEMBRES DE LA DROITE, *à M. Victor Hugo*.--Vous avez bien fait.

M. SOUBIES.--Celui qui a ri aurait accepté le tout.

M. VICTOR HUGO.--Je disais donc que la monarchie faisait quelquefois banqueroute. Je rappelais que, sous le régent, la monarchie avait empoché trois cent cinquante millions par l'altération des monnaies. Je continue. Sous Louis XV, neuf banqueroutes.

Voulez-vous que je vous rappelle celles qui me viennent à l'esprit? Les deux banqueroutes Desmaretz, les deux banqueroutes des frères Paris, la banqueroute du Visa et la banqueroute du Système.... Est-ce assez de banqueroutes comme cela? Vous en faut-il encore? (*Longue hilarité à gauche.*)

En voici d'autres du même règne; la banqueroute du cardinal Fleury, la banqueroute du contrôleur général Silhouette, la banqueroute de l'abbé Terray! Je nomme ces banqueroutes de la monarchie du nom des ministres qu'elles deshonnorent dans l'histoire. Messieurs, le cardinal Dubois définissait la monarchie: *Un gouvernement fort, parce qu'il fait banqueroute quand il veut.* (*Nouveaux rires.*)

Eh bien! la république de 1848, elle, a-t-elle fait banqueroute? Non, quoique, du côté de ce que je suis bien forcé d'appeler la monarchie, on le lui ait peut-être un peu conseillé. (*On rit encore à gauche, et même à droite.*)

Messieurs, la république, qui n'a pas fait banqueroute, et qui, on peut l'affirmer, si on la laisse dans sa franche et droite voie de

probite populaire, ne fera pas, ne fera jamais banqueroute (\_A gauche: Non! non!\_), la republique de 1848 a-t-elle fait la guerre europeenne? Pas davantage.

Son attitude a peut-etre ete meme un peu trop pacifique, et, je le dis dans l'interet meme de la paix, son epee a demi tiree eut suffi pour faire rengainer bien des grands sabres.

Que lui reprochez-vous donc, messieurs les chefs des partis monarchiques, qui n'avez pas encore reussi, qui ne reussirez jamais a laver notre histoire contemporaine tout eclabousee de sang par 1815? (\_Mouvement.\_) On a parle de 1793, j'ai le droit de parler de 1815! (\_Vive approbation a gauche.\_)

Que lui reprochez-vous donc, a la republique de 1848? Mon Dieu! il y a des accusations banales qui trainent dans tous vos journaux, et qui ne sont pas encore usees, a ce qu'il parait, et que je retrouv ce matin meme dans une circulaire pour la revision totale, "les commissaires de M. Ledru-Rollin! les quarante-cinq centimes! les conferences socialistes du Luxembourg!"--Le Luxembourg! ah! oui, le Luxembourg! voila le grand grief! Tenez, prenez garde au Luxembourg; n'allez pas trop de ce cote-la, vous finiriez par y rencontrer le spectre du marechal Ney! (\_Longue acclamation.--Applaudissements prolonges a gauche.\_)

M. DE RESSEQUIER.--Vous y trouveriez votre fauteuil de pair de France!

M. LE PRESIDENT.--Vous n'avez pas la parole, monsieur de Resseguier.

UN MEMBRE A DROITE.--La Convention a guillotine vingt-cinq generaux!

M. DE RESSEQUIER.--Votre fauteuil de pair de France! (\_Bruit.\_)

M. LE PRESIDENT.--N'interrompez pas.

M. VICTOR HUGO.--Je crois, Dieu me pardonne, que M. de Resseguier me reproche d'avoir siege parmi les juges du marechal Ney! (\_Exclamations a droite.--Rires ironiques et approbatifs a gauche.\_)

M. DE RESSEQUIER.--Vous vous meprenez....

M. LE PRESIDENT.--Veuillez vous asseoir; gardez le silence, vous n'avez pas la parole.

M. DE RESSEQUIER, \_s'adressant a l'orateur\_--Vous vous meprenez formellement....

M. LE PRESIDENT.--Monsieur de Resseguier, je vous rappelle a l'ordre formellement.

M. DE RESSEQUIER.--Vous vous meprenez avec intention.

M. LE PRESIDENT.--Je vous rappellerai a l'ordre avec inscription au

proces-verbal, si vous meprisez tous mes avertissements.

M. VICTOR HUGO.--Hommes des anciens partis, je ne triomphe pas de ce qui est votre malheur, et, je vous le dis sans amertume, vous ne jugez pas votre temps et votre pays avec une vue juste, bienveillante et saine. Vous vous meprenez aux phenomenes contemporains. Vous criez a la decadence. Il y a une decadence en effet, mais, je suis bien force de vous l'avouer, c'est la votre. (\_Rires a gauche.--Murmures a droite.\_)

Parce que la monarchie s'en va, vous dites: La France s'en va! C'est une illusion d'optique. France et monarchie, c'est deux. La France demeure, la France grandit, sachez cela! (\_Tres bien!--Rires a droite.\_)

Jamais la France n'a ete plus grande que de nos jours; les etrangers le savent, et, chose triste a dire et que vos rires confirment, vous l'ignorez!

Le peuple francais a l'age de raison, et c'est precisement le moment que vous choisissez pour taxer ses actes de folie. Vous reniez ce siecle tout entier, son industrie vous semble materialiste, sa philosophie vous semble immorale, sa litterature vous semble anarchique. (\_Rires ironiques a droite.--Oui! oui!\_) Vous voyez, vous continuez de confirmer mes paroles. Sa litterature vous semble anarchique, et sa science vous parait impie. Sa democratie, vous la nommez demagogie. (\_Oui! oui! a droite.\_)

Dans vos jours d'orgueil, vous declarez que notre temps est mauvais, et que, quant a vous, vous n'en etes pas. Vous n'etes pas de ce siecle. Tout est la. Vous en tirez vanite. Nous en prenons acte.

Vous n'etes pas de ce siecle, vous n'etes plus de ce monde, vous etes morts! C'est bien! je vous l'accorde! (\_Rires et bravos.\_)

Mais, puisque vous etes morts, ne revenez pas, laissez tranquilles les vivants. (\_Rire general.\_)

M. DE TINGUY, \_a l'orateur\_.--Vous nous supposez morts! monsieur le vicomte?

M. LE PRESIDENT.--Vous ressuscitez, vous, monsieur de Tinguy!

M. DE TINGUY.--Je ressuscite le vicomte!

M. VICTOR HUGO, \_croisant les bras et regardant la droite en face\_.--Quoi! vous voulez reparaitre! (\_Nouvelle explosion d'hilarite et de bravos!\_)

Quoi! vous voulez recommencer! Quoi! ces experiences redoutables qui devorent les rois, les princes, le faible comme Louis XVI, l'habile et le fort comme Louis-Philippe, ces experiences lamentables qui devorent les familles nees sur le trone, des femmes augustes, des veuves

saintes, des enfants innocents, vous n'en avez pas assez! il vous en faut encore. (\_Sensation.\_)

Mais vous etes donc sans pitie et sans memoire!! Mais, royalistes, nous vous demandons grace pour ces infortunees familles royales!

Quoi! vous voulez rentrer dans cette serie de faits necessaires, dont toutes les phases sont prevues et pour ainsi dire marquees d'avance comme des etapes inevitables! Vous voulez rentrer dans ces engrenages formidables de la destinee! (\_Mouvement.\_) Vous voulez rentrer dans ce cycle terrible, toujours le meme, plein d'ecueils, d'orages et de catastrophes, qui commence par des reconciliations platrees de peuple a roi, par des restaurations, par les Tuileries rouvertes, par des lampions allumes, par des harangues et des fanfares, par des sacres et des fetes; qui se continue par des empietements du trone sur le parlement, du pouvoir sur le droit, de la royaute sur la nation, par des luttes dans les chambres, par des resistances dans la presse, par des murmures dans l'opinion, par des proces ou le zele emphatique et maladroit des magistrats qui veulent plaire avorte devant l'energie des ecrivains (\_vifs applaudissements a gauche\_); qui se continue par des violations de chartes ou trempent les majorites complices (\_Tres bien!\_), par des lois de compression, par des mesures d'exception, par des exactions de police d'une part, par des societes secretes et des conspirations de l'autre,--et qui finit....--Mon Dieu! cette place que vous traversez tous les jours pour venir a ce palais ne vous dit donc rien? (\_Interruption.--A l'ordre! a l'ordre!\_) Mais frappez du pied ce pave qui est a deux pas de ces funestes Tuileries que vous convoitez encore; frappez du pied ce pave fatal, et vous en ferez sortir, a votre choix, l'echafaud qui precipite la vieille monarchie dans la tombe, ou le fiacre qui emporte la royaute nouvelle dans l'exil! (\_Applaudissements prolonges a gauche.--Murmures. Exclamations.\_)

M. LE PRESIDENT.--Mais qui menacez-vous donc la? Est-ce que vous menacez quelqu'un? Ecartez cela!

M. VICTOR HUGO.--C'est un avertissement.

M. LE PRESIDENT.--C'est un avertissement sanglant; vous passez toutes les bornes, et vous oubliez la question de la revision. C'est une diatribe, ce n'est pas un discours.

M. VICTOR HUGO.--Comment! il ne me sera pas permis d'invoquer l'histoire!

UNE VOIX A GAUCHE, \_s'adressant au president\_--On met la constitution et la republique en question, et vous ne laissez pas parler!

M. LE PRESIDENT.--Vous tuez les vivants et vous evoquez les morts; ce n'est pas de la discussion. (\_Interruption prolongee.--Rires approbatifs a droite.\_)

M. VICTOR HUGO.--Comment, messieurs, apres avoir fait appel, dans les termes les plus respectueux, a vos souvenirs; apres vous avoir parle

de femmes augustes, de veuves saintes, d'enfants innocents; apres avoir fait appel a votre memoire, il ne me sera pas permis, dans cette enceinte, apres ce qui a ete entendu ces jours passes, il ne me sera pas permis d'invoquer l'histoire comme un avertissement, entendez-le bien, mais non comme une menace? il ne me sera pas permis de dire que les restaurations commencent d'une maniere qui semble triomphante et finissent d'une maniere fatale? il ne me sera pas permis de vous dire que les restaurations commencent par l'eblouissement d'elles-memes, et finissent par ce qu'on a appele des catastrophes, et d'ajouter que si vous frappez du pied ce pave fatal qui est a deux pas de vous, a deux pas de ces funestes Tuileries que vous convoitez encore, vous en ferez sortir, a votre choix, l'echafaud qui precipite la vieille monarchie dans la tombe, ou le fiacre qui emporte la royaute nouvelle dans l'exil! (\_Rumeurs a droite.--Bravos a gauche\_) il ne me sera pas permis de dire cela! Et on appelle cela une discussion libre! (\_Vive approbation et applaudissements a gauche.\_)

M. EMILE DE GIRARDIN.--Elle l'etait hier!

M. VICTOR HUGO.--Ah! je proteste! Vous voulez etouffer ma voix; mais on l'entendra cependant.... (\_Reclamations a droite.\_) On l'entendra.

Les hommes habiles qui sont parmi vous, et il y en a, je ne fais nulle difficulte d'en convenir....

UNE VOIX A DROITE.--Vous etes bien bon!

M. VICTOR HUGO.--Les hommes habiles qui sont parmi vous se croient forts en ce moment, parce qu'ils s'appuient sur une coalition des interets effrayes. Etrange point d'appui que la peur! mais, pour faire le mal, c'en est un.--Messieurs, voici ce que j'ai a dire a ces hommes habiles. Avant peu, et quoi que vous fassiez, les interets se rassureront; et, a mesure qu'ils reprendront confiance, vous la perdrez.

Oui, avant peu, les interets comprendront qu'a l'heure qu'il est, qu'au dix-neuvieme siecle, apres l'echafaud de Louis XVI....

M. DE MONTEBELLO.--Encore!

M. VICTOR HUGO.--... Apres l'ecroulement de Napoleon, apres l'exil de Charles X, apres la chute de Louis-Philippe, apres la revolution francaise, en un mot, c'est-a-dire apres le renouvellement complet, absolu, prodigieux, des principes, des croyances, des opinions, des situations, des influences et des faits, c'est la republique qui est la terre ferme, et c'est la monarchie qui est l'aventure. (\_Applaudissements.\_)

Mais l'honorable M. Berryer vous disait hier: Jamais la France ne s'accommodera de la democratie!

A DROITE.--Il n'a pas dit cela!

UNE VOIX A DROITE.--Il a dit de la republique.

M. DE MONTEBELLO.--C'est autre chose.

M. MATHIEU BOURDON.--C'est tout different.

M. VICTOR HUGO.--Cela m'est egal! j'accepte votre version. M. Berryer nous a dit: Jamais la France ne s'accommodera de la republique.

Messieurs, il y a trente-sept ans, lors de l'octroi de la charte de Louis XVIII, tous les contemporains l'attestent, les partisans de la monarchie pure, les memes qui traitaient Louis XVIII de revolutionnaire et Chateaubriand de jacobin (\_hilarite\_), les partisans de la monarchie pure s'epouvantaient de la monarchie representative, absolument comme les partisans de la monarchie representative s'epouvantent aujourd'hui de la republique.

On disait alors: C'est bon pour l'Angleterre! exactement comme M. Berryer dit aujourd'hui: C'est bon pour l'Amerique! (\_Tres bien! tres bien!\_)

On disait: La liberte de la presse, les discussions de la tribune, des orateurs d'opposition, des journalistes, tout cela, c'est du desordre; jamais la France ne s'y fera! Eh bien! elle s'y est faite!

M. DE TINGUY.--Et defaite.

M. VICTOR HUGO.--La France s'est faite au regime parlementaire, elle se fera de meme au regime democratique. C'est un pas en avant. Voila tout. (\_Mouvement.\_)

Apres la royaute representative, on s'habituera au surcroit de mouvement des moeurs democratiques, de meme qu'apres la royaute absolue on avait fini par s'habituer au surcroit d'excitation des moeurs liberales, et la prosperite publique se degagera a travers les agitations republicaines, comme elle se degageait a travers les agitations constitutionnelles; elle se degagera agrandie et affermie. Les aspirations populaires se regleront comme les passions bourgeoises se sont reglees. Une grande nation comme la France finit toujours par retrouver son equilibre. Sa masse est l'element de sa stabilite.

Et puis, il faut bien vous le dire, cette presse libre, cette tribune souveraine, ces comices populaires, ces multitudes faisant cercle autour d'une idee, ce peuple, auditoire tumultueux et tribunal patient, ces legions de votes gagnant des batailles la ou l'emeute en perdait, ces tourbillons de bulletins qui couvrent la France a un jour donne, tout ce mouvement qui vous effraye n'est autre chose que la fermentation meme du progres (\_Tres bien!\_), fermentation utile, necessaire, saine, feconde, excellente! Vous prenez cela pour la fièvre? C'est la vie. (\_Longs applaudissements.\_)

Voila ce que j'ai a repondre a M. Berryer.



Vous le voyez, messieurs, ni l'utilite, ni la stabilite politique, ni la securite financiere, ni la prosperite publique, ni le droit, ni le fait, ne sont du cote de la monarchie dans ce debat.

Maintenant, car il faut bien en venir la, quelle est la moralite de cette agression contre la constitution, qui masque une agression contre la republique?

Messieurs, j'adresse ceci en particulier aux anciens, aux chefs vieilliss, mais toujours preponderants, du parti monarchique actuel, a ces chefs qui ont fait, comme nous, partie de l'assemblee constituante, a ces chefs avec lesquels je ne confonds pas, je le declare, la portion jeune et genereuse de leur parti, qui ne les suit qu'a regret.

Du reste, je ne veux certes offenser personne, j'honore tous les membres de cette assemblee, et s'il m'echappait quelque parole qui put froisser qui que ce soit parmi mes collegues, je la retire d'avance. Mais enfin, pourtant, il faut bien que je le dise, il y a eu des royalistes autrefois....

M. CALLET.--Vous en savez quelque chose. (\_Exclamations a gauche.--N'interrompez pas!\_)

M. CHARRAS, \_a M. Victor Hugo\_.--Descendez de la tribune.

M. VICTOR HUGO.--C'est evident! il n'y a plus de liberte de tribune! (\_Reclamations a droite.\_)

M. LE PRESIDENT.--Demandez a M. Michel (de Bourges) si la liberte de la tribune est supprimee.

M. SOUBIES.--Elle doit exister pour tous et non pour un seul.

M. LE PRESIDENT.--Monsieur, l'assemblee est la meme; les orateurs changent. C'est a l'orateur a faire l'auditeur, on vous l'a dit avant-hier; c'est M. Michel (de Bourges) qui vous l'a dit.

M. LAMARQUE.--Il a dit le contraire.

M. LE PRESIDENT.--C'est ma variante.

M. MICHEL (de Bourges), \_de sa place\_.--Monsieur le president, voulez-vous me permettre un mot? (\_Signe d'assentiment de M. le president.\_)

Vous avez change les termes de ce que j'ai dit hier. Ce que j'ai dit ne vient pas de moi; c'est le plus grand orateur du dix-septieme siecle qui l'a dit, c'est Bossuet. Il n'a pas dit que l'orateur faisait l'auditeur; il a dit que c'etait l'auditeur qui faisait l'orateur. (\_A gauche: Tres bien! tres bien!\_)

M. LE PRESIDENT.--En renversant les termes de la proposition, il y a

une verite qui est la meme; c'est qu'il y a une reaction necessaire de l'orateur sur l'assemblee et de l'assemblee sur l'orateur. C'est Royer-Collard lui-meme qui, desesperant de faire ecouter certaines choses, disait aux orateurs: Faites qu'on vous ecoute.

Je declare qu'il m'est impossible de procurer le meme silence a tous les orateurs, quand ils sont aussi dissemblables. (\_Hilarite bruyante sur les bancs de la majorite.--Rumeurs et interpellations diverses a gauche.\_)

M. EMILE DE GIRARDIN.--Est-ce que l'injure est permise?

M. CHARRAS.--C'est une impertinence.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, a la citation de Royer-Collard que vient de me faire notre honorable president, je repondrai par une citation de Sheridan, qui disait:--Quand le president cesse de proteger l'orateur, c'est que la liberte de la tribune n'existe plus. --(\_Applaudissements repetes a gauche.\_)

M. ARNAUD (de l'Ariege).--Jamais on n'a vu une pareille partialite.

M. VICTOR HUGO.--Eh bien! messieurs, que vous disais-je? Je vous disais,--et je rattache cela a l'agression dirigee aujourd'hui contre la republique, et je pretends tirer la moralite de cette agression--je vous disais: Il y a eu des royalistes autrefois. Ces royalistes-la, dont des hasards de famille ont pu meler des traditions a l'enfance de plusieurs d'entre nous, a la mienne en particulier, puisqu'on me le rappelle sans cesse; ces royalistes-la, nos peres les ont connus, nos peres les ont combattus. Eh bien! ces royalistes-la, quand ils confessaient leurs principes, c'etait le jour du danger, non le lendemain! (\_A gauche.--Tres bien! tres bien!\_)

M. VICTOR HUGO.--Ce n'etaient pas des citoyens, soit; mais c'etaient des chevaliers. Ils faisaient une chose odieuse, insensee, abominable, impie, la guerre civile; mais ils la faisaient, ils ne la provoquaient pas! (\_Vive approbation a gauche.\_)

Ils avaient devant eux, debout, toute jeune, toute terrible, toute fremissante, cette grande et magnifique et formidable revolution francaise qui envoyait contre eux les grenadiers de Mayence, et qui trouvait plus facile d'avoir raison de l'Europe que de la Vendee.

M. DE LA ROCHEJAQUELEIN.--C'est vrai!

M. VICTOR HUGO.--Ils l'avaient devant eux, et ils lui tenaient tete. Ils ne rusaient pas avec elle, ils ne se faisaient pas renards devant le lion! (\_Applaudissements a gauche.--M. de la Rochejaquelein fait un signe d'assentiment.\_)

M. VICTOR HUGO, \_a M. de la Rochejaquelein\_.--Ceci s'adresse a vous et a votre nom; c'est un hommage que je rends aux vôtres.

Ils ne venaient pas lui dérober, à cette révolution, l'un après l'autre, et pour s'en servir contre elle, ses principes, ses conquêtes, ses armes! ils cherchaient à la tuer, non à la voler!  
( \_Bravos à gauche.\_)

Ils jouaient franc jeu, en hommes hardis, en hommes convaincus, en hommes sincères qu'ils étaient; et ils ne venaient pas en plein midi, en plein soleil, ils ne venaient pas en pleine assemblée de la nation, balbutier: Vive le roi! après avoir crié vingt-sept fois dans un seul jour: Vive la République! ( \_Acclamations à gauche.--Bravos prolongés.\_)

M. EMILE DE GIRARDIN.--Ils n'envoyaient pas d'argent pour les blessés de Février.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, je résume d'un mot tout ce que je viens de dire. La monarchie de principe, la légitimité, est morte en France. C'est un fait qui a été et qui n'est plus.

La légitimité restaurée, ce serait la révolution à l'état chronique, le mouvement social remplacé par les commotions périodiques. La république, au contraire, c'est le progrès fait gouvernement.  
( \_Approbation.\_)

Finissons de ce côté.

M. LEO DE LABORDE.--Je demande la parole. ( \_Mouvement prolongé.\_)

M. MATHIEU BOURDON.--La légitimité se réveille.

( \_M. de Falloux se lève.\_)

A GAUCHE.--Non! non! n'interrompez pas! n'interrompez pas!

( \_M. de Falloux s'approche de la tribune.--Agitation bruyante.\_)

A GAUCHE, \_à l'orateur\_--Ne laissez pas parler! ne laissez pas parler!

M. VICTOR HUGO.--Je ne permets pas l'interruption.

( \_M. de Falloux monte au bureau auprès du président, et échange avec lui quelques paroles.\_)

M. VICTOR HUGO.--L'honorable M. de Falloux oublie tellement les droits de l'orateur, que ce n'est plus à l'orateur qu'il demande la permission de l'interrompre, c'est au président.

M. DE FALLOUX, \_revenant au pied de la tribune\_--Je vous demande la permission de vous interrompre.

M. VICTOR HUGO.--Je ne vous la donne pas.

M. LE PRESIDENT.--Vous avez la parole, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO.--Mais des publicistes d'une autre couleur, des journaux d'une autre nuance, qui expriment bien incontestablement la pensee du gouvernement, car ils sont vendus dans les rues avec privilege et a l'exclusion de tous les autres, ces journaux nous crient:

--Vous avez raison; la legitime est impossible, la monarchie de droit divin et de principe est morte; mais l'autre, la monarchie de gloire, l'empire, celle-la est non-seulement possible, mais necessaire.

Voila le langage qu'on nous tient.

Ceci est l'autre cote de la question monarchie. Examinons.

Et d'abord, la monarchie de gloire, dites-vous! Tiens! vous avez de la gloire? Montrez-nous-la! (\_Hilarite.\_) Je serais curieux de voir de la gloire sous ce gouvernement-ci! (\_Rires et applaudissements a gauche.\_)

Voyons! votre gloire, ou est-elle? Je la cherche. Je regarde autour de moi. De quoi se compose-t-elle?

M. LEPIC.--Demandez a votre pere!

M. VICTOR HUGO.--Quels en sont les elements? Qu'est-ce que j'ai devant moi? Qu'est-ce que nous avons devant les yeux? Toutes nos libertes prises au piege l'une apres l'autre et garrottees; le suffrage universel trahi, livre, mutile; les programmes socialistes aboutissant a une politique jesuite; pour gouvernement, une immense intrigue (\_mouvement\_), l'histoire dira peut-etre un complot ... (\_vive sensation\_) je ne sais quel sous-entendu inoui qui donne a la republique l'empire pour but, et qui fait de cinq cent mille fonctionnaires une sorte de franc-maconnerie bonapartiste au milieu de la nation! toute reforme ajournee ou bafouee, les impots improporcionnels et onereux au peuple maintenus ou retablis, l'etat de siege pesant sur cinq departements, Paris et Lyon mis en surveillance, l'amnistie refusee, la transportation aggravee, la deportation votee, des gemissements a la kasbah de Bone, des tortures a Belle-Isle, des casemates ou l'on ne veut pas laisser pourrir des matelas, mais ou on laisse pourrir des hommes! ... (\_sensation\_) la presse traquee, le jury trie, pas assez de justice et beaucoup trop de police, la misere en bas, l'anarchie en haut, l'arbitraire, la compression, l'iniquite! au dehors, le cadavre de la republique romaine! (\_Bravos a gauche.\_)

VOIX A DROITE.--C'est le bilan de la republique.

M. LE PRESIDENT.--Laissez donc; n'interrompez pas. Cela constate que la tribune est libre. Continuez. (\_Tres bien! tres bien! a gauche.\_)

M. CHARRAS.--Libre malgre vous.

M. VICTOR HUGO.--... La potence, c'est-a-dire l'Autriche  
( \_mouvement\_ ), debout sur la Hongrie, sur la Lombardie, sur Milan, sur  
Venise; la Sicile livree aux fusillades; l'espoir des nationalites  
dans la France detruit; le lien intime des peuples rompu; partout  
le droit foule aux pieds, au nord comme au midi, a Cassel comme a  
Palerme; une coalition de rois latente et qui n'attend que l'occasion;  
notre diplomatie muette, je ne veux pas dire complice; quelqu'un qui  
est toujours lache devant quelqu'un qui est toujours insolent; la  
Turquie lailsee sans appui contre le czar et forcee d'abandonner les  
proscrits; Kossuth, agonisant dans un cachot de l'Asie Mineure; voila  
ou nous en sommes! La France baisse la tete, Napoleon tressaille  
de honte dans sa tombe, et cinq ou six mille coquins crient: Vive  
l'empereur! Est-ce tout cela que vous appelez votre gloire, par  
hasard? ( \_Profonde agitation.\_ )

M. DE LADEVANSAYE.--C'est la republique qui nous a donne tout cela!

M. LE PRESIDENT.--C'est aussi au gouvernement de la republique qu'on  
reproche tout cela!

M. VICTOR HUGO.--Maintenant, votre empire, causions-en, je le veux  
bien. ( \_Rires a gauche.\_ )

M. VIEILLARD [Note: Senateur, sous l'empire, a 30,000 francs par  
an.]--Personne n'y songe, vous le savez bien.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, des murmures tant que vous voudrez, mais  
pas d'equivoques. On me crie: Personne ne songe a l'empire. J'ai pour  
habitude d'arracher les masques.

Personne ne songe a l'empire, dites-vous? Que signifient donc ces cris  
payes de: Vive l'empereur? Une simple question: Qui les paye?

Personne ne songe a l'empire, vous venez de l'entendre! Que signifient  
donc ces paroles du general Changarnier, ces allusions aux pretoriens  
en debauches applaudies par vous? Que signifient ces paroles de M.  
Thiers, egalement applaudies par vous: L'empire est fait?

Que signifie ce petitionnement ridicule et mendie pour la prolongation  
des pouvoirs?

Qu'est-ce que la prolongation, s'il vous plait? C'est le consulat a  
vie. Ou mene le consulat a vie? A l'empire! Messieurs, il y a la une  
intrigue! Une intrigue, vous dis-je! J'ai le droit de la fouiller. Je  
la fouille. Allons! le grand jour sur tout cela!

Il ne faut pas que la France soit prise par surprise et se trouve,  
un beau matin, avoir un empereur sans savoir pourquoi! ( \_Applaudissements.\_ )

Un empereur! Discutons un peu la pretention.

Quoi! parce qu'il y a eu un homme qui a gagne la bataille de Marengo,

et qui a regne, vous voulez regner, vous qui n'avez gagne que la bataille de Satory! (\_Rires.\_)

A GAUCHE.--Tres bien! tres bien!--Bravo!

M. EMILE DE GIRARDIN.--Il l'a perdue.

M. FERDINAND BARROT [Note: Senateur de l'empire, a 30,000 francs par an.]--Il y a trois ans qu'il gagne une bataille, celle de l'ordre contre l'anarchie.

M. VICTOR HUGO.--Quoi! parce que, il y a dix siecles de cela, Charlemagne, apres quarante annees de gloire, a laisse tomber sur la face du globe un sceptre et une epee tellement demesures que personne ensuite n'a pu et n'a ose y toucher,--et pourtant il y a eu dans l'intervalle des hommes qui se sont appeles Philippe-Auguste, Francois Ier, Henri IV, Louis XIV! Quoi! parce que, mille ans apres, car il ne faut pas moins d'une gestation de mille annees a l'humanite pour reproduire de pareils hommes, parce que, mille ans apres, un autre genie est venu, qui a ramasse ce glaive et ce sceptre, et qui s'est dresse debout sur le continent, qui a fait l'histoire gigantesque dont l'eblouissement dure encore, qui a enchainé la revolution en France et qui l'a dechainé en Europe, qui a donne a son nom, pour synonymes eclatants, Rivoli, Iena, Essling, Friedland, Montmirail! Quoi! parce que, apres dix ans d'une gloire immense, d'une gloire presque fabuleuse a force de grandeur, il a, a son tour, laisse tomber d'epuisement ce sceptre et ce glaive qui avaient accompli tant de choses colossales, vous venez, vous, vous voulez, vous, les ramasser apres lui, comme il les a ramasses, lui, Napoleon, apres Charlemagne, et prendre dans vos petites mains ce sceptre des titans, cette epee des geants! Pour quoi faire? (\_Longs applaudissements.\_) Quoi! apres Auguste, Augustule! Quoi! parce que nous avons eu Napoleon le Grand, il faut que nous ayons Napoleon le Petit! (\_La gauche applaudit, la droite crie. La seance est interrompue pendant plusieurs minutes. Tumulte inexprimable.\_)

A GAUCHE.--Monsieur le president, nous avons ecoute M. Berryer; la droite doit ecouter M. Victor Hugo. Faites taire la majorite.

M. SAVATIER-LAROCHE.--On doit le respect aux grands orateurs. (\_A gauche: Tres bien!\_)

M. DE LA MOSKOWA [Note: Senateur de l'empire, a 30,000 francs par an.]--M. le president devrait faire respecter le gouvernement de la republique dans la personne du president de la republique.

M. LEPIC [Note: Plus tard, aide de camp de l'empereur.]--On deshonore la republique!

M. DE LA MOSKOWA.--Ces messieurs crient: \_Vive la republique!\_ et insultent le president.

M. ERNEST DE GIRARDIN.--Napoleon Bonaparte a eu six millions de

suffrages; vous insultez l'elu du peuple! (\_Vive agitation au banc des ministres.--M. le president essaye en vain de se faire entendre au milieu du bruit.\_)

M. DE LA MOSKOWA.--Et, sur les bancs des ministres, pas un mot d'indignation n'eclate a de pareilles paroles!

M. BAROCHE, \_ministre des affaires etrangeres\_ [Note: President du conseil d'etat de l'empire, a 150,000 francs par an.]--Discutez, mais n'insultez pas.

M. LE PRESIDENT.--Vous avez le droit de contester l'abrogation de l'art. 45 en termes de droit, mais vous n'avez pas le droit d'insulter! (\_Les applaudissements de l'extreme gauche redoublent et couvrent la voix de M. le president.\_)

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES.--Vous discutez des projets qu'on n'a pas, et vous insultez! (\_Les applaudissements de l'extreme gauche continuent.\_)

UN MEMBRE DE L'EXTREME GAUCHE.--Il fallait defendre la republique hier quand on l'attaquait!

M. LE PRESIDENT.--L'opposition a affecte de couvrir d'applaudissements et mon observation et celle de M. le ministre, que la mienne avait precedee.

Je disais a M. Victor Hugo qu'il a parfaitement le droit de contester la convenance de demander la revision de l'art. 45 en termes de droit, mais qu'il n'a pas le droit de discuter, sous une forme insultante, une candidature personnelle qui n'est pas en jeu.

VOIX A L'EXTREME GAUCHE.--Mais si, elle est en jeu.

M. CHARRAS.--Vous l'avez vue vous-meme a Dijon, face a face.

M. LE PRESIDENT.--Je vous rappelle a l'ordre ici, parce que je suis president; a Dijon, je respectais les convenances, et je me suis tu.

M. CHARRAS.--On ne les a pas respectees envers vous.

M. VICTOR HUGO.--Je reponds a M. le ministre et a M. le president, qui m'accusent d'offenser M. le president de la republique, qu'ayant le droit constitutionnel d'accuser M. le president de la republique, j'en userai le jour ou je le jugerai convenable, et je ne perdrai pas mon temps a l'offenser; mais ce n'est pas l'offenser que de dire qu'il n'est pas un grand homme. (\_Vives reclamations sur quelques bancs de la droite.\_)

M. BRIFFAUT.--Vos insultes ne peuvent aller jusqu'a lui.

M. DE CAULAINCOURT.--Il y a des injures qui ne peuvent l'atteindre, sachez-le bien!

M. LE PRESIDENT.--Si vous continuez apres mon avertissement, je vous rappellerai a l'ordre.

M. VICTOR HUGO.--Voici ce que j'ai a dire, et M. le president ne m'empchera pas de completer mon explication. (\_Vive agitation.\_)

Ce que nous demandons a M. le president responsable de la republique, ce que nous attendons de lui, ce que nous avons le droit d'attendre fermement de lui, ce n'est pas qu'il tienne le pouvoir en grand homme, c'est qu'il le quite en honnete homme.

A GAUCHE.--Tres bien! tres bien!

M. CLARY [Note: Senateur de l'empire, a 30,000 francs par an.] Ne le calomniez pas, en attendant.

M. VICTOR HUGO.--Ceux qui l'offensent, ce sont ceux de ses amis qui laissent entendre que le deuxieme dimanche de mai il ne quittera pas le pouvoir purement et simplement, comme il le doit, a moins d'etre un seditieux.

VOIX A GAUCHE.--Et un parjure!

M. VIEILLARD [Note: Senateur de l'empire.]--Ce sont la des calomnies, M. Victor Hugo le sait bien.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs de la majorite, vous avez supprime la liberte de la presse; voulez-vous supprimer la liberte de la tribune? (\_Mouvement.\_) Je ne viens pas demander de la faveur, je viens demander de la franchise. Le soldat qu'on empeche de faire son devoir brise son epee; si la liberte de la tribune est morte, dites-le-moi, afin que je brise mon mandat. Le jour ou la tribune ne sera plus libre, j'en descendrai pour n'y plus remonter. (\_A droite: Le beau malheur!\_) La tribune sans liberte n'est acceptable que pour l'orateur sans dignite. (\_Profonde sensation.\_)

Eh bien! si la tribune est respectee, je vais voir. Je continue.

Non! apres Napoleon le Grand, je ne veux pas de Napoleon le Petit!

Allons! respectez les grandes choses. Treve aux parodies! Pour qu'on puisse mettre un aigle sur les drapeaux, il faut d'abord avoir un aigle aux Tuileries! Ou est l'aigle? (\_Longs applaudissements.\_)

M. LEON FAUCHER.--L'orateur insulte le president de la republique. (\_Oui! oui! a droite.\_)

M. LE PRESIDENT.--Vous offensez le president de la republique. (\_Oui! oui! a droite.--M. Abbaticci\_ [Note: Ministre de la justice de l'empire, 120,000 francs par an.] \_gesticule vivement.\_)

M. VICTOR HUGO.--Je reprends.



Messieurs, comme tout le monde, comme vous tous, j'ai tenu dans mes mains ces journaux, ces brochures, ces pamphlets imperialistes ou cesaristes, comme on dit aujourd'hui. Une idee me frappe, et il m'est impossible de ne pas la communiquer a l'assemblee. (\_Agitation. L'orateur poursuit:\_) Oui, il m'est impossible de ne pas la laisser deborder devant cette assemblee. Que dirait ce soldat, ce grand soldat de la France, qui est couche la, aux Invalides, et a l'ombre duquel on s'abrite, et dont on invoque si souvent et si etrangement le nom? que dirait ce Napoleon qui, parmi tant de combats prodigieux, est alle, a huit cents lieues de Paris, provoquer la vieille barbarie moscovite a ce grand duel de 1812? que dirait ce sublime esprit qui n'entrevoit qu'avec horreur la possibilite d'une Europe cosaque, et qui, certes, quels que fussent ses instincts d'autorite, lui preferait l'Europe republicaine? que dirait-il, lui! si, du fond de son tombeau, il pouvait voir que son empire, son glorieux et belliqueux empire, a aujourd'hui pour panegyristes, pour apologistes, pour theoriciens et pour reconstructeurs, qui? des hommes qui, dans notre epoque rayonnante et libre, se tournent vers le nord avec un desespoir qui serait risible, s'il n'etait monstrueux? des hommes qui, chaque fois qu'ils nous entendent prononcer les mots democratie, liberte, humanite, progres, se couchent a plat ventre avec terreur et se collent l'oreille contre terre pour ecouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon russe!

(\_Longs applaudissements a gauche. Clameurs a droite.--Toute la droite se leve et couvre de ses cris les dernieres paroles de l'orateur.--A l'ordre! a l'ordre! a l'ordre.\_)

(\_Plusieurs ministres se levent sur leurs bancs et protestent avec vivacite contre les paroles de l'orateur. Le tumulte va croissant. Des apostrophes violentes sont lancees a l'orateur par un grand nombre de membres. MM. Bineau [Note: Senateur, 30,000 francs, et ministre des finances de l'empire, 120,000 francs; total, 150,000 francs par an.], le general Gourgaud et plusieurs autres representants siegeant sur les premiers bancs de la droite se font remarquer par leur animation.\_)

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES. [Note: Le meme Baroche.]  
--Vous savez bien que cela n'est pas vrai! Au nom de la France, nous protestons!

M. DE RANCE. [Note: Commissaire general de police de l'empire, a 40,000 francs par an.]--Nous demandons le rappel a l'ordre.

M. DE CROUSEILHES, \_ministre de l'instruction publique\_. [Note: Senateur de l'empire, a 30,000 francs par an.]--Faites une application personnelle de vos paroles! A qui les appliquez-vous? Nommez! nommez!

M. LE PRESIDENT.--Je vous rappelle a l'ordre, monsieur Yictor Hugo, parce que, malgre mes avertissements, vous ne cessez pas d'insulter.

QUELQUES VOIX A DROITE.--C'est un insulteur a gages!

M. CHAPOT.--Que l'orateur nous dise a qui il s'adresse.

M. DE STAPLANDE.--Nommez ceux que vous accusez, si vous en avez le courage! (\_Agitation tumultueuse.\_)

VOIX DIVERSES A DROITE.--Vous etes un infame calomniateur.--C'est une lachete et une insolence. (\_A l'ordre! a l'ordre!\_)

M. LE PRESIDENT.--Avec le bruit que vous faites, vous avez empeche d'entendre le rappel a l'ordre que j'ai prononce.

M. VICTOR HUGO.--Je demande a m'expliquer. (\_Murmures bruyants et prolonges.\_)

M. DE HEECKEREN [Note: Senateur de l'empire.]--Laissez, laissez-le jouer sa piece!

M. LEON FAUCHER, \_ministre de l'interieur\_.--L'orateur.... (\_Interruption a gauche.\_) L'orateur....

A GAUCHE.--Vous n'avez pas la parole!

M. LE PRESIDENT.--Laissez M. Victor Hugo s'expliquer. Il est rappele a l'ordre.

M. LE MINISTRE DE L'INTERIEUR.--Comment! messieurs, un orateur pourra insulter ici le president de la republique.... (\_Bruyante interruption a gauche.\_)

M. VICTOR HUGO.--Laissez-moi m'expliquer! je ne vous cede pas la parole.

M. LE PRESIDENT.--Vous n'avez pas la parole. Ce n'est pas a vous a faire la police de l'assemblee. M. Victor Hugo est rappele a l'ordre; il demande a s'expliquer; je lui donne la parole, et vous rendrez la police impossible si vous voulez usurper mes fonctions.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, vous allez voir le danger des interruptions precipitees. (\_Plus haut! plus haut!\_) J'ai ete rappele a l'ordre, et un honorable membre que je n'ai pas l'honneur de connaitre....

UN MEMBRE \_sort des bancs de la droite, vient jusqu'au pied de la tribune et dit\_:

--C'est moi.

M. VICTOR HUGO.--Qui, vous?

L'INTERRUPTEUR.--Moi!

M. VICTOR HUGO.--Soit. Taisez-vous.

L'INTERRUPTEUR.--Nous n'en voulons pas entendre davantage. La mauvaise littérature fait la mauvaise politique. Nous protestons au nom de la langue française et de la tribune française. Portez tout ça à la Porte-Saint-Martin, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO.--Vous savez mon nom, à ce qu'il paraît, et moi je ne sais pas le votre. Comment vous appelez-vous?

L'INTERRUPTEUR.--Bourbousson.

M. VICTOR HUGO.--C'est plus que je n'espérais. (\_Long éclat de rire sur tous les bancs. L'interrupteur regagne sa place.\_)

M. VICTOR HUGO, \_reprenant\_ ...--Donc, monsieur Bourbousson dit qu'il faudrait m'appliquer la censure.

VOIX A DROITE.--Oui! oui!

M. VICTOR HUGO.--Pourquoi? Pour avoir qualifié comme c'est mon droit, ... (\_denégations à droite\_) pour avoir qualifié les auteurs des pamphlets césariens ... (\_Reclamations à droite.--M. Victor Hugo se penche vers le stenographe du \_Moniteur\_ et lui demande communication immédiate de la phrase de son discours qui a provoqué l'émotion de l'assemblée.\_)

VOIX A DROITE.--M. Victor Hugo n'a pas le droit de faire changer la phrase au \_Moniteur\_.

M. LE PRÉSIDENT.--L'assemblée s'est soulevée contre les paroles qui ont dû être recueillies par le stenographe du \_Moniteur\_. Le rappel à l'ordre s'applique à ces paroles, telles que vous les avez prononcées, et qu'elles resteront certainement. Maintenant, en vous expliquant, si vous les changez, l'assemblée sera juge.

M. VICTOR HUGO.--Comme le stenographe du \_Moniteur\_ les a recueillies de ma bouche ... (\_Interruptions diverses.\_)

PLUSIEURS MEMBRES.--Vous les avez changées!--Vous avez parlé au stenographe! (\_Bruit confus.\_)

M. DE PANAT, \_questeur, et autres membres\_--Vous n'avez rien à craindre. Les paroles paraîtront au \_Moniteur\_ comme elles sont sorties de la bouche de l'orateur.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, demain, quand vous lirez le \_Moniteur\_ ... (\_rumeurs à droite\_) quand vous y lirez cette phrase que vous avez interrompue et que vous n'avez pas entendue, cette phrase dans laquelle je dis que Napoléon s'étonnerait, s'indignerait de voir que son empire, son glorieux empire, aujourd'hui pour théoriciens et pour reconstructeurs, qui? des hommes qui, chaque fois que nous prononçons les mots \_démocratie, liberté, humanité, progrès\_, se couchent à plat ventre avec terreur, et se collent l'oreille contre terre pour écouter s'ils n'entendront pas enfin venir le canon

russe....

VOIX A DROITE.--A qui appliquez-vous cela?

M. VICTOR HUGO.--J'ai ete rappele a l'ordre pour cela!

M. DE TREVENEUC.--A quel parti vous adressez-vous? VOIX A GAUCHE.--A Romieu! au \_Spectre rouge\_!

M. LE PRESIDENT, \_a M. Victor Hugo\_.--Vous ne pouvez pas isoler une phrase de votre discours entier. Et tout cela est venu a la suite d'une comparaison insultante entre l'empereur qui n'est plus et le president de la republique qui existe. (\_Agitation prolongee.--Un grand nombre de membres descendent dans l'hemicycle; ce n'est qu'avec peine que, sur l'ordre de M. le president, les huissiers font reprendre les places et ramenant un peu de silence.\_)

M. VICTOR HUGO.--Vous reconnaitrez demain la verite de mes paroles.

VOIX A DROITE.--Vous avez dit: \_Vous\_.

M. VICTOR HUGO.--Jamais, et je le dis du haut de cette tribune, jamais il n'est entre dans mon esprit un seul instant de s'adresser a qui que ce soit dans l'assemblee. (\_Reclamations et rires bruyants a droite.\_)

M. LE PRESIDENT.--Alors l'insulte reste tout entiere pour M. le president de la republique.

M. DE HEECKEREN [Footnote: Senateur].--S'il ne s'agit pas de nous, pourquoi nous le dire, et ne pas reserver la chose pour \_l'Evenement\_?

M. VICTOR HUGO, \_se tournant vers M. le president\_ .--Vous voyez bien que la majorite se pretend insultee. Ce n'est pas du president de la Republique qu'il s'agit maintenant!

M. LE PRESIDENT.--Vous l'avez traine aussi bas que possible....

M. VICTOR HUGO.--Ce n'est pas la la question!

M. LE PRESIDENT.--Dites que vous n'avez pas voulu insulter M. le president de la republique dans votre parallele, a la bonne heure! (\_L'agitation continue; des apostrophes d'une extreme violence, sont adressees a l'orateur et echangees entre plusieurs membres de droite et de gauche. M. Lefebvre-Durufle, s'approchant de la tribune, remet a l'orateur une feuille de papier qu'il le prie de lire.\_)

M. VICTOR HUGO, \_apres avoir lu\_.--On me transmet l'observation que voici, et a laquelle je vais donner immediatement satisfaction. Voici:

"Ce qui a revolte l'assemblee, c'est que vous avez dit \_vous\_, et que vous n'avez pas parle indirectement."

L'auteur de cette observation reconnaitra demain, en lisant le

\_Moniteur\_, que je n'ai pas dit \_vous\_, que j'ai parle indirectement, que je ne me suis adresse a personne directement dans l'assemblee. Et je repete que je ne m'adresse a personne.

Faisons cesser ce malentendu.

VOIX A DROITE.--Bien! bien! Passez outre.

M. LE PRESIDENT.--Faites sortir l'assemblee de l'etat ou vous l'avez mise.

Messieurs, veuillez faire silence.

M. VICTOR HUGO.--Vous lirez demain le \_Moniteur\_ qui a recueilli mes paroles, et vous regretterez votre precipitation. Jamais je n'ai songe un seul instant a un seul membre de cette assemblee, je le declare, et je laisse mon rappel a l'ordre sur la conscience de M. le president.  
( \_Mouvement.--Tres bien! tres bien!\_ )

Encore un instant, et je descends de la tribune.

( \_Le silence se retablit sur tous les bancs. L'orateur se tourne vers la droite.\_ )

Monarchie legitime, monarchie imperiale! qu'est-ce que vous nous voulez? Nous sommes les hommes d'un autre age. Pour nous, il n'y a de fleurs de lys qu'a Fontenoy, et il n'y a d'aigles qu'a Eylau et a Wagram.

Je vous l'ai deja dit, vous etes le passe. De quel droit mettez-vous le present en question? qu'y a-t-il de commun entre vous et lui? Contre qui et pour qui vous coalisez-vous? Et puis, que signifie cette coalition? Qu'est-ce que c'est que cette alliance? Qu'est-ce que c'est que cette main de l'empire que je vois dans la main de la legitimite? Legitimistes, l'empire a tue le duc d'Enghien! Imperialistes, la legitimite a fusille Murat! ( \_Vive impression.\_ )

Vous vous touchez les mains; prenez garde, vous melez des taches de sang! ( \_Sensation.\_ )

Et puis qu'esperez-vous? detruire la republique? Vous entreprenez la une besogne rude. Y avez-vous bien songe? Quand un ouvrier a travaille dix-huit heures, quand un peuple a travaille dix-huit siecles, et qu'ils ont enfin l'un et l'autre recu leur payement, allez donc essayer d'arracher a cet ouvrier son salaire et a ce peuple sa republique!

Savez-vous ce qui fait la republique forte? savez-vous ce qui la fait invincible? savez-vous ce qui la fait indestructible? Je vous l'ai dit en commençant, et en terminant je vous le repete, c'est qu'elle est la somme du labeur des generations, c'est qu'elle est le produit accumule des efforts anterieurs, c'est qu'elle est un resultat historique autant qu'un fait politique, c'est qu'elle fait pour ainsi dire partie

du climat actuel de la civilisation, c'est qu'elle est la forme absolue, supreme, necessaire, du temps ou nous vivons, c'est qu'elle est l'air que nous respirons, et qu'une fois que les nations ont respire cet air-la, prenez-en votre parti, elles ne peuvent plus en respirer d'autre! Oui, savez-vous ce qui fait que la republique est imperissable? C'est qu'elle s'identifie d'un cote avec le siecle, et de l'autre avec le peuple! elle est l'idee de l'un et la couronne de l'autre!

Messieurs les revisionnistes, je vous ai demande ce que vous vouliez. Ce que je veux, moi, je vais vous le dire. Toute ma politique, la voici en deux mots. Il faut supprimer dans l'ordre social un certain degre de misere, et dans l'ordre politique une certaine nature d'ambition. Plus de pauperisme et plus de monarchisme. La France ne sera tranquille que lorsque, par la puissance des institutions qui donneront du travail et du pain aux uns et qui oteront l'esperance aux autres, nous aurons vu disparaitre du milieu de nous tous ceux qui tendent la main, depuis les mendiants jusqu'aux pretendants. (\_Explosion d'applaudissements.--Cris et murmures a droite.\_)

M. LE PRESIDENT.--Laissez donc finir, pour l'amour de Dieu! (\_On rit.\_)

M. BELIN.--Pour l'amour du diner.

M. LE PRESIDENT.--Allons! de grace! de grace!

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, il y a deux sortes de questions, les questions fausses et les questions vraies.

L'assistance, le salaire, le credit, l'impot, le sort des classes laborieuses ...--eh! mon Dieu! ce sont la des questions toujours negligees, toujours ajournees! Souffrez qu'on vous en parle de temps en temps! Il s'agit du peuple, messieurs! Je continue.--Les souffrances des faibles, du pauvre, de la femme, de l'enfant, l'education, la penalite, la production, la consommation, la circulation, le travail, qui contient le pain de tous, le suffrage universel, qui contient le droit de tous, la solidarite entre hommes et entre peuples, l'aide aux nationalites opprimees, la fraternite francaise produisant par son rayonnement la fraternite europeenne,--voila les questions vraies.

La legitimite, l'empire, la fusion, l'excellence de la monarchie sur la republique, les theses philosophiques qui sont grosses de barricades, le choix entre les pretendants,--voila les fausses questions.

Eh bien! il faut bien vous le dire, vous quittez les questions vraies pour les fausses questions; vous quittez les questions vivantes pour les questions mortes. Quoi! c'est la votre intelligence politique! Quoi! c'est la le spectacle que vous nous donnez! Le legislatif et l'executif se querellent, les pouvoirs se prennent au collet; rien ne se fait, rien ne va; de vaines et pitoyables disputes; les partis

tirailent la constitution dans l'espoir de déchirer la république; les hommes se démentent, l'un oublie ce qu'il a juré, les autres oublient ce qu'ils ont crié; et pendant ces agitations misérables, le temps, c'est-à-dire la vie, se perd!

Quoi! c'est là la situation que vous nous faites! la neutralisation de toute autorité par la lutte, l'abaissement, et, par conséquent, l'effacement du pouvoir, la stagnation, la torpeur, quelque chose de pareil à la mort! Nulle grandeur, nulle force, nulle impulsion. Des tracasseries, des taquineries, des conflits, des chocs. Pas de gouvernement!

Et cela, dans quel moment?

Au moment où, plus que jamais, une puissante initiative démocratique est nécessaire! au moment où la civilisation, à la veille de subir une solennelle épreuve, a, plus que jamais, besoin de pouvoirs actifs, intelligents, féconds, réformateurs, sympathiques aux souffrances du peuple, pleins d'amour et, par conséquent, pleins de force! au moment où les jours troubles arrivent! au moment où tous les intérêts semblent prêts à entrer en lutte contre tous les principes! au moment où les problèmes les plus formidables se dressent devant la société et l'attendent avec des sommations à jour fixe! au moment où 1852 s'approche, masque, effrayant, les mains pleines de questions redoutables! au moment où les philosophes, les publicistes, les observateurs sérieux, ces hommes qui ne sont pas des hommes d'état, qui ne sont que des hommes sages, attentifs, inquiets, penchés sur l'avenir, penchés sur l'inconnu, l'œil fixé sur toutes ces obscurités accumulées, croient entendre distinctement le bruit monstrueux de la porte des révolutions qui se rouvre dans les ténèbres. (\_Vive et universelle émotion. Quelques rires à droite.\_)

Messieurs, je termine. Ne nous le dissimulons pas, cette discussion, si orageuse qu'elle soit, si profondément qu'elle remue les masses, n'est qu'un prélude.

Je le répète, l'année 1852 approche. L'instant arrive où vont reparaître, réveillées et encouragées par la loi fatale du 31 mai, armées par elle pour leur dernier combat contre le suffrage universel garrotte, toutes ces prétentions dont je vous ai parlé, toutes ces légitimités antiques qui ne sont que d'antiques usurpations! L'instant arrive où une mêlée terrible se fera de toutes les formes déchues, impérialisme, légitimisme, droit de la force, droit divin, livrant ensemble l'assaut au grand droit démocratique, au droit humain! Ce jour-là, tout sera, en apparence, remis en question. Grâce aux revendications opiniâtres du passé, l'ombre couvrira de nouveau ce grand et illustre champ de bataille des idées et du progrès qu'on appelle la France. Je ne sais pas ce que durera cette éclipse, je ne sais pas ce que durera ce combat; mais ce que je sais, ce qui est certain, ce que je prédis, ce que j'affirme, c'est que le droit ne périra pas! c'est que, quand le jour reparaitra, on ne retrouvera debout que deux combattants, le peuple et Dieu! (\_Immense acclamation.--Tous les membres de la gauche reçoivent l'orateur au

ped de la tribune, et lui serrent la main. La seance est suspendue pendant dix minutes, malgre la voix de M. Dupin et les cris des huissiers.\_)

## CONGRES DE LA PAIX

### A PARIS

I

### DISCOURS D'OUVERTURE

21 aout 1849.

M. Victor Hugo est elu president. M. Cobden est elu vice-president. M. Victor Hugo se leve et dit:

Messieurs, beaucoup d'entre vous viennent des points du globe les plus eloignes, le coeur plein d'une pensee religieuse et sainte. Vous comptez dans vos rangs des publicistes, des philosophes, des ministres des cultes chretiens, des ecrivains eminents, plusieurs de ces hommes considerables, de ces hommes publics et populaires qui sont les lumieres de leur nation. Vous avez voulu dater de Paris les declarations de cette reunion d'esprits convaincus et graves, qui ne veulent pas seulement le bien d'un peuple, mais qui veulent le bien de tous les peuples. (\_Applaudissements.\_) Vous venez ajouter aux principes qui dirigent aujourd'hui les hommes d'etat, les gouvernants, les legislatureurs, un principe superieur. Vous venez tourner en quelque sorte le dernier et le plus auguste feuillet de l'evangile, celui qui impose la paix aux enfants du meme Dieu, et, dans cette ville qui n'a encore decrete que la fraternite des citoyens, vous venez proclamer la fraternite des hommes.

Soyez les bienvenus! (\_Long mouvement.\_)

En presence d'une telle pensee et d'un tel acte, il ne peut y avoir place pour un remerciement personnel. Permettez-moi donc, dans les premieres paroles que je prononce devant vous, d'elever mes regards plus haut que moi-meme, et d'oublier, en quelque sorte, le grand honneur que vous venez de me conferer, pour ne songer qu'a la grande chose que vous voulez faire.

Messieurs, cette pensee religieuse, la paix universelle, toutes les nations liees entre elles d'un lien commun, l'evangile pour loi supreme, la mediation substituee a la guerre, cette pensee religieuse est-elle une pensee pratique? cette idee sainte est-elle une idee realisable? Beaucoup d'esprits positifs, comme on parle aujourd'hui, beaucoup d'hommes politiques vieilliss, comme on dit, dans le maniement des affaires, repondent: Non. Moi, je reponds avec vous, je reponds



sans hesiter, je reponds: Oui! (\_applaudissements\_) et je vais essayer de le prouver tout a l'heure.

Je vais plus loin; je ne dis pas seulement: C'est un but realisable, je dis: C'est un but inevitable; on peut en retarder ou en hater l'avenement, voila tout. La loi du monde n'est pas et ne peut pas etre distincte de la loi de Dieu. Or, la loi de Dieu, ce n'est pas la guerre, c'est la paix. (\_Applaudissements.\_) Les hommes ont commence par la lutte, comme la creation par le chaos. (\_Bravo! bravo!\_) D'ou viennent-ils? De la guerre; cela est evident. Mais ou vont-ils? A la paix; cela n'est pas moins evident.

Quand vous affirmez ces hautes verites, il est tout simple que votre affirmation rencontre la negation; il est tout simple que votre foi rencontre l'incredulite; il est tout simple que, dans cette heure de nos troubles et de nos dechirements, l'idee de la paix universelle surprenne et choque presque comme l'apparition de l'impossible et de l'ideal; il est tout simple que l'on crie a l'utopie; et, quant a moi, humble et obscur ouvrier dans cette grande oeuvre du dix-neuvieme siecle, j'accepte cette resistance des esprits sans qu'elle m'etonne ni me decourage. Est-il possible que vous ne fassiez pas detourner les tetes et fermer les yeux dans une sorte d'eblouissement, quand, au milieu des tenebres qui pesent encore sur nous, vous ouvrez brusquement la porte rayonnante de l'avenir? (\_Applaudissements.\_)

Messieurs, si quelqu'un, il y a quatre siecles, a l'epoque ou la guerre existait de commune a commune, de ville a ville, de province a province, si quelqu'un eut dit a la Lorraine, a la Picardie, a la Normandie, a la Bretagne, a l'Auvergne, a la Provence, au Dauphine, a la Bourgogne: Un jour viendra ou vous ne vous ferez plus la guerre, un jour viendra ou vous ne leverez plus d'hommes d'armes les uns contre les autres, un jour viendra ou l'on ne dira plus:--Les normands ont attaque les picards, les lorrains ont repousse les bourguignons. Vous aurez bien encore des differends a regler, des interets a debattre, des contestations a resoudre, mais savez-vous ce que vous mettrez a la place des hommes d'armes? savez-vous ce que vous mettrez a la place des gens de pied et de cheval, des canons, des fauconneaux, des lances, des piques, des epees? Vous mettrez une petite boite de sapin que vous appellerez l'urne du scrutin, et de cette boite il sortira, quoi? une assemblee! une assemblee en laquelle vous vous sentirez tous vivre, une assemblee qui sera comme votre ame a tous, un concile souverain et populaire qui decidera, qui jugera, qui resoudra tout en loi, qui fera tomber le glaive de toutes les mains et surgir la justice dans tous les coeurs, qui dira a chacun: La finit ton droit, ici commence ton devoir. Bas les armes! vivez en paix! (\_Applaudissements.\_) Et ce jour-la, vous vous sentirez une pensee commune, des interets communs, une destinee commune; vous vous embrasserez, vous vous reconnaitrez fils du meme sang et de la meme race; ce jour-la, vous ne serez plus des peuplades ennemies, vous serez un peuple; vous ne serez plus la Bourgogne, la Normandie, la Bretagne, la Provence, vous serez la France. Vous ne vous appellerez plus la guerre, vous vous appellerez la civilisation.

Si quelqu'un eut dit cela a cette époque, messieurs, tous les hommes positifs, tous les gens sérieux, tous les grands politiques d'alors se fussent écries:--Oh! le songeur! Oh! le rêve-créux! Comme cet homme connaît peu l'humanité! Que voilà une étrange folie et une absurde chimère!--Messieurs, le temps a marché, et cette chimère, c'est la réalité. (\_Mouvement.\_)

Et, j'insiste sur ceci, l'homme qui eut fait cette prophétie sublime eut été déclaré fou par les sages, pour avoir entrevu les desseins de Dieu! (\_Nouveau mouvement.\_)

Eh bien! vous dites aujourd'hui, et je suis de ceux qui disent avec vous, tous, nous qui sommes ici, nous disons à la France, à l'Angleterre, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Espagne, à l'Italie, à la Russie, nous leur disons:

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains, à vous aussi! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne, absolument comme la Normandie, la Bretagne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, toutes nos provinces, se sont fondues dans la France. Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marches s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'assemblée législative est à la France! (\_Applaudissements.\_) Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être! (\_Rires et bravos.\_) Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe (\_applaudissements\_), placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu! (\_Longs applaudissements.\_)

Et ce jour-là, il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener, car nous vivons dans un temps rapide, nous vivons dans le courant d'événements et d'idées le plus impétueux qui ait encore entraîné les peuples, et, à l'époque où nous sommes, une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle.

Et français, anglais, belges, allemands, russes, slaves, européens, américains, qu'avons-nous à faire pour arriver le plus tôt possible à ce grand jour? Nous aimer. (Immenses applaudissements.)

Nous aimer! Dans cette oeuvre immense de la pacification, c'est la meilleure manière d'aider Dieu!

Car Dieu le veut, ce but sublime! Et voyez, pour y atteindre, ce qu'il fait de toutes parts! Voyez que de découvertes il fait sortir du génie humain, qui toutes vont à ce but, la paix! Que de progrès, que de simplifications! Comme la nature se laisse de plus en plus dompter par l'homme! comme la matière devient de plus en plus l'esclave de l'intelligence et la servante de la civilisation! comme les causes de guerre s'évanouissent avec les causes de souffrance! comme les peuples lointains se touchent! comme les distances se rapprochent! Et le rapprochement, c'est le commencement de la fraternité.

Grace aux chemins de fer, l'Europe bientôt ne sera pas plus grande que ne l'était la France au moyen âge! Grace aux navires à vapeur, on traverse aujourd'hui l'Océan plus aisément qu'on ne traversait autrefois la Méditerranée! Avant peu, l'homme parcourra la terre comme les dieux d'Homère parcouraient le ciel, en trois pas. Encore quelques années, et le fil électrique de la concorde entourera le globe et étendra le monde. (Applaudissements.)

Ici, messieurs, quand j'approfondis ce vaste ensemble, ce vaste concours d'efforts et d'événements, tous marqués du doigt de Dieu; quand je songe à ce but magnifique, le bien-être des hommes, la paix; quand je considère ce que la providence fait pour et ce que la politique fait contre, une réflexion douloureuse s'offre à mon esprit.

Il résulte des statistiques et des budgets comparés que les nations européennes dépensent tous les ans, pour l'entretien de leurs armées, une somme qui n'est pas moindre de deux milliards, et qui, si l'on y ajoute l'entretien du matériel des établissements de guerre, s'élève à trois milliards. Ajoutez-y encore le produit perdu des journées de travail de plus de deux millions d'hommes, les plus sains, les plus vigoureux, les plus jeunes, l'élite des populations, produit que vous ne pouvez pas évaluer à moins d'un milliard, et vous arrivez à ceci que les armées permanentes coûtent annuellement à l'Europe quatre milliards. Messieurs, la paix vient de durer trente-deux ans, et en trente-deux ans la somme monstrueuse de cent vingt-huit milliards a été dépensée pendant la paix pour la guerre! (Sensation.) Supposez que les peuples d'Europe, au lieu de se défier les uns des autres, de se jalouser, de se haïr, se fussent aimés; supposez qu'ils se fussent dit qu'avant même d'être français, ou anglais, ou allemand, on est homme, et que, si les nations sont des patries, l'humanité est une famille. Et maintenant, cette somme de cent vingt-huit milliards, si follement et si vainement dépensée par la défiance, faites-la dépenser par la confiance! ces cent vingt-huit milliards donnés à la haine, donnez-les à l'harmonie! ces cent vingt-huit milliards donnés à la guerre, donnez-les à la paix! (Applaudissements.) donnez-les au travail, à l'intelligence, à l'industrie, au commerce

la navigation, a l'agriculture, aux sciences, aux arts, et representez-vous le resultat. Si, depuis trente-deux ans, cette gigantesque somme de cent vingt-huit milliards avait ete depensee de cette facon, l'Amerique, de son cote, aidant l'Europe, savez-vous ce qui serait arrive? La face du monde serait changee! les isthmes seraient coupes, les fleuves creuses, les montagnes percees, les chemins de fer couvriraient les deux continents, la marine marchande du globe aurait centuple, et il n'y aurait plus nulle part ni landes, ni jacheres, ni marais; on batirait des villes la ou il n'y a encore que des solitudes; on creuserait des ports la ou il n'y a encore que des ecueils; l'Asie serait rendue a la civilisation, l'Afrique serait rendue a l'homme; la richesse jaillirait de toutes parts de toutes les veines du globe sous le travail de tous les hommes, et la misere evanouirait! Et savez-vous ce qui s'evanouirait avec la misere? Les revolutions. (\_Bravos prolonges\_) Oui, la face du monde serait changee! Au lieu de se dechirer entre-soi, on se repandrait pacifiquement sur l'univers! Aulieu de faire des revolutions, on ferait des colonies! Aulieu d'apporter la barbarie a la civilisation, on apporterait la civilisation a la barbarie! (\_Nouveaux applaudissements\_)

Voyez, messieurs, dans quel aveuglement la preoccupation de la guerre jette les nations et les gouvernants; si les cent vingt-huit milliards qui ont ete donnes par l'Europe depuis trente-deux ans a la guerre qui n'existait pas avaient ete donnes a la paix qui existait, disons-le, et disons-le bien haut, on n'aurait rien vu en Europe de ce qu'on y voit en ce moment; le continent, au lieu d'etre un champ de bataille, serait un atelier; et, au lieu de ce spectacle douloureux et terrible, le Piemont abattu, Rome, la ville eternelle, livree aux oscillations miserables de la politique humaine, la Hongrie et Venise qui se debattent heroiquement, la France inquiete, appauvrie et sombre, la misere, le deuil, la guerre civile, l'obscurite sur l'avenir; au lieu de ce spectacle sinistre, nous aurions sous les yeux l'esperance, la joie, la bienveillance, l'effort de tous vers le bien-etre commun, et nous verrions partout se degager de la civilisation en travail le majestueux rayonnement de la concorde universelle. (\_Bravo! bravo! --Applaudissements\_)

Chose digne de meditation! ce sont nos precautions contre la guerre qui ont amene les revolutions. On a tout fait, on a tout depense contre le peril imaginaire. On a aggrave ainsi la misere, qui etait le peril reel. On s'est fortifie contre un danger chimerique, on a tourne ses regards du cote ou n'etait pas le point noir, on a vu les guerres qui ne venaient pas, et l'on n'a pas vu les revolutions qui arrivaient. (\_Longs applaudissements\_)

Messieurs, ne desesperons pas pourtant. Au contraire, esperons plus que jamais! Ne nous laissons pas effrayer par des commotions momentanees, secousses necessaires peut-etre des grands enfantements. Ne soyons pas injustes pour les temps ou nous vivons, ne voyons pas notre epoque autrement qu'elle n'est. C'est une prodigieuse et admirable epoque apres tout, et le dix-neuvieme siecle sera, disons-le hautement, la plus grande page de l'histoire. Comme je vous le

rappelais tout a l'heure, tous les progres s'y revelent et s'y manifestent a la fois, les uns amenant les autres; chute des animosites internationales, effacement des frontieres sur la carte et des prejuges dans les coeurs, tendance a l'unite, adoucissement des moeurs, elevation du niveau de l'enseignement et abaissement du niveau des penalites, domination des langues les plus litteraires, c'est-a-dire les plus humaines; tout se meut en meme temps, economie politique, science, industrie, philosophie, legislation, et converge au meme but, la creation du bien-etre et de la bienveillance, c'est-a-dire, et c'est la pour ma part le but auquel je tendrai toujours, extinction de la misere au dedans, extinction de la guerre au dehors. (\_Applaudissements.\_)

Oui, je le dis en terminant, l'ere des revolutions se ferme, l'ere des ameliorations commence. Le perfectionnement des peuples quitte la forme violente pour prendre la forme paisible. Le temps est venu ou la providence va substituer a l'action desordonnee des agitateurs l'action religieuse et calme des pacificateurs. (\_Oui! oui!\_)

Desormais, le but de la politique grande, de la politique vraie, le voici: faire reconnaitre toutes les nationalites, restaurer l'unite historique des peuples et rallier cette unite a la civilisation par la paix, elargir sans cesse le groupe civilise, donner le bon exemple aux peuples encore barbares, substituer les arbitrages aux batailles; enfin, et ceci resume tout, faire prononcer par la justice le dernier mot que l'ancien monde faisait prononcer par la force. (\_Profonde sensation.\_)

Messieurs, je le dis en terminant, et que cette pensee nous encourage, ce n'est pas d'aujourd'hui que le genre humain est en marche dans cette voie providentielle. Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple seculaire elle a dit aux peuples: Vous etes libres. La France a fait le second pas, et elle a dit aux peuples: Vous etes souverains. Maintenant faisons le troisieme pas, et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amerique, disons aux peuples: Vous etes freres! (\_Immense acclamation.--L'orateur se rassied au milieu des applaudissements.\_)

II

## CLOTURE DU CONGRES DE LA PAIX

24 aout 1849.

Messieurs, vous m'avez permis de vous adresser quelques paroles de bienvenue; permettez-moi de vous adresser quelques paroles d'adieu.

Je serai tres court, l'heure est avancee, j'ai present a l'esprit l'article 3 du reglement, et, soyez tranquilles, je ne m'exposerai pas a me faire rappeler a l'ordre par le president. (\_On rit.\_)

Nous allons nous separer, mais nous resterons unis de coeur. (\_Oui! oui!\_) Nous avons desormais une pensee commune, messieurs; et une commune pensee, c'est, en quelque sorte, une commune patrie. (\_Sensation.\_) Oui, a dater de ce jour, nous tous qui sommes ici, nous sommes compatriotes! (\_Oui! oui!\_)

Vous avez pendant trois jours delibere, discute, approfondi, avec sagesse et dignite, de graves questions, et a propos de ces questions, les plus hautes que puisse agiter l'humanite, vous avez pratique noblement les grandes moeurs des peuples libres.

Vous avez donne aux gouvernements des conseils, des conseils amis qu'ils entendront, n'en doutez pas! (\_Oui! oui!\_) Des voix eloquentes se sont elevees parmi vous, de genereux appels ont ete faits a tous les sentiments magnanimes de l'homme et du peuple; vous avez depose dans les esprits, en depit des prejuges et des inimities internationales, le germe imperissable de la paix universelle.

Savez-vous ce que nous voyons, savez-vous ce que nous avons sous les yeux depuis trois jours? C'est l'Angleterre serrant la main de la France, c'est l'Amerique serrant la main de l'Europe, et quant a moi, je ne sache rien de plus grand et de plus beau! (\_Explosion d'applaudissements.\_)

Retournez maintenant dans vos foyers, rentrez dans vos pays le coeur plein de joie, dites-y que vous venez de chez vos compatriotes de France. (\_Mouvement.--Longue acclamation.\_) Dites que vous y avez jete les bases de la paix du monde, repandez partout cette bonne nouvelle, et semez partout cette grande pensee.

Apres les voix considerables qui se sont fait entendre, je ne rentrerai pas dans ce qui vous a ete explique et demontre, mais permettez-moi de repeter, pour clore ce congres solennel, les paroles que je prononcais en l'inaugurant. Ayez bon espoir! ayez bon courage! L'immense progres definitif qu'on dit que vous revez, et que je dis que vous enfantez, se realisera. (\_Bravo! bravo!\_) Songez a tous les pas qu'a deja faits le genre humain! Meditez le passe, car le passe souvent eclaire l'avenir. Ouvrez l'histoire et puisez-y des forces pour votre foi.

Oui, le passe et l'histoire, voila nos points d'appui.

Tenez, ce matin, a l'ouverture de cette seance, au moment ou un respectable orateur chretien [note: M. l'abbe Deguerry, cure de la Madeleine.] tenait vos ames palpitantes sous la grande et penetrante eloquence de l'homme cordial et du pretre fraternel, en ce moment-la, un membre de cette assemblee, dont j'ignore le nom, lui a rappele que le jour ou nous sommes, le 24 aout, est l'anniversaire de la Saint-Barthelemy. Le pretre catholique a detourne sa tete venerable et a repousse ce lamentable souvenir. Eh bien! ce souvenir, je l'accepte, moi! (\_Profonde et universelle impression.\_) Oui, je l'accepte! (\_Mouvement prolonge.\_)

Oui, cela est vrai, il y a de cela deux cent soixante et dix-sept années, à pareil jour, Paris, ce Paris où vous êtes, s'éveillait épouvanté au milieu de la nuit. Une cloche, qu'on appelait la cloche d'argent, tintait au palais de justice, les catholiques couraient aux armes, les protestants étaient surpris dans leur sommeil, et un guet-apens, un massacre, un crime où étaient mêlées toutes les haines, haines religieuses, haines civiles, haines politiques, un crime abominable s'accomplissait. Eh bien! aujourd'hui, dans ce même jour, dans cette même ville, Dieu donne rendez-vous à toutes ces haines et leur ordonne de se convertir en amour. (\_Tonnerred'applaudissements.\_) Dieu retire à ce funèbre anniversaire sa signification sinistre; ou il y avait une tache de sang, il met un rayon de lumière (\_long mouvement\_); à la place de l'idée de vengeance, de fanatisme et de guerre, il met l'idée de réconciliation, de tolérance et de paix; et, grâce à lui, par sa volonté, grâce aux progrès qu'il amène et qu'il commande, précisément à cette date fatale du 24 août, et pour ainsi dire presque à l'ombre de cette tour encore debout qui a sonné la Saint-Barthélemy, non seulement anglais et français, italiens et allemands, européens et américains, mais ceux qu'on nommait les papistes et ceux qu'on nommait les huguenots se reconnaissent frères (\_mouvement prolongé\_) et s'unissent dans un étroit et désormais indissoluble embrassement. (\_Explosion de bravos et d'applaudissements.--M. l'abbé Deguerry et M. le pasteur Coquerel s'embrassent devant le fauteuil du président.--Les acclamations redoublent dans l'assemblée et dans les tribunes publiques.--M. Victor Hugo reprend.)

Osez maintenant nier le progrès! (\_Nouveaux applaudissements.\_) Mais, sachez-le bien, celui qui nie le progrès est un impie, celui qui nie le progrès nie la providence, car providence et progrès c'est la même chose, et le progrès n'est qu'un des noms humains du Dieu éternel! (\_Profonde et universelle sensation.--Bravo! bravo!\_)

Frères, j'accepte ces acclamations, et je les offre aux générations futures. (\_Applaudissements répétés.\_) Oui, que ce jour soit un jour mémorable, qu'il marque la fin de l'effusion du sang humain, qu'il marque la fin des massacres et des guerres, qu'il inaugure le commencement de la concorde et de la paix du monde, et qu'on dise:--Le 24 août 1572 s'efface et disparaît sous le 24 août 1849! (\_Longue et unanime acclamation.--L'émotion est à son comble; les bravos éclatent de toutes parts; les anglais et les américains se lèvent en agitant leurs mouchoirs et leurs chapeaux vers l'orateur, et, sur un signe de M. Cobden, ils poussent sept hourras.\_)

COUR D'ASSISES

1851

POUR CHARLES HUGO

[Note: Un braconnier de la Nièvre, Montcharmont, condamné à mort, fut conduit, pour y être exécuté, dans le petit village où avait été commis le crime.

Le patient était doué d'une grande force physique; le bourreau et ses aides ne purent l'arracher de la charrette. L'exécution fut suspendue; il fallut attendre du renfort. Quand les exécuteurs furent en nombre, le patient fut ramené devant l'échafaud, enlevé du tombereau, porté sur la bascule, et poussé sous le couteau.

M. Charles Hugo, dans l'«\_Evenement\_», raconta ce fait avec horreur. Il fut traduit devant la cour d'assises de la Seine, sous l'inculpation d'avoir manqué au respect de la loi.

Il fut défendu par son père. Il fut condamné. (\_Note de l'éditeur\_)

## LA PEINE DE MORT

### COUR D'ASSISES DE LA SEINE (Procès de «\_l'Evenement\_»)

11 juin 1851.

Messieurs les jurés, aux premières paroles que M. l'avocat général a prononcées, j'ai cru un moment qu'il allait abandonner l'accusation. Cette illusion n'a pas longtemps duré. Après avoir fait de vains efforts pour circonscrire et amoindrir le débat, le ministère public a été entraîné, par la nature même du sujet, à des développements qui ont rouvert tous les aspects de la question, et, malgré lui, la question a repris toute sa grandeur. Je ne m'en plains pas.

J'aborde immédiatement l'accusation. Mais, auparavant, commençons par bien nous entendre sur un mot. Les bonnes définitions font les bonnes discussions. Ce mot "respect de la loi", qui sert de base à l'accusation, quelle portée a-t-il? que signifie-t-il? quel est son vrai sens? Évidemment, et le ministère public lui-même me paraît résigné à ne point soutenir le contraire, ce mot ne peut signifier suppression, sous prétexte de respect, de la critique des lois. Ce mot signifie tout simplement respect de l'exécution des lois. Pas autre chose. Il permet la critique, il permet le blâme, même sévère, nous en voyons des exemples tous les jours, et même à l'endroit de la constitution, qui est supérieure aux lois. Ce mot permet l'invocation au pouvoir législatif pour abolir une loi dangereuse. Il permet enfin qu'on oppose à la loi un obstacle moral. Mais il ne permet pas qu'on lui oppose un obstacle matériel. Laissez exécuter une loi, même mauvaise, même injuste, même barbare, dénoncez-la à l'opinion, dénoncez-la au législateur, mais laissez-la exécuter. Dites qu'elle est mauvaise, dites qu'elle est injuste, dites qu'elle est barbare, mais laissez-la exécuter. La critique, oui; la révolte, non. Voilà le vrai sens, le sens unique de ce mot, respect de la loi.

Autrement, messieurs, pesez ceci. Dans cette grave opération de



l'elaboration des lois, operation qui comprend deux fonctions, la fonction de la presse, qui critique, qui conseille, qui eclaire, et la fonction du legislateur, qui decide,--dans cette grave operation, dis-je, la premiere fonction, la critique, serait paralysee, et par contre-coup la seconde. Les lois ne seraient jamais critiquees, et, par consequent, il n'y aurait pas de raison pour qu'elles fussent jamais amelierees, jamais reformees, l'assemblee nationale legislative serait parfaitement inutile. Il n'y aurait plus qu'a la fermer. Ce n'est pas la ce qu'on veut, je suppose. (\_On rit.\_)

Ce point eclairci, toute equivoque dissipee sur le vrai sens du mot "respect du aux lois", j'entre dans le vif de la question.

Messieurs les jures, il y a, dans ce qu'on pourrait appeler le vieux code europeen, une loi que, depuis plus d'un siecle, tous les philosophes, tous les penseurs, tous les vrais hommes d'etat, veulent effacer du livre venerable de la legislation universelle; une loi que Beccaria a declaree impie et que Franklin a declaree abominable, sans qu'on ait fait de proces a Beccaria ni a Franklin; une loi qui, pesant particulierement sur cette portion du peuple qu'accablent encore l'ignorance et la misere, est odieuse a la democratie, mais qui n'est pas moins repoussee par les conservateurs intelligents; une loi dont le roi Louis-Philippe, que je ne nommerai jamais qu'avec le respect du a la vieillesse, au malheur et a un tombeau dans l'exil, une loi dont le roi Louis-Philippe disait: \_Je l'ai detestee toute ma vie\_; une loi contre laquelle M. de Broglie a ecrit, contre laquelle M. Guizot a ecrit; une loi dont la chambre des deputes reclamait par acclamation l'abrogation, il y a vingt ans, au mois d'octobre 1830, et qu'a la meme epoque le parlement demi-sauvage d'Otahiti rayait de ses codes; une loi que l'assemblee de Francfort abolissait il y a trois ans, et que l'assemblee constituante de la republique romaine, il y a deux ans, presque a pareil jour, a declaree abolie \_a jamais\_, sur la proposition du depute Charles Bonaparte; une loi que notre constituante de 1848 n'a maintenue qu'avec la plus douloureuse indecision et la plus poignante repugnance; une loi qui, a l'heure ou je parle, est placee sous le coup de deux propositions d'abolition, deposees sur la tribune legislative; une loi enfin dont la Toscane ne veut plus, dont la Russie ne veut plus, et dont il est temps que la France ne veuille plus. Cette loi devant laquelle la conscience humaine recule avec une anxiete chaque jour plus profonde, c'est la peine de mort.

Eh bien! messieurs, c'est cette loi qui fait aujourd'hui ce proces; c'est elle qui est notre adversaire. J'en suis fache pour M. l'avocat general, mais je l'apercois derriere lui! (\_Long mouvement.\_)

Je l'avouerai, depuis une vingtaine d'annees, je croyais, et moi qui parle j'en avais fait la remarque dans des pages que je pourrais vous lire, je croyais,--mon Dieu! avec M. Leon Faucher, qui, en 1836, ecrivait dans un recueil, la \_Revue de Paris\_, ceci (je cite):

"L'echafaud n'apparait plus sur nos places publiques qu'a de rares intervalles, et comme un spectacle que la justice a honte de donner."

( \_Mouvement.\_)

Je croyais, dis-je, que la guillotine, puisqu'il faut l'appeler par son nom, commençait à se rendre justice à elle-même, qu'elle se sentait reprouvée, et qu'elle en prenait son parti. Elle avait renoncé à la place de Grève, au plein soleil, à la foule, elle ne se faisait plus crier dans les rues, elle ne se faisait plus annoncer comme un spectacle. Elle s'était mise à faire ses exemples le plus obscurément possible, au petit jour, barrière Saint-Jacques, dans un lieu désert, devant personne. Il me semblait qu'elle commençait à se cacher, et je l'avais félicitée de cette pudeur. ( \_Nouveau mouvement.\_)

Eh bien! messieurs, je me trompais, M. Léon Faucher se trompait. ( \_On rit.\_) Elle est revenue de cette fausse honte. La guillotine sent qu'elle est une institution sociale, comme on parle aujourd'hui. Et qui sait? peut-être même rêve-t-elle, elle aussi, sa restauration. ( \_On rit.\_)

La barrière Saint-Jacques, c'est la déchéance. Peut-être allons-nous la voir un de ces jours reparaitre place de Grève, en plein midi, en pleine foule, avec son cortège de bourreaux, de gendarmes et de crieurs publics, sous les fenêtres mêmes de l'hôtel de ville, du haut desquelles on a eu un jour, le 24 février, l'insolence de la fletrir et de la mutiler!

En attendant, elle se redresse. Elle sent que la société ébranlée a besoin, pour se raffermir, comme on dit encore, de revenir à toutes les anciennes traditions, et elle est une ancienne tradition. Elle proteste contre ces déclamateurs demagogues qui s'appellent Beccaria, Vico, Filangieri, Montesquieu, Turgot, Franklin; qui s'appellent Louis-Philippe, qui s'appellent Broglie et Guizot ( \_on rit.\_), et qui osent croire et dire qu'une machine à couper des têtes est de trop dans une société qui a pour livre l'évangile! ( \_Sensation.\_)

Elle s'indigne contre ces utopistes anarchiques. ( \_On rit.\_) Et, le lendemain de ses journées les plus funèbres et les plus sanglantes, elle veut qu'on l'admire! Elle exige qu'on lui rende des respects! Ou, sinon, elle se déclare insultée, elle se porte partie civile, et elle réclame des dommages-intérêts! ( \_Hilarité générale et prolongée.\_)

M. LE PRÉSIDENT.--Toute marque d'approbation est interdite, comme toute marque d'improbation. Ces rires sont inconvenants dans une telle question.

M. VICTOR HUGO, \_reprenant\_.--Elle a eu du sang, ce n'est pas assez, elle n'est pas contente, elle veut encore de l'amende et de la prison!

Messieurs les jurés, le jour où l'on a apporté chez moi pour mon fils ce papier timbré, cette assignation pour cet inqualifiable procès,--nous voyons des choses bien étranges dans ce temps-ci, et l'on devrait y être accoutumé,--eh bien! vous l'avouerez-je, j'ai été frappé de stupeur, je me suis dit:

Quoi! est-ce donc la que nous en sommes?

Quoi! a force d'empietements sur le bon sens, sur la raison, sur la liberte de pensee, sur le droit naturel, nous en serions la, qu'on viendrait nous demander, non pas seulement le respect materiel, celui-la n'est pas conteste, nous le devons, nous l'accordons, mais le respect moral, pour ces penalites qui ouvrent des abimes dans les consciences, qui font palir quiconque pense, que la religion abhorre, \_abhorret a sanguine\_; pour ces penalites qui osent etre irreparables, sachant qu'elles peuvent etre aveugles; pour ces penalites qui trempent leur doigt dans le sang humain pour ecrire ce commandement: "Tu ne tueras pas!" pour ces penalites impies qui font douter de l'humanite quand elles frappent le coupable, et qui font douter de Dieu quand elles frappent l'innocent! Non! non! non! nous n'en sommes pas la! non! (\_Vive et universelle sensation.\_)

Car, et puisque j'y suis amene, il faut bien vous le dire, messieurs les jures, et vous allez comprendre combien devait etre profonde mon emotion, le vrai coupable dans cette affaire, s'il y a un coupable, ce n'est pas mon fils, c'est moi. (\_Mouvement prolonge.\_)

Le vrai coupable, j'y insiste, c'est moi, moi qui, depuis vingt-cinq ans, ai combattu sous toutes les formes les penalites irreparables! moi qui, depuis vingt-cinq ans, ai defendu en toute occasion l'inviolabilite de la vie humaine!

Ce crime, defendre l'inviolabilite de la vie humaine, je l'ai commis bien avant mon fils, bien plus que mon fils. Je me denonce, monsieur l'avocat general! Je l'ai commis avec toutes les circonstances aggravantes, avec premeditation, avec tenacite, avec recidive! (\_Nouveau mouvement.\_)

Oui, je le declare, ce reste des penalites sauvages, cette vieille et inintelligente loi du talion, cette loi du sang pour le sang, je l'ai combattue toute ma vie,--toute ma vie, messieurs les jures!--et, tant qu'il me restera un souffle dans la poitrine, je la combattrai de tous mes efforts comme ecrivain, de tous mes actes et de tous mes votes comme legislateur, je le declare (\_M. Victor Hugo etend le bras et montre le christ qui est au fond de la salle, au-dessus du tribunal\_) devant cette victime de la peine de mort qui est la, qui nous regarde et qui nous entend! Je le jure devant ce gibet ou, il y a deux mille ans, pour l'eternel enseignement des generations, la loi humaine a cloue la loi divine! (\_Profonde et inexprimable emotion.\_)

Ce que mon fils a ecrit, il l'a ecrit, je le repete, parce que je le lui ai inspire des l'enfance, parce qu'en meme temps qu'il est mon fils selon le sang, il est mon fils selon l'esprit, parce qu'il veut continuer la tradition de son pere. Continuer la tradition de son pere! Voila un etrange delit, et pour lequel j'admire qu'on soit poursuivi! Il etait reserve aux defenseurs exclusifs de la famille de nous faire voir cette nouveaute! (\_On rit.\_)

Messieurs, j'avoue que l'accusation en presence de laquelle nous

sommes me confond.

Comment! une loi serait funeste, elle donnerait a la foule des spectacles immoraux, dangereux, degradants, ferores, elle tendrait a rendre le peuple cruel, a de certains jours elle aurait des effets horribles,--et les effets horribles que produirait cette loi, il serait interdit de les signaler! et cela s'appellerait lui manquer de respect! et l'on en serait comptable devant la justice! et il y aurait tant d'amende et tant de prison! Mais alors, c'est bien! fermons la chambre, fermons les ecoles, il n'y a plus de progres possible, appelons-nous le Mogol ou le Thibet, nous ne sommes plus une nation civilisee! Oui, ce sera plus tot fait, dites-nous que nous sommes en Asie, qu'il y a eu autrefois un pays qu'on appelait la France, mais que ce pays-la n'existe plus, et que vous l'avez remplace par quelque chose qui n'est plus la monarchie, j'en conviens, mais qui n'est certes pas la republique! (\_Nouveaux rires.\_)

M. LE PRESIDENT.--Je renouvelle mon observation. Je rappelle l'auditoire au silence; autrement, je serai force de faire evacuer la salle.

M. VICTOR HUGO, \_poursuivant\_--Mais voyons, appliquons aux faits, rapprochons des realites la phraseologie de l'accusation.

Messieurs les jures, en Espagne, l'inquisition a ete la loi. Eh bien! il faut bien le dire, on a manque de respect a l'inquisition. En France, la torture a ete la loi. Eh bien! il faut bien vous le dire encore, on a manque de respect a la torture. Le poing coupe a ete la loi. On a manque ...--j'ai manque de respect au couperet! Le fer rouge a ete la loi. On a manque de respect au fer rouge! La guillotine est la loi. Eh bien! c'est vrai, j'en conviens, on manque de respect a la guillotine! (\_Mouvement.\_)

Savez-vous pourquoi, monsieur l'avocat general? Je vais vous le dire. C'est parce qu'on veut jeter la guillotine dans ce gouffre d'execration ou sont deja tombes, aux applaudissements du genre humain, le fer rouge, le poing coupe, la torture et l'inquisition! C'est parce qu'on veut faire disparaitre de l'auguste et lumineux sanctuaire de la justice cette figure sinistre qui suffit pour le remplir d'horreur et d'ombre, le bourreau! (\_Profonde sensation.\_)

Ah! et parce que nous voulons cela, nous ebranlons la societe! Ah! oui, c'est vrai! nous sommes des hommes tres dangereux, nous voulons supprimer la guillotine! C'est monstrueux!

Messieurs les jures, vous etes les citoyens souverains d'une nation libre, et, sans denaturer ce debat, on peut, on doit vous parler comme a des hommes politiques. Eh bien! songez-y, et, puisque nous traversons un temps de revolutions, tirez les consequences de ce que je vais vous dire. Si Louis XVI eut aboli la peine de mort, comme il avait aboli la torture, sa tete ne serait pas tombee. 93 eut ete desarme du couperet. Il y aurait une page sanglante de moins dans l'histoire, la date funebre du 21 janvier n'existerait pas. Qui donc,

en presence de la conscience publique, a la face de la France, a la face du monde civilise, qui donc eut ose relever l'echafaud pour le roi, pour l'homme dont on aurait pu dire: C'est lui qui l'a renverse!  
( \_Mouvement prolonge.\_)

On accuse le redacteur de l' \_Evenement\_ d'avoir manque de respect aux lois! d'avoir manque de respect a la peine de mort! Messieurs, elevons-nous un peu plus haut qu'un texte controversable, elevons-nous jusqu'a ce qui fait le fond meme de toute legislation, jusqu'au for interieur de l'homme. Quand Servan, qui etait avocat general cependant,--quand Servan imprimait aux lois criminelles de son temps cette fletrissure memorable: "Nos lois penales ouvrent toutes les issues a l'accusation, et les ferment presque toutes a l'accuse"; quand Voltaire qualifiait ainsi les juges de Calas: \_Ah! ne me parlez pas de ces juges, moitie singes et moitie tigres!\_ ( \_on rit\_); quand Chateaubriand, dans \_le Conservateur\_, appelait la loi du double vote \_loi sottie et coupable\_; quand Royer-Collard, en pleine Chambre des deputes, a propos de je ne sais plus quelle loi de censure, jetait ce cri celebre: \_Si vous faites cette loi, je jure de lui desobeir\_; quand ces legislators, quand ces magistrats, quand ces philosophes, quand ces grands esprits, quand ces hommes, les uns illustres, les autres venerables, parlaient ainsi, que faisaient-ils? Manquaient-ils de respect a la loi, a la loi locale et momentanee? c'est possible, M. l'avocat general le dit, je l'ignore; mais ce que je sais, c'est qu'ils etaient les religieux echos de la loi des lois, de la conscience universelle! Offensaient-ils la justice, la justice de leur temps, la justice transitoire et faillible? je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est qu'ils proclamaient la justice eternelle.  
( \_Mouvement general d'adhesion.\_)

Il est vrai qu'aujourd'hui, on nous a fait la grace de nous le dire au sein meme de l'assemblee nationale, on traduirait en justice l'athee Voltaire, l'immoral Moliere, l'obscene La Fontaine, le demagogue Jean-Jacques Rousseau! ( \_On rit.\_) Voila ce qu'on pense, voila ce qu'on avoue, voila ou on est! Vous apprecierez, messieurs les jures!

Messieurs les jures, ce droit de critiquer la loi, de la critiquer severement, et en particulier et surtout la loi penale, qui peut si facilement empreindre les moeurs de barbarie, ce droit de critiquer, qui est place a cote du devoir d'ameliorer, comme le flambeau a cote de l'ouvrage a faire, ce droit de l'ecrivain, non moins sacre que le droit du legislateur, ce droit necessaire, ce droit imprescriptible, vous le reconnaitrez par votre verdict, vous acquitterez les accuses.

Mais le ministere public, c'est la son second argument, pretend que la critique de \_l'Evenement\_ a ete trop loin, a ete trop vive. Ah! vraiment, messieurs les jures, le fait qui a amene ce pretendu delit qu'on a le courage de reprocher au redacteur de \_l'Evenement\_, ce fait effroyable, approchez-vous-en, regardez-le de pres.

Quoi! un homme, un condamne, un miserable homme, est traine un matin sur une de nos places publiques; la, il trouve l'echafaud. Il se revolte, il se debat, il refuse de mourir. Il est tout jeune encore,

il a vingt-neuf ans a peine ...--Mon Dieu! je sais bien qu'on va me dire: C'est un assassin! Mais écoutez!...--Deux exécuteurs le saisissent, il a les mains liées, les pieds liés, il repousse les deux exécuteurs. Une lutte affreuse s'engage. Le condamné embarrasse ses pieds garrotés dans l'échelle patibulaire, il se sert de l'échafaud contre l'échafaud. La lutte se prolonge, l'horreur parcourt la foule. Les exécuteurs, la sueur et la honte au front, pâles, haletants, terrifiés, désespérés,--désespérés de je ne sais quel horrible désespoir,--courbés sous cette réprobation publique qui devrait se borner à condamner la peine de mort et qui a tort d'écraser l'instrument passif, le bourreau (\_mouvement\_), les exécuteurs font des efforts sauvages. Il faut que force reste à la loi, c'est la maxime. L'homme se cramponne à l'échafaud et demande grâce. Ses vêtements sont arrachés, ses épaules nues sont en sang; il résiste toujours. Enfin, après trois quarts d'heure, trois quarts d'heure!... (\_Mouvement. M. l'avocat général fait un signe de dénégation. M. Victor Hugo reprend.\_)--On nous chicane sur les minutes ... trente-cinq minutes, si vous voulez!--de cet effort monstrueux, de ce spectacle sans nom, de cette agonie, agonie pour tout le monde, entendez-vous bien? agonie pour le peuple qui est là autant que pour le condamné, après ce siècle d'angoisse, messieurs les jurés, on ramène le misérable à la prison. Le peuple respire. Le peuple, qui a des préjugés de vieille humanité, et qui est clément parce qu'il se sent souverain, le peuple croit l'homme épargné. Point. La guillotine est vaincue, mais elle reste debout. Elle reste debout tout le jour, au milieu d'une population consternée. Et, le soir, on prend un renfort de bourreaux, on garrote l'homme de telle sorte qu'il ne soit plus qu'une chose inerte, et, à la nuit tombante, on le rapporte sur la place publique, pleurant, hurlant, hagard; tout ensanglanté, demandant la vie, appelant Dieu, appelant son père et sa mère, car devant la mort cet homme était redevenu un enfant. (\_Sensation.\_) On le hisse sur l'échafaud, et sa tête tombe!--Et alors un frémissement sort de toutes les consciences. Jamais le meurtre légal n'avait apparu avec plus de cynisme et d'abomination. Chacun se sent, pour ainsi dire, solidaire de cette chose lugubre qui vient de s'accomplir, chacun sent au fond de soi ce qu'on éprouverait si l'on voyait en pleine France, en plein soleil, la civilisation insultée par la barbarie. C'est dans ce moment-là qu'un cri échappe à la poitrine d'un jeune homme, à ses entrailles, à son cœur, à son âme, un cri de pitié, un cri d'angoisse, un cri d'horreur, un cri d'humanité; et ce cri, vous le puniriez! Et, en présence des épouvantables faits que je viens de remettre sous vos yeux, vous diriez à la guillotine: Tu as raison! et vous diriez à la pitié, à la sainte pitié: Tu as tort!

Cela n'est pas possible, messieurs les jurés. (\_Frémissement d'émotion dans l'auditoire.\_)

Tenez, monsieur l'avocat général, je vous le dis sans amertume, vous ne défendez pas une bonne cause. Vous avez beau faire, vous engagez une lutte inégale avec l'esprit de civilisation, avec les mœurs adoucies, avec le progrès. Vous avez contre vous l'intime résistance du cœur de l'homme; vous avez contre vous tous les principes à l'ombre desquels, depuis soixante ans, la France marche et fait

marcher le monde: l'inviolabilite de la vie humaine, la fraternite pour les classes ignorantes, le dogme de l'amelioration, qui remplace le dogme de la vengeance! Vous avez contre vous tout ce qui eclaire la raison, tout ce qui vibre dans les ames, la philosophie comme la religion, d'un cote Voltaire, de l'autre Jesus-Christ! Vous avez beau faire, cet effroyable service que l'echafaud a la pretention de rendre a la societe, la societe, au fond, en a horreur et n'en veut pas! Vous avez beau faire, les partisans de la peine de mort ont beau faire, et vous voyez que nous ne confondons pas la societe avec eux, les partisans de la peine de mort ont beau faire, ils n'innocenteront pas la vieille penalite du talion! ils ne laveront pas ces textes hideux sur lesquels ruisselle depuis tant de siecles le sang des tetes coupees! (\_Mouvement general\_)

Messieurs, j'ai fini.

Mon fils, tu recois aujourd'hui un grand honneur, tu as ete juge digne de combattre, de souffrir peut-etre, pour la sainte cause de la verite. A dater d'aujourd'hui, tu entres dans la veritable vie virile de notre temps, c'est-a-dire dans la lutte pour le juste et pour le vrai. Sois fier, toi qui n'es qu'un simple soldat de l'idee humaine et democratique, tu es assis sur ce banc ou s'est assis Beranger, ou s'est assis Lamennais! (\_Sensation\_)

Sois inbranlable dans tes convictions, et, que ce soit la ma derniere parole, si tu avais besoin d'une pensee pour t'affermir dans ta foi au progres, dans ta croyance a l'avenir, dans ta religion pour l'humanite, dans ton execration pour l'echafaud, dans ton horreur des peines irrevocables et irreparables, songe que tu es assis sur ce banc ou s'est assis Lesurques! (\_Sensation profonde et prolongee. L'audience est comme suspendue par le mouvement de l'auditoire.\_)

## LES PROCES DE \_L'EVENTEMENT\_

Charles Hugo alla en prison. Son frere, Francois-Victor, alla en prison. Erdan alla en prison. Paul Meurice alla en prison. Restait Vacquerie. \_L'Evenement\_ fut supprime. C'etait la justice dans ce temps-la. \_L'Evenement\_ disparu reparut sous ce titre \_l'Avenement\_. Victor Hugo adressa a Vacquerie la lettre qu'on va lire.

Cette lettre fut poursuivie et condamnee. Elle valut six mois de prison, a qui? A celui qui l'avait ecrite? Non, a celui qui l'avait recue. Vacquerie alla a la Conciergerie rejoindre Charles Hugo, Francois-Victor Hugo, Erdan et Paul Meurice.

Victor Hugo etait inviolable.

Cette inviolabilite dura jusqu'en decembre.

En decembre, Victor Hugo eut l'exil.

A M. AUGUSTE VACQUERIE

REDACTEUR EN CHEF DE L'\_Evenement du peuple\_.

Mon cher ami,

L'\_Evenement\_ est mort, mort de mort violente, mort criblé d'amendes et de mois de prison au milieu du plus éclatant succès qu'aucun journal du soir ait jamais obtenu. Le journal est mort, mais le drapeau n'est pas à terre; vous relevez le drapeau, je vous tends la main.

Vous reparaissez, vous, sur cette brèche ou vos quatre compagnons de combat sont tombés l'un après l'autre; vous y remontez tout de suite, sans reprendre haleine, intérieurement; pour barrer le passage à la réaction du passé contre le présent, à la conspiration de la monarchie contre la république, pour défendre tout ce que nous voulons, tout ce que nous aimons, le peuple, la France, l'humanité, la pensée chrétienne, la civilisation universelle, vous donnez tout, vous livrez tout, vous exposez tout, votre talent, votre jeunesse, votre fortune, votre personne, votre liberté. C'est bien. Je vous crie: courage! et le peuple vous criera: bravo!

Il y avait quatre ans tout à l'heure que vous aviez fondé l'\_Evenement\_, vous, Paul Meurice, notre cher et généreux Paul Meurice, mes deux fils, deux ou trois jeunes et fermes auxiliaires. Dans nos temps de trouble, d'irritation et de malentendus, vous n'aviez qu'une pensée: calmer, consoler, expliquer, éclairer, reconcilier. Vous tendiez une main aux riches, une main aux pauvres, le cœur un peu plus près de ceux-ci. C'était la mission sainte que vous aviez revêue. Une réaction implacable n'a rien voulu entendre, elle a rejeté la réconciliation et voulu le combat; vous avez combattu. Vous avez combattu à regret, mais résolument. --L'\_Evenement\_ ne s'est pas épargné, amis et ennemis lui rendent cette justice, mais il a combattu sans se dénaturer. Aucun journal n'a été plus ardent dans la lutte, aucun n'est resté plus calme par le fond des idées. L'\_Evenement\_, de médiateur devenu combattant, a continué de vouloir ce qu'il voulait: la fraternité civique et humaine, la paix universelle, l'inviolabilité du droit, l'inviolabilité de la vie, l'instruction gratuite, l'adoucissement des mœurs et l'agrandissement des intelligences par l'éducation libérale et l'enseignement libre, la destruction de la misère, le bien-être du peuple, la fin des révolutions, la démocratie reine, le progrès par le progrès. L'\_Evenement\_ a demandé de toutes parts et à tous les partis politiques comme à tous les systèmes sociaux l'amnistie, le pardon, la clémence. Il est resté fidèle à toutes les pages de l'évangile. Il a eu deux grandes condamnations, la première pour avoir attaqué l'échafaud, la seconde pour avoir défendu le droit d'asile. Il semblait aux écrivains de l'\_Evenement\_ que ce droit d'asile, que le chrétien autrefois réclamait pour l'église, ils avaient le devoir, eux, français, de le réclamer pour la France. La terre de France est sacrée comme le pavé d'un temple. Ils ont pensé cela et ils l'ont dit. Devant les jurys qui ont décidé de leur sort, et que couvre l'inviolable respect du à la chose jugée, ils se sont défendus sans



concessions et ils ont accepte les condamnations sans amertume. Ils ont prouve que les hommes de douceur sont en meme temps des hommes d'energie.

Voila deux mille ans bientot que cette verite eclate, et nous ne sommes rien, nous autres, aupres des confesseurs augustes qui l'ont manifestee pour la premiere fois au genre humain. Les premiers chretiens souffraient pour leur foi, et la fondaient en souffrant pour elle, et ne flechissaient pas. Quand le supplice de l'un avait fini, un autre etait pret pour recommencer. Il y a quelque chose de plus heroique qu'un heros, c'est un martyr.

Grace a Dieu, grace a l'evangile, grace a la France, le martyre de nos jours n'a pas ces proportions terribles, ce n'est guere que de la petite persecution ou de la grande taquinerie; mais, tel qu'il est, il impose toujours des souffrances et il veut toujours du courage. Courage donc! marchez. Vous qui etes reste debout, en avant! Quand vos compagnons seront libres, ils viendront vous rejoindre. L'\_Evenement\_ n'est plus, l'\_Avenement du peuple\_ le remplacera dans les sympathies democratiques. C'est un autre journal, mais c'est la meme pensee.

Je vous le dis a vous, et je le dis a tous ceux qui acceptent, comme vous, vaillamment, la sainte lutte du progres. Allez, nobles esprits que vous etes tous! ayez foi! Vous etes forts. Vous avez pour vous le temps, l'avenir, l'heure qui passe et l'heure qui vient, la necessite, l'evidence, la raison d'ici-bas, la justice de la-haut. On vous persecutera, c'est possible. Apres?

Que pourriez-vous craindre et comment pourriez-vous douter? Toutes les realites sont avec vous.

On vient a bout d'un homme, de deux hommes, d'un million d'hommes; on ne vient pas a bout d'une verite. Les anciens parlements,--j'espere que nous ne verrons jamais rien de pareil dans ce temps-ci,--\* ont quelquefois essaye de supprimer la verite par arret; le greffier n'avait pas acheve de signer la sentence, que la verite reparaisait debout et rayonnante au-dessus du tribunal. Ceci est de l'histoire. Ce qui est subsiste. On ne peut rien contre ce qui est. Il y aura toujours quelque chose qui tournera sous les pieds de l'inquisiteur. Ah! tu veux l'immobilite, inquisiteur! J'en suis fache, Dieu a fait le mouvement. Galilee le sait, le voit, et le dit. Punis Galilee, tu n'atteindras pas Dieu!

Marchez donc, et, je vous le repete, ayez confiance! Les choses pour lesquelles et avec lesquelles vous lutez sont de celles que la violence meme du combat fait resplendir. Quand on frappe sur un homme, on en fait jaillir du sang; quand on frappe sur la verite, on en fait jaillir de la lumiere.

Vous dites que le peuple aime mon nom, et vous me demandez ce que vous voulez bien appeler mon appui. Vous me demandez de vous serrer la main en public. Je le fais, et avec effusion. Je ne suis rien qu'un homme de bonne volonte. Ce qui fait que le peuple, comme vous dites, m'aime

peut-etre un peu, c'est qu'on me hait beaucoup d'un certain cote.  
Pourquoi? je ne me l'explique pas.

Vraiment, je ne m'explique pas pourquoi les hommes, aveugles la plupart et dignes de pitie, qui composent le parti du passe, me font a moi et aux miens l'honneur d'une sorte d'acharnement special. Il semble, a de certains moments, que la liberte de la tribune n'existe pas pour moi, et que la liberte de la presse n'existe pas pour mes fils. Quand je parle, a l'assemblee, les clameurs font effort pour couvrir ma voix; quand mes fils ecrivent, c'est l'amende et la prison. Qu'importe! Ce sont la les incidents du combat. Nos blessures ne sont qu'un detail. Pardonnons nos griefs personnels. Qui que nous soyons, fussions-nous condamnes, nos juges eux-memes sont nos freres. Ils nous ont frapes d'une sentence, ne les frappons pas meme d'une rancune. A quoi bon perdre vingt-quatre heures a maudire ses juges quand on a toute sa vie pour les plaindre? Et puis maudire quelqu'un! a quoi bon? Nous n'avons pas le temps de songer a cela, nous avons autre chose a faire. Fixons les yeux sur le but, voyons le bien du peuple, voyons l'avenir! On peut etre frappe au coeur et sourire.

Savez-vous? j'irai tout cet hiver diner chaque jour a la Conciergerie avec mes enfants. Dans le temps ou nous sommes, il n'y a pas de mal a s'habituer a manger un peu de pain de prison.

Oui, pardonnons nos griefs personnels, pardonnons le mal qu'on nous fait ou qu'on veut nous faire.--Pour ce qui est des autres griefs, pour ce qui est du mal qu'on fait a la republique, pour ce qui est du mal qu'on fait au peuple, oh! cela, c'est different; je ne me sens pas le droit de le pardonner. Je souhaite, sans l'esperer, que personne n'ait de compte a rendre, que personne n'ait de chatiment a subir dans un avenir prochain.

Pourtant, mon ami, quel bonheur, si, par un de ces denouements inattendus qui sont toujours dans les mains de la providence et qui desarmement subitement les passions coupables des uns et les legitimes coleres des autres; quel bonheur, si, par un de ces denouements possibles, apres tout, que l'abrogation de la loi du 31 mai permettrait d'entrevoir, nous pouvions arriver surement, doucement, tranquillement, sans secousse, sans convulsion, sans commotion, sans represailles, sans violences d'aucun cote, a ce magnifique avenir de paix et de concorde qui est la devant nous, a cet avenir inevitable ou la patrie sera grande, ou le peuple sera heureux, ou la republique francaise creera par son seul exemple la republique europeenne, ou nous serons tous, sur cette bien-aimee terre de France, libres comme en Angleterre, egaux comme en Amerique, freres comme au ciel!

VICTOR HUGO.

18 septembre 1851.

## ENTERREMENTS

1843-1850

I

### FUNERAILLES DE CASIMIR DELAVIGNE

20 decembre 1843.

Celui qui a l'honneur de presider en ce moment l'academie francaise ne peut, dans quelque situation qu'il se trouve lui-meme, etre absent un pareil jour ni muet devant un pareil cercueil.

Il s'arrache a un deuil personnel pour entrer dans le deuil general; il fait taire un instant, pour s'associer aux regrets de tous, le douloureux egoisme de son propre malheur. Acceptons, hélas! avec une obeissance grave et resignee les mysterieuses volontes de la providence qui multiplie autour de nous les meres et les veuves desolees, qui imposent a la douleur des devoirs envers la douleur, et qui, dans leur toute-puissance impenetrable, font consoler l'enfant qui a perdu son pere par le pere qui a perdu son enfant.

Consoler! Oui c'est le mot. Que l'enfant qui nous ecoute prenne pour supreme consolation, en effet, le souvenir de ce qu'a ete son pere! Que cette belle vie, si pleine d'oeuvres excellentes, apparaisse maintenant tout entiere a son jeune esprit, avec ce je ne sais quoi de grand, d'acheve et de venerable que la mort donne a la vie! Le jour viendra ou nous dirons, dans un autre lieu, tout ce que les lettres pleurent ici. L'academie francaise honorera, par un public eloge, cette ame elevee et sereine, ce coeur doux et bon, cet esprit consciencieux, ce grand talent! Mais, disons-le des a present, dussions nous etre expose a le redire, peu d'ecrivains ont mieux accompli leur mission que M. Casimir Delavigne; peu d'existences ont ete aussi bien occupees malgre les souffrances du corps, aussi bien remplies malgre la brievete des jours. Deux fois poete, doue tout ensemble de la puissance lyrique et de la puissance dramatique, il avait tout connu, tout obtenu, tout eprouve, tout traverse, la popularite, les applaudissements, l'acclamation de la foule, les triomphes du theatre, toujours si eclatants, toujours si contestes. Comme toutes les intelligences superieures, il avait l'oeil constamment fixe sur un but serieux; il avait senti cette verite, que le talent est un devoir; il comprenait profondement, et avec le sentiment de sa responsabilite, la haute fonction que la pensee exerce parmi les hommes, que le poete remplit parmi les esprits. La fibre populaire vibrait en lui; il aimait le peuple dont il etait, et il avait tous les instincts de ce magnifique avenir de travail et de concorde qui attend l'humanite. Jeune homme, son enthousiasme avait salue ces regnes eblouissants et illustres qui agrandissent les nations par la guerre; homme fait, son adhesion eclairee s'attachait a ces gouvernements intelligents et sages qui civilisent le monde par la paix.

Il a bien travaillé. Qu'il repose maintenant! Que les petites haines qui poursuivent les grandes renommées, que les divisions d'écoles, que les rumeurs de partis, que les passions et les ingratitude littéraires fassent silence autour du noble poète endormi! Injustices, clameurs, luttes, souffrances, tout ce qui trouble et agite la vie des hommes éminents s'évanouit à l'heure sacrée où nous sommes. La mort, c'est l'avènement du vrai. Devant la mort, il ne reste du poète que la gloire, de l'homme que l'âme, de ce monde que Dieu.

II

## FUNERAILLES DE FREDERIC SOULIE

27 septembre 1847.

Les auteurs dramatiques ont bien voulu souhaiter que j'eusse dans ce jour de deuil l'honneur de les représenter et de dire en leur nom l'adieu suprême à ce noble cœur, à cette âme généreuse, à cet esprit grave, à ce beau et loyal talent qui se nommait Frédéric Soulie. Devoir austère qui veut être accompli avec une tristesse virile, digne de l'homme ferme et rare que vous pleurez. Hélas! la mort est prompte. Elle a ses préférences mystérieuses. Elle n'attend pas qu'une tête soit blanchie pour la choisir. Chose triste et fatale, les ouvriers de l'intelligence sont emportés avant que leur journée soit faite. Il y a quatre ans à peine, tous, presque les mêmes qui sommes ici, nous nous penchions sur la tombe de Casimir Delavigne, aujourd'hui nous nous inclinons devant le cercueil de Frédéric Soulie.

Vous n'attendez pas de moi, messieurs, la longue nomenclature des œuvres, constamment applaudies, de Frédéric Soulie. Permettez seulement que j'essaie de dégager à vos yeux, en peu de paroles, et d'évoquer, pour ainsi dire, de ce cercueil ce qu'on pourrait appeler la figure morale de ce remarquable écrivain.

Dans ses drames, dans ses romans, dans ses poèmes, Frédéric Soulie a toujours été l'esprit sérieux qui tend vers une idée et qui s'est donné une mission. En cette grande époque littéraire où le génie, chose qu'on n'avait point vue encore, disons-le à l'honneur de notre temps, ne se sépare jamais de l'indépendance, Frédéric Soulie était de ceux qui ne se courbent que pour prêter l'oreille à leur conscience et qui honorent le talent par la dignité. Il était de ces hommes qui ne veulent rien devoir qu'à leur travail, qui font de la pensée un instrument d'honnêteté et du théâtre un lieu d'enseignement, qui respectent la poésie et le peuple en même temps, qui pourtant ont de l'audace, mais qui acceptent pleinement la responsabilité de leur audace, car ils n'oublient jamais qu'il y a du magistrat dans l'écrivain et du prêtre dans le poète.

Voulant travailler beaucoup, il travaillait vite, comme s'il sentait qu'il devait s'en aller de bonne heure. Son talent, c'était son âme, toujours pleine de la meilleure et de la plus saine énergie. De la lui

venait cette force qui se resolvait en vigueur pour les penseurs et en puissance pour la foule. Il vivait par le coeur; c'est par la aussi qu'il est mort. Mais ne le plaignons pas; il a ete recompense, recompense par vingt triomphes, recompense par une grande et aimable renommee qui n'irritait personne et qui plaisait a tous. Cher a ceux qui le voyaient tous les jours et a ceux qui ne l'avaient jamais vu, il etait aime et il etait populaire, ce qui est encore une des plus douces manieres d'etre aime. Cette popularite il la meritait; car il avait toujours present a l'esprit ce double but qui contient tout ce qu'il y a de noble dans l'egoisme et tout ce qu'il y a de vrai dans le devouement: etre libre et etre utile.

Il est mort comme un sage qui croit parce qu'il pense; il est mort doucement, dignement, avec le candide sourire d'un jeune homme, avec la gravite bienveillante d'un vieillard. Sans doute il a du regretter d'etre contraint de quitter l'oeuvre de civilisation que les ecrivains de ce siecle font tous ensemble, et de partir avant l'heure solennelle et prochaine peut-etre qui appellera toutes les probites et toutes les intelligences au saint travail de l'avenir. Certes, il etait propre a ce glorieux travail, lui qui avait dans le coeur tant de compassion et tant d'enthousiasme, et qui se tournait sans cesse vers le peuple, parce que la sont toutes les miseres, parce que la aussi sont toutes les grandeurs. Ses amis le savent, ses ouvrages l'attestent, ses succes le prouvent, toute sa vie Frederic Soulie a eu les yeux fixes dans une etude severe sur les clartes de l'intelligence, sur les grandes verites politiques, sur les grands mysteres sociaux. Il vient d'interrompre sa contemplation, il est alle la reprendre ailleurs; il est alle trouver d'autres clartes, d'autres verites, d'autres mysteres, dans l'ombre profonde de la mort.

Un dernier mot, messieurs. Que cette foule qui nous entoure et qui veut bien m'ecouter avec tant de religieuse attention; que ce peuple genereux, laborieux et pensif, qui ne fait defaut a aucune de ces solennites douloureuses et qui suit les funerailles de ses ecrivains comme on suit le convoi d'un ami; que ce peuple si intelligent et si serieux le sache bien, quand les philosophes, quand les ecrivains, quand les poetes viennent apporter ici, a ce commun abime de tous les hommes, un des leurs, ils viennent sans trouble, sans ombre, sans inquietude, pleins d'une foi inexprimable dans cette autre vie sans laquelle celle-ci ne serait digne ni de Dieu qui la donne, ni de l'homme qui la recoit. Les penseurs ne se defient pas de Dieu! Ils regardent avec tranquillite, avec serenite, quelques-uns avec joie, cette fosse qui n'a pas de fond; ils savent que le corps y trouve une prison, mais que l'ame y trouve des ailes.

Oh! les nobles ames de nos morts regrettes, ces ames qui, comme celle dont nous pleurons en ce moment le depart, n'ont cherche dans ce monde qu'un but, n'ont eu qu'une inspiration, n'ont voulu qu'une recompense a leurs travaux, la lumiere et la liberte, non! elles ne tombent pas ici dans un piege! Non! la mort n'est pas un mensonge! Non! elles ne rencontrent pas dans ces tenebres cette captivite effroyable, cette affreuse chaine qu'on appelle le neant! Elles y continuent, dans un rayonnement plus magnifique, leur vol sublime et leur destinee

immortelle. Elles étaient libres dans la poésie, dans l'art, dans l'intelligence, dans la pensée; elles sont libres dans le tombeau!

III

### FUNERAILLES DE BALZAC

20 août 1850.

Messieurs,

L'homme qui vient de descendre dans cette tombe était de ceux auxquels la douleur publique fait cortège. Dans les temps où nous sommes, toutes les fictions sont évanouies. Les regards se fixent désormais non sur les têtes qui regnent, mais sur les têtes qui pensent, et le pays tout entier tressaille lorsqu'une de ces têtes disparaît. Aujourd'hui, le deuil populaire, c'est la mort de l'homme de talent; le deuil national, c'est la mort de l'homme de génie.

Messieurs, le nom de Balzac se mêlera à la trace lumineuse que notre époque laissera dans l'avenir.

M. de Balzac faisait partie de cette puissante génération des écrivains du dix-neuvième siècle qui est venue après Napoléon, de même que l'illustre pléiade du dix-septième est venue après Richelieu,--comme si, dans le développement de la civilisation, il y avait une loi qui fit succéder aux dominateurs par le glaive les dominateurs par l'esprit.

M. de Balzac était un des premiers parmi les plus grands, un des plus hauts parmi les meilleurs. Ce n'est pas le lieu de dire ici tout ce qu'était cette splendide et souveraine intelligence. Tous ses livres ne forment qu'un livre, livre vivant, lumineux, profond, où l'on voit aller et venir et marcher et se mouvoir, avec je ne sais quoi d'effare et de terrible mêlé au réel, toute notre civilisation contemporaine; livre merveilleux que le poète a intitulé comédie et qu'il aurait pu intituler histoire, qui prend toutes les formes et tous les styles, qui dépasse Tacite et qui va jusqu'à Suetone, qui traverse Beaumarchais et qui va jusqu'à Rabelais; livre qui est l'observation et qui est l'imagination; qui prodigue le vrai, l'intime, le bourgeois, le trivial, le matériel, et qui par moments, à travers toutes les réalités brusquement et largement déchirées, laisse tout à coup entrevoir le plus sombre et le plus tragique idéal.

À son insu, qu'il le veuille ou non, qu'il y consente ou non, l'auteur de cette œuvre immense et étrange est de la forte race des écrivains révolutionnaires. Balzac va droit au but. Il saisit corps à corps la société moderne. Il arrache à tous quelque chose, aux uns l'illusion, aux autres l'espérance, à ceux-ci un cri, à ceux-là un masque. Il fouille le vice, il dissectionne la passion. Il creuse et sonde l'homme, l'âme, le cœur, les entrailles, le cerveau, l'abîme que chacun a en soi. Et, par un don de sa libre et vigoureuse nature, par un

privilege des intelligences de notre temps qui, ayant vu de pres les revolutions, apercoivent mieux la fin de l'humanite et comprennent mieux la providence, Balzac se degage souriant et serein de ces redoutables etudes qui produisaient la melancolie chez Moliere et la misanthropie chez Rousseau.

Voila ce qu'il a fait parmi nous. Voila l'oeuvre qu'il nous laisse, oeuvre haute et solide, robuste entassement d'assises de granit, monument! oeuvre du haut de laquelle resplendira desormais sa renommee. Les grands hommes font leur propre piedestal; l'avenir se charge de la statue.

Sa mort a frappe Paris de stupeur. Depuis quelques mois, il etait rentre en France. Se sentant mourir, il avait voulu revoir la patrie, comme la veille d'un grand voyage on vient embrasser sa mere.

Sa vie a ete courte, mais pleine; plus remplie d'oeuvres que de jours.

Helas! ce travailleur puissant et jamais fatigue, ce philosophe, ce penseur, ce poete, ce genie, a vecu parmi nous de cette vie d'orages, de luttes, de querelles, de combats, commune dans tous les temps a tous les grands hommes. Aujourd'hui, le voici en paix. Il sort des contestations et des haines. Il entre, le meme jour, dans la gloire et dans le tombeau. Il va briller desormais, au-dessus de toutes ces nuees qui sont sur nos tetes, parmi les etoiles de la patrie!

Vous tous qui etes ici, est-ce que vous n'etes pas tentes de l'envier?

Messieurs, quelle que soit notre douleur en presence d'une telle perte, resignons-nous a ces catastrophes. Acceptons-les dans ce qu'elles ont de poignant et de severe. Il est bon peut-etre, il est necessaire peut-etre, dans une epoque comme la notre, que de temps en temps une grande mort communique aux esprits devores de doute et de scepticisme un ebranlement religieux. La providence sait ce qu'elle fait lorsqu'elle met ainsi le peuple face a face avec le mystere supreme, et quand elle lui donne a mediter la mort, qui est la grande egalite et qui est aussi la grande liberte.

La providence sait ce qu'elle fait, car c'est la le plus haut de tous les enseignements. Il ne peut y avoir que d'austeres et serieuses pensees dans tous les coeurs quand un sublime esprit fait majestueusement son entree dans l'autre vie, quand un de ces etres qui ont plane longtemps au-dessus de la foule avec les ailes visibles du genie, deployant tout a coup ces autres ailes qu'on ne voit pas, s'enfonce brusquement dans l'inconnu.

Non, ce n'est pas l'inconnu! Non, je l'ai deja dit dans une autre occasion douloureuse, et je ne me lasserai pas de le repeter, non, ce n'est pas la nuit, c'est la lumiere! Ce n'est pas la fin, c'est le commencement! Ce n'est pas le neant, c'est l'eternite! N'est-il pas vrai, vous tous qui m'ecoutez? De pareils cercueils demontrent l'immortalite; en presence de certains morts illustres, on sent plus distinctement les destinees divines de cette intelligence qui traverse

la terre pour souffrir et pour se purifier et qu'on appelle l'homme,  
et l'on se dit qu'il est impossible que ceux qui ont été des génies  
pendant leur vie ne soient pas des âmes après leur mort!

LE 2 DECEMBRE 1851

Un vaillant proscrit de décembre, M. Hippolyte Magen, a publié,  
pendant son exil, à Londres, en 1852 (chez Jeffs, Burlington Arcade),  
un remarquable récit des faits dont il avait été témoin. Nous  
extrayons de ce récit les pages qu'on va lire, en faisant seulement  
quelques suppressions dans les éloges adressés par M. H. Magen à M.  
Victor Hugo.

"Le 2 décembre, à dix heures du matin, des représentants du peuple  
étaient réunis dans une maison de la rue Blanche.

"Deux opinions se combattaient. La première, émise et soutenue par  
Victor Hugo, voulait qu'on fit immédiatement un appel aux armes;  
la population était oscillante, il fallait, par une impulsion  
révolutionnaire, la jeter du côté de l'assemblée.

"Exciter lentement les colères, entretenir longtemps l'agitation, tel  
était le moyen que Michel (de Bourges) trouvait le meilleur; pour le  
soutenir il s'appuyait sur le passé. En 1830, on avait d'abord crié,  
puis lancé des pierres aux gardes royaux, enfin on s'était jeté dans  
la bataille, avec des passions déjà fermentées; en février 1848,  
l'agitation de la rue avait aussi précédé le combat.

"La situation actuelle n'offrait pas la moindre analogie avec ces deux  
époques.

"Malheureusement le système de la temporisation l'emporta; il fut  
décidé qu'on emploierait les vieux moyens, et qu'en attendant, il  
serait fait un appel aux légions de la garde nationale sur lesquelles  
on avait le droit de compter. Victor Hugo, Charamaule et Forestier  
acceptèrent la responsabilité de ces démarches, et rendez-vous fut  
pris à deux heures, sur le boulevard du Temple, chez Bonvalet, pour  
l'exécution des mesures arrêtées.

"Tandis que Charamaule et Victor Hugo remplissaient le mandat qu'ils  
avaient reçu, un incident prouva que, suivant l'opinion repoussée  
dans la rue Blanche, le peuple attendait une impulsion vigoureuse et  
révolutionnaire. À la hauteur de la rue Meslay, Charamaule s'aperçut  
que la foule reconnaissait Hugo et s'épaississait autour d'eux:--"Vous  
êtes reconnu, dit-il à son collègue."--Au même instant, quelques  
jeunes gens crièrent: \_Vive Victor Hugo!\_"

"Un d'eux lui demanda: "Citoyen que faut-il faire?"



"Victor Hugo repondit: "Dechirez les affiches factieuses du coup d'etat et criez: \_Vive la constitution!\_"

"--Et si l'on tire sur nous? lui dit un jeune ouvrier.

"--Vous courez aux armes", repliqua Victor Hugo.

"Il ajouta:--Louis Bonaparte est un rebelle; il se couvre aujourd'hui de tous les crimes. Nous, representants du peuple, nous le mettons hors la loi; mais, sans meme qu'il soit besoin de notre declaration, il est hors la loi par le seul fait de sa trahison. Citoyens! vous avez deux mains, prenez dans l'une votre droit, dans l'autre votre fusil, et courez sur Bonaparte!"

"La foule poussa une acclamation.

"Un bourgeois qui fermait sa boutique dit a l'orateur: "Parlez moins haut, si l'on vous entendait parler comme cela, on vous fusillerait.

"--Eh bien! repondit Hugo, vous promeneriez mon cadavre, et ce serait une bonne chose que ma mort si la justice de Dieu en sortait!"

"Tous crient: \_Vive Victor Hugo!--Criez: \_Vive la constitution!\_" leur dit-il. Un cri formidable de \_Vive la constitution! Vive la republique!\_" sortit de toutes les poitrines.

"L'enthousiasme, l'indignation, la colere melaient leurs eclairs dans tous les regards. C'etait la, peut-etre, une minute supreme. Victor Hugo fut tente d'enlever toute cette foule et de commencer le combat.

"Charamaule le retint et lui dit tout bas:--"Vous causerez une mitraille inutiles; tout ce monde est desarme. L'infanterie est a deux pas de nous, et voici l'artillerie qui arrive."

"En effet, plusieurs pieces de canon, attelees, debouchaient par la rue de Bondy, derriere le Chateau-d'Eau. Saisir un tel moment, ce pouvait etre la victoire, mais ce pouvait etre aussi un massacre. "Le conseil de s'abstenir, donne par un homme aussi intrepide que l'a ete Charamaule pendant ces tristes jours, ne pouvait etre suspect; en outre Victor Hugo, quel que fut son entrainement interieur, se sentait lie par la deliberation de la gauche. Il recula devant la responsabilite qu'il aurait encourue; depuis, nous l'avons entendu souvent repeter lui-meme: "Ai-je eu raison? Ai-je eu tort?"

"Un cabriolet passait; Victor Hugo et Charamaule s'y jeterent. La foule suivit quelque temps la voiture en criant: \_Vive la republique! Vive Victor Hugo!\_"

"Les deux representants se dirigerent vers la rue Blanche, ou ils rendirent compte de la scene du Chateau d'Eau; ils essayerent encore de decider leurs collegues a une action revolutionnaire, mais la decision du matin fut maintenue.

"Alors Victor Hugo dicta au courageux Baudin la proclamation suivante:

"Louis-Napoleon est un traître.

"Il a violé la constitution.

"Il s'est mis hors la loi.

Les représentants républicains rappellent au peuple et à l'armée l'article 68 et l'article 110 ainsi conçus: "L'assemblée constituante confie la défense de la présente constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français."

"Le peuple est à jamais en possession du suffrage universel, n'a besoin d'aucun prince pour le lui rendre, et châtie le rebelle.

"Que le peuple fasse son devoir.

"Les représentants républicains marcheront à sa tête.

"Aux armes! Vive la République!"

"Michel (de Bourges), Schoelcher, le général Leydet, Joigneaux, Jules Favre, Deflotte, Eugène Sue, Brives, Chauffour, Madier de Montjau,

Cassal, Breymand, Lamarque, Baudin et quelques autres se hâtèrent de mettre sur cette proclamation leurs noms à côté de celui de Victor Hugo.

"À six heures du soir, les membres du conciliabule de la rue Blanche, chassés de la rue de la Cerisaie par un avis que la police marchait sur eux, se retrouvaient au quai de Jemmapes, chez le représentant Lafon; à eux s'étaient joints quelques journalistes et plusieurs citoyens dévoués à la République.

"Au milieu d'une vive animation, un comité de résistance fut nommé; il se composait des citoyens:

Victor Hugo,  
Carnot,  
Michel (de Bourges),  
Madier de Montjau,  
Jules Favre,  
Deflotte,  
Faure (du Rhône).

"On attendait impatiemment trois proclamations que Xavier Durrieu avait remises à des compositeurs de son journal. L'une d'elles sera recueillie par l'histoire; elle s'échappa de l'âme de Victor Hugo. La voici:

PROCLAMATION À L'ARMÉE.

Soldats!

Un homme vient de briser la constitution, il déchire le serment qu'il avait prêté au peuple, supprime la loi, étouffe le droit, ensanglante Paris, garrotte la France, trahit la République.

Soldats, cet homme vous engage dans le crime.

Il y a deux choses saintes: le drapeau qui représente l'honneur militaire, et la loi qui représente le droit national. Soldats! le plus grand des attentats, c'est le drapeau levé contre la loi.

Ne suivez pas plus longtemps le malheureux qui vous égare. Pour un tel crime, les soldats français sont des vengeurs, non des complices.

Livrez à la loi ce criminel. Soldats! c'est un faux Napoléon. Un vrai Napoléon vous ferait recommencer Marengo; lui, il vous fait recommencer Transnonain.

Tournez vos yeux sur la vraie fonction de l'armée française. Protéger la patrie, propager la révolution, délivrer les peuples, soutenir les nationalités, affranchir le continent, briser les chaînes partout, défendre partout le droit, voilà votre rôle parmi les armées d'Europe; vous êtes dignes des grands champs de bataille.

Soldats! l'armée française est l'avant-garde de l'humanité. Rentrez en vous-mêmes, réfléchissez, reconnaissez-vous, relevez-vous. Songez à vos généraux arrêtés, pris au collet par des argousins et jetés, menottes aux mains, dans la cellule des voleurs. Le scélérat qui est à l'Élysée croit que l'armée de la France est une bande du bas-empire, qu'on la paie et qu'on l'enivre, et qu'elle obéit. Il vous fait faire une besogne infâme; il vous fait égorger, en plein dix-neuvième siècle et dans Paris même, la liberté, le progrès, la civilisation; il vous fait détruire, à vous enfants de la France, ce que la France a si glorieusement et si péniblement construit en trois siècles de lumière et en soixante ans de révolution! Soldats, si vous êtes la grande armée, respectez la grande nation!

Nous, citoyens, nous représentants du peuple et vos représentants,--nous, vos amis, vos frères, nous qui sommes la loi et le droit, nous qui nous dressons devant vous en vous tendant les bras et que vous frappez aveuglement de vos épées, savez-vous ce qui nous désespère? ce n'est pas de voir notre sang qui coule, c'est de voir votre honneur qui s'en va.

Soldats! un pas de plus dans l'attentat, un jour de plus avec Louis Bonaparte, et vous êtes perdus devant la conscience universelle. Les hommes qui vous commandent sont hors la loi; ce ne sont pas des généraux, ce sont des malfaiteurs; la casaque des bagnes les attend. Vous soldats, il en est temps encore, revenez à la patrie, revenez à la République. Si vous persistiez, savez-vous ce que l'histoire dirait de vous? Elle dirait: "Ils ont foulé aux pieds de leurs chevaux et

écrase sous les roues de leurs canons toutes les lois de leur pays; eux, des soldats français, ils ont deshonoré l'anniversaire d'Austerlitz; et, par leur faute, par leur crime, il dégoûte aujourd'hui du nom de Napoléon sur la France autant de honte qu'il en a autrefois décollé de gloire."

Soldats français, cessez de prêter main-forte au crime!

\_Pour les représentants du peuple restés libres, le représentant membre du comité de résistance, \_

VICTOR HUGO.

Paris, 3 décembre.

"Cette proclamation ... ou brillent toutes les qualités du génie et du patriotisme, fut, à l'aide d'un papier bleu qui multipliait les copies, reproduite cinquante fois; le lendemain elle était affichée dans les rues Charlot, de l'Homme-Arme, Rambuteau, et sur le boulevard du Temple.

"Cependant on est encore averti que la police a pris l'éveil; à travers une nuit obscure, on se dirige vers la rue Popincourt, où les ateliers de Frédéric Cournet ouvriront un asile sur.

"... Nos amis remplissent une salle vaste et nue; il y a deux tabourets seulement; Victor Hugo, qui va présider la réunion, en prend un,--l'autre est donné à Baudin, qui servira de secrétaire. Dans cette assemblée, on remarquait Guiter, Gindriez, Lamarque, Charamaule, Sartin, Arnaud de l'Ariège, Schoelcher, Xavier Durrieu et Kesler son collaborateur, etc., etc.

"Après un instant de confusion, qu'en pareille circonstance il est aisé de concevoir, plusieurs résolutions furent prises. On avait vu successivement arriver Michel (de Bourges), Esquiros, Aubry (du Nord), Bancel, Duputz, Madier de Montjau et Mathieu (de la Drome); ce dernier ne fit qu'une courte apparition.

"Victor Hugo avait pris la parole et resumait les périls de la situation, les moyens de résistance et de combat.

"Tout à coup, un homme en blouse se présente, effaré.

"--Nous sommes perdus, s'écria-t-il; du point d'observation où l'on m'a placé, j'ai vu se diriger vers nous une troupe nombreuse de soldats.

"--Qu'importe! a répondu Cournet, en montrant des armes, la porte de ma maison est étroite; dans le corridor deux hommes ne marcheraient pas de front; nous sommes ici soixante résolus à mourir; délibérez en paix."

"A ce terrible épisode Victor Hugo emprunte un mouvement sublime. Les

paroles de Victor Hugo ont été stenographiées, sur place, par un des assistants, et je puis les donner telles qu'il les prononça. Il s'écrie: / "Écoutez, rendez-vous bien compte de ce que vous faites.

"D'un côté, cent mille hommes, dix-sept batteries attelées, six mille bouches à feu dans les forts, des magasins, des arsenaux, des munitions de quoi faire la campagne de Russie;--de l'autre, cent vingt représentants, mille ou douze cents patriotes, six cents fusils, deux cartouches par homme, pas un tambour pour battre le rappel, pas une cloche pour sonner le tocsin, pas une imprimerie pour imprimer une proclamation; à peine, ça et là, une presse lithographique, une cave où l'on imprimera, en hâte et furtivement, un placard à la brosse; peine de mort contre qui remuera un pavé, peine de mort contre qui s'attroupera, peine de mort contre qui sera trouvé en conciliabule, peine de mort contre qui placardera un appel aux armes; si vous êtes pris pendant le combat, la mort; si vous êtes pris après le combat, la déportation et l'exil.--D'un côté, une armée et le crime;--de l'autre, une poignée d'hommes et le droit. Voilà cette lutte, l'acceptez-vous?"

"Ce fut un moment admirable; cette parole énergique et puissante avait remué toutes les fibres du patriotisme; un cri subit, unanime, répondit: "\_Oui, oui, nous l'acceptons!\_"

"Et la délibération recommença grave et silencieuse."

## NOTES

### CHAMBRE DES PAIRS

1846.

#### NOTE 1

### LA PROPRIÉTÉ DES OEUVRES D'ART

Un projet de loi sur les dessins et modèles de fabrique était proposé par le gouvernement; une longue discussion s'engagea, au sein de la chambre des pairs, sur la question de savoir quelle serait la durée de la propriété de ces dessins et de ces modèles. Le projet du gouvernement décrivait une durée de quinze années. La commission qui avait fait rapport sur le projet de loi proposait d'étendre le droit exclusif d'exploitation d'un modèle à trente ans. Quelques membres de la chambre voulaient le maintien pur et simple de la législation de 1793 qui attribue à l'auteur d'un dessin ou d'un modèle artistique destiné à l'industrie les mêmes droits qu'à l'auteur d'une statue ou d'un tableau. Victor Hugo demanda la parole.

Messieurs,

Je n'aurai qu'une simple observation à faire sur la question la plus importante, à mes yeux du moins, la question de durée; et j'appuierai la proposition de la commission, en regrettant, je l'avoue même, l'ancienne législation. Je n'ai que très peu de mots à dire, et je n'abuserai jamais de l'attention de la chambre.

Messieurs, il ne faut pas se dissimuler que c'est un art véritable qui est en question ici. Je ne prétends pas mettre cet art, dans lequel l'industrie entre pour une certaine portion, sur le rang des créations poétiques ou littéraires, créations purement spontanées, qui ne relèvent que de l'artiste, de l'écrivain, du penseur. Cependant, il est incontestable qu'il y a ici dans la question un art tout entier.

Et si la Chambre me permettait de citer quelques-uns des grands noms qui se rattachent à cet art, elle reconnaîtrait elle-même qu'il y a là des génies créateurs, des hommes d'imagination, des hommes dont la propriété doit être protégée par la loi. Bernard de Palissy était un potier; Benvenuto Cellini était un orfèvre. Un pape a désiré un modèle de chandeliers d'église; Michel-Ange et Raphaël ont concouru pour ce modèle, et les deux flambeaux ont été exécutés. Oserait-on dire que ce ne sont pas là des objets d'art?

Il y a donc ici, permettez-moi d'insister, un art véritable dans la question, et c'est ce qui me fait prendre la parole.

Jusqu'à présent cette matière a été régie en France par une législation vague, obscure, incomplète, plutôt formée de jurisprudence et d'extensions que composée de textes directs émanés du législateur. Cette législation a beaucoup de défauts, mais elle a une qualité qui, à mes yeux, compense tous les défauts, elle est généreuse.

Cette législation, que donnait-elle à l'art qui est ici en question? Elle lui donnait la durée; et n'oubliez pas ceci: toutes les fois que vous voulez que de grands artistes fassent de grandes œuvres, donnez-leur le temps, donnez-leur la durée, assurez-leur le respect de leur pensée et de leur propriété. Si vous voulez que la France reste à ce point où elle est placée, d'imposer à toutes les nations la loi de sa mode, de son goût, de son imagination; si vous voulez que la France reste la maîtresse de ce que le monde appelle l'ornement, le luxe, la fantaisie, ce qui sera toujours et ce qui est une richesse publique et nationale; si vous voulez donner à cet art tous les moyens de prospérer, ne touchez pas légèrement à la législation sous laquelle il s'est développé avec tant d'éclat.

Notez que depuis que cette législation, incomplète, je le répète, mais généreuse, existe, l'ascendant de la France, dans toutes les matières d'art et d'industrie mêlées à l'art, n'a cessé de s'accroître.

Que demandez-vous donc à une législation? qu'elle produise de bons effets, qu'elle donne de bons résultats? Que reprochez-vous à celle-ci? Sous son empire, l'art français est devenu le maître et le

modele de l'art chez tous les peuples qui composent le monde civilise. Pourquoi donc toucher legerement a un etat de choses dont vous avez a vous applaudir?

J'ajouterai en terminant que j'ai lu avec une grande attention l'expose des motifs; j'y ai cherche la raison pour laquelle il etait innove a un etat aussi excellent, je n'en ai trouve qu'une qui ne me parait pas suffisante, c'est un desir de mettre la legislation qui regit cette matiere en harmonie avec la legislation qui regit d'autres matieres qu'on suppose a tort analogues. C'est la, messieurs, une pure question de symetrie. Cela ne me parait pas suffisant pour innover, j'ose dire, aussi temerairement.

J'ai pour M. le ministre du commerce, en particulier, la plus profonde et la plus sincere estime; c'est un homme des plus distingues, et je reconnais avec empressement sa haute competence sur toutes les matieres qui sont soumises a son administration. Cependant je ne me suis pas explique comment il se faisait qu'en presence d'un beau, noble et magnifique resultat, on venait innover dans la loi qui a, en partie du moins, produit cet effet.

Je le repete, je demande de la duree. Je suis convaincu qu'un pas sera fait en arriere le jour ou vous diminuerez la duree de cette propriete. Je ne l'assimile pas d'ailleurs, je l'ai deja dit en commençant, a la propriete litteraire proprement dite. Elle est au-dessous de la propriete litteraire; mais elle n'en est pas moins respectable, nationale et utile. Le jour, dis-je, ou vous aurez diminue la duree de cette propriete, vous aurez diminue l'interet des fabricants a produire des ouvrages d'industrie de plus en plus voisins de l'art; vous aurez diminue l'interet des grands artistes a penetrer de plus en plus dans cette region ou l'industrie se releve par son contact avec l'art.

Aujourd'hui, a l'heure ou nous parlons, des sculpteurs du premier ordre, j'en citerai un, homme d'un merveilleux talent, M. Pradier, n'hesitent pas a accorder leur concours a ces productions qui ne sont pour l'industrie que des consoles, des pendules, des flambeaux, et qui sont, pour les connaisseurs, des chefs-d'oeuvre.

Un jour viendra, n'en doutez pas, ou beaucoup de ces oeuvres que vous traitez aujourd'hui de simples produits de l'industrie, et que vous reglementez comme de simples produits de l'industrie, un jour viendra ou beaucoup de ces oeuvres prendront place dans les musees. N'oubliez pas que vous avez ici, en France, a Paris, un musee compose precisement des debris de cet art mixte qui est en ce moment en question. La collection des vases etrusques, qu'est-ce autre chose?

Si vous voulez maintenir cet art au niveau deja eleve ou il est parvenu en France, si vous voulez augmenter encore ce bel essor qu'il a pris et qu'il prend tous les jours, donnez-lui du temps.

Voila tout ce que je voulais dire.

Je voterai pour tout ce qui tendra à augmenter la durée accordée aux propriétaires de cette sorte d'œuvres, et je déclare, en finissant, que je ne puis m'empêcher de regretter l'ancienne législation. ( \_Tres bien! tres bien!\_)

## NOTE 2

### LA MARQUE DE FABRIQUE

Dans la discussion du projet de loi relatif aux marques de fabrique, deux systèmes étaient en présence, celui de la marque facultative et celui de la marque obligatoire. Analyser cette discussion nous conduirait trop loin; nous pouvons d'ailleurs citer, sans autre commentaire, les deux discours que Victor Hugo prononça dans ce débat.

Messieurs,

Je viens défendre une opinion qui, je le crains, malgré les excellentes observations qui ont été faites, a peu de faveur dans la chambre. J'ose cependant appeler sur cette opinion l'attention de la noble assemblée. Le projet de loi sur les dessins de fabrique soulevait une question d'art; le projet de loi sur les marques de fabrique soulève une question d'honneur, et toutes les fois que la loi touche à une question d'honneur, il n'est personne qui ne se sente et qui ne soit compétent.

Il y a deux sortes de commerce, le bon et le mauvais commerce. Le commerce honnête et loyal, le commerce déloyal et frauduleux. Le commerce honnête, c'est celui qui ne fraude pas; c'est celui qui livre aux consommateurs des produits sincères; c'est celui qui cherche avant tout, avant même les bénéfices d'argent, le plus sûr, le meilleur, le plus fécond des bénéfices, la bonne renommée. La bonne renommée, messieurs, est aussi un capital. Le mauvais commerce, le commerce frauduleux, est celui qui a la fièvre des fortunes rapides, qui jette sur tous les marchés du monde des produits falsifiés; c'est celui, enfin, qui préfère les profits à l'estime, l'argent à la renommée.

Eh bien, de ces deux commerces que la loi actuelle met en présence, lequel voulez-vous protéger? Il me semble que vous devez protection à l'un, et la protection de l'un c'est la répression de l'autre. J'ai cherché dans le projet de loi, dans l'exposé des motifs et dans le rapport de M. le baron Charles Dupin, s'il pouvait y avoir quelque mode de répression préférable au seul mode de répression qui se soit présenté à mon esprit, et j'avoue, à regret, n'en avoir pas trouvé. À mon avis, que je sou mets à la chambre, il n'y a d'autre mode de répression pour le mauvais commerce, d'autre mode de protection pour le commerce loyal et honnête, que la marque obligatoire.

Mais on dira: La marque obligatoire est contraire à la liberté. Permettez que je m'explique sur ce point, car il est délicat et grave.

J'aime la liberté, je sais qu'elle est bonne; je ne me borne pas à



dire qu'elle est bonne, je le crois, je le sais; je suis prêt à me  
dévouer pour cette conviction. La liberté a ses abus et ses périls.  
Mais à côté des abus elle a ses bienfaits, à côté des périls elle a la  
gloire. J'aime donc la liberté, je la crois bonne en toute occasion.  
Je veux la liberté du bon commerce; j'admettrais même, s'il en était  
besoin, la liberté du mauvais commerce, quoique ce soit, à mon avis,  
la liberté de la ronce et de l'ivraie. Mais, messieurs, je ne pense  
pas que, dans la question de la marque obligatoire, la liberté soit le  
moins du monde compromise.

Il existe un commerce, il existe une industrie qui est soumise à la  
marque obligatoire; ce commerce, je vais le nommer tout de suite,  
c'est la presse, c'est la librairie. Il n'existe pas un papier  
imprimé, quel qu'il soit, dans quelque but que ce soit, sous quelque  
dénomination que ce soit, si insignifiant qu'il puisse être, il  
n'existe pas un papier imprimé qui ne doive, aux termes des lois qui  
nous régissent, porter le nom de l'imprimeur et son adresse. Qu'est-ce  
que cela? C'est la marque obligatoire. Avez-vous entendu dire que  
la marque obligatoire ait supprimé la liberté de la presse?  
(Mouvement.)

Je ne sais pas d'argument plus fort que celui-ci; car voici une  
liberté publique, la plus importante de toutes, la plus vitale,  
qui fonctionne parmi nous sous l'empire de la marque obligatoire,  
c'est-à-dire de cet obstacle qu'on objecte comme devant ruiner une  
autre liberté dans ce qu'elle a de plus essentiel et de meilleur. Il  
est donc évident que puisque la marque obligatoire ne gêne dans aucun  
de ses développements la plus précieuse de nos libertés, elle n'aura  
aucun effet funeste, ni même aucun effet fâcheux sur la liberté  
commerciale. J'ajoute qu'à mon avis liberté implique responsabilité.  
La marque obligatoire, c'est la signature; la marque obligatoire,  
c'est la responsabilité. Eh bien, messieurs les pairs, je suis de  
ceux qui ne veulent pas qu'on jouisse de la liberté sans subir la  
responsabilité. (Mouvement.)

Je voterai pour la marque obligatoire.

\* \* \* \* \*

Je vois la chambre fatiguée, je ne crois pas au succès de  
l'amendement, et cependant je crois devoir insister. Messieurs, c'est  
que ma conviction est profonde.

La marque facultative peut-elle avoir ce rare résultat de séparer en  
deux parts le bon et le mauvais commerce, le commerce loyal et le  
commerce frauduleux? Si je le pensais, je n'hésiterais pas à me  
rallier au système du gouvernement et de la commission. Mais je ne le  
pense pas.

Dans mon opinion, la marque facultative est une précaution illusoire.  
Pourquoi? Messieurs les pairs, c'est que l'industrie n'est pas libre;  
non, l'industrie n'est pas libre devant le commerce. Notez ceci:  
l'industrie a un intérêt, le commerce croit souvent en avoir un autre.

Quel est l'intérêt de l'industrie? Donner d'abord de bons produits, et, s'il se peut, des produits excellents, et, s'il se peut, dans les cas où l'industrie touche à l'art, des produits admirables. Ceci est l'intérêt de l'industrie, ceci est aussi l'intérêt de la nation. Quel est l'intérêt du commerce? Vendre, vendre vite, vendre souvent au hasard, souvent à bon marché et à vil prix. À vil prix! c'est fort cher. Pour cela, que faut-il au commerce, je dis au commerce frauduleux que je voudrais détruire? Il lui faut des produits frelatés, falsifiés, chétifs, misérables, coûtant peu et pouvant, erreur fatale du reste, rapporter beaucoup. Que fait le commerce déloyal? il impose sa loi à l'industrie. Il commande, l'industrie obéit. Il le faut bien. L'industrie n'est jamais face à face avec le consommateur. Entre elle et le consommateur il y a un intermédiaire, le marchand; ce que le marchand veut, le fabricant est contraint de le vouloir. Messieurs, prenez garde! Le commerce frauduleux qui n'a malheureusement que trop d'extension, ne voudra pas de la marque facultative; il ne voudra aucune marque. L'industrie gemira et cédera. La marque obligatoire serait une arme. Donnez cette arme, donnez cette défense à l'industrie loyale contre le commerce déloyal. Je vous le dis, messieurs les pairs, je vous le dis en présence des faits déplorables que vous ont cités plusieurs nobles membres de cette Chambre, en présence des débouchés qui se ferment, en présence des marchés étrangers qui ne s'ouvrent plus, en présence de la diminution du salaire qui frappe l'ouvrier, et de la falsification des denrées qui frappe le consommateur; je vous le dis avec une conviction croissante, devant la concurrence intérieure, devant la concurrence extérieure surtout, messieurs les pairs, fondez la sincérité commerciale! (\_Mouvement.\_)

Mettez la marque obligatoire dans la loi.

L'industrie française est une richesse nationale. Le commerce loyal tend à élever l'industrie; le commerce frauduleux tend à l'avilir et à la dégrader. Protégez le commerce loyal, frappez le commerce déloyal.

## ASSEMBLEE CONSTITUANTE

1848-1849.

## NOTE 3

## SECOURS AUX THEATRES

17 juillet 1848.

À la suite des fatales journées de juin 1848, les théâtres de Paris furent fermés. Cette clôture, qui semblait devoir se prolonger indéfiniment, était une calamité de plus ajoutée aux autres calamités

publiques. La ruine des theatres etait imminente. M. Victor Hugo sentit l'urgence de leur situation et leur vint en aide. Il convoqua une reunion speciale des representants de Paris dans le 1er bureau, leur demanda d'appuyer un projet de decret qu'il se chargeait de presenter et qui allouait une subvention d'un million aux theatres, pour les mettre a meme de rouvrir. La proposition fut vivement debattue. Un membre accusa l'auteur du projet de decret de vouloir \_faire du bruit\_. M. Victor Hugo s'ecria:

Ce que je veux, ce n'est pas du bruit, comme vous dites, c'est du pain! du pain pour les artistes, du pain pour les ouvriers, du pain pour les vingt mille familles que les theatres alimentent! Ce que je veux, c'est le commerce, c'est l'industrie, c'est le travail, vivifies par ces ruisseaux de seve qui jaillissent des theatres de Paris! c'est la paix publique, c'est la serenite publique, c'est la splendeur de la ville de Paris, c'est l'eclat des lettres et des arts, c'est la venue des etrangers, c'est la circulation de l'argent, c'est tout ce que repandent d'activite, de joie, de sante, de richesse, de civilisation, de prosperite, les theatres de Paris ouverts. Ce que je ne veux pas, c'est le deuil, c'est la detresse, c'est l'agitation, c'est l'idee de revolution et d'epouvante que contiennent ces mots lugubres: Les theatres de Paris sont fermes! Je l'ai dit a une autre epoque et dans une occasion pareille, et permettez-moi de le redire: Les theatres fermes, c'est le drapeau noir deploye.

Eh bien, je voudrais que vous, vous les representants de Paris, vous vinssiez dire a cette portion de la majorite qui vous inquiete: Osez deployer ce drapeau noir! osez abandonner les theatres! Mais, sachez-le bien, qui laisse fermer les theatres fait fermer les boutiques! Sachez-le bien, qui laisse fermer les theatres de Paris, fait une chose que nos plus redoutables annees n'ont pas faite; que l'invasion n'a pas faite, que 93 n'a pas faite! Qui ferme les theatres de Paris eteint le feu qui eclaire, pour ne plus laisser resplendir que le feu qui incendie! Osez prendre cette responsabilite!

Messieurs, cette question des theatres est maintenant un cote, un cote bien douloureux, de la grande question des detresses publiques. Ce que nous invoquons ici, c'est encore le principe de l'assistance. Il y a la, autour de nous, je vous le repete, vingt mille familles qui nous demandent de ne pas leur oter leur pain! Le plus deplorable temoignage de la durete des temps que nous traversons, c'est que les theatres, qui n'avaient jamais fait partie que de notre gloire, font aujourd'hui partie de notre misere.

Je vous en conjure, reflechissez-y. Ne desertez pas ce grand interet. Faites de moi ce que vous voudrez; je suis pret a monter a la tribune, je suis pret a combattre, \_a la poupe, a la proue, ou l'on voudra, n'importe\_; mais ne reculons pas! Sans vous, je ne suis rien; avec vous, je ne crains rien! Je vous supplie de ne pas repousser la proposition.

La proposition, appuyée par la presque unanimité des représentants de la Seine et adoptée par le comité de l'intérieur, fut acceptée par le gouvernement, qui réduisit à six cent mille francs la subvention proposée. M. Victor Hugo, nommé président et rapporteur d'une commission spéciale chargée d'examiner le projet de décret, et composée de MM. Leon de Maleville, Bixio et Evariste Bavoux, déposa au nom du comité de l'intérieur et lut en séance publique, le 17 juillet, le rapport suivant:

Citoyens représentants,

Dans les graves conjonctures où nous sommes, en examinant le projet de subvention aux théâtres de Paris, votre comité de l'intérieur et la commission qu'il a nommée ont eu le courage d'écarter toutes les hautes considérations d'art, de littérature, de gloire nationale, qui viendraient si naturellement en aide au projet, que nous conservons du reste, et que nous ferons certainement valoir à l'occasion dans des temps meilleurs; le comité, dis-je, a eu le courage d'écarter toutes ces considérations pour ne se préoccuper de la mesure proposée qu'au point de vue de l'utilité politique.

C'est à ce point de vue unique d'une grande et évidente utilité politique et immédiate, que nous avons l'honneur de vous proposer l'adoption de la mesure.

Les théâtres de Paris sont peut-être les rouages principaux de ce mécanisme compliqué qui met en mouvement le luxe de la capitale et les innombrables industries que ce luxe engendre et alimente; mécanisme immense et délicat, que les bons gouvernements entretiennent avec soin, qui ne s'arrête jamais sans que la misère naisse à l'instant même, et qui, s'il venait jamais à se briser, marquerait l'heure fatale où les révolutions sociales succèdent aux révolutions politiques.

Les théâtres de Paris, messieurs, donnent une notable impulsion à l'industrie parisienne, qui, à son tour, communique la vie à l'industrie des départements. Toutes les branches du commerce reçoivent quelque chose du théâtre. Les théâtres de Paris font vivre directement dix mille familles, trente ou quarante métiers divers, occupant chacun des centaines d'ouvriers, et versent annuellement dans la circulation une somme qui, d'après des chiffres incontestables, ne peut guère être évaluée à moins de vingt ou trente millions.

La clôture des théâtres de Paris est donc une véritable catastrophe commerciale qui a toutes les proportions d'une calamité publique. Les faire vivre, c'est vivifier toute la capitale. Vous avez accordé, il y a peu de jours, cinq millions à l'industrie du bâtiment; accorder aujourd'hui un subside aux théâtres, c'est appliquer le même principe, c'est pourvoir aux mêmes nécessités politiques. Si vous refusiez aujourd'hui ces six cent mille francs à une industrie utile, vous auriez dans un mois plusieurs millions à ajouter à vos aumônes.

D'autres considerations font encore ressortir l'importance politique de la mesure qui rouvrirait nos theatres. A une epoque comme la notre, ou les esprits se laissent entrainer, dans cette espece de lassitude et de desoeuvrement qui suit les revolutions, a toutes les emotions, et quelquefois a toutes les violences de la fievre politique, les representations dramatiques sont une distraction souhaitable, et peuvent etre une heureuse et puissante diversion. L'experience a prouve que, pour le peuple parisien en particulier, il faut le dire a la louange de ce peuple si intelligent, le theatre est un calmant efficace et souverain.

Ce peuple, pareil a tant d'egards au peuple athenien, se tourne toujours volontiers, meme dans les jours d'agitation, vers les joies de l'intelligence et de l'esprit. Peu d'attroupements resistent a un theatre ouvert; aucun attroupement ne resisterait a un spectacle gratis.

L'utilite politique de la mesure de la subvention aux theatres est donc demontree. Il importe que les theatres de Paris rouvrent et se soutiennent, et l'etat consulte un grand interet public en leur accordant un subside qui leur permettra de vivre jusqu'a la saison d'hiver, ou leur prosperite renaitra, nous l'esperons, et sera a la fois un temoignage et un element de la prosperite generale.

Cela pose, ce grand interet politique une fois constate, votre comite a du rechercher les moyens d'arriver surement a ce but: faire vivre les theatres jusqu'a l'hiver. Pour cela, il fallait avant tout qu'aucune partie de la somme votee par vous ne put etre detournee de sa destination, et consacree, par exemple, a payer les dettes que les theatres ont contractees depuis cinq mois qu'ils luttent avec le plus honorable courage contre les difficultes de la situation. Cet argent est destine a l'avenir et non au passe. Il ne pourra etre revendique par aucun creancier. Votre comite vous propose de declarer les sommes allouees aux theatres par le decret incessibles et insaisissables.

Les sommes ne seraient versees aux directeurs des theatres que sous des conditions acceptees par eux, ayant toutes pour objet la meilleure exploitation de chaque theatre en particulier, et que les directeurs seraient tenus d'observer sous peine de perdre leur droit a l'allocation.

Quant aux sommes en elles-memes, votre comite en a examine soigneusement la repartition. Cette repartition a ete modifiee pour quelques theatres, d'accord avec M. le ministre de l'interieur, et toujours dans le but d'utilite positive qui a preoccupe votre comite.

L'allocation de 170,000 francs a ete conservee a l'Opera dont la prosperite se lie si etroitement a la paix de la capitale. La part du Vaudeville a ete portee a 24,000 francs, sous la condition que les directeurs ne negligeront rien pour rendre a ce theatre son ancienne prosperite, et pour y ramener la troupe excellente que tout Paris y applaudissait dans ces derniers temps.

Un theatre oublie a ete retabli dans la nomenclature, c'est le theatre Beaumarchais, c'est-a-dire le theatre special du 8e arrondissement et du faubourg Saint-Antoine. L'assemblee s'associera a la pensee qui a voulu favoriser la reouverture de ce theatre.

Voici cette repartition, telle qu'elle est indiquee et arretee dans l'expose des motifs qui vous a ete distribue ce matin:

Pour l'Opera, Theatre de la Nation	170,000 fr.
Pour le Theatre de la Republique	105,000
Pour l'Opera-Comique	80,000
Pour l'Odeon	45,000
Pour le Gymnase	30,000
Pour la Porte-Saint-Martin	35,000
Pour le Vaudeville	24,000
Pour les Varietes	24,000
Pour le Theatre Montansier	15,000
Pour l'Ambigu-Comique	25,000
Pour la Gaité	25,000
Pour le Theatre-Historique	27,000
Pour le Cirque	4,000
Pour les Folies-Dramatiques	11,000
Pour les Delassements-Comiques	11,000
Pour le Theatre Beaumarchais	10,000
Pour le Theatre Lazary	4,000
Pour le Theatre des Funambules	5,000
Pour le Theatre du Luxembourg	5,000
Pour les theatres de la banlieue	10,000
Pour l'Hippodrome	5,000
Pour eventualites	10,000
Total	680,000 fr.

Le comite a cru necessaire d'ajouter aux subventions reparties une somme de 10,000 francs destinee a des allocations eventuelles qu'il est impossible de ne pas prevoir en pareille matiere.

Afin de multiplier les precautions et de rendre tout abus impossible, votre comite, d'accord avec le ministre, vous propose d'ordonner, par l'article 2 du decret, que la distribution de la somme afferente a chaque theatre sera faite de quinzaine en quinzaine, par cinquiemes, jusqu'au 1er octobre. Les deux tiers au moins de la somme seront affectes au paiement des artistes, employes et gagistes des theatres. Enfin, le ministre rendra compte de mois en mois de l'execution du decret a votre comite de l'interieur.

Un decret special avait ete presente pour le Theatre de la Nation; le comite, ne voyant aucun motif a ce double emploi, a fondu les deux decrets en un seul.

Le credit total alloue par les deux decrets ainsi reunis s'eleve a 680,000 francs.

Par toutes les considerations que nous venons d'exposer devant vous, nous esperons, messieurs, que vous voudrez bien voter ce decret dont vous avez deja reconnu et declare l'urgence. Il faut que tous les symptomes de la confiance et de la securite reparaissent; il faut que les theatres rouvrent; il faut que la population reprenne sa serenite en retrouvant ses plaisirs. Ce qui distrait les esprits les apaise. Il est temps de remettre en mouvement tous les moteurs du luxe, du commerce, de l'industrie, c'est-a-dire tout ce qui produit le travail, tout ce qui detruit la misere; les theatres sont un de ces moteurs.

Que les etrangers se sentent rappelles a Paris par le calme retabli; qu'on voie des passants dans les rues la nuit, des voitures qui roulent, des boutiques ouvertes, des cafes eclaires; qu'on puisse rentrer tard chez soi; les theatres vous restitueront toutes ces libertes de la vie parisienne, qui sont les indices memes de la tranquillite publique. Il est temps de rendre sa physionomie vivante, animee, paisible, a cette grande ville de Paris, qui porte avec accablement, depuis un mois bientot, le plus douloureux de tous les deuils, le deuil de la guerre civile!

Et permettez au rapporteur de vous le dire en terminant, messieurs, ce que vous ferez en ce moment sera utile pour le present et fecond pour l'avenir. Ce ne sera pas un bienfait perdu; venez en aide au theatre, le theatre vous le rendra. Votre encouragement sera pour lui un engagement. Aujourd'hui, la societe secourt le theatre, demain le theatre secourra la societe. Le theatre, c'est la sa fonction et son devoir, moralise les masses en meme temps qu'il enrichit la cite. Il peut beaucoup sur les imaginations; et, dans des temps serieux comme ceux ou nous sommes, les auteurs dramatiques, libres desormais, comprendront plus que jamais, n'en doutez pas, que faire du theatre une chaire de verite et une tribune d'honneur, pousser les coeurs vers la fraternite, elever les esprits aux sentiments genereux par le spectacle des grandes choses, infiltrer dans le peuple la vertu et dans la foule la raison, enseigner, apaiser, eclairer, consoler, c'est la plus pure source de la renommee, c'est la plus belle forme de la gloire!

La subvention aux theatres fut votee. Les theatres rouvrirent.

NOTE 4

#### SECOURS AUX TRANSPORTES

14 aout 1848.

Immmediatement apres les journees de juin, M. Victor Hugo se preoccupa du sort fait aux transportes. Il appela tous les hommes de bonne volonte, dans toutes les nuances de l'assemblee, a leur venir en aide. Il organisa dans ce but une reunion speciale en dehors de tous les partis.

Voici en quels termes le fait est raconte dans la Presse du 14 aout

1848:

"Tous les hommes politiques ne sont pas en declin, heureusement! Au premier rang de ceux qu'on a vus grandir par le courage qu'ils ont deploye sous la grele des balles dans les tristes journees de juin, par la fermete conciliante qu'ils ont apportee a la tribune, et enfin par l'elan d'une fraternite sincere telle que nous la concevons, telle que nous la ressentons, nous aimons a signaler un de nos illustres amis, Victor Hugo, devant lequel plus d'une barricade s'est abaissee, et que la liberte de la presse a trouve debout a la tribune au jour des interpellations adressees a M. le general Cavaignac.

"M. Victor Hugo vient encore de prendre une noble initiative dont nous ne saurions trop le feliciter. Il s'agit de visiter les detenus de juin. Cette proposition a motive la reunion spontanee d'un certain nombre de representants dans l'un des bureaux de l'assemblee nationale; nous en empruntons les details au journal l'\_Evenement\_:

"La reunion se composait deja de MM. Victor Hugo, Lagrange, l'evêque de Langres, Montalembert, David (d'Angers), Galy-Gazalat, Felix Pyat, Edgar Quinet, La Rochejaquelein, Demesmay, Mauvais, de Voguee, Cremieux, de Falloux, Xavier Durrieu, Considerant, le general Laydet, Vivien, Portalis, Chollet, Jules Favre, Wolowski, Babaud-Laribiere, Antony Thouret.

"M. Victor Hugo a expose l'objet de la reunion. Il a dit:

"Qu'au milieu des reunions qui se sont produites au sein de l'assemblee, et qui s'occupent toutes avec un zele louable, et selon leur opinion consciencieuse, des grands interets politiques du pays, il serait utile qu'une reunion se format qui n'eut aucune couleur politique, qui resumait toute sa pensee dans le seul mot \_fraternite\_, et qui eut pour but unique l'apaisement des haines et le soulagement des miseres nees de la guerre civile.

"Cette reunion se composerait d'hommes de toutes les nuances, qui oublieraiient, en y entrant, a quel parti ils appartiennent, pour ne se souvenir que des souffrances du peuple et des plaies de la France. Elle aurait, sans le vouloir et sans le chercher, un but politique de l'ordre le plus eleve; car soulager les malheurs de la guerre civile dans le present, c'est eteindre les fureurs de la guerre civile dans l'avenir. L'assemblee nationale est animee des intentions les plus patriotiques; elle veut punir les vrais coupables et amender les egares, mais elle ne veut rien au dela de la severite strictement necessaire, et, certainement, a cote de sa severite, elle cherchera toujours les occasions de faire sentir sa paternite. La reunion projete'e provoquerait, selon les faits connus et les besoins qui se manifesteraiient, la bonne volonte genereuse de l'assemblee.

"Cette reunion ne se compose encore que de membres qui se sont spontanement rapproches et qui appartiennent a toutes les opinions representees dans l'assemblee; mais elle admettrait avec empressement



tous les membres qui auraient du temps a donner aux travaux de fraternite qu'elle s'impose. Son premier soin serait de visiter les forts, en ayant soin de ne s'immiscer dans aucune des attributions du pouvoir judiciaire ou du pouvoir administratif. Elle se preoccuperait de tout ce qui peut, sans desarmer, bien entendu, ni enerver l'action de la loi, adoucir la situation des prisonniers et le sort de leurs familles.

"En ce qui touche ces malheureuses familles, la reunion rechercherait les moyens d'assurer l'execution du decret qui leur reserve le droit de suivre les transportes, et qui, evidemment n'a pas voulu que ce droit fut illusoire ou onereux pour les familles pauvres. Le general Cavaignac, consulte par M. Victor Hugo, a pleinement approuve cette pensee, a compris que la prudence s'y concilierait avec l'intention fraternelle et l'unite politique, et a promis de faciliter, par tous les moyens en son pouvoir, l'acces et la visite des prisons aux membres de la reunion; ce sera pour eux une occupation fatigante et penible, mais que le sentiment du bien qu'ils pourront faire leur rendra douce.

"En terminant, M. Victor Hugo a exprime le voeu que la reunion mit a sa tete et choisit pour son president l'homme venerable qu'elle compte parmi ses membres, et qui joint au caractere sacre de representant le caractere sacre d'evêque, M. Parisis, eveque de Langres. Ainsi le double but evangelique et populaire sera admirablement exprime par la personne meme de son president. La fraternite est le premier mot de l'evangile et le dernier mot de la democratie."

"La reunion a completement adhere a ces genereuses paroles. Elle a aussitot constitue son bureau, qui est ainsi compose:

"President, M. Parisis, eveque de Langres; vice-president, M. Victor Hugo; secretaire, M. Xavier Durrieu.

"La reunion s'est separee, apres avoir charge MM. Parisis, Victor Hugo et Xavier Durrieu de demander au general Cavaignac, pour les membres de la reunion, l'autorisation de se rendre dans les forts et les prisons de Paris."

NOTE 5.

## LA QUESTION DE DISSOLUTION

En janvier 1849, la question de dissolution se posa. L'assemblee constituante discuta la proposition Rateau. Dans la discussion prealable des bureaux, M. Victor Hugo prononca, le 15 janvier, un discours que la stenographie a conserve. Le voici:

M. VICTOR HUGO.--Posons la question.

Deux souverainetes sont en presence.

Il y a d'un cote l'assemblee, de l'autre le pays

D'un cote l'assemblee. Une assemblee qui a rendu a Paris, a la France, a l'Europe, au monde entier, un service, un seul, mais il est considerable; en juin, elle a fait face a l'emeute, elle a sauve la democratie. Car une portion du peuple n'a pas le droit de revolte contre le peuple tout entier. C'est la le titre de cette assemblee. Ce titre serait plus beau si la victoire eut ete moins dure. Les meilleurs vainqueurs sont les vainqueurs clementes. Pour ma part, j'ai combattu l'insurrection anarchique et j'ai blame la repression soldatesque. Du reste, cette assemblee, disons-le, a plutot essaye de grandes choses qu'elle n'en a fait. Elle a eu ses fautes et ses torts, ce qui est l'histoire des assemblees et ce qui est aussi l'histoire des hommes. Un peu de bon, pas mal de mediocre, beaucoup de mauvais. Quant a moi, je ne veux me rappeler qu'une chose, la conduite vaillante de l'assemblee en juin, son courage, le service rendu. Elle a bien fait son entree; il faut maintenant qu'elle fasse bien sa sortie.

De l'autre cote, dans l'autre plateau de la balance, il y a le pays. Qui doit l'emporter? (\_Reclamations.\_) Oui, messieurs, permettez-moi de le dire dans ma conviction profonde, c'est le pays qui demande votre abdication. Je suis net, je ne cherche pas a etre nomme commissaire, je cherche a dire la verite. Je sais que chaque parti a une pente a s'intituler le pays. Tous, tant que nous sommes, nous nous enivrons bien vite de nous-memes et nous avons bientot fait de crier: Je suis la France! C'est un tort quand on est fort, c'est un ridicule quand on est petit. Je tacherai de ne point donner dans ce travers, j'userai fort peu des grands mots; mais, dans ma conviction loyale, voici ce que je pense: L'an dernier, a pareille epoque, qui est-ce qui voulait la reforme? Le pays. Cette annee, qui est-ce qui veut la dissolution de la chambre? Le pays. Oui, messieurs, le pays nous dit: retirez-vous. Il s'agit de savoir si l'assemblee repondra: je reste.

Je dis qu'elle ne le peut pas, et j'ajoute qu'elle ne le doit pas.

J'ajoute encore ceci. Le pays doit du respect a l'assemblee, mais l'assemblee doit du respect au pays.

Messieurs, ce mot, le pays, est un formidable argument; mais il n'est pas dans ma nature d'abuser d'aucun argument. Vous allez voir que je n'abuse pas de celui-ci.

Suffit-il que la nation dise brusquement, inopinement, a une assemblee, a un chef d'etat, a un pouvoir: va-t'en! pour que ce pouvoir doive s'en aller?

Je reponds: non!

Il ne suffit pas que la nation ait pour elle la souverainete, il faut qu'elle ait la raison.

Voyons si elle a la raison.

Il y a en republique deux cas, seulement deux cas ou le pays peut dire a une assemblee de se dissoudre. C'est lorsqu'il a devant lui une assemblee legislative dont le terme est arrive, ou une assemblee constituante dont le mandat est epuise.

Hors de la, le pays, le pays lui-meme peut avoir la force, il n'a pas le droit.

L'assemblee legislative dont la duree constitutionnelle n'est pas achevee, l'assemblee constituante dont le mandat n'est pas accompli ont le droit, ont le devoir de repondre au pays lui-meme: non! et de continuer, l'une sa fonction, l'autre son oeuvre.

Toute la question est donc la. Je la precise, vous voyez. La Constituante de 1848 a-t-elle epuise son mandat? a-t-elle termine son oeuvre? Je crois que oui, vous croyez que non.

UNE VOIX.--L'assemblee n'a point epuise son mandat.

M. VICTOR HUGO.--Si ceux qui veulent maintenir l'assemblee parviennent a me prouver qu'elle n'a point fait ce qu'elle avait a faire, et que son mandat n'est point accompli, je passe de leur bord a l'instant meme.

Examinons.

Qu'est-ce que la constituante avait a faire? Une constitution.

La constitution est faite.

LE MEME MEMBRE.--Mais, apres la constitution, il faut que l'assemblee fasse les lois organiques.

M. VICTOR HUGO.--Voici le grand argument, faire les lois organiques!

Entendons-nous.

Est-ce une necessite ou une convenance?

Si les lois organiques participent du privilege de la constitution, si, comme la constitution, qui n'est sujette qu'a une seule reserve, la sanction du peuple et le droit de revision, si comme la constitution, dis-je, les lois organiques sont souveraines, inviolables, au-dessus des assemblees legislatives, au-dessus des codes, placees a la fois a la base et au faite, oh! alors, il n'y a pas de question, il n'y a rien a dire, il faut les faire, il y a une necessite. Vous devez repondre au pays qui vous presse: attendez! nous n'avons pas fini! les lois organiques ont besoin de recevoir de nous le sceau du pouvoir constituant. Et alors, si cela est, si nos adversaires ont raison, savez-vous ce que vous avez fait vendredi en

repoussant la proposition Râteau? vous avez manqué à votre devoir!

Mais si les lois organiques par hasard ne sont que des lois comme les autres, des lois modifiables et révocables, des lois que la prochaine assemblée législative pourra citer à sa barre, juger et condamner, comme le gouvernement provisoire a condamné les lois de la monarchie, comme vous avez condamné les décrets du gouvernement provisoire, si cela est, où est la nécessité de les faire? à quoi bon devorer le temps de la France pour jeter quelques lois de plus à cet appétit de révocation qui caractérise les nouvelles assemblées?

Ce n'est donc plus qu'une question de convenance. Mon Dieu! je suis de bonne composition, si nous vivions dans un temps calme, et si cela vous était bien agréable, cela me serait égal. Oui, vous trouvez convenable que les rédacteurs du texte soient aussi les rédacteurs du commentaire, que ceux qui ont fait le livre fassent aussi les notes, que ceux qui ont bâti l'édifice pavent aussi les rues à l'entour, que le théorème constitutionnel fasse pénétrer son unité dans tous ses corollaires; après avoir été législateurs constituants, il vous plaît d'être législateurs organiques; cela est bien arrangé, cela est plus régulier, cela va mieux ainsi. En un mot, vous voulez faire les lois organiques; pourquoi? pour la symétrie.

Ah! ici, messieurs, je vous arrête. Pour une assemblée constituante, où il n'y a plus de nécessité il n'y a plus de droit. Car du moment où votre droit s'éclipse, le droit du pays répareit.

Et ne dites pas que si l'on admet le droit de la nation en ce moment, il faudra l'admettre toujours, à chaque instant et dans tous les cas, que dans six mois elle dira au président de se démettre et que dans un an elle criera à la législative de se dissoudre. Non! la constitution, une fois sanctionnée par le peuple, protégera le président et la législative. Réfléchissez. Voyez l'abîme qui sépare les deux situations. Savez-vous ce qu'il faut en ce moment pour dissoudre l'assemblée constituante? Un vote, une boule dans la boîte du scrutin. Et savez-vous ce qu'il faudrait pour dissoudre l'assemblée législative? Une révolution.

Tenez, je vais me faire mieux comprendre encore: faites une hypothèse, reculez de quelques mois en arrière, reportez-vous à l'époque où vous étiez en plein travail de constitution, et supposez qu'en ce moment-là, au milieu de l'œuvre ébauchée, le pays, impatient ou égaré, vous eût crié: Assez! le mandant brise le mandat; retirez-vous!

Savez-vous, moi qui vous parle en ce moment, ce que je vous eusse dit alors?

Je vous eusse dit: Résistez!

Résister! à qui? à la France?

Sans doute.

Notre devoir eut ete de dire au peuple:--Tu nous as donne un mandat, nous ne te le rapporterons pas avant de l'avoir rempli. Ton droit n'est plus en toi, mais en nous. Tu te revoltes contre toi-meme; car nous, c'est toi. Tu es souverain, mais tu es factieux. Ah! tu veux refaire une revolution? tu veux courir de nouveau les chances anarchiques et monarchiques? Eh bien! puisque tu es a la fois le plus fort et le plus aveugle, rouvre le gouffre, si tu l'oses, nous y tomberons, mais tu y tomberas apres nous.

Voila ce que vous eussiez dit, et vous ne vous fussiez pas separes.

Oui, messieurs, il faut savoir dans l'occasion resister a tous les souverains, aux peuples aussi bien qu'aux rois. Le respect de l'histoire est a ce prix.

Eh bien! moi, qui il y a trois mois vous eusse dit: resistez! aujourd'hui je vous dis: cedez!

Pourquoi?

Je viens de vous l'expliquer.

Parce qu'il y a trois mois le droit etait de votre cote, et qu'aujourd'hui il est du cote du pays.

Et ces dix ou onze lois organiques que vous voulez faire, savez-vous? vous ne les ferez meme pas, vous les baclerez. Ou trouverez-vous le calme, la reflexion, l'attention, le temps pour examiner les questions, le temps pour les laisser murir? Mais telle de ces lois est un code! mais c'est la societe tout entiere a refaire! Onze lois organiques, mais il y en a pour onze mois! Vous aurez vecu presque un an. Un an, dans des temps comme ceux-ci, c'est un siecle, c'est la une fort belle longevite revolutionnaire. Contentez-vous-en.

Mais on insiste, on s'irrite, on fait appel a nos fiertes. Quoi! nous nous retirons parce qu'un flot d'injures monte jusqu'a nous! Nous cedons a un \_quinze mai moral!\_ l'assemblee nationale se laisse chasser! Messieurs, l'assemblee chassée! Comment? par qui? Non, j'en appelle a la dignite de vos consciences, vous ne vous sentez pas chasses! Vous n'avez pas donne les mains a votre honte! Vous vous retirez, non devant les voies de fait des partis, non devant les violences des factions, mais devant la souverainete de la nation. L'assemblee se laisser chasser! Ah! ce degre d'abaissement rendrait sa condamnation legitime, elle la meriterait pour y avoir consenti! Il n'en est rien, messieurs, et la preuve, c'est qu'elle s'en irait meprisee, et qu'elle s'en ira respectee!

Messieurs, je crois avoir ruine les objections les unes apres les autres. Me voici revenu a mon point de depart, le pays a pour lui le droit, et il a pour lui la raison. Considerez qu'il souffre, qu'il est, depuis un an bientot, etendu sur le lit de douleur d'une revolution; il veut changer de position, passez-moi cette comparaison vulgaire, c'est un malade qui veut se retourner du cote droit sur le

cote gauche.

UN MEMBRE ROYALISTE.--Non, du cote gauche sur le cote droit.  
( \_Sourires.\_ )

M. VICTOR HUGO.--C'est vous qui le dites, ce n'est pas moi. ( \_On rit.\_ ) Je ne veux, moi, ni anarchie ni monarchie. Messieurs, soyons des hommes politiques et considerons la situation. Elle nous dicte notre conduite. Je ne suis pas de ceux qui ont fait la republique, je ne l'ai pas choisie, mais je ne l'ai pas trahie. J'ai la confiance que dans toutes mes paroles vous sentez l'honnete homme. Votre attention me prouve que vous voyez bien que c'est une conscience qui vous parle, je me sens le droit de m'adresser a votre coeur de bons citoyens. Voici ce que je vous dirai: Vous avez sauve le present, maintenant ne compromettez pas l'avenir! Savez-vous quel est le mal du pays en ce moment? C'est l'inquietude, c'est l'anxiete, c'est le doute du lendemain. Eh bien, vous les chefs du pays, ses chefs momentanes, mais reels, donnez-lui le bon exemple, montrez de la confiance, dites-lui que vous croyez au lendemain, et prouvez-le-lui! Quoi! vous aussi, vous auriez peur! Quoi! vous aussi, vous diriez: que va-t-il arriver? Vous craindriez vos successeurs! La constituante redouterait la legislative? Non, votre heure est fixee et la sienne est venue, les temps qui approchent ne vous appartiennent pas. Sachez le comprendre noblement. Deferez au voeu de la France. Ne passez pas de la souverainete a l'usurpation. Je le repete, donnons le bon exemple, retirons-nous a temps et a propos, et croyons tous au lendemain! Ne disons pas, comme je l'ai entendu declarer, que notre disparition sera une revolution. Comment! democrates, vous n'auriez pas foi dans la democratie? Eh bien, moi patriote, j'ai foi dans la patrie. Je voterai pour que l'assemblee se separe au terme le plus prochain.

NOTE 6

ACHEVEMENT DU LOUVRE

Fevrier 1849.

M. VICTOR HUGO.--Je suis favorable au projet. J'y vois deux choses, l'interet de l'etat, l'interet de la ville de Paris.

Certes, creer dans la capitale une sorte d'edifice metropolitain de l'intelligence, installer la pensee la ou etait la royaute, remplacer une puissance par une puissance, ou etait la splendeur du trone mettre le rayonnement du genie, faire succeder a la grandeur du passe ce qui fait la grandeur du present et ce qui fera la beaute de l'avenir, conserver a cette metropole de la pensee ce nom de Louvre, qui veut dire souverainete et gloire; c'est la, messieurs, une idee haute et belle. Maintenant, est-ce une idee utile?

Je n'hesite pas; je reponds: Oui.

Quoi! vivifier Paris, embellir Paris, ajouter encore a la haute idee

de civilisation que Paris represente, donner d'immenses travaux sous toutes les formes a toutes les classes d'ouvriers, depuis l'artisan jusqu'a l'artiste, donner du pain aux uns, de la gloire aux autres, occuper et nourrir le peuple avec une idee, lorsque les ennemis de la paix publique cherchent a l'occuper, je ne dis pas a le nourrir, avec des passions, est-ce que ce n'est pas la une pensee utile?

Mais l'argent? cela coutera fort cher. Messieurs, entendons-nous, j'aime la gloire du pays, mais sa bourse me touche. Non-seulement je ne veux pas grever le budget, mais je veux, a tout prix, l'alléger. Si le projet, quoiqu'il me semble beau et utile, devait entraîner une charge pour les contribuables, je serais le premier a le repousser. Mais, l'expose des motifs vous le dit, on peut faire face a la depense par des alienations peu regrettables d'une portion du domaine de l'etat qui coute plus qu'elle ne rapporte.

J'ajoute ceci. Cet ete, vous votiez des sommes considerables pour des resultats nuls, uniquement dans l'intention de faire travailler le peuple. Vous compreniez si bien la haute importance morale et politique du travail, que la seule pensee d'en donner vous suffisait. Quoi! vous accordiez des travaux steriles, et aujourd'hui vous refuseriez des travaux utiles?

Le projet peut etre ameliore. Ainsi, il faudrait conserver toutes les menuiseries de la bibliotheque actuelle, qui sont fort belles et fort precieuses. Ce sont la des details. Je signale une lacune plus importante. Selon moi, il faudrait completer la pensee du projet en installant l'institut dans le Louvre, c'est-a-dire en faisant sieger le senat des intelligences au milieu des produits de l'esprit humain. Representez-vous ce que serait le Louvre alors! D'un cote une galerie de peinture comparable a la galerie du Vatican, de l'autre une bibliotheque comparable a la bibliotheque d'Alexandrie; tout pres cette grande nouveaute des temps modernes, le palais de l'Industrie; toute connaissance humaine reunie et rayonnant dans un monument unique; au centre l'institut, comme le cerveau de ce grand corps.

Les visiteurs de toutes les parties du monde accourraient a ce monument comme a une Mecque de l'intelligence. Vous auriez ainsi transforme le Louvre. Je dis plus, vous n'auriez pas seulement agrandi le palais, vous auriez agrandi l'idee qu'il contenait.

Cette creation, ou l'on trouvera tous les magnifiques progres de l'art contemporain, dotera, sans qu'il en coute un sou aux contribuables, d'une richesse de plus la ville de Paris, et la France d'une gloire de plus. J'appuie le projet.

NOTE 7

SECOURS AUX ARTISTES

3 avril 1849.

Le discours sur les encouragements dus aux arts, prononcé par M. Victor Hugo, le 11 novembre 1848, fut combattu, notamment par l'honorable M. Charlemagne, comme exagérant les besoins et les misères des artistes et des lettres. Peu de mois s'écoulerent, la question des arts revint devant l'assemblée le 3 avril 1849, et M. Victor Hugo, appelé à la tribune par quelques mots de M. Guichard, fut amené à dire:

Les besoins des artistes n'ont jamais été plus impérieux. Et, messieurs, puisque je suis monté à cette tribune,--c'est l'occasion que M. Guichard m'a offerte qui m'y a fait monter,--je ne voudrais pas en descendre sans vous rappeler un souvenir qui aura peut-être quelque influence sur vos votes dans la portion de cette discussion qui touche plus particulièrement aux intérêts des lettres et des arts.

Il y a quelques mois, lorsque je discutais à cette même place et que je combattais certaines réductions spéciales qui portaient sur le budget des arts et des lettres, je vous disais que ces réductions, dans certains cas, pouvaient être funestes, qu'elles pouvaient entraîner bien des détresses, qu'elles pouvaient amener même des catastrophes. On trouva à cette époque qu'il y avait quelque exagération dans mes paroles.

Eh bien, messieurs, il m'est impossible de ne pas penser en ce moment, et c'est ici le lieu de le dire, à ce rare et célèbre artiste qui vient de disparaître si fatalement, qu'un secours donné à propos, qu'un travail commandé à temps aurait pu sauver.

PLUSIEURS MEMBRES.--Nommez-le!

M. VICTOR HUGO.--Antonin Moine.

M. LEON FAUCHER.--Je demande la parole.

M. VICTOR HUGO.--Oui, messieurs, j'insiste. Ceci mérite votre attention. Ce grand artiste, je le dis avec une amère et profonde douleur, a trouvé plus facile de renoncer à la vie que de lutter contre la misère. (\_Mouvement.\_)

Eh bien! que ce soit là un grave et douloureux enseignement. Je le dépose dans vos consciences. Je m'adresse à la générosité connue et prouvée de cette assemblée. Je l'ai déjà trouvée, nous l'avons tous trouvée sympathique et bienveillante pour les artistes. En ce moment, ce n'est pas un reproche que je fais à personne, c'est un fait que je constate. Je dis que ce fait doit rester dans vos esprits, et que, dans la suite de la discussion, quand vous aurez à voter, soit à propos du budget de l'intérieur, soit à propos du budget de l'instruction publique, sur certaines réductions que je ne qualifie pas d'avance, mais qui peuvent être mal entendues, qui peuvent être déplorables, vous vous souviendrez que des réductions fatales peuvent, pour faire gagner quelques écus au trésor public, faire perdre à la France de grands artistes. (\_Sensation.\_)



## CONSEILS DE GUERRE

### NOTE 8

#### L'ETAT DE SIEGE

28 septembre 1848.

Tant que dura l'état de siege, et a quelque époque que ce fut, M. Victor Hugo regarda comme de son devoir de lui résister sous quelque forme qu'il se présentât. Un jour, le 28 septembre 1848, il recut en pleine séance de l'assemblée constituante un ordre de comparution comme témoin devant un conseil de guerre, conçu en ces termes:

"\_Cedule\_.

"La présente devra être apportée en venant déposer.

"REPUBLIQUE FRANÇAISE.

"\_Liberté, Egalité, Fraternité\_.

"Greffé du 2<sup>e</sup> conseil de guerre permanent de la 1<sup>re</sup> division militaire, seant à Paris, 37, rue du Cherche-Midi.

"Nous, de Beurmann, capitaine-rapporteur près le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de la 1<sup>re</sup> division militaire, requérons le sieur Hugo, Victor, représentant du peuple, rue d'Isly, 5, à Paris, de comparaître à l'audience du 2<sup>e</sup> conseil de guerre permanent, le 28 du courant 1848, à midi, pour y déposer en personne sur les faits relatifs aux nommes Turmel et Long, insurgés. Le témoin est prévenu que, faute par lui de se conformer à la présente assignation, il y sera contraint par les voies de droit.

"Donné à Paris, le 20 du mois de septembre, an 1848.

"\_Le rapporteur\_, DE BEURMANN."

La forme impérative de cette requisition et les dernières lignes contenant la menace d'\_une contrainte par les voies de droit\_, adressée à un représentant inviolable, dictaient à M. Victor Hugo son devoir. C'était, comme il le dit quelques jours après au ministre de la guerre en lui reprochant le fait, \_l'état de siège pénétrant jusque dans l'assemblée\_. M. Victor Hugo refusa d'obéir à ce qu'il appela, le lendemain même, en présence du conseil, \_cette étrange intimation\_. Il savait, en outre, que sa déposition ne pouvait malheureusement

etre d'aucune utilite aux accuses. Deux heures plus tard, nouvelle injonction de comparaitre apportee par un gendarme dans l'enceinte meme de l'assemblee. Nouveau refus de M. Victor Hugo. Dans la soiree, une priere de venir deposer comme temoin lui est transmise de la part des accuses eux-memes. Apres avoir constate son refus au tribunal militaire, M. Victor Hugo se rendit au desir des accuses, et comparut, le lendemain, devant le conseil; mais il commença par protester contre l'empietement que l'etat de siege s'etait permis sur l'inviolabilite du representant.

Voici en quels termes la Gazette des Tribunaux rend compte de cette audience:

## 2e CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

Presidence de M. DESTAING, colonel du 61e regiment de ligne.

Audience du 29 septembre.

INSURRECTION DE JUIN.--AFFAIRE DU CAPITAINE TURMEL ET DU LIEUTENANT LONG, DE LA 7e LEGION.--DEPOSITION DE M. VICTOR HUGO.--INCIDENT.

Un public plus nombreux qu'hier attend l'ouverture de la salle d'audience, appele non-seulement par l'interet qu'inspire l'affaire soumise au conseil, mais plus encore par l'incident souleve a la fin de la derniere audience au sujet de la deposition de M. Victor Hugo, qui doit comparaitre aujourd'hui comme temoin.

L'audience a ete ouverte a onze heures et quelques minutes. Apres avoir ordonne l'introduction des deux accuses Turmel et Long, M. le president demande a l'huissier d'appeler M. Victor Hugo, representant du peuple. L'huissier annonce que M. Victor Hugo ne s'est pas encore presente.

M. LE PRESIDENT.--M. Victor Hugo m'a fait prevenir qu'il se presenterait a l'ouverture de l'audience; il viendra vraisemblablement. En attendant, monsieur le commissaire du gouvernement, vous avez la parole.

M. d'Hennezel, substitut du commissaire du gouvernement, expose les faits qui resultent des debats; et a peine a-t-il prononce quelques phrases que l'huissier annonce l'arrivee de M. Victor Hugo. M. Hugo s'approche.

M. LE PRESIDENT.--Veuillez nous dire vos nom, prenom, profession et domicile.

M. VICTOR HUGO (Marques d'attention).--Avant de vous repondre, monsieur le president, j'ai a dire un mot. En venant deposer devant le conseil, je suis convenu avec M. le president de l'assemblee nationale que j'expliquerais sous quelles reserves je me presente. Je dois cette explication a l'assemblee nationale, dont j'ai l'honneur d'etre

membre, et au mandat de représentant, dont le respect doit être imposé aux autorités constituées plus encore, s'il est possible, qu'aux simples citoyens. Que le conseil, du reste, ne voie pas dans mes paroles autre chose que l'accomplissement d'un devoir. Personne plus que moi n'honore la glorieuse épaulette que vous portez, et je ne cherche pas, certes, à vous rendre plus difficile la pénible mission que vous accomplissez.

Hier, en pleine séance, au milieu de l'assemblée, au moment d'un scrutin, j'ai reçu par estafette l'injonction de me rendre immédiatement devant le conseil. Je n'ai tenu aucun compte de cette étrange intimation. Je ne devais pas le faire, car il va sans dire que personne n'a le droit d'enlever le représentant du peuple à ses travaux. L'exercice des fonctions de représentant est sacré; il constitue comme il impose un droit, un devoir inviolable. Je n'ai donc pas tenu compte de l'injonction qui m'était faite.

Vers la fin de la séance de l'assemblée, qui s'était prolongée au-delà de celle du conseil de guerre, j'ai reçu, toujours dans l'assemblée, une nouvelle sommation non moins irrégulière que la première. Je pouvais n'y pas répondre, car, au moment même où je parle, les comités de l'assemblée nationale sont réunis, et c'est là qu'est ma place, et non ici.

Je me présente cependant, parce que la prière m'en a été faite. Je dis la prière, en ce qui concerne les défenseurs, dont l'intervention m'a décidé, parce que jamais je ne ferai défaut à la prière que l'on m'adressera au nom de malheureux accusés. Je dois le dire, cependant, je ne sais pas pourquoi la défense insiste pour mon audition. Ma déposition est absolument sans importance, et ne peut pas plus être utile à la défense qu'à l'accusation.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT.--C'est le ministère public aussi, qui, comme la défense, a insisté; le ministère public, qui demandera à M. le président la permission de vous répondre.

M. VICTOR HUGO.--Rien n'était plus facile que de concilier les droits de la représentation nationale et les exigences de la justice, c'était de demander l'autorisation de M. le président de l'assemblée, et de s'entendre sur l'heure.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT.--Permettez-moi de dire un mot au nom de la loi dont je suis l'organe et au-dessus de laquelle personne ne peut se placer. L'article 80 du code d'instruction criminelle est formel, absolu, personne ne peut s'y soustraire, et tout individu cité régulièrement est obligé de se présenter, sous peine d'amende et même de contrainte par corps. L'assemblée, qui fait des lois, doit assurément obéissance aux lois existantes. M. Galy-Cazalat, qui avait des devoirs à remplir non moins importants que ceux de l'illustre poète que nous citons comme témoin, s'est rendu ici sans arguer d'empêchements. Nous le répétons donc, la loi est une; elle doit être égale pour tout le monde dans ses exigences, comme elle l'est dans sa protection.

M. VICTOR HUGO.--Les paroles de M. le commissaire du gouvernement m'obligent a une courte reponse. La loi, si elle a des exigences, a aussi des exceptions. Sur beaucoup de points, le representant du peuple se trouve protege par des exceptions nombreuses, et cela dans l'unique interet du peuple dont il resume la souverainete. Je maintiens donc qu'aucun pouvoir ne peut arracher le representant de son siege au moment ou il delibere et ou le sort du pays peut dependre du vote qu'il va deposer dans l'urne.

LE DEFENSEUR DES PREVENUS.--Puisque c'est moi qui, en insistant hier pour que le temoin fut appele devant vous, ai provoque l'incident qu'il plait a M. Victor Hugo de prolonger, je demande, a mon tour, au conseil, a dire quelques mots pour revendiquer la responsabilite de ce qui a ete fait a ma priere par le ministere public, et rappeler les veritables droits de chacun ici.

M. Victor Hugo proteste, en son nom et au nom de l'assemblee nationale, contre cet appel de votre justice, qu'il considere comme une violation de son droit de representant.

La question, dit-il, a ete deja jugee. C'est une erreur; elle ne l'a jamais ete, parce que dans des circonstances pareilles elle n'a jamais ete soulevee. Ce qui a ete juge, le voici: c'est que lorsqu'un representant ou un depute est appele pendant le cours de la session d'une assemblee legislative a remplir d'autres fonctions qui, pendant un long temps, l'enleveraient a ses devoirs de legislateur, il doit etre dispense de ces fonctions. Ainsi pour le jury, ainsi pour les devoirs d'un magistrat qui est appele a choisir entre la chambre et le palais. Mais lorsqu'un accuse reclame un temoignage d'ou depend sa liberte, ou son honneur peut-etre; lorsque ce temoignage peut etre donne dans l'intervalle qui separe le commencement d'un scrutin de sa fin; lorsque, au pire, il retardera d'une heure un discours, important sans doute, mais qui peut attendre, que, de par la qualite de representant, en opposant pour tout titre quatre lignes de M. le president de l'assemblee nationale, on puisse refuser ce temoignage, c'est ce que personne n'aurait soutenu, c'est ce que je m'etonne que M. Victor Hugo ait soutenu le premier.

M. Victor Hugo, continue l'honorable defenseur, proteste, au nom de l'assemblee nationale; moi, comme defenseur contribuant a l'administration de la justice, je proteste au nom de la justice meme. Jamais je n'admettrai qu'en venant ici M. le representant Victor Hugo fasse un acte de complaisance. Nous n'acceptons pas l'aumone de son temoignage, la justice commande et ne sollicite pas.

M. VICTOR HUGO.--Je ne refuse point de venir ici, mais je soutiens que personne n'a le droit d'arracher un representant a ses fonctions legislatives; je n'admets point que l'on puisse violer ainsi la souverainete du peuple. Je n'entends point engager ici une discussion sur cette grave question, elle trouvera sa place dans une autre enceinte. Je suis le premier a reconnaitre l'elevation des sentiments du defenseur, mais ce que je veux maintenant, c'est mon droit de

representant. Pour le moment, ce n'est pas un refus, ce n'est qu'une question d'heure choisie. Je suis pret, monsieur le president, a repondre a vos questions.

LE DEFENSEUR.--M. Victor Hugo a ecrit sur les derniers jours d'un condamne a mort des pages qui resteront comme l'une des oeuvres les plus belles qui soient sorties de l'esprit humain. Les angoisses des accuses Turmel et Long ne sont pas aussi terribles que celles du condamne, mais elles demandent aussi a n'etre pas prolongees. Eh bien! si M. Victor Hugo, qui le pouvait comme M. Galy-Cazalat, etait venu hier ici, les accuses auraient ete juges hier, et votre tribunal n'eut pas ete dans la necessite de s'assembler une seconde fois. Les accuses n'auraient pas passe une nuit cruelle sous le poids d'une accusation qui peut entrainer la peine des travaux forces.

M. VICTOR HUGO.--J'ai dit en commençant, et je regrette que le defenseur paraisse l'oublier, que jamais un accuse ne me trouverait sourd a son appel. Je devais maintenir, vis-a-vis de quelque autorite que ce soit, l'inviolabilite des deliberations de l'assemblee, qui tient en ses mains les destinees de la France. Maintenant, j'ajoute que, si j'avais pu penser que ma deposition servit la cause des malheureux accuses, je n'aurais pas attendu la citation, j'aurais demande moi-meme, et comme un droit alors, que le conseil m'entendit. Mais ma deposition n'est d'aucune importance, comme ont pu en juger les defenseurs eux-memes, qui ont lu ma declaration ecrite. Je n'avais donc point a hesiter. Je devais preferer a une comparution absolument inutile a l'accuse l'accomplissement du plus serieux de tous les devoirs dans la plus grave de toutes les conjonctures; je devais en outre resister a l'acte inqualifiable qu'avait ose, vis-a-vis d'un representant, se permettre la justice d'exception sous laquelle Paris est place en ce moment.

M. LE PRESIDENT.--Permettez-moi de vous adresser la question: Quels sont vos nom et prenom?

M. VICTOR HUGO.--Victor Hugo.

M. LE PRESIDENT.--Votre profession?

M. VICTOR HUGO.--Homme de lettres et representant du peuple.

M. LE PRESIDENT.--Votre lieu de naissance?

M. VICTOR HUGO.--Besancon.

M. LE PRESIDENT.--Votre domicile actuel?

M. VICTOR HUGO.--Rue d'Isly, 5.

M. LE PRESIDENT.--Votre domicile precedent?

M. VICTOR HUGO.--Place Royale, 6.

M. LE PRESIDENT.--Que savez-vous sur l'accuse Turmel?

M. VICTOR HUGO.--Je pourrais dire que je ne sais rien. Ma deposition devant M. le juge d'instruction a ete faite dans un moment ou mes souvenirs etaient moins confus, et elle serait plus utile que mes paroles actuelles a la manifestation de la verite. Cependant, voila ce que je crois me rappeler. Nous venions d'attaquer une barricade de la rue Saint-Louis, d'ou partait depuis le matin une fusillade assez vive qui nous avait coute beaucoup de braves gens; cette barricade enlevee et detruite, je suis alle seul vers une autre barricade placee en travers de la rue Vieille-du-Temple, et tres forte. Voulant avant tout eviter l'effusion du sang, j'ai aborde les insurges; je les ai supplies, puis sommes, au nom de l'assemblee nationale dont mes collegues et moi avons recu un mandat, de mettre bas les armes; ils s'y sont refuses.

M. Villain de Saint-Hilaire, adjoint au maire, qui a montre en cette occasion un rare courage, vint me rejoindre a cette barricade, accompagne d'un garde national, homme de coeur et de resolution, et dont je regrette de ne pas savoir le nom, pour m'engager a ne pas prolonger des pourparlers desormais inutiles, et dont ils craignaient quelque resultat funeste. Voyant que mes efforts ne reussissaient pas, je cedai a leurs prieres.

Nous nous retirames a quelque distance pour deliberer sur les mesures que nous avons a prendre. Nous etions derriere l'angle d'une maison. Un groupe de gardes nationaux amena un prisonnier. Comme, depuis quelque temps, j'avais vu beaucoup de prisonniers, je ne pourrais me rappeler si j'ai vu celui-ci.

M. LE PRESIDENT \_au temoin\_.--Regardez l'accuse, le reconnaissez-vous?

(\_Les deux accuses Turmel et Long se levent et se tournent vers Victor Hugo.\_)

M. VICTOR HUGO, \_montrant Long\_.--Je n'ai pas l'honneur de connaitre monsieur. Quant a l'autre accuse, je crois le reconnaitre, il etait amene par un groupe de gardes nationaux. Il vit a mon insigne que j'etais representant.--Citoyen representant, s'ecria-t-il, je suis innocent, faites-moi mettre en liberte.--Mais tous furent unanimes a me dire que c'etait un homme tres dangereux, et qu'il commandait une des barricades qui nous faisaient face. Ce que voyant, je laissai la justice suivre son cours, et on l'emmena.

M. LE PRESIDENT.--Vos souvenirs sont parfaitement fideles. Maintenant vous pouvez retourner a vos travaux legislatifs. Quant a nous, nous avons fait notre devoir, la loi est satisfaite, personne n'a le droit de se mettre au-dessus d'elle.

M. VICTOR HUGO.--Il y a eu confusion dans l'esprit de la defense et du ministere public, et je regretterais de voir cette confusion s'introduire dans l'esprit du conseil. J'ai toujours ete pret, et je l'ai prouve surabondamment, a venir eclairer la justice. C'etait

simplement, s'il faut que je le dise encore, une question d'heure a choisir. Mais j'ai toujours nie, et je nierai toujours, que quelque autorite que ce puisse etre, autorite necessairement inferieure a l'assemblee nationale, puisse penetrer jusqu'au representant inviolable, le saisir dans l'enceinte de l'assemblee, l'arracher aux deliberations, et lui imposer un pretendu devoir autre que son devoir de legislateur. Le jour ou cette monstrueuse usurpation serait toleree, il n'y aurait plus de liberte des assemblees, il n'y aurait plus de souverainete du peuple, il n'y aurait plus rien! rien que l'arbitraire et le despotisme et l'abaissement de tout dans le pays. Quant a moi, je ne verrai jamais ce jour-la. (\_Mouvement.\_)

M. LE PRESIDENT.--Notre devoir est de faire executer les lois, quelque eleve que soit le caractere des personnes appelees devant la justice.

M. VICTOR HUGO.--Ce ne serait point la executer les lois, ce serait les violer toutes a la fois. Je persiste dans ma protestation.

(\_M. Victor Hugo se retire au milieu d'un mouvement de curiosite qui l'accompagne au dehors de la salle d'audience.\_)

M. LE PRESIDENT \_au commissaire du gouvernement\_--Vous avez la parole.

M. d'Hennezel soutient l'accusation contre les deux accuses.

M'es Madier de Montjau et Briquet defendent les accuses.

Le conseil entre dans la salle des deliberations, et, apres une heure ecoulee, M. le president prononce un jugement qui declare Turmel et Long non coupables sur la question d'attentat, mais coupables d'avoir pris part a un mouvement insurrectionnel, etant porteurs d'armes apparentes.

En consequence, Turmel est condamne a deux annees de prison, et Long a une annee de la meme peine, en vertu de l'article 5 de la loi du 24 mai 1834, modifie par l'article 463 du Code penal.

--La grave question soulevee par l'honorable M. Victor Hugo devant le conseil de guerre a ete, a son retour dans le sein de l'assemblee, l'objet de discussions assez animees qui se sont engagees dans la salle des conferences. Les principes poses par M. Victor Hugo ont ete vivement soutenus par les membres les plus competents de l'assemblee. On annoncait quecet incident ferait l'objet d'une lettre que le president de l'assemblee devait adresser au president du conseil de guerre.

CONSEIL D'ETAT

## NOTE 9

### LA LIBERTE DU THEATRE

En 1849, la commission du conseil d'état, formée pour préparer la loi sur les théâtres, fit appel à l'expérience des personnes que leurs études ou leur profession intéressent particulièrement à la prospérité et à la dignité de l'art théâtral. Six séances furent consacrées à entendre trente et une personnes, parmi lesquelles onze auteurs dramatiques ou compositeurs, trois critiques, sept directeurs, huit comédiens. M. Victor Hugo fut entendu dans les deux séances du 17 et du 30 septembre. Nous donnons ici ces deux séances recueillies par la sténographie et publiées par les soins du conseil d'état.

\_Séance du 17 septembre.\_--Présidence de M. Vivien.

M. VICTOR HUGO.--Mon opinion sur la matière qui se discute maintenant devant la commission est ancienne et connue; je l'ai même en partie publiée. J'y persiste plus que jamais. Le temps où elle prévaudra n'est pas encore venu. Cependant, comme, dans ma conviction profonde, le principe de la liberté doit finir par triompher sur tous les points, j'attache de l'importance à la manière sérieuse dont la commission du conseil d'état étudie les questions qui lui sont soumises; ce travail préparatoire est utile, et je m'y associe volontiers. Je ne laisserai échapper, pour ma part, aucune occasion de semer des germes de liberté. Faisons notre devoir, qui est de semer les idées; le temps fera le sien, qui est de les féconder.

Je commencerai par dire à la commission que, dans la question des théâtres, question très grande et très sérieuse, il n'y a que deux intérêts qui me préoccupent. À la vérité, ils embrassent tout. L'un est le progrès de l'art, l'autre est l'amélioration du peuple.

J'ai dans le cœur une certaine indifférence pour les formes politiques, et une inexprimable passion pour la liberté. Je viens de vous le dire, la liberté est mon principe, et, partout où elle m'apparaît, je plaide ou je lutte pour elle.

Cependant si, dans la question théâtrale, vous trouvez un moyen qui ne soit pas la liberté, mais qui me donne le progrès de l'art et l'amélioration du peuple, j'irai jusqu'à vous sacrifier le grand principe pour lequel j'ai toujours combattu, je m'inclinerai et je me tairai. Maintenant, pouvez-vous arriver à ces résultats autrement que par la liberté?

Vous touchez, dans la matière spéciale qui vous occupe, à la grande, à l'éternelle question qui reparaît sans cesse, et sous toutes les formes, dans la vie de l'humanité. Les deux grands principes qui la dominent dans leur lutte perpétuelle, la liberté, l'autorité, sont en présence dans cette question-ci comme dans toutes les autres. Entre



ces deux principes, il vous faudra choisir, sauf ensuite à faire d'utiles accommodements entre celui que vous choisirez et celui que vous ne choisirez pas. Il vous faudra choisir; lequel prendrez-vous? Examinons.

Dans la question des théâtres, le principe de l'autorité a ceci pour lui et contre lui qu'il a déjà été expérimenté. Depuis que le théâtre existe en France, le principe d'autorité le possède. Si l'on a constaté ses inconvénients, on a aussi constaté ses avantages, on les connaît. Le principe de liberté n'a pas encore été mis à l'épreuve.

M. LE PRÉSIDENT.--Il a été mis à l'épreuve de 1791 à 1806.

M. VICTOR HUGO.--Il fut proclamé en 1791, mais non réalisé; on était en présence de la guillotine. La liberté germait alors, elle ne régnait pas. Il ne faut point juger des effets de la liberté des théâtres par ce qu'elle a pu produire pendant la première révolution.

Le principe de l'autorité a pu, lui, au contraire, produire tous ses fruits; il a eu sa réalisation la plus complète dans un système où pas un détail n'a été omis. Dans ce système, aucun spectacle ne pouvait s'ouvrir sans autorisation. On avait été jusqu'à spécifier le nombre de personnages qui pouvaient paraître en scène dans chaque théâtre, jusqu'à interdire aux uns de chanter, aux autres de parler; jusqu'à régler, en de certains cas, le costume et même le geste; jusqu'à introduire dans les fantaisies de la scène je ne sais quelle rigueur hiérarchique.

Le principe de l'autorité, réalisé si complètement, qu'a-t-il produit? On va me parler de Louis XIV et de son grand règne. Louis XIV a porté le principe de l'autorité, sous toutes ses formes, à son plus haut degré de splendeur. Je n'ai à parler ici que du théâtre. Eh bien! le théâtre du dix-septième siècle eût été plus grand sans la pression du principe d'autorité. Ce principe a arrêté l'essor de Corneille et froissé son robuste génie. Molière s'y est souvent soustrait, parce qu'il vivait dans la familiarité du grand roi dont il avait les sympathies personnelles. Molière n'a été si favorisé que parce qu'il était valet de chambre tapissier de Louis XIV; il n'eût point fait sans cela le quart de ses chefs-d'œuvre. Le sourire du maître lui permettait l'audace. Chose bizarre à dire, c'est sa domesticité qui a fait son indépendance; si Molière n'eût pas été valet, il n'eût pas été libre.

Vous savez qu'un des miracles de l'esprit humain avait été déclaré immoral par les contemporains; il fallut un ordre formel de Louis XIV pour qu'on jouât *Tartuffe*. Voilà ce qu'a fait le principe de l'autorité dans son plus beau siècle. Je passerai sur Louis XV et sur son temps; c'est une époque de complète dégradation pour l'art dramatique. Je range les tragédies de Voltaire parmi les œuvres les plus informes que l'esprit humain ait jamais produites. Si Voltaire n'était pas, à côté de cela, un des plus beaux génies de l'humanité, s'il n'avait pas produit, entre autres grands résultats, ce résultat admirable de l'adoucissement des mœurs, il serait au niveau de

Campistron.

Je ne triomphe donc pas du dix-huitième siècle; je le pourrais, mais je m'abstiens. Remarquez seulement que le chef-d'œuvre dramatique qui marque la fin de ce siècle, le Mariage de Figaro, est dû à la rupture du principe d'autorité. J'arrive à l'empire. Alors l'autorité avait été restaurée dans toute sa splendeur, elle avait quelque chose de plus éclatant encore que l'autorité de Louis XIV, il y avait alors un maître qui ne se contentait pas d'être le plus grand capitaine, le plus grand législateur, le plus grand politique, le plus grand prince de son temps, mais qui voulait être le plus grand organisateur de toutes choses. La littérature, l'art, la pensée ne pouvaient échapper à sa domination, pas plus que tout le reste. Il a eu, et je l'en loue, la volonté d'organiser l'art. Pour cela il n'a rien épargné, il a tout prodigué. De Moscou il organisait le Théâtre-Français. Dans le moment même où la fortune tournait et où il pouvait voir l'abîme s'ouvrir, il s'occupait de réglementer les soubrettes et les crispins.

Eh bien, malgré tant de soins et tant de volonté, cet homme, qui pouvait gagner la bataille de Marengo et la bataille d'Austerlitz, n'a pu faire un chef-d'œuvre. Il aurait donné des millions pour que ce chef-d'œuvre naquît; il aurait fait prince celui qui en aurait honoré son règne. Un jour, il passait une revue. Il y avait là dans les rangs un auteur assez médiocre qui s'appelait Barjaud. Personne ne connaît plus ce nom. On dit à l'empereur:--Sire, M. Barjaud est là.--Monsieur Barjaud, dit-il aussitôt, sortez des rangs.--Et il lui demanda ce qu'il pouvait faire pour lui.

M. SCRIBE.--M. Barjaud demanda une sous-lieutenance, ce qui ne prouve pas qu'il eût la vocation des lettres. Il fut tué peu de temps après, ce qui aurait empêché son talent (s'il avait eu du talent) d'illustrer le règne impérial.

M. VICTOR HUGO.--Vous abondez dans mon sens. D'après ce que l'empereur faisait pour des médiocrités, jugez de ce qu'il eût fait pour des talents, jugez de ce qu'il eût fait pour des génies! Une de ses passions eût été de faire naître une grande littérature. Son goût littéraire était supérieur, le Memorial de Sainte-Hélène le prouve. Quand l'empereur prend un livre, il ouvre Corneille.

Eh bien! cette littérature qu'il souhaitait si ardemment pour en couronner son règne, lui ce grand créateur, il n'a pu la créer. Qu'ont produit, dans le domaine de l'art, tant d'efforts, tant de persévérance, tant de magnificence, tant de volonté? Qu'a produit ce principe de l'autorité, si puissamment appliqué par l'homme qui le faisait en quelque sorte vivant? Rien.

M. SCRIBE.--Vous oubliez les Templiers de M. Raynouard.

M. VICTOR HUGO.--Je ne les oublie pas. Il y a dans cette pièce un beau vers.

Voilà, au point de vue de l'art sous l'empire, ce que l'autorité a

produit, c'est-a-dire rien de grand, rien de beau.

J'en suis venu a me dire, pour ma part, en voyant ces resultats, que l'autorite pourrait bien ne pas etre le meilleur moyen de faire fructifier l'art; qu'il fallait peut-etre songer a quelque autre chose. Nous verrons tout a l'heure a quoi.

Le point de vue de l'art epuise, passons a l'autre, au point de vue de la moralisation et de l'instruction du peuple. C'est un cote de la question qui me touche infiniment.

Qu'a fait le principe d'autorite a ce point de vue? et que vaut-il? Je me borne toujours au theatre. Le principe d'autorite voulait et devait vouloir que le theatre contribuât, pour sa part, a enseigner au peuple tous les respects, les devoirs moraux, la religion, le principe monarchique qui dominait alors, et dont je suis loin de meconnaître la puissance civilisatrice. Eh bien, je prends le theatre tel qu'il a ete au siecle par excellence de l'autorite, je le prends dans sa personification française la plus illustre, dans l'homme que tous les siecles et tous les temps nous envieront, dans Moliere. J'observe; que vois-je? Je vois le theatre echapper complètement a la direction que lui donne l'autorite. Moliere preche, d'un bout a l'autre de ses oeuvres, la lutte du valet contre le maitre, du fils contre le pere, de la femme contre le mari, du jeune homme contre le vieillard, de la liberte contre la religion.

Nous disons, nous: Dans *\_Tartuffe\_*, Moliere n'a attaque que l'hypocrisie. Tous ses contemporains le comprirent autrement.

Le but de l'autorite etait-il atteint? Jugez vous-memes. Il etait complètement tourne; elle avait ete radicalement impuissante. J'en conclus qu'elle n'a pas en elle la force necessaire pour donner au peuple, au moins par l'intermediaire du theatre, l'enseignement le meilleur selon elle.

Voyez, en effet. L'autorite veut que le theatre exhorte toutes les desobeissances. Sous la pression des idees religieuses, et meme devotes, toute la comédie qui sort de Moliere est sceptique; sous la pression des idees monarchiques, toute la tragedie qui sort de Corneille est republicaine. Tous deux, Corneille et Moliere, sont declares, de leur vivant, immoraux, l'un par l'academie, l'autre par le parlement.

Et voyez comme le jour se fait, voyez comme la lumiere vient! Corneille et Moliere, qui ont fait le contraire de ce que voulait leur imposer le principe d'autorite sous la double pression religieuse et monarchique, sont-ils immoraux vraiment? L'academie dit oui, le parlement dit oui, la posterite dit non. Ces deux grands poetes ont ete deux grands philosophes. Ils n'ont pas produit au theatre la vulgaire morale de l'autorite, mais la haute morale de l'humanite. C'est cette morale, cette morale superieure et splendide, qui est faite pour l'avenir et que la courte vue des contemporains qualifie toujours d'immoralite.

Aucun genie n'échappe a cette loi, aucun sage, aucun juste!  
L'accusation d'immoralite a successivement atteint et quelquefois martyrise tous les fondateurs de la sagesse humaine, tous les revelateurs de la sagesse divine. C'est au nom de la morale qu'on a fait boire la cigue a Socrate et qu'on a cloue Jesus au gibet.

Je reprends, et je resume ce que je viens de dire.

Le principe d'autorite, seul et livre a lui-meme, a-t-il su faire fructifier l'art? Non. A-t-il su imprimer au theatre une direction utile dans son sens a l'amelioration du peuple? Non.

Qu'a-t-il fait donc? Rien, ou, pour mieux dire, il a comprime les genies, il a gene les chefs-d'oeuvre.

Maintenant, voulez-vous que je descende de cette region elevee, ou je voudrais que les esprits se maintinssent toujours, pour traiter au point de vue purement industriel la question que vous etudiez? Ce point de vue est pour moi peu considerable, et je declare que le nombre des faillites n'est rien pour moi a cote d'un chef-d'oeuvre cree ou d'un progres intellectuel ou moral du peuple obtenu. Cependant, je ne veux point negliger completement ce cote de la question, et je demanderai si le principe de l'autorite a ete du moins bon pour faire prosperer les entreprises dramatiques? Non. Il n'a pas meme obtenu ce mince resultat. Je n'en veux pour preuve que les dix-huit annees du dernier regne. Pendant ces dix-huit annees, l'autorite a tenu dans ses mains les theatres par le privilege et par la distinction des genres. Quel a ete le resultat?

L'empereur avait juge qu'il y avait beaucoup trop de theatres dans Paris; qu'il y en avait plus que la population de la ville n'en pouvait porter. Par un acte d'autorite despotique, il supprima une partie de ces theatres, il emonda en bas et conserva en haut. Voila ce que fit un homme de genie. La derniere administration des beaux-arts a retranche en haut et multiplie en bas. Cela seul suffit pour faire juger qu'au grand esprit de gouvernement avait succede le petit esprit. Qu'avez-vous vu pendant les dix-huit annees de la deplorable administration qui s'est continuee, en depit des chocs de la politique, sous tous les ministres de l'interieur? Vous avez vu perir successivement ou s'amoindrir toutes les scenes vraiment litteraires.

Chaque fois qu'un theatre montrait quelques velleites de litterature, l'administration faisait des efforts inouis pour le faire rentrer dans des genres miserables. Je caracterise cette administration d'un mot: point de debouches a la pensee elevee, multiplication des spectacles grossiers; les issues fermees en haut, ouvertes en bas. Il suffisait de demander a exploiter un spectacle-concert, un spectacle de marionnettes, de danseurs de corde, pour obtenir la permission d'attirer et de depraver le public. Les gens de lettres, au nom de l'art et de la litterature, avaient demande un second Theatre-Francais; on leur a repondu par une derision, on leur a donne l'Odeon!

Voilà comment l'administration comprenait son devoir; voilà comment le principe de l'autorité a fonctionné depuis vingt ans. D'une part, il a comprimé l'essor de la pensée; de l'autre, il a développé l'essor, soit des parties infimes de l'intelligence, soit des intérêts purement matériels. Il a fondé la situation actuelle, dans laquelle nous avons vu un nombre de théâtres hors de toute proportion avec la population parisienne, et créés par des fantaisies sans motifs. Je n'épuise pas les griefs. On a dit beaucoup de choses sur la manière dont on trafiquait des privilèges. J'ai peu de goût à ce genre de recherches. Ce que je constate, c'est qu'on a développé outre mesure l'industrie misérable pour refouler le développement de l'art.

Maintenant qu'une révolution est survenue, qu'arrive-t-il? C'est que, du moment qu'elle a éclaté, tous ces théâtres factices sortis du caprice d'un commis, de pis encore quelquefois, sont tombés sur les bras du gouvernement. Il faut, ou les laisser mourir, ce qui est une calamité pour une multitude de malheureux qu'ils nourrissent, ou les entretenir à grands frais, ce qui est une calamité pour le budget. Voilà les fruits des systèmes fondés sur le principe de l'autorité. Ces résultats, je les ai énumérés longuement. Ils ne me satisfont guère. Je sens la nécessité d'en venir à un système fondé sur autre chose que le principe d'autorité.

Or, ici, il n'y a pas deux solutions. Du moment où vous renoncez au principe d'autorité, vous êtes contraints de vous tourner vers le principe de liberté.

Examinons maintenant la question des théâtres au point de vue de la liberté.

Je veux pour le théâtre deux libertés qui sont toutes deux dans l'air de ce siècle, liberté d'industrie, liberté de pensée.

Liberté d'industrie, c'est-à-dire point de privilèges; liberté de pensée, c'est-à-dire point de censure.

Commençons par la liberté d'industrie; nous examinerons l'autre question une autre fois. Le temps nous manque aujourd'hui.

Voyons comment nous pourrions organiser le système de la liberté. Ici, je dois supposer un peu; rien n'existe.

Je suis obligée de revenir à mon point de départ, car il ne faut pas le perdre de vue un seul instant. La grande pensée de ce siècle, celle qui doit survivre à toutes les autres, à toutes les formes politiques, quelles qu'elles soient, celle qui sera le fondement de toutes les institutions de l'avenir, c'est la liberté. Je suppose donc que la liberté pénètre dans l'industrie théâtrale, comme elle a pénétré dans toutes les autres industries, puis je me demande si elle satisfera au progrès de l'art, si elle produira la rénovation du peuple. Voici d'abord comment je comprendrais que la liberté de l'industrie théâtrale fut proclamée.

Dans la situation ou sont encore les esprits et les questions politiques, aucune liberte ne peut exister sans que le gouvernement y ait pris sa part de surveillance et d'influence. La liberte d'enseignement ne peut, a mon sens, exister qu'a cette condition; il en est de meme de la liberte theatrale. L'etat doit d'autant mieux intervenir dans ces deux questions, qu'il n'y a pas la seulement un interet materiel, mais un interet moral de la plus haute importance.

Quiconque voudra ouvrir un theatre le pourra en se soumettant aux conditions de police que voici ... aux conditions de cautionnement que voici ... aux garanties de diverses natures que voici ... Ce sera le cahier des charges de la liberte.

Ces mesures ne suffisent pas. Je rapprochais tout a l'heure la liberte des theatres de la liberte de l'enseignement; c'est que le theatre est une des branches de l'enseignement populaire. Responsable de la moralite et de l'instruction du peuple, l'etat ne doit point se resigner a un role negatif, et, apres avoir pris quelques precautions, regarder, laisser aller. L'etat doit installer, a cote des theatres libres, des theatres qu'il gouvernera, et ou la pensee sociale se fera jour.

Je voudrais qu'il y eut un theatre digne de la France pour les celebres poetes morts qui l'ont honoree; puis un theatre pour les auteurs vivants. Il faudrait encore un theatre pour le grand opera, un autre pour l'opera-comique. Je subventionnerais magnifiquement ces quatre theatres.

Les theatres livres a l'industrie personnelle sont toujours forces a une certaine parcimonie. Une piece coute 100,000 francs a monter, ils reculeront; vous, vous ne reculerez pas. Un grand acteur met a haut prix ses pretentions, un theatre libre pourrait marchander et le laisser echapper; vous, vous ne marchanderez pas. Un ecrivain de talent travaille pour un theatre libre, il recoit tel droit d'auteur; vous lui donnez le double, il travaillera pour vous. Vous aurez ainsi dans les theatres de l'etat, dans les theatres nationaux, les meilleures pieces, les meilleurs comediens, les plus beaux spectacles. En meme temps, vous, l'etat, qui ne speculez pas, et qui, a la rigueur, en presence d'un grand but de gloire et d'utilite a atteindre, n'etes pas force de gagner de l'argent, vous offrirez au peuple ces magnifiques spectacles au meilleur marche possible.

Je voudrais que l'homme du peuple, pour dix sous, fut aussi bien assis au parterre, dans une stalle de velours, que l'homme du monde a l'orchestre, pour dix francs. De meme que je voudrais le theatre grand pour l'idee, je voudrais la salle vaste pour la foule. De cette facon vous auriez, dans Paris, quatre magnifiques lieux de rendez-vous, ou le riche et le pauvre, l'heureux et le malheureux, le parisien et le provincial, le francais et l'etranger, se rencontreraient tous les soirs, meleraient fraternellement leur ame, et communieraient, pour ainsi dire, dans la contemplation des grandes oeuvres de l'esprit humain. Que sortirait-il de la? L'amelioration populaire et la

moralisation universelle.

Voilà ce que feraient les theatres nationaux. Maintenant, que feraient les theatres libres? Vous allez me dire qu'ils seraient écrasés par une telle concurrence. Messieurs, je respecte la liberté, mais je gouverne et je tiens le niveau élevé. C'est à la liberté de s'en arranger.

Les dépenses des theatres nationaux vous effrayent peut-être; c'est à tort. Fussent-elles énormes, j'en réponds, bien que mon but ne soit pas de créer une spéculation en faveur de l'état, le résultat financier ne lui sera pas désavantageux. Les hommes spéciaux vous diraient que l'état fera avec ces établissements de bonnes affaires. Il arrivera alors ce résultat singulier et heureux qu'avec un chef-d'œuvre un poète pourra gagner presque autant d'argent qu'un agent de change par un coup de bourse.

Surtout, ne l'oubliez pas, aux hommes de talent et de génie qui viendront à moi, je dirai:--Je n'ai pas seulement pour but de faire votre fortune et d'encourager l'art en vous protégeant; j'ai un but plus élevé encore. Je veux que vous fassiez des chefs-d'œuvre, s'il est possible, mais je veux surtout que vous amélioriez le peuple de toutes les classes. Versez dans la population des idées saines; faites que vos ouvrages ne sortent pas d'une certaine ligne que voici, et qui me paraît la meilleure.--C'est là un langage que tout le monde comprendra; tout esprit consciencieux, toute âme honnête sentira l'importance de la mission. Vous aurez un théâtre qui attirera la foule et qui répandra les idées civilisatrices, l'héroïsme, le dévouement, l'abnégation, le devoir, l'amour du pays par la reproduction vraie, animée ou même patriotiquement exaltée, des grands faits de notre histoire.

Et savez-vous ce qui arrivera? Vous n'attirez pas seulement le peuple à vos théâtres, vous y attirerez l'étranger. Pas un homme riche en Europe qui ne soit tenu de venir à vos théâtres compléter son éducation française et littéraire. Ce sera là une source de richesse pour la France et pour Paris. Vos magnifiques subventions, savez-vous qui les payera? L'Europe. L'argent de l'étranger affluera chez vous; vous ferez à la gloire nationale, une avance que l'admiration européenne vous remboursera.

Messieurs, au moment où nous sommes, il n'y a qu'une seule nation qui soit en état de donner des produits littéraires au monde entier, et cette nation, c'est la nation française. Vous avez donc là un monopole immense, un monopole que l'univers civilise subit depuis dix-huit ans. Les ministres qui nous ont gouvernés n'ont eu qu'une seule pensée: comprimer la littérature française à l'intérieur, la sacrifier au dehors, la laisser systématiquement spolier dans un royaume voisin par la contrefaçon. Je favoriserais, au contraire, cet admirable monopole sous toutes ses formes, et je le répandrais sur le monde entier; je créerais à Paris des foyers lumineux qui éclaireraient toutes les nations, et vers lesquels toutes les nations se tourneraient.

Ce n'est pas tout. Pour achever l'oeuvre, je voudrais des theatres speciaux pour le peuple; ces theatres, je les mettrais a la charge, non de l'etat, mais de la ville de Paris. Ce seraient des theatres crees a ses frais et bien choisis par son administration municipale parmi les theatres deja existants, et des lors subventionnes par elle. Je les appellerais theatres municipaux.

La ville de Paris est interessee, sous tous les rapports, a l'existence de ces theatres. Ils developperaient les sentiments moraux et l'instruction dans les classes inferieures; ils contribueraient a faire regner le calme dans cette partie de la population, d'ou sortent parfois des commotions si fatales a la ville.

Je l'ai dit plus haut d'une maniere generale en me faisant le plagiaire de l'empereur Napoleon, je le repete ici en appliquant surtout mon assertion aux classes inferieures de la population parisienne: le peuple francais, la population parisienne principalement, ont beaucoup du peuple athenien; il faut quelque chose pour occuper leur imagination. Les theatres municipaux seront des especes de derivatifs, qui neutraliseront les bouillonnements populaires. Avec eux, le peuple parisien lira moins de mauvais pamphlets, boira moins de mauvais vins, hantera moins de mauvais lieux, fera moins de revolutions violentes.

L'interet de la ville est patent; il est naturel qu'elle fasse les frais de ces fondations. Elle ferait appel a des auteurs sages et distingues, qui produiraient sur la scene des pieces elementaires, tirees surtout de notre histoire nationale. Vous avez vu une partie de cette pensee realisee par le Cirque; on a eu tort de le laisser fermer.

Les theatres municipaux seraient repartis entre les differents quartiers de la capitale, et places surtout dans les quartiers les moins riches, dans les faubourgs. Ainsi, a la charge de l'etat, quatre theatres nationaux pour la France et pour l'Europe; a la charge de la ville, quatre theatres municipaux pour le peuple des faubourgs; a cote de ce haut enseignement de l'etat, les theatres libres; voila mon systeme.

Selon moi, de ce systeme, qui est la liberte, sortiraient la grandeur de l'art et l'amelioration du peuple, qui sont mes deux buts. Vous avez vu ce qu'avait produit, pour ces deux grands buts, le systeme base sur l'autorite, c'est-a-dire le privilege et la censure. Comparez et choisissez.

M. LE PRESIDENT.--Vous admettez le regime de la liberte, mais vous faites aux theatres libres une condition bien difficile. Ils seront ecrases par ceux de l'etat.

M. VICTOR HUGO.--Le role des theatres libres est loin d'etre nul a cote des theatres de l'etat. Ces theatres lutteront avec les votres. Quoique vous soyez le gouvernement, vous vous trompez quelquefois. Il vous arrive de repousser des oeuvres remarquables; les theatres libres



accueilleront ces oeuvres-la. Ils profiteront des erreurs que vous aurez commises, et les applaudissements du public que vous entendrez dans les salles seront pour vous des reproches et vous stimuleront.

On va me dire: Les theatres libres, qui auront peine a faire concurrence au gouvernement, chercheront, pour reussir, les moyens les plus facheux; ils feront appel au devergondage de l'imagination ou aux passions populaires; pour attirer le public, ils speculeront sur le scandale; ils feront de l'immoralite et ils feront de la politique; ils joueront des pieces extravagantes, excentriques, obscenes, et des comedies aristophanesques. S'il y a dans tout cela quelque chose de criminel, on pourra le reprimer par les moyens legaux; sinon, ne vous en inquietez pas. Je suis un de ceux qui ont eu l'inconvenient ou l'honneur, depuis Fevrier, d'etre quelquefois mis sur le theatre. Que m'importe! J'aime mieux ces plaisanteries, inoffensives apres tout, que telles calomnies repandues contre moi par un journal dans ses cinquante mille exemplaires.

Quand on me met sur la scene, j'ai tout le monde pour moi; quand on me travestit dans un journal, j'ai contre moi les trois quarts des lecteurs. Et cependant je ne m'inquiete pas de la liberte de la presse, je ne fais point de proces aux journaux qui me travestissent, je ne leur ecris pas meme de lettres avec un huissier pour facteur. Sachez donc accepter et comprendre la liberte de la pensee sous toutes ses formes, la liberte du theatre comme la liberte de la presse; c'est l'air meme que vous respirez. Contentez-vous, quand les theatres libres ne dépassent point certaines bornes que la loi peut preciser, de leur faire une noble et puissante guerre avec vos theatres nationaux et municipaux; la victoire vous restera.

M. SCRIBE.--Les genereuses idees que vient d'emettre M. Victor Hugo sont en partie les miennes; mais il me semble qu'elles gagneraient a etre realisees dans un systeme moins complique. Le systeme de M. Victor Hugo est double, et ses deux parties semblent se contredire. Dans ce systeme, ou la moitie des theatres serait privilegiee et l'autre moitie libre, il y aurait deux choses a craindre: ou bien les theatres du gouvernement et de la ville ne donneraient que des pieces officielles ou personne n'irait, ou bien ils pourraient a leur gre user des ressources immenses de leurs subventions; dans ce cas, les theatres libres seraient evidemment ecrases.

Pourquoi, alors, permettre a ceux-ci de soutenir une lutte inegale, qui doit fatalement se terminer par leur ruine? Si le principe de liberte n'est pas bon en haut, pourquoi serait-il bon en bas? Je voudrais, et sans invoquer d'autres motifs que ceux que vient de me fournir M. Hugo, que tous les theatres fussent places entre les mains du gouvernement.

M. VICTOR HUGO.--Je ne pretends nullement etablir des theatres privilegies; dans ma pensee, le privilege disparaît. Le privilege ne cree que des theatres factices. La liberte vaudra mieux; elle fonctionnera pour l'industrie theatrale comme pour toutes les autres. La demande reglera la production. La liberte est la base de tout mon

systeme, il est franc et complet; mais je veux la liberte pour tout le monde, aussi bien pour l'etat que pour les particuliers. Dans mon systeme, l'etat a tous les droits de l'individu; il peut fonder un theatre comme il peut creer un journal. Seulement il a plus de devoirs encore. J'ai indique comment l'etat, pour remplir ses devoirs, devait user de la liberte commune; voila tout.

M. LE PRESIDENT.--Voulez-vous me permettre de vous questionner sur un detail? Admettriez-vous dans votre systeme le principe du cautionnement?

M. VICTOR HUGO.--J'en ai deja dit un mot tout a l'heure; je l'admettrais, et voici pourquoi. Je ne veux compromettre les interets de personne, principalement des pauvres et des faibles, et les comediens, en general, sont faibles et pauvres. Avec le systeme de la liberte industrielle il se presentera plus d'un aventurier qui dira:--Je vais louer un local, engager des acteurs; si je reussis, je payerai; si je ne reussis pas, je ne payerai personne.--Or c'est ce que je ne veux point. Le cautionnement repondra. Il aura un autre usage, le paiement des amendes qui pourront etre infligees aux directeurs. A mon avis, la liberte implique la responsabilite; c'est pourquoi je veux le cautionnement.

M. LE PRESIDENT.--On a propose devant la commission d'etablir, dans l'hypothese ou la liberte industrielle serait proclamee, des conditions qui empecheraient d'etablir, sous le nom de theatres, de veritables echoppes, conditions de construction, conditions de dimension, etc.

M. VICTOR HUGO.--Ces conditions sont de celles que je mettrais a l'etablissement des theatres.

M. SCRIBE.--Elles me paraissent parfaitement sages.

M. LE PRESIDENT.--On avait propose aussi d'interdire le melange des representations theatrales avec d'autres industries, par exemple les cafes-spectacles.

M. ALEXANDRE DUMAS.--C'est une affaire de police.

M. LE CONSEILLER DUFRESNE.--Comment seront administres, dans le systeme de M. Hugo, les theatres subventionnes?

M. VICTOR HUGO.--Vous me demandez comment je ferais administrer, dans mon systeme, les theatres subventionnes, c'est-a-dire les theatres nationaux et les theatres municipaux.

Je commence par vous dire que, quoi que l'on fasse, le resultat d'un systeme est toujours au-dessous de ce que l'on en attend. Je ne vous promets donc pas la perfection, mais une amelioration immense. Pour la realiser, il est necessaire de choisir avec un soin extreme les hommes qui voudront diriger ce que j'appellerais volontiers les \_theatres-ecoles\_. Avec de mauvais choix l'institution ne vaudrait pas

grand'chose. Il arrivera peut-etre quelquefois qu'on se trompera; le ministre, au lieu de prendre Corneille, pourra prendre M. Campistron; quand il choisira mal, ce seront les theatres libres qui corrigeront le mal, et alors vous aurez le Theatre-Francais ailleurs qu'au Theatre-Francais. Mais cela ne durera pas longtemps.

Je voudrais, a la tete des theatres du gouvernement, des directeurs independants les uns des autres, subordonnes tous quatre au directeur, ou, pour mieux dire, au ministre des arts, et se faisant, pour ainsi dire, concurrence entre eux. Ils seraient retribues par le gouvernement et auraient un certain interet dans les benefices de leurs theatres.

M. MELESVILLE.--Qui est-ce qui nommera et qui est-ce qui destituera les directeurs?

M. VICTOR HUGO.--Le ministre competent les nommera, et ce sera lui aussi qui les destituera. Il en sera pour eux comme pour les prefets.

M. MELESVILLE.--Vous leur faites la une position singuliere. Supposez un homme honorable, distingue, qui aura administre avec succes la Comedie-Francaise; un ministre lui a demande une piece d'une certaine couleur politique, le ministre suivant sera defavorable a cette couleur politique. Le directeur, malgre tout son merite et son service, sera immediatement destitue.

M. ALEXANDRE DUMAS.--C'est un danger commun a tous les fonctionnaires.

Seance du 30 septembre.--Presidence de M. Vivien.

M. LE PRESIDENT.--Un seul systeme repressif paraît possible avec le regime legal actuel, c'est celui qui confie la repression aux tribunaux ordinaires.

On a deja signale les dangers de ce systeme; les juges ne peuvent souvent saisir le delit, parce que, pour l'apprecier en pleine connaissance de cause, il faudrait avoir assiste a la representation; puis, quand viendrait la repression, souvent il serait trop tard; representee devant douze a quinze cents personnes reunies ensemble, une piece dangereuse peut avoir produit un mal irreparable, et le proces ne ferait souvent qu'aggraver et propager le scandale. Il paraît impossible d'organiser la censure repressive. Aussi, en Angleterre, ou la liberte existe sous toutes ses formes, la censure preventive est admise et exercee avec une grande severite et un arbitraire absolu.

M. VICTOR HUGO.--Nulle comparaison a faire, selon moi, entre la question du theatre en Angleterre et la question du theatre en France.

En Angleterre, le theatre, a l'heure qu'il est, n'existe plus, pour ainsi dire. Tout le theatre anglais est dans Shakespeare, comme toute la poesie espagnole est dans le Romancero. Depuis Shakespeare, rien. Deux theatres defrayent Londres, qui est deux fois plus grand que

Paris. De la le peu de souci des anglais pour leur theatre. Ils l'ont abandonne a cette espece de pruderie publique, qui est si puissante en Angleterre, qui y gene tant de libertes, et qu'on appelle le \_cant\_.

Or, ou Londres a deux theatres, Paris en a vingt; ou l'Angleterre n'a que Shakespeare (pardon d'employer ce diminutif pour un si grand homme!), nous avons Moliere, Corneille, Rotrou, Racine, Voltaire, Le Sage, Regnard, Marivaux, Diderot, Beaumarchais et vingt autres. Cette liberte theatrale, qui peut n'etre pour les anglais qu'une affaire de pruderie, doit etre pour nous une affaire de gloire. C'est bien different.

Je laisse donc l'Angleterre, et je reviens a la France.

Les esprits serieux sont assez d'accord maintenant pour convenir qu'il faut livrer les theatres a une exploitation libre, moyennant certaines restrictions imposees par la loi en vue de l'interet public; mais ils sont assez d'accord aussi pour demander le maintien de la censure preventive en l'ameliorant autant que possible.

J'espere qu'ils arriveront bientot a cette solution plus large et plus vraie, la liberte litteraire des theatres a cote de la liberte industrielle.

Pour resumer en deux mots l'etat de la legislation litteraire, je dirai que c'est \_desordre et arbitraire\_. Je voudrais arriver a pouvoir la resumer dans ces deux mots, \_organisation et liberte\_. Pour en venir la, il faudrait faire autrement qu'on n'a fait jusqu'ici. Tout ce qui, dans notre legislation, se rattache a la litterature, a ete etrangement compris jusqu'a ce jour. Vous avez entendu des hommes qui se croient serieux dire pendant trente ans, dans nos assemblees politiques, que c'etaient la des questions frivoles.

A mon avis, il n'y a pas de questions plus graves, et je voudrais qu'on les coordonnat dans un ensemble complet, qu'on fit un code special pour les choses de l'intelligence et de la pensee.

Ce code reglerait d'abord la propriete litteraire, car c'est une chose inouie de penser que, seuls en France, les lettres sont en dehors du droit commun; que la propriete de leurs oeuvres leur est deniee par la societe dans un temps donne et confisquee sur leurs enfants.

Vous sentez l'importance et la necessite de defendre la propriete aujourd'hui. Eh bien, commencez donc par reconnaitre la premiere et la plus sacree de toutes, celle qui n'est ni une transmission, ni une acquisition, mais une creation, la propriete litteraire.

Cessez de traiter l'ecrivain comme un paria, renoncez a ce vieux communisme que vous appelez le domaine public, cessez de voler les poetes et les artistes au nom de l'etat, reconciliez-les avec la societe par la propriete.

Cela fait, organisez.

Il vous sera désormais facile, à vous, l'état, de donner à la classe des gens de lettres, je ne dirai pas une certaine direction, mais une certaine impulsion.

Favorisez en elle le développement de cet excellent esprit d'association, qui, à l'heure qu'il est, se manifeste partout, et qui a déjà commencé à unir les gens de lettres, et, en particulier, les auteurs dramatiques. L'esprit d'association est l'esprit de notre temps; il crée des sociétés dans la société. Si ces sociétés sont excentriques à la société, elles l'ébranlent et lui nuisent; si elles lui sont concentriques, elles la servent et la soutiennent.

Le dernier gouvernement n'a point compris ces questions. Pendant vingt années, il a fait tous ses efforts pour dissoudre les associations précieuses qui avaient commencé à se former. Il aurait dû, au contraire, faire tous ses efforts pour en tirer l'élément de prospérité et de sagesse qu'elles renferment. Lorsque vous aurez reconnu et organisé ces associations, les délits spéciaux, les délits de profession qui échappent à la société trouveront en elles une répression rapide et très efficace.

Le système actuel, le voici; il est détestable. En principe, c'est l'état qui régit la liberté littéraire des théâtres; mais l'état est un être de raison, le gouvernement l'incarne et le représente; mais le gouvernement a autre chose à faire que de s'occuper des théâtres, il s'en repose sur le ministre de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur est un personnage bien occupé; il se fait remplacer par le directeur des beaux-arts. La besogne déplaît au directeur des beaux-arts, qui la passe au bureau de censure.

Admirez ce système qui commence par l'état et qui finit par un commis! Si bien que cette espèce de balayeur d'ordures dramatiques, qu'on appelle un censeur, peut dire, comme Louis XIV: L'état, c'est moi!

La liberté de la pensée dans un journal, vous la respectez en la surveillant; vous la confiez au jury. La liberté de la pensée sur le théâtre, vous l'insultez en la réprimant; vous la livrez à la censure.

Y a-t-il au moins un grand intérêt qui excuse cela? Point.

Quel bien la censure appliquée au théâtre a-t-elle produit depuis trente ans? A-t-elle empêché une allusion politique de se faire jour? Jamais. En général, elle a plutôt éveillé qu'endormi l'instinct qui pousse le public à faire, au théâtre, de l'opposition en riant.

Au point de vue politique, elle ne vous a donc rendu aucun service. En a-t-elle rendu au point de vue moral? Pas davantage.

Rappelez vos souvenirs. A-t-elle empêché des théâtres de s'établir uniquement pour l'exploitation d'un certain côté des appetits les moins nobles de la foule? Non. Au point de vue moral, la censure n'a été bonne à rien; au point de vue politique, bonne à rien. Pourquoi

donc y tenez-vous?

Il y a plus. Comme la censure est reputée veiller aux mœurs publiques, le peuple abdique sa propre autorité, sa propre surveillance, il fait volontiers cause commune avec les licences du théâtre contre les persécutions de la censure. Ainsi que je l'ai dit un jour à l'assemblée nationale, de juge il se fait complice.

La difficulté même de créer des censeurs montre combien la censure est un labeur impossible. Ces fonctions si difficiles, si délicates, sur lesquelles pèse une responsabilité si énorme, elles devraient logiquement être exercées par les hommes les plus éminents en littérature. En trouverait-on parmi eux qui les accepteraient? Ils rougiraient seulement de se les entendre proposer. Vous n'aurez donc jamais pour les remplir que des hommes sans valeur personnelle, et j'ajouterai, des hommes qui s'estiment peu; et ce sont ces hommes que vous faites arbitres, de quoi? De la littérature! Au nom de quoi? De la morale!

Les partisans de la censure nous disent:--Oui, elle a été mal exercée jusqu'ici, mais on peut l'améliorer.--Comment l'améliorer? On n'indique guère qu'un moyen, faire exercer la censure par des personnages considérables, des membres de l'institut, de l'assemblée nationale, et autres, qui fonctionneront, au nom du gouvernement, avec une certaine indépendance, dit-on, une certaine autorité, et, à coup sûr, une grande honorabilité. Il n'y a à cela qu'une petite objection, c'est que c'est impossible.

Tenez, nous avons vu pendant dix-huit ans un corps de l'état, très haut placé, remplir des fonctions beaucoup moins choquantes pour la susceptibilité des esprits, l'institut de France jugeant d'une manière préalable, et à un simple point de vue de convenance locale, les ouvrages qui devaient être présentés à l'exposition annuelle de peinture.

Cette réunion d'hommes distingués, éminents, illustres, a échoué à la tâche; elle n'avait aucune autorité, elle était bafouée chaque année, et elle a remercié la révolution de février, qui lui a rendu le service de la destituer de cet emploi. Croyez-moi, n'accouplez jamais ce mot, qui est si noble, l'institut de France, avec ce mot qui l'est si peu, la censure.

Dans votre comité de censure mettez-vous des membres de l'assemblée nationale élus par cette assemblée? Mais d'abord j'espère que l'assemblée refuserait tout net; et puis, si elle y consentait, en quoi elle aurait grand tort, la majorité vous enverrait des hommes de parti qui vous feraient de belle besogne.

Pour commission de censure, vous bornerez-vous à prendre la commission des théâtres? Il y a un élément qui y serait nécessaire. Eh bien! cet élément n'y sera pas. Je veux parler des auteurs dramatiques. Tous refuseront, comptez-y. Que sera alors votre commission de censure? Ce que serait une commission de marine sans marins.

Difficultes sur difficultes. Mais je suppose votre commission composee, soit; fonctionnera-t-elle? Point. Vous figurez-vous un representant du peuple, un conseiller d'etat, un conseiller a la cour de cassation, allant dans les theatres et s'occupant de savoir si telle piece n'est pas faite plutot pour eveiller des appetits sensuels que des idees elevees? Vous les figurez-vous assistant aux repetitions et faisant allonger les jupes des danseuses? Pour ne parler que de la censure du manuscrit, vous les figurez-vous marchandant avec l'auteur la suppression d'un coq-a-l'ane ou d'un calembour?

Vous me direz: Cette commission ne jugera qu'en appel. De deux choses l'une: ou elle jugera en appel sur tous les details qui feront difficulte entre l'auteur et les censeurs inferieurs, et l'auteur ne s'entendra jamais avec les censeurs inferieurs, autant, alors, ne faire qu'un degre; ou bien elle se bornera, sans entrer dans les details, a accorder ou a refuser l'autorisation. Alors la tyrannie sera plus grande qu'elle n'a jamais ete.

Tenez, renoncons a la censure et acceptons resoluement la liberte. C'est le plus simple, le plus digne et le plus sur.

En depit de tout sophisme contraire, j'avoue qu'en presence de la liberte de la presse, je ne puis redouter la liberte des theatres. La liberte de la presse presente, a mon avis, dans une mesure beaucoup plus considerable, tous les inconvenients de la liberte du theatre.

Mais liberte implique responsabilite. A tout abus il faut la repression. Pour la presse, je viens de le rappeler, vous avez le jury; pour le theatre, qu'aurez-vous?

La cour d'assises? Les tribunaux ordinaires? Impossible.

Les delits que l'on peut commettre par la voie du theatre sont de toutes sortes. Il y a ceux que peut commettre volontairement un auteur en ecrivant dans une piece des choses contraires aux moeurs; il y a ensuite les delits de l'acteur, ceux qu'il peut commettre en ajoutant aux paroles par des gestes ou des inflexions de voix un sens reprehensible qui n'est pas celui de l'auteur.

Il y a les delits du directeur; par exemple, des exhibitions de nudites sur la scene; puis les delits du decorateur, de certains emblemes dangereux ou seditieux meles a une decoration; puis ceux du costumier, puis ceux du coiffeur, oui, du coiffeur! un toupet peut etre factieux, une paire de favoris a fait defendre Vautrin. Enfin il y a les delits du public; un applaudissement qui accentue un vers, un sifflet qui va plus haut que l'acteur et plus loin que l'auteur.

Comment votre jury, compose de bons bourgeois, se tirera-t-il de la?

Comment demelera-t-il ce qui est a celui-ci et ce qui est a celui-la? le fait de l'auteur, le fait du comedien et le fait du public? Quelquefois le delit sera un sourire, une grimace, un geste.

Transporterez-vous les jurés au théâtre, pour en juger? Ferez-vous sieger la cour d'assises au parterre?

Supposez-vous, ce qui, du reste, ne sera pas, que les jurés en général, se défiant de toutes ces difficultés, et voulant arriver à une répression efficace, justement parce qu'ils n'entendent pas grand'chose aux délits de théâtre, suivront aveuglement les indications du ministère public et condamneront sans broncher sur oui-dire? Alors savez-vous ce que vous aurez fait? Vous aurez créé la pire des censures, la censure de la peur. Les directeurs, tremblant devant des arrêts qui seraient leur ruine, mutileront la pensée et supprimeront la liberté.

Vous êtes placés entre deux systèmes impossibles: la censure préventive, que je vous défie d'organiser convenablement; la censure répressive, la seule admissible maintenant, mais qui échappe aux moyens du droit commun.

Je ne vois qu'une manière de sortir de cette double impossibilité.

Pour arriver à la solution, reprenons le système théâtral tel que je vous l'ai indiqué. Vous avez un certain nombre de théâtres subventionnés, tous les autres sont livrés à l'industrie privée; à Paris, il y a quatre théâtres subventionnés par le gouvernement et quatre par la ville.

L'état normal de Paris ne comporte pas plus de seize théâtres. Sur ces seize théâtres, la moitié sera donc sous l'influence directe du gouvernement ou de la ville; l'autre moitié fonctionnera sous l'empire des restrictions de police et autres, que dans votre loi vous imposerez à l'industrie théâtrale.

Pour alimenter tous ces théâtres et ceux de la province, dont la position sera analogue, vous aurez la corporation des auteurs dramatiques, corporation composée d'environ trois cents personnes et ayant un syndicat.

Cette corporation a le plus sérieux intérêt à maintenir le théâtre dans la limite où il doit rester pour ne point troubler la paix de l'état et l'honnêteté publique. Cette corporation, par la nature même des choses, a sur ses membres un ascendant disciplinaire considérable. Je suppose que l'état reconnaît cette corporation, et qu'il en fait son instrument. Chaque année elle nomme dans son sein un conseil de prud'hommes, un jury. Ce jury, élu au suffrage universel, se composera de huit ou dix membres. Ce seront toujours, soyons-en sûrs, les personnages les plus considérés et les plus considérables de l'association. Ce jury, que vous appellerez \_jury de blâme\_ ou de tout autre nom que vous voudrez, sera saisi, soit sur la plainte de l'autorité publique, soit sur celle de la commission dramatique elle-même, de tous les délits de théâtre commis par les auteurs, les directeurs, les comédiens. Composé d'hommes spéciaux, investi d'une sorte de magistrature de famille, il aura la plus grande autorité, il comprendra parfaitement la matière, il sera sévère dans la répression,



et il saura superposer la peine au delit.

Le jury dramatique juge les delits. S'il les reconnaît, il les blame; s'il blame deux fois, il y a lieu à la suspension de la pièce et à une amende considérable, qui peut, si elle est infligée à un auteur, être prélevée sur les droits d'auteur recueillis par les agents de la société.

Si un auteur est blâmé trois fois, il y a lieu à le rayer de la liste des associés. Cette radiation est une peine très grave; elle n'atteint pas seulement l'auteur dans son honneur, elle l'atteint dans sa fortune, elle implique pour lui la privation à peu près complète de ses droits de province.

Maintenant, croyez-vous qu'un auteur aille trois fois devant le jury dramatique? Pour moi, je ne le crois pas. Tout auteur traduit devant le jury se défendra; s'il est blâmé, il sera profondément affecté par ce blâme, et, soyez tranquilles, je connais l'esprit de cette excellente et utile association, vous n'aurez pas de récidives.

Vous aurez donc ainsi, dans le sein de l'association dramatique elle-même, les gardiens les plus vigilants de l'intérêt public.

C'est la seule manière possible d'organiser la censure répressive. De cette manière vous conciliez les deux choses qui font tout le problème, l'intérêt de la société et l'intérêt de la liberté.

M. LE CONSEILLER BEHIC.--Mais il y a des auteurs qui ne font pas partie de l'association?

M. VICTOR HUGO.--Il y en a, tout au plus, douze ou quinze; si l'association était reconnue et patronnée par l'état, il n'y en aurait plus.

M. LE CONSEILLER BEHIC.--Mais si, par impossible, un auteur persistait à se tenir en dehors de la société, ou si un auteur blâmé trois fois, et, par conséquent, exclu de la société, continuait à écrire pour le théâtre, votre système répressif ne pourrait s'appliquer. Faudrait-il empêcher ces hommes de faire jouer leurs pièces?

M. VICTOR HUGO.--Je n'irais pas jusque-là, mais dans ces cas qui seront bien rares, je laisserais la répression aux tribunaux ordinaires, à la cour d'assises. *«Dura lex, sed lex.»* Tant pis pour les réfractaires.

M. LE PRESIDENT.--Comment entendez-vous l'organisation de votre société?

M. VICTOR HUGO.--On est reçu avocat après avoir rempli certaines conditions. Une fois avocat, on peut commettre des délits professionnels assez graves, on peut se rendre, par exemple, coupable de diffamation dans une plaidoirie, cela n'arrive même que trop souvent. Pour les délits professionnels, un avocat n'est justiciable

que du conseil de l'ordre. Pourquoi n'établirait-on pas quelque chose d'analogue pour les auteurs dramatiques? Pour faire partie de leur association, il faudrait évidemment avoir commencé à écrire; il faudrait avoir produit un ou deux ouvrages. On maintiendrait quelque chose d'analogue à ce qui existe maintenant. Une fois admis, l'auteur, comme l'avocat, ne serait justiciable que du syndicat de son ordre pour ses délits professionnels.

M. LE PRESIDENT.--Je ferai remarquer à M. Victor Hugo que, lorsqu'un avocat s'écarte des convenances dans sa plaidoirie, il y a, en dehors du conseil de l'ordre, le juge qui peut le reprimander et même le suspendre.

M. VICTOR HUGO.--En dehors du syndicat de l'ordre des auteurs dramatiques, il y aura aussi un juge qui veillera à la police de l'audience, à la dignité de la représentation; ce juge ce sera le public. Sa puissance est grande et sérieuse, elle sera plus sérieuse encore quand il se sentira réellement investi d'une sorte de magistrature par la liberté même. Ce juge a puissance de vie et de mort; il peut faire tomber la toile, et alors tout est dit.

M. LE CONSEILLER BEHIC.--L'organisation de la censure répressive, telle que la propose M. Victor Hugo, présente une difficulté dont je le rends juge. On ne peut maintenant faire partie de l'association des auteurs dramatiques qu'après avoir fait jouer une pièce, M. Victor Hugo propose de maintenir des conditions analogues d'incorporation. Quel système répressif appliquera-t-il alors à la première pièce d'un auteur?

M. VICTOR HUGO.--Le système de droit commun, comme aux pièces de tous les auteurs qui ne feront pas partie de la société, la répression du jury.

M. LE CONSEILLER BEHIC.--J'ai une autre critique plus grave à faire au système de M. Victor Hugo. Toute personne qui remplit des conditions déterminées a droit de se faire inscrire dans l'ordre des avocats. De plus, les avocats peuvent seuls plaider. Si un certain esprit littéraire prédominait dans votre association, ne serait-il pas à craindre qu'elle repoussât de son sein les auteurs dévoués à des idées contraires, ou même que ceux-ci ne refusassent de se soumettre à un tribunal évidemment hostile, et aimassent mieux se tenir en dehors? Ne risque-t-on pas de voir alors, en dehors de la corporation des auteurs dramatiques, un si grand nombre d'auteurs que son syndicat deviendrait impuissant à réaliser la mission que lui attribue M. Victor Hugo?

M. SCRIBE.--Je demande la permission d'appuyer cette objection par quelques mots. Il y a des esprits indépendants qui refuseront d'entrer dans notre association, précisément parce qu'ils craindront une justice disciplinaire, à laquelle il n'y aura pas chance d'échapper, et ceux-là seront sans doute les plus dangereux.

Du reste, il y a dans le système de M. Victor Hugo des idées larges et vraies, qu'il me semble bon de conserver dans le système préventif, le

seul qui, selon moi, puisse être établi avec quelque chance de succès. Ne pourrait-on pas composer la commission d'appel de personnes considérables de professions diverses, parmi lesquelles se trouveraient, en certain nombre, des auteurs dramatiques élus par le suffrage de leurs confrères?

Si ces auteurs étaient désignés par le ministre, par le directeur des beaux-arts, ils n'accepteraient sans doute pas; mais, nommés par leurs confrères, ils accepteraient. J'avais soutenu le contraire en combattant le principe de M. Souvestre; les paroles de M. Victor Hugo m'ont fait changer d'opinion. Celui de nous qui serait élu ainsi ne verrait pas de honte à exercer les fonctions de censeur.

M. VICTOR HUGO.--Personne n'accepterait. Les auteurs dramatiques consentiraient à exercer la censure répressive, parce que c'est une magistrature; ils refuseraient d'exercer la censure préventive, parce que c'est une police.

J'ai dit les motifs qui, à tous les points de vue, me font repousser la censure préventive; je n'y reviens pas.

Maintenant, j'arrive à cette objection, que m'a faite M. Behic et qu'a appuyée M. Scribe. On m'a dit qu'un grand nombre d'auteurs dramatiques pourraient se tenir, pour des motifs divers, en dehors de la corporation, et qu'alors mon but serait manqué.

Cette difficulté est grave. Je n'essayerai point de la tourner; je l'aborderai franchement, en disant ma pensée tout entière. Pour réaliser la réforme, il faut agir vigoureusement, et mêler à l'esprit de liberté l'esprit de gouvernement. Pourquoi voulez-vous que l'état, au moment de donner une liberté considérable, n'impose pas des conditions aux hommes appelés à jouir de cette liberté? L'état dira:--Tout individu qui voudra faire représenter une pièce sur un théâtre du territoire français pourra la faire représenter sans la soumettre à la censure; mais il devra être membre de la société des auteurs dramatiques.--Personne, de cette manière, ne restera en dehors de la société; personne, pas même les nouveaux auteurs, car on pourrait exiger pour l'entrée dans la société la composition et non la représentation d'une ou plusieurs pièces.

Le temps me manque ici pour dire ma pensée dans toute son étendue; je la compléterai ailleurs et dans quelque autre occasion. Je voudrais qu'on organisât une corporation, non pas seulement de tous les auteurs dramatiques, mais encore de tous les lettrés. Tous les délits de presse auraient leur répression dans les jugements des tribunaux d'honneur de la corporation. Ne sent-on pas tous les jours l'inefficacité de la répression par les cours d'assises?

Tout homme qui écrirait et ferait publier quelque chose serait nécessairement compris dans la corporation des gens de lettres. À la place de l'anarchie qui existe maintenant parmi nous, vous auriez une autorité; cette autorité servirait puissamment à la gloire et à la tranquillité du pays.

Aucune tyrannie dans ce systeme; l'organisation. A chacun la liberte entiere de la manifestation de la pensee, sauf a l'astreindre a une condition prealable de garantie qu'il serait possible a tous de remplir.

Les idees que je viens d'exprimer, j'y crois de toute la force de mon ame; mais je pense en meme temps qu'elles ne sont pas encore mures. Leur jour viendra, je le haterai pour ma part. Je prevois les lenteurs. Je suis de ceux qui acceptent sans impatience la collaboration du temps.

M. LE CONSEILLER DEFRESNE.--Ce que M. Victor Hugo et M. Souvestre demandent, c'est tout bonnement l'etablissement d'une jurande ou maitrise litteraire. Je ne dis pas cela pour les blamer. L'institution qu'ils demandent serait une grande et utile institution; mais comme eux, je pense qu'il n'y faut songer que pour un temps plus ou moins eloigne.

M. VICTOR HUGO.--Les associations de l'avenir ne seront point celles qu'ont vues nos peres. Les associations du passe etaient basees sur le principe de l'autorite et faites pour le soutenir et l'organiser; les associations de l'avenir organiseront et developperont la liberte.

Je voudrais voir desormais la loi organiser des groupes d'individualites, pour aider, par ces associations, au progres veritable de la liberte. La liberte jaillirait de ces associations et rayonnerait sur tout le pays. Il y aurait liberte d'enseignement avec des conditions fortes imposees a ceux qui voudraient enseigner. Je n'entends pas la liberte d'enseignement comme ce qu'on appelle le parti catholique. Liberte de la parole avec des conditions imposees a ceux qui en usent, liberte du theatre avec des conditions analogues; voila comme j'entends la solution du probleme.

J'ajoute un detail qui complete les idees que j'ai emises sur l'organisation de la liberte theatrale. Cette organisation, on ne pourra guere la commencer serieusement que quand une reforme dans la haute administration aura reuni dans une meme main tout ce qui se rapporte a la protection que l'etat doit aux arts, aux creations de l'intelligence; et cette main, je ne veux pas que ce soit celle d'un directeur, mais celle d'un ministre. Le pilote de l'intelligence ne saurait etre trop haut place. Voyez, a l'heure qu'il est, quel chaos!

Le ministre de la justice a l'imprimerie nationale; le ministre de l'interieur, les theatres, les musees; le ministre de l'instruction publique, les societes savantes; le ministre des cultes, les eglises; le ministre des travaux publics, les grandes constructions nationales. Tout cela devrait etre reuni.

Un meme esprit devrait coordonner dans un vaste systeme tout cet ensemble et le feconder. Que peuvent maintenant toutes ces pensees divergentes, qui tirent chacune de leur cote? Rien, qu'empêcher tout progres reel.

Ce ne sont point la des utopies, des rêves. Il faut organiser. L'autorité avait organisé autrefois assez mal, car rien de véritablement bon ne peut sortir d'elle seule. La liberté l'a débordée et l'a vaincue à jamais. La liberté est un principe fécond; mais, pour qu'elle produise ce qu'elle peut et doit produire, il faut l'organiser.

Organisez donc dans le sens de la liberté, et non pas dans le sens de l'autorité. La liberté, elle est maintenant nécessaire. Pourquoi, d'ailleurs, s'en effrayer? Nous avons la liberté du théâtre depuis dix-huit mois; quel grand danger a-t-elle fait courir à la France?

Et cependant elle existe maintenant sans être entourée d'aucune des garanties que je voudrais établir. Il y a eu de ces pièces qu'on appelle réactionnaires; savez-vous ce qui en est résulté? C'est que beaucoup de gens qui n'étaient pas républicains avant ces pièces le sont devenus après. Beaucoup des amis de la liberté ne voulaient pas de la république, parce qu'ils croyaient que l'intolérance était dans la nature de ce gouvernement; ces hommes-là se sont réconciliés avec la république le jour où ils ont vu qu'elle donnait un libre cours à l'expression des opinions, et qu'on pouvait se moquer d'elle, qu'elle était bonne princesse, en un mot. Tel a été l'effet des pièces réactionnaires. La république s'est fait honneur en les supportant.

Voyez maintenant ce qui arrive! La réaction contre la réaction commence. Dernièrement, on a représenté une pièce ultra-réactionnaire; elle a été sifflée. Et c'est dans ce moment que vous songeriez à vous donner tort en rétablissant la censure! Vous releveriez à l'instant même l'esprit d'opposition qui est au fond du caractère national!

Ce qui s'est passé pour la politique s'est passé aussi pour la morale. En réalité, il s'est joué depuis dix-huit mois moins de pièces décollées qu'il ne s'en jouait d'ordinaire sous l'empire de la censure. Le public sait que le théâtre est libre; il est plus difficile. Voilà la situation d'esprit où est le public. Pourquoi donc vouloir faire mal ce que la foule fait bien?

Laissez la censure, organisez; mais, je vous le répète, organisez la liberté.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

1849-1851

NOTE 10

PILLAGE DES IMPRIMERIES

Aux journées de juin 1848, Victor Hugo, après avoir contribué à la victoire, était venu au secours des vaincus. Après le 13 juin 1849, il accepta le même devoir. La majorité était enivrée par la colère, et voulait fermer les yeux sur les violences de son triomphe, notamment sur les imprimeries saccagées et pillées. Victor Hugo monta le 15 juin à la tribune. L'incident fut bref, mais significatif. Le voici tel qu'il est au Moniteur.

Permanence.--Séance du 15 juin 1849.

## INTERPELLATION

La parole est à M. Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, je demande à l'assemblée la permission d'adresser une question à MM. les membres du cabinet.

Cette assemblée, dans sa modération et dans sa sagesse, voudra certainement que tous les actes de désordre soient réprimés, de quelque part qu'ils viennent. S'il faut en croire les détails publiés, des actes de violence regrettables auraient été commis dans diverses imprimeries. Ces actes constitueraient de véritables attentats contre la légalité, la liberté et la propriété.

Je demande à M. le ministre de la justice, ou, en son absence, à MM. les membres du cabinet présents, si des poursuites ont été ordonnées, si des informations sont commencées. (Très bien! très bien!)

PLUSIEURS MEMBRES.--Contre qui?

M. DUFAURE, ministre de l'intérieur--Messieurs, nous regrettons aussi amèrement que l'honorable orateur qui descend de la tribune les actes à propos desquels il nous interpelle. Ils ont eu lieu, j'ose l'affirmer, spontanément, au milieu des émotions de la journée du 13 juin.... (Interruptions à gauche.)

Je dis qu'ils ont eu lieu spontanément, c'est à ce sujet que j'ai été interrompu. Rien n'avait prévu l'autorité des actes de violence qui devaient être commis dans les bureaux de quelques presses de Paris; je veux expliquer seulement comment l'autorité n'était pas, n'a pas pu être prévenue, comment l'autorité n'a pas pu les empêcher.

On a dit dans des journaux qu'un aide de camp du général Changarnier avait présidé à cette dévastation. Je le nie hautement. Un aide de camp du général Changarnier a paru sur les lieux pour réprimer cet acte audacieux; il n'a pu le faire, tout ayant été consommé; d'ailleurs, on ne l'écoutait pas. J'ajoute qu'aussitôt que nous avons été prévenus de ces faits, ordre a été donné de faire deux choses, de constater les dégâts et d'en rechercher les auteurs. On les recherche en ce moment, et je puis assurer à l'assemblée, qu'aussitôt qu'ils seront découverts, le droit commun aura son empire, la loi recevra son exécution. (Très bien! Très bien!)

M. LE PRESIDENT.--L'incident est reserve.

A propos de cet incident, on lit dans le \_Siecle\_ du 17 juin 1848:

M. Victor Hugo etait tres vivement blame aujourd'hui par un grand nombre de ses collegues pour la genereuse initiative qu'il a prise hier en fletrissant du haut de la tribune les actes condamnables commis contre plusieurs imprimeries de journaux.--Ce n'etait pas le moment, lui disait-on, de parler de cela, et dans tous les cas ce n'etait pas a nous a appeler sur ces actes l'attention publique; il fallait laisser ce soin a un membre de l'autre cote, et la chose n'eut pas eu le retentissement que votre parole lui a donne.

Nous etions loin de nous attendre a ce que l'honnete indignation exprimee par M. Victor Hugo, et la loyale reponse de M. le ministre de l'interieur pussent etre l'objet d'un blame meme indirect d'une partie quelconque de l'assemblee. Nous pensions que le sentiment du juste, le respect de la propriete devaient etre au-dessus de toutes les miserables agitations de parti. Nous nous trompions.

M. Victor Hugo racontait lui-meme aujourd'hui dans l'un des groupes qui se formaient ca et la dans les couloirs une reponse qu'il aurait ete amene a faire a l'un de ces moderes excessifs.--Si je rencontrais un tel dans la rue, je lui brulerais la cervelle, dit celui-la.--Vous vous calomniez vous-meme, repondit M. Victor Hugo, vous vouliez dire que vous feriez usage de votre arme contre lui, si vous l'aperceviez sur une barricade.--Non, non! disait l'autre en insistant, dans la rue, ici meme.--Monsieur, dit le poete indigne, vous etes le meme homme qui a tue le general Brea!--Il est difficile de dire l'impression profonde que ce mot a causee a tous les assistants, a l'exception de celui qui venait de provoquer cette reponse foudroyante.

NOTE 11

PROPOSITION MELUN.--ENQUETE SUR LA MISERE

Bureaux.--Juin 1849.

M. VICTOR HUGO.--J'appuie energiquement la proposition.

Messieurs, il est certain qu'a l'heure ou nous sommes, la misere pese sur le peuple. Quelles sont les causes de cette misere? Les longues agitations politiques, les lacunes de la prevoyance sociale, l'imperfection des lois, les faux systemes, les chimeres poursuivies et les realites delaissees, la faute des hommes, la force des choses. Voila, messieurs, de quelles causes est sortie la misere. Cette misere, cette immense souffrance publique, est aujourd'hui toute la question sociale, toute la question politique. Elle engendre a la fois le malaise materiel et la degradation intellectuelle; elle torture le

peuple par la faim et elle l'abrutit par l'ignorance.

Cette misere, je le repete, est aujourd'hui la question d'etat. Il faut la combattre, il faut la dissoudre, il faut la detruire, non-seulement parce que cela est humain, mais encore parce que cela est sage. La meilleure habilete aujourd'hui, c'est la fraternite. Le grand homme politique d'a present serait un grand homme chretien.

Reflechissez, en effet, messieurs.

Cette misere est la, sur la place publique. L'esprit d'anarchie passe et s'en empare. Les partis violents, les hommes chimeriques, le communisme, le terrorisme surviennent, trouvent la misere publique a leur disposition, la saisissent et la precipitent contre la societe. Avec de la souffrance, on a sitot fait de la haine! De la ces coups de main redoutables ou ces effrayantes insurrections, le 15 mai, le 24 juin. De la ces revolutions inconnues et formidables qui arrivent, portant dans leurs flancs le mystere de la misere.

Que faire donc en presence de ce danger? Je viens de vous le dire. Oter la misere de la question. La combattre, la dissoudre, la detruire.

Voulez-vous que les partis ne puissent pas s'emparer de la misere publique? Emparez-vous-en. Ils s'en emparent pour faire le mal, emparez-vous-en pour faire le bien. Il faut detruire le faux socialisme par le vrai. C'est la votre mission.

Oui, il faut que l'assemblee nationale saisisse immediatement la grande question des souffrances du peuple. Il faut qu'elle cherche le remede, je dis plus, qu'elle le trouve! Il y a la une foule de problemes qui veulent etre muris et medites. Il importe, a mon sens, que l'assemblee nomme une grande commission centrale, permanente, metropolitaine, a laquelle viendront aboutir toutes les recherches, toutes les enquetes, tous les documents, toutes les solutions. Toutes les specialites economiques, toutes les opinions meme, devront etre representees dans cette commission, qui fera les travaux preparatoires; et, a mesure qu'une idee praticable se degagera de ses travaux, l'idee sera portee a l'assemblee qui en fera une loi. Le code de l'assistance et de la prevoyance sociale se construira ainsi piece a piece avec des solutions diverses, mais avec une pensee unique. Il ne faut pas disperser les etudes; tout ce grand ensemble veut etre coordonne. Il ne faut pas surtout separer l'assistance de la prevoyance, il ne faut pas etudier a part les questions d'hospices, d'hopitaux de refuges, etc. Il faut meler le travail a l'assistance, ne rien laisser degenerer en aumone. Il y a aujourd'hui dans les masses de la souffrance; mais il y a aussi de la dignite. Et c'est un bien. Le travailleur veut etre traite, non comme un pauvre, mais comme un citoyen. Secourez-les en les elevant.

C'est la, messieurs, le sens de la proposition de M. de Melun, et je m'y associe avec empressement.



Un dernier mot. Vous venez de vaincre; maintenant savez-vous ce qu'il faut que vous fassiez? Il faut, vous majorite, vous assemblee, montrer votre coeur a la nation, venir en aide aux classes souffrantes par toutes les lois possibles, sous toutes les formes, de toutes les facons, ouvrir les ateliers et les ecoles, repandre la lumiere et le bien-etre, multiplier les ameliorations materielles et morales, diminuer les charges du pauvre, marquer chacune de vos journees par une mesure utile et populaire; en un mot, dire a tous ces malheureux egares qui ne vous connaissaient pas et qui vous jugeaient mal:--Nous ne sommes pas vos vainqueurs, nous sommes vos freres.

NOTE 12

## LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT

Bureaux.--Juin 1849.

M. VICTOR HUGO.--Je parle \_sur\_ la loi. Je l'approuve en ce qu'elle contient un progres. Je la surveille en ce qu'elle peut contenir un peril.

Le progres, le voici. Le projet installe dans l'enseignement deux choses qui y sont nouvelles et qui sont bonnes, l'autorite de l'etat et la liberte du pere de famille. Ce sont la deux sources vives et fecondes d'impulsions utiles.

Le peril, je l'indiquerai tout a l'heure.

Messieurs, deux corporations redoutables, le clerge jusqu'a notre revolution, depuis notre revolution, l'universite, ont successivement domine l'instruction publique dans notre pays, je dirais presque ont fait l'education de la France.

Universite et clerge ont rendu d'immenses services; mais, a cote de ces grands services, il y a eu de grandes lacunes. Le clerge, dans sa vive ardeur pour l'unite de la foi, avait fini par se meprendre, et en etait venu,--ce fut la son tort du temps de nos peres,--a contrarier la marche de l'intelligence humaine et a vouloir eteindre l'esprit de progres qui est le flambeau meme de la France. L'universite, excellente par ses methodes, illustre par ses services, mais enfermee peut-etre dans des traditions trop etroites, n'a pas en elle-meme cette largeur d'idees qui convient aux grandes epoques que nous traversons, et n'a pas toujours fait penetrer dans l'enseignement toute la lumiere possible. Elle a fini par devenir, elle aussi, un clerge.

Les dernieres annees de la monarchie disparue ont vu une lutte acharnee entre ces deux puissances, l'universite et l'eglise, qui se disputaient l'esprit des generations nouvelles.

Messieurs, il est temps que cette guerre finisse et se change en emulation. C'est la le sens, c'est la le but du projet actuel. Il

maintient l'universite dans l'enseignement, et il introduit l'eglise par la meilleure de toutes les portes, par la porte de la liberte. Comment ces deux puissances vont-elles se comporter? Se reconcilieront-elles? De quelle facon vont-elles combiner leurs influences? Comment vont-elles comprendre l'enseignement, c'est-a-dire l'avenir? C'est la, messieurs, la question. Chacun de ces deux clerges a ses tendances, tendances auxquelles il faut marquer une limite. Les esprits ombrageux, et en matiere d'enseignement je suis de ce nombre, pourraient craindre qu'avec l'universite seule l'instruction ne fut pas assez religieuse, et qu'avec l'eglise seule l'instruction ne fut pas assez nationale. Or religion et nationalite, ce sont la les deux grands instincts des hommes, ce sont la les deux grands besoins de l'avenir. Il faut donc, je parle en laique et en homme politique, il faut au-dessus de l'eglise et de l'universite quelqu'un pour les dominer, pour les conseiller, pour les encourager, pour les retenir, pour les departager. Qui? l'etat.

L'etat, messieurs, c'est l'unite politique du pays, c'est la tradition francaise, c'est la communaute historique et souveraine de tous les citoyens, c'est la plus grande voix qui puisse parler en France, c'est le pouvoir supreme, qui aie droit d'imposer a l'universite l'enseignement religieux, et a l'eglise l'esprit national.

Le projet actuel installe l'etat au sommet de la loi. Le conseil superieur d'enseignement, tel que le projet le compose, n'est pas autre chose. C'est en cela qu'il me convient.

Je regrette diverses lacunes dans le projet, l'enseignement superieur dont il n'est pas question, l'enseignement professionnel, qui est destine a reclasser les masses aujourd'hui declasses. Nous reviendrons sur ces graves questions.

Somme toute, tel qu'il est, en maintenant l'universite, en acceptant le clerge, le projet fait l'enseignement libre et fait l'etat juge. Je me reserve de l'examiner encore.

M. de Melun, qui soutint la predominance de l'eglise dans l'enseignement, fut nomme commissaire par 20 voix contre 18 donnees a M. Victor Hugo.

NOTE 13

DEMANDE EN AUTORISATION DE POURSUITES CONTRE LES REPRESENTANTS SOMMIER ET RICHARDET

Bureaux.--31 juillet 1849.

M. VICTOR HUGO.--Messieurs, on invoque les idees d'ordre, le respect de l'autorite qu'il faut raffermir, la protection que l'assemblee doit au pouvoir, pour appuyer la demande en autorisation de poursuites. J'invoque les memes idees pour la combattre.

Et en effet, messieurs, quelle est la question? La voici:

Un delit de presse aurait ete commis, il y a quatre mois, dans un departement eloigne, dans une commune obscure, par un journal ignore. Depuis cette epoque, les auteurs presumes de ce delit ont ete nommes representants du peuple. Aujourd'hui on vous demande de les traduire en justice.

De deux choses l'une: ou vous accorderez l'autorisation, ou vous la refuserez. Examinons les deux cas.

Si vous accordez l'autorisation, de ce fait inconnu de la France, oublie de la localite meme ou il s'est produit, vous faites un evenement. Le fait etait mort, vous le ressuscitez; bien plus, vous le grossissez du retentissement d'un proces, de l'eclat d'un debat passionne, de la plaidoirie des avocats, des commentaires de l'opposition et de la presse. Ce delit, commis dans le champ de foire d'un village, vous le jetez sur toutes les places publiques de France. Vous donnez au petit journal de province tous les grands journaux de Paris pour porte-voix. Cet outrage au president de la republique, cet article que vous jugez venimeux, vous le multipliez, vous le versez dans tous les esprits, vous tirez l'offense a huit cent mille exemplaires.

Le tout pour le plus grand avantage de l'ordre, pour le plus grand respect du pouvoir et de l'autorite.

Si vous refusez l'autorisation, tout s'evanouit, tout s'eteint. Le fait est mort, vous l'ensevelissez, voila tout.

Eh bien! messieurs, je vous le demande, qui est-ce qui comprend mieux les interets de l'ordre et de l'autorite et le raffermissement du pouvoir, de nos adversaires qui accordent l'autorisation, ou de nous qui la refusons?

Cette question d'interet social videe et ecartee, permettez-moi de m'elever a des considerations d'une autre nature.

Dans quelle situation etes-vous?

Vous etes une majorite immense, compacte, triomphante, en presence d'une minorite vaincue et decimee. Je constate la situation et je la livre a votre appreciation politique. Le 13 juin a cree pour vous ce que vous appelez des necessites; en tout cas, ce sont des necessites bien fatales et bien douloureuses. Le 13 juin est un fait considerable, terrible, mysterieux, au fond duquel il vous importe, dites-vous, que la justice penetre, que le jour se fasse. Il faut, en effet, que le pays connaisse dans toute sa profondeur cet evenement d'ou a failli sortir une revolution. Vous avez pu aider la justice. Ce qu'elle vous a demande en fait de poursuites, vous avez pu le lui accorder. Vous avez ete prodigues, c'est mon sentiment.

Mais enfin, de ce cote, tout est fini. Trente-huit representants,

c'est assez! c'est trop! Est-ce que le moment n'est pas venu d'être généreux? Est-ce qu'ici la générosité n'est pas de la sagesse? Quoi! livrer encore deux représentants, non plus pour les nécessités de l'instruction de juin, mais pour un fait ignoré, prescrit, oublié! Messieurs, je vous en conjure, moi qui ai toujours défendu l'ordre, gardez-vous de tout ce qui semblerait violence, réaction, rancune, parti-pris, coup de majorité! Il faut savoir se refuser à soi-même les dernières satisfactions de la victoire. C'est à ce prix que, de la situation de vainqueurs, on passe à la condition de gouvernants. Ne soyez pas seulement une majorité nombreuse, soyez une majorité grande!

Tenez, voulez-vous rassurer pleinement le pays? prouvez-lui votre force. Et savez-vous quelle est la meilleure preuve de la force? c'est la mesure. Le jour où l'opinion publique dira: Ils sont vraiment modérés, la conscience des partis répondra: C'est qu'ils sont vraiment forts!

Je refuse l'autorisation de poursuites.

M. Amable Dubois combattit M. Victor Hugo. M. Amable Dubois fut nommé rapporteur par 14 voix contre 11 données à M. Victor Hugo.

NOTE 14.

DOTATION DE M. BONAPARTE.

Bureaux.--6 février 1851.

En janvier 1851, immédiatement après le vote de défiance, M. Louis Bonaparte tendit la main à cette assemblée qui venait de le frapper, et lui demanda trois millions. C'était une véritable dotation princière. L'assemblée débattit cette prétention, d'abord dans les bureaux, puis en séance publique. La discussion publique ne dura qu'un jour et fut peu remarquable. La discussion préalable des bureaux, qui eut lieu le 6 février, avait vivement excité l'attention publique, et, quand la question arriva au grand jour, elle avait été comme épuisée par ce débat préliminaire.

Dans le 12<sup>e</sup> bureau particulièrement, le débat fut vif et prolongé. À deux heures et demie, malgré la séance commencée, la discussion durait encore. Une grande partie des membres de l'assemblée, groupés derrière les larges portes vitrées du 12<sup>e</sup> bureau, assistaient du dehors à cette lutte ou furent successivement entendus MM. Léon Faucher, Sainte-Beuve, auteur de la rédaction de défiance, Michel (de Bourges) et Victor Hugo.

M. Combarel de Leyval prit la parole le premier; M. Léon Faucher et après lui M. Bineau, tous deux anciens ministres de Bonaparte, soutinrent vivement le projet de dotation. Le discours passionné de M. Léon Faucher amena dans le débat M. Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO.--Ce que dit M. Léon Faucher m'oblige à prendre

la parole. Je ne dirai qu'un mot. Je ne desire pas etre nomme commissaire; je suis trop souffrant encore pour pouvoir aborder la tribune, et mon intention n'etait pas de parler, meme ici.

Selon moi, l'assemblee, en votant la dotation il y a dix mois, a commis une premiere faute; en la votant de nouveau aujourd'hui, elle commettrait une seconde faute, plus grave encore.

Je n'invoque pas seulement ici l'interet du pays, les detresses publiques, la necessite d'alléger le budget et non de l'aggraver; j'invoque l'interet bien entendu de l'assemblee, j'invoque l'interet meme du pouvoir executif, et je dis qu'a tous ces points de vue, aux points de vue les plus restreints comme aux points de vue les plus generaux, voter ce qu'on vous demande serait une faute considerable.

Et en effet, messieurs, depuis le vote de la premiere dotation, la situation respective des deux pouvoirs a pris un aspect inattendu. On etait en paix, on est en guerre. Un serieux conflit a eclate.

Ce conflit, au dire de ceux-la memes qui soutiennent le plus energiquement le pouvoir executif, ce conflit est une cause de desordre, de trouble, d'agitation dont souffrent tous les interets; ce conflit a presque les proportions d'une calamite publique.

Or, messieurs, sondez ce conflit. Qu'y a-t-il au fond? La dotation.

Oui, sans la dotation, vous n'auriez pas eu les voyages, les harangues, les revues, les banquets de sous-officiers meles aux generaux, Satory, la place du Havre, la societe du Dix-Decembre, les cris de *\_vive l'Empereur!* et les coups de poing. Vous n'auriez pas eu ces tentatives pretoriennes qui tendaient a donner a la republique l'empire pour lendemain. Point d'argent, point d'empire.

Vous n'auriez pas eu tous ces faits etranges qui ont si profondement inquiete le pays, et qui ont du irresistiblement eveiller le pouvoir legislatif et amener le vote de ce qu'on a appele la coalition, coalition qui n'est au fond qu'une juxtaposition.

Rappelez-vous ce vote, messieurs; les faits ont ete apportés devant vous, vous les avez jugés dans votre conscience, et vous avez solennellement declare votre defiance.

La defiance du pouvoir legislatif contre le pouvoir executif!

Or, comment le pouvoir executif, votre subordonne apres tout, a-t-il recu cet avertissement de l'assemblee souveraine?

Il n'en a tenu aucun compte. Il a mis a neant votre vote. Il a declare excellent ce cabinet que vous aviez declare suspect. Resistance qui a aggrave le conflit et qui a augmente votre defiance.

Et aujourd'hui que fait-il?

Il se tourne vers vous, et il vous demande les moyens d'achever quoi? Ce qu'il avait commence. Il vous dit:--Vous vous defiez de moi. Soit! payez toujours, je vais continuer.

Messieurs, en vous faisant de telles demandes, dans un tel moment, le pouvoir executif ecoute peu sa dignite. Vous ecouteriez la votre et vous refuserez.

Ce qu'a dit M. Faucher des interets du pays, lorsqu'il a nomme M. Bonaparte, est-il vrai? Moi qui vous parle, j'ai vote pour M. Bonaparte. J'ai, dans la sphere de mon action, favorise son election. J'ai donc le droit de dire quelques mots des sentiments de ceux qui ont fait comme moi, et des miens propres. Eh bien! non, nous n'avons pas vote pour Napoleon, en tant que Napoleon; nous avons vote pour l'homme qui, muri par la prison politique, avait ecrit, en faveur des classes pauvres, des livres remarquables. Nous avons vote pour lui, enfin, parce qu'en face de tant de pretentions monarchiques nous trouvions utile qu'un prince abdiquat ses titres en recevant du pays les fonctions de president de la republique.

Et puis, remarquez encore ceci, ce prince, puisqu'on attache tant d'importance a rappeler ce titre, etait un prince revolutionnaire, un membre d'une dynastie parvenue, un prince sorti de la revolution, et qui, loin d'etre la negation de cette revolution, en etait l'affirmation. Voila pourquoi nous l'avons nomme. Dans ce condamne politique, il y avait une intelligence; dans ce prince, il y avait un democrate. Nous avons espere en lui.

Nous avons ete trompes dans nos esperances. Ce que nous attendions de l'homme, nous l'avons attendu en vain; tout ce que le prince pouvait faire, il l'a fait, et il continue en demandant la dotation. Tout autre, a sa place, ne le pourrait pas, ne le voudrait pas, ne l'oserait pas. Je suppose le general Changarnier au pouvoir. Il suivrait probablement la meme politique que M. Bonaparte, mais il ne songerait pas a venir vous demander 2 millions a ajouter a 1,200,000 francs, par cette raison fort simple qu'il ne saurait reellement, lui, simple particulier avant son election, que faire d'une pareille liste civile. M. Changarnier n'aurait pas besoin de faire crier \_vive l'Empereur!\_ autour de lui. C'est donc le prince, le prince seul, qui a besoin de 2 millions. Le premier Napoleon lui-meme, dans une position analogue, se contenta de 500,000 francs, et, loin de faire des dettes, il payait tres noblement, avec cette somme, celles de ses generaux.

Arretons ces deplorables tendances; disons par notre vote: Assez! assez!

Qui a rouvert ce debat? Est-ce vous? Est-ce nous? Si ranimer cette discussion, c'est faire acte de mauvais citoyen, comme on vient de le dire, est-ce a nous qu'on peut adresser ce reproche? Non, non! Le mauvais citoyen, s'il y en a un, est ailleurs que dans l'assemblee.

Je termine ici ces quelques observations. Quand la majorite a vote la

dotation la première fois, elle ne savait pas ce qui était derrière.

Aujourd'hui vous le savez. La voter alors, c'était de l'imprudence; la voter aujourd'hui, ce serait de la complicité.

Tenez, messieurs du parti de l'ordre, voulez-vous faire de l'ordre? acceptez la république. Acceptez-la, acceptons-la tous purement, simplement, loyalement. Plus de princes, plus de dynasties, plus d'ambitions extra-constitutionnelles; je ne veux pas dire: plus de complots, mais je dirai plus de rêves. Quand personne ne revera plus, tout le monde se calmera. Croyez-vous que ce soit un bon moyen de rassurer les intérêts et d'apaiser les esprits que de dire sans cesse tout haut:--Cela ne peut durer; et tout bas:--Préparons autre chose!--Messieurs, finissons-en. Toutes ces allures princières, ces dotations tristement demandées et fâcheusement dépensées, ces espérances qui vont on ne sait où, ces aspirations à un lendemain dictatorial et par conséquent révolutionnaire, c'est de l'agitation, c'est du désordre. Acceptons la république. L'ordre, c'est le définitif.

On sait que l'assemblée refusa la dotation.

NOTE 15.

#### LE MINISTRE BAROCHE ET VICTOR HUGO

Seance du 18 juillet 1851.

Après le discours du 17 juillet, Louis Bonaparte, stigmatisé par Victor Hugo d'un nom que la postérité lui conservera, \_Napoleon le Petit\_, sentit le besoin de répondre. Son ministre, M. Baroche, se chargea de la réponse. Il ne trouva rien de mieux à opposer à Victor Hugo qu'une citation falsifiée. Victor Hugo monta à la tribune pour répliquer au ministre et rétablir les faits et les textes. La droite, encore tout écumante de ses rages de la veille et redoutant un nouveau discours, lui coupa la parole et ne lui permit pas d'achever. On ne croirait pas à de tels faits, si nous ne mettions sous les yeux du lecteur l'extrait de la séance même du 18 juillet. Le voici:

M. BAROCHE, \_ministre des affaires étrangères\_.--Je voudrais ne pas entrer dans cette partie de la discussion qu'a abordée hier M. Victor Hugo.

Mais l'attaque est si agressive, si injurieuse pour un homme dont je m'honore d'être le ministre, que je me reprocherais de ne pas la repousser. (\_Très bien! très bien! à droite.\_)

Et d'abord, une observation. La séance d'hier a offert un douloureux contraste avec les séances précédentes. Jusque-là, tous les orateurs, l'honorable général Cavaignac, M. Michel (de Bourges) et même M. Pascal Duprat, malgré la vivacité de son langage, s'étaient efforcés de donner à la discussion un caractère de calme et de dignité qu'elle

n'aurait jamais du perdre.

C'est hier seulement qu'un langage tout nouveau, tout personnel....

M. VICTOR HUGO.--Je demande la parole. (\_Mouvement.\_)

M. BAROCHE.--... est venu jeter l'irritation. Eh bien! puisque l'on nous attaque, il faut bien que nous examinions la valeur de celui qui nous attaque.

C'est le meme homme qui a conquis les suffrages des electeurs de la Seine par des circulaires de ce genre.

(\_M. le ministre deroule une feuille de papier et lit:\_)

"Deux republiques sont possibles:

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoleon et dressera la statue de Marat; detruira l'institut, l'ecole polytechnique et la legion d'honneur; ajoutera a l'auguste devise: \_Liberte, Egalite, Fraternite\_ l'option sinistre: \_ou la mort!\_ fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, aneantira le credit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun; abolira la propriete et la famille, promenera des tetes sur des piques, remplira les prisons par le soupcon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendres, fera de la France la patrie des tenebres, egorgera la liberte, etouffera les arts, decapitera la pensee, niera Dieu; remettra en mouvement ces deux machines fatales, qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, apres l'horrible dans le grand, que nos peres ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit...."

M. VICTOR HUGO, \_se levant\_.--Lisez tout!

M. BAROCHE \_reprend\_.--Voila, messieurs, un langage qui contraste singulierement avec celui que vous avez entendu hier....

M. VICTOR HUGO.--Mais lisez donc tout!

M. BAROCHE, \_continuant\_.--Voila l'homme qui reprochait a cette majorite de ruser comme le renard, pour combattre le lion revolutionnaire. Voila l'homme qui, dans des paroles qu'il a vainement cherche a retracter, accusait la majorite, une partie du moins de cette majorite, de se mettre a plat ventre et d'ecouter si elle n'entendait pas venir le canon russe.

\* \* \* \* \*

M. VICTOR HUGO, \_a la tribune\_.--Je declare que M. Baroche n'a articule que d'infames calomnies; qu'il a, malgre mes sommations de



tout lire, tronque honteusement une citation. J'ai le droit de lui repondre. (\_A gauche: Oui! oui!--A droite: Non! non!\_)

A GAUCHE.--Parlez! parlez! (\_Bruit prolonge.\_)

M. LE PRESIDENT.--Quand un orateur n'est pas mele au debat, et qu'un autre implique sa personne dans la discussion, il peut demander la parole et dire: Pourquoi vous adressez-vous a moi? Mais quand un orateur inscrit a parle a son tour pendant trois heures et demie, et qu'on prononce son nom en lui repondant, il n'y a pas la fait personnel, il ne peut exiger la parole sur cela. (\_Rumeurs nombreuses.\_)

M. JULES FAVRE.--Je demande la parole.

M. LE PRESIDENT.--La parole appartient a M. Dufaure, je ne puis vous la donner.

M. JULES FAVRE.--J'ai demande la parole pour un rappel au reglement. Je n'ai a faire qu'une simple observation (\_Parlez! parlez!\_), j'ai le droit d'etre entendu.

L'art. 45 du reglement, qui accorde la parole pour un fait personnel, est un article absolu qui protege l'honneur de tous les membres de l'assemblee. Il n'admet pas la distinction qu'a voulu etablir M. le president; je soutiens que M. Victor Hugo a le droit d'etre entendu.

VOIX NOMBREUSES, \_a Victor Hugo\_.--Parlez! parlez!

M. VICTOR HUGO.--La reponse que j'ai a faire a M. Baroche porte sur deux points.

Le premier point porte sur un document qui n'a ete lu qu'en partie; l'autre est relatif a un fait qui s'est passe hier dans l'assemblee.

L'assemblee doit remarquer que ce n'a ete que lorsqu'une agression personnelle m'a ete adressee pour la troisieme fois que j'ai enfin exige, comme j'en ai le droit, la parole. (\_A gauche: Oui! oui!\_)

Messieurs, entre le 15 mai et le 23 juin, dans un moment ou une sorte d'effroi bien justifie saisissait les coeurs les plus profondement devoues a la cause populaire, j'ai adresse a mes concitoyens la declaration que je vais vous lire.

Rappelez-vous que des tentatives anarchiques avaient ete faites contre le suffrage universel, siegeant ici dans toute sa majeste; j'ai toujours combattu toutes les tentatives contre le suffrage universel, et, a l'heure qu'il est, je les repousse encore en combattant cette fatale loi du 31 mai. (\_Vifs applaudissements a gauche.\_)

Entre le 15 mai et le 23 juin donc, je fis afficher sur les murailles de Paris la declaration suivante adressee aux electeurs, declaration dont M. Baroche a lu la premiere partie, et dont, malgre mon

insistance, il n'a pas voulu lire la seconde; je vais la lire....

( \_Interruption a droite.\_)

VOIX NOMBREUSES A DROITE.--Lisez tout! tout! Lisez-la tout entiere!

UN MEMBRE A DROITE, \_avec insistance.\_--Tout ou rien! tout ou rien.

M. VICTOR HUGO.--Vous avez deja entendu la premiere partie, elle est presente a tous vos esprits. Du reste rien n'est plus simple; je veux bien relire ce qui a ete lu. Ce n'est que du temps perdu.

M. LEBOEUF.--Nous exigeons tout! tout ou rien!

M. VICTOR HUGO, \_a M. Leboeuf.\_--Ah! vous pretendez me dicter ce que je dois etre et ce que je dois faire a cette tribune! En ce cas c'est different. Puisque vous exigez, je refuse. ( \_A gauche: Tres bien! vous avez raison.\_) Je lirai seulement ce que M. Baroche a eu l'indignite de ne pas lire. ( \_Tres bien! Tres bien!\_)

( \_Un long desordre regne dans l'assemblee; la seance reste interrompue pendant quelques instants.\_)

M. VICTOR HUGO.--Je lis donc: "Deux republicues sont possibles...."--M. Baroche a lu ce qui etait relatif a la premiere de ces republicues; dans ma pensee, c'est la republicue qu'on pouvait redouter a cette epoque du 15 mai et du 23 juin ... ( \_Interruption.\_) Je reprends la lecture ou M. Baroche l'a laissee.... ( \_Interruption.\_)

A DROITE.--Non! non! tout!

M. LE. PRESIDENT.--La gauche est silencieuse; faites comme elle, ecoutez!

M. VICTOR HUGO.--Ecoutez donc, messieurs, un homme qui, visiblement, et grace a vos violences d'hier ( \_A gauche: Tres bien! Tres bien!\_), peut a peine parler. ( \_La voix de l'orateur est, en effet, profondement alteree par la fatigue.--Rires a droite.--L'orateur reprend.\_)

Le silence serait seulement de la pudeur. ( \_Murmures a droite.\_)

M. MORTIMER-TERNAUX.--C'est le mot de Marat a la Convention.

M. LE PRESIDENT, \_a la droite.\_--C'est vous qui avez donne la parole a l'orateur; ecoutez-le.

VOIX NOMBREUSES.--Parlez! parlez!

M. VICTOR HUGO, \_lisant.\_--... "L'autre sera la sainte communion de tous les francais des a present et de tous les peuples un jour dans le principe democratique; fondera la liberte sans usurpations et sans violences, une egalite qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternite non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres;

donnera a tous l'enseignement, comme le soleil donne la lumiere, gratuitement; introduira la clemence dans la loi penale et la conciliation dans la loi civile; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en defrichera une autre; decuplera la valeur du sol; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriete; assurera, en consequence, la propriete comme la representation du travail accompli, et le travail comme l'element de la propriete future, respectera l'heritage, qui n'est autre chose que la main du pere tendue aux enfants a travers le mur du tombeau; combinera pacifiquement, pour resoudre le glorieux probleme du bien-etre universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensee; poursuivra, sans quitter terre pourtant et sans sortir du possible et du vrai, la realisation serieuse de tous les grands reves des sages; batira le pouvoir sur la meme base que la liberte, c'est-a-dire sur le droit; subordonnera la force a l'intelligence; dissoudra l'emeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie; fera de l'ordre la loi du citoyen et de la paix la loi des nations; vivra et rayonnera; grandira la France, conquerra le monde; sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

"De ces deux republiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-la s'appelle la terreur. Je suis pret a devouer ma vie pour etabli l'une et empecher l'autre.

"26 mai 1848.

"VICTOR HUGO."

A GAUCHE EN MASSE.--Bravo! bravo!

M. VICTOR HUGO.--Voila ma profession de foi electorale, et c'est a cause de cette profession de foi--je n'en ai pas fait d'autre--que j'ai ete nomme.

M. A. DE KENDREL aine.--Tous les democratres ont vote contre vous.

(\_Bruit.\_)

UN MEMBRE.--Qu'en savez-vous?

M. BRIVES.--Il y a bien eu des democratres qui ont vote pour M. Baroche. (\_Hilarite.\_)

M. VICTOR HUGO.--C'est a cause de cette profession de foi que j'ai ete nomme representant. Cette profession de foi, c'est ma vie entiere, c'est tout ce que j'ai dit, ecrit et fait depuis vingt-cinq ans.

Je defie qui que ce soit de prouver que j'ai manque a une seule des promesses de ce programme. Et voulez-vous que je vous dise qui aurait le droit de m'accuser?... (\_Interruption a droite.\_)

Si j'avais accepte l'expedition romaine;

Si j'avais accepte la loi qui confisque l'enseignement et qui l'a  
donne aux jesuites;

Si j'avais accepte la loi de deportation qui retablit la peine de mort  
en matiere politique;

Si j'avais accepte la loi contre le suffrage universel, la loi contre  
la liberte de la presse;

Savez-vous qui aurait eu le droit de me dire: Vous etes un apostat?  
( \_Montrant la droite.\_) Ce n'est pas ce cote-ci ( \_montrant la  
gauche\_); c'est celui-la. ( \_Sensation.--Tres bien! tres bien!\_)

J'ai ete fidele a mon mandat. ( \_Interruption.\_)

A DROITE.--Monsieur le president, c'est un nouveau discours. Ne  
laissez pas continuer l'orateur.

M. LE PRESIDENT.--Votre explication est complete.

M. VICTOR HUGO.--Non! j'ai a repondre aux calomnies de M. Baroche.

CRIS A DROITE.--L'ordre du jour! Assez! ne le laissez pas achever!

A GAUCHE.--C'est indigne! Parlez!

M. VICTOR HUGO.--Quoi! hier la violence morale, aujourd'hui la  
violence materielle! ( \_Tumulte.\_)

M. LE PRESIDENT.--Je consulte l'assemblee sur l'ordre du jour. ( \_La  
droite se leve en masse.\_)

A GAUCHE.--Nous protestons! c'est un scandale odieux!

L'ordre du jour est adopte.

M. VICTOR HUGO.--On accuse et on interdit la defense. Je denonce a  
l'indignation publique la conduite de la majorite. Il n'y a plus de  
tribune. Je proteste.

( \_L'orateur quitte la tribune.--Agitation prolongee.--Protestation a  
gauche.\_)

NOTE 16.

LE RAPPEL DE LA LOI DU 31 MAI

Reunion Lemardelay.--11 novembre 1851.

Les membres de toutes les nuances de l'opposition republicaine

s'étaient réunis, au nombre de plus de deux cents, dans les salons Lemardelay, pour délibérer sur la conduite à tenir à propos de la proposition du rappel de la loi du 31 mai.

Le bureau était occupé par MM. Michel (de Bourges), Victor Hugo et Rigal.

MM. Schoelcher, Laurent (de l'Ardeche), Bac, Mathieu (de la Drome), Madier de Montjau, Emile de Girardin ont parlé les premiers.

La question était celle-ci: De quelle façon la gauche, unanime sur le fond, devait-elle gouverner cette grave discussion? Convenait-il de procéder, pour le rappel de la loi du 31 mai, comme on avait procédé pour la révision de la constitution? Les orateurs devaient-ils avoir le champ libre? ou valait-il mieux que l'opposition, gardant dans son ensemble le silence de la force, déférât la parole à un seul de ses orateurs, pour protester simplement et solennellement, au nom du droit et au nom du peuple?

La question de liberté devait-elle primer la question de conduite?

--Oui, dit M. Charras avec chaleur, oui, la liberté, la liberté tout entière. Laissons le champ libre à la discussion. Savez-vous ce qui est advenu du libre et franc-parler sur la révision? Les discours de Michel (de Bourges) et de Victor Hugo ont porté partout la lumière. Une question dont les habitants des campagnes, les paysans, n'auraient jamais connu l'énoncé, est désormais claire, nette, simple pour eux. Liberté de discussion; en conséquence, liberté illimitée. J'en appelle à M. Victor Hugo lui-même; ne vaut-elle pas mieux que toute précaution? Ne l'a-t-il pas recommandée quand il s'est agi de la révision de la loi fondamentale?

M. Dupont (de Bussac) soutient un avis différent:--Agir! n'est-ce pas le mot même de la situation? Est-ce que la discussion n'est point épuisée? Ne faisons pas de discours, faisons un acte. Pas de menace à la droite; à quoi bon? Dans de telles conjonctures, la vraie menace c'est le silence. Que l'opposition en masse se taise; mais qu'elle fasse expliquer son silence par une voix, par un orateur, et que cet orateur fasse entendre contre la loi du 31 mai, en peu de mots dignes, sévères, contenus, non pas la critique d'un seul, mais la protestation de tous. La situation est solennelle; l'attitude de la gauche doit être solennelle. En présence de ce calme, le peuple applaudira et la majorité réfléchira.

Après MM. Jules Favre et Mathieu (de la Drome), M. Victor Hugo prend la parole.

Il déclare qu'il se lève pour appuyer la proposition de M. Dupont (de Bussac). Il ajoute:

"La responsabilité des orateurs dans une telle situation est immense; tout peut être compromis par un mot, par un incident de séance; il importe de tout dire et de ne rien hasarder. D'un côté, il y a le

peuple qu'il faut defendre, et de l'autre l'assemblee qu'il ne faut pas brusquer.

M. Victor Hugo peint a grands traits la situation faite a l'avenir par la loi du 31 mai, et il la resume d'un mot, qui a fait tressaillir l'auditoire.

\_Depuis que l'histoire existe\_, dit-il, \_c'est la premiere fois que la loi donne rendez-vous a la guerre civile\_.

Puis il reprend:

Que devons-nous faire? Dans un discours, dans un seul, resumer tout ce que le silence, tout ce que l'abstention du peuple presagent, annoncent de determine, de resolu, d'inevitable.

Montrer du doigt le spectre de 1852, sans menaces.

Il ne faut pas que la majorite puisse dire: On nous menace,

Il ne faut pas que le peuple puisse dire: On me deserte.

M. Victor Hugo termine ainsi:

Je me resume.

Je pense qu'il est sage, qu'il est politique, qu'il est necessaire qu'un orateur seulement parle en notre nom a tous. Comme l'a fort bien dit M. Dupont (de Bussac), pas de discours, un acte!

Maintenant, quel est l'orateur qui parlera? Prenez qui vous voudrez. Choisissez. Je n'en exclus qu'un seul, c'est moi. Pourquoi? Je vais vous le dire.

La droite, par ses violences, m'a contraint plus d'une fois a des represailles a la tribune qui, dans cette occasion, feraient de moi pour elle un orateur irritant. Or, ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas l'orateur qui passionne, c'est l'orateur qui concilie. Eh bien! je le declare en presence de la loi du 31 mai, je ne repondrais pas de moi.

Oui, en voyant reparaitre devant nous cette loi que, pour ma part, j'ai deja hautement fletrie a la tribune, en voyant, si l'abrogation est refusee, se dresser dans un prochain avenir l'inevitable conflit entre la souverainete du peuple et l'autorite du parlement, en voyant s'enteter dans leur oeuvre les hommes funestes qui ont aveuglement prepare pour 1852 je ne sais quelle rencontre a main armee du pays legal et du suffrage universel, je ne sais quel duel de la loi, forme perissable, contre le droit, principe eternel! oui! en presence de la guerre civile possible, en presence du sang pret a couler ... je ne repondrais pas de me contenir, je ne repondrais pas de ne point eclater en cris d'indignation et de douleur; je ne repondrais pas de ne point fouler aux pieds toute cette politique coupable, qui se

resume dans la date sinistre du 31 mai; je ne repondrais pas de rester calme. Je m'exclus.

La reunion adopte a la presque unanimité la proposition de M. Dupont (de Bussac), appuyee par M. Victor Hugo.

M. Michel (de Bourges) est designe pour parler au nom de la gauche.

## TABLE

### LE DROIT ET LA LOI

#### ACTES ET PAROLES

#### AVANT L'EXIL

#### ACADEMIE FRANCAISE.--1841-1844.

- I. Discours de reception
- II. Reponse de M. Victor Hugo, directeur de l'academie francaise, au discours de Saint-Marc Girardin
- III. Reponse de M. Victor Hugo, directeur de l'academie francaise, au discours de M. Sainte-Beuve

#### CHAMBRE DES PAIRS.--1845-1848

- I. La Pologne
- II. Consolidation et defense du littoral
- III. La famille Bonaparte
- IV. Le pape Pie IX

#### REUNIONS ELECTORALES.--1848-1849.

- I. Lettre aux electeurs
- II. Plantation de l'arbre de la liberte, place des Vosges
- III. Reunion des auteurs dramatiques
- IV. Victor Hugo a ses concitoyens

- V. Seance des cinq associations d'art et d'industrie
- VI. Seance des associations, apres le mandat accompli

#### ASSEMBLEE CONSTITUANTE.--1848.

- I. Ateliers nationaux
- II. Pour la liberte de la presse et contre l'arrestation des ecrivains
- III. L'etat de siege
- IV. La peine de mort
- V. Pour la liberte de la presse et contre l'etat de siege
- VI. Budget rectifie de 1848.--Question des encouragements aux lettres et aux arts
- VII. La separation de l'assemblee
- VIII. La liberte du theatre

#### ASSEMBLEE LEGISLATIVE.--1849-1851.

- I. La misere
- II. Affaire de Rome
- III. Reponse a M. de Montalembert
- IV. La liberte de l'enseignement
- V. La deportation
- VI. Le suffrage universel
- VII. Replique a M. de Montalembert
- VIII. La liberte de la presse
- IX. Revision de la constitution

#### CONGRES DE LA PAIX A PARIS.--1849.

- I. Discours d'ouverture
- II. Discours de cloture



COUR D'ASSISES.--1851.

I. Pour Charles Hugo. La peine de mort

II. Les proces de l'\_Evenement\_

ENTERREMENTS.--1843-1850.

I. Funerailles de Casimir Delavigne

II. Funerailles de Frederic Soulie

III. Funerailles de Balzac

LE DEUX DECEMBRE 1851.

Proclamations et Discours

NOTES.

CHAMBRE DES PAIRS.--1846.

1. La propriete des oeuvres d'art

2. La marque de fabrique

ASSEMBLEE CONSTITUANTE.--1848-1849.

3. Secours aux theatres

4. Secours aux transportes

5. La question de dissolution

6. Achevement du Louvre

7. Secours aux artistes

CONSEILS DE GUERRE.--1848.

8. L'etat de siege (28 septembre)

CONSEIL D'ETAT.--1849.

9. La liberte du theatre

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.--1849-1851.

10. Pillage des imprimeries
11. Enquete sur la misere
12. Loi sur l'enseignement
13. Demande en autorisation de poursuite contre les representants  
Sommier et Richardet
14. Dotation de M. Bonaparte
15. Le ministre Baroche et Victor Hugo
16. La proposition de rappel de la loi du 31 mai

FIN.

End of the Project Gutenberg EBook of Actes et Paroles, vol. I, by Victor Hugo

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ACTES ET PAROLES, VOL. I \*\*\*

This file should be named 7act110.txt or 7act110.zip  
Corrected EDITIONS of our eBooks get a new NUMBER, 7act111.txt  
VERSIONS based on separate sources get new LETTER, 7act110a.txt

Produced by Carlo Traverso, Anne Dreze, Marc D'Hooghe  
and the Online Distributed Proofreading Team

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the US unless a copyright notice is included. Thus, we usually do not keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

We are now trying to release all our eBooks one year in advance of the official release dates, leaving time for better editing. Please be encouraged to tell us about any error or corrections, even years after the official publication date.

Please note neither this listing nor its contents are final til midnight of the last day of the month of any such announcement. The official release date of all Project Gutenberg eBooks is at Midnight, Central Time, of the last day of the stated month. A preliminary version may often be posted for suggestion, comment and editing by those who wish to do so.

Most people start at our Web sites at:

<http://gutenberg.net> or  
<http://promo.net/pg>

These Web sites include award-winning information about Project Gutenberg, including how to donate, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter (free!).

Those of you who want to download any eBook before announcement can get to them as follows, and just download by date. This is also a good way to get them instantly upon announcement, as the indexes our cataloguers produce obviously take a while after an announcement goes out in the Project Gutenberg Newsletter.

<http://www.ibiblio.org/gutenberg/etext03> or  
<ftp://ftp.ibiblio.org/pub/docs/books/gutenberg/etext03>

Or /etext02, 01, 00, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91 or 90

Just search by the first five letters of the filename you want, as it appears in our Newsletters.

Information about Project Gutenberg (one page)

We produce about two million dollars for each hour we work. The time it takes us, a rather conservative estimate, is fifty hours to get any eBook selected, entered, proofread, edited, copyright searched and analyzed, the copyright letters written, etc. Our projected audience is one hundred million readers. If the value per text is nominally estimated at one dollar then we produce \$2 million dollars per hour in 2002 as we release over 100 new text files per month: 1240 more eBooks in 2001 for a total of 4000+ We are already on our way to trying for 2000 more eBooks in 2002 If they reach just 1-2% of the world's population then the total will reach over half a trillion eBooks given away by year's end.

The Goal of Project Gutenberg is to Give Away 1 Trillion eBooks! This is ten thousand titles each to one hundred million readers, which is only about 4% of the present number of computer users.

Here is the briefest record of our progress (\* means estimated):

eBooks Year Month

1 1971 July  
10 1991 January  
100 1994 January  
1000 1997 August  
1500 1998 October  
2000 1999 December  
2500 2000 December  
3000 2001 November

4000 2001 October/November  
6000 2002 December\*  
9000 2003 November\*  
10000 2004 January\*

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been created to secure a future for Project Gutenberg into the next millennium.

We need your donations more than ever!

As of February, 2002, contributions are being solicited from people and organizations in: Alabama, Alaska, Arkansas, Connecticut, Delaware, District of Columbia, Florida, Georgia, Hawaii, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maine, Massachusetts, Michigan, Mississippi, Missouri, Montana, Nebraska, Nevada, New Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Carolina, Ohio, Oklahoma, Oregon, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, South Dakota, Tennessee, Texas, Utah, Vermont, Virginia, Washington, West Virginia, Wisconsin, and Wyoming.

We have filed in all 50 states now, but these are the only ones that have responded.

As the requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund raising will begin in the additional states. Please feel free to ask to check the status of your state.

In answer to various questions we have received on this:

We are constantly working on finishing the paperwork to legally request donations in all 50 states. If your state is not listed and you would like to know if we have added it since the list you have, just ask.

While we cannot solicit donations from people in states where we are not yet registered, we know of no prohibition against accepting donations from donors in these states who approach us with an offer to donate.

International donations are accepted, but we don't know ANYTHING about how to make them tax-deductible, or even if they CAN be made deductible, and don't have the staff to handle it even if there are ways.

Donations by check or money order may be sent to:

Project Gutenberg Literary Archive Foundation  
PMB 113  
1739 University Ave.  
Oxford, MS 38655-4109

Contact us if you want to arrange for a wire transfer or payment

method other than by check or money order.

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been approved by the US Internal Revenue Service as a 501(c)(3) organization with EIN [Employee Identification Number] 64-622154. Donations are tax-deductible to the maximum extent permitted by law. As fund-raising requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund-raising will begin in the additional states.

We need your donations more than ever!

You can get up to date donation information online at:

<http://www.gutenberg.net/donation.html>

\*\*\*

If you can't reach Project Gutenberg,  
you can always email directly to:

Michael S. Hart <[hart@pobox.com](mailto:hart@pobox.com)>

Prof. Hart will answer or forward your message.

We would prefer to send you information by email.

**\*\*The Legal Small Print\*\***

(Three Pages)

**\*\*\*START\*\*THE SMALL PRINT!\*\*FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS\*\*START\*\*\***

Why is this "Small Print!" statement here? You know: lawyers. They tell us you might sue us if there is something wrong with your copy of this eBook, even if you got it for free from someone other than us, and even if what's wrong is not our fault. So, among other things, this "Small Print!" statement disclaims most of our liability to you. It also tells you how you may distribute copies of this eBook if you want to.

**\*BEFORE!\* YOU USE OR READ THIS EBOOK**

By using or reading any part of this PROJECT GUTENBERG-tm eBook, you indicate that you understand, agree to and accept this "Small Print!" statement. If you do not, you can receive a refund of the money (if any) you paid for this eBook by sending a request within 30 days of receiving it to the person you got it from. If you received this eBook on a physical medium (such as a disk), you must return it with your request.

**ABOUT PROJECT GUTENBERG-TM EBOOKS**

This PROJECT GUTENBERG-tm eBook, like most PROJECT GUTENBERG-tm eBooks,

is a "public domain" work distributed by Professor Michael S. Hart through the Project Gutenberg Association (the "Project"). Among other things, this means that no one owns a United States copyright on or for this work, so the Project (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth below, apply if you wish to copy and distribute this eBook under the "PROJECT GUTENBERG" trademark.

Please do not use the "PROJECT GUTENBERG" trademark to market any commercial products without permission.

To create these eBooks, the Project expends considerable efforts to identify, transcribe and proofread public domain works. Despite these efforts, the Project's eBooks and any medium they may be on may contain "Defects". Among other things, Defects may take the form of incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other eBook medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

#### LIMITED WARRANTY; DISCLAIMER OF DAMAGES

But for the "Right of Replacement or Refund" described below, [1] Michael Hart and the Foundation (and any other party you may receive this eBook from as a PROJECT GUTENBERG-tm eBook) disclaims all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees, and [2] YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE OR UNDER STRICT LIABILITY, OR FOR BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES, EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

If you discover a Defect in this eBook within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending an explanatory note within that time to the person you received it from. If you received it on a physical medium, you must return it with your note, and such person may choose to alternatively give you a replacement copy. If you received it electronically, such person may choose to alternatively give you a second opportunity to receive it electronically.

THIS EBOOK IS OTHERWISE PROVIDED TO YOU "AS-IS". NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, ARE MADE TO YOU AS TO THE EBOOK OR ANY MEDIUM IT MAY BE ON, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Some states do not allow disclaimers of implied warranties or the exclusion or limitation of consequential damages, so the above disclaimers and exclusions may not apply to you, and you may have other legal rights.

## INDEMNITY

You will indemnify and hold Michael Hart, the Foundation, and its trustees and agents, and any volunteers associated with the production and distribution of Project Gutenberg-tm texts harmless, from all liability, cost and expense, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following that you do or cause: [1] distribution of this eBook, [2] alteration, modification, or addition to the eBook, or [3] any Defect.

## DISTRIBUTION UNDER "PROJECT GUTENBERG-tm"

You may distribute copies of this eBook electronically, or by disk, book or any other medium if you either delete this "Small Print!" and all other references to Project Gutenberg, or:

[1] Only give exact copies of it. Among other things, this requires that you do not remove, alter or modify the eBook or this "small print!" statement. You may however, if you wish, distribute this eBook in machine readable binary, compressed, mark-up, or proprietary form, including any form resulting from conversion by word processing or hypertext software, but only so long as \*EITHER\*:

[\*] The eBook, when displayed, is clearly readable, and does \*not\* contain characters other than those intended by the author of the work, although tilde (~), asterisk (\*) and underline (\_) characters may be used to convey punctuation intended by the author, and additional characters may be used to indicate hypertext links; OR

[\*] The eBook may be readily converted by the reader at no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent form by the program that displays the eBook (as is the case, for instance, with most word processors); OR

[\*] You provide, or agree to also provide on request at no additional cost, fee or expense, a copy of the eBook in its original plain ASCII form (or in EBCDIC or other equivalent proprietary form).

[2] Honor the eBook refund and replacement provisions of this "Small Print!" statement.

[3] Pay a trademark license fee to the Foundation of 20% of the gross profits you derive calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. If you don't derive profits, no royalty is due. Royalties are payable to "Project Gutenberg Literary Archive Foundation"

the 60 days following each date you prepare (or were legally required to prepare) your annual (or equivalent periodic) tax return. Please contact us beforehand to let us know your plans and to work out the details.

#### WHAT IF YOU \*WANT\* TO SEND MONEY EVEN IF YOU DON'T HAVE TO?

Project Gutenberg is dedicated to increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form.

The Project gratefully accepts contributions of money, time, public domain materials, or royalty free copyright licenses.

Money should be paid to the:

"Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

If you are interested in contributing scanning equipment or software or other items, please contact Michael Hart at:  
hart@pobox.com

[Portions of this eBook's header and trailer may be reprinted only when distributed free of all fees. Copyright (C) 2001, 2002 by Michael S. Hart. Project Gutenberg is a TradeMark and may not be used in any sales of Project Gutenberg eBooks or other materials be they hardware or software or any other related product without express permission.]

\*END THE SMALL PRINT! FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS\*Ver.02/11/02\*END\*

declare en presence de la loi du 31 mai, je ne repondrais pas de moi.

Oui, en voyant reparaitre devant nous cette loi que, pour ma part, j'ai deja hautement fletrie a la tribune, en voyant, si l'abrogation est refusee, se dresser dans un prochain avenir l'inevitable conflit entre la souverainete du peuple et l'autorite du parlement, en voyant s'enteter dans leur oeuvre les hommes funestes qui ont aveuglement prepare pour 1852 je ne sais quelle rencontre a main armee du pays legal et du suffrage universel, je ne sais quel duel de la loi, forme perissable, contre le droit, principe eternel! oui! en presence de la guerre civile possible, en presence du sang pret a couler ... je



ne repondrais pas de me contenir, je ne repondrais pas de ne point  
eclater en cris d'indignation et de douleur; je ne repondrais pas  
de ne point fouler aux pieds toute cette politique coupable, qui se  
resume dans la date sinistre du 31 mai; je ne repondrais pas de rester  
calme. Je m'exclus.

La reunion adopte a la presque unanimité la proposition de M. Dupont  
(de Bussac), appuyee par M. Victor Hugo.

M. Michel (de Bourges) est designe pour parler au nom de la gauche.

TABLE

LE DROIT ET LA LOI

ACTES ET PAROLES

AVANT L'EXIL

ACADEMIE FRANCAISE.--1841-1844.

I. Discours de reception

II. Reponse de M. Victor Hugo, directeur de l'academie  
francaise, au discours de Saint-Marc Girardin

III. Reponse de M. Victor Hugo, directeur de l'academie  
francaise, au discours de M. Sainte-Beuve

CHAMBRE DES PAIRS.--1845-1848

I. La Pologne

II. Consolidation et defense du littoral

III. La famille Bonaparte

IV. Le pape Pie IX

REUNIONS ELECTORALES.--1848-1849.

I. Lettre aux electeurs

II. Plantation de l'arbre de la liberte, place des Vosges

III. Reunion des auteurs dramatiques

IV. Victor Hugo a ses concitoyens

V. Seance des cinq associations d'art et d'industrie

VI. Seance des associations, apres le mandat accompli

ASSEMBLEE CONSTITUANTE.--1848.

I. Ateliers nationaux

II. Pour la liberte de la presse et contre l'arrestation  
des ecrivains

III. L'etat de siege

IV. La peine de mort

V. Pour la liberte de la presse et contre l'etat de siege

VI. Budget rectifie de 1848.--Question des encouragements  
aux lettres et aux arts

VII. La separation de l'assemblee

VIII. La liberte du theatre

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.--1849-1851.

I. La misere

II. Affaire de Rome

III. Reponse a M. de Montalembert

IV. La liberte de l'enseignement

V. La deportation

VI. Le suffrage universel

VII. Replique a M. de Montalembert

VIII. La liberte de la presse

IX. Revision de la constitution

CONGRES DE LA PAIX A PARIS.--1849.

I. Discours d'ouverture

II. Discours de cloture

COUR D'ASSISES.--1851.

I. Pour Charles Hugo. La peine de mort

II. Les proces de l'\_Evenement\_

ENTERREMENTS.--1843-1850.

I. Funerailles de Casimir Delavigne

II. Funerailles de Frederic Soulie

III. Funerailles de Balzac

LE DEUX DECEMBRE 1851.

Proclamations et Discours

NOTES.

CHAMBRE DES PAIRS.--1846.

1. La propriété des oeuvres d'art

2. La marque de fabrique

ASSEMBLEE CONSTITUANTE.--1848-1849.

3. Secours aux theatres

4. Secours aux transportes

5. La question de dissolution

6. Achevement du Louvre

7. Secours aux artistes

CONSEILS DE GUERRE.--1848.

8. L'etat de siege (28 septembre)

CONSEIL D'ETAT.--1849.

9. La liberte du theatre

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.--1849-1851.

10. Pillage des imprimeries

11. Enquete sur la misere

12. Loi sur l'enseignement

13. Demande en autorisation de poursuite contre les representants

Sommier et Richardet

14. Dotation de M. Bonaparte

15. Le ministre Baroche et Victor Hugo

16. La proposition de rappel de la loi du 31 mai

FIN.

End of the Project Gutenberg EBook of Actes et Paroles, vol. I, by Victor Hugo

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK ACTES ET PAROLES, VOL. I \*\*\*

This file should be named 7act110.txt or 7act110.zip

Corrected EDITIONS of our eBooks get a new NUMBER, 7act111.txt

VERSIONS based on separate sources get new LETTER, 7act110a.txt

Produced by Carlo Traverso, Anne Dreze, Marc D'Hooghe

and the Online Distributed Proofreading Team

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the US unless a copyright notice is included. Thus, we usually do not keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

We are now trying to release all our eBooks one year in advance of the official release dates, leaving time for better editing.

Please be encouraged to tell us about any error or corrections, even years after the official publication date.

Please note neither this listing nor its contents are final til midnight of the last day of the month of any such announcement.

The official release date of all Project Gutenberg eBooks is at Midnight, Central Time, of the last day of the stated month. A preliminary version may often be posted for suggestion, comment



and editing by those who wish to do so.

Most people start at our Web sites at:

<http://gutenberg.net> or

<http://promo.net/pg>

These Web sites include award-winning information about Project Gutenberg, including how to donate, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter (free!).

Those of you who want to download any eBook before announcement can get to them as follows, and just download by date. This is also a good way to get them instantly upon announcement, as the indexes our cataloguers produce obviously take a while after an announcement goes out in the Project Gutenberg Newsletter.

<http://www.ibiblio.org/gutenberg/etext03> or

<ftp://ftp.ibiblio.org/pub/docs/books/gutenberg/etext03>

Or /etext02, 01, 00, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 92, 91 or 90

Just search by the first five letters of the filename you want, as it appears in our Newsletters.

## Information about Project Gutenberg (one page)

We produce about two million dollars for each hour we work. The time it takes us, a rather conservative estimate, is fifty hours to get any eBook selected, entered, proofread, edited, copyright searched and analyzed, the copyright letters written, etc. Our projected audience is one hundred million readers. If the value per text is nominally estimated at one dollar then we produce \$2 million dollars per hour in 2002 as we release over 100 new text files per month: 1240 more eBooks in 2001 for a total of 4000+ We are already on our way to trying for 2000 more eBooks in 2002 If they reach just 1-2% of the world's population then the total will reach over half a trillion eBooks given away by year's end.

The Goal of Project Gutenberg is to Give Away 1 Trillion eBooks!

This is ten thousand titles each to one hundred million readers, which is only about 4% of the present number of computer users.

Here is the briefest record of our progress (\* means estimated):

eBooks Year Month

1 1971 July

10 1991 January

100 1994 January

1000 1997 August

1500 1998 October

2000 1999 December

2500 2000 December

3000 2001 November

4000 2001 October/November

6000 2002 December\*

9000 2003 November\*

10000 2004 January\*

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been created  
to secure a future for Project Gutenberg into the next millennium.

We need your donations more than ever!

As of February, 2002, contributions are being solicited from people  
and organizations in: Alabama, Alaska, Arkansas, Connecticut,  
Delaware, District of Columbia, Florida, Georgia, Hawaii, Illinois,  
Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Louisiana, Maine, Massachusetts,  
Michigan, Mississippi, Missouri, Montana, Nebraska, Nevada, New  
Hampshire, New Jersey, New Mexico, New York, North Carolina, Ohio,  
Oklahoma, Oregon, Pennsylvania, Rhode Island, South Carolina, South  
Dakota, Tennessee, Texas, Utah, Vermont, Virginia, Washington, West  
Virginia, Wisconsin, and Wyoming.

We have filed in all 50 states now, but these are the only ones  
that have responded.

As the requirements for other states are met, additions to this list will be made and fund raising will begin in the additional states.

Please feel free to ask to check the status of your state.

In answer to various questions we have received on this:

We are constantly working on finishing the paperwork to legally request donations in all 50 states. If your state is not listed and you would like to know if we have added it since the list you have, just ask.

While we cannot solicit donations from people in states where we are not yet registered, we know of no prohibition against accepting donations from donors in these states who approach us with an offer to donate.

International donations are accepted, but we don't know ANYTHING about how to make them tax-deductible, or even if they CAN be made deductible, and don't have the staff to handle it even if there are ways.

Donations by check or money order may be sent to:

Project Gutenberg Literary Archive Foundation

PMB 113

1739 University Ave.

Oxford, MS 38655-4109

Contact us if you want to arrange for a wire transfer or payment  
method other than by check or money order.

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation has been approved by  
the US Internal Revenue Service as a 501(c)(3) organization with EIN  
[Employee Identification Number] 64-622154. Donations are  
tax-deductible to the maximum extent permitted by law. As fund-raising  
requirements for other states are met, additions to this list will be  
made and fund-raising will begin in the additional states.

We need your donations more than ever!

You can get up to date donation information online at:

<http://www.gutenberg.net/donation.html>

\*\*\*

If you can't reach Project Gutenberg,  
you can always email directly to:

Michael S. Hart <[hart@pobox.com](mailto:hart@pobox.com)>

Prof. Hart will answer or forward your message.

We would prefer to send you information by email.

**\*\*The Legal Small Print\*\***

(Three Pages)

**\*\*\*START\*\*THE SMALL PRINT!\*\*FOR PUBLIC DOMAIN EBOOKS\*\*START\*\*\***

Why is this "Small Print!" statement here? You know: lawyers.

They tell us you might sue us if there is something wrong with

your copy of this eBook, even if you got it for free from

someone other than us, and even if what's wrong is not our

fault. So, among other things, this "Small Print!" statement

disclaims most of our liability to you. It also tells you how

you may distribute copies of this eBook if you want to.

**\*BEFORE!\* YOU USE OR READ THIS EBOOK**

By using or reading any part of this PROJECT GUTENBERG-tm

eBook, you indicate that you understand, agree to and accept

this "Small Print!" statement. If you do not, you can receive

a refund of the money (if any) you paid for this eBook by

sending a request within 30 days of receiving it to the person

you got it from. If you received this eBook on a physical

medium (such as a disk), you must return it with your request.

## ABOUT PROJECT GUTENBERG-TM EBOOKS

This PROJECT GUTENBERG-tm eBook, like most PROJECT GUTENBERG-tm eBooks, is a "public domain" work distributed by Professor Michael S. Hart through the Project Gutenberg Association (the "Project").

Among other things, this means that no one owns a United States copyright on or for this work, so the Project (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth below, apply if you wish to copy and distribute this eBook under the "PROJECT GUTENBERG" trademark.

Please do not use the "PROJECT GUTENBERG" trademark to market any commercial products without permission.

To create these eBooks, the Project expends considerable efforts to identify, transcribe and proofread public domain works. Despite these efforts, the Project's eBooks and any medium they may be on may contain "Defects". Among other things, Defects may take the form of incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other eBook medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

LIMITED WARRANTY; DISCLAIMER OF DAMAGES

But for the "Right of Replacement or Refund" described below,

[1] Michael Hart and the Foundation (and any other party you may receive this eBook from as a PROJECT GUTENBERG-tm eBook) disclaims all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees, and [2] YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE OR UNDER STRICT LIABILITY, OR FOR BREACH OF WARRANTY OR CONTRACT, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES, EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

If you discover a Defect in this eBook within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending an explanatory note within that time to the person you received it from. If you received it on a physical medium, you must return it with your note, and such person may choose to alternatively give you a replacement copy. If you received it electronically, such person may choose to alternatively give you a second opportunity to receive it electronically.

THIS EBOOK IS OTHERWISE PROVIDED TO YOU "AS-IS". NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, ARE MADE TO YOU AS TO THE EBOOK OR ANY MEDIUM IT MAY BE ON, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Some states do not allow disclaimers of implied warranties or



the exclusion or limitation of consequential damages, so the above disclaimers and exclusions may not apply to you, and you may have other legal rights.

#### INDEMNITY

You will indemnify and hold Michael Hart, the Foundation, and its trustees and agents, and any volunteers associated with the production and distribution of Project Gutenberg-tm texts harmless, from all liability, cost and expense, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following that you do or cause: [1] distribution of this eBook, [2] alteration, modification, or addition to the eBook, or [3] any Defect.

#### DISTRIBUTION UNDER "PROJECT GUTENBERG-tm"

You may distribute copies of this eBook electronically, or by disk, book or any other medium if you either delete this "Small Print!" and all other references to Project Gutenberg, or:

[1] Only give exact copies of it. Among other things, this requires that you do not remove, alter or modify the eBook or this "small print!" statement. You may however, if you wish, distribute this eBook in machine readable binary, compressed, mark-up, or proprietary form, including any form resulting from conversion by word

processing or hypertext software, but only so long as

**\*EITHER\*:**

[\*] The eBook, when displayed, is clearly readable, and does **\*not\*** contain characters other than those intended by the author of the work, although tilde (~), asterisk (\*) and underline ( \_ ) characters may be used to convey punctuation intended by the author, and additional characters may be used to indicate hypertext links; OR

[\*] The eBook may be readily converted by the reader at no expense into plain ASCII, EBCDIC or equivalent form by the program that displays the eBook (as is the case, for instance, with most word processors);  
  
OR

[\*] You provide, or agree to also provide on request at no additional cost, fee or expense, a copy of the eBook in its original plain ASCII form (or in EBCDIC or other equivalent proprietary form).

[2] Honor the eBook refund and replacement provisions of this "Small Print!" statement.

[3] Pay a trademark license fee to the Foundation of 20% of the gross profits you derive calculated using the method you

already use to calculate your applicable taxes. If you don't derive profits, no royalty is due. Royalties are payable to "Project Gutenberg Literary Archive Foundation" the 60 days following each date you prepare (or were legally required to prepare) your annual (or equivalent periodic) tax return. Please contact us beforehand to let us know your plans and to work out the details.

#### WHAT IF YOU \*WANT\* TO SEND MONEY EVEN IF YOU DON'T HAVE TO?

Project Gutenberg is dedicated to increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form.

The Project gratefully accepts contributions of money, time, public domain materials, or royalty free copyright licenses.

Money should be paid to the:

"Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

If you are interested in contributing scanning equipment or software or other items, please contact Michael Hart at:  
[hart@pobox.com](mailto:hart@pobox.com)

[Portions of this eBook's header and trailer may be reprinted only when distributed free of all fees. Copyright (C) 2001, 2002 by Michael S. Hart. Project Gutenberg is a TradeMark and may not be used in any sales of Project Gutenberg eBooks or other materials be

they hardware or software or any other related product without  
express permission.]

\*END THE SMALL PRINT! FOR PUBLIC DOMAIN EB